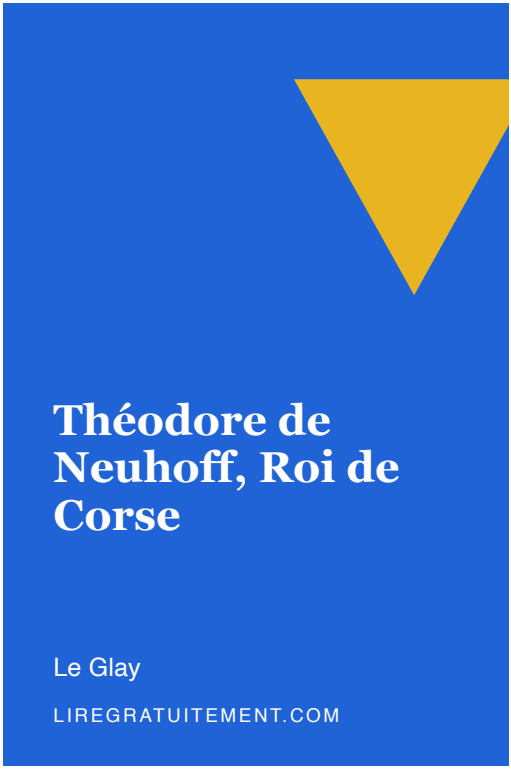


Théodore de Neuhoff, Roi de Corse

Le Glay

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1

MÉMOIRES ET DOCUMENTS HISTORIQUES PUBLIÉS PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT Ier DE MONACO

THÉODORE DE NEUHOFF ROI DE CORSE

PAR

ANDRÉ LE GLAY

Ouvrage couronné par l'Académie française.

[Illustration]

MONACO IMPRIMERIE DE MONACO Place de la Visitation PARIS LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD 82, rue Bonaparte 1907

[Illustration] Portrait de THÉODORE DE NEUHOFF. D'après une gravure du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale de Paris.

COLLECTION DE MÉMOIRES ET DOCUMENTS HISTORIQUES

PUBLIÉS

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT Ier

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

THÉODORE DE NEUHOFF ROI DE CORSE

PAR

ANDRÉ LE GLAY

MONACO IMPRIMERIE DE MONACO Place de la Visitation

PARIS LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS 82, rue Bonaparte

1907

AVANT-PROPOS

Théodore de Neuhoff n'est pas un aventurier de haute envergure. Les combinaisons qu'il élabore dénotent un homme plus porté à l'intrigue qu'à l'action. Il a de l'imagination; il est ambitieux; il ne voit les choses que par en dessous. Il est insinuant; son intelligence est vive, mais fausse. La bravoure lui manque. Ses plans ont pour base le mensonge et s'écroulent. Il n'a pas l'énergie nécessaire pour les faire réussir. Il se fait proclamer roi de Corse par les insulaires mécontents en leur faisant des promesses; seulement il ne sait pas maintenir la couronne sur sa tête. Il monte une affaire commerciale avec sa royauté. Prudent à l'excès, il fuit quand il faut agir. Il se déguise et se cache. Il a toujours la plume à la main, jamais l'épée. Il conspire: il se faufile auprès de hauts personnages; on se sert de lui pour des entreprises louches; tous les projets avortent. Il est l'homme des antichambres et des cabinets secrets et non des champs de bataille. Quand il faudrait se battre, il négocie. Il sait faire de belles phrases, mais pas le beau geste qui en impose.

Né dans les dernières années du XVIIe siècle, Théodore de Neuhoff a fait ses premières armes à la cour du Régent. Il a été employé par Goertz, par Alberoni et par Ripperda. Il a bien la mentalité des aventuriers du XVIIIe siècle, aptes à toutes les be-

sognes, ayant le cerveau toujours en ébullition, mal équilibré. Ce sont les courtiers marrons de la diplomatie occulte qui se fait dans les pièces intimes des princes, en dehors des bureaux officiels. Ils ont des plans ingénieux ou extravagants, toujours dénués de scrupules. Ils se font écouter; on se sert d'eux, on les paye, puis on les rejette. Cette diplomatie s'enchevêtre dans un réseau des négociations obscures et de compromissions.

L'histoire de Théodore de Neuhoff n'offrirait par elle-même qu'un médiocre intérêt, si elle ne montrait aussi un côté curieux des mœurs politiques et diplomatiques du XVIIIe siècle.

J'ai essayé de faire revivre la véritable figure de cet aventurier et de retracer le tableau des intrigues qui se nouèrent autour de son équipée, d'après des documents dont un grand nombre sont inédits et que leur source permet de regarder comme véridiques. Ils sont, pour la plupart, tirés des archives du Ministère des affaires étrangères et des archives d'État de Gênes et de Turin.

A Paris, les correspondances de Gênes, de Corse, de Florence, de Naples, de Rome, de Hollande, d'Angleterre et de Cologne m'ont fourni des renseignements définitifs et complets sur les aventures et les menées de Neuhoff en ces différents pays. Les dépêches des représentants de la France auprès des divers gouvernements nous indiquent les inquiétudes que souleva son débarquement en Corse. Elles nous font assister aux négociations qui se poursuivirent entre Gênes et Versailles pour la première expédition française en Corse. C'est, en quelque sorte, la genèse de l'annexion de l'île à la France.

Les documents puisés à Gênes m'ont permis, non seulement de contrôler les pièces françaises, mais aussi de suivre tous les

mouvements de la diplomatie génoise en cette affaire, mouvements tortueux et sombres, parfois dramatiques, souvent amusants. La volumineuse correspondance interceptée par les agents génois dévoile les marchés honteux proposés par les fripons qui gravitaient autour de Neuhoff; elle met à nu les ambitions malsaines que fit naître cette aventure. Les décisions prises par les inquisiteurs d'État, par les différents conseils qui s'occupaient des affaires de Corse précisent les sanctions données aux offres faites à la république pour livrer les secrets de Théodore ou pour le tuer.

J'ai trouvé aux archives d'État de Turin, classée sous ce titre: _Carte diverse relative al regno di Teodoro Neuhoff in Corsica_, la correspondance autographe des principaux chefs insulaires et ministres du roi de Corse pendant son règne éphémère. Cette correspondance est entièrement inédite. A Turin également, figure une relation de l'arrestation de Théodore de Neuhoff en Hollande. Les cartons _Levata truppe straniere_; _Lettere ministri Toscana_ contiennent les pièces concernant les offres de service faites par l'aventurier au gouvernement sarde et toutes les négociations qui se nouèrent à cette occasion.

Ce qu'on pourrait appeler la _Geste du roi Théodore en Corse_, fut écrite par un témoin de sa vie, Sébastien Costa, qui fut son plus intime confident et son grand chancelier. Un historien, M. Théodore J. Bent, a traduit en anglais et publié dans _The historical review_[1], des extraits du journal de Costa; il en avait pris connaissance à Bastia sur le manuscrit original qui se trouve en la possession d'une famille descendant du fidèle partisan de Neuhoff.

[1] Numéro du mois de janvier 1886.

La Société des sciences historiques et naturelles de la Corse qui, sous l'intelligente direction de M. l'abbé Letteron, a réuni tant de documents intéressants pour l'histoire de l'île, n'a pas, malheureusement, publié ce document si important. Je suis donc contraint d'emprunter à la version de M. Théodore J. Bent les citations que je fais de ce récit, dont l'authenticité et la véracité n'ont jamais été mises en doute, que je sache.

Les _Mémoires de Rostini_, traduits et publiés par M. l'abbé Letteron (Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse), confirment bien des faits contenus dans les extraits du journal de Costa donnés par l'historien anglais. J'y ai puisé en outre des renseignements utiles et quelques détails curieux.

M. l'abbé Letteron a publié, également dans le même Bulletin, deux recueils qui m'ont grandement servi. Le premier: _Correspondance des agents de France à Gênes avec le ministère_ depuis le commencement de l'année 1730 jusqu'à la fin de 1741. Le second: _Pièces et documents divers pour servir à l'histoire de la Corse pendant les années 1737-1739_, est tiré de la Correspondance de Corse aux archives du Ministère des affaires étrangères et des archives du ministère de la guerre.

Je citerai encore parmi les publications de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse que j'ai consultées: _les Mémoires du Père Bonfiglio Guelfucci_, dont le texte a été revu par MM. P.-L. Lucciana, et _Théodore Ier, roi de Corse_, de Varnhagen, traduit de l'allemand par M. Pierre Farinole. Ce dernier ouvrage, un peu trop partial, contient des faits qu'il ne faut accepter qu'avec réserve.

J'ai complètement laissé de côté les _Mémoires pour servir à l'histoire de Corse_, publiés à Londres en 1768 par le colonel Frédéric, qui disait être le fils de Théodore de Neuhoff. Les historiens qui, de nos jours, se sont occupés de l'aventurier ont trop facilement accepté les dires de cet individu; Frédéric ne fut sans doute jamais colonel, mais ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il n'était pas le fils du roi de Corse. Je donne dans l'appendice une note sur ce personnage, en révélant sa véritable identité, d'après des documents tirés des archives d'État de Gênes.

Un livre publié à La Haye en 1738, c'est-à-dire deux ans après le débarquement du baron de Neuhoff en Corse, sous le titre: _Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État, tirée des mémoires tant secrets que publics_, contient des détails dont j'ai pu contrôler la véracité au moyen des rapports français et génois. L'ouvrage de Jaussin, apothicaire de l'armée française d'expédition, intitulé: _Mémoires historiques militaires et politiques sur les principaux événements arrivés dans l'île et royaume de Corse depuis le commencement de l'année 1738 jusques à la fin de l'année 1741_ (Lausanne, 1758), peut être consulté avec fruit, non seulement en ce qui concerne l'expédition française en 1738, mais aussi sur quelques-unes des intrigues de Théodore.

Je citerai encore parmi les ouvrages du XVIIIe siècle qui traitent de l'histoire de la Corse: un livre publié à Londres en 1743 intitulé: _The history of Theodore I, king of Corsica_.... et qui contient des particularités intéressantes et très vraisemblables sur les antécédents de Théodore de Neuhoff; l'_Histoire des révolutions de Corse_, par l'abbé de Germanes (Paris, 1776); l'_Histoire de l'isle de Corse_, par Pommereul (Berne, 1779);

Istoria del regno di Corsica, par Cambiagi (1771); l'_Histoire de l'île de Corse_, éditée à Nancy en 1749 et attribuée à François-Antoine Chevrier. Le livre de Bosswel, _An account of Corsica_, paru à Londres en 1768 et traduit en italien sous le titre _Relazione della Corsica_, renferme peu de détails sur l'aventurier.

D'autres ouvrages de la même époque, sur la Corse, rapportent des faits identiques, mais qui demandent à être sérieusement contrôlés. Le nombre de ces livres, dont quelques-uns sont rédigés en forme de pamphlet, permet d'affirmer que l'aventure du baron de Neuhoff intéressa ou amusa ses contemporains. Tout en ne négligeant pas les manifestations de l'opinion publique sous leurs diverses formes, je me suis principalement attaché à rechercher la vérité parfois un peu embrouillée, en m'appuyant sur les documents d'archives. Il y a, en effet, à côté des intrigues du personnage, divers épisodes d'histoire diplomatique qu'il était intéressant de mettre au jour.

M. Antonio Battistella, dans son livre _Ritagli e scampoli_ (Voghera, 1890), a consacré une étude bien documentée sur Théodore de Neuhoff: _Re Teodoro di Corsica_. Ce travail, un peu restreint, a été fait principalement d'après des papiers des archives de Gênes. Mais cet historien n'a pas consulté tous les dossiers, d'ailleurs très nombreux, qui se trouvent à Gênes.

L'ouvrage de M. Percy Fitzgerald: _Theodore of Corsica_, m'a fourni des renseignements précieux sur les dernières années du baron de Neuhoff à Londres.

L'étude de M. Giuseppe Roberti: _Carlo-Emmanuelle III_ _e la Corsica al tempo della guerra di successione austriaca_, m'a donné d'utiles indications sur les intrigues de l'aventurier à la

cour de Sardaigne; j'ai pu compléter le tableau avec les documents des archives d'État de Turin.

Quelques notices, forcément très succinctes sur le même individu, ont paru dans diverses publications périodiques. L'article le plus récent est dû à M. Paul Gaulot (_Un Roi de Corse au XVIIIe siècle._ Supplément littéraire du _Figaro_, du 17 novembre 1906).

Quelques reproductions de gravures: portraits ou pamphlets, un fac-similé d'écriture, une planche de monnaies d'après des moulages, complètent les documents que j'ai pu recueillir sur Théodore de Neuhoff.

S. A. S. le Prince Albert Ier de Monaco a daigné accueillir cet ouvrage pour inaugurer la nouvelle _Collection de mémoires et documents publiés par Son ordre_. Je souhaiterais que cette étude ne fût pas jugée trop indigne de cet honneur. Je prie Son Altesse Sérénissime de vouloir bien agréer l'hommage de ma plus respectueuse gratitude.

Mon ami, M. Gustave Saige, le regretté conservateur des archives du Palais de Monaco, a été enlevé avant d'avoir vu l'achèvement typographique de ce livre qu'il avait présenté au Prince. M. Saige fut pour moi, non seulement un ami affectueux, mais encore un guide sûr et éclairé. C'est avec un profond serrement de cœur que je donne ici à sa mémoire pieusement conservée, le souvenir ému de ma reconnaissance.

J'ai trouvé auprès de son successeur, M. L.-H. Labande, le plus amical accueil. Il a dirigé la plus grande partie de l'impression de cet ouvrage auquel il a pris un bienveillant intérêt. Je suis

heureux de lui dire ici combien j'ai été touché de ses attentions et de ses conseils.

M. Louis Farges, chef de la section historique au Ministère des affaires étrangères, a guidé mes recherches avec une cordiale obligeance. Il a droit à ma reconnaissance et je ne saurais manquer à l'agréable devoir de la lui témoigner.

J'ai rencontré auprès de MM. les directeurs des archives d'État de Gênes et de Turin, et de leurs attachés, une complaisance qui a singulièrement facilité ma tâche. Qu'ils me permettent de leur exprimer tous mes remerciements.

THÉODORE DE NEUHOFF

ROI DE CORSE

CHAPITRE PREMIER

La Corse à l'arrivée de Théodore.--Révolutions.--Evénements de 1729.--Intervention allemande.--Le peuple corse attend un sauveur.

La famille de Neuhoff.--Les parents de Théodore.--Sa jeunesse.--A la Cour de France.--Goertz, Alberoni et Ripperda.--Théodore en Hollande et en Italie.--Sa rencontre avec les prisonniers corses.--Il accepte d'être le sauveur.--Voyage et séjour à Tunis.--Il s'embarque pour la Corse.

Le 12 mars 1736, un navire battant pavillon anglais jetait l'ancre devant Aléria, sur la côte orientale de la Corse. Un homme en descendit dans un accoutrement bizarre, qui faisait songer au

costume de mamamouchi dont M. Jourdain est affublé dans le _Bourgeois gentilhomme_.

Les informations des gazettes, les rapports que la Sérénissime République de Gênes, souveraine de la Corse, reçut de ses espions, donnèrent du mystérieux passager un signalement uniforme et exact. On variait un peu au sujet de l'habit, variantes sans importance, une question de nuance, tout au plus, et de coupe. Les uns l'habillaient «à la turque»; d'autres «à la persane»; pour un certain nombre, il était vêtu «à la franque», c'est-à-dire à la façon des chrétiens vivant dans les États du Grand Seigneur.

Le déguisement eut du succès; le mystère appela l'attention. L'homme devait être de ces gens qui s'entendent à emboucher les trompettes de la Renommée,--comme on disait alors,--à manier la réclame, dirions-nous aujourd'hui.

Les salves, dont ce turc de contrebande entoura son débarquement fait en fraude, firent résonner des échos plus lointains que ceux des maquis d'Aléria. Tout auprès, à San Pellegrino, il y avait un fort génois dont la garnison ne bougea pas.

Bastia, centre de la domination génoise, fut dans la terreur; Gênes, elle-même, trembla. La Sérénissime République crut que l'homme d'Aléria allait lui ravir la Corse.

On ne tarda pas à savoir que cet oriental était tout simplement un baron de la Westphalie, Théodore de Neuhoff.

L'histoire a conservé son nom et le souvenir de sa personnalité falote, indécise et remuante. Voltaire lui a consacré une page dans _Candide_; elle est classique: à Venise, dans une auberge,

au moment du carnaval, quelques rois en exil racontent leurs malheurs, et Théodore, le plus piteux de tous, reçoit l'aumône de Candide. L'élève de Pangloss aurait eu les meilleures raisons du monde pour secourir Neuhoff, car c'était son compatriote.

Le sarcasme de Voltaire est ce qui a le plus fait revivre le nom de Théodore, mais à la façon d'une belle caricature.

N'en déplaise au grand écrivain, il n'y avait pas là seulement matière à simple plaisanterie. Les conjonctures qui avaient permis à une pareille entreprise de se produire, pouvaient seules expliquer comment une aussi extraordinaire équipée avait pu dégénérer en un gros événement politique. Et cette observation se justifie puisque nous allons voir la diplomatie des principales puissances européennes, celles qu'intéressaient la domination de la Méditerranée et l'influence politique ou commerciale dans le Midi de l'Europe, prendre sérieusement position à propos d'un incident d'apparence si ridicule, après coup, aux yeux de Voltaire.

I

Au moment du débarquement théâtral du baron de Neuhoff sur la plage d'Aléria, la Corse subissait cette suite ininterrompue de révolutions, de conquêtes et de luttes qui, depuis des siècles, caractérisait sa destinée.

La prophétie légendaire rapportée par Giovanni della Grossa s'était réalisée:

Le vieux chroniqueur corse raconte qu'en l'an mil, lorsque le comte Arrigo, surnommé _il bel Messere_, périt assassiné avec

ses sept fils, une voix se fit entendre dans toute l'île:

«_E morto il conte Arrigo, Bel Messere,_ «_E Corsica sarà di male in peggio._

«Il est mort le comte Arrigo, le beau Messire--et la Corse ira de mal en pis[2]».

[2] Chronique de Giovanni della Grossa, publiée par la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. Traduction de M. l'abbé Letteron.--Bastia, 1888, _Histoire de la Corse_, t. I, p. 122.

La Corse, en effet, changea souvent de maîtres, mais elle ne trouva jamais la paix. Tour à tour, elle avait appartenu au Saint-Siège, à Pise, à Gênes, à la Maison de Saint-Georges, puis de nouveau à Gênes. La haine entre les deux peuples avait grandi de siècle en siècle. Les révoltes se renouvelaient; suivies de représailles implacables.

L'année 1729 marqua la recrudescence de cette hostilité, le point de cristallisation, en quelque sorte, qui devait modifier complètement l'état politique de ce petit peuple. Près de quarante ans devaient s'écouler avant que l'annexion française ne vînt fixer cet état et lui donner un commencement de paix civile. Il semblerait alors que le destin se plaise à sceller l'incorporation de la Corse à la France par la naissance de Bonaparte.

Alfieri a dit que cette époque de luttes, qui va de 1729 à 1768, était l'Iliade de la Corse. Il y a là une de ces exagérations qui sonnent faux pour quiconque étudie impartialement les événements. La discorde fut obstinée, mais, du côté des Corses, comme

du côté des Génois, on y chercherait vainement quelque grandeur.

Ce soulèvement de 1729, qui aurait dû anéantir l'un des deux peuples, ne ruina pas la Corse parce qu'elle n'avait pas de quoi être ruinée, mais il plongea l'île dans cet état de détresse où tout changement vaut mieux que ce qui existe. A ces moments, une nation appelle le sauveur, aspire à l'inconnu; elle attend le miracle. Au commencement du XVIIIe siècle, la Corse en était à cette époque d'attente messianique, comme la Judée au temps des Macchabées et la France avant les voix de Jeanne d'Arc.

Il y avait une absolue incompatibilité d'humeur entre les Corses et les Génois. La Sérénissime République était, avant tout, une vaste maison de commerce; elle ne gouvernait pas la Corse, elle l'exploitait.

Les gouverneurs que Gênes envoyait dans l'île, avec un mandat de deux ans seulement, étaient généralement des nobles ruinés, qui ne voyaient dans leurs fonctions qu'un moyen de refaire leur fortune. Il fallait agir rapidement avant l'arrivée d'un successeur pressé, lui aussi; «des ministres de rapine», dit un prêtre corse, Bonfiglio Guelfucci, dans ses mémoires.

C'est pourquoi au commencement du XVIIIe siècle, l'île était peu peuplée et tout le pays «ne présentait qu'un horrible aspect de marais, de bois et de forêts impénétrables dans les meilleurs terrains et les plus féconds.» Les insulaires ignoraient tout en fait d'art et jusqu'aux métiers les plus vulgaires et les plus utiles[3].

[3] _Mémoires du Père Bonfiglio Guelfucci de Belgodère_, publiés par la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, p. 4.--Bastia, 1882.

La république craignait de voir la Corse devenir trop puissante si elle favorisait dans l'île le développement intellectuel et le goût de l'industrie; aussi l'écrasait-elle sous sa tyrannie fiscale, la plus insupportable de toutes.

Un commissaire général qui avait les pleins pouvoirs du Sénat, des collecteurs de tailles chargés de percevoir des impôts, dont la plus grande partie n'arrivait pas dans ses caisses, enfin des barigels et des sbires pour lui faire des rapports de police, tels étaient les éléments au moyen desquels la république prétendait gouverner la Corse. L'arbitraire seul régnait. Les Génois tenaient leurs sujets pour des barbares indignes d'avoir des lois raisonnables et justes comme les autres peuples.

Sous l'administration génoise aucun travail ne fut entrepris pour le bien-être des insulaires. Des routes furent faites seulement dans l'île par les Français quand ils y vinrent[4].

[4] Pommereul, _Histoire de l'isle de Corse. Description abrégée de l'île de Corse_, t. I, p. 92.--Berne, 1779.

Les gouverneurs génois ne cherchaient pas à avoir le moindre contact avec les insulaires pour connaître leurs besoins et leurs aspirations. La citadelle de Bastia renfermait tout ce qui formait leur gouvernement, et le château, résidence du commissaire général, était lui-même enclavé dans un retranchement de la citadelle[5].

[5] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 81.

Ce triple camp retranché, au milieu duquel s'abrite le gouverneur, symbolise bien l'administration génoise en Corse, se résumant en trois mots: arbitraire, méfiance, exactions.

On peut s'étonner, avec Voltaire, de voir que les Corses n'arrivaient pas à secouer un joug qui leur était odieux. «C'était plutôt aux Corses à conquérir Pise et Gênes, qu'à Gênes et Pise de subjuguer les Corses, car ces insulaires étaient plus robustes et plus braves que leurs dominateurs; ils n'avaient rien à perdre; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis et sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute[6]».

[6] Voltaire, t. XXV. _Précis du siècle de Louis XV._--De la Corse, ch. XL, p. 452.--Ed. de 1785.

Les Corses, en effet, ne sont pas sans avoir quelques vertus; ils sont sobres et courageux, ils pratiquent l'hospitalité et ont l'amour du sol natal; mais ils ont, comme peuple, de terribles défauts. Les questions de personnalité priment chez eux les questions de principes. «Le peuple corse, écrivait Volney, ne conçoit pas l'idée abstraite d'un principe.»

Tout était--et restera longtemps--chez eux subordonné aux intérêts particuliers de quelques petites collectivités remuantes. Ils forment des clans qui se jalousent. Ce sont autant de partis politiques qui rivaliseront d'influence et en viendront souvent aux mains pour exercer quelques menues suprématies locales. De longues et sanglantes dissensions éclatent pour des causes futiles entre les familles dirigeantes. La clientèle la plus nombreuse ou la plus agissante donne la victoire, et les vaincus ne songent qu'à la revanche.

Gênes laisse faire. Au lieu d'apaiser ces querelles, elle les attise; pour mauvais et impolitiques qu'ils soient, la république a des principes et elle s'y tient.

Napoléon, en 1796, écrivait, en parlant de la république de Gênes: «Elle a plus de génie et de force que l'on ne croit.» Les Génois, en effet, ont déployé une farouche énergie lorsqu'il s'est agi, en 1746, de chasser les Autrichiens de leur territoire; mais ils ne se sont jamais donnés la peine d'établir, en Corse, un gouvernement raisonnable destiné à prévenir les révoltes, plutôt qu'à les réprimer, à protéger les insulaires contre eux-mêmes, au lieu d'entretenir les inimitiés.

La république considérait la Corse comme une province de maigre rapport, et elle était trop avare pour s'engager dans une voie civilisatrice qui lui aurait coûté très cher sans rémunération immédiate. C'est cette avarice qui la perdra ou qui, du moins, lui fera perdre la Corse.

Quels titres avait-elle à la possession de cette île? La question serait peut-être oiseuse, même aujourd'hui, où, en fait d'occupation territoriale, toute possession vaut titre. Mais les Corses contestaient ces titres avec une âpreté qui ne se contredira jamais pendant des siècles. Peut-être ici verrait-on poindre un principe chez eux, principe d'une persistance telle qu'il constituerait toute l'éthique de leurs rébellions. Ce serait, alors, l'éternel honneur des Corses d'avoir les premiers revendiqué le droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. Malheureusement leur incurable esprit de parti empêcha ce principe, qui était une belle force, de produire un résultat.

Nous voyons, en effet, les Corses s'offrir tour à tour aux États dont le crédit et l'importance en Europe paraissent devoir leur procurer le plus d'éclat et de bénéfice, mais toujours à l'instigation de quelques intérêts particuliers, pour suivre le parti qui, dans le moment, domine. Offre purement platonique, d'ailleurs, et généralement sans écho!

A la suite de la grande révolution de 1729[7], la république de Gênes, ne pouvant maîtriser ses sujets, entama des négociations auprès de l'Empereur pour avoir des secours en munitions et en soldats. Les Génois insinuèrent à Charles VI que l'Espagne et la France soutenaient les rebelles, en lui procurant l'une des vaisseaux, l'autre des troupes[8]. L'insinuation porta ses fruits. L'Empereur avait tout intérêt à fermer les portes de l'Italie aux Espagnols et aux Français. Il promit à la république les secours nécessaires pour rétablir la paix en Corse[9].

[7] Voir pour toute la période qui suit la révolution de 1729: _La Correspondance des agents de France à Gênes avec le Ministère (ann. 1730 et suiv.)_ tirée des archives du Ministère des affaires étrangères et publiée par M. l'abbé Letteron... Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. Bastia, 1902.

[8] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 169.

[9] Abbé de Germanes, _Histoire des Révolutions de Corse_.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 167.--Cambiagi, _Istoria del Regno di Corsica_, t. III, p. 30.--_Histoire des Révolutions de l'isle de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État_ (Anonyme), p. 151.--_Mémoires du Père Bonfiglio Guelfuc-

ci._--Accinelli, _Compendio delle storie di Genova_, t. II, p. 38.--Gênes, 1851.

Quelques régiments impériaux se trouvaient disponibles en Lombardie. Charles VI proposa à Gênes de lui fournir huit mille hommes de troupes. Par mesure d'économie, le Sénat n'en accepta que quatre mille[10].

[10] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 30.--_Histoire des Révolutions de l'isle de Corse_, _op. cit._, p. 151.

Ces troupes débarquèrent à Bastia le 10 août 1731, sous le commandement du général baron de Wachtendonck[11].

[11] La république payait à l'Empereur, pour ces troupes, 30,000 florins par mois et 100 écus pour chaque homme mort, disparu ou déserteur.

Les rebelles furent obligés de lever le siège de Bastia, et tous leurs dépôts, situés aux environs de la ville, furent brûlés. Les chefs de la révolte adoptèrent alors le vieux plan de campagne de Sampiero, lorsque celui-ci, deux siècles auparavant, avait entamé une lutte gigantesque contre les Génois. Ce plan consistait à ramener la guerre dans l'intérieur de l'île et à décimer le corps d'occupation par une série de combats d'embuscade à laquelle se prêtait cette région montagneuse. Les Allemands et les Génois subirent ainsi, sur différents points de l'île, des échecs, qui leur occasionnèrent des pertes considérables[12].

[12] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 31.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 177.--Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 27.

La république de Gênes dut faire des sacrifices; elle prit tout l'argent déposé dans la banque de Saint-Georges, établit des

taxes et vendit des titres de noblesse[13]. Puis elle demanda à Vienne de nouveaux secours. Ceux-ci, se montant à six mille hommes environ, débarquèrent au commencement d'avril 1732 sur les côtes de la Balagne, sous les ordres du prince Louis de Wurtemberg. Ce dernier--suivant les instructions de l'Empereur--devait employer tous les moyens de conciliation avant de combattre les insulaires; mais il se heurta à l'énergique entêtement corse. La nation ne voulait pas désarmer; les négociations échouèrent. Le prince envoya son lieutenant, le comte de Schmetaw, occuper le Nebbio avec cinq mille hommes[14].

[13] Accinelli, _op. cit._, t. II, p. 39.

[14] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 41.--Pommereul, _op cit._, t. I, p. 182.--Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 29.--De Germanes, _op. cit._

Les Corses remportèrent quelques petits succès sur les troupes allemandes, mais celles-ci, reprenant bientôt l'avantage, harcelèrent les rebelles jusque dans leurs montagnes[15]. Le prince de Wurtemberg fit alors publier un édit pour offrir aux Corses la paix reposant sur la médiation impériale et sur une amnistie générale accordée par la république[16].

[15] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 184.--De Germanes, _op. cit._

[16] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 44.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 184.--De Germanes, _op. cit._--Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 30.--D'après Cambiagi et Guelfucci, l'édit du prince de Wurtemberg porterait la date du 1er mai 1732.

Louis Giafferi et André Ceccaldi, deux des principaux parmi les chefs, se présentèrent devant le prince. Ils étaient disposés à traiter. Il fut décidé que des délégués allemands, génois et corses se réuniraient à Corte pour discuter les bases de la paix. Ce congrès, sous la présidence du prince de Wurtemberg, s'ouvrit le 8 mai 1732. Ses délibérations durèrent plusieurs jours; l'évêque d'Aleria, Mgr Mari, assistait aux séances, et, de part et d'autre, on échangea de longs discours[17]. Celui que prononça le corse Giafferi se terminait par ces belles paroles: «L'exemple des peuples de Corse doit apprendre aux souverains à ne point opprimer leurs sujets, mais à se souvenir que, partageant avec eux la qualité d'hommes mortels, ils sont originairement égaux; la distinction où le sort les a placés n'est point vaine; les souverains sont élevés au-dessus des peuples par la force des lois, mais ils doivent s'y soutenir par des sentiments de justice et d'humanité; la modération est leur plus fort appui, la tyrannie, la chose la plus contraire à leurs intérêts; et, en voulant trop étendre leur autorité, ils vont toujours à leur ruine[18]».

[17] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 45.--D'après Cambiagi, les délégués de l'Empereur étaient, outre le prince de Wurtemberg, président, le prince de Culmback, le prince de Waldeck, le baron de Wachtendonck et le comte de Ligneville; pour Gênes: Camille Doria, François Grimaldi et Paul Baptiste Rivarola; pour la Corse: Louis Giafferi, André Ceccaldi, Simon Raffaelli, Charles Alessandrini et Evariste Piccioli.

[18] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 45.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 185.--De Germanes, _op. cit._

Le discours de Giafferi, nouveau _paysan du Danube_, fit une certaine impression dans l'assemblée, sauf cependant sur les dé-

légués génois qui ne devaient pas comprendre ce langage.

Pour terminer ses travaux, le congrès élabora un traité dont l'exécution était placée sous la garantie de l'Empereur. Une chambre de justice, établie à Bastia, serait appelée à discuter et à trancher tous les différends survenant entre les Corses et les Génois. Les insulaires devaient, en outre, remettre au Sénat tous les papiers qu'ils possédaient et cachaient à Vescovato[19].

[19] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 46.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 186.--De Germanes, _op. cit._

Les travaux du congrès se terminèrent à quatre heures du matin. Un grand banquet suivit[20]. L'empereur rappela ses troupes, le prince de Wurtemberg fit une entrée triomphale à Gênes, où le Sénat lui offrit de riches présents[21]. On pouvait croire l'île désormais pacifiée, mais comme le dit Accinelli, le chroniqueur génois, «le feu de la rébellion n'était qu'enterré sous les cendres des 30 millions que la république avait dépensés[22]».

[20] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 51.

[21] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 188.--Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 51.--Accinelli, _op. cit._, t. II, p. 43.--Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 32.

[22] Accinelli, _op. cit._, t. II, p. 43.

Le Sénat tenait beaucoup à avoir les papiers des rebelles, car il espérait y trouver des documents prouvant la complicité de quelques génois dans les révolutions de l'île. Le major Gentile et le riche banquier Lanfranchi, tous deux sujets de Gênes, avaient,

en effet, des liaisons et des rapports suspects avec les rebelles[23].

[23] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 187.--De Germanes, _op. cit._

Raffaelli, à qui certains auteurs du temps donnent le titre de marquis, était le dépositaire de tous les papiers des mécontents. Il crut prudent de ne tenir aucun compte de la promesse d'amnistie générale faite par le Sénat et de mettre tout au moins sa personne en sûreté. Il disparut. Le gouverneur génois, alarmé de cette fuite à cause des papiers auxquels le Sénat tenait tant, fit immédiatement arrêter quatre des principaux chefs corses: Louis Giafferi, Jérôme Ceccaldi, Simon Aitelli et Simon Raffaelli, frère du marquis. Ils furent mis en prison à Bastia, puis transférés bientôt à Gênes et enfin à la forteresse de Savone[24].

[24] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 52.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 189.--De Germanes, _op. cit._--Le 11 octobre, d'après Cambiagi.

C'était là une violation flagrante du traité. Les généraux allemands, indignés, protestèrent, et l'Empereur fit faire des remontrances à Gênes. Mais la république n'en tint aucun compte; elle conserva ses prisonniers.

Une nouvelle sédition éclata en Corse. Les clauses du traité devenaient lettre morte. D'un côté et d'autre on discuta longuement. Les Allemands réclamaient énergiquement la mise en liberté des insulaires. Le Sénat répondait qu'il avait agi pour la sûreté de la république, en vertu d'une raison d'État supérieure à tous les principes[25].

[25] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 53.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 189.--De Germanes, _op. cit._

Les papiers des rebelles avaient été retrouvés. Il fut prouvé en outre que les quatre chefs arrêtés n'avaient en aucune manière facilité la fuite du marquis Raffaelli. Néanmoins, les malheureux restaient enfermés. Les Corses intriguaient un peu partout en faveur de leurs compatriotes victimes innocentes de la haine des Génois. Louis XV fit dire à Doria, ambassadeur de Gênes à Versailles, qu'il _désirait_ que les quatre corses fussent remis en liberté. Le prince Eugène de Savoie fit de son côté des démarches en faveur des prisonniers[26]. Enfin, le 22 avril 1733, ceux-ci furent libérés; le 8 mai, ils firent leur soumission devant le Sénat. Giafferi eut le vice-commandement de Savone avec 3600 livres de pension, mais il abandonna bientôt ces avantages et s'en vint à Livourne. Ceccaldi prit du service auprès de Don Carlos; l'abbé Aitelli se rendit à Livourne; Simon Raffaelli fut nommé par le Pape auditeur du Tribunal de Monte Citorio. Celui qui avait été la cause de l'emprisonnement de ses amis, le marquis Raffaelli, devint, par la suite, l'un des secrétaires du cabinet du grand duc de Toscane, Jean-Gaston de Médicis, avec 1200 écus de pension[27].

[26] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 53.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 189.--De Germanes, _op. cit._

[27] _Ibidem._

La république se consola difficilement de la mise en liberté des prisonniers, car elle y voyait un échec pour sa politique. Accinelli se fait l'écho de ces sentiments en lançant des insinuations peu exactes, mais d'une perfidie dans laquelle se donne libre cours la

rancune de Gênes. Il prétend que le prince de Wurtemberg aurait pris en main le parti des prisonniers parce que les Corses lui auraient donné des sommes importantes[28]. Cela n'est pas vraisemblable. Les insulaires étaient trop pauvres pour lutter à coup d'or contre leurs ennemis; jamais ils n'y songèrent. Du reste, Gênes parlera plus tard avec amertume des sommes que Wurtemberg et Wachtendonck leur a coûtées. D'un autre côté, les insulaires prétendaient que les quatre prisonniers avaient été trahis et livrés par Wurtemberg moyennant finances[29]. Il est difficile d'établir une juste appréciation au milieu de ces insinuations dictées de part et d'autre par la haine.

[28] Accinelli, _op. cit._, t. II, p. 43.

[29] Pommereul, _op. cit._ t. I, p. 192.

Quand les prisonniers corses furent mis en liberté, l'Empereur rappela Wachtendonck qui était resté dans l'île avec quelques troupes. Avant de partir (juin 1733), le général fit une proclamation dans laquelle il donnait de bonnes paroles aux insulaires.

Les dissensions qui divisaient les Corses et les Génois étaient trop profondes pour que la paix fût durable. La république d'ailleurs avait pour ses sujets une haine faite d'orgueil blessé, et, les Allemands partis, elle entendit n'exécuter qu'à son profit le traité conclu. Au commencement de 1734, les Corses se soulevèrent de nouveau. La responsabilité de cette reprise d'hostilité doit, en grande partie, retomber sur Gênes, dont les exigences et la mauvaise foi exaspérèrent les insulaires[30].

[30] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 64.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 194.--Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 55.

Cette nouvelle sédition éclata à Rostino, patrie d'Hyacinthe Paoli[31], qui prit la direction du mouvement populaire. Les anciens chefs, notamment Giafferi, étaient revenus en Corse. Leur présence attisa la révolte. Les insulaires, préférant se mettre sous la domination d'un état quelconque plutôt que de rester sous le joug de Gênes, se tournèrent vers l'Espagne. Ils envoyèrent à Madrid le chanoine Orticoni, homme intelligent, habile diplomate, pour offrir la souveraineté de l'île à la couronne espagnole. Philippe V, jugeant que les Corses, sujets de la république de Gênes, n'avaient pas le droit de disposer d'eux-mêmes, rejeta, sans même les discuter, les propositions d'Orticoni. Voyant qu'aucune puissance terrestre ne voulaient d'eux, les Corses finirent par se donner à la Sainte Vierge. Les principaux de la nation, réunis en assemblée générale, le 30 janvier 1735, instituèrent de nouvelles lois sous ce titre: _Nouvelles lois du Royaume et République de Corse_.

[31] Père du fameux Pascal Paoli.

L'assemblée, en premier lieu, proclama «l'Immaculée Conception de la vierge Marie», protectrice du royaume, et décréta que son image serait peinte sur les armes et sur les drapeaux de la nation. Puis elle abolit tout ce qui pouvait rester du gouvernement génois, dont les lois et les statuts devaient être brûlés publiquement. Elle institua une administration nationale et une diète composée des députés de chaque ville et de chaque village. André Ceccaldi, Hyacinthe Paoli et Louis Giafferi étaient nommés _Primats_ de la nouvelle république avec le titre d'Altesse Royale. La Diète recevait la Sérénité. Les emplois subalternes donneraient les titres d'Excellence et d'Illustrissime[32].

[32] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 71, _Histoire des Révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État_, p. 177.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 197.--De Germanes, _op. cit._

Et cette assemblée de farouches libertaires décréta la peine de mort contre quiconque oserait tourner ces titres en dérision[33].

[33] _Ibidem._

Mais cette constitution ne pouvait qu'accroître l'anarchie. Il fallait à la Corse un sauveur. Le pays était dans les conditions voulues pour accueillir ce sauveur, quel qu'il fut; malheureusement il était impossible qu'il sortit de son sein. Aucun des chefs n'avait assez d'autorité pour organiser un mouvement général qui eût définitivement chassé les Génois. Chacun d'eux avait son clan et sa clientèle. Il était difficile à l'un des chefs d'imposer aux autres la prépondérance de son parti sans éveiller des jalousies, qui dans ce malheureux pays, dégénéraient toujours en luttes armées. Le sauveur ne pouvait donc venir que du dehors.

Il se présenta aux quatre corses qui sortaient des prisons génoises sous les traits d'un milord anglais. Ce milord était en réalité un baron allemand, Théodore de Neuhoff.

Il faut maintenant examiner les antécédents de ce gentilhomme qui allait jouer un rôle dans l'histoire du peuple corse.

II

A la fin du XVIIe siècle, on voyait encore, en Westphalie, de ces barons Thunder-ten-Trunck et de ces hobereaux grotesques dont parle Taine[34]. Pauvres, pleines d'orgueil, attachées à leurs préjugés de caste, ces familles de barons vivaient dans leurs gentilhommières qui conservaient, bien amoindri pourtant, l'aspect des burgs de la vieille Allemagne. Elles se mariaient entre elles pour garder intacte la pureté de leur sang féodal, et leurs fils s'en allaient guerroyer à la solde des princes étrangers.

[34] _Les Origines de la France contemporaine. L'Ancien Régime_, t. I, p. 189.

Telle était la famille des barons de Neuhoff: des gens d'ancienne souche, très infatués de leur noblesse, sans doute, mais, à coup sûr, sans fortune patrimoniale.

Cette fierté d'un côté, cette pauvreté de l'autre, contribuèrent à les pousser aux aventures. Déjà avec Antoine de Neuhoff, le père de Théodore, nous voyons se manifester ces tendances de chevaliers errants. Dans Théodore, il y a du Don Quichotte avec trop d'ambition dans le rêve.

Le fief des barons de Neuhoff, au XVIIe siècle, semble avoir été une terre d'assez mince importance, située dans le comté de Marck en Westphalie[35].

[35] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 81.--Pommereul, _op. cit._, t. I. p. 202.--_Histoire des Révolutions de l'île de Corse_, _op. cit._, p. 207. Édit de la République de Gênes contre le baron de Neuhoff, communiqué par Campredon, ministre de France à

Gênes. Correspondance de Gênes, vol. 97, archives du Ministère des affaires étrangères.

Antoine de Neuhoff, jeune homme aux manières avenantes, beau cavalier, mais sans fortune comme tous les siens, était capitaine aux gardes du corps de l'évêque de Munster. Son père avait commandé un régiment sous Bernard de Galen[36], ce farouche prélat, véritable «soudard mitré[37]».

[36] Gregorovius, _Corsica_, traduction de M. P. Lucciana, t. II, p. 322. Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse.--Bastia, 1888-1884.

[37] Pierre de Ségur, _Gens d'autrefois_, p. 4.

Les préjugés féodaux, à partir de cet héritier, furent moins forts. Antoine ne tarda pas à s'en défaire. Il quitta le service militaire de l'évêque de Munster et chercha à redorer son blason par un mariage avantageux; il n'arriva qu'à se mésallier sans profit. Le drapier de Viseu, en Liégeois, dont il épousa la fille, mourut un an après le mariage, ne laissant que onze mille florins.

La famille d'Antoine ne voulut plus le revoir. Il quitta l'Allemagne avec sa femme[38].

[38] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 202. _Histoire des Révolutions de l'île de Corse_, _op. cit._, p. 207.

S'il fallait chercher dans les lois encore obscures de l'atavisme moral l'explication des mobiles qui font agir un être humain, nous verrions Théodore soumis à une double influence dont les courants mal équilibrés contrarièrent perpétuellement sa destinée. De sa mère, Amélie, la fille du vieux drapier liégeois, il tenait cet esprit fertile en ressources commerciales qui lui permit d'in-

téresser à son crédit des juifs et des traitants hollandais; par le sang des routiers allemands qui coulait dans ses veines, il fut poussé à l'audacieuse entreprise qui, un moment, alarma Gênes et surprit l'Europe.

Antoine de Neuhoff, qui était venu s'établir dans les environs de Metz, mourut obscurément en 1695. Il laissait deux enfants: Elisabeth qui épousa le comte de Trévoux, et Théodore-Etienne, le héros d'Aléria. La veuve d'Antoine se remaria à un commis des douanes à Metz, nommé Marneau. Une fille naquit de ce mariage. Elle épousa dans la suite Gomé Delagrange, conseiller au Parlement de Metz[39].

[39] Marneau à M. le C..., Metz, 23 avril 1736.--Lettre communiquée par Sorba, ministre de Gênes à Paris. (_Francia_, mazzo 45, anni 1734-37). Archives d'État à Gênes, archives secrètes.

Théodore Etienne, baron de Neuhoff, naquit à Cologne, dans la nuit du 24 au 25 août 1694[40], quelques mois seulement avant la mort de son père.

[40] Quelques biographes le font naître à Metz et varient au sujet de la date de sa naissance. J'ai eu la bonne fortune de trouver dans le _Mercure historique et politique de Hollande_ la reproduction d'une pièce émanée du baron de Neuhoff et publiée à Cologne en 1740. Elle contrÉdit des faits acceptés par les biographes du personnage, mais il y a tout lieu de croire à la sincérité du baron de Neuhoff. Ce ne sont plus des pièces destinées à éblouir de promesses fallacieuses et de titres ronflants quelques montagnards crédules. Le baron est revenu dans le pays qui fut le berceau de sa famille: il y avait des parents et des alliés. C'était le dernier endroit du monde où il eut pu sciemment raconter sur

ses origines des choses erronées. Là, plus qu'ailleurs, la contradiction était facile. Elle n'a pas, que je sache, été présentée. J'ai donc accepté le lieu de naissance et la date portés dans le document publié dans le _Mercure historique et politique de Hollande_. Le jour de sa naissance est, au surplus, indiqué par Théodore lui-même dans le post-scriptum d'une lettre autographe adressée le 25 août 1748 à la religieuse Fonseça à Rome. Cette lettre, interceptée par les Génois, se trouve dans les archives d'État à Gênes. _Ribellione di Corsica_, filza 14/3102.

Un parent de Westphalie, le baron Drost, prit soin de la première enfance de Théodore[41]. A dix ans, il entra chez les jésuites de Munster. Un trop enthousiaste biographe[42] affirme qu'il fut un élève intelligent et studieux, faisant ses délices de la lecture de Plutarque. Il ne devait que de très loin en imiter les héros!

[41] Lettre de Théodore au baron de Drost, de Corse, le 18 mars 1736, publiée notamment par Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 83, et dans l'_Histoire des Révolutions de l'île de Corse_, _op. cit._, p. 202.

[42] Varnhagen, _Théodore Ier, roi de Corse_, traduit de l'allemand par M. Pierre Farinole. Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, p. 3. Bastia, 1894.

Théodore serait resté pendant six ans chez les jésuites de Munster. Au collège, il s'était lié--dit-on--avec un jeune homme issu, comme lui, d'une famille westphalienne. Neuhoff et son camarade auraient alors été mis en pension à Cologne chez un professeur pour achever leurs études. On a publié une lettre du com-

pagnon de Théodore, qui donne ces détails, et qui raconte un épisode tragique après lequel Neuhoff dût s'enfuir[43].

[43] Cette lettre a été publiée par Gregorovius dans _Corsica_, t. II, p. 321. Traduction de M. P. Lucciana. Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 2 vol., Bastia, 1883-1884. Gregorovius affirme avoir tiré cette lettre, du compagnon de Théodore à un de ses amis en Hollande, d'un petit livre allemand imprimé à Francfort en 1736 et intitulé: _Sur la vie et les gestes du baron Théodore de Neuhoff et sur la République de Gênes par lui offensée. Relation de Giovanni de San Fiorenzo_.

Le professeur avait une femme et deux filles jolies et sages. L'aînée se nommait Marianne. C'était un de ces paisibles intérieurs allemands, aux mœurs familiales, où la vie s'écoulait monotone, coupée par des récréations honnêtes, quelques promenades au jardin, des lectures permises et sans doute un peu de sentiment.

Cette existence patriarcale dura deux ans; elle fut troublée par l'arrivée d'un gentilhomme titré et riche. Il se mit à faire une cour assidue à Marianne. Théodore était lui-même amoureux de cette jeune personne, mais il soupirait en silence. Les assiduités du comte exaspèrent Neuhoff. Bien qu'il n'eût jamais déclaré sa flamme et que sa position ne lui permît pas de rivaliser avec le seigneur, il n'en ressentit pas moins une violente jalousie. Un soir, après une fête de famille, pour l'anniversaire de Marianne, Théodore provoqua le comte et le tua. Au milieu du trouble, causé par ce drame, Neuhoff s'était enfui «par une porte de derrière». Ce sera son habitude.

Mais il n'est guère possible d'ajouter foi à cette sombre histoire d'amour. Théodore devait avoir alors dix-huit ans, puisqu'au dire de son compagnon il aurait été mis chez les jésuites de Munster à dix ans, qu'il y serait resté six ans, et qu'il aurait séjourné deux ans chez le professeur de Cologne. Or, à l'âge de quinze ans, en 1709, Théodore se trouvait à Versailles parmi les pages de Madame, duchesse d'Orléans[44]. La preuve est formelle; c'est bien du futur héros de Corse dont il s'agit. Les détails que la princesse donne sur lui dans sa correspondance ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

[44] Princesse palatine, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, mère du Régent.

«.....Je vous remercie bien des gazettes. Elles me divertissent fort, et quand je les ai lues, je les donne à deux pages allemands que j'ai, un Neuhoff et un Keversberg, pour qu'ils conservent l'habitude de l'allemand et n'oublient pas leur langue.....»

Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans. Traduction et notes par Ernest Jaeglé. 3 vol., Paris, 1890, t. II, p. 96.

Neuhoff est également porté sur l'_État de la France_, parmi les pages de la princesse.

D'après Madame, le jeune Théodore avait une tournure agréable, une jolie figure et l'esprit éveillé. Il savait «causer»[45]. Il fut vite initié à la vie et aux intrigues de la cour. Il acquit une grande souplesse et de la rouerie; le mot est de l'époque. La princesse n'eut qu'à se louer du service de son page[46]. Sans doute elle regrettait de trouver chez lui la trace des qualités françaises plutôt que ces grosses vertus germaniques, qu'elle mettait au-dessus de tout, comme elle eut donné toutes les «délicatesses» de

la cuisine française, pour une bonne soupe au lard ou une choucroute largement garnie. Très allemande, elle s'efforçait d'inculquer à Neuhoff des goûts allemands. Mais le petit page prit surtout ce qu'il y avait de mauvais à la cour. La farouche vertu de Madame ne lui laissa aucune empreinte.

[45] _Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans._ _Op. cit._, t. III, p. 85.

[46] _Ibidem._

Quand Neuhoff fut en âge de servir, il vint en Bavière[47] où, sur la recommandation de la princesse, l'Electeur lui donna une bonne compagnie. Mais Théodore était joueur; sa passion l'entraîna à commettre des indélicatesses; il contracta des dettes et fit son apprentissage dans l'art de ne pas les payer. Il devint «un coquin, un _excrocq_». Deux chevaliers de Malte lui prêtèrent un jour de l'argent; pour les tranquilliser, Théodore leur dit: «J'ai encore un oncle et une tante chez Madame. Mon oncle, c'est M. de Wendt[48], et ma tante, Mme de Rathsamhausen[49]; je vais vous donner une lettre pour l'un et l'autre; ils vous payeront immédiatement.»

[47] Marneau, le second mari de la mère de Théodore, prétend que son beau-fils aurait servi dans les régiments de Navarre et de Courcillon avant de prendre du service en Bavière. (Marneau à M. le C..., Metz, le 26 avril 1736. _Loc. cit._, Archives d'État à Gênes. Archives secrètes). Mais il faut s'en tenir à l'assertion de Madame, puisque c'est elle-même qui recommanda, à l'Electeur de Bavière, son page Neuhoff.

[48] Ecuyer de la duchesse d'Orléans.

[49] Léonore de Rathsamhausen était une amie d'enfance de la princesse. Elle faisait chaque année de longs séjours auprès d'elle.

Il leur remit, en effet, des plis cachetés; les chevaliers arrivèrent à Versailles et présentèrent à M. de Wendt et à Mme de Rathsamhausen les lettres de leur neveu Neuhoff. «Nous connaissons fort bien Neuhoff, répondirent-ils; il a été page de Madame, mais il n'est pas notre parent.» On ouvrit les paquets: ils ne contenaient que du papier blanc. Les deux chevaliers étaient volés; ils s'adressèrent à Madame: «Cet homme, dit-elle, n'est plus à mon service. Faites en ce que vous voudrez.....[50]».

[50] _Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans._ _Op. cit._, t. III, p. 85.

Harcelé par ses créanciers, Théodore quitta la Bavière et vint à Paris auprès de son beau-frère et de sa sœur, le comte et la comtesse de Trévoux. Ses parents voulurent lui faire de la morale; mais le «gentil enfant», prenant fort mal la chose, «tenta d'assassiner» son beau-frère. Sur le point d'être arrêté, il s'enfuit et gagna l'Angleterre[51].

[51] _Ibidem._

Il y a lieu de croire, quoiqu'en dise Madame, que cette tentative de meurtre ne fut pas bien caractérisée. Elle n'empêchera pas Neuhoff de revenir plus tard à Paris où personne ne songera à l'inquiéter; il sera même reçu chez Trévoux.

Le séjour de Théodore, en Angleterre, reste mystérieux. Madame a reproché à son ancien page d'avoir épousé une jeune anglaise éprise de lui, alors qu'il s'était déjà marié en Bavière[52].

[52] _Ibidem._--J'ignore sur quoi est basé ce nouveau réquisitoire de la Palatine. Si le baron de Neuhoff a contracté plusieurs mariages au cours de son aventureuse existence, il n'en a jamais avoué qu'un: celui avec lady Sarsfield qu'il épousa en Espagne quelques années plus tard.

Cette éclipse ne fut pas de longue durée. On retrouve bientôt après l'ingénieux baron mêlé à la conspiration de Goertz et Gyllenborg.

La Suède avait un roi qui ne s'occupait que de guerre et un ministre qui ne faisait que de la politique. On aurait pu s'attendre à voir le petit-fils du compagnon de Bernard de Galen servir Charles XII. Il préféra se mettre sous les ordres de Goertz qui avait rêvé d'être Richelieu et qui finit comme Cinq-Mars.

Quel fut exactement le rôle de Théodore auprès du ministre suédois?

En réalité, rien de bien défini. Au service de Goertz, comme après en Espagne, comme aussi plus tard dans sa grande aventure de Corse, Neuhoff fut un courtier marron de la politique internationale, un de ces agents secrets qu'on emploie, qu'on paye, mais qu'on désavoue et qu'on remercie quand ils sont brûlés. Ce rôle convenait bien à ce baron allemand intrigant et besogneux, qui, à l'obstination massive de ceux de sa race, mêlait les grâces persuasives, les manières insinuantes, tout le raffinement vicieux d'un page de Versailles, devenu un _roué_ de la Régence.

On trouve quelques détails sur cette partie de sa vie dans un livre publié à Londres en 1743[53], à l'époque où Théodore, réfugié en Toscane, était presque ouvertement un agent de l'Angleterre. Cet ouvrage, écrit dans le but de favoriser les intrigues de

Théodore, à ce moment-là, m'a paru être plus sérieusement documenté sur les antécédents politiques de Neuhoff que ses biographes du XIXe siècle, trop pressés de s'en rapporter aux mémoires du colonel Frédéric, un faussaire avéré.

[53] _The history of Theodore I, King of Corsica, containing genuine and impartial memoirs of his private life and adventures in France, Spain, Holland, England, etc. The rise and consequence of the troubles in Corsica, and the resolution of its inhabitants to shake off the government of the Genoese. The interposition of the Imperialists and French in favour of the Republic and the causes of their quitting the Island and also the true spring of this last revolution, and the motives of King Theodore's present expédition._--Londres, 1743.

D'après l'auteur du livre de 1743, le baron, avant de quitter Paris, poursuivi par l'anathème de Madame, aurait rendu à certains ministres étrangers des services importants que ceux-ci lui payaient; même, il ne serait pas impossible qu'il fut, dès cette époque, entré en rapport avec Goertz, qui se trouvait à Paris au commencement de 1717[54].

[54] Gabriel Syveton, _L'erreur de Goertz_. Revue d'histoire diplomatique, 1896, no 2, p. 244.

Quand il fut obligé de quitter la France, Neuhoff, d'après le livre anglais, n'aurait eu d'autres ressources que dans les intrigues auxquelles il fut mêlé. Goertz, alors ministre du roi de Suède en Hollande, avait été arrêté à Arnheim, sur la demande du roi d'Angleterre. Les Anglais accusaient Goertz de conspirer avec les jacobites afin d'amener une révolution en Angleterre. Le comte de Gyllenborg, ministre de Suède à Londres, fut arrêté en

même temps. Le duc d'Orléans obtint, par ses démarches, la mise en liberté des ministres suédois[55]. Le Régent affectait de ne pas croire à ce complot; il persuada à Georges Ier que le roi de Suède n'y avait pris aucune part. En réalité, la présence de Goertz, en Hollande, était motivée par une négociation délicate; il s'agissait de traiter avec le tzar Pierre Ier, qui se trouvait dans les Pays-Bas, d'une paix séparée entre la Suède et la Russie. Le baron de Neuhoff aurait été chargé de porter à Goertz des dépêches relatives à cette négociation[56]. Malgré sa jeunesse,--il avait alors 24 ans--Théodore remplit si bien sa mission et sut se rendre si agréable au ministre, que celui-ci le prit pour secrétaire et bientôt après pour son «principal confident[57]».

[55] Goertz et Gyllenborg restèrent emprisonnés pendant cinq mois.

[56] Ces négociations aboutirent au congrès d'Aland. L'auteur du livre, publié à Londres en 1743, ne dit pas par qui Neuhoff fut chargé de porter des dépêches à Goertz après son emprisonnement. Comme cette mission coïncide avec son départ de France, il est à peu près certain que Théodore porta à Gyllenborg, en Angleterre, et à Goertz, en Hollande, les dépêches du comte Erik Sparre, ministre de Charles XII, en France.

[57] _The history of Theodore I, King of Corsica. Op. cit._

Dans les derniers mois de 1718, Goertz envoya Neuhoff en mission auprès d'Alberoni. A peine avait-il entamé les négociations que le roi de Suède mourut[58]. Bientôt après, Goertz était décapité[59]. Théodore se «trouva donc sans ressources dans un pays dont il ignorait la langue, et privé de l'appui de la maison

d'Orléans, puisqu'il était entré dans des plans qui portaient préjudice aux intérêts de cette famille[60]».

[58] Le 30 novembre 1718.

[59] Le 2 mars 1719.

[60] _The history of Theodore I, King of Corsica. Op. cit._

Cependant Théodore devait encore surnager après ce nouveau naufrage.

La Cour d'Espagne, remplie d'intrigues d'antichambre, avec une dynastie nouvelle et étrangère qu'entourait une foule d'aventuriers cosmopolites, constituait bien le milieu voulu pour l'ambition inquiète et peu scrupuleuse du petit baron de Westphalie. Ripperda, qui, plus tard, devait devenir premier ministre, commençait à jouir d'une grande faveur à l'Escurial. Fidèle à ses ondoyants principes, l'intrigant habile qu'était Neuhoff ne manqua pas d'aller lui faire sa cour. Ils se plurent. Ripperda, dit-on, lui fit obtenir le grade de colonel avec une pension de six cents pistoles[61].

[61] Percy Fitzgerald, _King Theodore of Corsica_, p. 28.--_Histoire des Révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État_, p. 206.

Mais Neuhoff n'avait pas renoncé à ses goûts dispendieux. Il était souvent gêné, et Alberoni dut, à plusieurs reprises, lui venir en aide. La fortune cependant lui sourit encore. Sur les conseils de Ripperda et grâce à son appui, il épousa une des demoiselles d'honneur de la reine d'Espagne, lady Sarsfield, fille de lord Kilmallock, jacobite réfugié à Madrid, parent du duc d'Ormond[62].

[62] _Histoire des révolutions de l'île de Corse._ _Op. cit._, p. 208.--Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 203.--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 28.

Ce mariage, qui aurait dû fixer Théodore, paraît avoir été une déception pour lui. Il fut quelque chose de plus pour sa femme. Lady Sarsfield était laide et vaniteuse; l'ancien page de Madame était volage, et milady n'avait rien de ce qu'il fallait pour retenir l'humeur inconstante de son mari. Cela fit un déplorable ménage.

Rostini, dans ses _Mémoires_, dit ceci: «Théodore épousa, dit-on, une parente du duc de Sales actuel, alors marquis de Monte Allegro.»

Or, en 1738, nous verrons le ministre du roi de Naples, le marquis de Montalègre, accorder, à Théodore, sa protection d'une façon absolue, surtout lors d'un incident touchant des vaisseaux hollandais affretés par le baron. La protection qu'exerça à ce moment Montalègre vis-à-vis de Théodore, est d'autant plus extraordinaire que le bon droit n'était certes pas du côté de l'aventurier.--Les dépêches diplomatiques de Montalègre, en 1738, sont, la plupart du temps, signées: _El marques de Salas_.

Alberoni était tombé du pouvoir, méprisé de l'Europe entière. Neuhoff perdait en lui un protecteur puissant. Ripperda, cependant, lui restait; mais Théodore, qui ne pouvait s'astreindre à un genre de vie en rapport avec ses moyens, eut encore des besoins d'argent qui le perdirent.

On raconte que Ripperda lui ayant confié des sommes importantes pour le règlement de fournitures militaires, il les détourna pour ses dépenses personnelles[63].

[63] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 29.

Quoiqu'il en soit, Neuhoff, à cette époque, quitta l'Espagne subrepticement, abandonnant sa femme, grosse alors. La baronne mourut à Paris en 1724, ainsi que sa fille née de ce mariage[64].

[64] _Mercure historique et politique de Hollande_, avril 1740. Généalogie publiée à Cologne par Théodore de Neuhoff.

L'aventurier avait profité du séjour de sa femme à l'Escurial avec la cour, pour quitter Madrid la nuit, en emportant tous ses bijoux. Il s'embarqua à Carthagène pour la France, et bientôt il arriva à Paris[65].

[65] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 29--_Histoire des révolutions de l'île de Corse._ _Op. cit._, p. 209.

A la chute d'Alberoni, Théodore, ne sachant que devenir, avait écrit à la duchesse d'Orléans, pour la prier de le reprendre à son service. Madame ne répondit pas; mais à peine débarqué à Paris, l'aventurier sollicita de nouveau son ancienne protectrice. Celle-ci lui fit défendre de se présenter devant elle. La princesse, un jour, se rendait aux Carmélites; son carrosse croisa une voiture dans laquelle se trouvait Théodore. Madame s'écria: «Voilà cet honnête garçon de Neuhoff!» Il entendit l'apostrophe, baissa les yeux et pâlit[66].

[66] _Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans._ _Op. cit._, t. III, p. 86.

Paris était alors en pleine fièvre de spéculation. Law faisait merveille avec son _Système_.

La fureur de l'agiotage avait pénétré dans toutes les classes de la société. Il y avait là de quoi tenter l'esprit aventureux de Neuhoff, toujours harcelé par les besoins d'argent; mais il est peu probable, comme certains l'ont prétendu, que Théodore soit entré en relations directes avec Law. L'Ecossais d'origine obscure, devenu le grand financier, dispensateur des deniers de l'État et de la fortune publique en France, dont l'antichambre était encombrée de ducs, dont la femme parlait toilette avec les princesses, dont le fils, qu'on appelait le _Chevalier Système_[67], fréquentait la jeunesse dorée de la cour, n'avait pas le temps de se commettre avec le baron westphalien. Les aventuriers, quand ils sont _arrivés_, dédaignent leurs semblables. Que Théodore ait spéculé, comme tout le monde, à l'époque, c'est très probable, mais non pas avec Law lui-même, alors à l'apogée de sa puissance. Peut-être, en intrigant habile, sût-il se faufiler dans l'entourage du financier. Madame rapporte, en effet, que la rumeur publique accusait son ancien page d'avoir pris un million au frère de Law[68].

[67] _Journal et Mémoires de Mathieu Marais_, publié par M. de Lescure, 4 vol. Paris, 1864, t. I, p. 264.

[68] _Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans._ _Op. cit._, t. III, p. 86.

Le livre anglais, que j'ai déjà cité, dit qu'il eût à Paris plusieurs aventures étranges. Il avait rompu avec la plupart de ses anciens amis qui le connaissaient trop, mais il parvint à entrer en rapports avec quelques personnes de distinction qui le connaissaient moins. Ses relations avec Alberoni et Ripperda, les ennemis de la famille d'Orléans, lui fermaient les portes de la cour. Il ne s'attarda pas à rentrer en grâce auprès de Madame, qui, du reste, l'avait

rejeté de la façon la plus formelle. Il aima mieux devenir un courtier marron de la diplomatie. C'était un emploi qui lui convenait à merveille. La délicatesse ne l'embarrassait pas; aucun principe ne le gênait; il n'avait qu'un but: se procurer de l'argent.

Le baron qui, de bonne heure, avait été à l'école des Goertz, des Alberoni et des Ripperda, trouva le moyen de donner à quelques ministres étrangers des renseignements qui lui furent très bien payés. Il entra également en correspondance avec des diplomates du dehors. Sans lui créer une position définie, ni surtout avouable, ces manœuvres lui fournirent les moyens de subvenir à ses besoins toujours fort grands. Mais ces choses-là ne peuvent pas durer; on se lasse vite d'un agent louche. Théodore savait que tout ce qu'il faisait pouvait le mener en prison, et l'ombre de la Bastille le hantait. Il résolut donc de quitter Paris, et, d'après le livre anglais, il serait parti deux jours seulement avant que ses intrigues ne fussent découvertes. Il aurait gagné la Hollande en emportant divers secrets surpris dans les antichambres diplomatiques qu'il fréquentait, entr'autres toute la trame d'une mystérieuse négociation engagée à Turin et dont il comptait se servir auprès de la cour impériale pour en tirer profit[69].

[69] _The history of Theodore I, King of Corsica. Op. cit._

Madame, qui avait l'âme d'un greffier, donne une autre version du départ de Théodore; les motifs en sont encore moins honorables. Neuhoff, dans un moment de détresse, ne sachant que devenir, aurait fait un sérieux retour sur lui-même. Désirant rentrer en grâce auprès de sa famille, il confessa ses erreurs passées et promit de mener, à l'avenir, une vie régulière, plus conforme à son rang de gentilhomme. Durant un certain temps, il se condui-

sit bien. Il était reçu chez sa sœur[70]. Un lieutenant-colonel du régiment de La Marck, beau-frère de la comtesse d'Appremont, rencontra plusieurs fois Théodore à dîner chez Mme de Trévoux[71].

[71] Lettre à la comtesse d'Appremont, communiquée au Sérénissime Collège, par J.-B. de Mari. Turin, le 27 juin 1736. _Ribellioni de' Corsi_, filza 14/3012. Archives d'État à Gênes, archives secrètes.--Cette lettre a été publiée par M. Antonio Battistella, _Re Teodoro di Corsica. Ritagli e scampoli._ Voghera, 1890, p. 167.

[70] _Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans._ Édit. Brunet, t. II, p. 278.

Varnhagen, le trop partial biographe de Théodore, dit que Mme de Trévoux aida son frère, avec l'aide de «l'ambassadeur suédois, le comte de La Marck». Il y a là une erreur évidente. Tout le monde sait, en effet, que le comte de La Marck n'était pas le représentant du roi de Suède en France, mais bien le ministre de France en Suède.

Un jour, Théodore déclare qu'il a reçu des lettres lui annonçant que sa femme, quittant l'Espagne, était en route pour Paris. Il lui paraît convenable d'aller à sa rencontre. Sous ce prétexte, il part pendant la nuit. «Le matin, on découvre qu'il a tout enlevé à sa sœur et à son beau-frère. Il leur a pris deux cent mille livres. Personne ne sait de quel coté il a passé. Sa sœur, Mme de Trévoux, est désespérée[72].»

[72] _Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans_, édition Brunet, t. II, p. 279.

Je n'ai pu trouver nulle part la confirmation de ce vol.

Quoiqu'il en soit, il est certain que Théodore quitta Paris vers le milieu de 1720, et arriva en Hollande. A La Haye, il se serait rendu auprès du ministre impérial. Il lui remit un pli en le priant de le faire tenir d'une façon sûre au comte de Zinzendorf, chancelier de Charles VI. Les explications qu'il donna à l'ambassadeur autrichien furent sans doute très explicites, car la réponse de Vienne ne se fit pas attendre. Elle consistait en une lettre de change de cinq mille florins. Les renseignements dérobés à Paris, au sujet de la mystérieuse négociation entamée à Turin, auraient été reconnus exacts à Vienne et seraient arrivés dans un moment opportun: d'où la récompense immédiate[73]. Théodore était, ce qu'on pourrait appeler, un crocheteur de la diplomatie.

[73] _The history of Theodore I, King of Corsica._ Op. cit.

Puis il se serait mis en rapport avec un personnage, de passage en Hollande, et qui allait à Londres représenter une petite cour allemande. Ce personnage passait pour un très habile homme, mais Théodore était plus fin encore. Il ne tarda pas à reconnaître que les capacités qu'on prêtait au diplomate étaient toutes en façade. Se sentant plus apte à remplir les fonctions destinées au ministre allemand, Neuhoff aurait tenté de le supplanter en allant lui-même à Londres; mais ses manœuvres furent découvertes, et l'homme qu'il cherchait à léser partit pour l'Angleterre après avoir raconté son histoire partout, ce qui fit du tort à Théodore. Personne ne voulut plus l'employer.

La misère vint alors. L'argent fondait entre ses mains; partout il avait des créanciers.

En attendant un emploi, il apprit l'anglais. L'historien anonyme nous dit que «jamais, sauf M. de Voltaire, aucun étranger n'arriva aussi bien ni aussi vite à comprendre l'anglais». Mais, malgré toute son intelligence, il était à bout de ressource et de crédit. Pour se procurer le pain quotidien, il se fit virtuose, chimiste, «_connoisseur en painture_». Ces diverses tentatives ne furent pas couronnées de succès. Ni la musique, ni les sciences, ni la critique d'art ne lui donnèrent les moyens de subvenir à ses besoins[74]. Bien des hommes, avant de trouver leur voie, se sont essayés dans les différentes branches de l'activité humaine: professions, métiers ou arts. Je ne crois pas qu'il s'en soit jamais trouvé un seul qui ait poussé ces essais plus loin que Théodore, puisqu'il devait aller jusqu'à la royauté, métier qui d'ailleurs ne lui donna pas de quoi vivre.

[74] _The history of Theodore I, King of Corsica._ Op. cit.

Si à Paris la Bastille troublait son sommeil, en Hollande il voyait se dresser devant lui la prison pour dettes. La diplomatie lui fournit de nouveau quelques ressources ou tout au moins lui permit de fuir ses créanciers. Un personnage, établi dans les Pays-Bas, cherchait pour le compte de l'Empereur un homme retors et habile, capable d'accomplir une mission secrète en Italie. Il s'agissait de découvrir les intrigues que, disait-on, la France et l'Espagne entretenaient dans la péninsule. Le personnage trouva son homme en Théodore. Celui-ci partit. Il s'embarqua dans l'île de Voorne, et deux ou trois mois après on le vit parcourant l'Italie[75].

[75] _Ibidem._

Ce pays, partagé en petits États, livré à toutes les convoitises étrangères, neuf pour lui, ouvrait un vaste champ à son ambition mal équilibrée. Que fit-il réellement en Italie? La question est difficile à résoudre. La renommée ne l'avait pas atteint encore et les certitudes manquent sur cette période de sa vie. La mission dont il aurait été chargé était sans doute peu importante, mais, pendant son séjour en Italie, Théodore allait faire des relations qui devaient avoir une singulière influence sur sa destinée.

On vit Neuhoff à Rome et on sut plus tard qu'il s'y faisait appeler le baron Etienne Romberg[76]. Dans cette ville, il fit la connaissance des dames Fonseca, religieuses au couvent des Saints Dominique et Sixte, qui eurent toujours une foi aveugle dans l'aventurier et qui devaient le soutenir avec le plus touchant dévouement dans l'adversité. Il connut aussi à Rome un marquis, un comte, un docteur ès-lois, un simple drapier, toujours en quête de nouvelles protections ou à l'affût de dupes faciles. Son imagination, jamais à court, le poussa à se lier avec un moine qui cherchait le secret de la pierre philosophale[77].

[76] _Mémoires historiques, militaires et politiques sur les principaux événements arrivés dans l'isle et royaume de Corse depuis le commencement de l'année 1738 jusque à la fin de l'année 1741_, par Jaussin, ancien apothicaire major des camps et armées de S. M. très chrétienne, t. I, p. 296.--Lausanne, 1758.

[77] _Ibidem._

C'était un de ces moines errants, comme il y en avait beaucoup en Italie. Ces religieux, rejetés d'un couvent, réfugiés dans un autre qui ne les gardait pas, vagabonds allant de cloître en auberge, étaient de tristes hères qui formaient ce que l'on pourrait

appeler la bohême de l'église. Beaucoup étaient des détraqués tombés dans la magie noire, le grand œuvre et l'escroquerie.

Mais Théodore était l'homme des résultats positifs, tangibles et immédiats. Il avait bien pu s'en aller, le soir, dans les ruelles sombres, enveloppé d'un long manteau, retrouver son moine alchimiste. Tous deux, penchés sur les fourneaux mal éclairés d'une cire jaune, ils avaient pu épier le mystérieux travail de l'athanor et des cornues, au milieu de vieux grimoires à demi-rongés par les rats et couverts de fils d'araignée. Mais, comme la transmutation était lente, l'impatient baron se lassa. Il dit adieu au moine alchimiste et à la pierre philosophale et courut à Florence, toujours inquiet, furetant, combinant.

En 1727, Théodore se trouvait de nouveau à Paris. Un décret de prise de corps pour dettes fut rendu contre lui[78]. Il s'enfuit assez à temps pour éviter la prison.

[78] Sorba, ministre de Gênes en France, au Sérénissime Collège. Paris, le 30 avril 1736. _Francia_, mazzo 45, anni 1734-1737. Archives d'État à Gênes, archives secrètes.

Vers la même époque, il parut à Londres. Il aurait pris logement _aux Armes d'Ipswich_, dans Cullum Street, puis dans un café où il se serait tenu caché. Jamais il ne sortait, restant au lit, sous prétexte de maladie[79]. Craignait-il encore la poursuite de créanciers? C'est probable. Un rapport de police rapporte qu'il aurait filouté des marchands de Londres et qu'il aurait été obligé de fuir en toute hâte[80].

[79] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 30.

[80] _Ibidem._--L'auteur ne croit pas à la sincérité de ce rapport de police. Il estime que ces histoires auraient été fabriquées après coup par des espions génois pour noircir Théodore. Les rapports de police valaient à l'époque ce qu'ils valent de nos jours; on pouvait y trouver tout ce qu'on voulait pour perdre quelqu'un. On avait du reste beau jeu à accuser Théodore de filouterie; il était maître en cet art.

Le baron de Neuhoff reparut bientôt en Italie. On a prétendu qu'alors il aurait trouvé de puissants protecteurs à la cour du grand-duc de Toscane et qu'il aurait été «sur le point de lever un régiment pour le compte de l'Empereur[81]». Comme état de services, il faut avouer que cette quasi mission mérite peu d'être signalée. Mais ce n'est pas sans surprise qu'on lit dans le même auteur qu'en 1732 Théodore était résident de l'empereur Charles VI, à Florence[82]. Le fait est matériellement faux. Ce qui est plus vraisemblable, c'est l'histoire qui, vers la même époque, aurait signalé son passage à Livourne. Ce fut un coup de commerce, avatar assez naturel dans lequel réapparaissait le petit fils du drapier liégeois. En réalité, il fit une nouvelle dupe. Il y eut quelque mérite. Sa victime fut un banquier de Livourne, nommé Jabach.

[81] Varnhagen, _op. cit._, p. 11.

[82] _Ibidem._

Les historiographes de Théodore ont dit que les Jabach étaient juifs. Il n'en est rien. Ils appartenaient à une famille de riches banquiers de Cologne, véritable dynastie financière qui donna, entr'autres, le fameux Everhard Jabach, qui fut connu à Paris comme banquier et collectionneur, au XVIIe siècle[83]. Les membres de cette famille, disséminés en France et en Italie,

étaient catholiques. Quelques-uns d'entre eux avaient fait leurs études chez les jésuites de Cologne. Jean Engelbert Jabach fut chanoine capitulaire de l'archevêché de Cologne, chancelier de l'Université de cette ville, et le Pape lui conféra la dignité de protonotaire. François-Antoine fut banquier à Livourne où il mourut en 1761[84].

[83] M. le vicomte de Grouchy, dans les _Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'île de France_, t. XXI, 1894, donne la généalogie de cette famille dans une intéressante notice consacrée à Everhard Jabach.

[84] Vicomte de Grouchy, _op. cit._

Ce fut avec ce dernier, sans doute, que Théodore eût des rapports dont la maison Jabach ne paraît pas avoir eu à se louer.

Neuhoff, dont la famille avait des attaches à Cologne (son cousin Drost y était grand commandeur de l'Ordre Teutonique), avait dû trouver des facilités pour nouer des relations avec ses riches compatriotes établis à Livourne.

A cette époque, un banquier était déjà un personnage important et méfiant, peu accessible aux entreprises chimériques. Mais le baron avait un talent particulier d'insinuation. Soit qu'il se laissât prendre aux belles paroles de l'aventurier, soit qu'il y fut poussé par d'anciens souvenirs de famille, Jabach avança à Théodore des sommes importantes sous prétexte d'affaires commerciales. Le banquier s'aperçut vite qu'il était trompé, et, ne pouvant rentrer dans ses découverts, il fit mettre son client en prison. Celui-ci tomba malade et on dut le transférer à l'hôpital.

Comment désintéressa-t-il son créancier? Il est probable que Jabach eût pitié de lui et qu'il ne poursuivit pas la contrainte. Toujours est-il qu'au sortir de l'hospice, Théodore ne réintégra pas la prison. Il continua sa vie errante à la poursuite de la fortune.

C'est ainsi qu'il arriva à Gênes.

Le livre anglais, auquel j'ai déjà fait plusieurs emprunts, nous dit que Neuhoff était chargé par la cour impériale de prendre des renseignements aussi précis que possible sur l'état de la Corse. Charles VI, après être intervenu dans les affaires de l'île, recevait de ses agents des rapports bien différents et inexacts. Le baron ayant appris que les représentants des Corses étaient Ceccaldi et Raffaelli, se serait abouché avec eux. Ce fut à la suite d'un rapport de Théodore, adressé à Vienne, que l'Empereur aurait ordonné au prince de Wurtemberg de conclure avec la république un traité qui, tout en laissant la Corse aux Génois, donnerait quelques libertés aux insulaires[85].

[85] _The history of Theodore I, King of Corsica._

Il est plus vraisemblable de penser que Théodore à ce moment-là était un agent secret du duc François de Lorraine, gendre de Charles VI. L'époux de Marie-Thérèse se commettait volontiers avec les aventuriers, qu'il recevait dans les pièces les plus intimes de ses appartements. Il écoutait les propositions les plus extraordinaires. Il avait une politique à lui, qui s'élaborait en secret avec des agents interlopes. Ayant des vues de mesquine ambition sur la Corse, il était entré en rapports avec le baron[86]. Il nous faudra revenir sur les projets louches de François de Lorraine.

[86] _Correspondances de Corse_, vol. I. Archives du ministère des affaires étrangères.

Il est d'ailleurs certain que les entrevues de Neuhoff avec les Corses n'eurent pas le caractère presque officiel que leur donne le livre anglais. Elles furent au contraire entourées du plus grand mystère.

III

Théodore changeait souvent de déguisement; c'était une nécessité pour lui. Il laissait des dettes partout où il passait, et il lui fallait s'ingénier à dépister des créanciers assez indiscrets pour chercher à le découvrir. En 1732, à Gênes, il s'était transformé en milord anglais.

Un certain Ruffino, corse, natif de Farinole, frère lai franciscain, de l'ordre appelé Observantin dans l'île, habitait Gênes depuis longtemps. C'était un de ces moines chirurgiens comme on en voyait beaucoup alors. Praticiens peu habiles et ignorants, ils gagnaient leur misérable existence à faire quelques menues opérations, apprises par routine. Ruffino se rendait souvent au Grand Hôpital où il exerçait son art rudimentaire.

Un jour il rencontra le milord. Le hasard fut-il la seule cause de cette rencontre? Y eut-il d'un côté ou de l'autre un calcul? On ne saurait le dire. Toujours est-il que le moine et l'_Anglais_ se plurent. Ils parlèrent politique et la conversation tomba fort à propos sur les affaires de Corse[87].

[87] _Mémoires de Rostini_, publiés et traduits par M. l'abbé Letteron.--Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 2 vol.

Sans prendre aucune précaution oratoire, le milord déclara au religieux qu'il avait les moyens et le pouvoir de délivrer l'île de l'oppression génoise; mais Gênes était un mauvais endroit pour parler politique et surtout des choses de Corse, «de même qu'à Babylone on ne chantait pas les cantiques sacrés et que les chefs du peuple élu n'étaient pas libres pour traiter». Théodore conseilla donc à Ruffino d'aller à Livourne. Il se rendit également dans cette ville[88]. Ils purent désormais causer à l'aise, à l'abri des espions dont les rues de Gênes étaient remplies.

[88] _Mémoires de Rostini. Op. cit._

Le moine s'aboucha avec Ceccaldi, Giafferi et Aitelli. Ces corses, qui sortaient des prisons de la Sérénissime République, était animés d'un vif ressentiment à l'égard des Génois. Ruffino leur parla du milord avec enthousiasme. Théodore l'avait complètement convaincu, et il le représenta aux chefs comme le «Rédempteur» du peuple corse. Les insulaires attendaient un Messie; le milord arrivait à propos. Le moine le mit en rapport avec ses amis; Neuhoff fit sans doute connaître, alors, sa véritable identité. Il eut avec les chefs de nombreuses et longues conférences. Quels arguments fit-il valoir? Par quels artifices parvint-il à persuader aux Corses qu'il avait le pouvoir de délivrer leur pays? On l'ignore[89]. Toujours est-il qu'ils furent bien convaincus que le moine ne les avait pas trompés, et qu'ils tenaient, enfin, un «Rédempteur».

[89] _Ibidem._

Théodore possédait une grande facilité d'élocution; il était insinuant et il savait mentir avec cet aplomb et cette force de persuasion qui en impose. Arrivé à ce degré, le mensonge est un art; il y était maître. Et puis, les Corses se trouvaient dans une disposition d'esprit où ils ne demandaient qu'à être convaincus. Le baron leur parla, sans doute, des secours qu'il se faisait fort d'obtenir de certaines puissances. C'était toucher la corde sensible; car les insulaires avaient cette idée fixe: obtenir l'aide d'un grand état quelconque. Il leur promit aussi probablement des canons, des fusils, de la poudre et des balles. Les Corses possédaient un goût très prononcé pour toutes sortes d'engins de guerre; du reste, ils avaient besoin de munitions pour faire la guerre aux Génois et les chasser de l'île. Il dut encore laisser entrevoir à ses nouveaux amis qu'il avait beaucoup d'argent à sa disposition; c'est un argument qui a toujours été décisif. Bref, il n'oublia rien de ce qui constituait son rôle de sauveur. Il se montra ému des malheurs du peuple corse; il parut, aux chefs, généreux, grand, superbe. Et comme ils étaient arrivés à un moment où ils avaient besoin de croire en quelqu'un et d'espérer en quelque chose, ils crurent en ce faux milord; ils espérèrent qu'il leur donnerait la liberté.

Les conférences de Théodore avec les Corses peuvent vraisemblablement se résumer ainsi. Il est probable encore que ces réunions ne se terminèrent pas sans que, de part et d'autre, on eût pris «certains engagements»[90].

[90] _Mémoires de Rostini._ _Op. cit._

Quand il fut décidé que la Corse serait sauvée par le baron de Neuhoff, on annonça la chose au comte de Charny, commandant des troupes espagnoles arrivées quelque temps auparavant avec l'infant Don Carlos. On fit croire au général que le baron agissait

pour le compte de l'Angleterre[91]; mais en attendant que la Corse fût délivrée, le pauvre frère Ruffino fut arrêté et mis en prison. Il est toujours dangereux de vouloir sauver un peuple. Théodore jugea prudent de ne pas insister; il partit pour Florence[92].

[91] _Ibidem._

[92] _Ibidem._

Il est vraisemblable de supposer que, dès cette époque, il ait été en relation à Livourne avec le chanoine Orticoni et avec Dominique Rivarola[93], tous deux agents des Corses en Italie.

[93] Il ne faut pas confondre Dominique Rivarola avec le gouverneur génois de Bastia, du même nom. Voici d'ailleurs les détails biographiques que donne l'abbé Rostini sur ce personnage: «Ce Rivarola, originaire de Chiavari, de l'État de Gênes, et, semble-t-il, d'une bonne famille (puisqu'il obtint un arrêt favorable à propos de quelques places dans certain collége de Sienne, destinées aux descendants d'une bonne famille, des Rivarola de Gênes), s'était établi depuis longtemps à Bastia, et, par une double parenté, s'était uni à la maison Frediani. Plusieurs fois il avait participé à des gains illicites, à des ventes par autorité de justice, comme en font les commissaires génois, comme il y en eut particulièrement sous le gouvernement de Nicolò Durazzo. Il était consul d'Espagne lorsque l'infant Don Carlos passa en Toscane, et que les galères qui le conduisaient ayant été dispersées par la tempête, celle sur laquelle était monté le marquis de Monte-Allegro, aujourd'hui duc de Sales, arriva à Bastia. Le marquis eut avec Rivarola plusieurs conférences, et s'éclaira, dit-on, sur ce qu'on pensait des affaires de la Corse. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette époque, Dominique Rivarola se mon-

tra toujours ouvertement dévoué aux intérêts de la Corse. Soit hasard, soit politique, il fut relevé de sa charge de consul; il restait à Livourne, où il s'occupait spécialement de faire venir de Corse des recrues, surtout pour le régiment corse au service de l'Espagne, dans lequel était lieutenant-colonel, Francisco, son fils, jeune homme de grand talent emporté à Naples par une mort prématurée. Nous retrouvons ce même Dominique Rivarola, colonel, au service de S. M. sarde, et commandant du siége lorsque les Anglais bombardèrent Bastia.»--_Mémoires de Rostini. Op. cit._

Que fit réellement Neuhoff pendant les quatre années qui suivirent les entrevues de Livourne? Il les employa évidemment à préparer son débarquement en Corse. On a prétendu que le grand-duc de Toscane, Jean-Gaston de Médicis, lui aurait donné quelques sequins et une lettre de recommandation pour un certain Buongiorno qui exerçait la médecine à Tunis[94]. Il est vrai que Théodore a connu ce Buongiorno à Tunis, soit sous les auspices de Jean-Gaston de Médicis, soit de toute autre façon.

[94] _Mémoires de Rostini. Op. cit._

On a prétendu aussi que le baron, en quittant la Toscane, serait allé à Constantinople où il aurait été en rapport avec François Rakoczy, prince de Transylvanie, et avec le comte de Bonneval, un aventurier fameux qui, après avoir couru le monde, finit par prendre le turban et le nom d'Achmet-Pacha. On a échafaudé tout un roman sur les relations de Théodore avec ces deux personnages[95]. Il était digne d'être l'ami de Bonneval, ce grand agité, qui fut enterré dans un couvent de derviches tourneurs!

[95] Varnhagen, _op. cit._, p. 21.

On a dit encore que Neuhoff avait été reçu presque solennellement par le bey de Tunis. Le gouvernement ottoman aurait même ordonné au bey, non seulement d'encourager les projets du baron, mais encore de lui fournir des armes et des munitions, de mettre enfin un trésor à sa disposition[96]. L'entreprise se présente ainsi sous un aspect imposant. Il y aurait eu là un effort considérable pour chasser les Génois de l'île, et très certainement cet effort eut pu être couronné de succès. Mais tout cela rentre dans le domaine de la légende. Théodore ne fut jamais officiellement accrédité à Tunis. Il ne vit pas le bey. Celui-ci ne lui fournit aucun secours. Il est certain que le débarquement théâtral du baron de Neuhoff, à Aléria, fut machiné à Tunis; ce fut de Tunis qu'il partit; mais les préparatifs de l'entreprise n'eurent pas cette envergure qu'on leur prête.

[96] _Ibidem_, p. 24.

Grâce à un document qui se trouve dans les archives d'État à Gênes, nous avons des renseignements précis sur le séjour de Théodore à Tunis et sur ses intrigues[97]. Les faits rapportés sont tellement conformes à sa manière d'agir qu'il faut nous en tenir à ce document.

[97] Cette pièce n'a été citée par aucun des historiens qui se sont occupés de Théodore de Neuhoff. C'est la déposition faite sous serment, à Gênes, le 3 juin 1736, par deux esclaves rachetés: Michel Varalzi et Pierre Varsi, natifs de Bonifacio.

Cette pièce est cotée sous ce titre:

Copia delle deposizioni fatte nella cancelleria del illustrissimo magistrato del Riscatto de' schiavi.--_Ribellione de' Corsi_, filza 11/3009. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Un bâtiment français, provenant de Livourne, débarqua, un jour à Tunis, un personnage étranger. Ce personnage était le baron de Neuhoff, qui alla, dès son arrivée, loger chez Léonard Buongiorno[98]. Fidèle à ses habitudes de prudence, Théodore conserva l'incognito pendant un certain temps. Il fit répandre le bruit qu'il était venu à Tunis pour racheter tous les Corses qui y gémissaient dans l'esclavage. Ce rachat devait se faire avec de l'argent qu'il tenait d'un legs pieux. Il eut de longues et sécrètes conférences avec Buongiorno, avec le Père administrateur de l'hôpital espagnol et avec le trésorier du bey.

[98] Les déposants n'indiquent pas l'année où aurait eu lieu cette arrivée; ils se contentent de dire que le personnage arriva vers le milieu du mois de mars et qu'il resta chez Buongiorno jusqu'à la fin d'avril. Comme les esclaves rachetés ont fait leurs dépositions en 1736, il semble résulter qu'ils paraissent indiquer cette année-là comme celle où Théodore serait arrivé à Tunis. Or, le 12 mars 1736, il jetait l'ancre devant Aléria. Ou les esclaves rachetés se sont trompés de mois, ou ils ont voulu parler d'une année antérieure.

Le but avoué de ces conférences était de débattre le prix des esclaves. Mais comme on pouvait s'étonner de ne jamais voir le charitable personnage donner le moindre argent, il déclara n'être venu à Tunis que pour fixer le prix des Corses prisonniers. Les fonds étaient déposés à Livourne. Quand on se serait mis d'accord, il irait chercher l'argent qu'il rapporterait plus tard. Il aimait sans doute à marchander, car les entrevues se multiplièrent. Mais Théodore et ses trois compères parlaient certainement de toute autre chose que des esclaves.

Buongiorno était sicilien. Il habitait Tunis avec sa famille depuis plusieurs années. Chargé par sa nation de racheter des esclaves, il avait conservé pour lui l'argent destiné à ce rachat. Après cette belle action, il s'était bien gardé de retourner dans son pays. Les malheureux siciliens avaient continué leur dur esclavage. Mais lui, il avait ouvert un cabinet de médecin et il jouissait à Tunis d'une certaine considération. Dans ce cabinet, on ne s'occupait pas seulement de guérir les malades: on y faisait un peu de tout. Pour l'instant, chez Buongiorno, entre un allemand, un sicilien, un espagnol et un tunisien, s'élaborait le grand dessein d'arracher la Corse à la tyrannie génoise!

Ripperda, alors réfugié au Maroc, aurait également trempé dans le complot en essayant d'entraîner les Marocains dans une alliance avec les Tunisiens pour favoriser l'entreprise de Neuhoff[99].

[99] Gabriel Syveton, _Une Cour et un Aventurier au XVIIIe siècle--Le baron de Ripperda_, p. 230.--Paris, 1896.

Théodore n'avait pas d'argent. Il essaya d'emprunter aux Français quarante à cinquante mille francs; mais les Français ne se laissèrent pas faire. Buongiorno aboucha son ami avec des marchands grecs. Sous la caution du médecin et sous celle du Révérend Père espagnol, il obtint diverses marchandises et munitions: trois caisses de canons de fusils; deux caisses de lames de sabres; plusieurs barils de poudre et de balles; mille cinq cents bottes turques, dont la tige montait à mi-jambe. Le consul anglais, à Tunis, se serait également porté garant du payement de ces marchandises. Ces munitions furent embarquées sur un navire battant pavillon britannique et commandé par le capitaine Dick, fils naturel du consul.

Théodore racheta, également à crédit, deux esclaves corses, promettant sur son honneur de les payer plus tard. Ce mode de règlement était dans ses habitudes. Les deux corses se nommaient Quilico Fascianello, d'Aléria, et Patrone Francesco, du Cap Corse. Ils furent embarqués sur le bâtiment. Le frère du médecin, Cristoforo Buongiorno, et un certain Bigani, fils du capitaine du bagne de Livourne, faisaient aussi partie de l'expédition. Quand tout fut prêt, Neuhoff monta sur le navire. Avant de s'embarquer, il donna son véritable nom.

A peine le navire eut-il pris le large que le médecin Buongiorno fit une déclaration dont le bruit se répandit bientôt à Tunis. Le baron Théodore faisait voile vers la Corse avec armes et munitions pour assister les insulaires. L'infant Don Carlos, d'Espagne, lui avait promis son aide afin de délivrer l'île. Bientôt on devait voir arriver, sur les côtes corses, plusieurs navires destinés à empêcher l'accès de l'île aux Génois[100]. Ceux qui y demeureraient, n'ayant plus aucun secours, seraient aisément chassés.

[100] _Dépositions faites le 3 juin 1736 dans la chancellerie de l'illustrissime magistrat du rachat des esclaves._ _Loc. cit._ Archives d'État à Gênes, archives secrètes.

Pour un si grand projet, Neuhoff ne possédait que des moyens très restreints: un peu d'argent et quelques munitions extorquées à des trafiquants trop confiants; mais il avait confiance dans son étoile. Il allait ceindre une couronne, et, pour la circonstance, il s'était revêtu d'un beau costume oriental.

[Illustration: Gravure reproduite d'après le livre: «_Histoire des Révolutions de l'Île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État._» (La Haye, 1738.)]

CHAPITRE II - I

Débarquement du baron de Neuhoff à Aléria.--Il est proclamé roi de Corse.--Son couronnement.--Théodore Ier notifie son élévation à sa famille.--Opinions et inquiétudes des diplomates.--Le roi nomme les grands dignitaires de la Cour.--Jalousies et querelles des chefs corses.--Premières opérations contre les Génois.--Trahison de Luccioni.--Sa condamnation et son exécution.

Si certaines parties de la vie de Théodore sont restées dans une obscurité d'où il est bien difficile, pour un historien scrupuleux, de les faire sortir, par contre, je n'ose dire par compensation, les détails abondent sur son arrivée en Corse.

A la nouvelle du débarquement d'un étranger à Aléria, la république de Gênes, très alarmée, mit en mouvement tout son personnel diplomatique et administratif pour avoir des renseignements sur cet inconnu et sur sa famille. On peut facilement se rendre compte des craintes qui s'emparèrent du gouvernement génois en compulsant les volumineux dossiers concernant Théodore dans les archives d'État à Gênes. Les inquisiteurs, le grand et le petit Conseil, la junte de Corse, toutes ces différentes branches du gouvernement s'occupèrent de lui. Sorba, ministre de Gênes à Paris, eut, au sujet du baron, des conférences avec le cardinal Fleury, Chauvelin et Maurepas.

L'opinion publique s'intéressa à l'aventure. Les gazettes publièrent des articles sur cet événement à sensation. Un livre anonyme[101], imprimé à La Haye, en 1738, chez Pierre Paupie[102], publia une _Relation de la descente d'un étranger en l'île de Corse_. Cette relation donna des détails qui furent d'accord avec les rapports des agents génois.

[101] _Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore Ier sur le trône de cet État, tirée des Mémoires tant secrets que publics. Op. cit._

[102] Pierre Paupie était l'éditeur de la _Gazette d'Amsterdam_.

On commença par se demander quel était le personnage qui se trouvait à bord du bâtiment anglais[103]. Les gazettes mirent plusieurs noms en avant: le fils aîné du chevalier de Saint-Georges, le prince Rakoczy, le duc de Ripperda[104], le comte de Bonneval[105]. On finit par savoir que l'inconnu s'appelait Théodore, baron de Neuhoff, gentilhomme westphalien; mais comme ce nom, par lui-même, n'évoquait pas l'idée d'une force suffisante pour accomplir les grandes choses dont ce débarquement devait être le prélude, on chercha à savoir quelles combinaisons il pouvait bien y avoir derrière tout cela. Le chemin était ouvert aux suppositions. On entrevoyait que de graves desseins allaient bientôt être mis à exécution sous le couvert de cet agent.

[103] Le livre anglais anonyme dit que le pavillon du navire qui amena Théodore en Corse était bleu avec des raies blanches.

[104] «J'ai déjà eu l'honneur de vous rendre compte de l'arrivée en cette île d'un personnage inconnu qui y a fait beaucoup de bruit..... Quelques-uns s'imaginent que ce pourrait être M. de Ripperda, d'autres que ce n'est qu'un corse travesti. Quoiqu'il en soit, cette aventure inquiète fort la république et elle fera partir incessamment trois galères pour se rendre à la Bastie.»--Campredon à Maurepas, ministre de la Marine. Gênes, le 19 avril 1736.--Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[105] _Histoire des révolutions de l'île de Corse._ _Op. cit._, p. 198.--_Lettres juives_, t. II, p. 265.

Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, «la Corse était à peu près aussi inconnue que la Californie et le Japon»[106]. L'Europe cependant commençait à tourner les yeux du côté de cette île, non qu'elle s'intéressât beaucoup aux démêlés de la république de Gênes avec ses sujets, mais la Corse, par sa position, formant pour ainsi dire l'avant-poste de l'Italie, pouvait faire naître les convoitises les plus explicables, comme les craintes les mieux justifiées, surtout au milieu de cette paix mal définie qui suivit la guerre de la succession d'Espagne.

[106] _Histoire des révolutions de l'île de Corse. Op. cit._, préface, p. 2.

Le vaisseau anglais était muni d'un passe-port délivré par le consul anglais à Tunis. Aléria avait été choisi pour attérir parce que ce port était dans la possession des mécontents. Le navire tira quelques salves auxquelles l'écho du maquis seul répondit.

Les moindres détails concernant les grands personnages ont toujours eu de l'attrait pour la foule. Le 12 mars 1736, Théodore entrait dans l'histoire; on ne savait pas encore quel rôle il allait jouer, mais il était intéressant de connaître le costume qu'il portait. Il était vêtu, dit le chroniqueur de La Haye, «d'un long habit d'écarlate doublé de fourrure, couvert d'une perruque cavalière et d'un chapeau retroussé à larges bords, et portant au côté une longue épée à l'espagnole et à la main une canne à bec de corbin»[107].

[107] _Histoire des révolutions de l'île de Corse. Op. cit._, p. 193.

Il se donnait les titres de grand d'Espagne, de lord d'Angleterre, de pair de France, de baron du Saint-Empire et prince du Trône romain.

Ces titres ronflants et cosmopolites ne paraient pas d'habitude un même individu; mais ils pouvaient impressionner les Corses. Une satire disait: «Son épée à l'espagnole tient la place de la Toison d'or; sa perruque à l'anglaise, de la Jarretière; sa canne à bec de corbin, de cordon bleu; son grand chapeau à l'allemande désigne la qualité de baron du Saint-Empire, et sa grande robe d'écarlate dénote un diminutif de cardinal, ou, si l'on veut, un prince romain[108].»

[108] _Lettres juives. Op. cit._, t. II, p. 264.

La canne, en tous cas, tiendra lieu de sceptre au nouveau roi. Il l'étendra plus d'une fois pour apaiser les disputes éclatant au milieu de ses sujets et même pour taper sur les plus récalcitrants.

Théodore avait alors quarante-deux ans. Il paraissait plus vieux que son âge, car les gens qui le virent à Tunis s'accordaient à lui donner entre quarante-huit et cinquante ans. Il avait la figure ronde et le teint coloré. Sa barbe châtain, tirant sur le roux, commençait à blanchir. Il était de taille ordinaire et de corpulence tendant à l'embonpoint. Deux dents de devant lui manquaient: une à la mâchoire supérieure, l'autre à la mâchoire inférieure[109].

[109] _Dépositions faites le 3 juin 1736 dans la chancellerie de l'illustrissime magistrat du rachat des esclaves. Loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Outre les individus qui s'étaient embarqués avec lui à Tunis[110], sa suite comprenait encore trois turcs aux costumes bizarres, armés à la façon barbaresque[111], dont l'un se nommait Monte-Christo[112], et les deux esclaves corses rachetés à crédit.

[110] Voir le chapitre précédent.

[111] Antonio Battistella, _op. cit._, p. 167.

[112] _Mémoires de Rostini. Op. cit._

L'existence du baron de Neuhoff s'était passée à conspirer d'une façon peu heureuse, nous l'avons vu. Aussi apportait-il, dans tous les actes de sa vie, des manières, on pourrait dire des manies, de conspirateur. Sa méfiance lui faisait voir partout des ennemis, des espions, des pièges; sa prudence lui dictait une conduite propre à les éviter.

Une vignette qui sert de frontispice au livre imprimé à La Haye, montre Théodore sur le rivage corse dans son merveilleux costume, tandis que, dans le fond, le vaisseau qui l'a amené, s'entoure d'un nuage de fumée, et qu'un fort, dominant la rade, répond aux salves.

Mais le baron n'avait pas débarqué quand le navire eut jeté l'ancre. Sa prudence l'emporta sur sa vaine gloriole. Il attendit à bord la réponse à une lettre qu'il venait d'écrire.

Cette lettre était adressée à Giafferi, un des principaux agents de la révolte. Celui-ci convoqua immédiatement ses amis en assemblée secrète à Matra, près d'Aléria, dans la maison d'un patriote, Xavier dit de Matra. Cette réunion se composait, en outre de Sébastien Costa, avocat, d'Hyacinthe Paoli, et de Giappiconi.

Les Corses étaient très las; la révolte commençait à s'user. Mais l'arrivée du navire à Aléria rendit courage aux chefs. Les indifférents comme Xavier Matra, ou bien ceux qui jusqu'alors avaient favorisé les Génois, tels les Panzani, accueillirent avec enthousiasme le personnage qui leur venait de Tunis[113].

[113] _Mémoires de Rostini. Op. cit._

Quand le conseil fut au complet et les portes soigneusement closes, Giafferi donna lecture de la lettre de Théodore. Elle était ainsi conçue:

«Très illustre seigneur Giafferi,

«Je viens d'atteindre enfin les rivages de la Corse, appelé par vos prières et vos lettres répétées. Le constant amour ainsi que la fidélité que vous et les Corses m'avez témoignés pendant plus de deux ans m'ont poussé à surmonter mon aversion pour la mer et ma crainte du mauvais temps qui règne d'habitude pendant cette saison de l'année. Le ciel, qui jusqu'ici m'a favorisé, a rendu mes voyages prospères. Je suis ici pour porter tout le secours qui est en mon pouvoir à votre royaume opprimé et pour le délivrer, avec la volonté de Dieu, du joug de Gênes. Ne craignez pas que je puisse jamais négliger en aucune façon mon devoir envers vous, si vous m'êtes fidèles. Si vous me choisissez comme votre roi, je demande seulement le droit de modifier une loi parmi vous, c'est-à-dire d'accorder la liberté de conscience aux hommes des autres nationalités et des autres croyances qui pourraient venir ici pour nous assister dans nos entreprises. Venez tous tant que vous êtes, à Aléria, sans délai, Costa, Paoli et les autres, afin que nous puissions nous concerter et établir notre base d'action.

«Votre dévoué,

«THÉODORE»[114].

[114] Cette lettre est tirée du _Journal de Costa_.--Extraits traduits en anglais et publiés par M. Theodore J. Bent dans _The historical review_.--Janvier 1886.

Rostini, dans ses mémoires, reproduit cette lettre dans des termes identiques, sauf qu'il indique Paoli comme le destinataire au lieu de Giafferi.

Je préfère m'en tenir à la version de Costa, parce que: 1º Costa a été témoin oculaire des faits; 2º Giafferi figurait, on l'a vu, parmi les prisonniers détenus à Gênes en 1733. C'était eux que Théodore avait connus, et non pas ceux qui étaient restés dans l'île, tels que Paoli.

Cette lecture provoqua dans l'assemblée un vif enthousiasme. Les patriotes s'écrièrent: «Vive Théodore notre Roi!»

«On commençait à appeler le baron allemand Théodore, parce que la lettre était signée de ce nom», dit naïvement Rostini dans ses _Mémoires_. Des présents destinés à Mme Matra, accompagnaient le message: «des dattes, des boutargues et des langues»[115].

[115] _Mémoires de Rostini. Op. cit._

Il y avait aussi pour les patriotes «des bouteilles de véritable vin du Rhin»[116].

[116] _Journal de Costa. Op. cit._

Ce vin, chose inconnue alors en Corse, réjouit les chefs et particulièrement le bon Costa, qui s'attendrira toujours devant des mets succulents ou de fines boissons.

Il y eut cependant, au milieu de ce concert d'enthousiasme, une note discordante. Ce fut Hyacinthe Paoli qui la fit entendre; il sera coutumier du fait.

«Paoli, nous dit Costa, était un homme jaloux qui aurait voulu avoir pour lui seul la confiance de l'étranger et dominer ainsi les autres. Il déclara qu'il n'aimait pas la liberté de conscience que demandait ce personnage[117].»

[117] _Ibidem.--Mémoires de Rostini. Op. cit._

A première vue, cette question de liberté de conscience pouvait paraître superflue dans un pays où il n'y avait pas de cultes dissidents, sauf le rite orthodoxe observé par la colonie de grecs maïnotes établie en 1676 à Cargèse, petite ville sur la côte occidentale de l'île.

Théodore reviendra souvent sur cette question, avec une insistance qui étonne de la part d'un homme plus porté à user d'expédients qu'à agir en vue d'un principe; mais cette apparence de principe rentrait dans la catégorie de ses expédients. La liberté de conscience était, sans doute, pour lui, le mandat impératif auquel ses bailleurs de fonds l'avaient contraint. Neuhoff, seul, n'eût pas songé, en arrivant en Corse, à faire cet _Édit de Nantes_.

Cependant, la déclaration de Paoli avait jeté le trouble dans les esprits. L'assemblée eut recours aux lumières du chanoine Albertini, un parfait théologien, qui se trouvait justement à Matra[118].

[118] _Journal de Costa. Op. cit._

Le chanoine se prononça sans l'aide d'aucun livre de théologie. Il fit d'abord remarquer que le Pape accordait, aux Juifs dans

Rome, la liberté de conscience et le libre exercice de leur culte. Il déclara ensuite que les Corses devaient accepter le personnage quel qu'il puisse être, car il était envoyé par le ciel, pour que la Corse ne périt dans la détresse où elle se débattait. La main de Dieu était visible dans cet événement. Il fallait considérer cette arrivée comme un miracle. Le seigneur Théodore atteignait, en effet, les rives de Corse «dans les jours où l'Eglise célèbre l'Annonciation de la Vierge Marie, laquelle avait été le fondement de la Rédemption universelle»[119].

[119] _Ibidem.--Mémoires de Rostini. Op. cit._

Ces paroles répondaient au sentiment de la majorité. Elles furent accueillies avec enthousiasme, et la voix de l'opposant fut étouffée sous les applaudissements. Paoli dut se résigner. Dans ce nouveau régime auquel il fait mine d'adhérer, son ambition inquiète et envieuse lui fera jouer un rôle d'opposition continuelle, pour ne pas dire de trahison.

L'assemblée décida que les chefs iraient à Aléria souhaiter la bienvenue au seigneur Théodore. Mais, dans la crainte de quelque tentative des Génois, on résolut d'opérer dans le plus grand secret.

Les corses passèrent la nuit à Matra. A l'aube, ils se mirent en route. Ces gens qui s'en allaient au devant de leur messie, chantèrent en cheminant des chansons patriotiques. Paoli lui-même chantait. Il était poète et avait composé la plupart de ces _ballate_ vibrantes[120].

[120] _Journal de Costa. Op. cit._

Son Excellence reçut les chefs à merveille. Neuhoff se rendit avec eux dans une maison du village où un souper fut préparé. Ce repas «réjouit les cœurs» des patriotes. Le linge était d'une blancheur irréprochable, les dattes exquises, les vins parfaits. Théodore racontait fort bien, et ses «charmantes histoires de voyages rendirent la boisson plus agréable et les viandes plus savoureuses»[121]. Après le repas, Neuhoff dut paraître au balcon. Il se montra au peuple entouré des chefs corses et escorté de ses esclaves maures portant des lumières. La foule l'acclama. Puis, il passa toute la nuit avec ses nouveaux amis, continuant la narration de ses aventures ébauchée au souper, d'une façon plus favorable à sa cause, assurément, que conforme à la vérité. Sous le rapport de la parole, il était doué et il éblouissait ses auditeurs. Les manières affinées de l'ancien page de Versailles étaient faites pour impressionner les natures frustes de ces insulaires. L'aube interrompit ces entretiens. Giafferi et ses amis se retirèrent enthousiasmés, laissant leur messie s'endormir sous la garde des sentinelles.

[121] _Ibidem._

En venant, dans la matinée, rendre hommage à Son Excellence, les patriotes la trouvèrent au lit, encore fatiguée de la veillée et des libations de la nuit précédente[122]. Neuhoff, qui avait l'habitude des cours, les retint dans sa ruelle pour son petit lever. Il s'entretint longuement avec ceux qui déjà lui constituaient une cour.

[122] _Ibidem._

Théodore demanda aux chefs quelques détails sur la situation et les engagea à formuler leur avis. Ils répondirent: «Il ne reste

rien à faire à Votre Excellence que de notifier ces faits au peuple et vous serez élu roi d'un consentement universel[123].»

[123] _Ibidem._

Le baron les interrompit; dès son arrivée il entendait parler en maître[124].

[124] _Mémoires de Rostini._

«Il ne faut rien précipiter, dit-il, nous devons, d'ailleurs, attendre l'arrivée d'Arrighi et de Fabiani, de Corte et de la Balagne. Je leur ai déjà écrit et si leur opinion est pareille à la vôtre, nous continuerons, alors, à parler des affaires d'état. Pour l'instant, prenons deux jours de repos et de plaisirs pour nous préparer à la lourde tâche qui nous incombe»[125].

[125] _Journal de Costa._

Les patriotes admirèrent cette prudence.

Il entrait évidemment dans les vues de Théodore d'avoir, avec lui, tous les chefs reconnus des mécontents, pour s'assurer le concours unanime des insulaires. Ne mettait-il pas aussi une certaine coquetterie à se faire prier d'accepter une couronne dont il ne voulait, disait-il, que pour le bonheur du peuple corse dont les malheurs l'avaient si ému?

Après son discours, Neuhoff se leva, et «une demi-heure après, dit le fidèle chroniqueur de cette arrivée à sensation, Son Excellence parut devant les généraux et leurs amis. Le baron avait grand air dans son vêtement écarlate et sous sa majestueuse perruque. Il portait une épée au côté et tenait sa fameuse canne en main. Six intendants, un chambellan et trois esclaves l'accom-

pagnaient.» Les chefs étaient assemblés sur son passage; il les salua avec cette grâce un peu hautaine dont usent les princes. Puis il manifesta le désir de sortir de la ville pour admirer la belle et vaste plaine qui s'étendait aux alentours[126].

[126] _Ibidem._

Dans son journal, le bon Costa se montre d'un enthousiasme débordant pour les moindres actions du seigneur Théodore. Il les relate heure par heure avec les plus minutieux détails. Un peu naïf comme écrivain, mais, par cela même, d'une sincérité qui rend son témoignage historique précieux, il fut, dès les premiers jours, entièrement dévoué à Neuhoff. Garde des sceaux, grand chancelier de ce royaume éphémère, il est le fidèle serviteur de l'aventurier dans les heures lumineuses où tous acclament cet étranger qui semblait personnifier les suprêmes espérances; il restera son compagnon dévoué dans les jours misérables, quand, la désillusion venue, chacun abandonnera le maître qui n'a pas réussi. S'il fut le Blondel d'un Richard peu grandiose, Costa n'en est pas moins une figure touchante.

Les deux premiers jours furent employés en promenades.

Pendant ces visites aux environs, on débarquait la cargaison du navire. Le baron fit faire une distribution de sequins, de fusils et de chaussures au peuple[127]. Ces chaussures de bon cuir étaient, a-t-on dit, «une magnificence ignorée en Corse»[128]. Il est vrai que les insulaires n'avaient pas l'habitude de porter des bottes à l'orientale.

[127] _Journal de Costa._

[128] Voltaire, _Œuvres_, t. XXV. _Précis du siècle de Louis XV_: De la Corse, ch. XL, p. 458.

Neuhoff, du reste, laissait planer, sur les munitions et sur l'argent qu'il apportait, un mystère favorable aux suppositions les plus avantageuses; mais les ressources dont il disposait étaient très modestes. Les Corses devaient bien vite s'en apercevoir, et ils le lui firent sentir.

Tandis qu'on faisait ces petites distributions, Paoli et les autres chefs haranguaient le peuple. Et quand Théodore paraissait, on commençait déjà à crier: _Viva il nostro Re!_[129].

[129] _Journal de Costa._

Cependant Arrighi et Fabiani n'arrivaient pas. Il fut décidé que Théodore et ses conseillers se rendraient dans la montagne, au village de Cervione. C'est là que le couronnement devait avoir lieu[130]. Et puis, la prudence commandait ce déplacement. Les côtes de l'île n'étaient pas à l'abri d'un coup de main des Génois. Le fort de San Pellegrino, où ils tenaient garnison, se trouvait près d'Aléria. L'intérieur des terres, avec ses hauteurs, ses villages retranchés et ses maquis, offrait toute la sécurité désirable pour préparer l'entrée en campagne.

[130] _Ibidem._

On allait se mettre en route lorsqu'une querelle s'éleva entre les partisans de Paoli et ceux de Giafferi, pour une question de préséance. La dispute s'éloigna bientôt des vaines subtilités du protocole pour dégénérer en bataille; des coups de fusils furent échangés. Théodore se précipita au milieu des combattants en brandissant sa fameuse canne à bec de corbin. «Que prétendez-

vous par cette folie? s'écria-t-il. Si je dois être le chef parmi vous, je réglerai les honneurs et la préséance suivant les mérites. Si les agresseurs, dans cette dispute, ne viennent pas immédiatement faire leur soumission, demain je retournerai à mon bord et je mettrai à la voile pour le continent»[131]. Ce discours fit tout rentrer momentanément dans l'ordre; mais cet incident avait retardé le départ. Le cortège ne put se mettre en marche qu'à la tombée du jour. Neuhoff ne voulait pas arriver pendant la nuit à Cervione; son effet aurait été manqué. La cour s'arrêta sur les bords de la Bravona. Une cabane de berger se trouvait là; on s'y installa tant bien que mal pour y attendre le jour. La cahute fut réservée à Son Excellence; la suite resta au dehors, «tandis que les horreurs de la nuit étaient dissipées par la multitude des feux qui avaient été allumés»[132].

[131] _Journal de Costa._

[132] _Ibidem._

Vers midi, Théodore et ses vaillants compagnons arrivèrent à Cervione. Le peuple était assemblé sur la place; de longues acclamations retentirent. On salua le personnage de salves de mousqueterie si nourries que l'écho en arriva jusqu'au fort génois de San Pellegrino. Le commandant se demanda avec anxiété ce que tout ce tapage voulait bien dire. Et comme les coups de fusil ne s'arrêtaient pas, paraissant au contraire augmenter, il eut peur. Il fit mettre une felouque à la mer et l'envoya à Bastia pour informer du fait Rivarola, le gouverneur génois[133].

[133] _Journal de Costa._

Mais, de part et d'autre, c'est-à-dire entre gens de Cervione et soldats de San Pellegrino, les hostilités se bornèrent là. L'Iliade

de la Corse abonde en traits de ce genre.

Neuhoff fut solennellement conduit au palais épiscopal abandonné par l'évêque d'Aléria depuis plusieurs années[134]. Ce prélat, Mgr Mari, issu d'une famille génoise, avait sa résidence à Cervione à cause du mauvais air des basses terres. Il y a lieu de croire que l'air, en ce moment, ne lui semblait pas meilleur sur les hauteurs, car il restait à Gênes.

[134] _Ibidem._

Tandis qu'on préparait le souper, les moines du couvent se rendirent auprès de Son Excellence et la remercièrent de venir de si loin pour les assister. Des Franciscains suivirent, portant comme présents de bienvenue quelques produits indigènes: des oranges, des citrons et «des flacons de vin vieux de deux ans». Théodore eut une parole aimable, un encouragement pour chacun; tous se retiraient sous le charme[135]. De son côté, il dut être satisfait de l'accueil des Corses.

[135] _Ibidem._

On continuait à décharger la cargaison du navire anglais. Quelques pièces de canon furent débarquées, et Théodore envoya quarante hommes de Cervione avec des mulets pour effectuer le transport de cette artillerie jusqu'au village. Les plus grosses pièces furent laissées pour la nuit au bas de la colline, les plus petites, au nombre de quatre, furent placées devant la demeure de Son Excellence avec des sentinelles, ce qui donna un certain air de grandeur à l'ancien évêché, qui allait bientôt devenir palais royal. Au matin, toute la population se rendit au bas de la colline pour assister au transport des canons.

Neuhoff éprouvait de grandes difficultés suscitées par la jalousie des chefs. Il y avait eu des tiraillements lorsqu'il s'était agi d'assigner les chambres dans le palais épiscopal. Paoli voulait occuper la pièce contiguë à l'appartement de Son Excellence. Giafferi la désirait également, d'où des disputes que Théodore apaisa en menaçant les Corses de partir de suite pour le continent. L'ordre se rétablit; Paoli eut la chambre qu'il convoitait; Giafferi se calma. Quant au doux Costa, comme il ne demandait rien, il partagea le logement de Giappiconi. Puis, eut lieu une autre aventure qui faillit tourner au tragique.

Un des maures, venus de Tunis, avait donné un soufflet à un Corse qui, pour se venger, administra une raclée au Turc sous les yeux du baron qui était à sa fenêtre. Celui-ci fit enfermer l'insulaire. A grands cris, ses compatriotes réclamèrent sa mise en liberté; un tumulte violent s'éleva; Théodore se vit entouré d'une foule hostile. Il prit une torche allumée, monta sur un baril de poudre, prêt à se faire sauter plutôt que de se laisser molester par ses futurs sujets. Les chefs arrivèrent heureusement et purent apaiser la fureur du peuple. Neuhoff consentit à descendre de son baril et tout rentra dans l'ordre[136].

[136] Lettre d'Angelo, vice-consul de France à Bastia, à Campredon, Bastia, le 12 avril 1736, communiquée avec la lettre de Campredon du 10 mai: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Cette lettre a été publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 278.

Il s'occupa ensuite de l'organisation militaire. Cinq jours furent consacrés à ce travail; tous les soldats enrôlés reçurent une avance de solde. Théodore nomma Paoli trésorier en chef; son emploi consistait à distribuer la monnaie d'or apportée de

Tunis, et, comme entrée en fonctions, il reçut un présent de deux cents sequins[137]. Sa fidélité était assurée pour quelque temps.

[137] _Journal de Costa._

Ces préparatifs étaient insuffisants pour entamer une action sérieuse, d'autant plus qu'Arrighi et Fabiani ne donnaient pas signe de vie. Aussi le baron déclara-t-il à son entourage qu'il voulait attendre le retour de son navire qu'il avait envoyé à Livourne. Un de ses lieutenants devait en effet, disait-il, revenir avec de nouvelles munitions[138] et une couronne pour le sacre[139]. Mais en attendant, il annonça aux chefs qu'il avait l'intention d'aller passer quelques jours sur la côte, à Matra, pour se reposer de son voyage. Il leur déclara que si, à son retour, l'armée était organisée et si les patriotes n'avaient pas changé d'avis, il se laisserait couronner roi. Il partit avec Giafferi et Giappiconi[140].

[138] _Mémoires de Rostini._

[139] _Journal de Costa._

[140] _Ibidem._

Costa, qui avait l'habitude d'approuver toutes les actions de son maître, trouva ce déplacement très sage. A peine arrivé, et quand de si impérieuses raisons l'obligeaient à résider dans l'intérieur, pourquoi Théodore songeait-il à rallier la côte, comme s'il eût voulu être prêt à partir à la moindre alerte? Cette retraite semble énigmatique. Elle dura peu; il resta six jours seulement à Matra. A son retour, il trouva deux cent seize compagnies organisées par Costa et Paoli. Chacune d'elles devait être commandée par un capitaine. Ces officiers de hasard furent individuellement présentés à Théodore[141].

[141] _Ibidem._

Tout semblait donc prêt pour le couronnement, mais le futur roi attendait avec anxiété l'arrivée du navire. Comme ce bâtiment tardait, il consentit à se laisser couronner, car il était urgent d'entrer en campagne. D'ailleurs la présence d'Arrighi et de Fabiani, enfin arrivés, complétait la réunion des principaux chefs.

Fabiani avait avec lui une escorte de cent hommes. Ses chevaux étaient richement harnachés, car la Balagne, sa province, considérée comme le jardin de l'île, produisait de bon vin et des huiles excellentes[142].

[142] _Ibidem._

Le couvent d'Alesani, qui se trouvait dans une vallée derrière Cervione, fut choisi pour le sacre. L'endroit était plus accessible que le village. La Cour s'y rendit donc et fut «commodément logée, grâce à M. Giovanni Pasquino»[143].

[143] _Journal de Costa._

Les chefs se réunissaient dans la grande salle du couvent, où de longues discussions avaient lieu. Arrighi proposa une chose fort sage. A son avis, il convenait de surseoir au couronnement du roi jusqu'à ce qu'un succès important fût remporté sur les Génois[144]. La majorité de l'assemblée ne partagea pas cet avis. Mais les chefs corses furent unanimes sur un point: ils ne donnaient à Neuhoff que le titre platonique de roi et conservaient pour eux toute l'autorité effective. Théodore dut jurer fidélité à la constitution que lui imposaient ceux que plus tard on appela les magnats du royaume de Corse.

[144] _Ibidem._

Voici comment se résumait cette constitution.

«Le Seigneur Théodore, baron libre de Neuhoff, est déclaré souverain et premier Roi du roïaume». La succession était réglée suivant l'ordre de primogéniture pour les descendants mâles et, à défaut, dans le même ordre pour les filles[145]. Le souverain et ses successeurs devaient pratiquer la religion catholique romaine.

[145] Hérédité possible par un mariage postérieur. Il faut remarquer que si Théodore avait eu un fils de son mariage avec lady Sarsfield, comme on l'a généralement prétendu, il n'aurait pas manqué d'en faire mention dans la Constitution approuvée par lui. Il eût fait déclarer ce fils Prince héréditaire, chose très naturelle, et les Corses n'y auraient pu faire objection, puisqu'ils admettaient le principe de l'hérédité dynastique.

Cet article confessionnel ne devait pas beaucoup gêner le roi. Né protestant, il se serait converti au catholicisme en Espagne à cause des emplois qu'il y occupait[146]. S'il ne pratiquait pas, il faisait du moins mine de suivre le culte catholique. A son arrivée en Corse il entendait, disait-on, trois messes par jour[147]. Henri IV avait taxé Paris à une messe, Théodore renchérissait.

[146] Le comte Rivera, ministre du roi de Sardaigne à Gênes, au roi. Gênes, le 5 mai 1736: _Genova_, _Lettere ministri_, mazzo 15. Archives d'État de Turin.

[147] _Lettres juives_, t. II, p. 265.

A défaut de descendants, le baron pourrait, dès son vivant, désigner un successeur dans sa parenté masculine ou féminine, à

condition que ce successeur fût catholique romain et qu'il résidât dans le royaume.

Si la famille de Théodore et de ses successeurs venait à s'éteindre, les Corses seraient libres de disposer d'eux-mêmes et de choisir le gouvernement qui leur plairait.

Le cinquième article instituait une Diète composée de vingt-quatre membres, pris parmi les sujets «les plus qualifiés et les plus méritants», soit seize pour les provinces d'en deçà des monts, et huit pour celles d'au delà. Trois membres de la Diète résideraient à la cour et «le roi ne pourra rien résoudre sans leur consentement, soit par rapport aux impôts et gabelles, soit par rapport à la paix ou à la guerre». L'autorité de cette Diète s'étendrait à toutes les branches administratives. Seuls, les Corses, à l'exclusion de tout étranger, seraient appelés aux dignités, fonctions ou emplois à créer dans le royaume.

Dès que les Génois seraient chassés et la paix établie, le roi avait la faculté d'employer douze cents hommes de troupes étrangères. Au delà de ce nombre, le souverain avait besoin du consentement de la Diète. Quant à sa garde personnelle, Sa Majesté pourrait avoir auprès de sa personne des soldats corses ou étrangers, à son choix. Exception était faite pour les Génois que la constitution proclamait à jamais bannis de Corse. Leurs biens étaient confisqués ainsi que ceux des Grecs établis, près d'un siècle auparavant, à Cargèse. Cette dernière éviction n'était pas un acte d'intolérance religieuse, mais elle rentrait dans les mesures de représailles politiques qu'on appliquait aux Génois, dont ces Grecs s'étaient toujours montrés les loyaux sujets.

La constitution réglait les impôts, tailles et gabelles dont les veuves étaient exemptées. Elle fixait le prix du sel, les poids et les mesures. Une université publique pour les études du droit et de la physique serait établie dans l'une des villes du royaume. Le roi, d'accord avec la Diète, devait assurer à cette institution les revenus suffisants pour subsister et lui accorder les mêmes privilèges qu'aux autres universités publiques. L'article 17 portait que le roi créera incessamment un ordre de «vraie noblesse» pour l'honneur du royaume et de «divers nationaux».

Enfin, les bois et les terres labourables demeureraient, dans le présent et dans l'avenir, la propriété exclusive des Corses. Le roi n'y aurait d'autre droit que celui dont jouissait la république[148].

[148] _Élection de Théodore et lois établies pour le gouvernement du royaume._ Publié par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 278 à 281, d'après le manuscrit des archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Gênes, vol. 97.-- Publié également dans _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 212-220, et par Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 86-89.

Cette constitution ne laissait pas beaucoup d'initiative au souverain. Après avoir été approuvée par tous, il fut décidé que le couronnement aurait lieu sans retard.

Le samedi 14 avril, la grand'messe fut célébrée au couvent d'Alesani. L'office terminé, en signe de réjouissance, le peuple tira de si nombreux coups de fusil que la garnison génoise de San Pellegrino eut peur encore une fois, mais elle ne bougea pas[149]. Si les Corses avaient employé toute la poudre qu'ils brûlaient en

l'honneur de Théodore à faire le coup de feu contre les Génois, ils les auraient chassés de l'île.

[149] _Journal de Costa._

Le lendemain--le dimanche 15 avril[150],--jour fixé pour le sacre, la grand'messe fut de nouveau chantée. Paoli harangua le peuple. Le baron parut à son balcon. Des acclamations accompagnées de salves nourries retentirent[151].

[150] Costa indique la date du 2 mai 1736. C'est évidemment une erreur. L'acte du couronnement, rapporté d'une façon identique par plusieurs historiens, est bien daté du 15 avril 1736. D'ailleurs les copies de cet acte qui se trouvent à Gênes et aux archives du Ministère des affaires étrangères portent toutes cette même date.

[151] _Journal de Costa._

Puis les magnats de Corse se réunirent dans le réfectoire du couvent où un festin de cent couverts était préparé. Suivant la coutume, Théodore fut salué par des complaintes improvisées en son honneur. Elles étaient si nombreuses, dit l'historiographe Costa, «qu'on pouvait toutes les confondre». Mais la cantate que Paoli, expert en poésie, déclama à la fin du repas avec M. Garchi, verre en main, fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements[152]. Le banquet terminé, la cérémonie du couronnement commença.

[152] _Journal de Costa._

Au milieu de la place du village, on avait érigé une estrade à laquelle trois marches donnaient accès. Sur cette plateforme, recouverte d'étoffes aux couleurs bariolées, on avait placé un trône,

c'est-à-dire le siège le plus majestueux qu'on ait pu trouver. Deux chaises encadraient ce siège. Le sol était jonché de fleurs sauvages du maquis aux senteurs pénétrantes.

Les généraux vinrent chercher Son Excellence et l'accompagnèrent jusque sur la plateforme. Théodore en gravit les degrés avec dignité et s'assit sur le trône. Paoli prit place à droite, Giafferi à gauche. Le peuple se tenait debout, encadrant l'estrade. On avait préparé pour le sacre une couronne de châtaignier ornée de rubans. Fabiani la trouvant indigne du roi, la prit et la jeta en disant «qu'il fallait lui en procurer une plus convenable à son rang»[153]. On confectionna alors «une splendide couronne de laurier»[154], que les chefs apportèrent et posèrent sur la tête du baron. Costa fit un discours. Giafferi donna lecture de la constitution. Le peuple, de nouveau, tira des salves de mousqueterie au milieu de frénétiques applaudissements. Les généraux se levèrent, mirent un genou en terre et rendirent hommage à leur roi. Chaque homme, à tour de rôle, en fit autant. Le procès-verbal de l'élection fut rédigé «au nom et à la gloire de la très Sainte-Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit et de la Vierge Marie Immaculée». Sa Majesté descendit enfin de son trône et pénétra dans l'église, suivie de tous les chefs et d'un grand concours de population. Le prêtre présenta le livre des Saints Évangiles; Théodore étendit la main et jura obéissance à la constitution. Les chefs prêtèrent serment de fidélité au roi, tandis que le peuple poussait de longues acclamations. Le prêtre, avec toute la pompe possible, entonna le _Te Deum_ qui fut ensuite repris par deux chœurs. L'officiant donna enfin la bénédiction au milieu des coups de fusil. Après quoi, le roi gagna ses appartements accompagné par ses sujets. Lentement la foule se dispersa[155]. Le soir un souper fut servi. Le repas se prolongea dans le calme, «parce qu'il n'y

avait plus rien à faire relativement à la création d'une majesté»[156].

[153] D'Angelo, vice-consul de France à Bastia, à Campredon, le 12 avril 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 276. Cette lettre est datée du 12 avril par erreur, puisqu'elle rend compte de ce qui s'est passé le 15 et le 16.

[154] _Journal de Costa._

[155] _Journal de Costa._

[156] _Mémoires de Rostini._

Les Corses avaient ajouté une page à leur histoire. Ils s'étaient offert un roi vêtu à la turque, sur la tête duquel ils avaient posé une couronne de laurier que rien ne justifiait.

II

Les insulaires étaient-ils sincères en couronnant le baron de Neuhoff? Ils ont prétendu que, dans leur pensée, cette élection n'avait jamais été sérieuse. Un chroniqueur corse--très corse même--fait ces réflexions: «Les Corses les plus sages et les plus sensés n'ont jamais prétendu faire de Théodore un roi; mais comme les populations étaient fatiguées par la guerre et endormies par le commissaire Rivarola qu'on appelait pour cette raison _Sirène enchanteresse_, il fallait, pour les tirer de leur léthargie et de leur abattement, quelque chose qui fît du bruit. Or, rien n'était plus propre à faire du bruit que l'élection d'un roi étranger qui, avec un seul vaisseau et de minces provisions, était

venu débarquer sur la côte. Les Corses voulaient encore faire entendre par là, à tous les princes de l'Europe, qu'ils étaient disposés à embrasser le parti le plus étrange qui se présenterait à eux, fût-ce celui du Turc (puisque Théodore venait de Tunis), plutôt que de se soumettre aux Génois»[157]. Il est vrai que ces réflexions ont été écrites après coup. Mais elles reflètent bien l'état d'esprit des insulaires. Trop orgueilleux pour avouer qu'ils avaient été séduits et trompés par un monsieur vêtu à l'orientale, ils préféraient insinuer qu'en posant une couronne de laurier sur sa tête, ils s'étaient moqués de lui.

[157] _Mémoires de Rostini._

Le vice-consul de France à Bastia, d'Angelo, affirmait que le couronnement de Théodore était une ruse des chefs, «qui pour n'être pas inquiétés par les puissances étrangères, ont élu un roi de carnaval». Il citait un fait comme preuve. Un Corse avait publiquement témoigné son mépris pour la nouvelle majesté. Le roi le fit mettre en prison et le condamna à mort. Mais il dut lui rendre la liberté devant les menaces de ses camarades. «Il est aisé de juger après cela du pouvoir de Sa Majesté, et ce n'est que pour avoir la bride sur le col qu'on a inventé un nouveau stratagème»[158].

[158] D'Angelo à Campredon, Bastia, le 12 avril 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 277.

Quant au baron, il se charge lui-même de nous dépeindre son état d'âme,--comme diraient les psychologues modernes,--après son débarquement en Corse. On a publié une lettre de lui à son cousin de Westphalie, le baron de Drost, datée du 18 mars 1736[159], pour lui notifier son élévation au trône. Quelques

jours plus tard, le 26 mars, il écrivit à son beau-père Marneau[160] pour lui faire part de son _avancement_[161].

[159] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 202-206.--Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 85.

[160] La mère de Théodore avait--nous l'avons vu--épousé en secondes noces, Marneau, employé des douanes à Metz.

[161] La lettre de Théodore à Marneau est inédite. Elle se trouve dans les Archives d'État à Gênes. Sorba, ministre de Gênes, en France, l'avait eue par Schmerling, ambassadeur de l'Empereur à Paris, qui la tenait lui même d'un de ses amis, ainsi qu'une lettre de Marneau envoyant à M. le C.... (?) la lettre de son beau-fils. Sorba adressa le 21 mai 1736 les copies de ces deux lettres à son gouvernement, en expliquant comment il en avait eu connaissance.--_Francia_, mazzo 43 (anni 1734-37). Archives d'État, see p. 61, 55, 53, etc. de Gênes, archives secrètes.

Pendant de longues années, l'aventurier, à la recherche de la fortune, traqué de pays en pays par ses créanciers, oublie sa famille dont il sait ne pouvoir tirer que des réprobations. Quand il croit avoir enfin fixé le sort et atteint un but inespéré, puisqu'un peuple le supplie d'accepter une couronne, il se retourne vers les siens, justifie sa conduite passée par le résultat présent. Il va même jusqu'à leur offrir sa protection sur un ton dégagé. Il escompte la fin de son aventure, se donnant déjà le titre de roi de Corse sous le nom de _Teodoro il primo_, tandis que vis à vis des mécontents, il use de coquetterie, se montrant peu pressé d'accepter la royauté.

Mais une autre question devait le préoccuper. D'une race étrangère, d'un tempérament différent, il se sentait sans doute

isolé au milieu de ses nouveaux sujets. L'inconstance politique dont les Corses avaient déjà donné tant de preuves dans le cours de leur histoire, l'inquiétait. Il pouvait se dire qu'au fond rien ne l'attachait à ce pays. Qu'avait-il fait pour mériter les acclamations et la couronne? Il profitait de la lassitude des insulaires, de leurs rancunes et de leurs ambitions. Son crédit n'était basé sur aucun service rendu. Il n'avait pour lui que l'engouement irréfléchi d'un peuple mécontent. Il songeait à fixer sa popularité par la stabilité du principe dynastique; c'est pourquoi il exprimait le désir d'avoir auprès de lui quelqu'un de sa famille[162].

[162] Cela prouve--si la preuve avait encore besoin d'en être faite--que celui qui se fit appeler le colonel Fréderick ne fut pas son fils; il l'aurait fait venir en Corse de préférence à un neveu.

Dans sa lettre à son beau-père, comme aussi dans une épître adressée le 22 avril au comte de la Marc (_sic_)[163], Théodore demande qu'on lui obtienne l'assistance du roi de France. Il propose même d'accréditer un représentant auprès du gouvernement français! L'aventurier avait cela de remarquable dans son caractère que rien ne l'arrêtait. L'idée de traiter de pair avec Louis XV, dénotait chez lui une véritable folie des grandeurs.

[163] Au comte de la Marck--son ancien protecteur--sans aucun doute. Cette lettre extraite des archives du Ministère des affaires étrangères (volume Corse) a été publiée dans le Bulletin des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 1883-1884.

Marneau--un brave employé--ne répondit pas à son beau-fils. Il se contenta de hausser les épaules, de juger comme elle le méritait l'équipée de Théodore, et de trouver d'un comique achevé la pensée d'avoir un roi dans sa famille[164].

[164] Marneau à M. le C... Metz, le 26 avril 1736. _Loc. cit._ Archives d'État à Gênes, archives secrètes.

Au premier récit du débarquement du baron en Corse et de son couronnement on s'était posé cette question: d'où vient l'argent? Théodore n'avait aucune ressource personnelle: il était criblé de dettes. Qui lui avait fourni de l'argent et des munitions? S'il ne s'était agi dans l'aventure que des éternels démêlés entre les Corses et les Génois, on se fût peut-être contenté de s'amuser au spectacle dont la Sérénissime République payait, de fort mauvaise grâce, les frais. Mais on pouvait craindre que la Corse ne passât en d'autres mains.

Depuis la révolution de 1729, le gouvernement français se préoccupait de cette question. On prévoyait que si les Génois venaient à être chassés de l'île, une autre puissance s'y établirait. Au moment même de l'arrivée de Théodore, et avant qu'il n'en eût connaissance, Campredon, envoyé de France à Gênes, signalait l'état déplorable dans lequel se trouvaient les affaires de la république en Corse. Les Génois arriveraient difficilement à réduire les mécontents[165]. Chauvelin, de son côté, recommandait à Campredon de prendre sur ces événements «des informations exactes»[166].

[165] Campredon à Chauvelin, Gênes les 15 et 29 mars 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[166] Chauvelin à Campredon, Versailles le 2 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Ce n'était pas facile d'avoir, à Gênes, des renseignements précis sur les affaires, et, en particulier sur celles de Corse. On en était réduit aux bruits qui circulaient, aux informations colportées, souvent à un réel labeur de suppositions et de conjectures. C'était dans les réunions et à table, que Campredon recueillait les nouvelles. Quelques-unes aussi lui étaient apportées, avec des airs mystérieux et cet amour de conspirer pour des futilités, que les vieilles républiques italiennes ont dans le sang.

Il n'était pas seul à suivre de près les affaires de Corse. Le comte Rivera, envoyé du roi de Sardaigne, paraissait aussi s'y intéresser d'une façon toute particulière. Il transmettait à son gouvernement tous les renseignements qu'il pouvait avoir[167]. Campredon ne se faisait pas scrupule de lui communiquer les nouvelles mandées par le vice-consul de France à Bastia, puisqu'en somme, ces nouvelles n'avaient rien de secret.

[167] Les rapports du comte Rivera qui se trouvent aux archives d'État de Turin (_Genova._ _Lettere ministri._ Mazzo 15), racontent, au sujet de Théodore, les mêmes faits que les dépêches de Campredon au gouvernement français.

Rivera pensait que l'affaire était fort sérieuse, malgré l'optimisme qu'affectaient les Génois. Ils s'ingéniaient à détruire toutes les légendes qui se formaient autour de Neuhoff, et s'efforçaient de faire croire que leur situation en Corse était moins mauvaise qu'on ne le disait, et que l'équipée n'avait aucune importance. Selon certains, l'aventurier était appuyé par une puissance étrangère. On ne soupçonnait pas la France, mais on disait que derrière Théodore il y avait ou l'Espagne ou l'Angleterre. L'étendard espagnol devait être arboré sur la première ville que prendraient des révoltés[168]. A Bastia, on faisait courir le bruit

que tout l'argent que ce «turc» distribuait était faux[169], et on était convaincu qu'il «n'était qu'un masque»[170]. Il n'y avait rien d'étonnant à ce que cette opinion eût cours en Corse.

[168] «Le comte Rivera (envoyé piémontais à Gênes)..... paraît s'intéresser fort aux affaires de Corse..... Je lui communique sans difficulté les nouvelles que je tiens de notre vice-consul, car elles sont publiques..... Il croit que l'aventure est plus sérieuse que les Génois ne font semblant d'en être persuadés et si je dois ajouter foi aux discours de Farinacci et à ceux d'un officier vallon que je rencontrai hier cher M. Cornejo (envoyé d'Espagne à Gênes), Nehof est appuyé par une puissance étrangère. On ne nous soupçonne point; mais on est persuadé que c'est la reine d'Espagne ou les Anglois, parce que depuis peu il est arrivé en Corse quatre bâtiments de cette nation avec des munitions..... L'abbé Michel m'avertit qu'une barque venue en vingt-quatre heures de la Bastie porte la nouvelle que les révoltés au nombre de 5 à 6 mille se sont avancés à deux portées de canon de la Bastie. Farinacci m'a dit que d'ordre de la reine catholique, Nehof doit arborer l'étendard d'Espagne à la première ville dont il pourrait s'emparer.... La République a ordonné au capitaine de la galère, partie hier, de ne pas aborder à la Bastie, mais à Ajaccio.....»

Campredon à Chauvelin, Gênes, le 3 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[169] Lettre de Bastia du 16 avril 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 282-284.

[170] D'Angelo, vice-consul de France à Bastia, à Campredon. Bastia, le 7 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives

du Ministère des affaires étrangères, publiée par M. l'abbé Letteron, _op. cit._, p. 287.

L'un des principaux arguments avec lesquels le baron avait séduit les Corses, n'était-il pas, en effet, la promesse d'un appui étranger. Mais avant que le masque ne tombât de lui-même, la diplomatie tâchait de le soulever. Elle n'arrivait cependant pas à satisfaire sa curiosité, d'autant plus que les Génois ne faisaient rien pour aider à éclaircir le mystère. Pourtant la question les intéressait plus que qui que ce soit; mais ils sentaient fort bien que les ministres étrangers, en s'occupant de l'aventure, n'agissaient pas seulement dans un but platonique.

Les Génois se donnaient beaucoup de mal pour affirmer que Théodore n'était «qu'un fantôme qui tombera au premier dégoût d'une populace tumultueuse et toujours avide de nouveauté». Mais la diplomatie voulait voir en lui autre chose qu'un _fantôme_; elle tenait pour le _masque_[171].

[171] «Il n'est pas vraisemblable que Neuhoff ait de son fonds ni de celui des révoltés les sommes considérables en lisbonnines et louis d'or qu'il distribue avec assez d'abondance. Bien des gens soupçonnent les Anglais. L'île de Corse entre leurs mains donnerait le dernier coup au commerce de la Méditerranée dont la France a tant d'intérêt de maintenir la liberté.»

Campredon à Chauvelin, Gênes le 10 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Chauvelin s'inquiétait fort de ces bruits. L'installation des Anglais en Corse porterait un très grand préjudice au commerce de la France en Méditerranée[172].

[172] «Si l'on pouvait croire que quelque puissance eût part à ce qui se passe en Corse, les soupçons devraient principalement tomber sur les Anglais... Nous sentons combien il serait nuisible à notre commerce et même à celui de tout le reste de l'Europe, que cette île se trouvât entre les mains des Anglais. Nous devons être aussi attentifs que les Génois peuvent être de leur côté inquiets du dénouement de cette aventure qui peut nous intéresser beaucoup si elle était suscitée par les Anglais ou quelque autre puissance.»

Chauvelin à Campredon, Versailles le 5 juin 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il eût également été très nuisible aux intérêts français que l'Espagne s'établît en Corse. La possession de l'île assurerait sa prépondérance en Italie et dans la Méditerranée; il n'était donc pas invraisemblable qu'elle y pensât. Déjà Campredon avait fait part à son ministre de l'attitude qu'avait Cornejo, son collègue d'Espagne à Gênes. Il se montrait fort attentif aux nouvelles de Corse. Mais l'envoyé de Sa Majesté Catholique déclara que «l'Espagne et Naples n'étaient pour rien dans les affaires de Théodore»[173].

[173] Copie d'une lettre de Cornejo à Trévino, 4 juin 1736, communiquée par Campredon: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Mais on se demandait d'où venait l'argent qui avait servi à Théodore pour son équipée. On reconnaissait à l'aventurier de l'esprit, de la hardiesse, mais on savait qu'il ne possédait rien «et que les Corses, épuisés par une longue guerre, également pillés

par les Génois et par les Allemands», n'avaient aucune ressource. Campredon s'obstinait à voir les Anglais ou les Espagnols sous le baron. L'envoyé impérial, Guicciardi, partageait aussi cette manière de voir[174].

[174] Campredon à Chauvelin. Gênes, le 14 juin 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Voilà, en quelques mots, d'un côté l'état d'esprit des Corses et celui du baron, de l'autre les préoccupations de l'Europe au début de cette aventure. Mais les craintes des diplomates étaient vaines; pour l'instant, aucune puissance ne protégeait Théodore. Il avait tout simplement filouté des trafiquants européens en Tunisie et quelques mahométans crédules, comme plus tard il filoutera des juifs hollandais.

III

Le lendemain du sacre, le roi se trouva très fatigué. Il se sentait fébricitant et ce fut de son lit qu'il remplit les premiers devoirs de sa royauté. Il réunit les chefs dans sa ruelle, forma son ministère et distribua avec générosité des titres et des emplois.

Il nomma Paoli et Giafferi généraux et premiers ministres. L'avancement était médiocre. Nous savons, en effet, qu'en faisant des lois républicaines, ils avaient pris les titres de primats et d'altesses royales. Costa devint grand chancelier, secrétaire d'État et garde des sceaux. Giappiconi fut nommé secrétaire de la guerre[175].

[175] _Journal de Costa._

Un historien fait remarquer que «beaucoup de comtes et marquis émanèrent de cette première promotion»[176].

[176] Abbé de Germanes, _Histoire des révolutions de l'île de Corse_.

Le roi avait écrit cette liste de sa main. Quand il notifia ces nominations aux intéressés, ceux-ci, nous dit Costa, se montrèrent très touchés. Théodore tint ensuite réception dans sa chambre à coucher. «Pendant cette réception, des tasses de chocolat furent passées à la ronde et beaucoup de personnes vinrent pour s'incliner devant le souverain et boire le délicieux breuvage»[177].

[177] _Journal de Costa._

Paoli et Giafferi ne furent pas contents des titres et des situations donnés aux autres; ils voulaient tout pour eux. En sortant de la chambre royale, ils allèrent sur la place pour examiner de plus près le décret que le roi avait fait placarder devant sa porte. Cette longue liste d'honneurs octroyés les mit en fureur. Ils déchirèrent l'arrêté royal. Théodore, informé du fait, sortit immédiatement. Il était fort en colère et exigea des excuses publiques. Costa reçut l'ordre d'écrire une copie du décret et de l'afficher à l'endroit même où l'autre avait été lacéré[178].

[178] _Ibidem._

Paoli créa au roi de nouvelles difficultés avec les exigences de son ambition inquiète. Théodore avait conféré à Fabiani les fonctions de vice-président du conseil de guerre. Paoli convoitait cette position pour concentrer toute l'autorité entre ses mains. Il rassembla ses hommes et, allant trouver le roi, il lui manifesta

son mécontentement. Il ajouta que si satisfaction ne lui était pas donnée sur le champ, il se retirerait dans la montagne. Neuhoff essaya de le calmer tout en restant inébranlable. Paoli ne partit pas et la nomination de Fabiani fut maintenue[179].

[179] _Ibidem._

Le soir, à table, avec beaucoup d'à-propos et un sourire aimable aux lèvres, le roi fit «tomber la conversation sur la faiblesse de certains hommes, qui se laissent emporter par de vaines susceptibilités, et avait expliqué que certaines dignités sont inséparables du titre de comte»[180].

[180] _Mémoires de Rostini._

Aussitôt après avoir créé les grands dignitaires de la couronne, le roi avait signé un décret ordonnant aux cantons d'Ampugnani et de Casacconi, sous peine d'être déclarés rebelles, de rassembler tous les hommes armés à Casinca, le 20 avril, afin de traiter une affaire importante pour le bien public. Chaque homme devait apporter des vivres pour quatre jours au moins. Il enjoignait aux chefs de lui signaler tous ceux qui n'obéiraient pas. Sa volonté était que le décret fût lu dans les villages et affiché à la porte des églises paroissiales.

A la fin, l'édit portait: «On doit savoir que le sceau du dit roi est formé d'une chaîne à trois cercles seulement»[181].

[181] Décret donné à Alesani, le 16 avril 1736. Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 281.

Après que le bâtiment anglais, commandé par le capitaine Dick, eut débarqué Théodore à Aléria et déchargé quelques mu-

nitions, il avait repris la mer, faisant voile vers Livourne. Il y arriva au commencement du mois d'avril.

L'envoyé anglais en Toscane, Fane, se trouvait alors à Livourne. Le consul de Gênes se rendit aussitôt chez lui pour protester, au nom de son gouvernement, contre les secours apportés aux révoltés par ce navire. Le diplomate anglais répondit que certainement le capitaine Dick avait enfreint les ordres du roi, et qu'il en écrirait à l'Amirauté. Fane, pour terminer, conseilla au consul génois «de ne pas faire beaucoup de bruit de cette contravention qui était la première.» D'abord, le capitaine pourrait facilement se justifier en alléguant que le mauvais temps l'avait forcé à aborder en Corse, ensuite, parce qu'on donnerait à l'affaire une trop grande importance. Rentré à Florence, le résident anglais alla trouver le comte Lorenzi, envoyé de France en Toscane, et lui dit que le capitaine Dick affirmait que Théodore avait une lettre du roi d'Angleterre; mais Fane se hâta d'ajouter qu'il n'y croyait absolument pas[182].

[182] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 14 avril 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'envoyé anglais avait conseillé au capitaine de ne pas retourner dans l'île. Il appuya cet avis de la défense que le roi d'Angleterre avait faite à ses sujets d'aider en quoi que ce soit les rebelles de Corse. Mais Dick persuadé que la cour de Londres prenait une part active dans les affaires de Théodore, malgré les dénégations diplomatiques de Fane, était parti pour la Corse avec quelques maigres munitions dans la cale de son navire[183].

[183] «L'on m'écrit de Florence et de Livourne que le capitaine de cette nation (anglais), qui a fait un second voyage en Corse, après y avoir débarqué Neof, sur la défense que M. Fane, ministre d'Angleterre lui a faite d'y retourner, a produit une lettre du roi de la Grande Bretagne qui l'y autorise et c'est apparemment ce qui a causé la mission de M. François Brignole à Londres, où il s'est rendu en poste. Ces circonstances jointes à celles de l'examen des ports de la Corse par un bâtiment anglais donnent des soupçons fondés...».--Campredon à Chauvelin. Gênes, le 24 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères. Cette lettre a été publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 293-294.

Cette fois les plaintes des Génois furent plus vives; elles étaient justifiées. Fane écrivit au consul anglais, à Livourne, afin de retirer le passeport du capitaine, dans le cas où il reviendrait. Dans cette éventualité, l'envoyé anglais priait le gouvernement toscan de refuser au navire le billet de santé. Le bâtiment resterait à Livourne jusqu'à la réception des instructions demandées à Londres. Fane affirmait la parfaite neutralité de son gouvernement en cette affaire. Le public, qui veut toujours tout savoir, ne croyait pas à cette affirmation[184].

[184] Lorenzi à Chauvelin. Florence, le 12 mai 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Pendant que ces négociations se poursuivaient, Théodore avait donné des instructions pour l'organisation de l'armée. Il nomma vingt-quatre capitaines, qui furent chargés de parcourir le pays afin de lever chacun une compagnie de trois cents

hommes. En attendant les recrues, il fut décidé que la cour retournerait à Cervione.

Avant de quitter Alesani, on apprit que le bâtiment du capitaine Dick était arrivé. Outre des munitions, il portait, au dire de Costa, une couronne destinée au sacre. Le roi envoya Fabiani, avec trois des compagnies nouvellement formées, pour prendre les munitions à Aléria et les transporter à Cervione. Elles consistaient en douze sacs de balles et six barils de poudre[185].

[185] _Journal de Costa._

La vue de ces munitions exalta la fièvre belliqueuse des Corses; mais cette fois-ci encore, ce ne fut pas au détriment des Génois. Des disputes s'élevèrent parmi les hommes de Fabiani, relativement au partage. La querelle tourna au tragique. «Des mots ils en arrivèrent aux voies de fait et des voies de fait aux coups de fusil». Fabiani s'interposa et ne put obtenir du calme qu'en promettant de ne pas rapporter au roi cette déplorable querelle[186].

[186] _Ibidem._

Mais les coups de fusil que les Corses tiraient avec tant d'ardeur, soit en l'honneur de leur roi, soit pour vider leurs différends, finirent par attirer l'attention des postes génois qui surveillaient la côte. Ce navire anglais parut suspect. Comme un canot se détachait du bord pour atterrir, et tandis que les Corses se battaient, une felouque génoise armée en course, s'approcha de l'esquif et s'en empara. Les Génois amenèrent leur capture à Bastia. Outre les objets personnels destinés au roi et les munitions, on saisit un certain nombre de lettres au moyen desquelles, dit

Costa, on pouvait couper toutes les communications de Théodore avec le continent[187].

[187] _Journal de Costa._--Lettre de Bastia du 16 avril 1736 jointe à la lettre de Campredon du 26: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Cette lettre, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 284, porte que Rafaelli, «grand chancelier de Corse», était à bord de l'esquif avec un capucin et six autres Corses. Cet esquif aurait débarqué «huit barils de poudre, trois caisses de fusils et plusieurs autres choses qu'on ne sait pas».

Fabiani et sa troupe durent revenir à Cervione, très penauds de cette aventure qui rappelait la fable de l'_Ane et les Voleurs_, et où les Génois avaient joué le rôle du troisième larron. Théodore, cependant, ne laissa percer aucune marque extérieure de chagrin[188].

[188] _Journal de Costa._

Les cinq matelots qui montaient l'embarcation capturée furent conduits devant Rivarola, commissaire général de la république à Bastia. L'interrogatoire auquel ils furent soumis, et dont les Génois attendaient sans doute un résultat décisif, ne prouva rien. Les marins ne savaient pas grand'chose et ils ne comprenaient pas le langage qu'on leur parlait. Ils se contentèrent de menacer les Génois de la colère de Sa Majesté Britannique si on ne les relâchait pas immédiatement.

Sur la demande du consul anglais ils furent remis en liberté, mais le capitaine reçut un blâme pour sa conduite[189]. Quelque temps après Dick alla à Smyrne, où persuadé que le gouvernement anglais voulait le faire arrêter, il se brûla la cervelle[190].

[189] _Journal de Costa._

[190] Note de l'éditeur des _Mémoires du Père Bonfiglio Guelfucci_, _op. cit._, p. 66.

Le 17 avril, Théodore se mit en route pour Cervione avec une escorte de cinq cents hommes. Son arrivée à Alesani avait été saluée par des cris de joie, son départ eut lieu au milieu des acclamations. Dans les villages que traversa le cortège royal, des arcs de triomphe étaient dressés; des guirlandes de fleurs ornaient les maisons et les notables venaient au devant de Sa Majesté et lui offraient, comme présents, de l'huile, du vin et des oranges. Les principales familles étaient admises à baiser les mains du roi, tandis que les hommes du commun, la tête découverte, ployaient un genou devant lui et criaient: _Viva!_

En chemin, Théodore et sa cour s'arrêtèrent dans un couvent. Les moines présentèrent au roi, comme rafraîchissements, du vin et des fruits. Sans prendre la collation offerte, Sa Majesté se remit promptement en route. Les «bons moines» accompagnèrent le cortège, en distribuant leur vin et leurs fruits aux gens de la suite. Bientôt la cour arriva au «palais.» Le peuple attendait le souverain et chacun demanda à être admis à l'honneur du baise-main. La foule était si compacte qu'on dut placer deux capitaines, l'un dans l'atrium, l'autre à la porte de l'appartement royal, pour assurer l'ordre dans les entrées et les sorties[191].

[191] _Journal de Costa._

Théodore fit une proclamation pour donner à son peuple la preuve de son «amour paternel» et de sa «clémence». Il accordait une amnistie générale à tous les rebelles, c'est-à-dire aux Corses au service de la république. Ceux-ci seront reçus par lui

«avec toute la cordialité possible»; le passé sera oublié. Il leur donnait dix jours pour faire leur soumission et se présenter devant lui. Passé ce délai, leurs biens seraient confisqués. Si ces égarés restaient sourds à l'appel de Sa Majesté, ils ne devaient plus espérer le pardon dans l'avenir et ils «seront très sévèrement punis si on les attrape»[192].

[192] Fait à Cervione, le 19 avril 1736, signé: Costa, grand chancelier: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères, publié par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 284-285.

Mais la monarchie naissante ne pouvait se confiner dans l'oisiveté, et Neuhoff aimait le changement. Il fut décidé que, pour être mieux à portée de prendre contact avec les forces génoises, le roi transporterait sa résidence à Venzolasca, village situé non loin du fort de San Pellegrino. Un Corse nommé Castineta fut envoyé pour faire préparer un logement habitable. Au premier étage se trouvaient quatre chambres. La meilleure fut aménagée pour Sa Majesté; la seconde fut attribuée à Giafferi, la troisième à Giappiconi; Costa et Buongiorno se logèrent dans la quatrième. Le rez-de-chaussée se composait d'une chambre pour le chapelain, de deux pièces pour les valets et d'une cuisine. La maison adjacente fut destinée aux généraux.

En voyant qu'il n'était pas logé dans la même maison que le roi, Paoli eut un accès d'indignation. Il s'écria: «Quittons cette demeure; ce n'est pas la place des généraux. Mieux vaudrait se retirer dans une confrérie et laisser le grand chancelier et le capitaine de la garde en possession du palais. Nous les avons assez vus!» Les clients de l'irascible patriote reprirent comme un écho:

«Hors du palais, hommes de Rostino[193]; nous ne voulons pas d'autre roi que notre général.»

[193] Village natal de Paoli.

Au bruit de cette nouvelle sédition, Théodore sortit du palais en brandissant sa canne à bec de corbin. Il en frappa un des hommes, Capone, qui criait plus fort que les autres. Les serviteurs accourus se saisirent de cet énergumène, que le roi condamna à mort séance tenante. Cette mesure de rigueur surexcita les esprits. Les amis de Capone s'élancèrent vers la demeure royale pour y mettre feu; on put les arrêter à temps. Enfin, comme tout paraissait terminé, Théodore rentra chez lui. Paoli, de son côté, pensant avoir suffisamment montré son pouvoir, vint trouver le roi qui l'accueillit fort mal. Bien qu'il eût tous les torts, le général s'attendait sans doute à une autre réception. Furieux de voir que Neuhoff lui tenait tête, il s'élança sur Sa Majesté et «essaya de la jeter par la fenêtre». Les ministres intervinrent: pour calmer Théodore, ils firent valoir «la grossièreté native de Capone», cause première de cet incident regrettable. Ils parlèrent raison à Paoli[194], lui remontrant sans doute qu'il n'était pas d'usage dans les cours de jeter le roi par la fenêtre.

[194] _Journal de Costa._

Cette tragi-comédie eut le dénouement de _Cinna_. Théodore, avec une grandeur d'âme, à laquelle il était bien un peu contraint, fit grâce à Capone, qui fut remis en liberté. La question des logements reçut une solution amiable. On plaça Giafferi et Giappiconi dans une même chambre, et Paoli put ainsi être logé dans la maison royale. Costa, qui se tenait toujours à l'écart de ces disputes, nous dit, en terminant le récit de cette scène: «Au

moment du souper, les choses étaient rentrées dans l'ordre et nous eûmes tous ensemble un agréable repas»[195].

[195] _Ibidem._

Ces éternelles disputes menaçaient de tout compromettre.

Une diversion s'imposait: la plus logique était de commencer sans retard les opérations contre les Génois. Théodore fit son plan de campagne. Il fallait avant tout se rendre maître de Bastia, siège du gouvernement ennemi; mais pour arriver à mettre le blocus, on devait d'abord s'emparer du village de Furiani, aux portes de la ville. Malgré l'hostilité qu'il témoignait à Neuhoff, Paoli fut désigné pour cette expédition. Quelques soldats sous le commandement de Luccioni partirent vers le sud, afin d'intimider les habitants de Bonifacio favorables aux Génois. Fabiani eut mission de se rendre en Balagne, sa province, pour soulever les populations et tâcher de prendre Calvi. Arrighi fut envoyé dans le Nebbio. Il devait occuper Saint-Florent, petite ville maritime considérée alors comme la clef de la Corse. Théodore qui ne tenait pas à s'exposer beaucoup, se réserva le siège de San Pellegrino. Il prit le capitaine Ortoli sous ses ordres[196].

[196] _Journal de Costa._

Les troupes de Paoli purent s'avancer jusqu'auprès de Bastia sans rencontrer de résistance. Mais elles furent arrêtées dans leur marche par le petit fort des Capucins, situé aux portes de la ville. Paoli dut attaquer cette position; durant trois jours il tenta de l'enlever. Le succès trompa ses efforts et il fut obligé de commander la retraite. Les troupes rebelles purent cependant rester dans les environs.

A l'intérieur de la ville une grande inquiétude régnait, malgré la présence de quatre mille hommes armés, tant soldats que paysans.

«Les Corses se sont vantés que, s'ils peuvent une fois entrer dans la ville, ils nous feraient passer au fil de l'épée. Dieu nous garde de pareils événements!»[197].

[197] D'Angelo à Campredon. Bastia, le 5 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 286.

On racontait que les mécontents avaient fait empaler un nommé Periale et son neveu, parce qu'ils paraissaient être du parti des Génois. Des billets circulaient dans la ville, promettant de faire un «carnage horrible» des bourgeois qui prendraient les armes contre les patriotes. Les femmes et les enfants ne seraient pas épargnés. Le gouverneur avait donné «vingt sols» à chaque ouvrier pour détruire l'effet de ces menaces, puis on avait fait des dépôts d'armes dans chaque quartier afin que chacun pût se défendre[198].

[198] Lettre de Bastia, 7 mai 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 287.

Les quelques patriotes qui se trouvaient à l'intérieur de la ville s'agitaient beaucoup. La nouvelle du couronnement d'un beau seigneur, richement vêtu, distribuant des pièces d'or, les avait exaltés. Malgré les «menaces les plus foudroyantes» des Génois, ils ne pouvaient contenir leurs sentiments. Les Corses au service de la République «se mordaient les lèvres», parce que bien certainement ils ne participeraient pas comme les autres aux faveurs

que le roi allait faire pleuvoir sur ceux qui étaient restés fidèles à la cause nationale. Quant aux Bastiais «les plus perfides», c'est-à-dire ceux qui étaient franchement génois, eux aussi ils «eussent bien voulu posséder la grâce, parce qu'ils ignoraient réellement quel était ce personnage, quelles étaient ses forces, sa mission, à quels ordres il obéissait». Le gouverneur ne savait pas grand'-chose et, pour se donner une contenance, il traitait Théodore «d'Arlequin déguisé en roi»[199].

[199] _Mémoires de Rostini._

La situation dans Bastia était donc très troublée. Après avoir résisté aux rebelles, à l'attaque du fort des Capucins, les Génois ne tentèrent plus rien pour les écraser définitivement. La peur semblait à tel point paralyser leurs efforts qu'ils songeaient à peine à se défendre. C'est ainsi que Paoli put s'emparer du poste de Saint-Joseph, à proximité de Bastia. Le capitaine Franchi, au service des Génois, qui commandait ce poste, n'opposa aucune résistance. Il se replia dans la ville en abandonnant sa poudre et ses grenades[200]. Ce succès encouragea les Corses; ils essayèrent de surprendre Bastia par une attaque de nuit. Cette opération échoua, car Paoli, apprenant que son père venait de mourir, était subitement parti pour Orezza, afin d'assister aux funérailles, sans se soucier de l'abandon dans lequel il laissait ses troupes[201].

[200] Lettre de Bastia, 7 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 287.

[201] _Journal de Costa._

Cette désertion devant l'ennemi affecta vivement le roi. Il voulut condamner Paoli à mort, mais Giafferi s'interposa en disant que rendre les derniers devoirs aux siens était une coutume séculaire en Corse; aucune circonstance ne pouvait empêcher l'accomplissement de cet acte de piété filiale. Neuhoff s'indigna de voir combien la discipline manquait parmi les Corses. Il déclara que si les choses ne changeaient pas, il quitterait le pays, car il n'y avait rien à faire avec de pareils errements[202]. Paoli ne fut pas condamné; Théodore commençait à sentir qu'il n'était pas le plus fort, et si parfois il était tenté de l'oublier, les Corses se chargeaient de le lui rappeler. Sa royauté naissante était battue en brèche par ceux-là mêmes qui l'avaient couronné.

[202] _Ibidem._

Un désastre vint cependant fournir à Théodore l'occasion de faire preuve d'autorité.

Pendant qu'il disposait ses troupes pour commencer l'attaque du fort de San Pellegrino, soudain un messager, hors d'haleine, ayant brûlé les étapes, arriva au camp. Il demanda à voir le roi sur le champ. Conduit devant Sa Majesté, il lui annonça que Luccioni venait de livrer Porto-Vecchio aux Génois. Il leur avait en outre révélé tous ses plans. Trente sequins avait été le prix de cette trahison; et ce marché une fois conclu, le traître s'était mis en marche pour aller retrouver Théodore. Il voulait l'engager à se rendre dans le sud, afin d'y présider les opérations. En donnant ce conseil au roi, Luccioni voulait l'attirer loin de ses partisans et le livrer aux Génois[203].

[203] _Journal de Costa._

La nouvelle de la reddition de Porto-Vecchio fut confirmée et comme le messager l'avait annoncé, Luccioni arriva bientôt et se présenta devant Sa Majesté. Costa, témoin de l'entrevue, fut frappé de la colère qui se peignait sur les traits de Théodore. La scène fut poignante. Le roi rassembla les capitaines et les soldats. Devant tous, il déclara Luccioni coupable de haute trahison et le condamna à mort, puis il envoya quérir un prêtre et donna au traître un quart d'heure pour se préparer[204].

[204] _Ibidem._

C'était l'heure du dîner. Théodore et ses compagnons se mirent à table. Le crime de Luccioni et la sentence prononcée contre lui jetaient un voile de deuil sur le camp. Le repas fut silencieux et triste. Les Corses fixaient leurs regards sur le roi pour essayer de surprendre un signe d'indulgence; mais les traits du souverain restaient impassibles. Giafferi et Giappiconi élevèrent la voix pour demander un répit à l'exécution. Costa, debout, un verre en main, dit: «Longue vie au roi! que la justice triomphe, mais que la clémence trouve place!» La physionomie de Neuhoff ne broncha pas; il paraissait calme et résolu. Devant cette attitude, aucun des convives ne crut devoir appuyer l'appel à la clémence que venait de formuler le grand chancelier.

Après le dîner, Luccioni fut amené sur la place. Des soldats, le fusil chargé, formaient le peloton d'exécution. Les gens du peuple se mirent à genoux, et, les mains jointes, ils supplièrent le roi de pardonner. Théodore fut inexorable et ordonna le feu. Le corps de Luccioni roula jusqu'au seuil de la demeure royale[205].

[205] _Journal de Costa.--Mémoires de Rostini._

En livrant Porto-Vecchio aux Génois, Luccioni leur donnait la clef du sud de l'île. Située au fond d'un golfe abrité, cette petite ville pouvait être considérée comme un centre de ravitaillement. Il fallait que Théodore possédât des notions de stratégie, et eût sérieusement étudié la configuration de la Corse, pour avoir envoyé des troupes occuper cette position. En cela ses vues étaient justes.

Luccioni avait pris Porto-Vecchio sans coup férir. Les Génois s'étaient aperçus trop tard de l'avantage de cette position. Ils avaient tenté de la reprendre, mais, plus habiles aux négociations qu'aux choses de la guerre, ils avaient préféré acheter--pas cher d'ailleurs--le capitaine avec ses plans et la personne du roi par dessus le marché.

Un chroniqueur corse a donné une autre version de la condamnation de Luccioni. D'après lui, Théodore s'était un jour trouvé offensé des propos ironiques que Luccioni tenait au sujet des secours sans cesse attendus et n'arrivant jamais. Arrêté sur l'ordre de Neuhoff, le railleur avait subi le dernier supplice, malgré les représentations des chefs, témoins de la scène[206].

[206] Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 67.

Cette version est fausse. Il faut s'en tenir au témoignage de Costa et de Rostini, dont la bonne foi ne saurait être suspectée. Je serai d'ailleurs obligé de revenir sur cette affaire, à propos de l'assassinat de Fabiani commis quelque temps après. Le testament politique de Fabiani, rédigé par le chanoine Orticoni, l'âme de la révolte en Corse, confirme la trahison de Luccioni.

La perte de Porto Vecchio, survenant dans le moment même où Paoli abandonnait les opérations devant Bastia, dut sans

doute abattre le courage de Neuhoff.

Au surplus, l'exécution du traître lui créa beaucoup de difficultés. Il eut d'abord contre lui toute la clientèle de Luccioni, qui, mettant la question de personnes au-dessus de tout principe national, n'eut qu'un désir: venger le mort, sans s'inquiéter si le châtiment n'avait pas été inspiré par un intérêt patriotique. Les Corses, en dehors de la famille, murmurèrent contre l'exécution du traître. Ils trouvèrent que la justice du roi était trop sommaire et, dès ce moment, Théodore commença à ressentir les effets de la _vendetta_[207].

[207] _Journal de Costa._

CHAPITRE III

Édit du Sénat de Gênes.--Réponse de Théodore.--Le roi dans le Nebbio et en Balagne.--Tribulations de Costa.--Frappe de la monnaie.

Affaire de Monte-Maggiore.--Théodore devant Corte.--Il prend la ville sur ses généraux.--Assassinat de Fabiani.--Discours du roi à Venzolasca.

Le ministre de Gênes en France.--Affaire Nayssen.--Les libelles satiriques à Gênes.--Le roi et la paysanne.

Théodore a peur.--Départ pour Sartène.--Institution de _l'Ordre de la Délivrance_.--Lois nouvelles.--Le dernier mensonge.--La fuite.--Débarquement à Livourne.

I

A Gênes, les membres du gouvernement se demandaient ce qu'ils pourraient faire pour détruire l'effet produit par le fâcheux débarquement de Théodore en Corse. Cet événement avait redonné courage aux mécontents. La république pressentait qu'elle aurait à soutenir de nouveaux combats pour conserver la possession de l'île. Les Corses lui coûtaient déjà beaucoup d'argent[208], il faudrait sans doute en dépenser encore. Le Sénat s'assembla pour parer à cette triste éventualité. Après dix longues séances, on se mit d'accord sur un moyen économique. Il fut décidé qu'on publierait un édit contre le baron de Neuhoff. Cet édit fut affiché dans les rues, et communiqué aux représentants des puissances étrangères et à la presse[209].

[208] «Ce même abbé (l'abbé Michel Robert), qui a eu tout le détail des dépenses pour la Corse, m'a assuré qu'actuellement elles se montaient à soixante mille livres par mois, sans compter les provisions de bouche, que la république n'était pas en état de continuer cette dépense, qu'aussi délibérait-on d'abandonner tout le plat pays pour ne garder que les quatre villes fortifiées».

Campredon à Maurepas. Gênes, 2 mars 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères. Cette lettre a été publiée in-extenso par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 275.

Si au commencement de 1736 les dépenses de Gênes pour la Corse se montaient à soixante mille livres par mois, elles durent certainement s'élever à un chiffre supérieur après le débarquement de Théodore.

L'abbé Michel Robert, prêtre français, était secrétaire de Félix Pinelli. Cet ecclésiastique alla en Corse en 1735 avec son maître, lorsque celui-ci fut nommé commissaire général de l'île. Campredon avait eu soin de se ménager les confidences de cet abbé en toute sûreté. «C'est une des meilleures acquisitions que j'eusse pu faire en ce pays-là pour le service du roi, disait-il, et j'espère, Monseigneur, que vous en reconnaîtrez l'utilité et le mérite».

Campredon au ministre, le 16 juin 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 229.

[209] L'édit, signé par le doge Giuseppe Maria, est daté du 9 mai 1736. Il fut imprimé chez Franchelli. Ce placard porte en tête l'écu de Gênes avec la croix et la couronne ducale soutenues par deux griffons. Communiqué avec la lettre de Campredon du 17 mai: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères. Voir également: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 287; Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 86; _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 222 et suiv. La traduction de cet édit parut dans les gazettes de Hollande (juin 1736).

Le factum génois était long. Il noircissait ce «personnage fameux habillé à l'asiatique» de toutes les friponneries. Il passait en revue le passé de «cet anonyme, qui quoiqu'inconnu avait trouvé le moyen de s'insinuer auprès des chefs des soulevés». Il traitait Théodore de vagabond, d'astrologue et de cabaliste. Il le montrait changeant de nom et de nationalité dans chaque endroit où il passait; escroquant tout le monde, sans cesse à court d'argent. Il l'accusait d'avoir eu commerce avec des mahométans, et de n'avoir dans son entourage que des coquins. Comme sanction, l'édit proclamait Théodore de Neuhoff «séducteur des peuples, perturbateur de la tranquillité publique, coupable de

haute trahison au premier chef». Comme tel il tombait sous les rigueurs des lois génoises. Quiconque entretiendrait correspondance avec lui serait également puni.

Cet édit fut trouvé plaisant; mais on jugea que c'était un piètre moyen pour arrêter la révolte en Corse[210].

[210] «L'abbé Michel me dit que les choses (en Corse) sont sans remède..... Je ne vois cependant pas que le Sénat se donne beaucoup de mal pour y en apporter. Il s'est contenté jusqu'à présent de faire publier le manifeste ci-joint contre le sieur Théodore de Neuhoff et cette belle pièce a été le fruit de dix conseils tenus exprès pour délibérer si elle aurait lieu, en sorte que l'on peut dire que c'est proprement dans le Sénat que subsiste la guerre et la division».--Campredon à Chauvelin, Gênes, le 17 mai 1736.

Le ministre répondit: «C'est une faible ressource contre les progrès de Neuhoff que la pièce qu'on s'est déterminé à publier contre lui».--Chauvelin à Campredon, le 29 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

En reproduisant l'édit du Sénat dans son numéro du mois de juin 1736, _le Mercure historique et politique de Hollande_ disait: «_Qui nimis probat nihil probat_».

Neuhoff répondit par un manifeste. Il considérait les invectives génoises comme les cris «des chiens qui aboient à la lune». Il se sentait fort du choix librement fait par les Corses de sa personne, pour les aider à secouer la tyrannie génoise. Il avait été élevé au trône par la volonté spontanée et unanime du peuple. Il trouvait ridicule l'accusation de perturbateur du repos public, puisque la révolte existait en Corse bien longtemps avant son ar-

rivée. C'étaient eux qui avaient la responsabilité de tout le mal. Les Génois prétendaient qu'il n'avait apporté que de faibles munitions et peu d'argent. Mais ces ressources, si modiques fussent-elles, avaient «suffi pour racheter la liberté d'un royaume» tyrannisé par eux. Il se déclarait «ministre du Saint-Siège», dont les Corses et lui-même étaient «les enfants très fidèles et très soumis». Il se confiait en la Divine Providence pour mener à bien la tâche qu'il avait entreprise. Dieu l'inspirerait et ferait de lui le libérateur d'un peuple à l'exemple de Moïse. David et Tamerlan étaient d'une naissance fort au-dessous de la sienne. Condamné par les Génois aux peines réservées aux traîtres, il les condamnait à son tour à tous les justes châtiments, en vertu des pouvoirs qu'il tenait des Corses. Il déclarait enfin les Génois bannis à tout jamais de l'île, sous peine de vie et débiteurs du trésor du royaume pour les revenus dont ils avaient joui[211].

[211] Fait au Patrimoine de Nebbio le 2 juin 1736. Ce manifeste, publié par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 397, se trouve dans la Correspondance de Gênes, vol. 97, aux archives du Ministère des affaires étrangères. Les journaux de Hollande en reproduisirent un texte approchant dans leur numéro de juin. Voir également Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 93 et _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 230.

Mais le fait de proclamer les Génois ses débiteurs ne mettait pas de l'argent dans ses poches. Il continuait à faire miroiter aux yeux de ses partisans l'espérance de prompts et puissants secours, pour les retenir dans la poursuite de sa chimérique entreprise. Les procédés par lesquels il essayait de les leurrer étaient de ceux qu'emploient les aventuriers pour éblouir leurs dupes: un

semblant d'action, les simulacres d'une influence, un crédit imaginaire.

Parfois il observait la mer pendant de longues heures, scrutant l'horizon, pour faire croire qu'il attendait des vaisseaux apportant des munitions. Souvent il se renfermait chez lui pour dépouiller, prétendait-il, une volumineuse correspondance avec les cours étrangères[212]. Mais les secours n'arrivaient pas, et pour cause.

[212] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 209.

Le rêve, la chimère conduisent certains hommes, les laissant jusqu'au bout insoucieux ou inconscients des contingences humaines. Ceux-là sont souvent de grands esprits, dont le tort est de voir trop haut, trop en dehors dans les choses de la vie. Avec sa pensée sans envergure, son ambition têtue et son égoïsme naïf, le baron de Neuhoff n'était qu'un visionnaire incorrigible auquel nulle leçon ne profitait. Il aurait voulu faire partager ses illusions à ses sujets; mais les Corses étaient trop pratiques pour s'adonner longtemps au rêve. Ils ne se laissaient guère impressionner par la mise en scène de leur roi: elle était, il est vrai, un pauvre expédient.

Théodore, cependant, résolut de quitter le camp établi devant San Pellegrino. Il désirait faire une tournée dans l'île en commençant par le Nebbio et la Balagne. Costa fut désigné pour continuer l'investissement du fort génois et diriger les affaires du royaume. Il reçut le titre provisoire de vice-roi[213].

[213] _Journal de Costa._

Mais les ressources personnelles de Neuhoff étaient fort diminuées. Il lui fallait de l'argent. Il avait fait faire des démarches au-

près de certains curés de village qui passaient pour avoir quelques biens. Le 28 mai, il écrivit à son fidèle partisan, Xavier de Matra, auquel il avait donné le titre de marquis, pour activer ces démarches. Le 30 mai, le marquis répondit qu'il n'avait pas attendu la lettre de Sa Majesté pour envoyer un archiprêtre à Ghisoni avec la mission d'attendrir le curé, c'est-à-dire d'obtenir quelques fonds. Matra ne s'était pas borné à cette démarche; il avait écrit dans le même but à plusieurs de ses amis.

Si respectueux fût-il de la volonté souveraine, le marquis n'approuvait pas le déplacement projeté, à moins cependant que Fabiani et Arrighi n'eussent donné des renseignements certains sur l'opportunité de ce voyage. Matra craignait pour la vie du roi, car les Génois entretenaient dans ces provinces plus de soldats et d'espions que dans les autres. Et le prudent marquis ajoutait cette réflexion pleine de bon sens: «Si on ne remporte pas là-bas quelque victoire, il pourrait en résulter un grand trouble dans le royaume».

Sur l'ordre du roi, Matra avait envoyé le commandant de sa _pieve_ dans les cantons voisins à la recherche d'or, d'argent et de cuivre[214]. Le chef était revenu chez le marquis les mains vides. «Ce sont des pas jetés au vent». L'émissaire n'avait trouvé partout qu'une grande misère et les quelques habitants qui possédaient un peu de cuivre ne voulaient pas s'en dessaisir. Mais Matra se hâtait d'ajouter que le commandant allait entreprendre une nouvelle tournée, «parce que Sa Majesté doit être servie selon ses très vénérés commandements[215]».

[214] Les gens de Bastia étaient tellement affolés qu'ils prétendaient que Théodore payait argent comptant le métal qu'on re-

cherchait. Il fallait le connaître bien mal pour faire une supposition pareille! Ils exagéraient du reste singulièrement son butin.

«Il prend toute la vaisselle d'argent ou monnaie, de même que le cuivre, dont il paie la valeur comptant en or et fait ensuite marquer toute cette monnaie à son coin; en un mot il est obéi et respecté comme pourrait l'être le plus légitime monarque; cela passe l'imagination. Cependant nous sommes ici sans forces et sans provisions de bouche, sans espérance de récolte, tout le plat pays étant au pouvoir des rebelles. Dans les seuls districts de Vescovato et de Procoli, ils ont pris ou confisqué pour plus de six cent mille livres d'effets, jugez du reste et de notre situation. Dieu le pardonne à ceux qui en sont la cause». Lettre de Bastia, du 30 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 295.

[215] Xavier Matra à Théodore, Matra, le 30 mai 1736: _Materie politiche--Negoziazione colla Corsica--Carte diverse relative al regno di Teodoro Neuhoff in Corsica_, mazzo 3, inserto II. Archives d'État de Turin.

Avant son départ, Théodore avait songé à exercer l'une des principales prérogatives du pouvoir royal: la frappe des monnaies. Mais la matière première manquait et c'était pour s'en procurer, qu'il avait fait faire les démarches, dont Matra lui mandait l'insuccès. Néanmoins un couvent de Corte envoya des candélabres et des crucifix pour être convertis en pièces[216].

[216] _Journal de Costa._

Le roi fit écrire au curé de Rostino, Don Matteo d'Ortiporio, pour lui demander de venir frapper les sous et les écus. Cet ecclé-

siastique avait déjà, disait-on, «battu monnaie pour son bon évêque Saluzzi[217]». Selon d'autres, il était connu comme faux monnayeur et «n'avait pas honte de l'avouer[218]».

[217] _Mémoires de Rostini._

[218] _Journal de Costa._

Malgré son absence, Gaffori fut nommé président de la monnaie, poste appelé à devenir une sinécure.

Le roi parti[219], Costa eut bien des tribulations. Presque journellement il écrivait au roi[220] pour lui rendre compte de ce qui se passait. Il éprouvait un grand chagrin du départ de Sa Majesté, cependant il devait s'incliner devant ses volontés. L'habit du roi était prêt, mais on le conservera jusqu'au retour du monarque dans le Nebbio. Tous les jours on expédiait des provisions et quelques munitions au camp[221], mais l'argent manquait, et Costa donna quatre sequins de sa poche aux soldats. Il s'efforçait, avec le concours de Matra, de lever des compagnies. Il écrivait, à cet effet, dans plusieurs endroits, mais il se heurtait à des «difficultés insurmontables», car les paysans faisaient leurs moissons. Le curé de Rostino ne répondait pas à ses lettres, et Gaffori, malade dans son village, ne pourrait pas se mettre en route avant quelques jours[222]. Costa, en faisant des miracles, parvint à embaucher six ouvriers. Tout le voisinage était rempli de _Vittoli_[223], embusqués par les Génois, ce qui rendait presque impossible le recrutement parce que chacun voulait se garder personnellement et défendre les siens. Chaque jour les mêmes difficultés renaissaient. Les gens des plaines disaient qu'ils étaient prêts à servir après les montagnards, qui faisaient leurs

récoltes plus tard. Mais Costa était obligé d'avouer son impuissance à remédier à toutes ces choses[224].

[219] D'après une lettre de Bastia du 7 mai 1736, Théodore serait allé dans le Nebbio dès le commencement de mai. Il aurait logé «dans la maison du feu comte Masimo qui est située entre La Bastie et San Fiorenzo»: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères. Cette lettre a été publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 287.

Sur une adresse de la main de Théodore à Costa, qui se trouve à la bibliothèque municipale de Turin (collection Cossila), figure un petit cachet en cire rouge qui représente un écusson coupé. D'un côté, d'argent, le buste d'un homme; de l'autre, de sable, un dessin qui semble représenter le monogramme du roi.

[220] Costa, comme la plupart des lieutenants de Théodore, commence toutes ses lettres selon les règles du protocole par le mot _Sire_.

[221] Un nommé Pietri de Tavagna expédiait lui aussi des bestiaux et des denrées au camp établi devant San Pellegrino.--Pietri à Théodore, Tavagna, le 31 mai 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[222] Costa à Théodore, Orneto, le 6 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[223] On appelait ainsi, en Corse, les traîtres et les assassins soudoyés par les Génois, du nom de Vittolo, qui, le 17 janvier 1567, à l'instigation de Gênes et moyennant, dit-on, cent cinquante écus, assassina Sampiero, le héros corse, dont il était écuyer. Voir la chronique d'Anton Pietro Philippini traduite et

publiée par M. l'abbé Letteron, dans le _Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse_, Bastia, 1890. _Histoire de la Corse_, t. III, p. 230-236.

[224] Costa à Théodore, Orneto, le 7 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le comte Poggi, à Zicavo, s'occupait à lever des soldats. Mais dans la montagne cela était aussi difficile que dans la plaine. Il mandait au roi qu'il pourrait mettre seulement cent hommes à sa disposition sans compter quelques Corses au service de Gênes et revenus à de meilleurs sentiments. Il se répandait en protestations dévouées. Lui, au moins, il n'était pas comme les autres, qui jouaient double jeu. Sa vie ne comptait pour rien; il ne demandait que des armes. Et pour prouver sans doute sa sincérité, il envoyait à Sa Majesté le fromage qu'il lui avait promis[225].

[225] Poggi à Théodore, Zicavo, le 8 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le 8 juin, cinq navires parurent au large; la joie fut grande dans le peuple. Les voilà donc, enfin, les munitions attendues depuis si longtemps. Hélas! les bateaux étaient passés sans rien débarquer[226]. Sa Majesté devait se hâter de faire venir la felouque avec quelques armes. Le moindre secours suffirait à ranimer le courage du peuple, dont la foi commençait à faiblir. Le vice-roi craignait qu'il ne la perdît bientôt complétement. Chacun voulait de l'argent, mais il n'y en avait pas. L'absence du roi causait un grand préjudice. Les Génois avaient publié un placard infâme contre lui. Devant Saint-Florent, après un combat assez vif, les Corses avaient été mis en déroute, en infligeant des pertes à

l'ennemi. Devant San Pellegrino les mules manquaient pour transporter le canon. Personne ne voulait obéir[227].

[226] Costa à Théodore, Orneto, le 9 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[227] Costa à Théodore, Orneto, le 13 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le 15 juin, Costa envoya un exprès à Sa Majesté pour lui notifier que si elle tardait encore deux jours à revenir tout était perdu. Il en coûtait au malheureux vice-roi de faire cette déclaration, mais la discorde régnait dans les villages. Non seulement on ne pouvait lever aucune compagnie nouvelle, mais celles qui existaient s'étaient dissoutes. Le bruit courait que le roi allait partir après avoir pris de l'argent à l'un et à l'autre, que les secours n'arriveraient pas, qu'on ne pourrait jamais vaincre les Génois et mille autres infamies[228].

[228] Costa à Théodore, Orneto, le 15 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Et cependant, si on avait du monde, on pourrait faire de grandes choses; chaque jour des soldats, allemands pour la plupart, s'échappaient du camp ennemi, sans leurs fusils malheureusement. Ils disaient que les Génois étaient dans la consternation, car tous leurs gens, y compris les Corses à leur service, déserteraient si la moindre barque apportait des armes aux patriotes. Seul avec seize hommes, sans force et sans autorité, Costa, entouré de périls, ne savait que devenir. Les médisants triomphaient. Sa Majesté écrivait de donner de l'argent au camp, mais la monnaie n'en faisait pas. On avait «sué la sueur de la mort» pour payer les soldats. Le vice-roi avait encore donné, le 18 juin, deux

cent vingt-quatre livres en pistoles de ses deniers; il ne lui restait plus rien[229]. Les journées passées sans nouvelles du roi, semblaient, au malheureux Costa, longues comme des siècles. Il fallait absolument que Sa Majesté fît venir Gaffori pour la monnaie. Buongiorno avait du cœur, mais il ne réussissait pas, il était trop libéral et puis il se mêlait toujours des affaires du Tribunal. Pour ne pas le décourager, Costa ne voulait lui faire aucun reproche. Il suppliait Sa Majesté de n'en rien dire; s'il lui en parlait, c'est qu'Elle devait être instruite de tout[230].

[229] Costa à Théodore, Orneto, le 19 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[230] Costa à Théodore, Orneto, le 29 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le vice-roi envoya quelques jours plus tard Buongiorno en courrier auprès de Théodore. Il lui faisait tenir en même temps une autre lettre dans laquelle il disait que ce même Buongiorno avait distribué à tort et à travers des balles et de la poudre, à tous ceux qui se disaient ses amis ou qui le flattaient, sans songer que certains Corses «voleraient jusque dans le ciel». Ce qu'il disait des munitions pouvait également s'appliquer aux vivres. Sa Majesté verra ainsi le «bel état» dans lequel il se trouvait[231].

[231] Costa à Théodore, Orneto, le 26 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Les gens qui composaient la cour de Théodore se jalousaient tous entre eux. Leur correspondance était une suite de médisances, de bruits rapportés. Si on blâmait Buongiorno, celui-ci se plaignait des autres, mais il exaltait ses propres mérites. En adressant au roi son habit neuf et trois bandages, il faisait son

apologie, se confondait en humbles respects. Un autre jour, il demandait à Sa Majesté en termes indignés de châtier ses calomniateurs[232].

[232] Cristoforo Buongiorno à Théodore, Orneto, les 13 et 22 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

De tous les côtés la délation s'insinuait. «La Souveraine Majesté de Théodore premier, roi de Corse» reçut une lettre anonyme. L'écrivain donnait à Neuhoff des conseils pour réussir dans son entreprise, et lui recommandait de recourir souvent aux sacrements, parce que sur les champs de batailles la mort guette les combattants. Mais le principal but de cette lettre était de dénoncer un nommé Fabiani--le général probablement--. Le roi devait se méfier de cet individu, qui ne méritait aucune estime et qui personnifiait la bassesse et la lâcheté[233].

[233] Lettre anonyme sans date, mais certainement écrite dans le courant de 1736, puisqu'elle a été adressée à Théodore pendant qu'il était en Corse: Bibliothèque municipale de Turin, collection d'autographes Cossilla, mazzo 28.

Gaffori arriva enfin. La fabrication de la monnaie devait se faire dans le couvent de Tavagna, où l'on avait réuni tous les instruments nécessaires. Une équipe d'ouvriers venus d'Orezza avait pour chef un certain Giulio Francesco, surnommé _sette cervelle_ (sept cervelles), car il était très habile dans son art. Il savait fort bien frapper des écus aux armes de Gênes[234].

[234] _Mémoires de Rostini._--_Journal de Costa._

Gaffori commença par faire construire des fours et un fourneau à réverbération pour la fonte du cuivre, car les premiers

creusets ne pouvaient résister au feu. Sur douze, il n'en avait trouvé qu'un seul à son arrivée. Il espérait, d'ailleurs, obtenir ainsi une frappe meilleure, les plaques étant plus fortes. Mais les grosses difficultés provenaient du mauvais vouloir des artisans. Ils travaillaient à contre-cœur, prétendant ne pouvoir toujours rester devant le fourneau, et ils demandaient à être remplacés de temps en temps. Le président n'avait pas cru devoir accueillir cette demande sans l'autorisation du roi. Deux d'entre eux étaient retournés à Orezza sans permission; avec l'aide de Costa, il faisait tous ses efforts pour empêcher les défections. Il avait promis aux ouvriers le payement du travail fait jusqu'alors et un salaire de trente _soldi_ par jour à l'avenir; ils n'étaient jamais satisfaits. Buongiorno se disposait à rejoindre le roi et Gaffori le chargeait de lui dire ce qu'était cette engeance. Le président suppliait Sa Majesté de renvoyer Buongiorno dès qu'Elle pourra se passer de ses services: avec son savoir et son habileté, il sera très utile parmi ces récalcitrants. Le travail marchait avec une lenteur désespérante. Sur cinq empreintes, quatre furent détériorées, soit par malveillance, soit par négligence. Celle qui restait avait besoin d'être retouchée.

[Illustration] No 1 No 2 Reproduction des monnaies de Théodore de Neuhoff d'après les moulages des pièces qui se trouvent au Cabinet des Médailles à la Bibliothèque Nationale de Paris.

La fabrication de la monnaie d'argent n'avançait guère non plus. Cependant Gaffori espérait pouvoir bientôt en envoyer quelques spécimens à Sa Majesté. Dans cette partie aussi, les ouvriers manquaient de zèle. Il fallait être toujours près d'eux, les surveiller, les forcer à travailler. Mais, en revanche, ils ne cessaient de demander de l'argent. Un jour, exaspéré par cette ca-

naille, Gaffori voulut faire mettre tout le monde en prison. Costa calma sa fureur en lui faisant remarquer que cet acte de rigueur ne serait ni prudent ni politique[235].

[235] Pietro Gaffori à Théodore, Tavagna, les 26 et 30 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Gaffori, comme chacun, se plaignait de ses compagnons. «La malignité de nous autres Corses, écrivait-il, est si grande et si rusée que celui qui veut tuer son compétiteur n'agit pas en face, mais il emploie un canal lointain par où passe l'envie et la passion, déguisées sous le masque du dévouement. Avec le temps, Votre Majesté connaîtra la sincérité de mes sentiments et saura punir. _Tolluntur in altum ut lapsu graviore ruant._ Ainsi fait Dieu, dont les rois sont la plus parfaite image sur la terre!»[236].

[236] Gaffori à Théodore, Tavagna, le 30 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Mais, s'il faut en croire le vice-roi, le beau zèle du président était simulé. «Gaffori, écrit-il au roi, fait mine de travailler, mais c'est une fille: un seul jour de présence au travail a suffi pour l'ennuyer... Gaffori est très froid, et rien d'autre». Quant au curé de Rostino, qui s'était enfin décidé à venir, Costa affirme qu'il n'avait jamais vu quelqu'un de plus lâche que lui[237].

[237] Costa à Théodore, Orneto, le 26 juin; Couvent de Tavagna, le 29 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Malgré tout, on parvint à frapper quelques pièces. La monnaie de cuivre était de deux valeurs différentes: l'une de _2 soldi 1/2_, l'autre de _5 soldi_. Sur la face, elles portaient les initiales T. R. entourées de palmes et surmontées d'une couronne royale. Au-

dessous, se trouvait la date, 1736. Sur le revers, figurait la valeur entourée par cette légende: _Pro bono publico. Ro. Ce._[238].

[238] E. Cartier, _Monnaies frappées en Corse par Théodore et Paoli_, dans la _Revue numismatique_, 1812, p. 193-212.-- Campredon envoya à Chauvelin une pièce de deux soldi et demi avec sa dépêche du 28 juin: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[Illustration] MONNAIE DE CUIVRE

Ces pièces, qu'on pourrait classer dans la catégorie des _monnaies de nécessité_, étaient très minces et d'une frappe grossière. Deux ans seulement après leur fabrication, elles étaient usées et on en distinguait difficilement la légende[239].

[239] Jaussin, l'apothicaire de l'armée française pendant l'expédition de 1738, dit: «Je fis l'acquisition de deux pièces de monnaie de ce roi de nèfles. Quelque viles qu'elles fussent à cause du sujet et de la matière, elles étaient pourtant rares; elles eurent un peu de cours dans plusieurs _pieve_ rebelles. Cette monnaie était de billon, de la plus basse valeur, petite, mince et mal fabriquée. On n'y voyait point de portrait et il était impossible d'en déchiffrer la légende; on apercevait seulement une couronne fermée et au-dessous un grand T et une grande R qui signifiaient sans doute THÉODORE ROI». Mais là où Jaussin se trompait c'est quand il ajoutait: «_On frappa aussi quelques pièces d'or et d'argent_, mais je ne pus jamais en avoir, vu leur extrême rareté.» _Op. cit._, t. 1, liv. II, p. 274-275.

Le T. R. signifiait _Théodore Roi_. C'est ainsi que le traduisaient les partisans de Sa Majesté. Les Corses hostiles disaient:

tutto rame, tout cuivre; les Génois: _tutti ribelli_, tous rebelles[240].

[240] Pommereul, _op. cit._, t. I, p. 208.--E. Cartier, _op. cit._

Il fut décidé que les pièces d'argent porteraient sur la face les armes de la Corse, c'est-à-dire la tête de maure ceinte d'une couronne fermée d'où pendait une chaîne à trois chaînons. La légende serait THEODORUS REX CORSICE. Sur le revers devait figurer l'image de la Vierge, nimbée de cinq étoiles; sur le milieu, partagée en deux, la date 1736, et comme légende MONSTRA TE ESSE MATREM S. P. Ces écus auraient valu trois livres[241]. Mais, au dire de Costa, un seul fut frappé[242].

[241] _Mémoires de Rostini._

[242] _Journal de Costa._

[Illustration] MONNAIE D'ARGENT[243]

[243] La reproduction de la monnaie de Théodore a été faite d'après l'ouvrage du colonel Maillet: _Catalogue descriptif de toutes les monnaies obsidionales et de nécessité_. Bruxelles, 1870-73, 2 vol. in-8º et 2 atlas oblongs avec 218 planches.

M. J. Protat, de Mâcon, collectionneur et numismate des plus érudits, a bien voulu me donner ce dessin et les clichés typographiques dont il a surveillé lui-même la confection. J'ai le regret de n'avoir pu lui témoigner ma sincère gratitude avant sa disparition prématurée. Qu'il me soit au moins permis de donner à sa mémoire un souvenir reconnaissant.

Comparez ce dessin, qui représente les pièces comme elles auraient dû être, avec la planche d'après les moulages.

Cependant, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris, on peut en voir deux exemplaires. D'après E. Cartier, l'un d'eux serait faux[244].

[244] E. Cartier, _op. cit._

Dès le début, les pièces de Théodore furent rares. Les numismates et les collectionneurs les recherchèrent comme objets de curiosité. Sur le continent une spéculation s'établit; elles atteignirent un prix élevé et, à Naples, on en fabriqua de fausses[245]. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce qu'un des exemplaires du Cabinet des médailles provînt de la fabrique napolitaine et non du couvent de Tavagna, l'_Hôtel de la Monnaie_ de Sa Majesté Théodore Ier[246].

[245] E. Cartier, _op. cit._--_Relazione della Corsica di Giacomo Boswell scudiere, trasportata in italiano dall'originale inglese_, p. 112.--Note de l'éditeur des _Mémoires du Père Bonfiglio Guelfucci_, p. 67.

[246] Il y a une différence très sensible entre les deux spécimens en argent de la Bibliothèque nationale. L'un paraît être d'un métal très inférieur à l'autre et d'une frappe plus grossière. On aperçoit parfaitement dans l'une de ces pièces (no 1 de la planche d'après les moulages) comme une hésitation dans la gravure, des doubles traits, ce qui laisserait supposer qu'on s'y serait repris à deux fois et pas au même endroit. La circonférence est plus irrégulière; sur l'un des bords de la face, il y a une saillie du métal très caractérisée provenant sans doute de ce que le coin aurait été appliqué d'une façon très imparfaite. La défectuosité de

l'outillage dont se servaient les ouvriers de Théodore, la rareté de l'argent qu'ils avaient à leur disposition, donnent à penser que l'exemplaire le plus grossier comme frappe et le plus bas comme titre serait le vrai.

Mais si les chercheurs et les curieux achetaient très cher ces pièces, les ouvriers, les soldats, les paysans, en général tous ceux qui voulaient être réellement payés, les refusaient avec énergie.

Théodore avait donné l'ordre de payer les troupes avec ses sous. Mais, dès leur apparition, ces _assignats_ de cuivre furent très dépréciés. Les soldats murmurèrent et refusèrent de recevoir cette monnaie de mauvais aloi. Un jour, un tumulte éclata à ce sujet. Les récalcitrants prirent leurs fusils et Costa, avec les seize hommes qui composaient sa garde, dut les désarmer pour éviter un malheur[247].

[247] _Journal de Costa._

Les ouvriers de la monnaie eux-mêmes ne voulurent pas recevoir en payement les pièces qu'ils fabriquaient[248]. Ces artisans avaient une excuse: ils savaient trop comment elles étaient faites.

[248] Giacomo Francesco Pietri à Théodore, Couvent de Tavagna, le 17 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Quelque temps après, devant Théodore lui-même, deux femmes de la montagne, qui avaient apporté des provisions au camp, refusèrent, en échange, la monnaie frappée au T. R. Elles se fâchèrent et «se servirent d'un langage peu convenable pour leur sexe». Le roi parut et ordonna de les mettre immédiatement en prison. Sous la menace, elles se calmèrent et repartirent en emportant les sous de Sa Majesté. Cette sévérité effraya les villa-

geois qui firent pendant un certain temps moins de difficultés pour être payés ainsi[249]. Malgré ce _cours forcé_, les gens d'Orezza continuèrent à se moquer des colères royales. Ils tinrent une réunion et décidèrent de n'accepter que de bons écus contre «le sel, les chaussures et le drap» qu'ils vendaient à Théodore. Comme ces articles manquaient dans les villages placés sous le contrôle immédiat du camp, «ce fut très gênant»[250].

[249] _Journal de Costa._

[250] _Ibidem._ «... La monnaie qu'il avait fait battre depuis peu n'avait aucun cours parce que personne ne voulait la recevoir. Tout ceci fait juger que ces peuples, naturellement féroces et peu patients, pourraient bien tourner toute leur fureur contre le sieur Théodore et ses adhérents; ce serait un grand coup pour la république qui ne saurait mieux faire que de semer la division parmi eux; c'est l'unique moyen de rétablir son autorité». Lettre de Bastia, du 16 juillet 1736, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 309.

Chaque jour la révolte s'étendait. Dans le canton d'Orezza les hommes avaient juré de ne plus obéir à Théodore. Les villages d'Ampugnani et de Rostino se soulevaient. Quelques-uns des chefs perdaient la foi, tel le marquis de Matra, qui, selon Costa, se laissait aller à écouter les calomnies répandues contre le souverain. Le pauvre vice-roi ne savait plus où donner de la tête; il aurait fatalement succombé sous le poids des difficultés, s'il n'avait été soutenu par son inébranlable dévouement. Mais il suppliait Neuhoff de revenir au plus tôt, sans quoi tout était perdu. Et, au milieu des pires angoisses, il pensait encore à faire rechercher, mais en vain, les pantoufles du roi qui avaient été égarées[251].

[251] Costa à Théodore, Orneto, le 26 juin; Tavagna, les 29 et 30 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Dans le Sud également, des gens prêchaient la révolte en termes passionnés et grossiers. Jean-Paul Costa, de Sainte-Marie d'Ornano, dénonçait à son oncle un certain Luca, qui devenait chaque jour plus dangereux et plus violent. S'il n'avait l'habitude de craindre la mort, il aurait ouvertement embrassé le parti des Génois. Il avait promis à ceux-ci d'empêcher le blocus d'Ajaccio par les troupes de Théodore, et il favorisait les rafles que les ennemis faisaient sur les côtes «de biens meubles, de gros et de petit bétail». Il disait n'avoir en vue que le bien public et le peuple l'écoutait. Un soir Luca «laissa sortir de sa bouche que dans le canton c'était lui le roi et que le souverain était le roi des c....»[252]. Il avait ajouté que le grand chancelier méritait d'être lapidé et que si, dans quelques jours les vaisseaux de secours n'arrivaient pas, les peuples le «mettraient en pièces». La rage de Luca se serait retournée contre le jeune Costa, si celui-ci n'avait été protégé par ses amis. Jean-Paul faisait tout ce qu'il pouvait. Dans la Rocca il levait des contributions volontaires ou non. A Levie il avait pris un cheval. Cet animal lui était réclamé comme appartenant à un fidèle partisan; néanmoins il le gardait jusqu'à nouvel ordre. On ne pourrait jamais rien faire de bon tant que Luca «ne serait pas hors de ce monde». La famille Lusinchi était également hostile au roi. Il faudrait encore prendre un arrêt contre Martin Tasso, son fils et ses clients, car eux aussi, ils fomentaient la révolte et servaient d'espions aux Génois. En traçant dans de longues pages ce lamentable tableau, le jeune Costa s'excusait de ne pouvoir envoyer à son oncle de plus amples détails, car il avait la tête malade[253].

[252] «L'altra sera si lasciò sortir di bocca che di qua e re da se et che il nostro re e re de' coglioni.»

[253] Jean-Paul Costa à son oncle, Sainte-Marie d'Ornano, le 25 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

II

Théodore avait pris position à Monte-Maggiore, près de Calenzana. Paoli, qui, nous l'avons vu, avait abandonné les opérations devant Bastia pour aller aux funérailles de son père, avait reçu la mission d'enrôler des soldats. Le 27 juin, le général écrivit au roi pour lui dire les difficultés qu'il rencontrait. On faisait les moissons; les hommes étaient aux champs et il fallait rentrer les grains. Dans huit jours, les récoltes achevées, peut-être pourra-t-il se mettre en route avec quelques recrues. Et il suggérait au souverain l'idée de traîner les opérations en longueur pour gagner du temps[254].

[254] Hyacinthe Paoli à Théodore, Rostino, le 27 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

S'il faut en croire Costa, Paoli était peu disposé à lever des renforts pour venir aider le roi en Balagne, car il craignait que si les Corses remportaient une victoire dans ce canton, la situation du général Fabiani ne devînt prépondérante[255]. Neuhoff parvint, cependant, à donner un vigoureux assaut à Calenzana. Ce fut la plus sérieuse attaque qu'il ait jamais dirigée contre les Génois. Il s'en fallut de bien peu que la victoire ne couronnât ses efforts. La ville était sur le point de tomber en son pouvoir lorsqu'il dut

battre en retraite, faute de munitions et par suite de l'éternelle jalousie qui divisait les chefs corses. Cette jalousie--comme le fait remarquer Costa--était un ennemi bien plus redoutable que les Génois[256].

[255] _Journal de Costa._

[256] _Ibidem._

Les Corses assiégeaient aussi Algajola, petite ville fortifiée. Le capitaine génois Bembo, avec trois cent cinquante hommes, avait opéré une sortie et attaqué les retranchements des insulaires. Ceux-ci s'étaient enfuis en abandonnant un canon, cinq fusils, un pistolet, un tambour, une corne, qui leur servait de trompette, et des provisions. Le brave Bembo, ne pouvant emporter le canon, le fit éclater et envoya les autres dépouilles des rebelles, «en grande pompe», à Bastia. Le gouverneur donna l'ordre de chanter le _Te Deum_ dans Algajola pour célébrer cette brillante action[257] qui, d'ailleurs, ne pouvait avoir aucun résultat décisif.

Les opérations devant Bastia n'avançaient guère. Arrighi, qui les conduisait, déclarait ne pouvoir ni investir la place ni s'emparer des récoltes aux alentours de la ville. Il avait cent soixante hommes seulement sous ses ordres; les balles et la poudre manquaient. Le détachement de Saint-Florent était rempli d'ardeur, mais là aussi les munitions faisaient défaut. Arrighi terminait ainsi: «Je ne puis comprendre d'où vient le bruit des intelligences dont on m'accuse, mais je ferai tous mes efforts pour le découvrir»[258]. Costa, en effet, accusait le général d'entretenir des rapports suspects avec les ennemis[259].

Théodore tremblait. Il était tombé malade et avait pris le lit[260]. Le mauvais vouloir, les jalousies, les trahisons qu'il

voyait autour de lui l'effrayaient. Tous ceux qui le soutenaient ou qui faisaient mine d'être des siens, voulaient des titres et des honneurs. Il dut faire une proclamation pour dire que tout le monde ne pouvait pas être général ou comte[261]. Craignant pour sa vie, il écrivit à Costa de lui envoyer quarante hommes sûrs, comme gardes du corps[262].

Cependant, il cherchait toujours à éblouir les Corses et à les tromper. Il ordonna au grand chancelier de faire hisser sur la tour de Paduella, près de San Pellegrino, des pavillons coloriés pour guider les navires qui devaient apparaître au large. Il lui recommandait d'entretenir les Corses dans la croyance que des secours allaient arriver[263]. Mais ces bâtiments--véritables vaisseaux fantômes--ne sortaient jamais des brumes de la haute mer et les pavillons claquaient au vent, sur la tour, inutiles comme de misérables loques.

[257] Lettre de Bastia, du 18 juin 1736, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 304-305.

[258] Arrighi à Théodore, du camp de Bastia le 24 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[259] _Journal de Costa._

[260] Costa à Théodore, Orneto, le 26 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[261] _Journal de Costa._

[262] _Ibidem._

[263] _Journal de Costa._

A la fin de juin, Théodore se trouvait devant Corte. Au pont de Rossicio, Giappiconi et les autres l'avaient abandonné. Le roi demanda à Costa un secours immédiat. Si des hommes fidèles n'arrivaient sans retard, il était perdu. «La nation se sera donnée la réputation et la renommée d'avoir froidement assassiné son roi et père.» Gaffori seul était accouru vers lui et l'avait conduit dans le couvent de Saint-François[264]. Le comte Arrighi se cachait. Tout allait de travers. Costa et le comte Giafferi devaient venir avec des renforts armés. Théodore désirait retourner en Balagne, tant pour secourir ses partisans, que pour châtier les infâmes, qui voulaient le livrer mort ou vivant[265].

[264] Aujourd'hui le petit séminaire de Corte.

[265] Théodore à Costa, Corte, le 2 juillet 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Il résolut de soumettre Corte à son obéissance. Avec quelques hommes qui s'entêtaient à lui rester fidèles, il voulut pénétrer dans la ville. Arrighi, sorti de sa retraite, lui en refusa l'entrée. Théodore s'emporta. La querelle dégénéra bientôt en bataille. Il y eut des morts dans chaque camp. Enfin, le parti du roi triompha. Par son ordre, tandis qu'on se battait, un nommé Schietto aurait mis le feu à la ville; trente-six maisons furent brûlées, dit-on; d'autres pillées. Un renfort étant arrivé à Neuhoff, Arrighi se sauva au-delà des monts[266]. Les gens de Corte firent leur soumission et quelques chefs, qui s'étaient séparés du roi, revinrent rendre hommage. A leur tête, se trouvait Paoli avec ses clients[267]. Celui-ci, il faut le reconnaître, avait une merveilleuse souplesse pour se retourner du côté du plus fort.

[266] A Vico selon Rostini, à Bogognano suivant une lettre de Bastia du 31 juillet 1736, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 309-311.

[267] _Journal de Costa._--_Mémoires de Rostini._--Lettre écrite de Bastia, le 31 juillet 1736, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 309-311.

Théodore informa Costa de son prochain retour sur la côte orientale. Le grand chancelier fit venir des ouvriers pour orner et décorer le couvent des Franciscains où Sa Majesté devait descendre. Un homme d'Ampugnani, artiste habile, peignit les armoiries du roi et celles du royaume au fronton des portes et sur des étendards, pour lesquels Costa avait acheté de la toile avec son argent[268]. Des guirlandes de fleurs entouraient les écussons. On tendit des portières en soie de différentes couleurs; la couche royale fut ornée de rideaux en soie également. Les deux chambres pour les officiers furent arrangées dans le même goût. Costa se montra satisfait. Cette décoration, qui «semblait être faite de fleurs», dit-il, était destinée à donner à la Cour un air imposant et à voiler la pauvreté qui s'étalait derrière ces ornements[269].

[268] Costa à Théodore, Orneto (sans date): _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[269] _Journal de Costa._

Tandis que Neuhoff combattait en Balagne contre les Génois et à Corte contre ses généraux, un malheur l'atteignit: Fabiani, un de ses plus fidèles lieutenants était assassiné.

Les parents de Luccioni ne pardonnaient pas à Théodore l'exécution du traître. Ils voulaient venger le mort. Mais, au lieu de déclarer ouvertement et loyalement la _vendetta_, selon la coutume corse, ils avaient feint d'accepter la condamnation, comme la juste expiation du crime. On disait dans Bastia que cette famille, par l'intermédiaire de Fabiani, s'était soumise et avait juré fidélité au roi. Celui-ci conféra même à quelques-uns les titres de marquis et de comte[270]. Les Génois, dont la politique consistait à entretenir les inimitiés, s'alarmèrent de cette réconciliation, que le temps et les circonstances pourraient rendre sincère et qui apporterait quelques partisans à Neuhoff.

[270] «Les parents du feu Luccioni qu'ils ont fait mourir, bien loin d'en témoigner du ressentiment, comme on s'était flatté ici, se sont réunis au nouveau roy sur la parole de Fabiani qui lui conduit des otages de leur part. En cette considération, il les a créés marquis et comtes, à savoir Paviani de Matra, et Martinetti d'Aléria, après quoi Théodore les a congédiés...». Lettre de Bastia, du 30 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 295.

Ils inspirèrent aux Luccioni le désir de la vengeance. Leurs exhortations tombèrent dans un terrain préparé; elles portèrent leurs fruits. Comme il était difficile d'atteindre Théodore lui-même, ils résolurent de frapper son meilleur général; représaille injuste et lâche, car Fabiani n'était pour rien dans la condamnation du traître; il se trouvait en Balagne lorsqu'elle fut prononcée. Les Génois voulaient des victimes. Fabiani était sur leur liste d'exécution. L'occasion se présenta de se venger: ils la saisirent[271].

[271] _Mémoires de Rostini._

Poggi avait promis--nous l'avons vu--de recruter des hommes dans les pays au-delà des monts. Comme ces renforts tardaient à arriver, Fabiani s'était rendu à Orezza, village natal de sa femme et où il comptait beaucoup de parents et d'amis. Les partisans de Luccioni habitaient ce canton. Ils vinrent complimenter le général; sans méfiance, celui-ci leur fit bon accueil. Ils lui dirent qu'ils avaient des griefs contre Costa, mais qu'ils étaient prêts à s'unir à lui pour aller combattre en Balagne. Fabiani les engagea à faire une tournée dans le canton avec lui, pour compléter les enrôlements. A Stazzona il les invita à souper, puis, continuant son voyage, toujours suivi par les traîtres, il descendit à Valle d'Orezza, passa la nuit aux Piazzole et revint à Stazzona, d'où il devait regagner la Balagne.

Un peu au-delà du village, des hommes armés se tenaient embusqués derrière un moulin en ruines. La chronique a conservé leurs noms: Hyacinthe Petrignani, de Venzolasca, Jean-Baptiste et Fratelongo, son frère, appelés les Turcati de Carcheto. A peine Fabiani avait-il traversé la rivière, que ces hommes déchargèrent sur lui leurs fusils. Il reçut trois ou quatre balles dans la poitrine, dans les côtes et dans le flanc. Ses parents et ses amis, saisis de stupeur, laissèrent fuir les assassins.

Le premier moment d'effarement passé, ils voulurent s'élancer à leur poursuite, mais le général, qui n'avait pas perdu connaissance, les retint et les supplia de ne pas l'abandonner. Il craignait que ses meurtriers ne revinssent pour lui couper la tête afin de la porter en triomphe à Bastia. Fabiani fut transporté à Stazzona, où il mourut après une agonie de vingt-quatre heures[272].

[272] _Mémoires de Rostini._

Ce tragique événement eut lieu vraisemblablement le 15 juillet[273].

[273] Cette date est celle du testament politique de Fabiani dont je parle plus loin.

Les assassins, aussitôt le crime accompli, se rendirent à Bastia pour recevoir le prix convenu[274]. Les Génois célébrèrent ce forfait comme un triomphe. Jusqu'alors inactifs, ils commencèrent à prendre l'offensive. Ils effectuèrent une sortie et dispersèrent les cent soixante hommes de Neuhoff campés devant la ville[275].

[274] _Journal de Costa._--_Mémoires de Rostini._

[275] _Journal de Costa._

Après la mort tragique du général balanais, le chanoine Orticoni, adversaire acharné des Génois, rédigea un appel aux Corses sous la forme d'un _testament politique de Simon Fabiani_[276].

[276] Cet écrit a été publié dans le _Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse_ (IXe année, 1889, 103e, 104e, 105e et 106e fascicules, p. 576-600). D'après une note de l'éditeur, le testament politique de Fabiani serait resté manuscrit jusqu'alors. Il avait été communiqué à la Société par des descendants du général qui habitent Santa Reparata. Il y a là une erreur. Le testament politique de Simon Fabiani a été imprimé après l'assassinat. Il se trouve en effet aux archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Gênes, vol. 98, année 1736, fol. 27 à 34, un exemplaire imprimé de cet écrit qui porte pour titre: _Simone Fabiani, tenente generale dell'armi de' mal-

contenti di Corsica, ferito a morte da sicarj, scrive a' Corsi suoi compagni, ed a quei Corsi, che sono dentro e fuori del Regno_. L'écrit porte à la fin: _Da Piazzole di Orezza, li 15 di luglio 1736_. L'imprimé qui se trouve à Paris fut communiqué par Campredon au Ministère le 15 novembre 1736. Voir: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 323.

Cet écrit très long était une sorte d'homélie ampoulée et emphatique, mais qui contenait des vérités que les Corses auraient sagement fait de méditer.

Le chanoine adjurait ses compatriotes d'être unis dans un effort commun pour délivrer la patrie. Ceux qui, après avoir reçu des titres et des honneurs, vivaient dans l'indifférence auraient à rougir de n'avoir pas donné leur sang et leurs biens pour la cause nationale. Il s'élevait contre la déplorable habitude qu'avaient les Corses de quitter l'île pour aller vendre leur énergie, leur activité et leur intelligence à l'étranger. Si ceux-là péchaient contre la patrie, combien plus coupables encore étaient ceux qui entraient au service de Gênes, séduits par des avances trompeuses, que chacun devait repousser avec force. Et il citait l'exemple des grands patriotes de jadis!

Tandis que ce drame sanglant se déroulait à Orezza, le prêtre Grégoire Salvini informait Théodore que «grâce à Dieu, à la très sainte Vierge de la Visitation et aux âmes du Purgatoire», il avait débarqué sain et sauf à l'Ile Rousse, malgré la rencontre en mer d'une «gondole» génoise. Le petit bâtiment, qui l'avait amené de Livourne, apportait vingt-deux barils de poudre, dix-sept sacs de balles et quelques fusils. Pour se procurer ces munitions et afin de ne pas risquer de l'argent, il avait dû, disait-il, employer mille ruses, faire mille promesses aux marchands. Il avait donné sa pa-

role d'honneur pour garantir la justice et la bonne foi de Sa Majesté. Il s'était aussi engagé à venir en personne surveiller la vente et le payement de ces marchandises. Il n'aurait rien obtenu sans ces promesses formelles, car «les marchands craignaient la rapacité bien connue des Corses». Il remettait enfin à Théodore deux lettres d'Amsterdam, que lui avait consignées le sieur Thomas Brackwell, de Livourne[277].

[277] Grégoire Salvini à Théodore, Monticello, le 1er juillet 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Quelques jours plus tard, Salvini écrivit encore au roi pour lui dire que les choses allaient bien mal en Balagne faute d'hommes. Il suppliait Sa Majesté «par les entrailles de Jésus» de lui envoyer la plus grande partie de ses soldats, sans quoi ses compagnons et lui allaient infailliblement périr. Le mieux serait que le roi revînt en Balagne avec une bonne troupe. Il n'avait rien à craindre pour sa vie, car les Balanais étaient prêts à mourir pour la défense de la patrie et de la personne sacrée de leur souverain[278].

[278] Grégoire Salvini à Théodore de Neuhoff, Ville, le 18 juillet 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Les Corses, cependant, remportèrent quelques petits succès[279]. Le plus important eut lieu devant l'Île Rousse. Le colonel génois Marchelli, à la tête de quatre cents hommes, avait fait une descente, pour surprendre la tour fortifiée par les rebelles. Ceux-ci ayant paru, les soldats de la république s'enfuirent. Ils se jetèrent à la mer pour gagner le bâtiment qui se trouvait à quelques encâblures du rivage. Ne sachant pas nager, ils se noyèrent pour la plupart; d'autres furent tués et cent trente

faits prisonniers. Une des chaloupes de la galère, venue pour porter secours, s'échoua et les Corses s'emparèrent de tout ce qu'elle contenait[280]. Marchelli et son lieutenant avaient prudemment fui dès le début de l'action. Le Sénat les fit mettre aux arrêts. Mais ils arrivèrent à se disculper, d'autant plus facilement que la république n'avait pas d'officiers meilleurs à mettre à leur place.

[279] _Journal de Costa._

[280] Lettre du 5 août 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 311.

Théodore profita de cet avantage pour sommer le gouverneur de Bastia d'avoir à lui renvoyer dans les huit jours les prisonniers corses, faute de quoi, il ferait arquebuser les cent trente génois pris à l'Île Rousse[281].

[281] Lettre de Campredon, du 23 août 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 312.

A Ajaccio, Ornano avait attiré les Génois dans une embuscade et tué trois cents des leurs.

Dans cette guerre d'escarmouches, ces affaires prenaient une grande importance et mettaient du baume dans le cœur de Sa Majesté[282]. Les gens de Bastia étaient consternés. Le bruit circulait en ville que le roi recevait tous les jours des munitions; qu'un certain Balanais nommé Salvetti lui avait apporté de Rome huit mille piastres en or et qu'on voyait circuler des sequins turcs[283].

[282] _Journal de Costa._

[283] Lettre de Bastia du 23 août 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 312-313.

A la vérité, la popularité de Théodore décroissait chaque jour; sa cour se dégarnissait. «La nation commençait à se croire jouée par lui»[284].

[284] Bonfiglio Guelfucci, _op. cit._, p. 67.

Il essaya de remplacer par des mots et par des titres les secours tangibles qu'il avait promis aux Corses. Il invita les populations à venir à Venzolasca pour entendre un discours. Il érigea certains districts en marquisats. Il créa de nouveaux comtes et marquis, dont il nomma les fils «chevaliers de la Clé d'or»[285]. Ces chevaliers constituaient le premier contingent de l'ordre de chevalerie qu'il se proposait d'instituer. Costa, qui se qualifie du plus humble des serviteurs, fut également anobli[286].

[285] _Journal de Costa._

[286] _Ibidem._

Le discours était, nous dit-on, une production extraordinaire. Le roi expliquait comment les princes étaient semblables à des lois vivantes et pareils à des miroirs brillants, où les sujets devaient regarder de près pour prendre des exemples[287].

L'éloquence du roi fut reçue par des applaudissements[288]. Sur le moment même, le peuple applaudit toujours aux phrases; mais après.....

[287] _Ibidem._

[288] _Ibidem._

III

Le ministre de Gênes en France, Sorba, était corse[289]. Diplomate habile et zélé, il servait, malgré son origine, la république avec dévouement. Il n'épargnait ni son temps, ni sa peine pour se procurer sur les antécédents et sur la famille de Théodore les renseignements les plus précis.

[289] Sorba, écrivait Campredon, n'a «contre lui que le péché originel de sa naissance qui est d'être corse». Campredon à Amelot, Gênes, le 18 juillet 1737: Correspondance de Gênes, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

On avait appris à Gênes qu'un capitaine du régiment de La Marck, en garnison dans les Trois-évêchés, était en correspondance très suivie avec Neuhoff, dont il se disait l'oncle[290]. Cet officier, nommé Nayssen, avait écrit, de Pignerol, au «nouveau roi de Corse» qu'il lui donnerait tous les secours en son pouvoir; qu'il lui fournirait principalement des troupes et des officiers. La république priait donc le gouvernement français de faire punir sévèrement ce capitaine, dont la conduite était si coupable[291].

[290] Lettre à la comtesse d'Apremont communiquée par J.-B. Mari, ministre de Gênes à Turin. Turin, le 27 juin 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes. Cette lettre a été publiée par M. Antonio Battistella, _op. cit._, p. 167.

[291] Mémoire remis par la république de Gênes à Campredon et transmis par celui-ci en original et en traduction au ministre. Campredon à Chauvelin, Gênes, le 31 mai 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Sorba, sur les ordres du Sénat fit, au sujet de cette affaire, une démarche auprès du ministre de la guerre, d'Angervilliers. Celui-ci promit à l'envoyé génois de faire le nécessaire. Il lui semblait cependant peu vraisemblable qu'un officier étranger, dont la solde était plus élevée que celle d'un français, ait pu se laisser tenter par un aventurier sans ressources. Dans la même dépêche, Sorba disait avoir eu avec Fleury une conversation sur les affaires de Corse. Il avait exposé au cardinal la crainte de la république relativement à l'appui que les Barbaresques donnaient à Théodore. Celui-ci ayant jadis commandé, par intérim, le régiment de Castellara, en Espagne, et ayant connu le fameux duc de Ripperda, réfugié à Tanger après sa disgrâce, cette crainte paraissait fondée. Fleury répondit que Ripperda était un grand visionnaire. Neuhoff l'avait connu en Espagne certainement, mais comment l'aurait-il rejoint et avec quelles promesses aurait-il obtenu l'aide des Barbaresques? Cela semblait un épisode de roman[292].

[292] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 2 juillet 1736: _Francia_, mazzo 45 (anni 1734-37). Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

La conspiration de Nayssen n'était pas plus sérieuse que le complot de Théodore avec les Barbaresques. La république s'alarmait en cette affaire des moindres choses. Vertement réprimandé, le capitaine écrivit d'Embrun au garde des sceaux pour se justifier. La lettre fut communiquée à Sorba. Nayssen avouait qu'il avait reçu quelques lettres de son neveu Théodore. Il confessait aussi lui avoir répondu, car il supposait que la Cour lui accorderait la permission d'aller en Corse si Neuhoff lui envoyait de l'argent pour faire le voyage. Mais il jurait qu'il n'avait jamais eu l'intention de quitter le service du roi. Il considérait l'entreprise

de son neveu comme une vraie folie. Il avait tourné en ridicule l'invitation de son royal parent auprès de ses camarades, auxquels il montrait cette correspondance sans aucun mystère[293].

[293] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 23 juillet 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Sorba était tenace; quelques mois plus tard, il revint à la charge, demandant à Chauvelin et à d'Angervilliers s'il y avait quelque fondement dans le bruit que Nayssen était parti pour aller rejoindre Théodore avec un neveu de celui-ci, le jeune Trévoux, officier dans la compagnie des Gardes royales. Les ministres déclarèrent que cette supposition était stupide. D'Angervilliers ajouta que Nayssen venait justement de lui faire parvenir une lettre de Théodore à un certain Gregorio, de Livourne, lettre par laquelle l'aventurier, dans un dénûment extrême, demandait de l'argent et des munitions[294].

[294] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, les 8 et 14 octobre 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Nayssen vint à Paris pour le règlement d'affaires personnelles. Il fut reçu par d'Angervilliers. Le ministre dit en plaisantant à Sorba qu'il croyait le capitaine résolu à aller en Corse pour disputer la couronne à son parent. Puis, redevenant sérieux et mettant du baume dans le cœur de l'ambassadeur corse de la république, il lui dit que Nayssen tenait Théodore pour le plus grand escroc et le plus grand fou du monde. Néanmoins Sorba allait s'enquérir de l'endroit où logeait le capitaine, afin de le faire surveiller[295].

[295] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 12 novembre 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

A Paris, d'ailleurs, tout le monde tournait en ridicule le roi de Corse; son propre neveu, Trévoux, était le premier à rire à ses dépens[296].

[296] Mme de Trévoux, sœur du baron de Neuhoff, était morte quelques années auparavant, laissant un fils et une fille. Le fils était officier aux Gardes françaises. La fille se trouvait encore au couvent en 1736. On la disait fiancée à un certain Desnoyers, de Normandie.--Sorba au Sérénissime Collège, Paris, les 13 et 20 août 1736: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Une lettre de J.-B. de Mari, envoyé de Gênes à Turin, dut plonger le Sénat dans un trouble profond. D'après cette lettre, Théodore aurait reçu trente mille piastres par l'intermédiaire d'un banquier de Livourne, Huigens de Cologne, et qui avait Bertoletti pour associé[297].

[297] J.-B. de Mari au Sérénissime Collège, Turin, le 5 septembre 1736. _Filza Ribellione di Corsica_, N. Gle 14-3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.--Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 25 août 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Ce fait paraît sujet à caution. Théodore se trouvait à ce moment-là très dépourvu d'argent. Il en demandait un peu partout et certainement, s'il avait eu un secours financier important, les Corses ne se seraient pas détachés de lui. Et les défections dans son entourage devenaient chaque jour plus nombreuses.

Tandis que les diplomates génois mettaient tout en œuvre pour fournir des renseignements plus ou moins vrais, ou pour déjouer des complots qui n'existaient pas, la république avait eu un autre sujet d'alarme. Au commencement de juin, un frère cor-

delier avait quitté Gênes pour se rendre en Corse. Ce moine était un marocain mahométan converti. On supposa que ce devait être un agent de Théodore, car les matelots de la barque, sur laquelle il avait pris passage, disaient qu'il était un scélérat fieffé. Le moine, enfin, ayant parlé de Théodore avec enthousiasme, le podestat de Sestri le tint pour suspect et l'envoya enchaîné à Gênes. On trouva sur lui des lettres pour Neuhoff, écrites en arabe, et quarante livres d'or en lingots. Campredon, en mandant ces détails, ajoutait cette appréciation qui, au premier abord, peut paraître paradoxale, mais qui était absolument juste: «Il ne serait pas fort extraordinaire que quelques Génois contribuassent au soulèvement de la Corse. C'est assez la coutume des républicains de ne suivre d'autre principe que celui de leurs intérêts particuliers»[298].

[298] Campredon à Chauvelin, Gênes, le 14 juin 1736: Correspondance de Gênes, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 306.

A Gênes, il y avait trois partis. En premier lieu, venaient les hommes à la tête du gouvernement, traînant à leur suite tous les salariés de l'État, qui faisaient répandre ou laissaient circuler les bruits faux, mais avantageux pour la république; puis les marchands qui, trouvant leur intérêt dans la continuation de la guerre, approvisionnaient les rebelles; enfin les gens qui faisaient de l'opposition pour arriver à prendre la place des autres et qui calmaient leurs impatiences ou satisfaisaient leurs rancunes en écrivant des pamphlets. Ces libelles, qui circulaient sous le manteau, arrivaient jusqu'aux gazettes de Hollande.

Au mois d'août 1736, on se passait de main en main, à Gênes, un manifeste de Théodore en réponse à l'édit lancé contre

lui[299]. Cet écrit, que plusieurs auteurs ont cité[300], n'émane pas du baron[301].

[299] Campredon envoya la copie de ce manifeste à Chauvelin avec sa dépêche du 23 août 1736: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[300] Gregorius, _Corsica_, t. II, p. 334-338.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 249-260.--Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 98-101.

[301] «Beaucoup de personnes doutèrent fort de l'authenticité de cette lettre, et, en effet, elle a tout l'air d'avoir été fabriquée par des gens disposés à se divertir aux dépens des Génois.»--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 249.

C'est une satire fine et spirituelle qui ne ressemble pas, dans la forme, aux écrits de Neuhoff que nous connaissons. Il n'avait pas ce ton dégagé ni cette ironie. Son style était pompeux, emphatique parfois, mais toujours pesant, encombré par les lieux communs, obstrué de rÉdites. Les Corses, non plus, ne mettaient pas cette verve dans les proclamations qu'ils lançaient à tous moments contre leur ennemi séculaire. Violents dans leur style comme dans leurs mœurs, ils se laissaient aller à écrire de grandes phrases, mais jamais il ne leur arrivait de faire des mots.

Le manifeste débute sur un ton de persiflage. Le baron dit que, las de voyager et d'errer, il a «résolu de se choisir une petite habitation dans l'île de Corse». En bon voisin, il fait part aux Génois de cette résolution, s'ils ne l'ont déjà apprise par la renommée ou par les «relations ampoulées» de leurs gouverneurs qui, du reste, passent leur temps à les tromper. Perturbateur du repos public, lui qui a trouvé à son arrivée un pays si profondément

troublé! Coupable de haute trahison? On ne trahit généralement que ses amis. Il n'y a rien de commun entre les Génois et lui. «Dieu me préserve d'aimer jamais une nation qui a si peu d'amis!» Crime de lèze-majesté? Il faudrait d'abord qu'il y eût une majesté. Et celle de Gênes on peut la chercher partout, on ne la trouvera pas. «Peut-être avez-vous rapporté d'Espagne cette majesté sur vos épaules? Peut-être a-t-elle été transportée d'Angleterre sur vos terres, par certain vaisseau anglais à un de vos bourgeois élu Doge auquel il était ainsi adressé: _A Monsieur N. N..., Doge de Gênes et marchand en diverses sortes de marchandises_!» Quant aux dettes que le baron a laissées en différents endroits, elles seront payées, et largement payées, avec les biens confisqués à ses ennemis. Il termine en demandant à la république la grâce de se mesurer avec ses troupes. On ne voit jamais de soldats génois quand il faut se battre.

Un second libelle circula à Gênes[302]. C'était encore l'œuvre de Génois lancés dans l'opposition[303]. Il était intitulé: _Harangue de Théodore Ier, roi de Corse, faite à la Diète de convocation à Balagne_. Cet écrit, fort long, rééditait les mêmes plaisanteries, décochait les mêmes traits moqueurs contre le gouvernement. Le tout était relevé de citations historiques très exactes, qui dénotaient chez son auteur une certaine érudition.

[302] «Il y a un second libelle qu'on attribue aux Corses, mais si peu revêtu de ressemblance que je le crois fabriqué à Gênes.»--Campredon à Chauvelin, Gênes, le 30 août 1736: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[303] «La république de Gênes est sans doute fondée à cacher autant qu'elle peut les désavantages qu'elle essuie en Corse; mais elle a dans son sein bien des mécontents qui se portent à l'autre

extrémité pour dévoiler tous les mystères, et les feudataires de l'empereur ou du roi de Sardaigne ne se font pas un scrupule pour trahir le bien public pour leurs intérêts particuliers. C'est par un de ces canaux que j'ai eu la pièce ci-jointe... La personne qui m'a confié ces pièces s'exprime en ces termes: «Je satisfais plus à mon devoir qu'à votre curiosité en vous envoyant les deux derniers mémoires ou libelles de Théodore. Ils sortent de la même plume que le précédent; j'ai eu de la répugnance à les lire et du regret à les communiquer, car s'ils contiennent vérité, nous aurions de la honte vous et moi à passer notre vie auprès de tels princes». En effet, les Génois y sont bien mal traités; mais à l'esprit de satire près qui y règne d'un bout à l'autre, l'auteur cite des faits historiques anciens et modernes qui sont sans réplique.»--Campredon à Chauvelin, Gênes, le 20 septembre 1736: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Si à Gênes des gens s'amusaient, les Génois enfermés dans Bastia ne riaient pas. Ils étaient en proie à une peur continuelle. Le gouverneur réclamait des secours à grands cris; mais la république n'avait pas de troupes. Quand il fallut envoyer des renforts dans l'île, elle avait dû dégarnir ses garnisons de la Rivière du Ponent. Pour remplacer ces soldats, elle avait engagé des paysans auxquels elle était obligée de promettre par écrit qu'ils n'iraient pas en Corse[304], si intense était la frayeur que les insulaires inspiraient. Les vivres également manquaient à Bastia, tandis que dans certaines parties de l'île, les Corses faisaient tranquillement la moisson et regorgeaient de denrées.

[304] Campredon à Chauvelin, Gênes, le 19 juillet 1736: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des af-

faires étrangères.

L'avantage semblait donc devoir être pour les mécontents, et il eût suffi d'une action énergique pour culbuter les troupes génoises et chasser le gouverneur avec toute l'administration de la Sérénissime République. Malheureusement, les jalousies et les querelles paralysaient les efforts. Les Corses n'avaient plus confiance en celui à qui il s'étaient donnés.

Des historiens ont donné comme cause de cette désaffection un fait scandaleux qui se serait passé au cours d'une tournée de Sa Majesté dans les montagnes.

Une jeune paysanne, fraîche et piquante comme un fruit sauvage, s'était trouvée sur le passage du roi. Celui-ci la remarqua et jugea qu'elle serait digne de distraire le monarque le plus blasé. Il le lui dit sans détour. La jeune fille fut, comme toute femme, sensible à cet hommage rendu à sa beauté: sa vanité fut flattée, et elle aurait succombé si son frère n'était survenu au moment opportun pour sauver l'honneur de la famille. Ce frère, l'un des gardes du corps du roi, fit grand tapage, menaçant de tuer le roi et sa sœur. Les Corses n'ont jamais plaisanté sur ces choses. Cela se passait avant le dîner. Neuhoff s'était mis à table avec ses généraux, croyant l'incident clos et se promettant bien d'éloigner, à la première occasion, ce frère gênant. Pendant le repas on vint lui dire que le paysan était en train d'administrer une correction à sa sœur. Furieux, Théodore se leva, fit empoigner son garde et le fit amener devant lui. Comme s'il parlait à un égal, le soldat traita le roi avec la dernière insolence. Sa Majesté ordonna qu'on pendît le coupable à la fenêtre. Il y eut un moment de stupeur. Personne ne se leva pour exécuter l'ordre. Frémissant d'indignation, Neuhoff s'avança pour faire justice lui-même. L'homme était robuste;

il saisit une chaise, la balança sur la tête couronnée, prêt à lui en asséner un coup à fendre le crâne. Les généraux se précipitèrent. Les camarades du soldat étaient accourus. Ce furent des cris, des vociférations. La mêlée devint générale. Le roi au milieu de ses sujets parait aux coups. «La Majesté du trône fut profanée». Théodore put enfin se sauver par la fenêtre. Il alla se réfugie dans une maison voisine, où il resta sous la garde de quelques dévoués serviteurs jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé. Ses généraux lui conseillèrent de mettre désormais un frein à ses passions, ou du moins de ne pas choisir ses maîtresses parmi les jeunes filles du pays. «Il profita du conseil et se borna à une française qui l'avait suivi en Corse»[305].

[305] Abbé de Germanes, _op. cit._--P. P. Pompei, _État actuel de la Corse. Caractères et mœurs de ses habitants_, Paris, 1821, p. 189.

Nous verrons dans la suite que Théodore était en rapports assez suivis avec une Mme de Champigny habitant Paris. Ils échangeaient des lettres fort tendres. Serait-ce cette dame qui aurait été la maîtresse royale attitrée?

L'historien, qui rapporte ces détails, ajoute avec ingénuité: «Ce qui venait de lui arriver le convainquit du refroidissement de la nation»[306].

[306] Abbé de Germanes, _op. cit._

Cet incident passionnel est-il exact? Costa n'en parle pas. Les autres chroniques et correspondances de l'époque sont muettes également à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le détachement des Corses avait une autre cause. Les secours promis n'arrivaient pas et il n'avait plus d'argent[307]. Chaque jour l'étoile du roi pâlis-

sait davantage, le scintillement disparaissait pour laisser place à la lueur indécise et tremblante d'un flambeau près de s'éteindre et qui déjà n'éclaire plus.

[307] «Les promesses sont des arguments usés à l'égard de ces insulaires qui ne s'y laisseront plus surprendre».--Campredon à Chauvelin, Gênes, le 23 août 1736: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

IV

Au milieu d'août, Théodore se trouvait dans le canton de Verde. Il demandait à l'un de ses partisans, Jean-Charles Cottone, de lui envoyer du vin, des choux-fleurs, des citrons, deux vaches ou, à défaut, une génisse et quelques moutons. Il promettait de payer ces denrées et ces bestiaux en blé ou en espèces dans le délai d'un mois[308].

[308] Théodore à Jean-Charles Cottone, Verde, les 16 et 29 août 1736: _loc. cit._ Bibliothèque municipale de Turin.

Mais le roi craignait le ressentiment de ses sujets. Pour fuir les incessantes querelles de ses ministres et surtout pour mettre sa vie en sûreté, il résolut de traverser les montagnes[309]. Au commencement de septembre, il partit pour Sartène avec le fidèle Costa. Le voyage fut long et pénible. On peut se figurer ce qu'il dut être dans une contrée sauvage, sans routes, embroussaillée. Il fallut gravir des montagnes aux flancs escarpés, franchir des torrents, marcher longtemps dans les grandes forêts et frayer le chemin au travers du maquis. Les voyageurs vraisemblablement, cô-

toyèrent les gigantesques rochers du _Kyrie_ et du _Christe Eleison_[310]. Théodore, sans doute, ne considérait pas la majesté du paysage ni la beauté de son royaume. Il ne pensait pas au symbole de ces aiguilles, dont le nom montait vers le ciel, comme une prière. Il avait peur.

[309] _Journal de Costa._

[310] Ces rochers ont une élévation de plus de 1,500 mètres.

On ne rencontrait aucune habitation pour se reposer et parfois la nourriture manquait. Costa, aidé par quelques serviteurs, faisait à son souverain un lit de branches vertes. Mais le roi préférait ne pas dormir, et, pour se tenir éveillé, il discourait toute la nuit avec chacun de ses compagnons, à tour de rôle. Au jour, la caravane se remettait en route. Théodore, toujours enveloppé de sa robe écarlate, ne quittait jamais sa canne à bec de corbin, qui représentait tous les attributs de sa royauté[311].

[311] _Journal de Costa._

Vers le sommet des montagnes, un orage épouvantable surprit les voyageurs. Costa en fut très effrayé. Les éclairs déchiraient le ciel; le tonnerre éclatait en grondements sonores, et la pluie tombait si drue que, malgré sa longue robe, le roi fut mouillé jusqu'à la peau[312].

[312] _Ibidem._

Théodore et sa suite arrivèrent enfin dans un village. Les habitants s'empressèrent autour du monarque et lui firent une réception enthousiaste[313]. Neuhoff, qui commençait à être déshabitué des acclamations, dut être sensible à cet accueil, qui lui donnait l'illusion de la popularité. Un habitant, M. Giudicelli, mit sa

maison à la disposition du roi. Celui-ci accepta et resta deux jours dans cette demeure. Les voyageurs avaient besoin de repos. Un feu pétillait dans l'âtre; tous se tenaient autour du foyer, formant «un groupe étrange»[314], heureux de pouvoir sécher leurs vêtements.

[313] _Ibidem._ Le chroniqueur n'indique pas le nom du village. Peut-être ne le savait-il même pas.

[314] _Ibidem._

Avant de partir, le roi, pour reconnaître l'hospitalité, exempta Giudicelli de toutes taxes et le nomma chevalier dans l'ordre qu'il se proposait de créer dès son arrivée[315]. Le cortège qui, hélas! ressemblait si peu à celui du couronnement, se remit en route. La cour put, enfin, atteindre la ville.

Le peuple fit un bon accueil au souverain[316]. Peut-être, Neuhoff espéra-t-il retrouver la popularité dans un centre nouveau, où il n'était pas usé, loin de ses premiers compagnons, qui lui avaient créé tant de difficultés. L'illusion ne devait pas durer longtemps: son règne touchait à sa fin.

[315] _Ibidem._

[316] _Ibidem._

Le premier soin de Théodore fut d'instituer l'ordre de noblesse et de chevalerie, qu'il avait promis de créer dans les capitulations signées lors de son couronnement. Son but était de donner un nouvel éclat à sa royauté et d'abuser encore les Corses par de vains titres et des honneurs fictifs. C'était également un moyen de se procurer de l'argent par les contributions, que devaient payer les chevaliers. _L'Ordre de la Délivrance_ fut créé par un

édit[317]. Des règles auxquelles les dignitaires étaient tenus de se conformer furent établies[318].

[317] Le 16 septembre 1736.

[318] L'édit comportait seize articles et les règles annexées neuf.

L'Ordre de la Délivrance était institué «tant pour la gloire du royaume que pour la consolation des sujets» et afin de rendre respectable dans toute l'Europe la noblesse de cette île, dont la valeur était si connue. Le roi promettait de faire tous ses efforts «pour obtenir du pape la confirmation de cet ordre». En attendant, Théodore déclarait nobles, non seulement en Corse, mais aussi dans tous les pays, ceux qui auraient l'honneur d'être faits chevaliers. Ceux-ci «porteront un habit bleu céleste avec une croix et une étoile émaillée en or sur laquelle sera représentée la justice, tenant d'une main une balance, sous laquelle sera un triangle au milieu duquel on mettra un T; et, de l'autre main, elle tiendra une épée sous laquelle sera un globe surmonté d'une croix et, dans les angles, on mettra les armes de la famille roïale». Les chevaliers seraient obligés de porter ce costume le jour de leur investiture et dans toutes les cérémonies publiques. Dans le courant de la vie, ils pourraient être vêtus à leur guise, pourvu que leur tenue fût décente.

Le roi, grand-maître de l'Ordre, devait présider en personne à l'installation des chevaliers. Ceux-ci jureraient fidélité et obéissance à Sa Majesté; ce serment ne les engageait pas seulement leur vie durant; il s'étendait à leurs descendants. Les dignitaires étaient déclarés nobles de première classe. Le rang de chevalier conférait la qualité d'Illustrissime, et le grade de commandeur

celle d'Excellence. Les chevaliers étaient exemptés de tous impôts ordinaires et extraordinaires. Le roi déclarait leur demeure inviolable. Aucun tribunal ne pouvait «les molester» pour quelque cause que ce fût, civile ou criminelle, sauf pour le crime de lèze-majesté. Les dignitaires avaient leur entrée à la cour jusque dans l'antichambre du roi. Les capitaines des galères et des vaisseaux de guerre royaux, les commandants des forts et places de la garnison ne pouvaient être choisis que parmi les chevaliers. Afin de maintenir l'éclat et l'honneur de l'Ordre, les dignitaires tombés dans l'indigence seraient secourus et fournis d'habits décents. D'ailleurs, pour entrer dans l'Ordre, il fallait avoir des moyens d'existence et justifier qu'on descendait de parents honnêtes. Ceux qui exerçaient un métier quelconque, ou dont les ascendants se seraient livrés au négoce et à l'industrie, étaient exclus de l'institution. Par contre, les étrangers de toute religion étaient admis. Chaque chevalier devait, lors de son admission, verser une contribution de mille écus, dont il recevrait intérêt à dix pour cent, sa vie durant. Les membres de _l'Ordre de la Délivrance_ étaient tenus de réciter chaque jour le psaume LXX et le psaume XL, sous peine d'amende. Les chevaliers ne pouvaient refuser aucun poste sur terre ou sur mer que le roi jugerait utile de leur confier. Ils devaient suivre le souverain à la guerre et former sa garde du corps. Chaque dignitaire était obligé d'entretenir à ses frais deux soldats pour le service du roi. Il leur était interdit de se mêler des affaires de l'État. Le port du ruban vert, signe distinctif de l'Ordre, était obligatoire. Aucun membre ne pouvait servir à l'étranger sans le consentement du roi. Le cérémonial de réception était ainsi fixé: le postulant se mettrait à genoux devant Sa Majesté qui lui dirait: «Je vous fais chevalier du noble _Ordre de la Délivrance_. Vous devez souffrir de Nous seul que Nous vous

touchions trois fois avec l'épée nue, et vous serez obéissant en toute chose jusqu'à la mort». Après avoir juré sur l'Évangile, le nouveau chevalier se relèverait et recevrait l'accolade des dignitaires présents, qui lui donneraient le titre de frère. Les chevaliers devaient toujours porter l'épée, et pendant la messe, ils la tiendraient constamment hors du fourreau. Les protestants eux-mêmes n'étaient pas exemptés de la messe[319].

[319] Cambiagi, _loc. cit._, t. III, p. 109-112.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 262-272.

Après avoir institué l'_Ordre de la Délivrance_, le roi conféra les titres de marquis et de comte aux habitants influents de la contrée[320]. Mais c'étaient de piètres expédients. Le peuple se détachait de plus en plus; Sa Majesté songea à autre chose. Elle établit des lois, dont quelques-unes opportunes, comme celle qui avait pour but la répression de la _vendetta_[321].

[320] _Journal de Costa._

[321] _Ibidem._

Afin d'attirer les étrangers dans l'île, Théodore proclama la liberté de conscience. Des privilèges considérables devaient être accordés à ces étrangers[322]. Le roi déclarait vouloir favoriser l'industrie, à peu près inconnue en Corse[323].

[322] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 272.

[323] «Toute l'île était si dépourvue d'artisans, qu'à peine y pouvait-on trouver un tonnelier; en sorte qu'ils (les Corses) étaient obligés de mettre leur huile et leur vin dans des cruches ou dans des outres»: _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 276.

Voici la description que donne ce livre de l'insigne de l'_Ordre de la Délivrance_. Il est à supposer d'ailleurs que cet insigne resta toujours à l'état de projet: «La croix ou étoile de cet ordre est un champ de sinople, arec un ourlet d'argent ou blanc. Les sept pointes de la croix ou étoile, et l'anneau par lequel elle est attachée, sont d'or ou jaunes; et les sept autres petites pointes de sable et chargées des armes du roi blanches ou d'argent; et le bord de la croix jaune ou d'or. Dans le milieu de l'étoile est la justice, couleur de chair, représentée par une femme qui a une ceinture d'où pend une feuille de figuier d'or. Elle tient de la main droite une épée d'acier, et de la gauche une balance, dans un des bassins triangulaires de laquelle est une tache rouge et dans l'autre une couleur de plomb. Au-dessous de la main, qui tient l'épée, est un globe d'or surmonté d'une croix; et au-dessous de la main, qui tient la balance, est un triangle d'or au milieu duquel est un T.»

En 1757, Pascal Paoli créa également un ordre de chevalerie composé de cinquante _braves_, qui s'appelaient entre eux _confrères_. L'insigne consistait en une médaille représentant Sainte Dévote: Pommereul, _op. cit._, t. II, p. 19.

Il autorisait également la fabrication du sel que Gênes avait prohibée. Il réglementait la pêche dans les rivières, les étangs et sur les côtes de la mer. Jusqu'alors la pêche était affermée aux Catalans et défendue aux indigènes[324].

[324] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 277.

Mais ces dispositions, excellentes en elles-mêmes, ne ramenaient pas la popularité, toujours plus facile à faire naître qu'à ressaisir, quand le désenchantement est venu. Théodore espérait

gagner du temps en amusant les Corses avec des lois, jusqu'à l'arrivée des secours qu'il s'obstinait à promettre.

A mesure que le temps passait, les gens de Sartène devenaient plus impatients. Au commencement du mois de novembre, le roi était découragé. Un attentat avait été dirigé contre lui; le commandant génois d'Ajaccio se montrait agressif[325]. Peu à peu chacun s'éloignait de la cour; les provisions s'épuisaient; l'argent manquait pour s'en procurer et pour payer la solde des quelques soldats attachés à la personne de Sa Majesté[326].

[325] _Journal de Costa._

[326] _Ibidem._

Ne sachant plus que devenir, Théodore prit un parti suprême. Il se décida à partir pour le continent. Il tremblait pour sa précieuse existence et il avait hâte de mettre la Méditerranée entre ses sujets et lui. Il fit part de cette décision à ses compagnons, disant qu'il allait en Italie afin de chercher lui-même des secours. Le 4 novembre, il publia un édit pour annoncer son départ aux populations et organiser la régence pendant son absence[327]. Hyacinthe Paoli et Louis Giafferi reçurent le commandement en chef des provinces au-delà des monts; Luc Ornano fut nommé gouverneur des provinces en-deçà.

[327] «Ayant délibéré de passer en terre ferme afin de chasser les Génois, nos ennemis, des places fortes de notre royaume, craignant d'être trompé par ceux qui seraient chargés de nos affaires en notre absence; et voyant, d'ailleurs, les mois s'écouler sans qu'il vienne de secours et sans que nous sachions d'où provient ce retardement, nous avons cru qu'il était de notre devoir de consoler nos peuples avant notre départ, non seulement en

leur faisant connaître les justes motifs de ce voyage, mais aussi en pourvoyant toutes les places et provinces de bons et fidèles commandants; de manière que le gouvernement de notre royaume ne souffre point de notre absence, et que toutes les munitions de guerre que nous y enverrons avant notre retour, soient reçues en toute sûreté. C'est pourquoi, en vertu de notre présente ordonnance royale, nous avons élu, comme nous élisons pour commandants extraordinaires les ci-après nommés, auxquels nous confions toute notre autorité royale, en ce qui concerne le gouvernement de nos peuples dans les places et provinces respectives. Ordonnons, en conséquence, à tous nos peuples de rendre l'obéissance due à nos commandants et à nos officiers, que nous leur enjoignons de reconnaître comme tels, et de les assister lorsqu'il sera nécessaire, sous peine de notre indignation royale. Nous déclarons qu'autant, à notre retour, nous saurons bon gré à ceux qui auront été fidèles et obéissants, autant sommes-nous résolu de châtier et de punir avec toute la sévérité possible ceux qui seront coupables de désobéissance. A cette fin, et pour que la présente délibération vienne à la connaissance de tous et soit un sujet de consolation pour les bons et un motif de crainte pour les méchants, nous voulons que cette ordonnance soit publiée dans tous les lieux du pays, par ces mêmes commandants que nous chargeons de notre puissance royale. Et afin de donner plus de validité à notre présente ordonnance, nous l'avons signée de notre propre main et munie de notre sceau royal.

»Donné à artène.

«THÉODORE.

«Comte Costa, secrétaire d'État, grand chancelier et garde des sceaux».

Suit la liste des différents commandants institués. Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 115-117.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 281-284. Cet auteur porte que l'édit est daté du 14 novembre. Cambiagi indique le 10. Ce sont des erreurs matérielles. Théodore est arrivé le 12 novembre à Livourne. La date du 4 novembre est formellement indiquée sur l'exemplaire de l'ordonnance, envoyé au ministre par Campredon: Correspondance de Gênes, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Aux yeux des populations, il colora sa fuite avec des paroles pompeuses et de belles promesses. Il avait leurré les Corses à son arrivée et tout le long de son règne; il les trompait encore au moment de s'en aller. Et il partait parce qu'il en était réduit à son dernier mensonge.

Théodore se mit en route, emmenant avec lui le fidèle Costa, le neveu de celui-ci et quelques serviteurs dévoués. Il fallait gagner Solenzara sur la côte orientale, où l'on espérait pouvoir embarquer pour Livourne. Le froid se faisait déjà sentir dans les montagnes. Les défilés et les sentiers se blanchissaient des premières neiges. Les pluies de l'automne ravinaient les pentes. Les arbres pleuraient leurs feuilles mortes. Les torrents étaient grossis. Tout laissait prévoir un voyage long et pénible; mais le roi préférait affronter les rigueurs de la saison que le ressentiment des Corses, qu'il prévoyait proche et implacable.

En quittant Sartène, Théodore et sa suite s'enfoncèrent dans les défilés tortueux de la montagne. C'était la région sombre où

planait encore, comme une malédiction, le souvenir des orgies démoniaques des Giovannali[328].

[328] Voir sur la secte des Giovannali et sur leurs pratiques: _Chronique de Giovanni della Grossa_, p. 220.

La petite troupe dut ensuite traverser la forêt de Bavella. Ces forêts de l'intérieur, pour ainsi dire vierges alors, entremêlées de pins et de chênes, n'avaient aucun sentier tracé. Des blocs granitiques gisaient au milieu des arrachements de terrain. Les aiguilles gigantesques de l'Asinao s'élançaient vers le ciel. Les pentes étaient escarpées. A chaque instant les difficultés renaissaient. Les fugitifs devaient chercher leur route, tourner, aller de l'avant, revenir sur leurs pas, n'ayant fait que peu de chemin après bien des fatigues.

On atteignit enfin Coscione, un endroit «froid en cette saison, mais assez agréable en été». Là, dans la belle saison, les bergers menaient paître leurs troupeaux[329]. Maintenant, c'était un pays désolé, sans ressources.

[329] _Journal de Costa._

Théodore avait hâte d'arriver sur le rivage de la mer, dont parfois, dans une éclaircie de paysage, il entrevoyait la raie bleue. Il pressait ses compagnons.

Après la forêt, ce furent des maquis impénétrables, où les arbousiers enchevêtraient leurs branches aux myrthes et aux cytises. La solitude était partout: rien de vivant, sauf parfois, le cri des oiseaux effarouchés. Les provisions s'épuisaient et les voyageurs furent heureux de trouver quelques fromages et du _broccio_[330]. Costa, toujours préoccupé du bien-être de son maître,

se mit en quête d'une cabane de bergers. Il y alluma un grand feu, afin, dit-il, «que le roi eût le plaisir de se chauffer»[331].

[330] Lait de chèvre caillé.

[331] _Journal de Costa._

Neuhoff et sa suite arrivèrent à Solaro, un pauvre hameau. Les habitants prirent cette troupe pour un clan ennemi, venant de l'autre versant de la montagne. Ils s'échappèrent dans le maquis. Il fallut courir après eux et Costa les désabusa. Le grand-chancelier leur apprit que c'était le roi Théodore et ses gens qui se trouvaient parmi eux. Les paysans, à demi-rassurés, rentrèrent au village. Ils se mirent à contempler avec curiosité les traits de ce souverain, dont ils avaient vaguement entendu parler. Ils lui rendirent hommage avec de grandes marques de respect et lui offrirent tout ce dont il pouvait avoir besoin. L'un d'eux tua un mouton qu'il fit rôtir, tandis que d'autres apportaient quelques provisions[332]. Le roi se sentit un peu réconforté par les soins de ces braves gens. Le souper fut «pastoral, mais agréable». Les malheureux purent se coucher dans de vrais lits. A la vérité «ils étaient durs, mais propres». Cette nuit fut douce et, pour bercer le sommeil de Sa Majesté, les gens de Solaro, selon la coutume, improvisèrent des chansons[333].

[332] _Journal de Costa._

[333] _Ibidem._

Le lendemain, la caravane se remit en route. Les difficultés recommencèrent. Pendant trois jours les fugitifs endurèrent de grandes fatigues. Ils souffraient; les nuits étaient froides. Le roi essayait de se garantir avec son manteau de pourpre déteinte et

sa fourrure usée. Ce n'était plus le brillant seigneur portant fièrement la perruque cavalière et l'épée espagnole, distribuant des mirlitons d'or.

Les voyageurs atteignirent enfin une petite ville sur le bord de la mer, près de Solenzara[334]. Voulant dépister les espions génois, Théodore avait pris un habit ecclésiastique. Après une attente longue et pleine d'anxiété, une voile parut enfin. C'était une barque provençale de Saint-Tropez, commandée par le patron Décugis[335]. Ce bâtiment avait été frété pour transporter, sur le continent, des déserteurs espagnols réfugiés en Corse et que des officiers de Sa Majesté Catholique étaient venus réclamer.

[334] _Ibidem._

[335] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 117.--Lettre de Campredon du 22 novembre, publiée par M. l'abbé Letteron, _Correspondance_, p. 323.

Théodore et Costa s'embarquèrent tristement. Le roi remercia ses compagnons; il leur donna la poudre et les balles qu'il avait avec lui et leur remit un exemplaire de son manifeste pour être publié[336].

[336] _Journal de Costa._

La barque partit; peu à peu la terre de Corse s'effaça pour ne devenir bientôt qu'une ombre indécise, comme avait été la royauté du baron de Neuhoff.

Pendant la traversée, Théodore fut sur le point de tomber entre les mains des Génois. Le gouverneur Rivarola, informé par ses espions de la fuite du roi, avait envoyé une felouque armée en guerre croiser devant Aléria. Le bâtiment génois aperçut la

barque provençale faisant route vers les côtes de Toscane. Sans se soucier du pavillon français, la felouque avait donné la chasse au bateau qui portait Neuhoff, et l'accosta. Les Génois voulurent opérer une perquisition, mais un officier espagnol s'interposa en leur conseillant de respecter le pavillon d'une nation amie. Les Génois s'éloignèrent[337].

[337] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 287.--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 83.

Théodore débarqua à Livourne le 14 novembre, à quatre heures de l'après-midi, en s'entourant du plus grand mystère[338]. Il n'avait plus rien avec lui, sauf quelques bribes d'argenterie, restes d'une splendeur éphémère.

[338] _Journal de Costa._

CHAPITRE IV

La fuite de Théodore et les gazettes.--Séjour à Florence.--Jean-Gaston de Médicis et le roi de Corse.--Inquiétude des Génois.--Leurs démarches à Paris.--Passage de Théodore en France.

Son arrivée en Hollande.--Son arrestation pour dettes.--Il est mis en liberté.

Il monte une opération commerciale.--Ses commanditaires.--Il frète des navires.--Son voyage sur _la Demoiselle Agathe_.--Ses aventures à Lisbonne et à Oran.--Sa fuite en pleine mer.

La Demoiselle Agathe à Livourne.--Denis Richard.--Aventure tragique du _Yong-Rombout_.--Intrigues à Naples.--Protes-

tation des Génois.--Réponse des États-Généraux de Hollande.--Mort de Costa.

I

La fuite de Théodore avait été promptement connue en Europe. Les gazettes en racontèrent les péripéties. Mais aussitôt après le débarquement des fugitifs à Livourne, on avait perdu leurs traces[339].

[339] Le consul de France à Livourne fit mettre le patron Décugis aux arrêts. La république de Gênes avait, en effet, demandé aux puissances maritimes d'interdire à leurs nationaux de faire le commerce avec les rebelles. Néanmoins Décugis fut promptement remis en liberté.

Maurepas à Campredon, le 13 décembre 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 328.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 287.

Le marquis de Rivarola, vice-roi de Sardaigne,[340] avait fait saisir au mois de novembre un paquet de lettres de Théodore. Cette correspondance avait été envoyée par un certain Mela à sa femme, avec recommandation de la faire tenir au consul d'Angleterre. Il y avait deux lettres pour Livourne, deux à destination d'Alger et enfin une pour le consul anglais, dans laquelle Neuhoff lui promettait une forte récompense s'il pouvait lui fournir de l'artillerie et des munitions et il affirmait qu'il était d'accord en cela avec la cour de Londres[341].

[340] Il faut distinguer le marquis de Rivarola des deux personnages dont j'ai déjà eu occasion de parler: Rivarola, le gouverneur génois à Bastia, et Dominique Rivarola, l'agent des Corses à Naples.

[341] Le marquis de Rivarola au comte Trivera, le 27 novembre 1736, _Genova. Lettere Ministri 1737-1745_, mazzo 16. Archives d'État de Turin.

Avant même de savoir ce que Neuhoff allait faire, on «tympanisait fort sa conduite», disaient les feuilles publiques. «Après avoir commencé, il ne devait pas finir aussi honteusement..... Il s'expose à la risée de l'Europe ou à passer pour un lâche»[342].

[342] _Mercure politique et historique de Hollande_, décembre 1736.

Ces accès d'indignation ne dureront pas. Il y aura dans les gazettes de Hollande un revirement étrange en faveur du baron.

Trois jours après l'arrivée à Livourne du roi fugitif déguisé en prêtre, le comte Lorenzi, envoyé de France à Florence écrivait: «Il est vraisemblable qu'on en aura bientôt des nouvelles, car une personne si remuante ne pourra pas se tenir longtemps cachée»[343]. On ne tarda pas à savoir, en effet, qu'aussitôt débarqué, Théodore s'était rendu dans une maison de campagne à Pescia, petite ville située à quelques lieues de Lucques. Dans sa retraite il écrivit beaucoup et il dépêcha vers Rome un courrier, auquel il donna vingt sequins. Il se rendit bientôt dans une maison à deux lieues de Florence, puis il vint résider en ville, changeant souvent d'habit et de demeure[344], pour dépister les recherches des Génois, gens fort indiscrets. Ceux-ci se donnaient un mal énorme pour avoir des renseignements sur lui. Sorba, en-

voyé de Gênes à Paris, alla trouver Maurepas, ministre de la marine, et lui demanda de faire arrêter le fugitif et ses compagnons s'ils venaient en France. Les cinq esclaves turcs, qui avaient accompagné le baron, s'étaient rendus à Marseille. Sorba exigeait qu'ils fussent livrés à la république. Maurepas répondit que, par suite des traités existant entre la France et la Porte Ottomane, tout sujet musulman devenait libre en mettant le pied sur le territoire français. Comme l'envoyé de Gênes insistait, le ministre finit par dire que les turcs devaient avoir déjà quitté Marseille pour retourner dans leur pays[345].

[343] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 17 novembre 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[344] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 1er décembre 1736: _Ibidem_.

[345] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 17 décembre 1736: Correspondance de France, _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Augustin Viale, ce négociant génois, qui représentait à Florence la république, insista auprès des autorités grand-ducales pour que Théodore fût mis en lieu sûr. On demanda à ce diplomate si son gouvernement lui avait ordonné de faire cette démarche. Viale répondit qu'il n'avait pas encore d'instructions précises à cet égard, mais que très certainement il allait en recevoir. On lui dit d'attendre; quand ces instructions lui seraient parvenues, on verrait ce qu'on pourrait faire[346].

[346] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 8 décembre 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des af-

faires étrangères.

Les ordres de la république arrivèrent. Muni des pouvoirs réguliers, Viale réclama officiellement au gouvernement toscan l'arrestation de Neuhoff et de trois chefs corses qui l'accompagnaient. Après en avoir référé au grand-duc, les ministres répondirent à l'envoyé génois que sa requête était admise et que des ordres avaient été donnés en conséquence. Viale garda le secret afin que le misérable ne pût pas s'échapper. Au nom de son gouvernement, il promit quatre cents pistoles au chef des archers s'il capturait Théodore et sa bande. Mais l'envoyé génois n'avait aucune confiance dans les promesses du gouvernement toscan. Il ne se trompait pas[347].

[347] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 15 décembre 1736: _Ibidem_.

La république avait, en attendant, fait arrêter le confesseur du baron et le tenait en prison, espérant le faire parler; mais le confesseur s'était, selon son devoir, renfermé dans un silence absolu[348].

[348] Campredon à Maurepas, 20 décembre 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 328. Ce confesseur devait être un de ces prêtres qui entouraient le roi et auquel celui-ci aurait donné ce titre purement honorifique, car il est vraisemblable que Sa Majesté ne pratiquait pas beaucoup.

Théodore avait à Florence, comme ami, un certain Baglioni, qui était le valet de chambre favori du grand-duc[349]. Par son intermédiaire, il obtint une audience du prince. Jean-Gaston était le dernier rejeton des Médicis. N'ayant pas d'héritier, sa succession était promise à François de Lorraine. Aussi ses dernières

années s'écoulaient-elles dans l'oisiveté au milieu des plaisirs les plus licencieux. Matérialiste, Jean-Gaston aurait donné quelques mois plus tard le triste spectacle d'une fin athée, si sa vertueuse sœur n'avait eu soin, pendant sa dernière maladie, de faire tenir un jésuite en permanence dans sa garde-robe, prêt à administrer le moribond au moment voulu. Comme tout bon toscan, Jean-Gaston détestait les Génois. Cette haine venait de ce que les Génois avaient toujours essayé de ruiner le commerce de Livourne, pour l'attirer à eux[350]. Le dernier des Médicis se fit donc un malin plaisir de recevoir Théodore. Le roi demanda au prince sa protection. Celui-ci la lui accorda, à condition qu'il se tiendrait caché et qu'il congédierait les Corses, qui étaient avec lui[351]. Jean-Gaston aurait même donné au souverain cent sequins en lui disant ironiquement: «_Fra noi Principi scaduti queste galanterie si possono fare._ Entre nous princes déchus, ces galanteries peuvent se faire»[352].

[349] Antonio Battistella, _op. cit._, p. 174.

[350] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 26 janvier 1737: Correspondance de Florence, vol. 88. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[351] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 15 décembre 1736, vol. 87: _Ibidem_.

[352] Le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Rome, à Chauvelin, Rome, le 28 décembre 1736: Correspondance de Rome, vol. 759.--Campredon à Chauvelin, Gênes, le 17 janvier 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Viale attendait l'arrestation de Théodore. Mais, les jours s'écoulaient et il ne voyait rien venir. Il alla conter ses peines à Lorenzi. Il se croyait, disait-il, berné par le grand-duc. Ce mauvais vouloir paralysait tous ses efforts; il était découragé. Aussi ne se mettait-il plus en mouvement pour savoir ce que devenait l'aventurier[353]. Jean-Gaston, poussant l'ironie jusqu'au bout, fit dire au malheureux agent génois que sa république faisait vraiment trop d'honneur à un pauvre roi détrôné[354].

[353] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 5 janvier 1737, vol. 88: Correspondance de Florence. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[354] Campredon à Chauvelin, Gênes, le 17 janvier 1737, vol. 99: Correspondance de Gênes. Archives du Ministère des affaires étrangères.

A Florence, tout le monde, sauf Viale le plus intéressé dans la question, était au courant des faits et gestes du roi errant.

Le Père Ascanio, ministre d'Espagne, paraissait particulièrement bien informé. Le chanoine Orticoni, que Lorenzi déclarait être «un des plus habiles des Corses révoltés», s'était embarqué à Livourne, le 4 décembre, sur la chaloupe du consul espagnol. Cette circonstance était d'autant plus significative qu'Orticoni s'était rendu à deux reprises à Madrid. Il avait aussi fait un séjour à la cour du roi des Deux-Siciles, qui l'avait nommé son aumônier d'honneur avec pension. Les Corses, qui se trouvaient auprès de Théodore, avaient subitement disparu, et leur disparition coïncidait avec le départ d'Orticoni. Lorenzi fut frappé de cette coïncidence. Une entrevue que le Père Ascanio avait eue avec Costa quelque temps auparavant, donnait une certaine importance à ce

fait. L'envoyé de France voulut en avoir le cœur net et alla trouver le Père Ascanio. Celui-ci parut tout d'abord un peu embarrassé; puis il finit par dire qu'il n'avait pas vu Costa lui-même, mais bien son neveu, auquel il aurait déclaré que les Corses, n'étant pour l'instant pas libres de disposer d'eux-mêmes, ne devaient pas offrir, comme ils l'avaient fait, la souveraineté de leur île au roi des Deux-Siciles. D'ailleurs, il ne convenait pas à ce prince de succéder au baron Théodore. Lorenzi dut se contenter de cette réponse; mais il écrivait au ministre qu'il croyait positivement que l'entretien du Père Ascanio avec le neveu de Costa n'avait pas seulement roulé sur ce sujet. Ce qui confirmait Lorenzi dans cette opinion c'est que, durant le séjour des Corses à Florence, le religieux avait envoyé mystérieusement une estafette à Naples et son cocher à Livourne.

Peu de temps après, le roi d'Espagne, inquiet sans doute des démarches compromettantes de son représentant, donna l'ordre au Père Ascanio de déclarer que Leurs Majestés Catholiques n'avaient promis aucun secours à Neuhoff[355].

[355] Lorenzi à Chauvelin, Florence, les 1er et 22 décembre 1736: Correspondance de Florence, vol. 38. Archives du Ministère des affaires étrangères.

De son côté Campredon écrivait à Chauvelin: «Si la conduite du consul espagnol à Livourne a eu pour objet la compassion dans ce qu'il a fait en faveur du baron de Neuhoff l'on ne peut pas dire la même chose de ce qui a rapport au chanoine Orticoni, aumônier du roi des Deux-Siciles et son pensionnaire; il ne paraît guère vraisemblable que de cette part on eût approuvé tacitement la démarche du consul, s'il avait, comme on le dit, surpris le commandant de Livourne lorsqu'il lui a demandé de faire sortir de

nuit sa felouque pour une expédition qui regardait le service de la cour de Naples. Quoi qu'il en soit, l'on voit que depuis l'arrivée d'Orticoni en Corse, les révoltés ont redoublé d'animosité et de courage...

«Je suis bien persuadé que la cour de Naples ne leur donne encore aucun secours ouvertement, sous le prétexte de religion, de ne point envahir le bien d'autrui, mais il y a de bonnes raisons pour croire que si Orticoni vient à bout d'occuper quelques villes où il y a un bon port, et à rendre son parti supérieur, le roi de Naples acceptera l'offre que lui feront les Corses de se donner à lui...»

Gênes, le 17 janvier 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Nous verrons beaucoup de démentis pareils dans l'histoire de Théodore. Il faut les signaler, tout en faisant des réserves sur leur valeur, car on sait ce que valent les démentis diplomatiques.

Vers le même temps, le hasard mit Lorenzi en rapport avec une personne chez qui Neuhoff avait logé pendant huit ou dix jours. Ce particulier lui apprit que le roi de Corse entretenait de grandes espérances; il se flattait d'avoir l'appui du bey de Tunis, du roi de Sardaigne et d'une puissante compagnie de marchands juifs hollandais. Il avait beaucoup écrit, selon son habitude, et il avait dépêché deux hommes, l'un à Bologne, l'autre dans la Calabre à un évêque maronite. Pour l'instant, l'aventurier se trouvait bien muni d'argent[356].

[356] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 22 décembre 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Ne pouvant mettre la main sur son ennemi, le Sénat de Gênes avait lancé un manifeste pour le déconsidérer aux yeux des Corses, en lui imputant toutes les lâchetés et toutes les friponneries. Cet écrit fut répandu à profusion dans l'île. Les insulaires reçurent ce factum fort mal, comme d'ailleurs tout ce qui venait de Gênes. La république se trompait étrangement en croyant achever le malheureux Théodore avec ses édits; elle lui donna un regain de popularité. Paoli, Giafferi et d'Ornano, qui avaient été plus ou moins hostiles au roi pendant son règne, s'indignèrent; s'étant réunis à Corte, ils expédièrent à la Sérénissime République une véhémente protestation. Entr'autres, ils disaient: «Ainsi, nous prenons à témoin le Tout-Puissant, qui voit nos cœurs et connaît la justice de notre cause, et nous déclarons à la face de tout l'univers que Sa Majesté le roi Théodore Ier, n'ayant travaillé depuis son arrivée en Corse qu'à faire le bonheur de cette illustre nation, et n'étant parti que pour assurer l'heureux terme, qui doit mettre le sceau à notre prospérité et la rendre durable, nous continuons à lui demeurer attachés par une affection des plus tendres et par une fidélité des plus inviolables...»[357]. Voilà assurément de belles paroles; mais ce n'étaient que des mots. Ou bien les Corses pensaient tout le contraire de ce qu'ils écrivaient, ou bien, par un prodige d'inconstance, ils s'étaient pris d'une belle passion pour leur roi, le jour où celui-ci les avait fuis.

[357] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 296-297.--Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 120-123.

«Les révoltés paraissent plus animés et plus unis qu'avant le départ du baron de Neuhoff.» Campredon à Maurepas, 6 décembre 1736: Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 325.

Le Sénat, voyant que son manifeste avait produit un effet diamétralement opposé à celui qu'il en attendait, rendit un décret pour mettre à prix la tête de Théodore et celle de ses complices. «Ainsi, nous avons assigné et fixé une récompense de deux mille genuines, ou écus d'or, pour quiconque livrera entre les mains de notre justice, ou tuera quelqu'un des sus-nommés. Cette somme sera payée sur le champ par le tribunal de nos Inquisiteurs d'État. Promettons en outre et donnons toutes sortes d'assurances de ne jamais faire connaître celui qui aura livré ou tué aucun d'eux et de n'en pas révéler la moindre chose»[358].

[358] Les personnages dont la république mettait la tête à prix étaient: Théodore de Neuhoff, Costa père et fils et Durazzo. En ce qui concernait le jeune Costa, le Sénat se trompait; il n'était pas le fils, mais bien le neveu du fidèle compagnon de Théodore.

Ce décret fut lu dans les rues de Gênes par le crieur public et affiché sur les places[359].

[359] Campredon à Maurepas, 10 janvier 1737: Abbé Letteron, _Correspondance_, p.321.

Vers la fin du mois de janvier 1737, un navire battant pavillon hollandais apporta en Corse une lettre de Théodore aux trois régents. Le capitaine ne voulut pas dire dans quel endroit il l'avait reçue. Elle ne contenait rien d'intéressant; le roi se répandait en vagues généralités, sans rien préciser ni quant à son retour ni quant aux secours, qu'il était allé chercher sur le continent[360].

[360] Cambiagi, _op. cit._, t. III, p. 126-197.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 307-378.

Ne voulant pas s'exposer à être livré ou tué par quelque misérable, que la récompense promise par le Sénat de Gênes aurait alléché, Théodore quitta Florence au mois de décembre 1736. Il se rendit à Rome, où il avait deux fidèles amies, les dames Cassandre et Angélique Fonseca, religieuses au couvent des Saints Dominique et Sixte, situé sur le mont Quirinal. Ces bonnes sœurs, nous l'avons vu, connaissaient Neuhoff depuis quelques années. Il se servait souvent de leur intermédiaire pour faire passer sa correspondance. Elles lui remirent quelque argent; il quitta Rome. Il se trouvait, le 2 janvier, à Turin[361].

[361] Antonio Battistella, _op. cit._, p. 175.

Gastaldi, le ministre de Gênes en Angleterre, avait écrit à Sorba qu'il croyait que Théodore se trouvait à Londres avec Costa. Il n'en était rien; mais, pensant que l'aventurier viendrait à Paris, Sorba fit des démarches pour que le lieutenant général de police, Hérault, le fît arrêter[362]. Le baron, en effet, fit un court séjour à Paris et on raconte qu'il y fut l'objet d'un attentat suscité par les Génois. Comme il passait en carrosse, il aurait essuyé deux coups de feu[363]. Il est plus vraisemblable de supposer que le gouvernement lui intima l'ordre de quitter le royaume sans retard[364].

[362] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 14 janvier 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[363] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 313.

[364] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 91.

En apprenant que Théodore avait passé par Paris et que la police ne l'avait pas pris, Sorba fut furieux. Il alla trouver le cardinal Fleury, qui lui répondit en protestant que la France ne s'était ja-

mais mêlée dans la révolte de Corse. Sorba se rendit chez Hérault. En termes vagues, le lieutenant général de police lui laissa entendre qu'en effet Théodore avait passé deux jours à Paris à la fin du mois de janvier. L'aventurier était seul et dans l'auberge où il était descendu, il avait dit qu'il allait s'embarquer. Sorba demanda s'il était parti par la route du Languedoc ou par celle de Provence. Hérault répondit que c'était par le côté opposé. Le ministre insista pour savoir ce qu'il fallait entendre par le _côté opposé_. Le chef de la police déclara que le cardinal, quand il le jugera à propos, pourra satisfaire sa curiosité[365].

[365] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 4 mars 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

En quittant Paris, Théodore se dirigea vers la Hollande. Il prit passage à Rouen, après avoir fait répandre le bruit qu'il allait s'embarquer à Marseille. Il arriva à La Haye, où il séjourna, environ une quinzaine de jours, chez un juif nommé Tellano, demeurant dans «le cul-de-sac de la Comédie-Française». Il se rendit ensuite en Zélande et, au commencement du mois de mars, il arriva à Amsterdam[366].

[366] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 313-314.--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 91.

II

«Sa Majesté très chimérique l'illustre roi des Corses», comme une lettre d'Amsterdam appelle le baron, prit un logement chez un nommé Ham, qui tenait sur le port une auberge, où descen-

daient habituellement les capitaines de navire. Théodore, qui paraissait avoir de l'argent, se donnait pour un marchand quoiqu'il reçût nombre de lettres avec cette adresse: _au baron de Savoye_. Il avait avec lui cinq domestiques, qualifiés gentilshommes. Ceux-ci, valets ou chambellans, témoignaient au roi un profond respect. A tour de rôle, ils se tenaient en faction devant la porte de l'auberge et examinaient soigneusement les gens qui entraient ou qui sortaient[367].

[367] Lettre écrite d'Amsterdam le 16 mars 1737: Correspondance de Hollande, vol. 422. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Neuhoff avait à Amsterdam de vieilles dettes se montant à un chiffre très élevé[368]. Un marchand lui avait jadis prêté cinq mille florins. Ce commerçant était mort; les tuteurs de ses enfants avaient trouvé dans ses papiers l'obligation du baron. Apprenant par la rumeur publique que celui-ci était incognito à Amsterdam, ils essayèrent, mais en vain, de le découvrir. Théodore avait bien un appartement chez l'aubergiste Ham, seulement il n'y couchait jamais. Prétextant des voyages, il logeait pendant quelques jours à une extrémité de la ville, pendant une autre semaine, il gîtait dans un quartier tout à fait opposé; il était introuvable. Les créanciers s'adressèrent à un «malheureux fainéant», nommé Van Hochum, qui rôdait à travers les rues. Ils lui donnèrent le signalement exact de leur débiteur. Ils vêtirent «superbement» le mendiant et le lâchèrent après lui avoir promis cent ducats, s'il parvenait à découvrir Neuhoff et à le faire arrêter.

[368] De la Ville, faisant l'intérim de Fénélon, ministre de France à La Haye, à Amelot, La Haye, le 23 avril 1737: Correspondance de Hollande, vol. 422. Archives du Ministère des af-

faires étrangères.--Le comte Borré de la Chavanne, ministre sarde à La Haye, au roi de Sardaigne, La Haye, le 23 avril 1737: _Lettere ministri_, mazzo Olanda, mazzo 33. Archives d'État de Turin.--Suivant ces deux ministres, les dettes de Théodore, en Hollande, se montaient à dix-sept mille florins. Une relation de l'arrestation de Théodore indique le chiffre de trente mille florins.

Déguisé en seigneur, Van Hochum était méconnaissable. Il se mit à parcourir la ville, furetant dans les estaminets et dans les auberges. Il apprit bientôt que Théodore logeait, pour l'instant, au cabaret du _Cerf rouge_. Le coquin l'y trouva et le reconnut; mais, voulant s'assurer de son identité, il s'insinua auprès de lui et se mit à lui débiter toutes sortes de fables.

Le roi se tenait sur la réserve; il ne s'était pas nommé. Cependant «il goba» toutes les histoires du traître. Celui-ci--un homme retors--employa un moyen infaillible pour faire jaser le baron: il lui proposa de l'argent. Il désirait, dit-il, obtenir un brevet de capitaine, en échange duquel il remettrait quatre-vingt mille florins comme garantie de sa bonne conduite.

Une pareille proposition impressionna Neuhoff. Sa prudence s'effaça devant la perspective de la forte somme. Il déclara ses noms, titres et qualités et dit qu'il était disposé à délivrer le brevet en question revêtu de son sceau royal. Le mendiant, certain de tenir son homme, revint le lendemain au _Cerf rouge_. Il arriva hors d'haleine et se précipita tout essoufflé dans la chambre du roi en criant: «Sauvez-moi; je suis perdu; cachez-moi. Les archers sont à mes trousses!» Effectivement, la police le suivait; c'était lui qui l'avait fait venir. Van Hochum feignit de mettre l'épée à la main pour se défendre. Les archers, sans s'occuper de

lui, allèrent directement à Théodore, et le chef, lui mettant la main sur l'épaule, lui déclara qu'il l'arrêtait pour dettes. Durant toute la journée, le malheureux souverain fut gardé à vue par un _bode_, sorte d'huissier. Le lendemain, on transféra le prisonnier dans un autre cabaret situé près de l'Église Neuve, dans lequel on mettait ceux qu'on tenait en arrêt civil. Cela se passait le 17 avril.

Cette arrestation fit quelque bruit. Le triste sort du roi de Corse excita «la compassion de tous les honnêtes gens». Plusieurs personnes de qualité vinrent le voir.

Il reçut les visiteurs avec dignité, mais «très laconiquement». On le trouva bel homme; il était haut de cinq pieds et demi, fort, d'une carrure toute germanique; il avait l'air hardi en même temps que spirituel. Il parlait couramment sept langues[369].

[369] _Relazione del modo con cui vienne scoperto nella città d'Amsterdam il barone Teodoro di Neuhoff, re di Corsica, e dell'arresto fattone eseguire dai vari crÉditori del medesimo: Materie politiche, negoziazioni colla Corsica_, mazzo 1º d'addizione. Archives d'État de Turin.

Dans sa détresse, Théodore écrivit au marquis de Saint-Gill, ambassadeur d'Espagne à La Haye. Il offrait de céder au roi des Deux-Siciles tous ses droits sur la Corse aux conditions suivantes:

«1e Sa Majesté Catholique lui donnera quelque commandement dans les troupes espagnoles destinées contre les Africains;

«2e Le marquis de Saint-Gill engagera le consul résident d'Espagne, à Amsterdam, à le cautionner, lui, baron de Neuhoff, pour

la somme de trois mille pistoles».

Il demandait à l'ambassadeur d'envoyer sans délai un exprès à Madrid pour porter ses propositions et de lui accorder asile dans l'hôtel d'Espagne, à La Haye, jusqu'à la réponse. Cette lettre, datée du 19 avril, surprit M. de Saint-Gill; il hésita un instant sur le parti qu'il devait prendre. Il se décida enfin à répondre au baron qu'il ne pouvait rien faire pour lui[370].

[370] De la Ville à Amelot, La Haye, le 23 avril 1737: Correspondance de Hollande, vol. 422. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le prisonnier allait être transféré à la maison de ville, lorsque plusieurs personnes, émues de voir ce misérable monarque traîné en cachot, se concertèrent pour le tirer de ce fâcheux pas.

S'il n'y avait eu que les cinq mille florins réclamés par les héritiers du marchand, les bonnes âmes auraient pu garantir cette somme. Mais, dès que l'arrestation du baron fut connue, une nuée de créanciers surgit. Il en vint de tous les côtés, qui prirent arrêt contre lui, si bien qu'il se trouva écroué pour une somme de dix-huit à vingt mille florins. Les amis du prisonnier ne se découragèrent pas; ils tinrent plusieurs conférences. Ils décidèrent, dans un superbe accord, de désintéresser les créanciers du roi pour obtenir son élargissement, et ils allaient compter l'argent lorsqu'arrivèrent de nouveaux créanciers. Un mardi, à cinq heures trois quarts, on obtint un nouvel écrou contre Théodore pour cinq cents livres sterling, le lendemain un autre pour six cents florins. Décidément ils étaient trop. Malgré leur bonne volonté, les amis charitables durent renoncer à leur projet, parce

que, nous dit-on, ils s'aperçurent que «c'était la mer à boire»[371].

[371] _Relazione_: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Un mercredi matin, à huit heures et demie, l'infortuné baron fut mis dans la prison de la maison de ville, où l'on incarcérait les débiteurs récalcitrants. On le logea dans une cellule séparée et on le traîta avec égard. Le nombre de ses dettes laissait supposer qu'il resterait longtemps sous les verrous[372].

[372] «Chaque jour de nouveaux créanciers se produisent, qui aggravent son écrou et il ne lui sera pas aisé de trouver les sommes qu'on lui demande».--De la Ville à Amelot, La Haye, le 7 mai 1737: Correspondance de Hollande, vol. 423. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Borré de la Chavanne au roi de Sardaigne, La Haye, le 7 mai 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le jour même où le ministre de France et le ministre sarde signalaient à leur gouvernement la difficulté pour Théodore de se libérer promptement, celui-ci sortait de prison.

Van Hochum ne s'était pas contenté des cent ducats stipulés par les héritiers du marchand; il avait écrit au Sénat de Gênes pour l'informer de la détention de Théodore et demander la récompense promise[373]. Il est vraisemblable de croire que la république fit la sourde oreille.

[373] _Relazione_: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

On s'attendait à voir les Génois réclamer impérieusement le prisonnier aux États Généraux. La question était de savoir si leurs Hautes Puissances feraient droit à cette requête.

Théodore était un personnage encombrant pour le gouvernement hollandais. Celui-ci répugnait à l'idée de le livrer entre les mains de ses ennemis. D'un autre côté, il ne voulait pas froisser ouvertement les Génois. Aussi disait-on que les autorités ne feraient rien pour empêcher son évasion. Les gazetiers reçurent l'ordre de ne pas parler de Neuhoff dans leurs feuilles. Plusieurs membres du gouvernement allèrent jusqu'à dire que le roi de Corse ne se trouvait pas en Hollande[374].

[374] _Relazione_: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.--De la Ville à Amelot, La Haye, le 25 avril 1737: Correspondance de Hollande, vol. 422. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Borré de la Chavanne au roi de Sardaigne, La Haye, le 30 avril 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

La nouvelle de l'arrestation du roi fut apportée dans l'île par le comte Antoine Colonna et Jean-Baptiste Sinibaldi. Ces deux individus qui se donnaient, l'un, le titre de colonel d'infanterie, l'autre, celui de capitaine dans le régiment des gardes corses de Théodore, s'étaient embarqués à Nice sur une felouque. Arrivés à Aléria, ils se rendirent au milieu des rebelles campés devant Bastia. La nouvelle fut accueillie avec consternation, car Neuhoff n'avait jamais eu plus de popularité parmi les Corses que depuis son départ. Colonna et Sinibaldi apportaient, dit-on, à Orticoni et à Paoli des lettres de Théodore leur racontant son aventure.

On apprit dans Bastia l'emprisonnement du roi. Le gouverneur génois, Rivarola, essaya d'en tirer parti. La situation devenait de plus en plus précaire. Il était impossible de se ravitailler et on devait faire venir de Gênes toutes les provisions nécessaires. Rivarola fit faire du haut des remparts une proclamation promettant aux rebelles un pardon général. Il leur proposa d'en-

voyer des députés pour discuter les conditions de la paix basée sur la convention passée avec l'empereur. Les mécontents écoutèrent en silence. Pendant un instant, ils se recueillirent, laissant au héraut le temps d'espérer une réponse favorable. Subitement, un immense cri retentit: «Vive le roi Théodore notre père!» Puis, ils firent dire au gouverneur qu'ils espéraient toujours en leur souverain et que si celui-ci ne se trouvait plus en état de les aider, quelqu'un des siens viendrait sûrement les secourir. Ils appuyèrent cette réponse d'une fusillade nourrie qui dura trois heures. L'alarme se répandit dans Bastia; on organisa la résistance. Finalement, les Corses firent prisonniers sept ou huit malheureux Génois qui se trouvaient dans un poste avancé[375].

[375] _Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 316-318.

La joie fut grande à Gênes lorsqu'on apprit l'incarcération du roi de Corse. Si les magistrats ne l'avaient empêché, les particuliers auraient illuminé. Mais, comme dit un journal, ce n'eût été que des «feux de paille»[376]. En effet, on apprit bientôt l'élargissement de Théodore. A Gênes, on voulait absolument que ce fût l'ambassadeur d'Espagne, à La Haye, qui l'eût fait mettre en liberté. On disait que si officiellement il avait déclaré ne pouvoir accorder sa protection au baron, il se serait entremis secrètement en sa faveur[377]. Les Génois voyaient des conspirations partout. Cette fois-ci, la protestation officielle disait vrai. Théodore, pour l'instant, semblait avoir renoncé aux intrigues politiques; il allait faire de sa royauté une vaste entreprise commerciale[378].

[376] _Mercure historique et politique de Hollande_, numéro de juin 1737.

[377] Campredon à Amelot, Gênes, le 16 mai 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 353.

[378] J'ai dû reconstituer cette partie de la vie de Théodore avec des documents très postérieurs.

Au moment où l'expédition française, en Corse, se préparait, c'est-à-dire à la fin de l'année 1737, Amelot envoya à Livourne le sieur Pignon. Celui-ci avait pour mission spéciale de se tenir au courant de tous les faits et gestes des Corses un peu influents dont Livourne était le rendez-vous. Pignon se trouva en rapport avec un insulaire très au courant des démarches de Théodore en Hollande après sa captivité. Dans une lettre datée du 13 janvier 1738, Pignon rapportait tous ces détails à Amelot. Du reste, Campredon, le 2 octobre 1738, fournit à Amelot des renseignements très précis sur les intrigues de Théodore au sortir de prison. Il tenait ces détails--nous verrons comment--d'un des secrétaires de Théodore. Les récits de Pignon et de Campredon concordent absolument. Ce sont ces rapports qui m'ont servi pour cette période. La correspondance de Pignon figure dans le volume _Corse_ no 1 aux archives du Ministère des affaires étrangères. Elle a été publiée par M. l'abbé Letteron dans: _Pièces et documents divers pour servir à l'histoire de la Corse pendant les années 1737-1739_. Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse; Bastia, 1893.

Il avait pour ami, à Amsterdam, le sieur Lucas Boon, député aux États pour la province de Gueldre, négociant, adonné à l'alchimie, intrigant, âpre aux affaires et parfaitement fait pour s'entendre avec le petit-fils du drapier de Liège.

Lucas Boon alla plusieurs fois à la prison rendre visite au roi. Celui-ci parla de son royaume et éblouit le marchand en énumérant toutes les richesses qu'on pourrait tirer d'un pays neuf et fertile. Boon se mit en rapport avec les sieurs César Tronchin, Daniel Dedieu, ancien président des Échevins d'Amsterdam et un autre négociant nommé Neufville. Le député alchimiste leur insinua que Théodore serait en mesure de chasser les Génois de la Corse s'il trouvait quelque argent pour acheter des munitions. Le baron s'engagerait à rendre les sommes qui lui seraient avancées en fournissant de l'huile d'excellente qualité et calculée à très bas prix. Boon déclara que cette marchandise était abondante en Corse. L'île appartenait presqu'entièrement au roi et les Génois étaient impuissants à lui ravir ses possessions.

Ces marchands, pour la plupart israélites, furent séduits par la perspective de bénéfices considérables. Le prix de l'huile fut débattu et l'affaire conclue. Tronchin, Dedieu, Neufville et Boon s'associèrent pour commanditer Théodore. Il s'agissait d'une somme assez considérable. Boon, qui avant tout était un homme d'affaires, loin d'avoir fourni sa quote-part dans l'association, aurait retenu une commission sur l'argent avancé au roi. Il fut entendu qu'on organiserait, sans retard, l'expédition destinée à porter les armes et les munitions en Corse en échange de l'huile. Boon se fit charger de la correspondance à laquelle l'expédition donnerait lieu[379].

[379] Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

D'après une lettre d'Amsterdam plusieurs personnes s'étaient mises en mouvement pour obtenir l'élargissement du roi. Le comte de Golowkin, ministre de Russie à La Haye, pendant un

séjour qu'il fit à Amsterdam, eut plusieurs conférences avec Dedieu, qui avait représenté la Hollande en Russie. Ces deux personnages auraient contribué, par leurs démarches, à la mise en liberté de Théodore. Les créanciers durent se contenter d'une «caution juratoire», c'est-à-dire de la promesse faite sous serment par leur débiteur de les payer dès qu'il le pourrait. Le baron aurait, à cet effet, élu domicile à Amsterdam. Ces dispositions regardaient les créanciers étrangers. Quant à ceux de Hollande, il paraîtrait que l'arrêt, qu'ils avaient obtenu contre Théodore, n'était pas dans les formes voulues. Ils durent, dans ces conditions, renoncer aux poursuites. D'ailleurs, il ne niait aucune dette. Il demandait seulement du temps pour s'acquitter[380].

[380] Extrait d'une lettre d'Amsterdam du 12 mai 1737, communiquée le 14 mai par de la Ville à Amelot: Correspondance de Hollande, vol. 423. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il est probable que Théodore paya, avec l'argent mis à sa disposition par les marchands, quelques-uns de ses créanciers les plus impatients. Il fut cité devant la chambre des Échevins. Ayant toujours le sentiment--on pourrait dire la folie--des grandeurs, il demanda à comparaître avec son chapeau, son épée, sa canne et ses gants. Cette satisfaction lui ayant été accordée, il arriva à l'audience et se tint debout. Le tribunal se leva et resta debout également. Jamais les magistrats n'avaient agi ainsi. Le cas n'était pas banal: les échevins voyant rarement un souverain comparaître devant eux. On déféra le serment à Théodore. Il jura de régler ses dettes dès qu'il se trouverait en état de le faire. Cette promesse enregistrée et toutes les formalités accomplies, il se retira.

Une foule énorme s'était amassée devant la maison de ville pour voir un homme, dont le nom avait fait tant de bruit dans le

monde. On l'attendait à la sortie principale. La curiosité populaire fut déçue, car, suivant son habitude, il se déroba par une porte de derrière. Un carrosse l'attendait; il y monta et disparut. Il alla se reposer chez ses amis, sans doute dans la maison de campagne de Daniel Dedieu[381].

[381] Extrait d'une lettre d'Amsterdam du 12 mai 1737, communiquée le 14 mai par de la Ville à Amelot: Correspondance de Hollande, vol. 123. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Borré de la Chavanne au roi de Sardaigne, La Haye, le 14 mai 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.--_Histoire des révolutions de l'île de Corse_, p. 315-316.

III

Il faut croire que la défense qui avait été faite aux gazetiers de parler de Théodore n'était pas bien sérieuse. Les feuilles continuèrent à mentionner ses hauts faits; seulement, le ton avait changé. Au mépris et à l'ironie, avec lesquels ils avaient flétri le départ de Corse, succédaient des termes flatteurs. Les notes insérées dans les journaux prenaient un air de réclame. Les commerçants, commanditaires du roi, savaient que le concours de la presse est chose indispensable quand on lance une affaire. Ils s'étaient arrangés de façon à l'avoir.

Lucas Boon fréta, à Flessingue, un petit bâtiment nommé _La Demoiselle Agathe_, commandé par le capitaine Gustave Barentz et portant onze hommes. Le navire vint à l'île du Texel pour faire son chargement. Le négociant fit embarquer deux canons en fer, quelques barils de poudre, de l'acier, du plomb, des barres de fer,

une caisse de papier à écrire, de l'amidon, des fusils, des mousquets, des pistolets, des trompettes, des étoffes, des souliers «et autres bagatelles en petite quantité»[382].

[382] Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

Au mois de mai, Théodore prit à son service, comme secrétaire, un anglais natif de Guernesey, appelé Denis Richard. C'était un garçon d'esprit et très capable. Neuhoff avait également engagé un nommé Giraud, dit Keverberg, fils d'un capitaine de dragons hollandais.

Le 26 juin, Denis Richard et Keverberg reçurent l'ordre de se rendre au Helder, petite ville située à une lieue environ de l'île du Texel. Là ils devaient descendre à l'auberge «les armes d'Amsterdam» et attendre un personnage, qui leur donnerait de nouveaux ordres. Tronchin avait bien recommandé aux deux employés de ne pas trahir l'incognito de Sa Majesté, qui désirait passer pour un gentilhomme nommé Villeneuve. Richard et Keverberg arrivèrent au Helder le 27 juin, vers midi. Le même jour, à trois heures, une chaise de poste amena le personnage annoncé. Celui-ci descendit à l'auberge et fit demander Richard et Keverberg. Ils se rendirent dans sa chambre. Après les salutations, l'individu, qui était Lucas Boon, remit aux deux secrétaires une lettre de Tronchin leur ordonnant de suivre ponctuellement toutes les instructions qui leur seraient données. Boon et Keverberg s'embarquèrent pour le Texel; ils trouvèrent le navire en rade, prêt à mettre à la voile au premier vent favorable.

Mais Lucas Boon était fort «tribulé», car il vit beaucoup de gens étrangers à la mine suspecte. Il écrivit sur le champ à Théo-

dore qu'il ne serait pas prudent pour lui de venir s'embarquer au Texel. Il l'engagea à se rendre à Wyk-aan-Zée, à douze lieues de l'île; là il prendrait une barque de pêcheur pour le conduire en mer où il trouverait le navire. _La Demoiselle_ _Agathe_ devait arborer au grand mât une flamme aux couleurs anglaises. Il lui envoyait un pavillon pareil pour la barque. Keverberg, chargé de la commission, partit en chaise. Il se rendit chez Daniel Dedieu, où il prit Sa Majesté. Le 29 juin, à l'aube, Boon et Richard s'embarquèrent. A neuf heures du matin, on leva l'ancre pour aller en mer à la rencontre de la barque portant Théodore. Un vent violent se mit à souffler. Le pilote déclara qu'il ne pouvait pas diriger le navire dans la direction de Wyk-aan-Zée. Il fallait ou gagner la haute mer ou rentrer au Texel. Boon donna l'ordre de revenir. Aussitôt le navire ancré au port--vers midi--le négociant partit en poste pour courir à la recherche de Théodore. Il arriva à Wyk-aan-Zée, où il apprit que le seigneur et son secrétaire avaient pris une barque et qu'ils étaient en mer depuis le matin.

Théodore et Keverberg avaient navigué toute la journée à la recherche de _La Demoiselle Agathe_. La nuit était venue: le patron décida qu'on irait au Texel. A onze heures du soir, la barque arriva et Sa Majesté s'embarqua sur _La Demoiselle Agathe_.

Pendant ce temps là, Boon, très marri, cherchait Neuhoff. Il revint au Texel, le 30, vers neuf heures du matin et éprouva une grande joie en voyant le roi installé à bord.

A quatre heures de l'après-midi, _La Demoiselle Agathe_ mit à la voile[383].

[383] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe, _maistre Gustavius Barentz, parti de Texel le 30e juin et arrivé à

la rade de Livourne le 13e septembre de 1737_: _Corsica 1737-1738_ N. 1/2121. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Ce journal a été rédigé par Denis Richard, qui ensuite le livra au gouvernement génois.--Antonio Battistella, _op. cit._, p. 176.

Maître Gustave Barentz commandait pour la première fois un bâtiment. A son inexpérience, il joignait, paraît-il, un «jugement très limité» et n'avait «aucune pénétration». Il ne se doutait pas qu'il avait le roi de Corse comme passager. Boon lui avait dit que le monsieur embarqué était un certain Bookmann associé du sieur Evers, négociant à Livourne[384]. Keverberg passait pour inspecteur des magasins et Richard pour le secrétaire général de l'entreprise commerciale. Le capitaine crut facilement toutes ces histoires. Du reste, le navire avait été officiellement frété pour Livourne.

[384] Bookmann et Evers existaient réellement. Ils étaient à Livourne les correspondants de Lucas Boon.--Pignon à Amelot, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.--_Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

A neuf heures du soir, quand le navire fut en pleine mer, Lucas Boon débarqua, en recommandant à Barentz d'avoir le plus grand soin du monsieur. Il ajouta que celui-ci lui donnerait en route une lettre contenant de nouvelles instructions[385].

[385] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Le 13 juillet, en arrivant devant les îles Berlenga, sur la côte de Portugal, Théodore remit à Barentz une lettre dans laquelle Lu-

cas Boon dévoilait la véritable identité du soi-disant Bookmann. Le bon capitaine fut très surpris et la pensée d'avoir à son bord un si grand personnage «lui causa une grande admiration». Le baron lui ordonna de relâcher à Lisbonne. Le 15 juillet, à onze heures du matin, _La Demoiselle Agathe_ mouilla devant Belem. Dans l'après-midi, sur les quatre heures, le bateau de la santé arriva. Tous les hommes du bord furent passés en revue. Théodore, qui n'aimait pas beaucoup à se montrer, était resté dans sa cabine. Les inspecteurs demandèrent ce qu'était devenu le passager qui manquait à l'appel. On leur répondit que le marchand se trouvait incommodé par la goutte. Ils exigèrent qu'il montât sur le pont. Le baron arriva, soutenu par Richard et Keverberg, feignant une grande difficulté à marcher. Il portait une robe de chambre en soie indienne, qui laissait voir une chemise garnie; aux pieds il avait des pantoufles de maroquin et son bonnet blanc était recouvert d'un chapeau en castor. On le trouva bien élégant pour un malade. A sa mine florissante, le médecin le déclara en parfaite santé. Tout cela sembla louche. Le bruit se répandit qu'un grand personnage se trouvait à bord de _La Demoiselle Agathe_, et on ne tarda pas à savoir que c'était le roi de Corse. On donnait de lui ce signalement: «un homme de haute stature, bien fait, âgé d'environ cinquante ans, d'une prestance superbe, avec le visage blanc et arrondi»[386].

[386] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._--Lettre écrite de Lisbonne le 30 juillet 1737 à Joseph Buonaroti, à Gênes, et communiquée par celui-ci au Sérénissime Collège. Filza 1737-38, No generale 1/2121. Archives d'État de Gènes, archives secrètes.

La renommée, qui s'attachait à ses pas, l'inquiétait, car il avait toujours peur d'être assassiné par quelque émissaire des Génois ou, tout au moins, de voir surgir un créancier hargneux; aussi se tenait-il dans sa cabine.

Lucas Boon avait aussi recommandé Théodore sous le faux nom de Bookmann à ses correspondants de Lisbonne, les sieurs Bruyn Vernais et Cloots, marchands droguistes, qui devaient compléter la cargaison[387].

[387] Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.--_Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Le roi était agité d'une perpétuelle frayeur. Le vendredi 19 juillet, il envoya Keverberg chez le résident de Hollande, Van Sil, qui était très lié avec le père du jeune homme. Celui-ci fut reçu à bras ouverts. Suivant les instructions de Neuhoff, il dit qu'il se rendait en Italie, en France et en Allemagne avec deux gentilshommes, ses amis, venus avec lui de Hollande. Ses camarades ne connaissant pas le Portugal, se tenaient à bord du bâtiment, qui les avait amenés tous les trois. Van Sil invita Keverberg à venir passer quelques jours dans sa maison de campagne de la baie Sainte-Catherine avec ses compagnons.

Cette invitation causa une grande joie à Neuhoff, car il la désirait. Il se rendit chez Van Sil sous le nom de baron Kepre. Ce pseudonyme ne donna pas le change au résident hollandais; il savait parfaitement quel était l'individu qu'il recevait, mais il feignit de l'ignorer[388].

[388] Viganego, consul de Gênes, à Lisbonne au Sérénissime Collège, le 30 juillet 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes,

archives secrètes.

Richard, trouvant que tout cela était louche, était resté à bord sous le prétexte que son «humeur était plus disposée pour le cabinet que pour des agitations _incessables_». Cet anglais était un sage.

Keverberg faisait la navette entre la baie Sainte-Catherine et Lisbonne pour savoir ce qui se passait sur le navire. Il accomplissait ses messages à cheval. On ne voyait que lui, courant tous les jours: cela fit jaser en ville. Dans ses courses, il rencontra quatorze déserteurs de l'armée espagnole. Il les embaucha facilement, sans leur dire toutefois qu'ils auraient l'honneur de servir le roi de Corse allant reconquérir son royaume. Ils s'embarquèrent le lundi 22 juillet, amenant un enfant avec eux. Théodore fut très satisfait.

Keverberg avait, pendant la traversée, rempli l'office de cuisinier. Mais Neuhoff trouvant que sa cuisine était mauvaise, engagea comme maître-coq un provençal, nommé Joseph Paris, aux appointements de deux monnaies d'or par mois. Le 25 juillet, dans la matinée, le nouveau cuisinier vint à bord. Il avait grand air: il portait une veste écarlate, l'épée au côté et une perruque à queue.

On avait embarqué sur le navire des épiceries, du café, du chocolat, deux caisses contenant cent trente canons de fusil, une grande bouteille d'eau forte et trente-six seringues[389].

[389] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Théodore ayant appris que Viganego, le consul de Gênes, avait eu une longue conférence avec son collègue anglais, fut consterné.

Viganego avait non seulement conféré avec le représentant d'Angleterre, mais encore avec le baron d'Albreet, résident impérial. Puis, il avait envoyé un certain Pisarello avec deux camarades, comme espions, à bord de _La Demoiselle Agathe_. Mais ils ne purent rien voir, car toutes les ouvertures étaient soigneusement closes. Ils aperçurent seulement, derrière une vitre, la tête d'un homme, qui semblait en faction. Les traîtres génois s'étaient, en outre, mis en rapport avec les deux autres passagers--Richard et Keverberg sans doute--et les entraînèrent à l'estaminet pour essayer de les faire parler et voir s'il n'y aurait pas moyen de faire «un bon coup». Ils virent embarquer les quatorze déserteurs; mais, malgré leur bonne volonté, ils ne firent rien d'utile[390].

[390] Viganego au Sérénissime Collège, Lisbonne, le 30 juillet 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Théodore avait ordonné au capitaine de croiser devant la baie Sainte-Catherine et de venir le chercher avec une garde sûre et bien armée. Le soir, au souper, il déclara à Van Sil qu'il était le roi Théodore Ier, souverain de la Corse. Le résident, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir, simula la stupéfaction et se confondit en marques de respect[391].

[391] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Neuhoff dit au résident qu'il ne comprenait pas pourquoi les Génois s'acharnaient contre lui et en voulaient à son existence. Il

n'avait rien fait de mal. Appelé par les Corses, il ne s'était livré à aucune sollicitation pour obtenir la couronne. Il avait pour mission de les secourir dans leur détresse; il ne saurait manquer à ce devoir de charité. Il se proposait d'ouvrir l'île au commerce étranger et d'accorder la liberté de conscience[392].

[392] Lettre de Lisbonne du 30 juillet 1737 à Joseph Buonaroti: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.--Antonio Battistella, _op. cit._, p. 177.

Le 27 juillet, à deux heures après-midi, Neuhoff se rendit à bord de son navire, accompagné par son escorte et par Van Sil, à qui il offrit des rafraîchissements dans sa cabine. Les adieux furent solennels. A quatre heures, _La Demoiselle Agathe_ leva l'ancre et tira des salves[393].

[393] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._--Pignon à Amelot, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

Des sbires, régulièrement requis, se rendirent au port pour saisir le navire; ils arrivèrent trop tard. _La Demoiselle Agathe_ voguait, toutes voiles dehors, vers la haute mer. Le bruit courut qu'un passager avait débarqué et était parti mystérieusement vers l'Espagne. On crut que c'était Théodore[394]. Mais le roi se trouvait réellement sur le bâtiment.

[394] Viganego au Sérénissime Collège, Lisbonne, le 30 juillet 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

De Lisbonne en Méditerranée, la traversée eut lieu sans encombre. La mer était calme; le bateau naviguait lentement. Pour passer le temps, le baron rassembla ses gens sur le pont; il décla-

ra aux déserteurs qu'il était roi de la Corse et leur demanda s'ils consentaient à le servir. «Oui! oui!» répondirent-ils. Il leur fit donner à chacun une chemise, une paire de bas et des souliers. Les soldats se montrèrent très satisfaits de cette largesse.

Neuhoff ordonna à Barentz de mettre le cap sur la Corse; il lui remit une carte scellée de ses armes, en lui disant de méditer sur la manière la plus convenable d'aborder. Le capitaine fut très embarrassé; il ne savait pas où se trouvait l'île. Il dut confesser son ignorance au pilote et lui dévoiler les projets. Le marin eut un mouvement de surprise et de «dégoût». Bien que plus âgé et plus brave que Barentz, il fit valoir les difficultés que présentait l'entreprise. Il avoua que lui, non plus, ne connaissait pas les ports de la Corse, et jugeait que le navire n'était pas suffisamment armé pour se défendre contre les Génois, en cas d'attaque. Théodore intervint et, à force de belles paroles et de promesses, il endormit les craintes du pilote. Il fit confectionner des cocardes, dont il gratifia son état-major. Il fit faire également deux paires de baguettes, une pour Keverberg, l'autre pour Richard. Ce dernier, selon le roi, était un honnête homme, très apte au commerce et aux finances; il connaissait plusieurs langues. Cela était parfait, mais il fallait qu'il devînt un guerrier; tout irait bien alors. Sur l'ordre du roi, on tailla dans des toiles un pavillon de Corse, qui fut hissé à la poupe du navire. Pendant une demi-heure, l'étendard royal flotta au vent, tandis que Sa Majesté se promenait sur le pont, remplie «de gloire et de contentement», distribuant des emplois à chacun. Théodore jugea bon de ne pas continuer cette scène trop longtemps. Sa vanité satisfaite, il reprit ses habitudes de prudence, fit descendre le drapeau et rentra dans sa cabine.

Le 3 août, un bâtiment suédois parut. On lui demanda des nouvelles. Il signala la présence de trois barques qui, selon toute probabilité, étaient montées par des Maures et qui lui avaient donné la chasse. Le 6, à l'aube, par un temps calme, _La Demoiselle Agathe_ était en vue d'Oran. A neuf heures, le capitaine aperçut sous le vent, trois barques et une galère. Certainement c'étaient les Maures. Comme cette flotille cinglait vers le navire et qu'on ne pouvait pas fuir, Barentz jugea inutile de virer de bord. Il fit arborer le pavillon anglais et cacher les soldats à fond de cale. Soudain, _La Demoiselle Agathe_ essuya un coup de canon à boulet et les quatre navires hissèrent le pavillon espagnol. Le bâtiment de Théodore amena ses voiles et Barentz dut aller à bord de la galère pour montrer ses papiers. Pendant ce temps-là, Théodore avait fait retirer le pavillon anglais et mettre, à sa place, celui de Hollande. Cela parut très louche. Le commandant de la flotille envoya des hommes armés à bord de _La Demoiselle Agathe_ pour opérer une perquisition. Les caisses de fusils furent découvertes; on cria: «Des armes! Des armes!» Le navire hollandais fut envahi; des sentinelles, sabre en main, montèrent la garde sur le pont. Il s'ensuivit un grand tumulte; les gens de Théodore se crurent entourés par les «barbares»; les Espagnols injurièrent tout l'équipage. Le roi avait cet air d'autorité, qu'il savait prendre dans les grandes circonstances, ce qui ne l'empêcha pas d'être insulté comme le dernier des matelots. L'arrogance des Espagnols le fit entrer dans une grande fureur. Malgré le passeport hollandais, dont le capitaine était muni, _La Demoiselle Agathe_ fut conduite à Oran, où on arriva le 7 août à 6 heures du matin. Pendant toute la traversée, Sa Majesté n'avait pas décoléré.

Théodore écrivit au marquis de Vallejo, gouverneur général, pour lui dire qui il était, en lui demandant le secret, aide et assistance[395].

[395] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._--Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

Dans la crainte de voir certaines puissances favoriser les Maures à son détriment, le gouvernement espagnol faisait exercer une surveillance étroite sur les côtes d'Afrique et imposait la visite aux bâtiments suspects de porter des armes ou des munitions. Le fait d'avoir tiré à boulet sur _La Demoiselle Agathe_, sans aucun avertissement préalable, et avant même que le bateau hollandais eût fait mine de résister, constituait un acte d'hostilité grave. Le gouverneur le reconnut, mais il n'en déclara pas moins le navire de bonne prise. Il envoya un détachement de grenadiers avec leurs officiers pour garder _La Demoiselle Agathe_, après y avoir fait mettre les scellés. L'équipage et les quatorze soldats, qui étaient restés à fond de cale pendant vingt-quatre heures, sans boire ni manger, furent conduits au château Saint-Jacques.

Je n'aurai garde d'omettre ce détail que je trouve dans le journal de voyage; il dépeint bien le personnage. «La grandeur d'esprit de Monsieur Théodore était si grande qu'afin de ne pas se lever pour saluer ces officiers, il feignit avoir la goutte, se faisant mettre un coussin à terre pour appuyer sa jambe droite. Mais quand il fut habillé, apparemment il s'était oublié de la goutte, ou il se figura que ces messieurs étaient tous aveugles, vu qu'il marchait ferme et cavalièrement».

Le roi se rendit chez le marquis de Vallejo, qui le reçut fort civilement. Le gouverneur lui dit qu'il allait envoyer sans tarder un courrier à Madrid pour demander des instructions. Il poussa la complaisance jusqu'à écrire sa lettre devant Théodore. Celui-ci donna quatre-vingts sequins à l'émissaire pour qu'il partît sur le champ. En attendant la réponse de la Cour, Vallejo se voyait contraint de loger Sa Majesté au château Saint-Charles. Le gouverneur entoura cette déclaration des plus grandes honnêtetés. Il fit venir son cheval afin que Neuhoff se rendît le plus commodément possible à la résidence qui lui était assignée. Puis, il recommanda à Don André Villalonga, gouverneur du château, de traiter son hôte avec toute «la splendeur» et les égards possibles. Le soir même, Richard, Keverberg et le cuisinier rejoignaient le monarque en prison. _La Demoiselle Agathe_ fut conduite à Marsa, où on lui enleva son gouvernail et ses voiles.

La détention fut douce; Vallejo et Théodore se comblèrent de politesses. Le gouverneur avait demandé à son prisonnier s'il ne possédait pas, à bord de son navire, quelques bouteilles de vin du Rhin. Le roi répondit qu'il en avait sept. Il les fit prendre avec quelques autres flacons, des confitures et des épices et envoya le tout à Son Excellence. Le gouverneur s'émerveilla de cette générosité; mais il eut des scrupules: le fait d'accepter des présents d'un détenu n'était pas très correct. Il prit seulement une bouteille de vin du Rhin et renvoya le reste à Théodore. Il y joignit douze flacons de Malaga, de Malvoisie et de Bourgogne et un billet aimable.

Quand on célébrait la messe au château, Théodore prenait, à la chapelle, la droite du gouverneur. Richard et Keverberg étaient protestants; mais ce dernier, très accommodant, allait également

à l'office pour faire la cour à son maître. Richard était intransigeant; pour un empire, il n'aurait mis les pieds dans une église catholique. Il trouva la faiblesse de son ami très coupable et le lui dit. Du reste, il s'étonnait que Neuhoff allât à la messe, car, d'après les conversations qu'il avait eues avec lui, il le croyait aussi éloigné de la religion romaine que «l'est le ciel de la terre»[396]. Pourtant Théodore, en arrivant en Corse, s'était posé comme catholique; on a même été jusqu'à dire, nous l'avons vu, qu'il entendait trois messes par jour. Il n'était donc pas à une messe près. En tous cas, il ne se laissa jamais embarrasser par aucun principe religieux, de quelque confession que ce fût. Il ne faut voir dans les pratiques pieuses du baron au château Saint-Charles qu'un peu de cette hypocrisie qu'il savait manier à merveille.

[396] _Journal du voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Malgré toutes les prévenances dont on l'entourait, Théodore n'était pas rassuré. Il craignait que la cour de Madrid, circonvenue par les Génois, ne le fît rester en prison ou amener sous escorte à Madrid. Il n'en fut rien heureusement.

Le 17 août, au matin, la réponse du gouvernement espagnol arriva. Vallejo avait ordre de remettre Neuhoff en liberté avec tous ses gens, de lui rendre son bâtiment et de lui rembourser les dépenses qu'il avait faites. Le gouverneur transmit cette bonne nouvelle à son prisonnier. Celui-ci en fut si heureux qu'il donna un louis d'or au messager et qu'il distribua d'autres gratifications. Vallejo envoya de nouveau son cheval au roi. En arrivant sur le navire, il trouva tout son monde. Ses soldats avaient perdu leurs bas et leurs souliers; il leur en fit donner d'autres. Il voulut faire

acheter des boulets, mais on n'en trouva pas. Le 19 août, _La Demoiselle Agathe_ mit à la voile.

Neuhoff était très contrarié d'avoir perdu quelques jours à Oran. Il pensait que les Génois auraient eu le temps d'apprendre ses projets; ils pourraient donc empêcher son débarquement dans l'île. Il était nerveux, inquiet, ne pouvant reposer ni le jour ni la nuit. En mer, on rencontra un bâtiment anglais se rendant à Lisbonne. On lui demanda s'il avait aperçu quelque navire. L'anglais répondit non; Théodore lui fit dire de se méfier lorsqu'il se trouverait à la hauteur d'Oran. Tandis qu'il donnait ce conseil, il fit monter tous ses soldats dans les cordages et l'anglais, voyant qu'un si petit bâtiment portait autant d'hommes, fut dans une profonde admiration. Malgré ses anxiétés et ses craintes, le roi se mit à rire, car il était très satisfait d'avoir joué un bon tour.

Le 2 septembre, vers neuf heures du matin, alors que _La Demoiselle Agathe_ devait, selon le capitaine, se trouver à seize lieues environ des côtes de Sardaigne, le baron eut une grande frayeur en apercevant une voile à l'horizon. Il crut que c'était un bâtiment génois lancé à sa poursuite. Mais, bientôt, il se remit de cette alarme car le navire arbora le pavillon suédois. Théodore dit à ses deux acolytes: «Voilà une belle opportunité pour me sauver». Et, de suite, il prit ses mesures pour mettre ce projet à exécution. Il ordonna à Keverberg de le suivre, tandis que Richard resterait à bord de _La Demoiselle Agathe_ pour aller en Corse débarquer les munitions. Neuhoff déclara à ses gens que, lui absent, ce leur serait plus facile. On se rapprocha donc du navire suédois, qui s'appelait _Le Grand Christophe_, commandé par le capitaine Jonas Hee Kerhoet. Ce bâtiment avait pris un chargement de sel à Cagliari à destination de Stockholm. Barentz

demanda à son collègue quelles étaient les nouvelles de la guerre entre les Russes et les Turcs. Jonas Kerhoet répondit qu'en Sardaigne on ne parlait que du roi Théodore. On savait qu'il se trouvait à bord d'un bâtiment hollandais faisant voile vers la Corse. Des navires génois croisaient autour de l'île afin de le prendre sûrement. Barentz fit la grimace, mais il ne dévoila rien. Cette conversation encouragea Sa Majesté dans son dessein de prendre le large. Le capitaine suédois demanda, à son tour, pourquoi deux des passagers de _La Demoiselle Agathe_ désiraient s'embarquer à son bord. On lui répondit que le navire ayant été pris par les Espagnols, et l'équipage molesté, les deux personnages voulaient interrompre leur voyage à Livourne pour aller en Angleterre et en Hollande porter leurs plaintes et obtenir réparation. Kerhoet consentit à les prendre moyennant vingt sequins et il s'engagea à les déposer dans un port d'Angleterre ou de Hollande. Après avoir écrit trois lettres pour des chefs corses, Théodore fit ses dernières recommandations à Richard en lui prodiguant les plus séduisantes promesses. Il monta sur le navire suédois avec Keverberg. Les deux bâtiments se séparèrent après s'être mutuellement salués. _Le Grand Christophe_ mit le cap sur Gibraltar, tandis que _La Demoiselle Agathe_ se dirigeait vers la Corse[397].

[397] _Journal de voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._--Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1737: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.--Antonio Battistella, _op. cit._ p. 179.

La fuite du baron plongea Richard dans d'amères réflexions. Il les a consignées dans son journal et je les transcris ici en respectant son style: «Je m'avais depuis longtemps revêtu de patience,

mais uniquement je ne faisais que me repentir d'avoir jamais vu ou connu Monsieur Théodore. Je lui fus recommandé par des amis en Hollande, qui, en même temps me firent des promesses qu'en peu de temps je ferais fortune, désignèrent sa personne pour un oracle, ce que je laisse à décider à ceux dont leur connaissance avec lui est plus vieille que la mienne qui n'est que de quatre mois. Mais le contenu de ce qui reste dit dans ce journal est assez suffisant pour convaincre à tous jugements impartiaux, que toute sa conduite dans ce voyage ne porte pas des marques d'un esprit judicieux»[398].

[398] _Journal de voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

Richard ne fut pas le seul à qui le départ du roi causa un désappointement; le capitaine se trouva dans un cruel embarras. Malgré tout, on poursuivit le voyage. Le 6 septembre, à midi, on aperçut la Corse et, vers le soir, _La Demoiselle Agathe_ se trouva à quatre lieues de l'île. Le vent était favorable, le temps splendide; la nuit il y eut un beau clair de lune; aucune voile n'apparaissait à l'horizon; la route était libre. Mais le capitaine s'agitait comme un fou, il allait et venait avec le pilote, descendait dans sa cabine pour consulter la carte, que lui avait remise le roi, puis il remontait sur le pont, se frappant la poitrine en s'écriant qu'il n'était jamais venu en Corse, qu'il n'avait presque pas entendu parler de cette île et qu'il n'en connaissait ni les ports, ni les atterrages. Il risquait donc de perdre son navire et d'exposer sa vie et celle de ses matelots. Le pilote, «qui était un vieux renard», dit qu'il avait prévu tout cela dès le début de l'expédition. Pour l'instant, il n'y avait qu'à choisir entre deux partis: aller en Corse, ou prendre la mer dans la direction de Livourne. Maître Barentz se

mit alors à récriminer contre Lucas Boon. La nuit approchant, on remit la solution au lendemain. Le soir, au souper, le capitaine demanda à Richard quel était son avis. Le secrétaire de Théodore partit d'un éclat de rire, «mais en vérité, dit-il, c'était une risée plus pleine de chagrin que celle de Démocrite». Barentz trouva qu'il n'y avait rien de risible dans la situation et que cette gaîté n'était pas le fait d'un homme spirituel. «Non, non, mon ami, répliqua Richard, ce n'est pas à présent que le bon esprit est capable de raccommoder les inadvertances que l'on a ci-devant commises; et je ris parce que de la première heure, depuis notre départ de Lisbonne, j'ai prévu que nous entrerions autant dans l'île que d'aller à Constantinople». Et il ajouta qu'il était absolument convaincu que Théodore n'avait jamais eu l'intention d'aller en Corse. Le commandant se contenta de répondre: «Le temps nous apprendra autrement».

Le lendemain, le brouillard cachait l'île. Le capitaine déclara que la brume l'empêchait d'atterrir. Dans l'après-midi, on aperçut deux barques génoises; Barentz fut consterné. Il voyait déjà son navire coulé, ses hommes et lui capturés et livrés au supplice. Voulant faire disparaître toute trace du passage de Théodore, il fit rassembler les objets compromettants: le pavillon de Corse, les cocardes, la carte scellée aux armes royales, la bouteille d'eau forte et les seringues. Il enferma toutes ces pièces à conviction dans un sac attaché par un boulet et ordonna de le jeter à la mer à la première alerte. Il fit jurer à son équipage et aux soldats de garder le secret et déclara qu'il ne se défendrait pas. Le 10, une troisième barque vint se joindre aux deux autres. Le capitaine affolé, s'écria: «Pour Livourne! je ne veux pas être dupé par tous les messieurs Boon et les autres». Il fit prendre aussitôt la direction de l'Italie; les bâtiments génois suivaient. Le 12, devant l'île

de Gorgona, on les perdit de vue et le 13 septembre, à huit heures du matin, _La Demoiselle Agathe_ jeta l'ancre en rade de Livourne. Le navire fut envoyé pendant quinze jours en quarantaine. La santé s'aperçut que deux passagers manquaient et demanda des explications. Le capitaine répondit qu'ayant relâché à Oran pour prendre de l'eau, ces deux passagers étaient descendus à terre et qu'ils n'avaient plus reparu. Ils les avaient vainement attendus pendant un jour. Il se garda bien de dévoiler l'identité des deux absents, et de raconter leurs mésaventures sur les côtes africaines. Les inspecteurs, bien qu'incrédules, ne soulevèrent aucune objection. Mis au courant, le vice-consul hollandais approuva le capitaine d'avoir gardé le secret. Bookmann et Evers, les consignataires, furent de cet avis. Mais, qu'allait-on faire du bâtiment? Le capitaine eut plusieurs conférences avec les négociants. La question était de savoir si _La Demoiselle Agathe_ irait en Corse. Barentz montrait beaucoup de répugnance à se rendre dans l'île. Un matin, il reçut de Bookmann et Evers un billet lui ordonnant d'aller le lendemain au lazaret. Là, il trouverait un individu de grande taille, habillé de noir et qui lui dirait ce mot: «C'est l'homme!». Il fut exact au rendez-vous et trouva le personnage. Celui-ci, sans se nommer, déclara être un des plus intimes confidents du «seigneur roi». L'homme dit au capitaine qu'il devait se préparer à mettre à la voile pour la Corse, qu'il n'y avait aucun danger à courir. Lui-même prendrait, avec neuf compagnons, passage sur le navire. Barentz ne fut pas convaincu. Il fit valoir les difficultés et les périls de cette entreprise. Finalement, il déclara que le projet était impraticable et qu'il fallait trouver autre chose. Il fit partager cet avis à Bookmann et Evers.

L'inconnu revint à la charge. Puisque le commandant se refusait à se rendre en Corse, il fallait fréter deux felouques et y char-

ger les armes et les munitions. On embarquerait pendant la nuit les soldats; l'inconnu prendrait passage avec ses neuf compagnons et on mettrait à la voile pour aller reconquérir le royaume du seigneur Théodore. Richard devait faire partie de l'expédition. Le jeune homme fit mine d'accepter; mais il était bien décidé à ne pas prendre part à une nouvelle entreprise dangereuse et sans profits. La tentative en resta là. Richard et les soldats débarquèrent; _La Demoiselle Agathe_ fut frétée pour Hambourg. Richard fut logé à l'hôtel de l'Écu de France et défrayé par Bookmann et Evers, en attendant les ordres de Lucas Boon[399].

[399] _Journal de voyage du navire_ La Demoiselle Agathe: _loc. cit._

IV

L'arrivée du navire avait fait quelque bruit à Livourne. Le Sénat de Gênes fit des démarches pour en obtenir la saisie. Wachtendonck, qui commandait les troupes impériales en Toscane, s'y refusa énergiquement parce que Livourne était un port franc. Le duc de Lorraine, en succédant au dernier des Médicis, avait confirmé cette franchise[400]. La république ne se tint pas pour battue; elle envoya une barque qui jeta l'ancre à côté de _La Demoiselle Agathe_, afin de voir ce qui se passait. Pour donner un semblant de satisfaction aux Génois, les autorités toscanes firent subir un interrogatoire aux matelots. La république eut la douleur d'apprendre que Théodore s'était bien embarqué sur le bâtiment, mais qu'il avait fui en pleine mer[401].

[400] Lorenzi à Amelot, Florence, le 14 septembre 1737: Correspondance de Florence, vol. 88. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[401] Lorenzi à Amelot, Florence, les 18 septembre et 12 octobre 1737: Correspondance de Florence, vol. 88. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les gens du baron se dispersèrent sans bruit après avoir reçu quelques secours des négociants; ils avaient tout intérêt à disparaître, car la ville de Livourne était remplie d'espions génois. Les soldats entrèrent au service de l'empereur[402].

[402] Pignon à Amelot, Livourne, le 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

Je dois ici anticiper sur les événements pour dire ce que devint Denis Richard. Confiant dans l'étoile du seigneur Théodore, alléché par ses promesses, Richard n'avait pas hésité à aller tenter fortune dans l'entreprise montée par les traitants hollandais. Ce jeune anglais était un déclassé. Instruit, intelligent, il ne lui avait manqué que la chance pour réussir. Le mauvais sort voulut qu'il rencontrât le baron sur son chemin. La désillusion était vite arrivée. Seul, sans appui à Livourne, dans un pays inconnu pour lui, il se trouvait à la merci de deux négociants qui se lasseraient peut-être de lui venir en aide. Comme il savait beaucoup de choses, que les Génois se donnaient un mal infini pour apprendre, il voulut tirer parti des documents qu'il avait eu l'habileté de garder.

Il alla donc trouver Gavi, consul de Gênes à Livourne. Il lui raconta les aventures de _La Demoiselle Agathe_; lui dit qu'il possédait le journal de voyage et demanda un secours en protestant

de son dévouement pour la république. Gavi en référa à son gouvernement. Les Génois étaient toujours très disposés à recevoir les délations, mais ils n'entendaient pas payer cher ceux qui les apportaient. Ils commencèrent donc par faire la sourde oreille. Richard retourna chez le consul. Enfin, le 27 novembre, ne voyant rien venir, il envoya une requête au Sénat pour réclamer aide et secours. Il témoigna de son zèle pour le bien de la république, déclara en termes soumis qu'il était entièrement attaché à Leurs Sérénités. Il se disait tout disposé à servir d'espion et à communiquer au Sénat ce qu'il pourrait apprendre encore concernant Théodore[403]. Il était, en effet, resté en relations avec Bookmann et Evers, et, par eux, il se trouvait à même de connaître les secrets.

[403] _Mémoire que Denis Richard présente avec soubmission aux Sérénissimes Doge, gouverneur et procurateur de la Sérénissime République de Gênes._ Livourne, le 27 novembre 1737: _Ribellione di Corsica, Filza_, N. Gle 13-3011. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Sur ces entrefaites, Lucas Boon écrivit à ses correspondants de Livourne. Le projet d'une descente dans l'île n'était pas abandonné. Le commerçant voulait faire passer en Corse la cargaison de _La Demoiselle Agathe_, sous la conduite de Richard. «Vous pouvez l'assurer, disait Boon, que l'on a pris tout le soin pour son intérêt et avantage, et vu qu'il aura encore dix autres messieurs qui s'embarqueront avec lui, il peut le faire aussi sans crainte, car les autres aiment autant leur vie qu'il peut le faire à la sienne. Je vous recommande de l'assister avec tout ce qu'il aura besoin pour se préparer à faire ce voyage, mais au cas qu'il répugne à vouloir aller, alors vous ne lui donneriez aucune chose de plus, car il a

convenu ici d'aller à l'île et si à présent il ne veut pas aller, nous ne sommes dans l'obligation de lui fournir aucune subsistance».

Cette lettre fut communiquée à Richard. Elle était datée d'Amsterdam le 6 décembre 1737. Il en prit une copie qu'il adressa le 25 à Gênes, en mettant en note qu'on lui avait donné quarante-huit heures pour se décider. Deux bâtiments ancrés dans le port de Livourne se tenaient à la disposition de Bookmann et Evers. Richard ajoutait qu'il était urgent de surveiller ces navires, comme toutes les barques et felouques, qui pouvaient se trouver dans le voisinage des côtes de la Corse[404].

[404] Récapitulation d'une lettre écrite le 6 décembre 1737 par Lucas Boon d'Amsterdam à Bookmann et Evers, à Livourne: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

La relation du voyage de _La Demoiselle Agathe_ fut remise par Richard à Gavi. Le consul en envoya une copie à Gênes et une autre à Mari, gouverneur en Corse. Le Sénat fit venir Richard à Gênes. Celui-ci fut interrogé longuement, et on lui promit une belle récompense. Mais quand les inquisiteurs eurent tiré de Richard tout ce qu'ils voulaient savoir, ils se bornèrent à lui donner quelques sequins, en lui octroyant la permission de se retirer où il voudrait. Le malheureux, dupé une seconde fois, vint trouver le ministre de France et lui conta ses mésaventures. Au cours de la conversation, Campredon demanda à Richard ce que Neuhoff comptait faire des trente-six seringues embarquées sur _La Demoiselle Agathe_. «C'était, répondit-il, pour seringuer de l'eau-forte, dont il fait bonne provision, dans les yeux des Génois qu'on pourra surprendre, comme des sentinelles qui se trouveront par là hors de combat sans que le bruit que feraient les coups de fusil donnent l'alarme». Richard se flattait de pouvoir rendre des ser-

vices en France. Il demanda un secours à Campredon. Le ministre lui remit quelque argent. Le 30 septembre 1738, Denis Richard quitta Gênes[405]. Il disparut sans qu'on ait plus jamais entendu parler de lui, comme la plupart des collaborateurs éphémères de l'aventurier.

[405] Campredon à Amelot, Gênes, le 2 octobre 1738: Correspondance de Gênes, vol. 101. Archives du Ministère des affaires étrangères; publiée par M. l'abbé Letteron: _Correspondance_, p. 423-426.

La Demoiselle Agathe n'était pas le seul bâtiment frété par les commanditaires du roi pour porter des munitions en Corse. Le 23 juin 1737, Théodore donnait pouvoir à un de ses secrétaires, un florentin, nommé François de Agata, pour fréter un second navire[406]. Ce vaisseau était _Le Yong-Rombout_, capitaine Antoine Bevers. Il appartenait aux sieurs Splenter, Van Doorn et Abraham Louxissen; il portait dix-huit canons. Le nolissement était fait à raison de seize cents florins de Hollande par mois. Quatre mois d'emploi lui étaient assurés[407].

[406] _Copie du pouvoir du roi Théodore, traduit de sa main du hollandais en italien, donné à François de Agata, son secrétaire, pour fréter un bâtiment à Amsterdam, le 23 juin 1737_: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères. Ce document est court et sans intérêt.

[407] Contrat de nolissement du _Yong-Rombout_: Correspondance de Gênes, vol. 101. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le Yong-Rombout devait rejoindre _La Demoiselle Agathe_ sur les côtes de la Corse. La traversée s'effectua bien. Mais,

si aucun incident n'en vint marquer le cours, elle se termina d'une façon tragique. Vers le mois d'octobre, le bâtiment arriva devant l'Île-Rousse. Le capitaine croyait que ce port était en la possession des mécontents et pensait pouvoir y débarquer son chargement en toute sécurité. Il se trompait; cette ville était occupée par les Génois. Ceux-ci, toujours méfiants, s'alarmèrent; en l'espèce, ils n'avaient pas tort. Ils apprirent que _Le Yong-Rombout_ avait été frété en Hollande par Théodore. Cela suffisait pour que tous ceux qui se trouvaient à bord fussent déclarés ennemis et traités comme tels. Les Génois parvinrent à s'emparer d'Agata et le malheureux fut pendu sans autre forme de procès. Bevers, ne voulant pas exposer son équipage et lui-même à un traitement pareil, s'empressa de prendre la mer, en remportant les munitions destinées aux rebelles. Il ne tenta même pas de débarquer sa cargaison sur un autre point. _Le Yong-Rombout_ mit à la voile et arriva à Naples au commencement du mois de novembre[408].

[408] Pignon à Amelot, Livourne, les 23 décembre 1737 et 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 88-95-99.

L'aventure tragique du navire causa une vive émotion aux commanditaires du roi. Lucas Boon n'y comprenait rien. Le capitaine était un homme expert, connaissant parfaitement la Corse. Comment avait-il commis la faute d'aller à l'Île-Rousse, dans un port appartenant aux Génois? Ces deux expéditions, manquées coup sur coup, dérangeaient les affaires. Sa Majesté devait en être très marrie; mais les négociants comptaient bien ne pas l'abandonner. Ils la consolaient et lui promettaient leur amitié et leur dévouement[409].

[409] Lucas Boon à Bookmann et Evers, le 13 décembre 1737: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Dominique Rivarola, ancien vice-consul d'Espagne à Bastia, était l'agent des Corses à Naples. A l'arrivée du navire, il engagea le capitaine Bevers à retourner en Corse pour y débarquer les armes et les munitions fournies par les commerçants hollandais, «les croupiers de Théodore», comme Pignon les appelle. Bevers répondit qu'il ferait voile pour la Corse lorsqu'il lui serait possible d'aborder à Porto-Vecchio. Rivarola écrivit aux chefs des mécontents de tenter la prise de ce port. Il envoya ses lettres par une felouque de Lipari ayant vingt-deux hommes et sur laquelle il embarqua quelques fusils, de la poudre et du plomb. L'argent nécessaire à ces achats avait été fourni par des officiers siciliens, contre la promesse faite par Rivarola de leur fournir des recrues corses. Le 7 janvier, à la hauteur de Monte-Christo, dix matelots, craignant les représailles des Génois, demandèrent à être mis à terre. La felouque arriva en Corse le 13 janvier et débarqua sa cargaison[410].

[410] Pignon à Amelot, les 13 et 20 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99, 101 et 103.

Le marquis de Puisieux, ambassadeur de France à Naples, apprenant l'arrivée du _Yong-Rombout_ chargé de munitions pour les rebelles, et étant informé des démarches qu'on faisait auprès du capitaine pour le décider à retourner en Corse, pria le consul de Hollande, Valembergh, de venir chez lui et lui représenta qu'il devait empêcher le bâtiment d'aller porter des armes destinées à combattre la république de Gênes avec laquelle les États-Généraux n'étaient pas en guerre. Puisieux fit aussi remarquer que le roi prenait un intérêt tout particulier à la pacification de l'île et

que le gouvernement hollandais ne désapprouverait certainement pas son consul d'avoir tenu compte des représentations légitimes de la France. Valembergh répondit d'une façon si évasive que Puisieux crut devoir informer Campredon de ce qui se passait. Il s'adressa également à Montalègre, ministre du roi des Deux-Siciles; celui-ci déclara que les munitions n'ayant pas été achetées dans les États de Sa Majesté sicilienne et que Louis XV n'ayant point déclaré la guerre aux Corses, il ne pouvait pas faire arrêter le bâtiment. Le ministre promit cependant de parler au consul de Hollande et de faire peur aux insulaires qui se trouvaient à Naples[411].

[411] Puisieux à Amelot, Naples, le 7 janvier 1738: Correspondance de Naples, vol. 35. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Adroitement et sans paraître y prendre part, Puisieux fit jeter le trouble dans l'esprit de Bevers, en lui faisant voir le danger qu'il y aurait pour lui à retourner en Corse. S'il avait eu quelque velléité d'aller débarquer son chargement dans l'île, la crainte salutaire qui lui fut inspirée devait le faire renoncer à son projet. Puisieux avait d'autant plus de raison de se méfier, qu'il apprit qu'en 1732 Théodore était venu à Naples, où il avait séjourné pendant quelque temps chez Valembergh[412].

[412] Du même au même, même date: _Ibidem_.

Valentin Tadei, florentin, embarqué à bord du navire zélandais, alla trouver le marquis Grimaldi, envoyé génois à Naples, et lui dit son repentir. Il implora sa miséricorde, c'est-à-dire quelque argent pour lui permettre de s'en retourner à Pise. Il ne voulait plus se mêler, à l'avenir, des affaires du baron. Tadei re-

mit à Grimaldi les polices de chargement, le contrat d'affrètement, le pouvoir authentique de Neuhoff et enfin le projet d'une nouvelle convention préparée par Rivarola pour le voyage éventuel du bâtiment à Porto-Vecchio[413].

[413] Ce contrat ne fut jamais signé. Puisieux à Amelot, Naples, le 21 janvier 1738: _Ibidem_.--Le projet de contrat se trouve dans la Correspondance de Gênes au fol. 26 du vol. 101.

Au commencement du mois de mars, _Le Yong-Rombout_ était à Gaète. Le capitaine reçut l'ordre des commerçants hollandais de retourner en Zélande, après avoir remis son chargement à un négociant de Livourne.

Bevers vint à Naples et supplia Puisieux de lui délivrer un passeport pour remplir sa mission. L'ambassadeur s'y refusa[414].

[414] Puisieux à Amelot, Naples, les 4, 18, 25 mars et 1er avril 1738: Correspondance de Naples, vol. 35. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Nous avons vu qu'au moment où Théodore fut arrêté à Amsterdam, la république de Gênes avait demandé qu'on le gardât en prison le temps suffisant pour qu'elle pût le réclamer. Les États Généraux n'avaient pas voulu donner satisfaction aux Génois. Une note insérée au mois de juin dans _Le Mercure historique et politique_, note paraissant émaner d'une source officieuse, expliquait les motifs pour lesquels Leurs Hautes Puissances ne pouvaient pas intervenir, malgré le désir qu'elles avaient d'être agréables à la Sérénissime République. Le baron de Neuhoff avait été emprisonné à la demande de certains particuliers. Les créanciers étaient toujours libres de faire sortir leur débiteur quand bon leur semblait. Théodore n'étant pas sujet de

Gênes, le gouvernement hollandais ne pouvait au surplus prendre aucune mesure contre lui à la demande du Sénat. Du reste, les États Généraux se défendaient d'avoir favorisé ses projets en quoi que ce fût[415].

[415] L'opinion que les États Généraux de Hollande favorisaient en secret l'entreprise du baron de Neuhoff, était cependant assez répandue. Dans un document intitulé: _Mémoires de certaines intrigues de Théodore_, qui se trouve aux Archives du Ministère des affaires étrangères, dans la Correspondance de Corse, vol. 2, on lit: «Il (Théodore) fut arrêté pour dettes en arrivant à Amsterdam, mais ayant trouvé un des juifs avec lequel il avait fait un traité de leur remettre San Fiorenzo ou Portovecchio, selon qu'il leur conviendrait, ce juif, dis-je, paya pour lui et le produisit à ses correspondants Lucas Boon, Tronchin et Neufville, qui firent un fonds en marchandises et munitions de cinq millions. Il est à présumer que ces marchands n'étaient que procureurs dans cette affaire, puisque Théodore s'obligeait de leur donner pour sûreté de leurs avances Ajaccio jusqu'à l'entier payement de la somme. Quelles troupes ont des marchands pour garder une forteresse dans un pays où la guerre est actuellement, si les États eux-mêmes n'y avaient pris des engagements secrets. De plus, l'armement des trois vaisseaux qui s'étaient présentés sur les côtes de Corse, s'était fait assez publiquement en Hollande pour que les États ne l'eussent pas ignoré».

A la nouvelle de l'armement des navires _La Demoiselle Agathe_ et _Le Yong-Rombout_, la république avait protesté plus vivement que jamais. Leurs Hautes Puissances répondirent en élevant des réclamations sur la façon dont les Génois avaient traité les marins hollandais des navires qu'on soupçonnait aller en

Corse porter des munitions aux mécontents[416]. Contre tout droit des gens, dans le port franc de Livourne, ils s'étaient livrés à des investigations hostiles. Les États Généraux ne pouvaient pas admettre la surveillance, les délations--voire les vexations, dont leurs nationaux avaient été victimes. En agissant ainsi, les Génois portaient un grave préjudice au libre exercice du commerce. Quant à tout ce qui avait été dit sur les passagers et la cargaison de _La Demoiselle Agathe_, ce n'était que des fables. On ne possédait pour prouver ces racontars que des papiers sans valeur fabriqués pour les besoins de la cause. Leurs Hautes Puissances demandaient donc à la république de respecter davantage à l'avenir leurs nationaux et leur trafic[417].

[416] La lettre des États Généraux à la République de Gênes parle d'un autre navire qui se serait trouvé dans le même cas que _La Demoiselle Agathe_, _Le Maria Jacoba_, capitaine Cornelius Roos. Ce bâtiment avait été surveillé et visité par les Génois à Livourne contre tout droit.

[417] Les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas à la Sérénissime République de Gênes. La Haye, le 23 novembre 1737, _Filza_ I, 2121 (1737-1738). Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Dans certains cas, les gouvernements doivent nier même les choses évidentes. Les États Généraux ne pouvaient pas avouer que Théodore avait pris passage à bord de _La Demoiselle Agathe_.

Van Sil crut aussi devoir se justifier de ses accointances avec Théodore, lors du passage de ce dernier à Lisbonne[418].

[418] Lettre de Van Sil du 15 octobre 1737 sans nom de destinataire: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Qu'était devenu le baron tandis que se déroulaient ces événements? Il se tenait soigneusement caché.

Au mois d'octobre, un émissaire de Théodore arriva à Amsterdam. Il était chargé de recruter des garçons boulangers et autres artisans. Il eut plusieurs conférences avec Dedieu, mais il ne révéla pas la retraite du roi. Sa véritable mission consistait à faire prendre patience aux commanditaires de Sa Majesté. Les denrées de Corse ne devaient pas encore arriver, car on n'avait aucun bâtiment pour les expédier. Les embarquements se feraient dès qu'on aurait un navire. Le seigneur Théodore, objet d'une surveillance incessante, ne pouvait pas donner de ses nouvelles. Les secours promis par la France à la république ne l'effrayaient pas. Il avait pleine confiance en l'avenir[419].

[419] Copie d'une lettre d'Amsterdam du 23 octobre 1737, communiquée avec la lettre de Fénelon à Amelot du 29 octobre: Correspondance de Hollande, vol. 424. Archives du Ministère des affaires étrangères.

En envoyant cette copie Fénelon écrivait:

«Je joins ici la copie d'une lettre qui a été écrite d'Amsterdam et qui m'a été confiée. Ce qui est dit de M. Dedieu, qui a été fourni par la ville d'Amsterdam pour premier commissaire aux conférences d'Anvers et pour qui l'agent arrivé de Corse avait une commission, et bien d'autres particularités qui se peuvent joindre, ont assurément de quoi donner de fortes indices que l'Angleterre s'est intéressée pour procurer les facilités que le baron de Neuhoff a trouvées non seulement pour se tirer des mains

de ses créanciers qui l'avaient fait arrêter à Amsterdam, mais encore pour s'y pourvoir de tout ce qu'il en a tiré en munitions, armes, etc... et qui ont suivi ou devancé son retour en Corse. L'Angleterre n'aura pas pris cet intérêt sans vue (en chiffres). Celle de prendre le contrepied de nous dans une affaire qu'elle croirait propre à nous mettre moins bien avec l'Espagne serait remarquable.»

La diplomatie française voulait voir dans l'équipée de Théodore des menées anglaises. Ses craintes ne semblaient pas justifiées. Plus tard, l'Angleterre favorisera les entreprises de Théodore. Pour l'instant, ce n'était qu'un coup de commerce tenté par des trafiquants trop crédules.

Théodore pouvait aisément tromper ses commanditaires par un aussi grossier mensonge, car on ignorait encore à Amsterdam et sa fuite en pleine mer et l'avortement de l'expédition. Bookmann et Evers reçurent, le 5 janvier 1738, des lettres de Lucas Boon. Dans ce courrier, il y avait une missive pour Neuhoff, sous le nom de Villeneuve. On ne devait la lui remettre qu'en mains propres. Le trafiquant ignorait, comme les autres, où était passé le roi, son associé. Cependant, le mois précédent, Vernais et Cloots, les correspondants de Lucas Boon à Lisbonne, avaient écrit à Livourne que Keverberg était arrivé en leur ville et qu'on supposait que le baron s'y trouvait également. Il se cachait sans doute très soigneusement; car on n'avait pas pu découvrir sa trace. Les négociants ajoutaient qu'il faisait bien de ne pas se montrer, car plusieurs personnes étaient munies de contraintes par corps délivrées contre lui à la requête de certains créanciers hollandais[420].

[420] Pignon à Amelot, Livourne, 13 janvier 1738: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 95-99.

[421] Puisieux à Amelot, Naples, le 2 janvier 1738: Correspondance de Naples, vol. 35. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Si Théodore n'écrivait pas à ses associés, il était en correspondance avec Rivarola, le plus intrigant des agents corses. Ces lettres parvenaient par l'intermédiaire de la fidèle amie, la sœur Fonseca[421].

Quant à ceux dont il n'avait plus besoin, il les abandonnait lâchement. Pour ne pas mourir de faim, Richard avait été obligé de vendre, contre quelques sequins, les secrets de l'entreprise; Agata avait été pendu; Costa, enfin, le bon et loyal serviteur, mourait misérablement à Livourne[422], dans un exil qu'il avait accepté par dévouement. Il s'éteignit sans avoir eu une pensée du souverain auquel il avait tout sacrifié.

[422] Lorenzi à Amelot, Florence, le 12 octobre 1737: Correspondance de Florence, vol. 88. Archives du Ministère des affaires étrangères.

CHAPITRE V

La république de Gênes est impuissante à réprimer la révolte en Corse.--Négociations avec la France.--Traité de Fontainebleau.--La mission de Pignon.--Expédition française.--Duplicité des Génois.--Théodore revient en Hollande.--Mathieu Drost.

La réclame dans les gazettes de Hollande.--Nouvelle entreprise commerciale.--Enrôlement des colons.--La cargaison des navires.--Relâche à Malaga et Alicante.--La flotte de Théodore à Cagliari.--Arrivée en Corse.--Le roi malgré lui.--Exécution d'un traître.--Théodore s'en va.--Aventures de ses officiers.

Arrivée de _l'Africain_ à Naples.--Le consul de Hollande.--Arrestation du capitaine Keelmann.--Théodore est arrêté et conduit à Gaète.--Le gouvernement français et les États Généraux de Hollande.

Mort de Boissieux.--Il est remplacé par le marquis de Maillebois.--Nouvelles instructions.--La guerre dans les montagnes.--Frédéric de Neuhoff.--Son odyssée.

I

La révolte en Corse continuait. La république était débordée; elle n'avait plus ni vaisseaux, ni soldats. Ses finances s'épuisaient. Ses agents, dans l'île, la trahissaient. Des trafiquants génois, mettant l'intérêt de leur négoce au dessus de tout principe patriotique, entretenaient la guerre en fournissant aux rebelles des vivres et des munitions[423]. Chaque jour on se battait sous les murs de Bastia.

[423] «La république a fait arrêter un bâtiment génois qui portait des provisions de bouche et même quelques armes aux révoltés. La chose ne serait point surprenante, puisque tous ceux qui gagnent aux emplois, en Corse, ou qui sont chargés de la fourniture des vivres qu'on est dans la nécessité d'y envoyer, sont

bien éloignés de désirer que cette guerre finisse, dût-elle achever de ruiner le trésor public...»

Campredon à Maurepas, Gênes, le 4 avril 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Cette situation préoccupait la cour de Versailles. La pensée d'acheter la Corse perçait, dès cette époque, dans les instructions adressées à Campredon. Tant que la république serait en état de conserver l'île, le gouvernement français n'élèverait aucune compétition; mais le jour où les Génois seraient amenés, par la force des choses, à vendre la Corse, la France ne pourrait permettre à aucune autre puissance d'en faire l'acquisition[424].

[424] «Les deux lettres, Monsieur, que vous avez écrites à M. Chauvelin, le 14 du mois dernier, confirment beaucoup les soupçons qu'on avait déjà que les révoltés de l'île de Corse étaient soutenus par la cour de Madrid et par celle de Naples, et c'est un objet assez intéressant pour que vous deviez employer toute votre adresse à en découvrir la vérité. Vos conjectures deviendraient plus que vraisemblables si l'on effectue la résolution d'envoyer M. Augustin Grimaldi à Madrid. Il serait à désirer que la république fût, comme on vous l'a assuré, dans la disposition de vendre cette île. Le roi n'y aurait jamais porté ses vues, tant qu'elle serait demeurée au pouvoir des Génois, et Sa Majesté n'avait pas même jugé à propos, jusques à présent, de prendre part à cette révolution sur laquelle on ne pouvait former que des conjectures fort incertaines; mais lorsqu'il s'agira de traiter de la vente de cette île, il ne conviendrait pas aux intérêts de la France qu'aucune autre puissance en fît l'acquisition; c'est pourquoi je vous prie de veiller exactement sur ce qui se passe à ce sujet et de

m'informer de ce que vous apprendrez. Vous comprenez bien que ce qu'on offrirait aux Génois ne serait payé qu'après que la France en serait entrée en possession et vous pouvez faire sentir, sans trop vous expliquer, que la France ne verrait pas tranquillement qu'une autre puissance voulût s'en rendre maîtresse.

«L'Espagne n'est pas la seule qui ait des vues sur l'île de Corse. Le mémoire que j'ai reçu de Vienne et dont je vous envoie une copie, vous fera connaître que le duc de Lorraine peut être soupçonné d'y prétendre et de vouloir y exciter un parti en sa faveur, et il est à propos que vous trouviez moyen de rendre ce mémoire public sans que vous paraissiez y avoir pris part.»

Amelot à Campredon, 5 mars 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'envoyé d'Espagne à Gênes, Cornejo, ne restait pas inactif. Tout en déclarant que sa cour n'avait aucune ambition sur la Corse, il avait des conférences secrètes avec Augustin Grimaldi, un des membres influents du gouvernement génois, chez les jésuites, dans l'appartement du Père Tambin[425].

[425] Campredon à Amelot, Gênes, les 4 mars et 18 avril 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le ministre de France essayait de déjouer ces intrigues; mais ce n'était pas chose aisée, car il se heurtait à une mauvaise foi insigne et à l'hostilité non déguisée de certains personnages génois. Le gouvernement faisait arrêter les courriers pour prendre connaissance de la correspondance échangée entre Campredon et Amelot[426]. La cour de Turin s'alarmait; l'envoyé de l'Empereur, Guicciardi, s'agitait et se montrait inquiet, car on prévoyait

que, malgré tout, la république serait forcée de demander des secours à Louis XV, seul souverain en Europe en état de l'aider efficacement[427].

[426] Campredon à Amelot, Gênes, le 4 avril 1737. Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[427] Le même au même, le 27 juin 1737: _Ibidem_.

Des négociations se nouèrent en effet entre Gênes et Versailles. Sorba reçut les pleins pouvoirs pour traiter; on lui adjoignit Brignole, comme envoyé extraordinaire, et Emmanuel Durazzo. D'Angervilliers, de son côté, envoya à Gênes Peloux, en qualité de commissaire ordonnateur des guerres en Corse[428].

[428] Le même au même, les 19 et 26 septembre 1737: Correspondance de Gênes, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il n'y a pas lieu de relater ici dans ses détails l'intervention française dans l'île. Je me contenterai de rappeler brièvement les faits qui sont indispensables pour suivre l'histoire de Théodore.

Le 12 juillet 1737, Schmerling, envoyé de l'Empereur, et Amelot, signèrent, à Versailles, une déclaration par laquelle Leurs Majestés Impériale et Très Chrétienne se promettaient «réciproquement qu'elles ne souffriront pas que l'île de Corse sorte de la domination génoise sous quelque prétexte ou pour quelque cause que ce puisse être». Les deux puissances déclaraient en outre qu'elles concerteront et prendront à cet égard les mesures qu'elles jugeront les meilleures[429].

[429] Déclaration signée le 12 juillet 1737 au nom du Roi et de l'Empereur: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 2.

La France, d'accord avec l'Empereur, proposait donc à la république de Gênes l'envoi en Corse de trois mille hommes de troupes françaises pour soumettre les rebelles. Le 10 novembre 1737, une convention définitive passée entre la France et la république, régla les conditions de cette intervention. Si les trois mille hommes ne suffisaient pas à faire rentrer les Corses dans l'obéissance, la cour de Versailles s'engageait à envoyer un nouveau corps de cinq mille hommes. Les Génois devaient payer à la France une indemnité de deux millions de livres en monnaie courante de France[430].

[430] Convention entre la république de Gênes et la cour de France, Fontainebleau, le 10 novembre 1737: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 61.

Tandis que l'expédition se préparait, la cour de Versailles envoyait le sieur Pignon, précédemment consul de France à Tunis, en mission spéciale à Livourne, où se trouvaient les principaux chefs corses et où les révoltés avaient un représentant, le prêtre Grégoire Salvini. Celui-ci était muni d'un pouvoir donné, le 6 août 1736, sous les signatures de Hyacinthe Paoli, général du royaume, de Louis Giafferi, de Jean-Jacques Ambroggi, de Paul-Marie Paoli et de Jean-Thomas Giulani, ne faisant aucune mention du roi Théodore Ier[431]. Il avait été sans doute donné à son insu et cependant, Neuhoff, à cette époque-là, régnait encore dans l'île. Les chefs, qui l'avaient acclamé comme un sauveur, ne

se souciaient plus de lui. Si elle avait besoin d'être démontrée davantage, l'inconstance politique des Corses ressortirait ici d'une façon frappante.

[431] Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 1.

La mission confiée à Pignon avait eu pour principe une lettre écrite par Salvini au cardinal Fleury, exposant les griefs des insulaires et justifiant leur révolution. Louis XV avait cru devoir profiter de cette confiance «pour inspirer des sentiments de paix et les instruire par des voies sûres et secrètes». Pignon se mettrait donc en relations avec Salvini pour préparer les «voies de conciliation» que la France «préférait aux voies de rigueur». La mission de Pignon devait être ignorée des Génois, car son véritable but était de déjouer les négociations que les Corses entamaient à Livourne avec des puissances étrangères. L'agent secret devait rendre visite au général Wachtendonck dès son arrivée; seulement il était inutile de mettre le représentant de l'Empereur au courant de toutes les démarches que lui, Pignon, ferait auprès des Corses[432].

[432] Instructions pour le sieur Pignon, Fontainebleau, le 13 novembre 1737: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 65-69.

La flotte française destinée à transporter en Corse le corps expéditionnaire se rassembla à Antibes. Le départ avait été fixé au 1er janvier 1738, mais il ne put avoir lieu qu'un mois plus tard, le samedi 1er février. Le temps était beau. A trois heures de l'après-

midi, _La Flore_, frégate de trente canons, portant le comte de Pardaillan, chef d'escadre, fit les signaux de départ et la flotte cingla vers Bastia. _La Flore_ avait également à son bord le comte de Boissieux, général en chef de l'expédition et son état-major[433].

[433] Jaussin, _op. cit._, t. I, p. 18-21.

La flotte française doubla le Cap Corse, le 6 février à cinq heures du matin. Elle mouilla devant Bastia, le même jour à quatre heures de l'après-midi[434]. Le débarquement commença aussitôt.

[434] _Idem_, _ibidem_, p. 24.

Campredon avait demandé au ministre de défendre aux officiers, dans leur intérêt, de se livrer aux jeux de hasard, en Corse, car «M. Mari, qui est grand joueur, les dépouillera jusqu'au dernier sol»[435].

[435] Campredon à Amelot, Gênes, le 12 décembre 1737: Correspondance de Gênes, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le gouverneur génois était aussi «un grand charlatan, qui sous les apparences d'une franchise extrêmement ouverte et dans laquelle il affecte de ne faire entrer que du badinage et des discours de galanterie, cache le dessein de pénétrer dans la joie la plus licencieuse ce que pensent ceux avec qui il entre en société». Se trouvant à Gênes à la fin de 1737, il était allé voir Campredon. Il se répandit en protestations dévouées à l'égard des Français. Il désirait conserver son poste aussi longtemps que ceux-ci resteraient dans l'île, fût-ce dix ans. Il déclara vouloir vivre sur le pied

d'une parfaite intimité avec les principaux officiers. Il comptait «leur faire bonne chère et même les loger au château auprès de lui, parce que le temps le plus propre à traiter d'affaires était celui de la robe de chambre». Et Campredon concluait: «Cette insinuation avait deux objets, le premier de me sonder sur le séjour que les troupes du roi pourraient faire en Corse, le second était d'avoir, sous prétexte de politesse, toujours M. de Boissieux sous les yeux»[436]. Cette appréciation se trouva justifiée.

[436] Campredon à Amelot, Gênes, le 26 décembre 1737: Correspondance de Gênes, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

En effet, des conflits ne tardèrent pas à surgir. Boissieux devait essayer de tous les moyens d'apaisement avant de recourir aux armes[437]. Mari ne l'entendait pas ainsi; il voulait que le général français traitât les rebelles avec la dernière rigueur. Aussi ne dissimulait-il pas son dépit. Il déclarait publiquement qu'il allait prendre le commandement des troupes «pour mettre tout à feu et à sang». Ces bruits étaient répandus dans le dessein d'empêcher les Corses de se soumettre aux Français. Il faisait surveiller, par des sbires, les maisons où habitaient Boissieux et les officiers généraux. Il avait posté des corps de garde sur les routes de façon à intercepter les correspondances destinées au général. Ceux qu'on prenait porteurs de lettres étaient arrêtés, mis en prison et envoyés à Gênes. Le consul de France, lui aussi, eut à subir des vexations de tout genre. Il dut demander la protection de Boissieux[438].

[437] Instructions pour le comte de Boissieux: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 73-76.

[438] Traduction d'une lettre d'Angelo, vice-consul de France à Bastia, le 25 février 1738: Correspondance de Gênes, vol. 101. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 398-400.

Le logement des troupes que, par traité, la république devait assurer d'une façon convenable, fut des plus défectueux. Les officiers avaient été logés dans les «cloaques les plus infâmes». Dans ces taudis, les Génois, avaient, par surcroît, pratiqué des «dégradations préméditées». Chez Boissieux on avait enlevé jusqu'aux serrures, et Mari, sur sa réclamation, dut lui en envoyer deux nouvelles pour sa chambre[439].

[439] Boissieux à Campredon, Bastia, le 27 février 1738: Correspondance de Gênes, vol. 101. Archives des affaires étrangères.--Abbé letteron, _Corespondance, p. 401-402_

L'expédition française en Corse semblait devoir anéantir les projets de Théodore. Les côtes étaient étroitement surveillées; toute tentative de débarquement paraissait impossible. Du reste, depuis quelques mois, le baron avait donné très peu signe de vie. On disait que ses affaires se trouvaient dans le plus piteux état. Il n'osait se montrer nulle part à cause des innombrables créanciers qu'il avait semés sur sa route. Les négociants de Hollande, trompés dans leurs espérances et filoutés de sommes importantes, devaient, d'après les bruits qui circulaient, en vouloir beaucoup à leur associé[440]. On ne savait pas au juste où il était. On avait signalé sa présence dans le Luxembourg et sur les bords du Rhin. On prétendait aussi qu'il se tenait caché dans une auberge à Bologne[441]. Les chefs corses ne croyaient plus à un retour du roi. Salvini écrivit au chanoine Orticoni pour le supplier d'engager les mécontents à accepter la médiation des Français. «Je ne vous di-

rai rien de Théodore, disait-il, parce que vous savez ma façon de penser à son sujet, si ce n'est que vous et moi n'avons pas été sa dupe»[442]. Cette lettre du représentant des révoltés à Livourne fut envoyée à Boissieux, qui devait la faire tenir secrètement à Orticoni[443].

[440] Pignon à Amelot, Livourne, 2 janvier 1738: Correspondance de Corse, vol. 1 Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents, p. 101-103._

[441] Antonio Batistella: op. cit., p. 180.

[442] Salvini à Opticoni, Livourne, 8 février 1738. Communiquée avec la lettre de Pignon à Amelor du 10 février: Correspondance de Corse, vol. 1 Archives du du Ministère des Affaires étrangères--Abbé Letteron, Pièces et documents, p. 114-117.

[443] Il n'y avait dans cette façon d'agir rien de contraire à la loyauté, puisque Salvini, en recommandant aux rebelles de s'en remettre à Louis XV, entrait dans les vues du gouvernement français. Les instructions de Boissieux étaient formelles--nous l'avons vu--; il devait employer tous les moyens de conciliation avant de recourir aux armes. Les Génois voulaient au contraire que les insulaires fussent sévèrement réprimés et c'est pourquoi Boissieux était en droit de favoriser secrètement la correspondance des chefs, quand celle-ci avait pour but d'amener l'apaisement.

Le chanoine répondit par la même voie:

«Je ferai tout mon possible, non parce que nous n'avons rien à espérer du baron Théodore, en lequel je n'ai jamais eu confiance, ni que, depuis plusieurs années, je ne sois persuadé que l'Espagne ne veut pas s'occuper de nous, mais seulement en raison

de la vénération que l'île a depuis les temps les plus anciens pour le nom sacré et adoré du roi de France»[444]. Cela n'empêchera pas les Corses de combattre les Français à outrance.

[444] Orticoni à Salvini, Casinca, le 19 février 1738. Lettre jointe à celle de Pignon à Amelot du 28 février: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 130-135.

Malgré toutes les suppositions, Théodore reparut en Hollande au commencement de 1738. Il expédia un navire en Corse avec son acolyte Buongiorno. Celui-ci parvint à débarquer près d'Aléria. Il portait des lettres du roi aux principaux chefs et quelques petites munitions. Neuhoff, comme toujours, promettait de prompts et de puissants secours. Il se donnait, disait-il, beaucoup de mal et faisait de grosses dépenses pour la délivrance des insulaires. Il demandait, en retour, qu'on l'aidât un peu. Il fallait imposer les peuples et lui fournir de l'huile en échange des munitions[445].

[445] Pignon à Amelot, Livourne, le 20 février 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des archives étrangères.--Anné Letteron, _Pièces et documents_, p. 135-136.

Sur ces entrefaites, Pignon reçut l'ordre de quitter Livourne. Il devait se rendre à Bastia et se mettre à la disposition de Boissieux[446]. Amelot jugeait que la mission de son représentant en Toscane, auprès des chefs corses, avait donné tout ce qu'on en pouvait espérer et que les négociations se poursuivraient plus utilement dans le pays même. Pignon arriva en Corse le 8 mars. Mais le général et l'envoyé ne purent pas s'entendre. Boissieux accusait Pignon d'être beaucoup trop lié avec

les Génois. Celui-ci écrivait au ministre que le général se laissait tromper par les insulaires. Il envoyait presque journellement à Amelot tous les bruits qui circulaient, les donnant pour nouvelles certaines. Il affirmait, contre toute vérité, que Théodore était arrivé à Aléria, qu'il se tenait caché chez Xavier de Matra et qu'il avait beaucoup vieilli. Il critiquait le général de ne s'être pas fait livrer le baron[447].

[446] Pignon à Amelot, Bastia, les 4, 7, 13 et 14 mai 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 173-176, 193-194, 201, 204.

[447] Amelot à Pignon, Versailles, le 11 février 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 118-119.

Ce zèle excessif ennuyait singulièrement Boissieux. Ils en arrivèrent à ne plus se voir. Le 13 mai, Pignon fut rappelé en France[448].

[448] Amelot à Pignon, Versailles, le 13 mai 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 200.

Un nouvel agent de Théodore était débarqué dans l'île. Cet individu se faisait appeler Mathieu Drost, mais il n'avait aucun lien de parenté avec le baron[449].

[449] Le baron de Neuhoff n'avait comme parent du nom de Drost que le grand commandeur de l'Ordre Teutonique à Cologne.

[450] Pignon à Amelot, Bastia, le 14 mai 1738: Correspondance de Corse. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 203.

Drost portait quelques lettres et paquets du roi. Il se rendit à Casinca, où les chefs étaient réunis. L'émissaire de Théodore croyait que les Corses étaient fidèlement attachés à leur souverain; il s'aperçut vite du contraire, car il fut très mal reçu. A peine arrivé, il n'eut qu'une idée: quitter l'île au plus tôt. Il écrivit à Boissieux, demandant des passeports pour lui et pour ses compagnons. Le général ne répondit pas à cette requête. Drost parvint à s'embarquer. Il arriva à Livourne, où il se tint caché dans la maison d'un prêtre corse.

Pour en finir avec cet aventurier, je dirai--en intervertissant un peu l'ordre chronologique des événements--qu'au mois de juin, par l'intermédiaire d'un certain del Negro, il avait fait demander à la religieuse Fonseca une somme de huit à dix sequins pour envoyer une felouque en Corse. La sœur renvoya l'émissaire sans rien lui donner[451]. Le 10 août, Drost fut arrêté dans la maison d'un métayer du Grand-Duc, chez qui Théodore avait logé. On saisit ses papiers, dans lesquels on ne trouva pas grand chose d'intéressant. Mis au secret dans la citadelle, sa détention ne prit fin que le 6 octobre. On lui rendit ses effets et il se hâta de s'embarquer pour Naples[452].

[451] La sœur Fonseca à Bigani, Rome, le 14 juin 1738. _Ribellione di Corsica_, filza 13/3011. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[452] Lorenzi à Amelot, Florence, les 13 septembre, 4 et 11 octobre 1738: Correspondance de Florence, vol. 89. Archives du

Ministère des affaires étrangères.

Pendant ce temps, les Génois avaient arrêté aux environs de Savone et conduit sous escorte à Gênes un individu qu'on croyait être Théodore et auquel la populace fit «mille avanies». C'était un malheureux fou, bourgeois de Casalmajor, qui depuis plusieurs mois errait dans les montagnes, vivant d'aumônes. «Ce qui a paru plaisant en cette aventure est que le gouvernement de Gênes ait pu soupçonner le baron de Neuhoff de la folle témérité de venir se livrer à des ennemis grièvement offensés et qui ont mis sa tête à prix»[453].

II

Les gazettes hollandaises faisaient une grande réclame au roi Théodore. Le _Mercure historique et politique_ se distinguait par l'ardeur qu'il mettait à proclamer la grandeur d'âme, la générosité, l'intelligence de Sa Majesté. Neuhoff devait, écrivait-on, vaincre facilement les Français. Il n'avait qu'une ambition: rendre la liberté à un peuple opprimé. Rien ne lui coûterait pour atteindre ce but, pas même le sacrifice de sa couronne. Le journal faisait ensuite ressortir les avantages qui résulteraient d'un trafic suivi et bien organisé avec la Corse. L'abondance des vins, de l'huile et des grains rendait les prix dérisoires. Cette île, si peu connue jusqu'alors, était appelée à prendre une place importante dans le monde; elle le devrait à Dieu et à son _Libérateur_[454].

L'affaire, qui avait si piteusement échoué en 1737, allait être reprise sur de nouvelles bases. Théodore n'avait pas craint de revenir en Hollande. Ses associés ne lui gardaient pas rancune. Au

contraire, ils étaient plus que jamais décidés à faire de la royauté du baron une vaste opération commerciale. La campagne de presse préparait les voies. Des prospectus alléchants furent lancés pour enrôler des colons, car il fallait du monde pour mener à bien l'entreprise. Les négociants, Boon et Dedieu, s'étaient adjoint un nommé Fandermil. Il avait été entendu avec le roi que la nouvelle expédition comporterait quatre navires[455].

[454] _Mercure historique et politique de Hollande_, numéro du mois de janvier 1738.

[455] Les détails de la seconde expédition de Théodore nous sont connus par des documents qui se trouvent dans les archives du Ministère des affaires étrangères (Correspondance de Corse, vol. 1-2). Ces pièces sont:

1e _Déclaration faite au consulat d'Alicante par le nommé François Vastel, le 7 novembre 1738_;

2e _Rapport du Commissaire provincial des guerres La Villeheurnois_;

3e _Précis de l'extrait du journal de voyage du nommé Riesenberg (allemand de nation)_;

4e _Extrait des interrogatoires de dix personnes de la suite de Théodore restées en Corse et qui ont depuis été envoyées à Toulon._

Les trois premiers documents ont été publiés par M. l'abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 283-286, 287-290, 334-346.

Les documents ci-dessus relatifs à la seconde expédition de Théodore, émanent de gens qui faisaient partie de cette expédi-

tion à des titres différents. François Vastel était matelot à bord d'un des navires; Riesenberg se trouvait parmi les gens au service de Neuhoff.

Quant aux dix personnes, dont les interrogatoires furent envoyés à Versailles, c'étaient de pauvres diables engagés en Hollande par les agents de Théodore et qui furent pris en Corse. Ces interrogatoires sont précédés de cette note: «Lors de la prise que fit M. de Sabran, commandant la frégate _La Flore_, sur la côte de Corse, de quelques bâtiments de la suite de Théodore, il se trouva à terre une trentaine de personnes, dont dix manquant de tout allèrent se rendre à M. de Sabran, sur la parole qu'il leur donna que leur vie serait en sûreté. Ces dix personnes ont été conduites dans les prisons de Toulon où elles sont actuellement. M. le duc de Villars a envoyé les interrogatoires qui lui ont été faits le 23 janvier dernier (1739) par les maires-consuls».

La présence des troupes françaises dans l'île rendait la chose plus difficile, mais on espérait trouver un port où les navires pourraient décharger leurs cargaisons en toute sécurité.

Ce fut au commencement de 1738 que l'expédition s'organisa. Les quatre navires nolisés étaient: _L'Agathe_[456], capitaine Adolphe Peresen, portant douze gros canons et quatre petits; _Le Jacob et Christine_[457], armé de douze canons, commandant Cornelius Roos; _Le Kothenau_ dit _L'Africain_, vaisseau de quarante canons, capitaine Pierre Keelmann; enfin _Le Preterod_, commandé par le capitaine Alexandre Frentzel et portant soixante canons[458]. Ce dernier bâtiment appartenait à la marine de guerre hollandaise. Il était destiné à convoyer les trois autres.

Tandis que les négociants s'occupaient à rassembler les munitions, le seigneur Théodore se tenait soigneusement caché. Il n'aimait pas se mettre en avant.

A Amsterdam, on recrutait des colons. Le baron avait pour cette besogne plusieurs agents: Jonias von Bessel, natif de Prusse, un de ses secrétaires; le capitaine Ludik, prussien également et qui avait été en prison pour dettes en Hollande, peut-être un ancien compagnon d'infortune du roi; un nommé Kraam et une femme[459].

[456] Ce navire, on s'en souvient, faisait partie de l'expédition de 1737. On le nommait _La Demoiselle Agathe_.

[457] Dans le journal de Reisenberg ce navire est appelé _Le Marie-Jacobé_, capitaine Cornélie Rose.

[458] Vastel appelle ce navire _Le Briderose_; d'autres le nomment _Le Breterod_.

[459] _Rapport de La Villeheurnois._--_Déposition des gens arrêtés par M. de Sabran_: _loc. cit._--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, _loc. cit._

Parmi les malheureux enrôlés, il y avait un certain Jean-Godofredus Vater, saxon, âgé de trente-huit ans, avec sa femme Marie, et son fils Jean-Policarpe, un enfant de onze ans. Lieutenant réformé d'un régiment impérial, il était venu à Amsterdam pour chercher un emploi. Il rencontra le capitaine Ludik. L'agent de Théodore l'engagea, le 10 mai, en qualité de capitaine en lui promettant cinquante _gulden_ par mois d'appointements. Ludik lui affirma qu'aussitôt arrivé en Corse il aurait une compagnie sur les trois mille hommes de troupes que le roi entretenait dans

l'île. Vater ne vit pas Théodore à Amsterdam; il ne l'aperçut que lorsqu'ils furent en pleine mer.

Johann-Gottlieb Reusse, saxon, étudiait le génie à Leyde lorsqu'il eut la fantaisie d'aller à Amsterdam où se trouvait Kraam, son parent. Celui-ci le présenta au baron, qui persuada au jeune homme d'aller en Corse avec lui. Il le nomma officier et ingénieur, aux appointements mensuels de vingt-cinq _gulden_. Avant de s'embarquer, Reusse remarqua que Théodore recevait souvent les bourgmestres et que ceux-ci avaient fait faire des prospectus pour attirer des gens.

Le nommé Tobias-Fredericus Bollet, natif du Wurtemberg, âgé de vingt ans, n'était pas venu au hasard à Amsterdam. Ayant servi comme cadet en Allemagne, il avait entendu dire que Neuhoff levait des troupes; alléché par les promesses que le roi répandait dans ses prospectus, il était accouru. Il fut nommé officier aux appointements de vingt-cinq _gulden_ par mois. Il connut également les relations de Théodore avec les bourgmestres et déclara que les imprimés circulaient avec la permission des autorités hollandaises.

Un certain Gaspard Wort, de Cologne, était venu à Amsterdam dans l'intention de s'embarquer pour les Indes. A son arrivée, le navire était parti. Comme il errait par les rues, il rencontra une femme qui le présenta à un seigneur dont il ignorait le nom. Ce personnage, qui voulait voyager, admit Wort parmi ses gens en lui promettant quatorze _gulden_ d'appointements mensuels. Wort fut embarqué à bord de l'un des navires et il ne sut rien ni à Amsterdam, ni en route.

Théodore avait engagé comme domestiques quatre pauvres diables d'allemands, qui furent très surpris en arrivant en Corse d'apprendre qu'ils avaient été recrutés comme soldats au service d'un roi voulant reconquérir sa couronne.

Bien d'autres malheureux furent enrôlés; la plupart se sauvèrent à l'arrivée des navires dans l'île[460].

[460] _Déposition des gens arrêtés par M. de Sabran_: _loc. cit._

Ces gens disaient que la valeur des cargaisons était estimée, par les capitaines, à quatre millions. Cette évaluation est très exagérée. Les traitants hollandais avaient été trompés une première fois par le baron. En préparant une seconde expédition, ils voulurent avoir un mandataire de confiance pour sauvegarder leurs intérêts. Ils choisirent le capitaine Keelmann, commandant de _L'Africain_, homme énergique, qui était lui-même engagé dans l'entreprise pour un quart, soit cent mille florins. Les marchandises embarquées représentaient donc une somme de quatre cent mille florins. Les négociants comptaient retirer, en échange, pour huit cent mille florins de denrées[461]. L'opération était alléchante.

[461] Extrait d'une lettre de Naples du 16 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'apothicaire Jaussin a donné le détail des cargaisons d'après une liste que Théodore fit répandre en Corse. Une copie de cet inventaire figure aux archives d'État de Gênes[462].

[462] _Cargaison des vaisseaux de Théodore, suivant la liste qu'il en avait répandue_:

Douze pièces de canon de vingt-quatre livres de balles, trois mille six cents boulets; Trois grandes couleuvrines de dix-huit livres de balles, sept cents boulets; Douze pièces de canon de douze livres de balles, quatre cents boulets; Six mille fusils, dont deux mille avec baïonnettes; Mille grands mousquets et trois cent quatre-vingts mousquetons; Deux mille paires de pistolets; Quatre-vingt mille livres de poudre à canon; Cent mille livres de poudre fine; Deux cent mille livres de plomb; Quatre cent mille pierres à fusil; Cinquante mille livres de fer; Deux mille pics et autres outils; Quatre cents tonneaux avec des cercles de fer; Quatre mille livres de plomb en saumon; Cinquante caisses de tambour; une timbale; vingt-quatre trompettes; habits pour deux cents gardes; Six mille paires de souliers et de bas; du cuir pour la valeur de trois mille florins; de la toile pour mille paillasses et mille tentes; Bandoulières, fourniments, ceinturons, gibecières au nombre de deux mille; trois cents fusils pour les officiers, trois cents couteaux de chasse; Cinquante drapeaux et étendards; Six grandes seringues de cuivre, quatre cuves d'étain; Deux mille grenades chargées, sept cents bombes de bois chargées; Quatre-vingts tant coffres, malles que caisses, contenant l'équipage du roi dont la maison est composée de cinquante officiers; Un secrétaire, un commissaire, un maître d'hôtel, deux chirurgiens, deux valets de chambre, deux cuisiniers, deux écuyers, quatre chasseurs et six valets de pied.

Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 265-266.--Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

On sait combien le baron était porté à l'exagération; il convient donc de faire des réserves sur cette nomenclature. Elle n'est cependant pas invraisemblable. Amsterdam était alors le principal centre de commerce pour les munitions de guerre. La cargaison des navires avait dû être composée, en majeure partie, avec les chargements de _L'Agathe_ et du _Yong-Rombout_ formant l'expédition avortée de l'année précédente. A côté de canons de plusieurs calibres, de couleuvrines, de fusils, de mousquets, de boulets, de grenades, de balles et de poudre, on voit figurer des tonneaux pour rapporter en Hollande l'huile de Corse; puis, comme en 1737, des seringues destinées à arroser d'eau-forte les Génois. Théodore n'avait pas renoncé à user, pour combattre ses ennemis, de la stratégie à l'acide nitrique qu'il avait inventée. On n'avait pas oublié les habits pour les gardes du corps, les fourniments assortis, les drapeaux et les étendards de Sa Majesté. Il y avait encore cinquante tambours, une timbale et vingt-quatre trompettes. Six mille paires de souliers et de bas, de la toile à paillasses et à tentes, des outils divers complétaient le chargement. Le roi avait eu soin de porter sur la liste ses bagages personnels composés de quatre-vingts coffres, malles ou caisses et d'indiquer les gens à son service: «un secrétaire, un commissaire, un maître d'hôtel, deux chirurgiens, deux valets de chambre, deux cuisiniers, deux écuyers, quatre chasseurs et six valets de pied».

Vers le milieu du mois de mai, les navires étaient prêts à mettre à la voile. Le 20, _Le Preterod_ partit d'Amsterdam, accompagné par _Le Jacob et Christine_. Les deux bâtiments allèrent mouiller au Texel[463]. Théodore et un de ses neveux, Neuhoff, prirent passage à bord du _Preterod_. Sur ce bateau, se trouvait François Vastel, matelot, qui aurait été embarqué «for-

cément» au mois de mars 1738[464]. _L'Agathe_ quitta Amsterdam le 23 mai et se rendit également au Texel. Le 1er juin, les deux navires marchands et le vaisseau de guerre appareillèrent, allant directement à Malaga. Pendant ce temps, _L'Africain_ complétait son chargement; il devait rejoindre les autres à Cagliari, en Sardaigne.

[463] Petite île située à vingt milles d'Amsterdam.

[464] _Déclaration faite au consulat d'Alicante par le nommé François Vastel_: _loc. cit._--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 283-286.

Les bâtiments jetèrent l'ancre devant Malaga après vingt jours de traversée[465]. Le consul de Hollande eut deux conférences avec le second capitaine du _Preterod_. La flotille se dirigea ensuite vers Alicante. Dans cette ville, Frentzel et son lieutenant firent de fréquentes visites à leur consul, qui, de son côté, vint plusieurs fois à bord. Il dîna avec les officiers et avec le roi, «qui se retirait en son particulier à la fin des repas»[466].

[465] François Vastel, dans sa déclaration, n'indique pas les mêmes dates que celles qui sont portées dans le rapport de La Villeheurnois et dans le journal de Riesenberg. D'après lui, _Le Preterod_ ne serait arrivé à Malaga que le 5 ou le 6 juillet à une heure et demie de l'après-midi.

[466] _Déclaration de François Vastel_: _loc. cit._

Théodore avait promis de verser une somme aux capitaines soit à Malaga, soit à Alicante. Dans aucun de ces deux ports, il ne put faire honneur à ses engagements. Les commandants ne voulurent pas aller plus loin, mais le baron qui, à défaut d'argent,

n'était jamais à court d'arguments, déclara qu'aussitôt arrivé dans son royaume il fournirait, contre les munitions, des denrées de première qualité en grande abondance. Les officiers hollandais furent convaincus, et l'espérance au cœur, ils décidèrent de se rendre en Corse[467].

[467] Puisieux à Amelot, Naples, le 11 novembre 1738: Correspondance de Naples, Vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Pendant la traversée, Théodore causait volontiers avec Vastel. Il lui donna deux ducats et lui promit de le nommer colonel ou commandant d'un navire, s'il consentait à le suivre. Il apaisa une querelle que ce marin eut avec un officier pour une question religieuse: Vastel était catholique romain et il avait formellement refusé d'assister au prêche protestant. Neuhoff obtint que son protégé fût exempté de l'office luthérien[468].

[468] _Déclaration de François Vastel_: _loc. cit._

Après avoir renouvelé leur provision d'eau en Espagne, les navires allèrent à Alger. Le _Le Preterod_ entra seul dans le port, tandis que _L'Agathe_ et le _Jacob et Christine_ louvoyaient au large. Dès que le _Preterod_ eut jeté l'ancre, le consul hollandais se rendit à bord dans une embarcation battant pavillon des États Généraux et conduite par vingt maures et un esclave français. Le capitaine reçut le consul à l'échelle du navire et l'introduisit immédiatement dans sa cabine où se trouvait le baron. Les trois personnages eurent une conférence qui dura trois heures. Le consul revint, y dîna quatre fois et resta deux jours entiers à causer avec Théodore[469].

[469] _Déclaration de François Vastel._--_Rapport du Commissaire provincial des guerres La Villeheurnois_: _loc. cit._

La Villeheurnois donne, d'après les témoignages recueillis, la cause de la présence si fréquente du consul hollandais à bord du _Preterod_: «Deux tailleurs, embarqués alors sur ce bâtiment, ont rapporté que le capitaine de Frentzel avait ordre d'y aller (à Alger) pour conclure un traité de paix entre les États Généraux, le roi d'Alger et le bey de Tunis». Il ajoutait «que le roi d'Alger est venu plusieurs fois à bord du _Preterod_».

Après un séjour de deux semaines, _Le Preterod_ quitta Alger et rejoignit les deux navires restés en rade[470]. La flotille arriva le 14 août à Cagliari[471]. Deux jours plus tard, _L'Africain_, parti d'Amsterdam après les autres bâtiments, jeta l'ancre également dans le port sarde.

[470] D'après Vastel, les navires seraient restés à Alger de vingt-et-un à vingt-deux jours; selon La Villeheurnois quatorze jours seulement.

[471] Cette date du 14 août est indiquée dans le _Rapport_ de La Villeheurnois ainsi que dans le _Journal de Riesenberg_. Vastel, dans sa déclaration, donne le 18 septembre, comme date d'arrivée à Cagliari. D'ailleurs la date du 14 août est confirmée, par les lettres de Mongiardino, consul de Gênes à Cagliari, à Mari (17 et 20 août 1738), par une de Paget, consul de France, écrite à Boissieux (20 août 1738), enfin par une relation du marquis de Rivarola, vice-roi de Sardaigne, envoyée également à Boissieux (21 août 1738): Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 238-249.

L'arrivée de ces vaisseaux éveilla les soupçons des consuls français et génois. Ce dernier, Mongiardino, écrivit à Mari le 17

août. Il envoya son rapport par un courrier spécial, qui partit un dimanche, à la pointe du jour. Il avait conservé un duplicata de sa lettre et se disposait, trois jours plus tard, à expédier cette copie lorsqu'il apprit bien des choses qui lui permirent de compléter ses renseignements. Il savait que le baron de Neuhoff se trouvait à bord d'un des bâtiments et l'opinion générale était que l'aventurier préparait une nouvelle descente en Corse. Mongiardino eut plusieurs conférences avec Paget, le consul de France. Celui-ci écrivit le 20 août à Boissieux, pour lui signaler la présence de Théodore dans les eaux sardes. Le vice-roi de Sardaigne, le marquis de Rivarola, envoya également le 21 août une relation à Boissieux sur l'arrivée de la flotille hollandaise[472].

[472] Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 233-249.--_Ribellione de' Corsi_, filza 12/3010. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Le 19 août, _L'Agathe_ et _Le Jacob et Christine_ appareillèrent. _Le Preterod_ et _L'Africain_ demeurèrent à Cagliari pour «ne pas faire semblant d'être du convoi»[473]. Les deux premiers bâtiments restèrent en vue pendant toute la journée du 20. Dans la nuit du 20 au 21, _Le Preterod_ et _L'Africain_ les rejoignirent[474].

[473] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

[474] Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 249.

Théodore et sa suite quittèrent le vaisseau de guerre et se rendirent à bord de _L'Africain_. Selon les uns, le capitaine Frentzel aurait déclaré que les ordres qu'il avait l'empêchaient d'aller plus loin. D'après Vastel, le baron changea de navire à cause d'une épidémie. Toujours est-il que _Le Preterod_ se rendit à Port-Ma-

hon. Arrivé là, François Vastel s'enfuit, pendant la nuit, à deux heures. Il gagna à la nage une tartane française des Martigues. _Le Saint-Antoine_, patron Alexandre Boyer, qui conduisit le déserteur à Alicante où, le 6 novembre 1738, il fit sa déclaration devant le consul de France[475].

[475] _Déclaration de François Vastel_: _loc. cit._

Neuhoff ne désirait pas beaucoup revoir ses sujets. A peine fut-il sur _L'Africain_ qu'il donna l'ordre au capitaine Keelmann de faire route directement sur Naples. Le commandant s'y refusa. Ses instructions l'obligeaient à se rendre en Corse. Bon gré, mal gré, on irait. Le roi dut se résigner à rentrer dans son royaume[476].

[476] _Journal du capitaine Keelmann, hollandais, commandant le vaisseau_ L'Africain _de quarante canons_: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les trois bâtiments, composant désormais la flotte du roi, parurent en vue de la Corse, le 14 septembre[477].

[477] Le 14, suivant Riesenberg; le 15, d'après les gens interrogés par La Villeheurnois.

Comme _L'Africain_ approchait des côtes, un oiseau se mit à voleter autour du mât. Soudain, il tomba inanimé aux pieds de Théodore. Au même moment, le navire donna contre un écueil. On crut qu'il allait sombrer, mais il reprit bientôt sa route. Le roi avait relevé la bête au plumage coloré; il la prit dans ses mains et la montra à ses officiers. L'oiseau revint à la vie et prit bientôt son vol vers l'île. Les compagnons du baron virent dans ce fait un

signe de mauvais augure. Riesenberg, qui était un esprit fort, se moqua de ces gens superstitieux[478].

[478] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

Les navires jetèrent l'ancre devant un port que Riesenberg et les gens interrogés appelèrent Rose ou Rossi et qui était Sorraco, près de Porto-Vecchio[479].

[479] _Journal de Riesenberg._--_Rapport de La Villeheurnois_: _loc. cit._--_Vera relazione dello sbarco felice del re Teodore nel porto di Sorracho del suo regno di Corsica._ Abbé Letteron: _Correspondance_, p. 419-422.

Tous les documents indiquent Sorraco comme l'endroit où mouilla le navire de Théodore. Cependant, celui-ci date une lettre citée plus loin de _la plage d'Aléria_. Il donnait sans doute ce nom à une grande partie de la côte orientale, sur laquelle était situé ce port.

Le premier soin de Neuhoff fut d'écrire à Matra: «Grâces à Dieu, mon cher marquis, en dépit de toutes les persécutions et trahisons que j'ai essuyées, me voici de retour sain et sauf. Venez me voir avec tous vos fidèles amis, je vous attends et vous recevrai à bras ouverts». Il lui demandait des chevaux pour lui et pour sa suite et deux cents bêtes de somme pour les bagages. Les autres navires, séparés par la tempête, arriveraient bientôt. «Je salue, disait-il, de tout mon cœur, madame la marquise et j'embrasse mon filleul». Et, dans un post-scriptum plus long que la lettre elle-même, il réclamait des gens armés ou non. Sa Majesté n'oubliait pas son petit commerce. «Je donnerai gratis des armes, de la poudre, du plomb et des frondes, mais le cuir, le fer, les étoffes, la toile et autres marchandises, chacun pourra les

acheter ou donner en échange d'autres choses produites par le pays.» Puis il recommandait qu'on levât des impôts en vin, grains et bestiaux. Surtout il fallait se hâter[480].

[480] Cette lettre fut interceptée et remise à Boissieux le 14 septembre 1738. Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 260-262.

Il écrivit également au révérend Napoleoni, curé de Zonza et de Porto-Vecchio, dont les paroissiens persistaient à prendre le parti des Génois. Le roi exhortait le pasteur à faire rentrer ses ouailles dans le devoir. Il promettait à ces égarés un généreux pardon et la paye qu'ils recevaient de l'ennemi. Mais il voulait des otages; ceux-ci seraient traités avec générosité. Si les habitants s'obstinaient dans leur rebellion, ils seraient punis sévèrement. Avant de les châtier comme ils le méritaient, il attendrait la réponse du curé, dont il saurait reconnaître les services[481].

[481] Théodore au Rév. Napoleoni, curé de Zonza et de Porto-Vecchio, de la plage d'Aleria le 14 septembre 1738. Copie d'une lettre interceptée: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes. Jaussin donne également la traduction de cette lettre, mais il l'indique datée du 15 septembre au lieu du 14: _op. cit._, t. I, p. 267-269.

Cependant, à l'arrivée des navires, quelques Corses dévoués à Théodore se présentèrent sur le rivage en agitant des drapeaux blancs. Pour manifester leur joie, ils tirèrent des salves et crièrent «Vive le roi!» Une chaloupe les amena à bord. Le roi leur donna audience et les congédia après leur avoir distribué des fusils et des cocardes. A la nuit, deux barques siciliennes rejoignirent _L'Africain_ et le saluèrent de plusieurs coups de canon. Les

jours suivants, d'autres barques de même nation accostèrent les navires[482].

[482] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._--_Rapport de La Villeheurnois_: _loc. cit._--Les gens interrogés par La Villeheurnois ne croyaient pas que «les petits bâtiments siciliens aient été forcés à servir Théodore.»

Quand il fallait agir, le baron tremblait. Il avait peur de tout le monde, des Français, des Génois, des équipages hollandais, des Corses. Il n'avait aucune envie de batailler dans les montagnes; rendre la liberté à son peuple était le dernier de ses soucis. Dans l'entreprise commerciale, il avait apporté, comme part, le mensonge, les promesses trompeuses qui sentent l'escroquerie. Il avait acheté à crédit des marchandises qu'il voulait sans doute vendre en quelque endroit pour s'en faire de l'argent; mais pas dans l'île, car ses sujets étaient pauvres. Seulement, les traitants d'Amsterdam avaient commandité un monarque; ils spéculaient sur sa couronne et ils voulaient que leur associé fît acte de souverain. Il ne pouvait leur servir qu'en tant que Majesté. Théodore fut obligé de jouer le roi malgré lui. Les lettres qu'il écrivit, les petites distributions qu'il fit, les airs de grandeur qu'il se donna, tout cela constituait son rôle dans la comédie. Il s'en acquittait, d'ailleurs, avec assez de naturel pour faire croire à la réalité. Mais, quand il fallut en venir à la scène capitale, au débarquement, il ne savait plus un mot. Keelmann ne l'entendait pas ainsi. Il eut avec le baron une altercation violente. La dispute s'étendit entre les matelots et les gens de Théodore. De part et d'autre, on dégaîna et le malheureux dut promettre de descendre à terre, car il n'était pas le plus fort[483].

[483] _Journal du capitaine Keelmann_: _loc. cit._

Le 18 septembre, à huit heures du matin, les officiers vinrent sur le rivage pour préparer la réception du souverain. A trois heures de l'après-midi, le roi débarqua à son tour au milieu des salves de mousqueterie. Les Corses, accourus en grand nombre, l'acclamèrent et lui rendirent hommage. Les notables s'entretinrent avec lui et le complimentèrent. Après les réceptions, une exécution capitale eut lieu. Le capitaine Wickmannshausen, arrêté pendant la traversée sur _L'Africain_, était accusé d'avoir voulu attenter à la vie de Théodore en mettant le feu à bord. Cet individu, qui se donnait le titre de baron, avait été simplement cafetier en Westphalie. Il avait essayé de tuer Neuhoff une première fois à Amsterdam; n'ayant pu y réussir, il avait attendu d'être en mer pour mettre son projet à exécution. Convaincu de tentative criminelle, Wickmannshausen fut condamné à mort. Amené sur le rivage et attaché à un pin, il fut fusillé. Devant le cadavre, Théodore s'adressant aux insulaires: «Vous voyez, dit-il, comme je punis mes propres officiers; que ne ferais-je pas à votre égard, si vous vous avisiez de me manquer de fidélité!»[484].

[484] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._--_Rapport de La Villeheurnois_: _loc. cit._--Bonfiglio Guelfucci: _op. cit._, p. 79. Le Père Guelfucci dit que l'officier hollandais, en voulant tuer le baron de Neuhoff, avait été séduit par la prime de deux mille genuines offerte par la république de Gênes pour la tête de l'aventurier.

Varnhagen, l'apologiste de Neuhoff, raconte à ce sujet une légende. Théodore aurait été averti des intentions coupables de son officier par sainte Julie, patronne de la Corse, qui lui était apparue. Il aurait ainsi pu déjouer cet infernal dessein. L'historien al-

lemand ajoute: «Après ce miracle évident, il fallait s'attendre à voir toutes les puissances le reconnaître comme roi.»[485].

[485] Varnhagen, _op. cit._, p. 55.

Le Mercure historique et politique de Hollande, toujours dévoué à Neuhoff, dit, pour excuser cette exécution sommaire, que l'officier avait été condamné à être brûlé, mais «il fut seulement empalé»[486].

[486] Numéro de novembre 1738.--Abbé Letteron: _Correspondance_, p. 414-422.

Le soir même, Théodore rentra à bord, car il n'avait aucune envie de passer la nuit au milieu de ses fidèles sujets. Le lendemain, le généralissime Ornano, suivi de deux prêtres et de ses partisans, vint sur le rivage. Il y eut une nouvelle distribution de fusils et de pistolets. Deux ou trois mille insulaires se trouvèrent réunis et formèrent une sorte de camp. Un détachement fut envoyé sur Porto-Vecchio et on apprit que ces braves avaient réussi à couper la conduite d'eau de la ville et qu'ils avaient mis en fuite quelques Génois[487].

[487] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

On avait commencé à débarquer les munitions; mais les Corses n'apportaient aucune denrée en échange, suivant les promesses de Théodore. Keelmann se méfia; il assembla les officiers, on tint conseil et il fut décidé que le débarquement cesserait et qu'on irait à Naples[488]. Il n'y avait rien à faire avec ce roi.

[488] Puisieux à Amelot, Naples, le 11 novembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le 23 septembre, les navires mirent à la voile, en compagnie des quatre barques siciliennes. Les matelots crurent qu'on allait mouiller devant Porto-Vecchio. Quand ils virent que la flotille dépassait la ville, et que le vent les poussait vers la Sardaigne, ils ne surent que penser. Les bâtiments louvoyèrent entre les deux îles et furent bientôt en vue de Bonifacio.

Riesenberg avait quitté _L'Africain_ et s'était embarqué, par ordre, sur un pinque nommé _Jesus-Maria-Joseph, l'anime del purgatorio_, et dont le patron était Roch Malato[489]. Théodore avait frété cette barque à Sorraco, le 22 septembre, au prix de quatre-vingt-cinq sequins payables d'avance[490].

[489] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

[490] _Accord fait entre Théodore et un des patrons du bâtiment pris par M. de Sabran._ Jaussin: _op. cit._, t. II, p. 267-268.

Le neveu de Théodore, Frédéric de Neuhoff, qui se donnait le titre de colonel, monta, avec quelques officiers, sur le pinque et les quatre barques siciliennes. Le 24, les pilotes reçurent l'ordre de se rendre à bord de _L'Africain_. Ils en ramenèrent deux tailleurs, la femme de l'un d'eux, un chasseur et la blanchisseuse du roi. Ils apportèrent également quelques provisions. Théodore ordonna aux gens, qui se trouvaient sur le pinque et les quatre barques, d'atterrir à un village de la côte, où il viendrait les rejoindre avant peu. Dans la journée, les trois navires disparurent vers la haute mer. Sur le soir, les embarcations jetèrent l'ancre près d'Ajaccio. Là, le colonel de Neuhoff reçut, des mains d'un nommé Runsweig, une lettre de Bessel, secrétaire de Sa Majesté, enjoignant aux officiers de débarquer le lendemain et de re-

joindre le général Ornano. Au reçu de cet ordre, Frédéric entra dans une violente colère, disant qu'il ne pouvait rien faire, n'ayant ni vivres ni argent. Dès le 25, en effet, les provisions manquèrent, et sur les barques, les hommes se mendiaient réciproquement du pain. Des rumeurs s'élevèrent, et le bruit se répandit que le roi avait fait voile pour Livourne. Dans la soirée du 26, six barques génoises parurent à l'horizon. Les gens de Théodore furent très effrayés. Le colonel donna l'ordre de gagner immédiatement la terre. Un des capitaines, qui était corse, et les matelots furent d'un avis contraire, car, disaient-ils, les Génois n'oseraient pas attaquer les barques que protégeait le pavillon espagnol. Frédéric fit, néanmoins, débarquer tout le monde. Riesenberg commente dans son journal ces événements avec sarcasme et constate que le corps d'armée du roi se composait de «dix-huit officiers en pied, sept subalternes, trois trompettes, trois tailleurs et un lapidaire»[491].

[491] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

Le capitaine, persistant à affirmer qu'on ne courait aucun danger, le colonel et sa petite troupe se rembarquèrent le lendemain.

Le 28, ils mirent à la voile vers la haute mer. Trois vaisseaux apparurent à l'horizon. Croyant que ces navires étaient ceux de Théodore, ils se dirigèrent de leur côté, mais sans pouvoir les atteindre, à cause du vent contraire. Le jour suivant, on se remit à la recherche des bâtiments; ils avaient disparu. Une tempête s'éleva. Les barques, en danger, durent regagner la côte. Le 30, une pluie torrentielle inonda ces malheureux, que la faim commençait à torturer. Ils se plaignirent amèrement, laissant leurs rancunes s'échapper en bruyantes récriminations. Le baron les avait indignement trompés et s'ils l'avaient cru capable de les

abandonner aussi lâchement, dépourvus de tout, ils ne l'auraient certes pas suivi. Les vivres manquant de plus en plus, les marins refusèrent la nourriture aux officiers. Ceux-ci ne purent obtenir de quoi manger qu'à force de supplications.

Enfin, le 3 octobre, vers le soir, les felouques jetèrent l'ancre devant Sagone. Le surlendemain, cinq galères génoises furent en vue. La présence des partisans du roi à bord des barques était compromettante, aussi les matelots leur conseillèrent-ils de se réfugier à terre, dans le village de Vico à cinq milles de la côte. Le _corps d'armée_ de Théodore se prépara au débarquement. Riesenberg endossa son uniforme, prit son fusil et se mit en marche avec ses compagnons sous la conduite du colonel Frédéric[492].

[492] _Ibidem._

Le chemin fut long. Tandis qu'ils marchaient, des paysans armés les entourèrent, leur demandant d'où ils venaient. Ils répondirent qu'ils appartenaient au roi Théodore; les Corses les laissèrent passer. A Vico, ils allèrent frapper à la porte d'un prêtre et lui demandèrent aide et assistance. Pour appuyer leur requête, ils exhibèrent les brevets signés par le baron. Mais ces pauvres gens tombaient mal; l'ecclésiastique était du parti génois: il refusa de les recevoir. Le mépris que l'abbé affichait pour la signature du souverain irrita les paysans; ils voulurent le corriger. Frédéric et ses compagnons s'interposèrent et s'en vinrent chercher un asile dans le couvent des Franciscains. Là, les hommes de Théodore couchèrent un peu partout, jusqu'au pied des autels.

Le lendemain, de nombreux habitants, le fusil sur l'épaule, un pistolet et un grand coutelas à la ceinture, envahirent le monastère. Ils demandèrent si le roi allait bientôt venir et s'il apporte-

rait «des armes pour eux, leurs femmes et leurs enfants». Les jeunes moines déclarèrent que, dès l'arrivée du souverain, ils se lèveraient contre les Génois. Les malheureux abandonnés durent être bien embarrassés pour répondre.

Le prieur, homme prudent et peut-être aussi partisan secret des Génois, ne voulut pas héberger plus longtemps l'armée du roi Théodore. Le 7 octobre, il signifia aux officiers d'avoir à chercher un autre abri. Sur ces entrefaites, un frère apporta une nouvelle: le chanoine Ilario de Quango[493], proche parent d'Ornano, venait d'arriver avec quelques paysans pour conduire les gens de Neuhoff auprès du général. Frédéric envoya un officier complimenter le chanoine. Celui-ci se présenta dans la matinée du 11. Il promit des vivres «et tout le nécessaire», si le colonel et ses compagnons consentaient à le suivre. Quelques-uns, instruits par la dure expérience, se méfièrent. Ils auraient préféré demeurer à Vico. Mais la majorité étant d'un avis contraire, la troupe se mit en marche et arriva à Murcia[494]. Les habitants reçurent à merveille les voyageurs et leur offrirent les mets qu'il estimaient être les meilleurs: des petits pains avec des écuelles d'huile. Le curé, un brave homme, vint après souper s'entretenir avec eux; il leur proposa sa maison pour y passer la nuit, ce qu'ils acceptèrent avec empressement. Le prêtre leur déclara sans détour qu'ils auraient mieux fait de rester à Vico, que le chanoine Ilario était un fourbe, aux promesses duquel il ne fallait pas se fier, et que le village où il les conduisait était le repaire «des fripons et des filous». Ce discours ébranla un peu les gens du roi. Mais ils conservaient encore des illusions; au jour levant, ils se mirent en route avec Ilario. Pour atteindre Guagno ils durent franchir les montagnes «les plus affreuses». A l'arrivée, le chanoine leur fit

distribuer des petits pains et un peu de fromage; puis il les envoya loger chez les paysans.

[493] Guagno, sans doute.

[494] Murzo, très certainement.

La prédiction du bon curé se réalisa: la misère commença pour l'armée, errant à la recherche de son chef. Pendant quatre jours, les malheureux ne reçurent pas un morceau de pain. Ils durent se contenter de châtaignes et d'eau. Riesenberg, dont la santé s'altérait à ce régime, vendit son fusil au prix de six écus pour avoir de quoi manger; ses camarades en firent autant.

On était au 22 octobre; l'automne venait. Cette saison, âpre dans les montagnes, laissait entrevoir des souffrances plus dures encore. Riesenberg et Vater, auxquels s'étaient joints Boller et un autre officier, formèrent le projet de retourner à Vico, d'écrire au consul de France à Ajaccio, pour lui demander un sauf-conduit et se mettre sous sa protection. Lorsque Frédéric apprit ce complot, il entra dans une violente colère et menaça ceux qui voulaient s'en aller. Rien n'y fit. Les récalcitrants se réfugièrent chez un habitant, auquel Riesenberg donne le titre de comte et qui les protégea contre les fureurs du colonel. Le 1er novembre, au nombre de cinq, ils se mirent en route, accompagnés par le comte et par son fils, qui, paraît-il, exposèrent leur vie pour eux. Ils arrivèrent le lendemain à Vico, mais, comme leurs sauveurs étaient retournés chez eux, ils furent en butte à la risée et aux mauvais traitements des habitants. Un prêtre, ému de pitié, les recueillit. Le 4, ils apprirent que leurs deux «anges gardiens» étaient arrivés sains et saufs chez eux et «que pour se venger du chanoine Ilario, ils lui avaient tué deux ânes devant sa porte»[495].

[495] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._

Boissieux, ayant appris les mouvements de Neuhoff sur les côtes de Corse, lança, le 31 octobre, une proclamation aux communes, prescrivant de «courre sus à Théodore et à ceux de sa suite». Le général en chef ordonnait de les prendre et de les livrer; il déclarait rebelles tous ceux qui leur donneraient asile ou auraient commerce avec eux, «soit personnellement, soit par écrit.» Ceux qui enfreindraient ces ordres seraient punis avec la dernière rigueur et leurs maisons rasées[496]. Riesenberg et ses camarades furent très émus. Le prêtre, qui les hébergeait et qui était chargé de porter cet édit à la connaissance des habitants, consentit à retarder la publication jusqu'au moment où ils recevraient la réponse du consul de France; elle arriva le 7 novembre. Les gens de Théodore auraient la vie sauve à condition qu'ils vinssent se livrer sans retard. M. de Sabran, chevalier de Malte, commandant la frégate _La Flore_ en rade d'Ajaccio, confirma cette promesse.

[496] Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 286-288. Cette proclamation, datée de Bastia le 31 octobre 1738, arriva le 5 novembre dans l'intérieur de l'île.

Ils arrivèrent le 14 novembre. Conduits au corps de garde, on les désarma. Le 15, ils furent transférés à bord de _La Flore_, où M. de Sabran les reçut avec bienveillance. Après leur avoir fait servir un repas,--chose à laquelle ces malheureux n'étaient plus habitués,--il les interrogea devant le consul. Au nom du roi de France, il leur promit une entière liberté et leur déclara qu'ils seraient conduits à Bastia, où M. de Boissieux leur fournirait les moyens de gagner le continent. Partis le 18, ils arrivèrent le 25 après une traversée si mauvaise qu'ils manquèrent périr. Ils

furent accueillis avec «politesse» par le commissaire de guerre. Le 26, ils comparurent devant Boissieux. Celui-ci leur fit distribuer des vivres et quelques secours en argent. Ces pauvres gens étaient tellement reconnaissants de la façon dont le général français les traitait qu'ils lui proposèrent de s'enrôler parmi ses troupes pour faire le coup de feu contre les rebelles. Boissieux ne crut pas devoir accepter leur offre. Ils furent transférés à Toulon, où on leur remit encore quelque argent[497].

[497] _Journal de Riesenberg_: _loc. cit._ Ce journal s'arrête à la date du 21 janvier 1739.

Arrivés sur le continent, ces hommes regagnèrent leurs foyers, plus pauvres et plus désabusés. Un jeune garçon de seize ans, nommé Kel Morene, embarqué à Amsterdam sur _L'Africain_, avait pris passage à Sorraco sur l'une des barques siciliennes. Tombé malade, il n'avait pas pu, comme les autres, se réfugier à terre. Il fut pris par la frégate du roi et fit une déposition qui confirma en partie le journal de Riesenberg. Mais le pauvre enfant, trop faible pour résister aux privations et à la maladie, mourut le 15 octobre 1738[498].

[498] Jaussin, _op. cit._, t. II, p. 283-286.

Pendant ce temps-là, le baron arrivait tranquillement à Naples sans s'inquiéter des malheureux qu'il s'était engagé à soutenir, ni sans se soucier des misères qu'il laissait derrière lui.

III

Le 7 octobre, _L'Africain_ mouilla devant Procida[499]. Le bruit courut aussitôt qu'un personnage, qui ne désirait pas être connu, se trouvait à bord. Il avait à sa suite une douzaine de domestiques en habits verts. Sa table comportait sept à huit couverts. On ne laissait approcher qui que ce fût de sa cabine[500].

[499] _Journal de Keelmann_: _loc. cit._

[500] Puisieux à Amelot, Naples, le 21 octobre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

La rumeur publique disait que cet individu, aux allures de conspirateur, ne pouvait être que le roi de Corse. Elle ne se trompait pas. On commençait à le connaître dans le monde.

Cependant, l'arrivée de Théodore n'était pas un mystère pour tout le monde. Dès le lendemain, il eut une longue conférence avec le consul de Hollande, Joseph Valembergh. Celui-ci ordonna à Keelmann de se rendre à Baïa, où Neuhoff devait lui payer la cargaison. L'entrée ayant été refusée au navire, le capitaine se dirigea sur Naples, où il trouva les capitaines Peresen et Roos. _L'Agathe_ et le _Jacob et Christine_ avaient, en effet, rejoint _L'Africain_ à Naples.

Le consul avait chaque jour d'interminables entretiens avec le baron. Keelmann exigeait le règlement des marchandises, mais le roi remettait sans cesse au jour suivant. Le 21 octobre, vers le soir, les sieurs Chartes et Rivarola, agents des Corses, vinrent à bord de _L'Africain_ et dirent au capitaine que, par ordre du marquis de Montalègre, Neuhoff devait débarquer pendant la

nuit. Keelmann laissa partir Théodore sous la promesse que le lendemain il toucherait son argent. Le 23, Valembergh ordonna au capitaine de mettre son chargement à terre et de partir aussitôt après. Keelmann ne l'entendait pas ainsi. Il répondit qu'il n'avait déjà que trop livré de marchandises en Corse et exprima sa surprise de voir le consul prendre plutôt les intérêts de Théodore que celui des négociants hollandais. Deux jours après, le consul revint à bord. Il venait, disait-il, chercher Keelmann pour le conduire chez le baron. Le capitaine, espérant enfin toucher son argent, descendit à terre. Sur la place du château, tout près de l'église Saint-Jacques, il se trouva tout à coup entouré par quinze sbires qui l'arrêtèrent et le conduisirent en prison. On le plaça dans le cachot réservé aux criminels. A peine y était-il, qu'on lui proposa sa liberté s'il consentait à retourner en Corse. Le capitaine refusa énergiquement. Vers le soir, Valembergh, accompagné par le vice-consul et par un secrétaire de Théodore, vint trouver Keelmann et lui déclara que, s'il persistait dans son refus, on le mettrait aux fers. Il répondit qu'il était prêt à souffrir tout plutôt que de trahir ses associés. Neuhoff n'avait nulle envie de retourner en Corse, il voulait seulement se faire remettre les marchandises pour les vendre.

Valembergh exerça sur le commandant la pression la plus éhontée; chaque jour il se rendait à la prison où il l'invectivait et le menaçait des pires disgrâces, s'il ne consentait pas à délivrer sa cargaison au baron. Le consul alla jusqu'à dire qu'il avait reçu,--chose peu vraisemblable,--des instructions formelles à ce sujet, non seulement de son gouvernement, mais aussi de Lucas Boon. Aucune menace ne put fléchir l'intraitable Keelmann. Irrité de la mauvaise foi de Valembergh, il s'adressa à M. de Montalègre pour obtenir justice. Le ministre du roi des Deux-Siciles répondit

vertement que cette affaire regardait entièrement le consul et qu'il ne voulait pas en entendre parler[501].

[501] _Journal de Keelmann_: _loc. cit._ Nous avons vu, d'après Rostini, que la femme de Théodore était parente du marquis de Montalègre. Comment se fait-il que le baron ayant si odieusement abandonné sa femme enceinte, ce ministre ait consenti à lui accorder sa protection?

Puisieux apprit l'arrestation du commandant sans surprise. Il avait été témoin l'année précédente d'une violente dispute entre Valembergh et le capitaine de _La Demoiselle Agathe_, parce que celui-ci ne voulait pas retourner en Corse[502]. Le consul comprenait d'une singulière façon la protection qu'il devait à ses nationaux.

[502] Puisieux à Amelot, Naples, le 28 octobre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'ambassadeur de France, instruit de toutes ces intrigues par des matelots hollandais, trouva moyen de communiquer en secret avec Keelmann. Il lui conseilla de signer tout ce qu'on exigerait de lui en prison. Remis en liberté, il pourrait mettre aussitôt à la voile et, quand il aurait gagné la haute mer, se diriger vers un port français. Keelmann aurait sans doute suivi cet avis «si M. l'envoyé de Gênes, qui n'a pas encore toute la prudence d'un ministre consommé, n'avait tenu indiscrètement quelques discours qui ont mis le consul de Hollande et Théodore en méfiance contre le capitaine». Celui-ci fut surveillé plus étroitement que jamais[503].

[503] Puisieux à Amelot (en chiffres), Naples, le 11 novembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le 30 octobre, Valembergh arracha au capitaine un ordre écrit pour permettre au baron de prendre à bord les effets qu'il réclamait. Le consul fit en outre emprisonner les capitaines Peresen et Roos, parce qu'ils refusaient de vendre à Neuhoff leurs cargaisons. Ils savaient parfaitement qu'ils ne seraient jamais payés.

Keelmann prétendait que les négociants hollandais et lui-même pouvaient s'estimer heureux si la perte de l'expédition ne dépassait pas deux cent mille florins[504]. C'était bien suffisant pour avoir commandité un roi.

[504] Extrait d'une lettre de Naples du 16 décembre 1738: _Ibidem_.

L'équipage de _L'Africain_ s'était ému des mauvais traitements qu'on faisait subir à son commandant. Le 15 novembre, les marins signèrent, par devant notaire, une protestation contre les manœuvres du consul[505].

[505] _Journal de Keelmann_: _loc. cit._--_Traduction de la protestation faite par l'équipage du vaisseau hollandais_ L'Africain, _contre le consul des États Généraux établi à Naples, du 15 novembre 1738_: _Ibidem_. L'original de la protestation accompagne la traduction.

La conduite de celui-ci, l'inertie suspecte des ministres du roi des Deux-Siciles, qui laissaient commettre une injustice flagrante sans rien dire, émurent le cabinet de Versailles. Amelot écrivit à Puisieux pour lui recommander de faire à Montalègre les plus sé-

rieuses représentations. Le ministre se proposait de demander à l'ambassadeur des États Généraux à Paris une explication sur les faits et gestes de leur étrange représentant à Naples[506]. La France, qui s'était engagée vis-à-vis de la république de Gênes à pacifier la Corse, ne pouvait pas admettre qu'aucune puissance favorisât un aventurier.

[506] «S. M. souhaite que vous ne différiez pas un moment d'instruire M. le marquis de Montalègre du procédé du consul de Hollande. Le roi ne peut pas se persuader que les liaisons d'intérêt, de sang et d'amitié qui doivent être entre S. M. et le roi des Deux-Siciles, puissent laisser S. M. S. dans l'incertitude du parti qu'Elle doit prendre dans une affaire qui intéresse également l'honneur de la France et les droits de tous les souverains».--Amelot à Puisieux, le 2 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le 5 décembre, Keelmann fut remis en liberté[507].

[507] «Un volume ne suffirait pas pour détailler les manèges et les injustices dont on a usé à son égard pendant sa prison».--Puisieux à Amelot, Naples, le 9 décembre 1738: _Ibidem_.

Le gouvernement des Deux-Siciles entreprit des démarches pour acheter la cargaison des navires. Le capitaine se méfia et ne voulut pas consentir à ce marché[508].

[508] Puisieux à Amelot, Naples, le 30 décembre 1738: _Ibidem_.

Au mois de février, il partit pour Smyrne et pour Constantinople. Il vint demander à Puisieux une lettre de recommandation

pour l'ambassadeur de France en Turquie. Sa requête ne fut pas accueillie[509].

[509] Puisieux à Amelot, Naples, le 3 février 1739: _Ibidem_, vol. 37.

Les intrigues de Valembergh avaient donné lieu à une critique sévère. Il crut devoir se justifier auprès de son collègue de Livourne, François Bouver. Keelmann, après s'être entendu avec les Génois, aurait perpétré des attentats si _énormes_ qu'on ne pouvait les décrire dans une lettre. A Amsterdam, il aurait commis de nombreux méfaits, qui étaient une honte pour la nation hollandaise. Ces turpitudes avaient été découvertes après son départ et les correspondants de Valembergh en faisaient un tableau sinistre. Keelmann aurait tenté de vendre en sous-main le navire et toute la cargaison. Dans ce but, il recevait à son bord, pendant la nuit, des gens suspects et travestis. Le consul disait qu'il avait fait mettre Keelmann en prison et qu'il le faisait étroitement surveiller pour sauvegarder les intérêts des commerçants. Il serait trop long de raconter toutes les ruses qu'il avait employées pour sortir de prison. Un autre capitaine, Cornelius Roos, homme insolent et ami du vin, avait pris bruyamment le parti de Keelmann. Valembergh avait dû également le faire incarcérer. Le consul, en finissant, demandait à son collègue des nouvelles de Corse et le priait de faire tous ses compliments à Salvini, l'agent des révoltés à Livourne, et à cet individu taré, qui se faisait passer pour le neveu de Théodore, sous le nom de Drost[510]. Cette lettre ne prouvait qu'une chose, c'est que le consul avait des liens d'amitié non seulement avec Théodore, mais encore avec ses partisans les moins recommandables.

[510] Joseph Valembergh à François Bouver, consul de Hollande à Livourne, le 11 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée: _Ribellioni di Corsica_, filza 13-3011. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Le baron avait toujours peur. Il écrivit à la sœur Fonseca; il avouait les cruelles inquiétudes qui le torturaient et demandait qu'elle lui procurât à Naples un abri sûr. La bonne sœur avait immédiatement prié une religieuse de cette ville, Mme Anne-Marie della Leonessa, de donner asile au roi de Corse. Il n'avait besoin que d'une chambre; il se procurerait lui-même la nourriture, il ne gênerait en rien les pieux exercices du couvent; du reste il ne comptait pas rester longtemps dans sa retraite. L'essentiel était qu'il pût se mettre en sûreté contre ses ennemis. Il avait été trahi par les capitaines hollandais et il ne savait plus à qui se fier[511].

[511] La sœur Fonseca à la sœur Anne-Marie della Leonessa, le 14 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Théodore, en débarquant de _L'Africain_, se rendit donc au monastère où la sœur Fonseca lui avait ménagé une demeure. Il s'y tenait renfermé tout le jour, ne sortant que la nuit déguisé en moine. Il serait ensuite allé loger dans un autre cloître[512], s'entourant de mystère. Enfin, pensant que les saintes femmes ne le garantissaient pas suffisamment contre les représailles de tous ceux qu'il avait dupés, il vint se réfugier dans le logis de son ami Valembergh, où il avait fait mettre tous ses papiers. Chez le consul, il trouva Mathieu Drost et un autre individu, qui lui aussi se faisait passer pour un neveu de Sa Majesté. Le consulat de Hollande à Naples était décidément un bien mauvais lieu.

[512] Puisieux à Amelot, Naples, le 18 novembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il s'y joua une comédie burlesque, dans laquelle Valembergh ne craignit pas d'achever de se compromettre. Sur les réclamations pressantes du gouvernement français, le consul de Hollande se vit obligé de remettre Keelmann en liberté. Théodore tremblait de plus en plus et il supplia son ami de le sauver. Voici ce qui fut imaginé. Dans la nuit du 2 au 3 décembre, Perelli, conseiller du roi des Deux-Siciles, et Ulloa, auditeur général de l'armée, se présentèrent au consulat accompagnés de quarante grenadiers. Ils arrêtèrent le baron et les deux individus qui se trouvaient avec lui. Ils saisirent tous les papiers. C'était une façon ingénieuse de les empêcher d'être pris par des gens indiscrets. Des chaises à porteur attendaient dans la rue. Les captifs y furent placés et conduits à Chiaïa. On les embarqua à bord d'une galiote qui leva l'ancre aussitôt et fit voile vers Gaète. Un détachement de soldats commandés par quatre officiers reçut les prisonniers à leur débarquement et les amena à la citadelle. Théodore et ses deux acolytes furent traités avec tous les égards[513]. On assura au baron trois ducats par jour pour sa subsistance[514].

[513] _Gazette d'Amsterdam_, numéros des 2 janvier et 20 mars 1739.--_Mercure politique et historique de Hollande_, janvier, février et mars 1739.--_The annals of the year 1739._ Londres, 2 vol. in-8°.

[514] Puisieux à Amelot, Naples, le 16 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Lorsque la nouvelle en fut connue à Naples, on insinua que l'arrestation du baron de Neuhoff avait été faite à la requête du marquis de Puisieux. Mais, plus celui-ci affirmait qu'il n'y était pour rien, plus on lui attribuait cette mesure. On découvrit bientôt la trame de cette comédie inventée par Théodore et Valembergh, de complicité avec les autorités siciliennes. Pour calmer ses frayeurs le baron s'était fait arrêter et conduire sous bonne escorte hors du royaume de Naples. Lorsqu'il fut appréhendé, Neuhoff avait poussé l'effronterie jusqu'à demander aux sbires s'il y avait sûreté pour sa vie[515]. C'était une de ces ruses un peu grosses, dont il était coutumier.

[515] (En chiffres). «Cet aventurier demanda alors qu'il fut arrêté, s'il y avait sûreté pour sa vie, question que j'imagine qu'il ne fit que pour persuader qu'il n'était pas prévenu sur ce qu'il devait lui arriver, mais il y a toute apparence qu'il en avait été averti et quoique M. de Sangro, gouverneur de Gaète, ait ordre de le veiller de près, je crois cependant que l'intention du ministre n'est pas de le garder toujours et que l'on pourra bien se contenter de le faire conduire dans quelque temps hors du royaume. Il a écrit à un de ses plus zélés adhérents, qui est resté ici, de ne se point alarmer de son aventure, qu'il reparaîtrait au premier jour avec plus d'éclat, et que tout ceci ne se faisait que pour endormir une certaine puissance.» Puisieux à Amelot, Naples, le 9 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

On disait qu'il se trouvait si bien à Gaète qu'il avait prié le roi des Deux-Siciles de l'y laisser[516]. Mais, c'était un personnage gênant; aussi eut-on hâte de s'en débarrasser. Pendant la nuit du

16 au 17 décembre, il fut extrait du château et conduit à la frontière de l'État? ecclésiastique[517].

[516] Lorenzi à Amelot, Florence, le 20 décembre 1738: Correspondance de Florence, vol. 89. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[517] Puisieux à Amelot, Naples, le 23 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les événements qui avaient suivi l'arrivée à Naples des navires hollandais soulevèrent les protestations du gouvernement français. Amelot prescrivit à Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, de faire les plus vives remontrances aux États Généraux. Ce n'était pas la première fois que le baron de Neuhoff avait trouvé aide et secours dans les Pays-Bas. En 1737, comme en 1738, il avait paru en Méditerranée sur des bâtiments hollandais avec armes et munitions. La conduite de Valembergh était blâmable au dernier point. «La république ne peut disconvenir combien l'impunité d'un pareil procédé de la part de son consul marquerait peu d'égards pour le roi et pour ce qu'elle doit à l'amitié de Sa Majesté. Si ce qui fait le motif de nos plaintes ne portait que sur quelques particuliers non avoués, nous pourrions y donner moins d'attention, mais la chose est fort différente et bien plus répréhensible lorsqu'on voit un consul hollandais contribuer publiquement à de pareilles entreprises.» Amelot demandait donc que Valembergh fût sévèrement puni et il formulait sa requête dans la forme d'un ultimatum[518]. Le ministre accentua son désir, en faisant une démarche auprès de Van Hoëy, envoyé de Hollande à Paris. Les États Généraux ne purent faire autrement que

de donner satisfaction au gouvernement français, en désavouant et en révoquant leur consul à Naples[519].

[518] Amelot à Fénelon, Versailles, le 7 décembre 1738: Correspondance de Hollande, vol. 429. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[519] Extrait de la résolution du 2 décembre 1738 prise par L. H. P. les États Généraux relativement au consul de Naples: _Ibidem_.--Puisieux à Amelot, Naples, le 20 janvier 1739: Correspondance de Naples, vol. 37. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Amelot envoya à Fénelon la copie de la déclaration faite par Vastel à Alicante[520]. L'envoyé de France communiqua cette pièce au Pensionnaire, qui répondit que les faits rapportés dans ce document devaient être très exagérés, car il n'était pas vraisemblable qu'un subalterne pût être aussi bien informé. «Il n'aurait pas été mieux instruit quand il aurait été du conseil. Les ordres d'un capitaine de vaisseau à l'autre se donnaient-ils tout haut pour qu'un simple matelot pût les savoir avec tant de précision, et les gens de cette sorte tenaient-ils un journal pour pouvoir rapporter exactement les jours et jusqu'aux heures où chaque chose s'était faite?»[521]. Nous savons cependant que la déposition de ce simple matelot était parfaitement vraie.

[520] Amelot à Fénelon, Versailles, le 14 décembre 1738: Correspondance de Hollande, vol. 429.

[521] Fénelon à Amelot, le 23 décembre 1738: _Ibidem_.

Amelot eut une nouvelle entrevue avec Van Hoëy. Celui-ci fut très embarrassé et ne put que répondre d'une façon vague. Le mi-

nistre fut convaincu que, si les États Généraux ne voulaient pas rechercher à fond les responsabilités dans cette affaire, c'était dans «la crainte de découvrir des complices qu'on soupçonne et qu'on veut cacher.» L'envoyé de Hollande alla «jusqu'à faire entendre clairement qu'on obligerait le Pensionnaire personnellement en ne poussant point cette affaire»[522].

[522] Amelot à Fénelon, Versailles, le 1er janvier 1739: Correspondance de Hollande, vol. 429. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Du reste, Fénelon s'efforçait de justifier le Pensionnaire de toute influence directe dans les intrigues de Théodore. Il en accusait certains personnages des Pays-Bas, dévoués à la politique du roi d'Angleterre[523].

[523] Correspondance de Fénelon: _Ibidem_.

Au commencement de janvier 1739, le bruit courait à Naples que Théodore était revenu. «J'en ai parlé à M. de Montalègre, qui me l'a nié de façon à me confirmer dans mes soupçons», écrivait Puisieux[524]. Cette rumeur prenait une telle consistance que le gouvernement sicilien tâchait d'en détruire l'effet en faisant arrêter de temps en temps quelques partisans du roi de Corse; mais sa sévérité ne tombait que sur ceux qui étaient capables de trahir l'aventurier. On laissait bien tranquille ce Drost que Puisieux, cependant, avait recommandé d'une façon toute particulière à Montalègre, comme étant l'un des plus fripons de cette bande de coquins[525].

[524] Puisieux à Amelot, Naples, le 6 janvier 1739: Correspondance de Naples, vol. 37. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[525] «Plus je vais en avant, et plus je me confirme dans les soupçons que j'ai eus sur le retour du baron de Neuhoff dans ce royaume. (En chiffres.) Ce gouvernement tâche de les détruire en faisant arrêter de temps en temps quelques partisans de cet aventurier, mais je remarque que cette sévérité ne tombe que sur ceux de la fidélité desquels l'on croit devoir se méfier, témoin le baron de Drost qui est toujours ici, quoique je l'eusse recommandé très particulièrement, le regardant comme l'agent du baron de Neuhoff en cette ville. Je ne doute point que ce dernier, informé de l'opiniâtreté des rebelles, ne fasse une seconde tentative pour retourner en Corse, ce qui ne déplairait nullement à cette Cour.»--Puisieux à Amelot, Naples, le 20 janvier 1739, _Ibidem_.

Si Théodore était rentré dans le royaume napolitain, il se tenait bien caché, car il ne faisait pas parler de lui. Il chargeait ses complices de s'agiter à sa place.

Ils menaient grand bruit sur un prétendu désastre que les Corses auraient infligé aux troupes françaises, le 13 décembre, à Borgo. Il s'agissait tout simplement d'un détachement qui avait été surpris; les hommes de Boissieux, après s'être énergiquement défendus, avaient pu se replier en bon ordre sur Bastia[526]. Cette affaire était peu importante, mais ils répandirent une relation ampoulée et exagérée de cette bataille: «... Notre général, habillé à la turque, marchait toujours en avant et l'on entendait continuellement des cris d'allégresse et: Vive notre général et le roi des Espagnes... Nous sommes dans ces environs dans l'attente une seconde fois des Français, qui nous ont paru des hommes de bois à la façon dont ils ont été étrillés, quoiqu'ils eussent l'avantage du terrain»[527].

[526] Jaussin: _op. cit._, t. I, p. 347.

[527] _Traduction de la relation répandue à Naples par quelques adhérents du baron de Neuhoff qui y sont actuellement, de la victoire qu'ils prétendent que les rebelles corses ont remportée sur les troupes du Roi les 12 et 13 décembre 1738_: Correspondance de Gênes, vol. 101. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les Génois, de leur côté, furent enchantés de ce qu'ils appelaient le désastre de Borgo. A Gênes, on fit à ce sujet des pasquinades d'un goût douteux[528].

[528] Campredon à Maurepas, Gênes, le 1er janvier 1739: _Ibidem_, vol. 102.--Abbé Letteron: _Correspondance_, p. 427-431.

Ce grand succès des rebelles corses n'empêcha pas Dominique Rivarola, leur plus fidèle agent, d'aller trouver le marquis Spinola, envoyé de Gênes à Naples. Il lui proposa de faire rentrer la Corse «sous l'obéissance de la république, si l'on voulait lui accorder un bon parti»[529]. Il ne fixa pas de prix à sa trahison; il s'en remettait à la générosité des Génois. Mais ceux-ci n'avaient pas l'habitude de payer. Ils voulaient bien profiter de toutes les vilenies, mais à condition que cela ne leur coûtât rien. Quelques années plus tard, Dominique Rivarola se vendra aux Anglais et aux Sardes avec plus de succès.

[529] Puisieux à Amelot, Naples, le 30 décembre 1738: Correspondance de Naples, vol. 36. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Au mois de février 1739, les partisans de Théodore, sauf Drost, quittèrent Naples. Ils allèrent à Livourne porter leurs intrigues et leurs ambitions malpropres[530].

[530] Puisieux à Amelot, Naples, le 3 février 1739: Correspondance de Naples, vol. 37. Archives du Ministère des affaires étrangères.

IV

Le général de Boissieux, malade depuis longtemps, mourut à Bastia dans la nuit du 1er au 2 février 1739[531]. Son successeur fut le marquis de Maillebois. Parti de Toulon le 19 mars, il débarqua à Calvi le 21[532].

[531] Il fut inhumé dans l'église Saint-Jean de Bastia.--Jaussin: _op. cit._, t. I, p. 352.

[532] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Calvi, le 22 mars 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 423.

La durée de la révolte, les difficultés d'une campagne dans un pays montagneux avaient forcé le gouvernement français à expédier de nouvelles troupes. Toutes les tentatives de médiation pacifique avaient échoué. Les insulaires s'obstinaient avec une belle énergie à ne pas vouloir reconnaître la domination génoise. Les instructions remises à Maillebois ne furent pas rédigées dans cet esprit de modération qui formait la base de la mission de Boissieux[533]. Il ne fallait pas, sous prétexte de mansuétude, imposer à l'armée française une inaction pouvant porter atteinte à son prestige aux yeux des rebelles et aux yeux des Génois.

[533] Instructions pour M. le marquis de Maillebois, le 14 février 1739: Abbé Letteron, _Ibidem_, p. 351-356.

Maillebois commença par établir une surveillance plus active sur les côtes pour empêcher autant que possible les Corses d'avoir des rapports avec le continent. Campredon avait quelques bonnes raisons de penser que les insulaires trouvaient des secours à Gênes même. Si ces soupçons étaient justifiés, la France aurait joué un rôle de dupe et c'est ce qu'il fallait éviter. Amelot écrivit à Campredon que le cardinal Fleury désirerait vivement qu'on pût avoir des preuves sur les secours en armes et munitions fournis par des Génois aux Corses[534]. Mais il est toujours assez difficile d'avoir des certitudes dans une pareille question. Les Génois étaient très méfiants et certainement ceux qui faisaient la contrebande de guerre opéraient dans le plus grand secret.

[534] Amelot à Campredon, Versailles, le 31 mars 1739: Correspondance de Gênes, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 450.

Après ses aventures à Naples, Théodore était resté en Italie, vivant très probablement dans quelque mystérieuse retraite, peut-être même à Rome auprès de sa protectrice la bonne sœur Fonseca. Néanmoins il essayait de réchauffer le zèle de ses partisans en Corse par de nombreuses lettres, tout en ayant soin de ne jamais dire où il se trouvait.

Un dimanche, le 19 avril, une felouque arriva sur les côtes corses et jeta l'ancre devant la tour d'Alistro, non loin d'Aleria. Quinze à dix-huit hommes débarquèrent, parmi ceux-ci se trouvait un neveu de Théodore, le baron Frédéric de Neuhoff[535].

[535] Plusieurs historiens et même des correspondances de l'époque ont donné, par erreur, le nom de Drost à ce personnage.

On l'a confondu avec l'individu qui, en 1738, était arrivé en Corse en se faisant appeler Mathieu Drost et qui fut arrêté à Livourne, nous l'avons vu. Le colonel de Neuhoff, qui l'année précédente s'était embarqué avec Théodore, en Hollande, et qui l'avait rejoint à Naples, n'était pas non plus le même individu que Frédéric. Dans une correspondance postérieure et que nous verrons plus loin, Théodore fera la distinction entre ses deux neveux et Drost. Il faut nous en tenir à son témoignage, qui est formel à ce sujet.

A l'arrivée du bâtiment, le consul de Fiumorbo, Vincent Martinetti, fit arrêter un paysan qui portait plusieurs paquets cachetés du sceau de Théodore. Parmi les papiers il y avait quatre lettres du roi adressées à différents personnages résidant au-delà des monts. Maillebois transmit la copie et la traduction de ces lettres à Versailles[536].

[536] Maillebois à Fleury, Bastia, le 25 avril 1739: Correspondance de Gênes, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Maillebois à Amelot, Bastia, le 25 avril 1739.--Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 25 avril 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 367-368, 449-453.

La première était adressée à «l'illustrissime lieutenant général, le comte Zenobio Peretti, commandant général de Zicavo». Neuhoff annonçait que son neveu, Frédéric, baron libre de Neuhoff, seigneur de Rauschenburg, venait en Corse pour annoncer aux fidèles partisans son prochain retour avec des munitions. Mais avant tout il fallait s'assurer d'un port et Théodore commandait à Peretti de prendre Porto-Vecchio et d'en fortifier les tours. Il se plaignait vivement des Corses qui se trouvaient sur le continent et qui espionnaient toutes ses démarches pour en

rendre compte aux Génois. Aussi devait-on considérer comme traîtres au roi et à la patrie tous ceux qui quittaient l'île pour aller prendre du service à l'étranger. Enfin, il prêchait l'union et la concorde entre tous les insulaires[537].

[537] Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 356-357.

La seconde lettre de Théodore était adressée au «comte Paul François d'Ornano, colonel d'infanterie à S. Maria d'Ornano.» Elle portait la date du 11 mars. Le roi donnait l'ordre d'enfermer l'ennemi dans Ajaccio. Il fallait agir avec vigueur, sans ménagements pour personne. Il déplorait de n'avoir pas pu s'embarquer avec son neveu à cause, disait-il, «des peines et des embarras qu'on m'a fait avec mes lettres de change.» Au premier jour, un vaisseau chargé de munitions arriverait dans l'île. Il recommandait de faire la distribution des armes «avec amour et régularité» et d'éviter que les insulaires n'agissent en «sauvages», ce qui leur ferait un grand tort. Théodore demandait enfin à tous ses officiers restés en Corse et pourvus de chevaux d'aller à la rencontre de Frédéric[538].

[538] Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 358.

Les deux autres lettres, datées des 14 et 16 mars, étaient adressées à un prêtre, Gio-Maria Balizone Teodorini, que le baron appelle son premier chapelain. Dans la première, après avoir confirmé l'arrivée de son neveu, il disait que les navires de Naples chargés de munitions étaient en route. Un autre de ses

bâtiments, parti de Tunis, avait été jeté à la côte par la tempête. Il revenait sur son idée: prendre Porto-Vecchio, coûte que coûte. Il fallait aussi, par quelque stratagème, s'emparer de Campomoro[539]. Les Corses devaient, à l'avenir, vivre «comme d'honnêtes gens bien disciplinés et non comme des sauvages et des voleurs.» Son plus cher désir était de soustraire le pays à la tyrannie génoise; mais il fallait qu'on l'aidât. Tout ce qu'il avait souffert pour parvenir à son but serait trop long à écrire; il passait. Il voulait que chacun respectât ses lois. Là, il parle en souverain et en maître. Ce passage a de l'allure: «Assurez les peuples que je ne me relâcherai point pour leur délivrance, mais je veux obéissance et fidélité, qu'on observe ma loi et qu'on punisse promptement de mort les infidèles et ceux qui ont correspondance et connivence avec l'ennemi. Ensuite, il faut amener une union fraternelle, sincère et parfaite, et laisser aller librement ceux qui sont inconstants. Croyez-moi, si les Corses sont bien convaincus de la nécessité d'être unis et de l'irrévocable résolution des peuples de vouloir maintenir, comme ils le doivent, leur élection en ma personne, ils seront appuyés et secourus, mais d'entrer en traité, puis vouloir se donner tantôt à l'un et tantôt à l'autre, comme certains infidèles qui sont en terre ferme ont fait, tout cela refroidit et retarde les secours qui ont été arrangés par moi». Et il ajoutait cette phrase qui résumait toute l'histoire des malheurs de la Corse. «Tant que chacun cherchera à opérer pour sa propre utilité, les peuples resteront dans la misère et seront tyrannisés par l'ennemi, toutes mes dépenses et toutes mes peines ne serviront à rien.» Dominique Rivarola et son frère, soudoyés par les Génois, faisaient, à Rome, le métier d'espions[540].

[539] Village situé dans le golfe Valinco, sur la côte occidentale.

[540] Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 339-364.

Dans la seconde lettre, très courte, Théodore approuvait les Corses d'avoir retiré leur confiance au chanoine Orticoni, à Salvini, à Arrighi et à Hyacinthe Paoli. Il considérait ces chefs comme ses pires ennemis et il les croyait capables de remettre la Corse «dans les chaînes de Gênes.» Il ratifiait la déchéance de Paoli, son ancien ministre[541]. On avait saisi d'autres lettres de Théodore à divers chefs, mais elles ne contenaient rien qui ne fût dans les premières[542].

[541] Abbé Letteron, p. 364.--Duchâtel au comte de Belle-Isle: _Ibidem_, p. 449-453.--En envoyant à Versailles les copies des lettres interceptées, Maillebois avait ajouté cette note: «Le mécontentement que Théodore a contre Hyacinthe Paoli vient de ce que l'on assure que le susdit Paoli est à la tête d'une cabale, conjointement avec le chanoine Orticoni pour livrer l'île au roi de Naples et que Théodore est très opposé à ce projet par les raisons que voici: la première est qu'il a pris des engagements à Amsterdam avec les juifs de cette ville pour leur livrer des établissements dans l'île de Corse et l'on prétend même que la république de Hollande en a aussi à cet égard. La seconde raison vient aussi, dit-on, des quelques engagements qu'il a pris avec les Tunisiens pour leur fournir un asile dans cette île, et tous ces engagements pris à la condition d'en être reconnu le légitime souverain.» Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[542] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 30 avril 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 453-458.

Frédéric fut, à son arrivée dans l'intérieur, reçu avec acclamation. Mais l'enthousiasme des populations ne devait pas être long. Pour fêter la bienvenue du neveu du roi, quelques-uns des chefs organisèrent en son honneur une chasse au sanglier. Frédéric arriva avec les notables au rendez-vous. Au moment d'attaquer la bête, un déserteur français du régiment de Nivernais surgit tout à coup parmi les chasseurs. Cet homme fut arrêté; les Corses lui demandèrent où résidait le général en chef et s'il attendait de nouvelles troupes. Le soldat répondit que Maillebois se trouvait à Bastia et que cinquante mille hommes de renfort allaient arriver dans l'île. A cette nouvelle, les paysans postés dans le bois pour la battue s'éclipsèrent comme par enchantement. Le sanglier lui aussi s'était sauvé; la chasse fut manquée. Frédéric revint chez lui. Il trouva sa maison dévastée. On lui avait tout pris: une bourse contenant huit à neuf cents sequins destinés à subvenir aux premiers frais de la guerre, ses vêtements et jusqu'à ses chemises. Il obtint la restitution de quelques chemises, mais l'argent resta dans les mains de ceux qui l'avaient pris. «Voilà ce qui s'appelle d'honnêtes gens et de fidèles sujets de Théodore»[543].

[543] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 30 avril 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 453-458.--Jaussin: _op. cit._, t. II, p. 312.

Ils n'avaient pas dérobé les effets et l'argent du «premier prince du sang de Théodore»[544] dans un unique but de rapine. Les rebelles, qui avaient vu tant de fois les promesses du roi s'évanouir, voulaient bien croire encore à son prochain retour avec des secours, comme il l'écrivait, mais il leur fallait des gages.

Ils entendaient avoir Frédéric pour otage, et, afin de le garder plus étroitement, ils lui avaient tout pris.

[544] C'est ainsi que Duchâtel appelle ironiquement Frédéric. Cela prouverait une fois de plus que l'existence d'un fils de Théodore est purement imaginaire. D'ailleurs, aucun document sérieux de l'époque ne fait mention de ce fils. Cette légende naquit plus tard.

Dans une réunion les chefs de la Balagne avaient décidé de le mettre à mort dans le cas où le roi ne tiendrait pas sa parole et ne viendrait pas en personne au mois de mai apporter les importants secours qu'il faisait espérer depuis si longtemps[545].

[545] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 30 avril 1739: _loc. cit._

Frédéric avait plus d'énergie que son oncle. Il ne se laissa pas intimider par l'hostilité qu'il sentait autour de lui. Il ne songea pas un instant à se dérober; il alla de l'avant. Le 6 mai, les principaux chefs se réunirent à Venzolasca pour délibérer sur les affaires du pays. Résolument, Frédéric se rendit à cette réunion, décidé à affronter les haines et les colères des rebelles. Les débats se prolongèrent pendant deux jours «avec beaucoup d'aigreur et un grand partage d'opinions». La majorité de l'assemblée pensait que le moment fût venu où toute résistance devenait inutile. On devait envoyer des députés pour offrir au général français la soumission du peuple corse. Frédéric se leva et prit la parole. Il promit sur sa tête que le roi arriverait bientôt dans l'île avec des secours considérables en troupes, en argent et en munitions fournis par les puissances maritimes de l'Europe y compris l'Espagne. Il se mettrait en personne à la tête de la nation armée et les Génois

seraient définitivement écrasés. Les Corses ne devaient donc pas capituler. Soutenu par les plus acharnés, ce discours retourna l'assemblée. Les paroles vibrantes de Frédéric trouvèrent un écho chez les plus irrésolus. La résistance fut votée d'acclamation au cri de: «Vive le roi Théodore!» Avant de se séparer, les chefs firent le serment d'être à jamais fidèles au souverain qu'ils s'étaient donné trois ans auparavant.

Mais cette belle unanimité de sentiments n'était qu'apparente. Les Corses étaient trop désunis pour que les Français pussent craindre un soulèvement général. Et Théodore serait même arrivé en ce moment, qu'il aurait risqué d'être abandonné, trahi par tous, tué peut-être, s'il n'apportait pas avec lui les secours promis[546].

[546] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 9 mai 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 458-462.

Le consul de Gênes, à Livourne, informa Maillebois qu'une felouque suspecte se trouvait dans le port et qu'on croyait que ce bâtiment avait été frété pour transporter le baron dans l'île. Malgré l'invraisemblance d'un retour du roi, le général français voulut s'assurer du fait. Il envoya la barque _La Légère_ à Livourne. Le commandant, M. de la Vilarselle, devait surveiller le bateau signalé, s'en emparer s'il prenait la mer, et l'amener à Bastia, afin qu'on interrogeât son équipage et qu'on visitât sa cargaison[547]. Mais, selon leur habitude, les Génois s'étaient alarmés trop tôt. Théodore n'avait alors ni les moyens ni l'envie de retourner dans son royaume. On n'entendit plus parler de lui pendant quelque temps.

[547] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 15 mai 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 462-464.

Bien convaincu que le baron de Neuhoff ne viendrait pas activer la révolte par sa présence, Maillebois prit ses dispositions pour amener une prompte pacification de la Corse. Il ne s'agissait plus maintenant de négocier avec les insulaires; il fallait porter les armes jusque dans les cantons montagneux de l'intérieur. Le général en chef décida de commencer les opérations par la Balagne, la province la plus riche et la plus rebelle. Frédéric s'y était rendu avec quelques partisans pour prêcher et organiser la résistance. Sous son impulsion, les Corses s'y préparèrent avec intelligence. Ils donnèrent de l'occupation aux troupes françaises, qui eurent à surmonter bien des obstacles tenant à la configuration du pays et au manque de routes praticables. Ces difficultés étaient accrues par l'hostilité sourde des populations qui paraissaient soumises et par la mauvaise foi des Génois. On se sentait entouré d'espions et de traîtres[548].

[548] «Les mesures qu'on leur voit prendre sont de se fortifier dans Lento et dans tous les postes que nous pourrions avoir envie d'occuper, d'inonder par leur multitude les frontières du Nebbio et de nous présenter partout des têtes pour nous faire croire qu'ils veulent sans cesse nous attaquer. Cette conduite dans des gens de cette espèce n'est pas déraisonnable; ils nous donnent, en effet, de l'occupation; ils nous forcent à faire de fréquents détachements et nous tiennent dans un mouvement continuel et pénible à cause de l'âpreté des marches dans un pays si difficile... On ne sait d'ailleurs ici à qui se fier; on se trouve environné de gens suspects, dont les protestations d'union et d'amitié sont autant de mensonges, dont tous les conseils sont des trahisons et

les avis des pièges faits pour vous précipiter dans quelque entreprise téméraire et funeste.»--Duchâtel au comte de Belle-Isle, Bastia, le 27 mai 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 477-480.

Malgré tout, la Balagne fut promptement réduite. La prise de Lento et de Bigorno assura l'occupation presque complète de la vallée du Golo. Frédéric se réfugia plus avant dans l'intérieur, désirant arrêter les Français par une guerre d'embuscade. Peut-être espérait-il encore que son oncle arriverait avec des secours. Il voulait énergiquement tenir jusqu'à ce moment-là. Son fol entêtement ne manquait pas de hardiesse.

Après la soumission de la Balagne, Maillebois se rendit à Corte. Tout le nord de l'île était pacifié et même désarmé; restait le sud. On pouvait craindre que cette région, encombrée de montagnes et de rochers, couverte d'inextricables forêts, ne présentât à l'expédition les plus graves difficultés. Un canton surtout, celui de Zicavo, semblait vouloir opposer une résistance acharnée. Frédéric s'était réfugié dans ce village, qui domine la vallée du Taravo. Là, le prévôt de la _pièvе_, prêtre fanatique, avait armé onze à douze cents hommes résolus. Les ayant rassemblés en présence de Frédéric, il leur fit jurer sur l'Évangile de mourir jusqu'au dernier plutôt que de manquer de fidélité à Théodore. Ces rudes montagnards firent plus encore que de prêter le serment qu'on leur demandait: ils menacèrent de brûler dans les cantons voisins les maisons de tous ceux qui seraient portés à se soumettre aux Français[549]. Ces menaces jetèrent le trouble parmi les populations. Elles prirent les armes en masse. A la vérité, tous ces gens ne connaissaient pas le fantôme de roi qui avait régné pendant quelques mois sur eux. Jamais ils n'avaient ressenti le moindre

bienfait de l'équipée du baron de Neuhoff. Aucun intérêt ne les poussait à prolonger une résistance qui pouvait leur coûter cher. Ils étaient poussés par une faction fanatique, et, dans le nombre, il s'en trouvait qui murmuraient. Cette division aurait facilité la tâche de Maillebois si le manque de routes n'avait contrarié la marche des troupes et leur ravitaillement.

[549] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Corte, le 24 juillet 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 495-499.--Jaussin, _op. cit._, t. I, p. 447.

Frédéric sentait combien l'inconstance des Corses, toujours prêts à un revirement, rendait sa position précaire. Il semblait découragé. Le temps passait; son oncle ne donnait plus signe de vie. Ce silence exaspérait ceux que ses promesses avaient entraînés. Chaque jour sa vie était en danger. Et que pouvait-il faire, seul, au centre de l'île, sans communications avec le continent? Au mois de juillet, il fit demander à Maillebois un sauf-conduit qui lui permît de quitter l'île sans crainte d'être inquiété par les Génois. Le général refusa les passeports, ne voulant pas compromettre la dignité du roi, son maître, en traitant avec un personnage considéré comme un vulgaire aventurier, qui, de sa propre autorité, s'était mis à la tête d'un mouvement insurrectionnel. Le maréchal de camp, Duchâtel, croyait, au contraire, que ce serait faire acte de bonne politique en facilitant ce départ. Mais Maillebois promit seulement de fermer les yeux sur les tentatives que ferait Frédéric pour gagner le continent[550]. N'ayant pas obtenu la garantie qu'il désirait, le neveu de Théodore préféra continuer une résistance désespérée que de courir les risques d'une fuite.

[550] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Ajaccio, le 30 juillet 1739: Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 499-501.

Malgré le découragement des uns, les inimitiés qui divisaient les autres, la soumission de Zicavo et du pays environnant fut longue. Maillebois n'entra à Zicavo que le 22 septembre. Le village était désert. Frédéric, le prévôt, les habitants avec femmes et enfants s'étaient réfugiés sur la montagne appelée Coscione, emportant leurs objets les plus précieux. Ils n'étaient que trois cents hommes armés, mais doués d'une «opiniâtreté inconcevable». Le général décida de poursuivre les rebelles jusque dans leur retraite. Son plan était de les cerner et de les réduire par la famine. Cette expédition fut confiée à quatre bataillons sous le commandement de M. de Larnage[551].

[551] Le même au même, Sartène, le 27 septembre 1739: _Ibidem_, p. 514-516.

C'est à travers cette même montagne de Coscione--on s'en souvient--que Théodore avait fui trois ans auparavant, craignant le ressentiment des Corses leurrés par ses promesses. Là aussi son neveu, à bout de ressources, se réfugiait, redoutant davantage ceux qu'il avait soulevés que les Français.

La résistance des derniers révoltés à Coscione dura un mois environ. Vers le milieu du mois d'octobre, le prévôt de Zicavo se rendit[552]. Frédéric se sauva avec sept ou huit compagnons. Il se mit à errer à travers les montagnes et les forêts, se cachant, évitant les villages occupés par les Français, comme ceux où il ne se trouvait que des Corses. Pendant un an il mena l'existence d'un vagabond. Il avait troqué son habit de gentilhomme contre un accoutrement grossier de poils de chèvre. Blotti dans une caverne, il se nourrissait des provisions que les Corses déposaient dans la montagne pour les bandits. Souvent la faim le chassait

hors de son gîte. Il parcourait la campagne en quête de nourriture et, pour se la procurer, il commit des rapines.

[552] Duchâtel au comte de Belle-Isle, Corte, le 24 octobre 1739. Abbé Letteron, _Pièces et documents_, p. 519-521.

Après la soumission du canton de Zicavo, Maillebois fit désarmer et surveiller étroitement les habitants de Porto-Vecchio, car il craignait que Théodore ne choisît ce port pour tenter un débarquement. Des colonnes volantes parcouraient les montagnes pour prendre Frédéric. Mais celui-ci fuyait toujours. On prétend qu'au mois de mai 1740, harcelé par la faim, il dévalisa un couvent. Traqué entre Quenza et Bonifacio, il se sauva en se laissant glisser entre des rochers[553]. Pendant quelques mois encore il vécut ainsi. Chaque jour sa troupe se désagrégeait. Maillebois, pour en terminer, fit publier qu'une récompense de trois mille livres serait donnée à celui qui le livrerait; mais aucun Corse ne le dénonça. Enfin, par l'intermédiaire d'un prêtre, le général français parvint à décider Frédéric et ses derniers partisans à quitter la Corse.

[553] Pajol, _Les guerres sous Louis XV._--Comme la plupart des historiens, Pajol donne à Frédéric le nom de Drost. Nous avons vu que c'était une erreur.

Au mois d'octobre 1740, on voyait circuler dans les rues de Livourne une quinzaine d'hommes déguenillés: c'était Frédéric, un gentilhomme prussien et quelques bandits corses[554].

[554] Pajol, _op. cit._--Pajol dit que Frédéric arriva à Livourne le 19 octobre. Dans sa correspondance, Lorenzi indique la date du 8.

Le neveu de Théodore fut reçu par les autorités toscanes, mieux qu'il n'aurait pu l'espérer. Le général Wachtendonck l'invita à dîner et les officiers impériaux lui témoignèrent la plus vive sympathie[555].

[555] Lorenzi à Amelot, Florence, le 15 octobre 1740: Correspondance de Florence, vol. 92. Archives du Ministère des affaires étrangères.

CHAPITRE VI

Espions et traîtres.--L'envoyé de Gênes, Sorba et le lieutenant Guillaume.--Le chevalier de Champigny livre au gouvernement français la correspondance de sa mère.--Le docteur Spitzlaer et la police.--Sauveur Ginestra.--L'écriture de Théodore.--Son faux portrait.--Sa caricature.

Le couvent de Rome.--La sœur Fonseca.--Son enthousiasme et son dévouement.--Sa correspondance avec Bigani.--Avec Lucas Boon.--Son homme de confiance: le chevalier Saint-Martin.--Les entrevues du chevalier avec le ministre de Gênes.--Il lui communique la correspondance de la religieuse.--Il lui propose «un bon coup».--Mort de la sœur Angélique Cassandre Fonseca.

François de Lorraine.--Il veut avoir la Corse.--Un concurrent à Théodore: le comte de Beaujeu.--Ses rapports avec François.--Les instructions du duc.--La _retirade_.--Beaujeu meurt en prison.--Intrigues des lieutenants de François.--Mort de l'empereur Charles VI.

I

L'équipée du baron de Neuhoff avait fait surgir des bas-fonds de la société une tourbe de gens sans aveu, espions, traîtres, escrocs, aventuriers, prêts à vendre des secrets réels ou simulés, aptes aux besognes les plus répugnantes. La Sérénissime République de Gênes entrait volontiers en pourparlers avec ces agents interlopes, mais son avarice la faisait reculer au moment décisif. Très certainement, si elle eût voulu y mettre le prix, elle se serait promptement débarrassée de Théodore; elle aurait même pu l'acheter.

Le 6 septembre 1737, un sieur Guillaume, se disant lieutenant réformé, logé à la Grande-Sainte-Catherine, à Dunkerque, écrivit à Sorba. Il pensait que le ministre de Gênes, à Paris, recevrait comme «un service important» l'avis qu'il venait lui donner. Il supposait que le diplomate était un homme d'honneur, incapable de se servir de ses confidences contre lui. Donc, le hasard lui avait fait rencontrer un individu avec lequel il s'était lié. Ce personnage, qui venait de Hollande, devait passer en Corse, chargé par le baron de Neuhoff de porter aux mécontents diverses lettres et instructions. L'homme paraissait avoir la confiance de Théodore; il savait où il était[556], connaissait tous ses secrets et pouvait ainsi faire avorter ses desseins.

[556] Ceci est faux puisqu'à ce moment-là, Théodore voguait sur _Le Grand Christophe_, après avoir abandonné _La Demoiselle Agathe_ et qu'il ne savait pas encore lui-même où il aborderait.

Guillaume avait un amour très vif pour la république; son zèle à la servir était infini. Aussi se fit-il un devoir de pousser son ami

à renoncer à ses projets. Il lui démontra les dangers de l'entreprise. Les Génois, aidés par la France et par l'Empereur, feraient tôt ou tard un «mauvais parti» aux rebelles. Il pourrait se trouver englobé dans ces exécutions. Au contraire, s'il agissait loyalement, c'est-à-dire s'il remettait au Sénat tous ses papiers et fournissait à la police génoise les moyens de prendre le baron, il était certain d'avoir une honnête récompense qui le mettrait à l'abri du besoin pour le restant de ses jours. L'homme ne dit pas non, mais il déclara à Guillaume que s'il se décidait à trahir son maître, il ne lui fallait pas des promesses, mais des garanties et une somme d'argent comptant. Le lieutenant réformé avait fait rester, sous prétexte de maladie, son ami dans l'endroit où il l'avait rencontré et où il irait le rejoindre si Son Excellence entrait dans ces vues. Il demandait donc à Sorba une réponse immédiate, lui offrait ses services pour la conclusion de cette petite affaire, l'assurait, enfin, de son dévouement, qui le pousserait à négliger ses propres intérêts pendant quelques jours pour servir la république[557].

[557] Guillaume à Sorba, Dunkerque, le 3 septembre 1737: _Busta Francia_, mazzo 45-2221. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Le ministre de Gênes répondit sans tarder à Guillaume. «Il est digne, dit-il, d'un honnête homme, le conseil, que par votre obligeante lettre du 3 de ce mois, vous me faîtes l'honneur de me dire avoir donné à la personne que le hasard vous a fait connaître, chargée de papiers et de notions qui peuvent être très utiles à ma république.» Mais il avouait l'embarras où il se trouvait d'entamer à distance une négociation de cette nature. Il ne pouvait pas donner de l'argent ni même en promettre avant d'avoir vu les papiers. Si donc la personne en question voulait bien venir à Paris,

on pourrait s'entendre. Le ministre donnait sa parole d'honneur à Guillaume et à son ami qu'il ferait obtenir à ce dernier une récompense. Il lui en donnerait même des «assurances réelles» quand il serait à Paris. L'ancien lieutenant devait donc engager son homme à faire le voyage. Sorba terminait en disant qu'il s'emploierait de tout son pouvoir à faire sentir à Guillaume personnellement «les effets de la reconnaissance de la république», le priant de le croire, en attendant, «avec toute la considération possible, son très humble et très obéissant serviteur»[558].

[558] Sorba à Guillaume, Paris, le 6 septembre 1737: _loc. cit._

Dès la réception de la dépêche du diplomate, le lieutenant envoya, prétend-il, un exprès à Ostende où se trouvait l'homme de Théodore pour l'engager à venir conférer avec lui à Furnes. Guillaume et son ami avaient lu et relu ensemble la lettre de Sorba. A distance, il était assez difficile d'entamer une négociation «sur un pied solide», mais la réponse du ministre soulevait des objections que l'ancien lieutenant se faisait un devoir de présenter à Son Excellence. D'abord, si _l'on_ venait à Paris, le ministre de Gênes pourrait, par l'intermédiaire du gouvernement français, qui protégeait la république[559], forcer le particulier à livrer tous ses papiers. Il risquerait même d'aller en prison et «ce serait peut-être là toute sa récompense».

[559] La république de Gênes traitait alors avec la cour de Versailles de la médiation armée de la France pour mettre fin à la révolte en Corse.

En second lieu, l'homme ne pouvait pas avancer les frais du voyage, car ce serait de l'argent perdu pour lui si on ne concluait

pas l'affaire. Du reste, il avait juste ce qu'il lui fallait «pour se rendre en Italie avec les équipages du duc de Lorraine, où l'on doit, dit-il, l'embarquer. Enfin, pour une dernière observation, il m'a remarqué que si une fois il vous découvrait tout ce qu'il sait après s'être ainsi livré, il serait entièrement libre à vous de le traiter de la façon dont vous le jugeriez à propos, sans qu'il eût rien à dire qu'à se plaindre à lui-même de son trop de confiance, à quoi il ajoute que votre lettre même semblait renvoyer le soin de sa récompense au corps de la république, qui peut n'être pas bien d'accord là-dessus, y ayant bien de la différence d'obliger un prince souverain et despotique qui d'ordinaire se pique de générosité ou d'avoir à faire à un nombre de personnes, qui souvent payent mal les services qu'on leur rend.»

Ces objections avaient embarrassé Guillaume; néanmoins, il avait fait observer à son ami que la parole d'honneur donnée par Sorba devait le garantir de tout acte arbitraire et violent. Mais _on_ s'était obstiné et _on_ exigeait non seulement des garanties, mais encore un acompte comme provision. Cet argent Sorba pouvait l'envoyer à Guillaume, qui le ferait tenir à son ami. On pourrait aussi tirer une lettre de change sur Son Excellence. En outre, le particulier n'entendait pas venir en France où il ne se trouvait pas suffisamment en sûreté. Il irait volontiers traiter l'affaire à Londres avec M. Gastaldi, l'envoyé génois. Guillaume demandait donc à Sorba de lui envoyer ses instructions par le retour du courrier, en protestant que personnellement il n'avait aucun intérêt dans l'affaire[560].

[560] Guillaume à Sorba, Dunkerque, le 11 septembre 1737: _loc. cit._

Sorba ne répondit pas à la seconde lettre. Si Guillaume et son individu n'avaient pas confiance dans la bonne foi des républicains, le ministre n'entendait pas se laisser tromper par un aigrefin. Néanmoins, il envoya cette correspondance au Sénat. Le lieutenant ne se tint pas pour battu, il vint à Paris et fit plusieurs démarches pour voir Sorba, qui se trouvait alors à Fontainebleau. A son retour, le diplomate reçut Guillaume, qui lui parut être l'un des plus intimes confidents de Théodore. Ses offres n'étaient pas méprisables et il serait peut-être à propos de l'aboucher avec l'envoyé Brignole[561], afin qu'on pût voir ce qu'il conviendrait de faire. Sorba regrettait de ne pouvoir parler plus longuement de cet homme, mais il lui fallait auparavant un nouveau chiffre[562]. Il est probable que Guillaume et son ami ne faisaient qu'un même individu. L'affaire en resta là. Ce qui caractérise les rapports du gouvernement génois avec ses espions attitrés et avec ceux de rencontre c'est, de part et d'autre, une méfiance poussée à l'extrême.

[561] François Brignole, un des membres les plus influents du Conseil, avait été, nous l'avons vu, envoyé à Paris en mission extraordinaire lors des négociations entamées pour l'expédition française en Corse.

[562] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 16 novembre 1737: _Busta Francia_, mazzo 45-2221. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Aussi quelques individus préférèrent-ils adresser leurs offres de service à Versailles, car on savait que l'expédition en Corse était décidée. Ils espéraient sans doute que les ministres de Louis XV payeraient mieux que la république.

Un sieur de Champigny se disant gentilhomme de Son Altesse Sérénissime Électorale de Cologne s'était, dans le courant de l'année 1737, mis en rapport avec Amelot sous différents prétextes. Il affectait un amour tout particulier pour la France; son dévouement était extrême. Il ne tarda donc pas à demander au cardinal Fleury et à Amelot d'intercéder en sa faveur pour qu'il obtienne la place de chambellan de l'Électeur de Cologne[563]. Quelque temps après, pour affirmer son zèle, il envoya à Amelot deux lettres autographes du baron de Neuhoff[564].

[563] Champigny au cardinal Fleury et à Amelot, Zerbst au pays d'Anhalt, le 27 décembre 1737: Correspondance de Cologne, vol. 72. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[564]

«Monsieur,

«Une erreur de nom est cause que j'ai reçu deux lettres originales du soi-disant roi Théodore, apparemment qu'elles ont été mises à un bureau de poste où ma mère et ma femme sont connues et que cela a occasionné qu'elles me sont parvenues; mon zèle ordinaire pour les intérêts de Sa Majesté me fait croire que je ne puis me dispenser de vous les adresser. Monsieur, je vous supplie de m'en accuser réception et d'être persuadé que j'étudierai jusqu'au moindre événement pour vous convaincre du respect avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

«LE CHEVALIER DE CHAMPIGNY, «Gentilhomme de S. A. S. E. de Cologne. «21 janvier 1738.»

Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il n'avait pas eu de peine à se les procurer, car il les avait dérobées à sa mère, qui était en relations suivies avec Théodore. Champigny lui-même, malgré son affirmation contraire, connaissait parfaitement le baron. En 1736, il était officier dans les gardes royales et il avait pour camarade dans sa compagnie le jeune Trévoux, fils de la sœur de Théodore[565]. Il avait également, étant en garnison à Metz, connu la famille de Neuhoff[566].

[565] Sorba au Sérénissime Collège, Paris, le 8 octobre 1736: _loc. cit._

[566] Saint-Martin à Théodore, Rome, le 7 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée: _Ribellione di Corsica_, filza 13/3011. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Avant d'envoyer à Amelot les lettres du baron, Champigny avait enlevé les pages où se trouvaient les adresses. Mais il se ravisa et expédia le tout au ministre. Il ajouta ce post-scriptum: «Je me résous à vous envoyer, Monsieur, l'original de l'adresse, le revers est de l'écriture de ma mère»[567]. Il avouait ainsi ce qu'il niait dans sa lettre. D'ailleurs, en proposant plus tard à Amelot de lui livrer de nouvelles lettres du baron, il disait qu'il les tenait de quelqu'un de son entourage en correspondance régulière avec le roi de Corse.

[567] L'adresse est ainsi libellée:

«En mains propres.

«A Madame de Champigny, rue de la Poterie, près la Grève, chez Monsieur Richard, marchand en gros d'épicerie, à Paris.»

Champigny avait barré ce que sa mère avait écrit au verso d'une des adresses. Mais, depuis l'époque, les traits d'encre ont pâli et j'ai pu reconstituer les mots écrits par l'amie de Théodore. Nous verrons plus loin ces quelques lignes, qui semblent être un projet de réponse.

Les deux épîtres de Neuhoff étaient datées des 22 et 29 novembre de l'année 1737, sans aucun doute, et ne portaient pas l'indication de l'endroit d'où il écrivait. Elles étaient banales comme tout ce qui sortait de sa plume. Il s'étonnait auprès de «sa très chère dame» de n'avoir pas reçu de réponse à deux lettres qu'il lui avait précédemment envoyées sous le couvert de M. Doyen (?). Comme il possédait maintenant son adresse exacte, il espérait que sa missive lui parviendrait en mains propres. Il craignait que sa correspondance n'eût été interceptée. Il recommandait à Mme de Champigny de lui écrire par l'intermédiaire de M. le baron de Drost à Scaden, seigneur de Morsbrock, grand-commandeur de l'Ordre Teutonique à Cologne. Informé du traité conclu entre la France et la république de Gênes, il demandait si la nouvelle d'une expédition française en Corse était vraie: «Informez-moi de ce que l'on dit touchant le prétendu débarquement en faveur de ces infâmes Génois; j'espère que cet orage se détournera, sinon je prévois grand sang, les peuples sont constants et fidèles et plutôt mourir que de rompre le serment à moi juré.»

Dans sa seconde lettre, Théodore fait des recommandations touchantes à Mme de Champigny: «Soyez du reste de bonne humeur et des plus assurées que je soutiendrai jusqu'au dernier

soupir mes démarches. Faites-moi savoir si l'on a écrit à Tunis et ce que fait mon neveu[568]».

[568] Jointes à la lettre de Champigny à Amelot du 21 janvier 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Il ne signait presque jamais ses lettres. Il les terminait par un paraphe en forme de T, mais tracé d'une façon si bizarre qu'on aurait pu le prendre pour un 8. Le baron, qui s'était adonné à la kabale, se rappelait-il que le 8 est le signe de l'infini?

A ces deux documents autographes, Champigny joignit une pièce datée de Dresde le 2 novembre (1737, certainement). Ce factum ne semble pas être de la main du baron, mais il est d'un format identique aux deux lettres, écrit de même encre et plié d'une façon semblable. On peut en conclure qu'au mois de novembre 1737, Neuhoff se trouvait à Dresde. Ce document, dont l'auteur était sans doute un des acolytes de l'aventurier, était une circulaire concernant l'ordre de la Délivrance, une note destinée aux gazettes. Cette pièce ne contenait pas un mot de vrai. Les quatre cents chevaliers qu'elle mentionne existaient seulement dans l'imagination du grand-maître, qui essayait de battre monnaie avec son ordre[569].

[569]

«Dresde, le 2 du novembre.

«Il a paru en ces jours passés une lettre circulaire du roi Théodore par laquelle il ordonne à tous ceux qui sont inscrits dans son ordre de la Rédemption, de se rendre tous vers le mois de mars prochain dans les villes et ports différents déjà leur prescrits et

que chaque chevalier ait à conduire avec soi cinq hommes affidés. Selon la liste ils sont plus grande partie Suédois, Prussiens, Livoniens et Westphaliens, l'on y compte trente-et-un seigneurs anglais, quarante-deux Italiens, vingt-sept Français, dix-sept Espagnols, neuf Polonais, onze Hollandais et sept Grecs de Morée, en tout quatre cents chevaliers. Le nombre des nationaux n'y est pas spécifié. Ces démarches jointes à d'autres préparatifs de guerre qu'il fait donne que trop à connaître qu'il est sûr de la fidélité et constance des Corses à maintenir inviolablement leur élection en sa personne et qu'ils ne se départiront jamais ni lui ni eux du serment mutuel juré solennellement le jour de son élection à Alesani, le 15 d'avril 1736.»

Pièce jointe à la lettre de Champigny du 21 janvier 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les lignes écrites par Mme de Champigny étaient les suivantes; j'en respecte le style et l'orthographe:

«J'ai cru devoir vous anvoier ancor le papier des nouvelles quoiqu'il dû m'an couter comme pour le recevoir, j'ai versé un torrant de larme en escrivant et si je n'avais destourné mes yeux j'aurais mis le papier hors d'estat d'estre anvoié. Je nage dans la doulleur, que ne puis-je devenir insensible comme bien d'autres! Vous vous faites vos maux pour ne vouloir pas conduire vos affaires à propos et je n'en sens pas moins vos peines. Madame de Tée est parfaitement remise et aussy ce pirituel que jamais ce qui fait plaisir à tout le monde.»

Quel était ce _papier de nouvelles_ qu'il en coûtait à la bonne dame d'envoyer au baron? L'annonce de l'échec d'un emprunt

sans doute. C'est ce qui pouvait lui être le plus pénible.

Il est bien difficile de préciser la nature des relations de Mme de Champigny avec l'aventurier. Ces fragments de correspondance, volés par le fils, laissent bien entrevoir que ces relations étaient fort intimes, mais rien ne permet d'affirmer la chose. Un historien a avancé que le baron avait amené avec lui, en Corse, une française comme maîtresse[570]. Il serait téméraire d'affirmer que ce fût Mme de Champigny, et, d'ailleurs, la question n'offre qu'un intérêt secondaire.

[570] Abbé de Germanes, _op. cit._, t. I, liv. V, p. 281 à 283.

Les documents fournis par Champigny n'avaient pas d'importance pour le gouvernement français[571]. Amelot n'en fit pas accuser réception. Quémandeur acharné, ne reculant devant aucune besogne malpropre pour obtenir une faveur ou un bénéfice quelconque, il revint à la charge. De Bonn-sur-le-Rhin, il écrivit le 23 mars 1738 à Amelot.

[571] Jaussin publie ces lettres de Théodore à Mme de Champigny, sans donner le nom de la destinataire et avec quelques variantes dans le texte. Le fond est le même. Il donne à ces lettres les dates des 2 et 24 novembre, ce qui est erroné. Nous l'avons vu par les originaux.

Le cardinal Fleury avait refusé de le recommander à Son Altesse Électorale, mais cela ne refroidissait en rien son zèle «pour le service et l'intérêt du roi». Il insistait afin de savoir si le ministre avait bien reçu les deux lettres de sa mère:

«Daignez donc, Monsieur, me tranquilliser sur leur destinée, s'il vous plaît; après quoi, si vous l'ordonnez, je vous donnerai

avis du lieu où ce monarque de nouvelle édition se tient, et des projets qu'il forme, étant à même d'en être instruit par une personne à qui il écrit toutes les semaines. Si les lettres en question ne vous étaient pas parvenues, je pourrais vous en envoyer des copies que j'ai gardées. Je continue à implorer l'honneur de votre protection[572].»

[572] Le chevalier de Champigny à Amelot, Bonn-sur-le-Rhin, le 28 mars 1738: Correspondance de Cologne, vol. 73. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Amelot laissa la seconde lettre de Champigny sans réponse. Il connaissait trop le personnage. Pendant trois ans, le chevalier ne se lassa pas de solliciter auprès du gouvernement français et de faire des propositions de tout genre. En 1741, le ministre, écœuré, écrivit au comte de Sade, envoyé de France à Cologne, pour le mettre en garde contre l'aventurier. Allant de cour en cour, quémandant partout, il était absolument déshonoré. Ses friponneries lui avaient attiré un grand nombre de mauvaises affaires. Et Amelot recommandait au comte de Sade de jeter impitoyablement à la porte ce chevalier d'industrie s'il se présentait chez lui[573].

[573] Amelot au comte de Sade, Versailles, le 20 avril 1741: _Ibidem_.

Hérault, le lieutenant de police, recevait également, de gens empressés, des renseignements sur Théodore. Il s'en trouvait un qui livrait sa propre correspondance avec le baron: c'était un sieur Spitzlaer, dont la complaisance et le zèle étaient fort appréciés par la police[574].

[574] «J'ai l'honneur de vous adresser une lettre signée du seigneur Théodore et une autre écrite de Rome concernant un détail sur les projets de ce capitaine, lesquelles m'ont été communiquées par le sieur Spitzlaer, médecin allemand établi en France depuis un grand nombre d'années et en qui, Monsieur, vous pouvez prendre la confiance la plus entière. Il m'a toujours communiqué ce qu'il a reçu du seigneur Théodore dans le temps que M. Chauvelin était en place et il y a tout lieu de se louer de sa fidélité. Le docteur V. Spitzlaer aura l'honneur de vous en renouveler lui-même les assurances.»

Hérault à Amelot, Paris, le 28 janvier 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Jaussin indique bien que ces lettres étaient adressées «à un particulier qui demeurait chez un épicier auprès de la Grève, rue de la Poterie». Il en a publié une troisième datée du 9 décembre 1737, que Théodore aurait écrite à la même personne alors à Metz. Dans cette dernière épître, le roi déclarait envoyer la liste des chevaliers de son ordre: la pièce que nous avons vue sans doute. Théodore terminait cette lettre ainsi: «Si vous avez réponse de Tunis, mandez-le-moi, on m'a remis soixante florins à Amsterdam: quand cela aura pris un pli fixe, je ne m'occuperai plus que du soin de votre satisfaction.» _Op. cit._, t. I, p. 297-29.

La lettre de Théodore n'offre rien d'intéressant: toujours un style lourd et prolixe. Les mêmes phrases reviennent sans cesse dans sa correspondance. Il semblait n'avoir d'imagination qu'en paroles. Il demandait des nouvelles du chevalier de Kermoysan, dont il attendait une «réponse positive». Déjà dans les lettres livrées par Champigny, il parlait de ce Kermoysan. Spitzlaer négli-

gea de dire à Hérault ce qu'était cet individu; sans doute un de ces agents marrons, qui gravitaient autour du baron.

La seconde pièce était datée de Rome, 30 décembre. Elle ne semble pas avoir été écrite par Théodore, quoique le papier soit de même format que sa lettre autographe et qu'elle soit pliée d'une façon identique. Ce document, très long, était une apologie du roi de Corse. L'auteur--un des secrétaires du monarque sans doute--disait que, pendant son règne, il avait promulgué des lois excellentes pour le bien du pays. Il passait en revue ces mesures et concluait que les Corses devaient garder une fidélité absolue à leur souverain. Il est évident que si Neuhoff avait réellement accompli les réformes que lui prête cet écrit, les insulaires auraient dû avoir la plus grande reconnaissance envers le roi qui leur était tombé des nues; mais son œuvre s'était bornée à de magnifiques promesses jamais réalisées.

Le fond et la forme de ce document ne rappellent en rien la manière de Théodore. Les idées sont justes et sagement énoncées. Les réformes qu'on lui attribue ont, contrairement aux règles de l'administration génoise, le principe national pour base. Et ce plaidoyer, qui aurait pu être un programme, n'était qu'une réclame ajoutée à tant d'autres.

Un Corse, Sauveur Ginestra, fit, à pied, le voyage de Turin à Paris pour proposer au cardinal Fleury de lui dévoiler les desseins mystérieux du roi de Corse. La famille Ginestra, originaire de Provence, établie à Bastia depuis plusieurs siècles, avait, sous François Ier, prouvé dans les guerres son dévouement à la couronne de France. Le sang des ancêtres, «légitimement et purement passé» dans ses veines, le poussait à faire part au ministre des invitations qu'il avait reçues[575]. Mais, la marche longue et

pénible qu'il avait faite, lui avait tellement «offensé les nerfs de la jambe gauche», qu'il ne pouvait plus marcher. Il en était réduit à prendre la plume pour présenter ses offres à Son Éminence. Il joignit à sa lettre une épître de Théodore et se déclara, plus qu'aucun autre Corse, en mesure de fournir des documents intéressants. Il était l'ami intime de l'un des secrétaires de Neuhoff et son père entretenait des relations cordiales avec le consul de Hollande à Naples. Ginestra père trafiquait, en effet, dans l'entourage de Théodore. Sauveur irait partout où l'on voudrait, en Italie ou en Hollande, dès que sa jambe serait guérie, car il mourait du désir de servir Louis XV et le cardinal dont il baisait en terminant «la sacrée pourpre»[576].

[575] En marge: «Ces invitations tendent à l'obliger, lui et les autres partisans de Théodore, à revenir en Corse pour l'assister.»

[576] Traduction de la lettre de Ginestra à Fleury, Paris, le 19 novembre 1738: Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

En envoyant cette lettre, Ginestra avait eu soin d'effacer à l'encre quelques mots, entr'autres le nom de la ville où elle avait été écrite et de découper la signature. C'était l'éternel appel à ses partisans, les mêmes promesses de secours importants, le grand mot de liberté jeté au milieu d'un verbiage emphatique[577].

[577] Lettre en italien du 20 ou 29 septembre 1738, jointe à la lettre de Ginestra à Fleury.

Ginestra en fut pour ses frais; le cardinal Fleury ne se montra pas disposé à utiliser les aptitudes policières de cet insulaire.

Si, à Versailles, on jugea inutile d'acheter de vagues renseignements sur l'aventurier, il n'en fut pas de même ailleurs. Le consul d'Angleterre à Livourne recevait de Corse des documents qu'il payait très cher et qu'il transmettait à sa cour[578].

[578] Lorenzi à Amelot, Florence, le 10 janvier 1739: Correspondance de Florence, vol. 90. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[Illustration] THEODORUS PRIMUS CORSICAE REX Portrait de JABACH.

Peint par Van Dyck vers 1635, gravé par Michel Lasne, et reproduit avec la fausse indication de Théodore Ier, Roi de Corse. (_Collection particulière._)

La célébrité du roi de Corse s'était étendue dans le monde. La gravure avait popularisé ses traits. On trouve encore une estampe le représentant en costume Louis XIII. Le regard est fier; la pose noble. De longs cheveux retombent sur ses épaules, il est vêtu de satin; sa main droite repose sur sa poitrine. La légende porte majestueusement: «_Theodorus primus Corsicæ rex_», le latin convenant seul pour désigner cette Majesté. Dans un coin, se trouvent les initiales du graveur: M. A. F. Tout cela a une certaine allure, et cette gravure, répandue un peu partout, pouvait produire de l'effet. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce portrait n'est pas celui de Théodore. Il représente l'illustre Jabach, le grand collectionneur du XVIIe siècle, peint par Van Dyck vers 1635. Les trois lettres M. A. F. signifient _Michael Asinius fecit_, c'est-à-dire gravé par Michel Lasne[579], et ne sont, en aucune façon, comme on pourrait le croire, les initiales de Marc-Antoine Franceschini, le célèbre peintre bolonais[580].

[579] Graveur du XVIIe siècle.

[580] Le Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale possède les deux pièces: celle avec l'indication réelle de Jabach et celle avec la fausse mention de Théodore Ier, roi de Corse. Ce renseignement m'a été fourni par M. Henri Bouchot, membre de l'Institut, conservateur du Cabinet des estampes. Au moment où je corrigeais les épreuves de ce passage, j'ai appris la mort prématurée de M. Bouchot; je tiens à donner à sa mémoire l'expression de ma sincère gratitude. J'ai en ma possession la gravure portant la fausse indication.

Ces substitutions dans les portraits n'étaient pas rares aux XVIIe et XVIIIe siècles; mais il est piquant de remarquer qu'on avait justement choisi, pour représenter le roi de Corse, Jabach, dont il filouta le descendant, le banquier de Livourne. Cette escroquerie valut la prison à Théodore--on se le rappelle. L'ironie fut-elle préméditée? Le hasard, plus sarcastique parfois que les hommes, fut, sans doute seul, la cause de cette rencontre.

La gloire de Théodore Ier eût été incomplète sans la caricature. C'est le couronnement de toute renommée. Une gravure allemande, intitulée:

Le satyre corse visionnaire _ou_ _le rêve à l'état de veille,_ _dont l'image représente_ _dérisoirement_ _Théodore_ _premier et dernier en sa_ _personne pseudo-roi des Corses rebelles._

montre dans le lointain la mer de Toscane. Deux villes en sont baignées: Bastia et Aléria. Le baron débarque; les Corses lui souhaitent la bienvenue et le proclament roi. Il se tient au milieu du peuple, la tête ceinte de laurier. Les armes de Corse lui sont pré-

sentées à genoux, tandis qu'un individu portant les armes de Gênes au bout d'un bâton est chassé. Au premier plan, un satyre, symbolisant l'inconstance, repose sur des branches de roses aux nombreuses épines. Il tient à la main une longue vue développée pour voir l'avenir. Le génie de la vanité lui souffle dans la main une bulle de savon. Au-dessus de ce génie, figurent ces mots: _quod cito fit cito perit_. Un médaillon à droite, surmonté de la légende: _Eventus laboris_, représente un singe, qui, auprès d'un fourneau, fait partir des pétards; dans la fumée se trouve écrit le mot _fourberie_. Deux autres singes, l'un portant une couronne de feuillage et une petite épée au côté, l'autre un bonnet, jouent aux cartes près d'un socle à demi renversé où se lit cette inscription: _Male parta pessime dilabuntur_. Le singe couronné abat le roi vert, tandis que l'autre gagne avec l'as de cœur et ramasse la mise.

Entre le titre et l'explication, se trouve une pièce de vers, puis un passeport ironique en diverses langues portant tous les titres que se donnait Théodore, et enfin, en gros caractères, ces mots: «Fait parce qu'un nouveau roi, le baron de Neuhoff, a été proclamé par quelques Corses[581]».

[581] Voir la traduction de la pièce de vers et le _passeport_ aux pièces justificatives.

[Illustration] Gravure reproduite d'après un pamphlet allemand intitulé:

«_Le Satyre Corse ou le Rêve à l'état de veille, dont l'image représente dérisoirement Théodore Ier et dernier en sa personne pseudo-Roi des Corses rebelles._»

(_Collection particulière._)

Le portrait faux et la caricature durent avoir du succès. Les éditeurs, qui les avaient lancés, firent sans doute de bonnes affaires. Ces gravures constituaient, en tous cas, une réclame pour Théodore. Et, tandis que sa gloire était soutenue par le dessin, des gens pleins de bonne volonté conspiraient dans l'ombre pour lui.

II

Le principal centre où se nouaient les intrigues du baron de Neuhoff était, à Rome, le couvent des Saints-Dominique et Sixte, sur le mont Quirinal. La sous-prieure, Mme Angélique-Cassandre Fonseca, les dirigeait. C'était une femme intelligente et lettrée. Elle écrivait également bien le français et l'italien. Sa famille était originaire d'Avignon. J'ai déjà eu l'occasion de dire que cette religieuse professait depuis longtemps un sérieux attachement à l'égard de l'aventurier. Elle l'avait connu bien avant son équipée de Corse, mais ce fut surtout après qu'il eut quitté son royaume que son dévouement put s'exercer. Lors de ses séjours à Rome, il logeait dans un jardin appartenant au frère de Mme Fonseca, attenant au couvent et voisin de Saint-Jean de Latran[582].

[582] Gavi, consul de Gênes à Livourne, au Sérénissime Collège, Livourne, le 18 octobre 1741: _Ribellione di Corsica_, filza 14/3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Au commencement de 1740, le pape avait refusé de nommer visiteur apostolique des monastères corses Mgr Mari, évêque d'Aléria, parce que celui-ci était génois. Le cardinal de Tencin proposa Mgr Fonseca, évêque d'Iesy, gentilhomme d'Avignon.

Maillebois fit remarquer que ce choix n'était pas heureux, ce prélat étant le parent de la dame Fonseca, religieuse à Rome, qui soutenait ouvertement Théodore.--Maillebois au Ministre, le 10 février 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Elle avait su faire partager son admiration à sa sœur, Mme Françoise-Constance Fonseca, et à Mme Marie-Constance Cavalieri, toutes deux religieuses dans le même couvent. L'aumônier, l'abbé Punciani, et d'autres personnages servaient également d'intermédiaires pour les correspondances secrètes du baron. Ses lettres arrivaient à Rome chez le comte Fedi ou chez le comte Orsini. Ceux-ci faisaient les plis et les mettaient dans quatre enveloppes, la première pour le sieur Valentini, la seconde pour le baron de Stos, la troisième pour le consul d'Angleterre à Venise, et enfin la quatrième pour le baron Étienne Romberg, qui était Théodore lui-même[583].

[583] _Direction des lettres que Théodore écrit à Rome_: Correspondance de Corse, janvier 1740, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

A leur enthousiasme naïf, à leur foi ardente dans les hautes destinées qui étaient réservées à l'aventurier, ces religieuses ajoutaient une tendre sentimentalité féminine. Le 9 novembre, fête de saint Théodore, «martyr, grand soldat du Christ», la communauté se réunissait au parloir, et buvait à la santé et aux succès «du roi Théodore». La sous-prieure ajoutait: «De tout cœur, je suis là pour le servir[584]». Et, comme symbole de sa fidélité, elle scellait ses lettres à Neuhoff d'un cachet représentant un petit chien[585]. Les affiliés à la bande de Théodore avaient un signal pour se reconnaître. C'était un carré de papier avec son nom

écrit en lettres moulées, au-dessous duquel se trouvait un sceau de cire rouge figurant Cupidon monté sur un lion[586].

[584] Sœur Angélique-Cassandre Fonseca au capitaine Bigani à Livourne, Rome, le 9 novembre 1737. Copie d'une lettre interceptée transmise par Bernabo, agent de Gênes à Rome, le 9 novembre 1737: _Ribellione di Corsica_, filza 13/3011. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[585] La même à Théodore, à Naples, Rome, le 7 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée transmise par Bernabo le 15 novembre 1738: _loc. cit._

[586] _Direction des lettres que Théodore écrit à Rome_: _loc. cit._

L'un des principaux correspondants de la bonne sœur était un nommé Rainieri Bigani, ancien commandant du bagne à Livourne et qu'on appelait le capitaine Bigani[587]. Pour correspondre avec la religieuse, cet individu se servait d'un ecclésiastique, l'abbé Luc-Antoine Varnesi. D'ailleurs, Mme Fonseca avait à sa dévotion plusieurs prêtres, des moines et des prélats.

[587] Le fils de Bigani, nous l'avons vu, s'était embarqué à Tunis pour la Corse avec Théodore en 1736.

Elle n'eut pas toujours à se louer de Bigani, qui parfois se laissait aller à écouter les propos fallacieux des espions génois. Livourne en était rempli. Mais ces gens, paraît-il, travaillaient fort mal et ne fournissaient à la république que des renseignements sans valeur[588]. De l'espionnage au rabais! Bigani avait été pendant longtemps en correspondance avec Théodore. Le général Wachtendonck lui avait fait à ce sujet des remontrances sévères

en le menaçant de le faire mettre «dans un château», c'est-à-dire en prison, s'il persistait à avoir des relations avec l'aventurier[589]. Cela ne l'empêcha pas de continuer à servir le baron et même à le trahir au besoin.

[588] Le comte de Wachtendonck au marquis Étienne Lomellini, à Gênes, Livourne, le 15 août 1737: _Ribellione di Corsica_, filza 1-2121. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[589] Même lettre du comte de Wachtendonck au marquis Étienne Lomellini.

Mme Fonseca, qui s'occupait volontiers des affaires commerciales du roi, avait fait charger de l'orge en Sicile sur un bâtiment destiné à porter cette marchandise en Corse aux mécontents après avoir relâché à Livourne. Bigani devait recevoir le navire et le diriger sur l'île. Quand le bateau fut dans les eaux toscanes, il n'eut rien de plus pressé que de vendre la cargaison au consul de Gênes. Un tel procédé indigna la bonne sœur. Elle écrivit au capitaine une lettre de reproches, dont l'amertume était voilée d'une mansuétude toute monacale. «Ah! Monsieur le capitaine, qui vous eût jamais cru capable de tromper et de trahir le roi! Est-il possible qu'un homme bien né se laisse gagner par l'argent des Génois!» Et il n'était pas le seul sur qui les écus de Gênes avaient fait impression; elle le savait. Bigani avait aussi été la cause de l'emprisonnement de plusieurs fidèles adhérents de Sa Majesté. Quel sujet d'affliction! Mais elle priait Dieu de pardonner au capitaine et de remédier à ces tristes choses[590].

[590] Sœur Angélique-Cassandre Fonseca à Bigani, Rome, le 14 septembre 1737. Copie d'une lettre interceptée transmise à Gênes, le 14 septembre, par Bernabo: _loc. cit._

Malgré la noirceur d'âme de Bigani, Mme Fonseca n'en continua pas moins à correspondre avec lui, à lui confier tout ce qu'on disait à Rome sur Théodore. Elle lui écrivait toutes les espérances que ses entreprises faisaient naître chez ses partisans. Jamais son enthousiasme et sa foi ne faiblissaient. Plus elle voyait de trahison autour de son roi, plus son dévouement s'exaltait. Elle n'avait qu'un but: le servir toujours, le soutenir jusqu'au bout, envers et contre tous. Son œuvre n'était-elle pas sublime: délivrer ces pauvres Corses opprimés du joug des infâmes Génois? Aussi ne se laissait-elle rebuter par rien. Bigani usait parfois vis-à-vis d'elle de procédés un peu cavaliers, comme de lui faire écrire par son fils. Elle trouvait cette manière d'agir peu convenable à l'égard d'une dame; mais elle pardonnait volontiers à cause du roi et elle saluait le père et le fils de tout cœur. Au moins, devait-il lui envoyer des nouvelles. On disait à Rome que le capitaine du navire avait été mis en prison, parce que trente hommes de son bord s'étaient sauvés mystérieusement. Le bruit courait aussi que Théodore avait heureusement débarqué en Corse avec une suite et des munitions. Dieu le veuille! Cependant la bonne sœur était dans une inquiétude mortelle, car la dernière lettre du souverain était datée de Lisbonne.

Elle se tenait en relations à Rome avec tous les amis de Neuhoff. Elle se faisait l'intermédiaire de leurs correspondances; elle entretenait leur zèle, trouvant des paroles douces et encourageantes pour chacun. C'est ainsi qu'en envoyant à Bigani une lettre d'un certain abbé Joseph Colonna pour Mme Virginie Costa, elle priait le capitaine de dire à cette dernière qu'elle avait pour elle le plus vif attachement en souvenir de l'affection que son mari portait à Sa Majesté. Mais la bonne sœur ne pouvait se résigner à voir des Corses trahir leurs compatriotes. Quelle

honte! En revanche, les expéditions qu'on faisait à Naples, pour aider les insulaires, la consolaient un peu[591].

[591] Sœur Angélique-Cassandre Fonseca à Bigani, Rome, le 9 novembre 1737. Copie d'une lettre interceptée, transmise le 9 novembre, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Lorsque les troupes françaises débarquèrent en Corse, Mme Fonseca fut très alarmée. Elle confia ses peines à Bigani, qu'elle s'obstinait à croire fidèle et dévoué. Drost devrait retourner dans l'île pour soutenir la foi des peuples en leur souverain. Elle craignait que les insulaires ne fussent séduits par la douceur et par la politique des Français. Le but poursuivi par ces derniers n'apparaissait pas clairement à la religieuse. Étaient-ils allés dans l'île pour y maintenir la domination génoise ou bien dans leur propre intérêt? D'après elle, le chanoine Orticoni et Salvini avaient compromis la cause du roi. Ils n'étaient, du reste, plus en faveur auprès de Sa Majesté. Salvini n'avait même pas daigné venir au couvent lors de son dernier voyage à Rome. Cependant, rien ne pouvait ébranler la confiance de la sous-prieure; la chute des ennemis de Théodore était prochaine. «Il tempo è galantuomo», le temps est galant homme. Elle avait toujours la plume à la main: elle avait laissé deux dames à la porte pour pouvoir faire sa correspondance[592].

[592] La même au même, Rome, le 7 juin 1738. Copie d'une lettre interceptée transmise le 14 juin, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Le capitaine, d'ailleurs, jouissait auprès de Neuhoff d'un grand crédit. Le roi ne paraissait pas lui tenir rigueur de ses opérations commerciales avec les Génois. Il continua à lui témoigner sa

confiance et à verser ses chagrins dans son sein. A sa sortie du château de Gaète, il lui écrivit qu'il se sentait abandonné et trahi par tous. Il lui demandait des nouvelles en le priant de faire tenir sa réponse sous le couvert de son fidèle ami Joseph Valembergh, le consul de Hollande à Naples[593].

[593] Théodore à Bigani, le 20 décembre 1738. Copie d'une lettre interceptée, transmise le 27 décembre, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Mme Fonseca correspondait aussi avec Lucas Boon à Amsterdam[594]. Il était nécessaire, en effet, de relever, auprès des traitants hollandais, le crédit fortement ébranlé de Théodore. Elle avait écrit en français et en italien à Boon, car elle savait qu'il connaissait ces deux langues. Après avoir laissé plusieurs lettres sans réponse, il s'était enfin décidé à lui écrire en hollandais. Elle n'avait pas pu lire cette lettre, car elle ignorait cette langue; et la pauvre sœur suppliait le négociant de lui envoyer quelques nouvelles dans un langage à sa portée.

[594] Sœur Angélique-Cassandre Fonseca à Lucas Boon, sans date, mais du mois de septembre 1738 très certainement. Lettre autographe interceptée, transmise le 27 septembre, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Sa confiance dans tous ceux qui se disaient partisans du souverain était infinie. Avec quelques mots de louange pour son héros, tous les aigrefins trouvaient le chemin de son cœur et de sa bourse. Elle n'était pas bête cependant. Elle jugeait les autres d'après elle-même. Sa crédulité, allant parfois jusqu'à la naïveté, provenait de son excessive vénération pour son roi. Elle ne pou-

vait pas s'imaginer que des gens fussent assez indignes pour le tromper. C'était bon pour les Génois!

Elle fut aussi en correspondance très amicale avec ce Mathieu Drost, un farceur doublé d'un escroc, que Théodore lui-même traitait de traître et d'espion, soudoyé par la république[595]. Elle le soutint avec cette bonté ingénue qu'elle mettait au service des aventuriers, qui lui soutiraient de l'argent. Elle aurait voulu communiquer à cet individu un peu de cette foi robuste dont elle était animée. «Soyez certain, lui écrivait-elle, que Sa Majesté arrivera bientôt en Corse largement pourvue en toutes choses[596]».

[595] Théodore à Gomé Delagrange, conseiller au Parlement de Metz, 11 décembre 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[596] Sœur Angélique-Cassandre Fonseca à Drost, Rome, le 7 juin 1738. Copie d'une lettre interceptée, transmise le 14 juin, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

D'autres personnages de moindre importance s'agitaient autour du couvent des Saints-Dominique et Sixte. Il y avait, parmi eux, un nommé Jean Ludovici, ami du fameux consul hollandais à Naples, qui, avec l'abbé Varnesi, servait parfois d'intermédiaire pour la correspondance[597].

[597] Jean Ludovici à Théodore, à sœur Fonseca, à Joseph Valembergh, Rome, le 11 novembre 1738. Lettres interceptées transmises le 15 novembre, à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Un certain Duffour, qui se disait «lieutenant colonel et ingénieur de Sa Majesté des Corses», implorait la protection de Mme Fonseca. On l'avait desservi dans l'esprit de Sa Majesté et il tenait

à reconquérir son estime par son attachement, sa fidélité et son obéissance[598].

[598] Duffour à sœur Angélique-Cassandre Fonseca, Livourne, le 27 juillet 1737. Copie d'une lettre interceptée, filza 1/2121 aux archives d'État de Gênes.

La bonne sœur croyait à toutes ces protestations. Elle les accueillait avec reconnaissance. Elle devait souffrir dans son dévouement de ne pouvoir aider son roi, d'une manière plus active, à _bouter_ les Génois hors du royaume de Corse. Son rôle se bornait à écrire partout pour la bonne cause; elle ne s'en privait pas. Elle centralisait toutes les correspondances; elle était une boîte aux lettres. Un homme, qui avait toute sa confiance, se chargeait de faire parvenir les missives. Cet individu, le chevalier Saint-Martin, était, d'ailleurs, le fripon le plus achevé.

En réalité, il s'appelait Bigou. Il était né à Paris de parents protestants. Il avait séjourné en Angleterre pour y professer sa religion, et s'était fait naturaliser anglais. Puis, voulant se convertir, il avait fait le voyage de Rome où il désirait s'établir. Il se disait piémontais et portait des décorations. Il sollicitait du pape un emploi quelconque[599]. A la suite de sa conversion, il avait, pour commencer, obtenu une petite pension du Saint-Père[600]. Mais, l'allocation pontificale n'étant pas suffisante, il eut recours à l'espionnage, afin de pouvoir vivre honnêtement.

[599] Le duc de Saint-Aignan à Amelot, Rome, le 27 septembre 1738: Correspondance de Rome, vol. 770. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[600] Saint-Martin à Théodore, Rome, le 7 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée transmise par Bernabo à Gênes:

loc. cit.

Dans l'entourage du roi de Corse, composé de traîtres et de filous, Saint-Martin était tout désigné pour prendre l'un des premiers rangs. Il complétait la collection. Il n'avait pas eu de peine à se lier avec le baron, toujours bien disposé à accueillir les hommes de bonne volonté, qui se présentaient à lui. Le chevalier s'offrit comme intermédiaire pour la correspondance royale. Il entra de suite dans les bonnes grâces de Mme Fonseca. Sa conversion récente, l'enthousiasme qu'il déployait à l'égard de Sa Majesté lui valurent l'affection de la religieuse. A toute heure, il était admis auprès d'elle, et souvent la sœur tourière entrebâillait, pour lui, la nuit, la petite porte du couvent. Mme Saint-Martin, restée à Livourne, s'occupait aussi de transmettre les lettres secrètes échangées entre le monastère et les partisans de Théodore. Mme Fonseca envoya cette dame porter à Mathieu Drost une épître de consolations dans la forteresse de Livourne. L'aventurier reçut la missive, mais ne possédant plus un écu, il n'avait pas pu récompenser la messagère: il profita de la circonstance pour demander à la bonne sœur de lui envoyer cent sequins[601].

[601] Mathieu Drost à la sœur Fonseca, Livourne, le 14 septembre 1738. Copie d'une lettre interceptée transmise par Bernabo à Gênes, le 27 septembre: _loc. cit._

Mme Fonseca avait aussi recommandé l'excellente Mme Saint-Martin à Bigani. Mais celui-ci s'excusa de n'avoir pas pu la recevoir honnêtement. Depuis neuf jours, sa maison était occupée par le greffier du tribunal, le barigel et quatre sbires. Ces gens opéraient chez lui une perquisition et, au moment où il mandait ces détails, à quatre heures du matin, ils étaient encore

là. La police ne trouverait rien d'intéressant, malgré le soin qu'elle mettait à fouiller partout. Néanmoins, le capitaine se lamentait très fort. Mme Bigani était tombée malade à la suite de cette descente de justice et lui-même avait des vertiges, car il ne cessait d'avoir le cœur ému et inquiet--il aurait pu dire plus justement la conscience. Et, selon la coutume de ces gens qui se rejetaient mutuellement leurs turpitudes, il accusait Mathieu Drost d'avoir fait tout le mal. Comme il fallait, pour toucher la bonne sœur et lui faire donner de l'argent, montrer quelques sentiments de résignation chrétienne, Bigani ajoutait qu'il priait Dieu de pardonner au coupable[602].

[602] Bigani à la sœur Fonseca, Livourne, le 16 septembre 1738. Copie d'une lettre interceptée transmise par Bernabo à Gênes, le 27 septembre: _loc. cit._

Mme Saint-Martin revint à Rome, contre le gré de son mari, qui, sans doute, désirait travailler sans témoins. Elle était, paraît-il, «beaucoup plus sensée que lui»[603]. Aussi disparut-elle bientôt. En effet, on ne la trouve plus mêlée aux intrigues du couvent des Saints-Dominique et Sixte. Il est vrai que le chevalier faisait de la besogne pour deux.

[603] Le duc de Saint-Aignan à Amelot, Rome, le 27 septembre 1738: Correspondance de Rome, vol. 770. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Théodore qui avait, il faut le reconnaître, des lueurs de bon sens, ne partageait pas la confiance aveugle de son amie à l'égard de Saint-Martin. A plusieurs reprises, il lui écrivit de ne pas se fier à cet individu. Cependant, au mois de mai 1738, il était dans les meilleurs termes avec le chevalier. Il lui demandait de venir le

retrouver en Hollande, de lui procurer quelque bon officier d'artillerie, et lui disait qu'il n'aurait jamais lieu de regretter de s'être attaché à lui. Il l'assurait de ses sincères sentiments de bonne amitié[604]; mais il avait ouvert les yeux. Saint-Martin, sentant que Neuhoff se méfiait de lui, voulut se justifier. Il lui écrivit une belle lettre, selon toutes les formules du protocole. Malgré les propos calomnieux qui l'avaient desservi dans l'esprit du roi, il tenait à confesser bien haut les sentiments de respect et de fidélité dont il était animé. Sa dernière entrevue avec le souverain, à Rome, avait fortement imprimé ces sentiments dans son cœur. Il applaudissait donc à son heureuse arrivée dans les mers italiennes. Par ses hauts faits, le roi étonnait le monde et lui seul savait enseigner le grand art de régner. Il se félicitait de vivre dans un siècle, sur lequel les vertus de Sa Majesté jetaient un lustre si brillant. C'était donc bien injustement qu'on l'accusait de trahison. Son innocence et ses principes assuraient la paix de son âme. Bien entendu, il rejetait sur quelqu'un toutes ces infamies. C'était un sieur Valentin Tadei, qui avait dû se rétracter, non seulement devant lui, mais en présence de plusieurs amis du roi. Toujours, même au péril de sa vie, il tiendrait à honneur d'obéir à Sa Majesté, et, comme les autres, il priait Dieu de conserver ses précieux jours. En terminant il lui offrait les très humbles respects et les services de M. de Champigny. Elle daignerait certainement agréer les compliments de cet homme vertueux et probe[605]. Nous avons vu quelles étaient la vertu et la probité de M. de Champigny.

[604] Copie d'une lettre de Théodore à Saint-Martin, du 16 mai 1738. Communiquée à M. de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande, par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur à

Rome, le 18 octobre 1738: Correspondance de Hollande, vol. 427. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[605] Saint-Martin à Théodore, Rome, le 7 novembre 1738. Copie d'une lettre interceptée, transmise par Bernabo à Gênes, le 15 novembre: _loc. cit._

Pour compléter l'effet que devait produire cette lettre éloquente, Saint-Martin se fit donner un certificat par la bonne sœur. Elle joignit en effet un billet à l'épître du chevalier. Bien que Sa Majesté lui eût toujours écrit de se méfier de «Monsieur Saint-Martin», elle pouvait répondre de sa fidélité, l'ayant mise à l'épreuve. Il était certainement l'un des plus dévoués et des plus affectionnés serviteurs du monarque. Parmi tous les partisans corses, elle n'avait jamais pu trouver aucun homme qui lui inspirât autant de confiance. Il se chargeait de toute sa correspondance. Il l'attendait pendant des heures entières, le jour ou la nuit, par la pluie ou par la grêle. Ainsi tandis qu'elle écrivait ce billet, à deux heures du matin, le chevalier était à son poste. Elle lui confiait une petite boîte pour le roi[606].

[606] Billet de sœur Angélique-Cassandre Fonseca à Théodore, joint à la lettre de Saint-Martin, Rome, le 7 novembre 1738: _loc. cit._

Si Saint-Martin montrait un dévouement extrême pour les intérêts du baron, il déployait un zèle non moins grand pour servir la république. Il était entré en rapports avec Bernabo, agent de Gênes à Rome. Ces relations furent amicales et suivies. Au mois de juin 1738, Bernabo répondant à une question du Sérénissime Collège, disait que pour transmettre à un certain chanoine--qu'il ne nommait pas--une lettre du chevalier, il s'était servi d'un ca-

chet imaginé, ne pouvant employer le sceau de Saint-Martin orné d'armoiries et d'une couronne, car il ne savait si ces armes lui appartenaient vraiment ou si elles étaient usurpées. Mais l'agent génois avait fait un cachet d'une circonférence égale à celui du chevalier. Pour le moment, le fidèle intermédiaire de Mme Fonseca ne se trouvait pas à Rome. Bernabo ignorait où il était allé et si son absence ne cachait pas quelque expédition adroitement combinée. A son domicile, le domestique avait dit qu'il attendait son maître d'un jour à l'autre[607].

[607] Bernabo au Sérénissime Collège, Rome, le 14 juin 1738: _loc. cit._

Le diplomate comptait donc tirer quelques profits des tournées mystérieuses de Saint-Martin.

Le chevalier revint bientôt. Il écrivit à son ami Bernabo: «Il est de la dernière conséquence que j'aie l'honneur de vous voir aujourd'hui avant la nuit, et comme je ne puis dans la circonstance aller chez vous, il faut que vous vous rendiez à vingt-et-une heures d'Italie, ou plus tôt si vous voulez, au jardin de Jésus-et-Marie au Cours.» Il s'agissait de trois lettres qu'il avait en main: une de Mme Fonseca à Lucas Boon, qu'il était chargé de faire parvenir à Amsterdam; les deux autres, de Drost et de Bigani à la religieuse, que sa femme avait apportées de Livourne. Il le priait de lui faire tenir sa réponse par Mme Joseph avant les vingt-et-une heures[608].

[608] Saint-Martin à Bernabo sans date, transmise le 27 septembre à Gênes, par Bernabo: _loc. cit._

Bernabo alla au rendez-vous. Dans un endroit écarté, l'agent de Gênes et le chevalier causèrent. Au cours de l'entretien, Saint-

Martin exhiba les lettres des amis de Théodore. Son désir de servir la Sérénissime République était extrême, aussi avant de faire parvenir cette correspondance à destination, avait-il tenu à la communiquer au représentant du gouvernement génois. Bernabo témoigna quelque répugnance à prendre connaissance de ces lettres. Il se laissa prier pour les accepter. Néanmoins, il les retint. Rentré chez lui, il fit prendre copie de deux d'entre elles et les retourna le soir même convenablement recachetées à son espion. Il expédia ces copies aux inquisiteurs d'État, ainsi que la lettre originale de Mme Fonseca à Lucas Boon que, d'accord avec le chevalier, il avait gardée. Bernabo concluait en disant que son zèle pour le service public le poussait à déclarer qu'il ne conviendrait pas d'abandonner Saint-Martin. Ce dernier était prêt à fournir tout ce qui lui passerait par les mains. Si jusqu'à présent, il n'avait donné que des renseignements sans grande importance, il pourrait sans doute faire mieux dans l'avenir. En tous cas, il importait de le tenir en haleine de façon à ce qu'il remplît ses engagements[609]. Le chevalier, du reste, faisait bien son métier; il remettait à Bernabo les lettres aussitôt que la bonne sœur les confiait à sa fidélité. Le ministre pouvait donc envoyer à son gouvernement les papiers volés le jour même où ils avaient été écrits.

[609] Bernabo au Sérénissime Collège, Rome, le 27 septembre 1738: _loc. cit._

[610] Délibération des inquisiteurs d'État, du 10 octobre 1738: _loc. cit._

Les inquisiteurs délibérèrent sur cet envoi. Il fut décidé que les copies seraient classées et qu'on expédierait à Amsterdam la lettre autographe de Mme Fonseca à Lucas Boon[610]. Les magistrats en firent conserver la traduction.

Saint-Martin demanda, un jour, audience à l'ambassadeur de France. Le duc de Saint-Aignan le reçut. Il désirait effacer, disait-il, les impressions fâcheuses qu'on avait sur lui. Ses intrigues commençaient à être connues; Bernabo ayant avoué à Saint-Aignan qu'il avait gagné Saint-Martin et que celui-ci lui fournissait, en secret, la correspondance des amis de Théodore[611].

[611] Le duc de Saint-Aignan à Amelot, Rome, les 27 septembre et 4 octobre 1738: Correspondance de Rome, vol. 770. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le but réel de la visite du chevalier était sans doute d'essayer de vendre quelques papiers volés. Il en fut pour sa visite. Peu de temps après, Saint-Martin affirmait à Théodore son dévouement en termes pompeux et se faisait délivrer, par Mme Fonseca, un certificat de fidélité. Il en avait besoin!

Au mois de décembre, Saint-Martin proposa au Sérénissime Collège un bon coup.

Ce traître avait jugé que l'incarcération du baron au château de Gaëte était une affaire sérieuse et que cet événement devait mettre fin aux troubles qui agitaient la république. Il avait pensé que ses humbles services allaient désormais devenir inutiles. Mais, l'élargissement de Théodore avait subitement changé la face des choses. Son attention avait été éveillée; son ardeur de servir Gênes s'était accrue. «Je suis à portée de rendre à la république le plus signalé service qu'elle puisse espérer. Ne me demandez pas où ni comment; car je suis dans la résolution de ne le communiquer à qui que ce soit, que dans le temps de l'exécution même. Il suffit que Vos Excellences me croyent homme d'honneur et fidèle comme elles ont lieu de le faire.»

Mais pour mettre son projet à exécution, il avait besoin de se rendre à Naples avec une autre personne. Il lui fallait en outre une felouque, qui se tiendrait à tout moment à sa disposition. «Pour tout cela, je n'ai pas un sol. Je vous demande donc par grâce spéciale, mes seigneurs, de me faire donner en toute diligence au moins cent sequins, au moyen de quoi je veux bien perdre la tête si je manque mon coup.» Il aura sans doute besoin de s'entendre avec le marquis de Puisieux et avec le duc de Saint-Aignan, car Théodore veut être assuré d'un «certain état en France, au moins voilà sur quel ton il s'est jusques ici expliqué, car pour la taille de la république il n'en veut pas entendre parler.» En terminant, Saint-Martin donnait comme référence M. François-Marie Grimaldi, qui le connaissait personnellement et qui pourrait fournir sur lui les meilleurs renseignements. Il suppliait enfin les inquisiteurs de hâter leur décision, car les moments étaient précieux[612].

[612] Saint-Martin au Sérénissime Collège, Rome, le 27 décembre 1738, transmise par Bernabo à Gênes, le 27 décembre: _loc. cit._

Théodore aurait donc consenti à traiter avec la France, c'est-à-dire à jouer le rôle de roi déchu auquel on alloue une pension. Et, s'il ne voulait pas avoir à faire à la république, c'est qu'il trouvait celle-ci trop avare.

Je ne sais si les inquisiteurs jugèrent Saint-Martin suffisamment homme d'honneur pour mener quelque affaire utile à la république. Il ne disait pas en quoi consistait le bon coup qu'il projetait. Sa demande fut classée, comme toutes les requêtes similaires. On suit très bien dans les papiers d'État la correspondance de Gênes avec ces espions d'occasion. On voit le gouvernement

toujours disposé à écouter les délations, à lire en conseil les documents volés. Quand ses représentants lui envoient des paquets de lettres interceptées, il leur en fait accuser réception avec louanges; il les charge de continuer. Au besoin, l'agent officiel s'abouche avec ces misérables aventuriers, prend avec eux des rendez-vous mystérieux, les rencontre la nuit dans des endroits écartés. Mais, dès qu'un de ces coquins formule une demande d'argent précise, la correspondance s'arrête brusquement. Il est impossible de trouver la suite donnée à l'affaire ébauchée. Gênes recule toujours au moment où il faut payer. En revanche, les décisions portent généralement des éloges pour l'agent. Bernabo les méritait; il gagnait bien ses émoluments de diplomate.

Au mois de juin 1739, Saint-Martin se trouvait à Naples. Il essayait encore de tromper tout le monde. Il disait à Molinelli, secrétaire de Gênes, que Neuhoff se tenait caché dans un couvent de Chartreux. Ce renseignement était faux[613].

[613] Ticquet (intérimaire de Puisieux) à Amelot, Naples, les 2, 9 et 23 juin 1739: Correspondance de Naples, vol. 37. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Saint-Martin disparut, comme disparaissent les escrocs, en silence, allant offrir ailleurs leurs services lorsqu'ils se sentent _brûlés_ ou trop compromis.

Mme Angélique-Cassandre Fonseca mourut vers le milieu de l'année 1740. Sa sœur Françoise-Constance hérita de sa foi naïve en l'étoile du roi Théodore. Elle resta en relation avec la plupart des fidèles agents de Sa Majesté[614]. Il y avait sans doute encore quelque argent dans le couvent du Mont-Quirinal.

[614] Bernabo au Sérénissime Collège, Rome, le 8 octobre 1740: _loc. cit._

Par le même courrier, Bernabo envoya à Gênes une lettre de Bigani à la sœur Françoise-Constance. Le capitaine disait qu'il ne pouvait soutenir plus longtemps les partisans du roi. C'était une demande d'argent déguisée.

III

L'équipée du baron de Neuhoff n'avait pas seulement fait surgir des fripons, prêts à pêcher en eau trouble, elle avait aussi excité les convoitises de hauts personnages classés généralement dans la catégorie des honnêtes gens. Parmi ceux-ci, il faut citer François de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche. Pendant que de bonnes sœurs conspiraient dans leur couvent, le futur empereur complotait dans la pièce la plus intime de ses appartements, la _Retirade_. Là, en tête-à-tête avec quelque aventurier, il écoutait les plans les plus extraordinaires, donnait de mystérieuses instructions à l'abri de toute oreille indiscrète, loin du cabinet officiel[615].

[615] Voir mon article: _La politique de la Retirade_, dans la _Revue d'histoire diplomatique_, année 1898, nos 2 et 3.

La politique élaborée dans le cloître avait sur celle de la _Retirade_ l'avantage de n'être pas égoïste. Les religieuses travaillaient pour la gloire de leur roi; François complotait pour lui.

Au mois de mai 1736, un sieur Humbert de Beaujeu arriva à Florence, portant plusieurs lettres de personnages autrichiens.

Ces lettres, qui contenaient des instructions au sujet des affaires de Corse, émanaient du secrétaire de Zinzendorf, de feu le prince Eugène et d'un conseiller aulique. Les allures louches de cet individu donnèrent à penser qu'il était un partisan de Théodore[616]. Des voyages qu'il fit à Livourne, sa correspondance volumineuse, l'argent qu'il dépensait confirmèrent ces soupçons[617].

[616] Lorenzi à Chauvelin, Florence, le 12 mai 1736: Correspondance de Florence, vol. 87. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[617] Du même au même, les 26 mai et 16 juin 1736: _Ibidem_.

C'était un triste sire que ce Beaujeu. Moine défroqué, il s'était marié et avait abandonné sa femme après avoir mangé la dot; déserteur de l'armée française, il avait pris du service en Autriche et il cherchait sa voie maintenant dans les complots et dans les trahisons. Cela lui rapportait quelque argent, et, entre temps, lui valait la prison.

En 1724, il était venu à Monaco. Mis avec élégance, parlant bien, portant le titre de comte, accompagné de valets parfaitement stylés, il avait donné l'impression d'un personnage. Il se disait chargé par la cour d'Espagne d'une mission à Rome. Le prince Antoine Ier s'était méfié et il avait demandé des renseignements à son ami le maréchal de Tessé, qui se trouvait alors à Madrid comme ambassadeur extraordinaire de France. Les renseignements furent déplorables; mais le prince de Monaco avait fait arrêter Beaujeu avant même de les recevoir[618].

[618] Le prince Antoine de Monaco au maréchal de Tessé, les 6 et 10 octobre 1724. Archives du palais de Monaco, Ce 60.--Le

maréchal de Tessé au prince Antoine, Madrid, le 30 octobre 1724: _Ibidem_, Co 24.

Le Beaujeu de Madrid, de Monaco et de Florence, comme plus tard de Vienne, est bien le même personnage. Les renseignements fournis, en 1724 par Tessé, et en 1737 par Campredon, portent des deux côtés que cet individu était le fils d'un marchand de bois ou charpentier de Lyon.

Quand il fut relâché, il se rendit sans doute en Italie pour chercher quelque fructueuse opération. Il se sentait capable de tout, et il voulait utiliser ses talents.

Lorsque Théodore eut terminé piteusement son règne par la fuite, Beaujeu vint à Vienne où nous le trouvons dans la _Retirade_ de François de Lorraine, qui voulait être roi de Corse. Un mémoire tombé entre les mains du gouvernement français relatait la chose. Cet écrit provenait de Beaujeu lui-même. Les confidences du prince valaient de l'argent; tout au moins, espérait-il obtenir quelque protection utile en les dévoilant. Ce mémoire était intitulé: «Ce sont ici les premiers ordres que S. A. R. le grand-duc de Toscane[619], lorsqu'elle voulut me charger de la commission d'aller en Corse à la place du sieur Théodore, qui y avait échoué après sa première descente du 20 mars 1736[620].» Puis, venait le récit de l'entretien entre le prince et l'aventurier.

[619] François de Lorraine n'était pas encore grand-duc de Toscane, mais la succession de Jean-Gaston de Médicis lui était promise et on le considérait déjà comme tel. Quelques mois plus tard, Jean-Gaston mourut et François eut le grand-duché.

[620] Théodore arriva à Aléria le 12 mars.

«Le 23 décembre 1736, ce prince m'envoya ordre de me rendre à trois heures après midi dans son cabinet ou _Retirade_, où il me dit mot pour mot tout ce qui suit: «Il faut, Monsieur, aller en Corse, je veux avoir ce pays selon les moyens et les voies que vous m'avez fait connaître, je les trouve bonnes (_sic_) et elles me conviennent. Je ne veux absolument pas que l'Empereur sache rien de cette entreprise: il a ses affaires et moi les miennes.

«Ne faites pas, Monsieur, comme le sieur Théodore: n'en sortez jamais, je vous le défends; il faut vaincre et avoir le pays; vous avez vos chefs, il faut les animer et encourager dès à présent, c'est-à-dire leur faire savoir que vous irez bientôt à leur secours; je vous fournirai tout le nécessaire; je vous enverrai Toussaint et Richecourt chez vous, non pour prendre les mesures de l'exécution, car c'est sur vous seul que je compte, mais pour vous faire passer tout le nécessaire. Voilà, Monsieur, mes intentions et mes volontés. Je vous en crois capable; c'est pourquoi ce n'est que sur vous seul que je compte dans cette affaire. Vos idées sur ce pays sont justes; je ne le connaissais pas comme vous me l'avez fait connaître, et Théodore s'y est mal pris; mais je ne veux rien épargner pour l'avoir.

«Vous pouvez, Monsieur, compter sur la vice-royauté à perpétuité dans votre famille, sans aucun rendement de compte des fonds que je vous aurai fournis pour consommer cet ouvrage.

«Ne venez plus ici pour éviter tout soupçon et afin qu'on ne s'aperçoive de rien. Lorsque je serai à Presbourg, venez-y me trouver et là nous parlerons de cette affaire plus au long.

«J'ai voulu aujourd'hui vous faire savoir mes volontés, afin que vous vous y préparassiez, et vous déclarer que ce n'est que

sur vous seul que je compte dans cette affaire; c'est sur vous seul que je compte. Laissez-moi, je vous prie, la carte que vous m'avez remise, afin que je connaisse les endroits où vous agirez, cela me fera plaisir. Adieu, Monsieur, c'est sur vous seul que je compte[621].»

[621] Correspondance de Corse, vol. 1. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Quelle créance pouvait-on donner à ce mémoire qu'on n'hésita pas à attribuer à Beaujeu? Il parut assez sérieux à Amelot pour qu'il le transmît à Campredon, en lui recommandant de le rendre public sans paraître y prendre part[622]. Et, s'il y a dans ce factum quelque exagération quant aux ordres donnés à l'aventurier, les relations du duc avec Beaujeu ne sauraient faire aucun doute. Campredon fut à même de les certifier[623]. Il est certain que François voulait absolument avoir la Corse: la couronne grand-ducale, qui lui était promise, ne lui suffisait pas; il désirait la rehausser du titre de roi. L'envoyé français à Gênes put, en outre, fournir des renseignements, qui confirmaient les accointances de Beaujeu avec les plus hauts personnages de la cour autrichienne. Le moine défroqué montrait un brevet d'aide de camp général, qui lui avait été délivré par le prince Eugène. Au surplus, les papiers de ce dernier attestèrent une dette de quatre-vingt mille florins contractée envers Beaujeu. La Banque de Vienne, au début de l'année 1737, avait remboursé cent mille écus à l'aventurier, sous le vague prétexte de récompense pour services rendus; mais Beaujeu avait exigé que le contrat de remboursement stipulât la nature véritable de sa créance, c'est-à-dire: argent prêté pour la subsistance des troupes allemandes en Italie. L'aventurier avait encore reçu une gratification de «deux mille et quelques cents

ducats». Cette gratification prouverait à elle seule les relations de François avec l'ancien moine. On ne donne pas de l'argent aux gens qu'on n'emploie pas. Campredon affirmait aussi que les entretiens de cet individu avec le duc étaient fréquents. Beaujeu avait persuadé au prince que la Corse avait jadis appartenu, en partie, à la maison de Lorraine, et il se disposait à partir pour Presbourg afin de poursuivre ses complots. Ce voyage confirmait les dires du mémoire que Campredon n'avait pas encore sous les yeux. Beaujeu ne se contentait pas de faire à François des propositions que celui-ci acceptait, il voyait aussi l'Empereur en secret. Dans la _Retirade_ impériale, il s'était vanté de connaître la capacité de tous les généraux français[624]. Il s'était même excusé auprès de Charles VI de n'avoir pas réussi à enlever l'infant Don Carlos à son passage à Pise, par suite de la défection d'un officier qui lui avait promis trente hommes pour ce bon coup. Campredon disait qu'on pouvait s'attendre à tout de la part d'un misérable renégat, sur la tête duquel on voyait encore les marques de la tonsure et qui paraissait être très fort en théologie[625].

[622] Amelot à Campredon, Gênes, le 5 mars 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 335-336.

[623] Le même au même, le 5 mars 1737: _Ibidem_. La lettre du ministre transmettant le mémoire et les renseignements fournis par Campredon sont du même jour. Les intrigues de Beaujeu étaient donc connues à Versailles et à Gênes en même temps.

[624] Les relations de Beaujeu avec l'Empereur et son gendre sont confirmées par un rapport transmis au gouvernement génois et que nous verrons dans un instant.

[625] Campredon à Amelot, Gênes, le 5 mars 1737. Lettre déjà citée.

Dans une autre dépêche, datée du 3 avril, Campredon affirmait à nouveau les relations de François avec Beaujeu. «L'on vous aura sans doute donné avis comme à moi, Monseigneur, que le sieur Beaujeu de la Salle, ci-devant aide de camp de M. le maréchal de Coigny et reconnu pour avoir servi d'espion à la cour de Vienne pendant la dernière guerre, avait ordre du duc de Lorraine de passer en Corse pour y porter des propositions aux mécontents.» Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'envoyé de France fit, suivant les instructions qu'il avait reçues, répandre discrètement le mémoire de Beaujeu dans Gênes. Le comte Giucciardi, ministre impérial, vint trouver Campredon. Il amena la conversation sur cette nouvelle «qu'il croyait inventée, comme beaucoup d'autres, sachant qu'à la cour de Vienne on est fort réservé à donner croyance à ces sortes de coureurs». Campredon répliqua que Beaujeu était un espion avéré et qu'à son retour de Guastalla, il n'avait évité la potence qu'en simulant la folie, grâce à la complaisance d'un chirurgien peu scrupuleux. Des lettres de Rome et de Vienne, que l'envoyé de France avait lues, portaient que cet individu devait passer en Corse avec les propositions du duc pour les révoltés. Giucciardi réfuta ces choses très faiblement, disant que si le gendre de l'Empereur avait quelque vue sur la Corse, ce serait pour empêcher que l'île ne tombât en d'autres mains. En somme, les dénégations du ministre impérial étaient si embarrassées qu'elles équivalaient à un aveu[626].

[626] Campredon à Amelot, Gênes, le 18 avril 1737: _Ibidem_.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 342-343.

En Corse, les chefs affirmaient que Théodore allait revenir avec Beaujeu et Boieri, colonel au service de l'Espagne. Ces trois personnages, d'après Orticoni, étaient envoyés par le duc de Lorraine. Ginestra, dont le fils devait, quelques mois plus tard, proposer au cardinal Fleury de lui vendre les secrets de Neuhoff, et Ciabaldini, étaient allés à Matra, chez Xavier, dit le marquis de Matra, pour l'avertir de cette arrivée prochaine. Le fidèle marquis avait fait préparer sa maison sans tarder[627]. De son côté Giucciardi, pour donner le change, affirmait que Beaujeu et Théodore allaient s'embarquer ensemble pour la Corse[628].

Mais ce n'étaient là que des racontars. François voulait faire travailler Beaujeu pour lui seul; il n'entendait pas partager le trône avec le baron. Quant à ce dernier, sortant à peine des prisons d'Amsterdam, il était occupé à soutirer de l'argent à des juifs: besogne particulièrement absorbante et délicate.

D'après un mémoire qui se trouve à Gênes, Beaujeu avait servi en Corse sous le prince de Wurtemberg et le général Wachtendonck. Lorsque les Deux-Siciles furent données à l'infant Don Carlos, le prince Eugène aurait chargé Beaujeu de traiter avec les mécontents. L'île devait se mettre en république sous la protection de l'Empereur. En arrivant à Vienne pour rendre compte de sa mission à Charles VI, le moine, devenu soldat et diplomate, fut appelé par le duc de Lorraine. Le prince déclara sans ambages qu'il voulait être roi de Corse. Il comptait sur Beaujeu pour satisfaire l'ambition qu'il avait de succéder au baron Théodore. Il lui ordonna de négocier cette affaire. L'aventurier fut, paraît-il, fort étonné d'une pareille proposition. Il se récria; il était venu à

Vienne pour rendre compte de sa mission à l'Empereur et non pour trahir sa confiance. François répliqua que la chose lui paraissait fort simple. Beaujeu n'avait qu'à y songer avant de faire savoir son arrivée à Sa Majesté. Il y pensa, en effet, et revint trouver le duc. Les mystérieuses entrevues de la _Retirade_ sont donc confirmées. Le moine défroqué, en homme d'honneur, déclara qu'il ne pouvait pas manquer de parole à l'Empereur. Il lui était donc impossible de servir le duc. Celui-ci fut stupéfait. Il recommanda le secret à Beaujeu et lui donna quelques jours pour réfléchir[629]. Quand la conscience est en jeu, les réflexions sont inutiles. C'était pour le prince une manière polie de demander à l'aventurier le prix de ses scrupules. Pendant ce temps-là, Charles VI négociait officiellement à Paris les conditions de l'intervention française en Corse. Il est vrai que la politique de la _Retirade_ était bien différente de celle qu'élaboraient les ministres. Sans cela, les deux cabinets auraient pu se confondre. Soudain, Beaujeu fut mis en prison, à l'instigation du duc de Lorraine, disait-on, et sous le prétexte élastique d'affaire d'État. On saisit tous ses papiers et on le condamna au secret le plus absolu[630].

[627] Lettres de Bastia des 8 et 18 mai 1737, communiquées par Campredon: _Ibidem_.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 349-351, 354-355.

[628] Campredon à Amelot, Gênes, le 16 mai 1737: _Ibidem_.--Abbé Letteron, _Correspondance_, p. 352-353.

[629] _Memoria di tutto cio che è stato fatto dal signor comte Humberto di Beaujeu, ministro de' Corsi del anno 1736, sino al presente 1744 in Corsica, Vienne, Francoforte, Londra, Amburgo, Venezia, Constantinopoli e Tunis._ Filza Corsica 1744, 1/2122. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[630] _Ibidem._

Beaujeu fut-il incarcéré pour avoir refusé de servir le gendre ou pour avoir trompé le beau-père? Ce serait, dans ce cas, une victime de la _Retirade_; mais il y a tout lieu de croire que si le moine défroqué fut mis en lieu sûr c'est qu'il trahissait tout le monde. A la mort de Charles VI, Marie-Thérèse le fit relâcher. Il n'eut plus alors qu'une idée: se venger du duc de Lorraine. Il exerça contre lui, en Toscane, le chantage le plus éhonté. Il alla ensuite proposer la Corse au Grand Turc et au Bey de Tunis. Les flibustiers, surgis des bas-fonds à la suite de l'équipée de Théodore, avaient la marotte de faire prendre le turban aux Corses mécontents. En 1744, Beaujeu fut arrêté à Livourne à la requête du gouvernement sarde. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, qui n'avait pas oublié ses entretiens dans la _Retirade_, fit faire le silence autour du prisonnier. Il mourut chrétiennement en 1746 et fut enterré avec le mystère dont on avait entouré sa détention[631].

[631] _La politique de la Retirade_, dans la _Revue d'histoire diplomatique_, année 1898, nos 2 et 3. J'ai donné en détail, dans cet article, le récit des complots de Beaujeu. J'ai cru devoir les rappeler ici, car ils se rattachent intimement à l'histoire de Théodore.

Malgré son élévation au grand-duché, François, qui avait l'ambition têtue, songeait toujours à la Corse. Seulement, dégoûté, pour le moment, des clients interlopes de la _Retirade_, il confia ses projets à ses lieutenants. Wachtendonck, commandant des troupes autrichiennes en Toscane, dirigeait ces intrigues à Livourne. Le général avait été un partisan fougueux de Gênes, dont il aimait passionnément les sequins[632]. Il montrait un tel zèle

pour la république qu'il signalait l'insuffisance des espions génois à Livourne et qu'il menaçait bruyamment les amis de Théodore de la prison; mais il avait changé d'opinion.

[632] Campredon à Amelot, Gênes, le 21 février 1737: Correspondance de Gênes, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

En 1740, il réunissait des capitaines de navires anglais et les chefs des corses rebelles en des conciliabules secrets et nocturnes. Les conférences se tenaient au consulat britannique. Wachtendonck était un homme imprudent et indiscret; il se donnait les allures d'un petit maître allemand, «quoiqu'il ne fût plus en âge de l'être». A force de conspirer chez le consul anglais, il était devenu l'amant de sa femme[633]. Sous prétexte de rétablir sa santé, il partit pour Pise. Dans ses équipages se trouvaient le consul d'Angleterre et sa femme. «Cet article de bagage ne me surprend point», écrivait Maillebois; mais, ce qui pouvait paraître au moins étrange, c'était une démarche que le général et son ami avaient faite auprès des Corses rebelles bannis de l'île par les Français pour les rassurer sur l'inquiétude que ce départ leur causait. Ils leur déclarèrent, en outre, qu'ils auraient satisfaction avant peu de temps[634].

[633] Maillebois au marquis de Mirepoix, le 14 avril 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[634] Maillebois à Amelot, le 19 mai 1740: _Ibidem_.

Pour que le général se compromît jusqu'à faire de pareilles promesses, il fallait qu'il eût reçu des instructions formelles. François s'étant débarrassé de Beaujeu, peut-être trop exigeant,

se retournait vers Théodore. On avait prétendu que le gouvernement génois, par l'entremise de Viale, son représentant à Florence, aurait volontiers vendu la Corse au grand-duc, mais l'état financier de celui-ci n'inspirait pas grande confiance[635]. Plus tard, on parla de l'échange d'une partie de la province de Massa, appartenant à la Toscane, contre la Corse[636]. Mais François voulait avoir l'île pour rien, ou du moins, à bon marché. Il pensait que ce serait moins coûteux de payer un Théodore, un Beaujeu et quelques insulaires, que de négocier avec les Génois un achat ou un échange.

[635] Lorenzi à Amelot, Florence, le 21 février 1739: Correspondance de Florence, vol. 90. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[636] Lorenzi à Amelot, Florence, les 14 mai et 18 juin 1740: _Ibidem_, vol. 91.

En 1740, on disait à Florence que quinze mille fusils destinés à Théodore allaient arriver d'Allemagne. L'opinion que le grand-duc soutenait le baron était si répandue que les Corses affluaient à Livourne. Il en venait de tous les côtés et Lorenzi s'étonnait que la police permît une telle agglomération de gens «accoutumés à toutes sortes de crimes et sans aveu»[637]. Une lettre de Vienne affirmait que Neuhoff insistait vivement auprès de François pour l'envoi de troupes impériales en Corse. Il s'engageait, moyennant ce secours, à lui donner l'île. Le duc avait chargé le baron d'obtenir l'appui de l'Angleterre, mais celui-ci n'avait pas pu réussir dans ses démarches. Trois ans plus tard, Théodore allait, avec la protection des Anglais, essayer de reconquérir la Corse, en mettant de côté le duc de Lorraine engagé dans la guerre de la succession d'Autriche. Pour l'instant, François insistait auprès des

ministres impériaux, qui lui étaient dévoués, afin de décider l'Empereur à envoyer des soldats dans l'île. Il offrait même de prendre à sa charge la plus grande partie des frais que cette expédition occasionnerait. Il recommandait à Théodore d'entretenir, en attendant, la confiance de ses partisans[638].

[637] Lorenzi à Amelot, Florence, le 9 juillet 1740: _Ibidem_, vol. 92.

[638] Copie d'une lettre de Vienne du 3 septembre 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

La mort de Charles VI, survenue quelques semaines plus tard[639], fit ajourner tous ces beaux projets.

[639] Le 20 octobre 1740.

CHAPITRE VII

Théodore à Cologne.--Entretien secret avec le Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique.--Correspondance de Neuhoff avec son beau-frère Gomé-Delagrange.--Le roi de Corse veut traiter avec le roi de France.--Louis de Grœben.

Théodore arrive en Méditerranée avec une escadre anglaise.--Horace Mann.--_Le mystère._--Le _Vinces_ en Corse.--Neuhoff en vue de son royaume.--Sa proclamation.--Il ne débarque pas.--L'affaire du _Saint-Isidore_.--Protestation des Génois.--Réponse du gouvernement anglais.

Les entrevues secrètes de Mann avec Théodore.--Un diplomate ennuyé.--La Cour de Turin.--Augustin Viale, résident génois en Toscane.--Mariani.--Les inquisiteurs de Gênes.--Ils décident de faire tuer Théodore.--Scrupules de Viale.--Ses propositions.--San Cristofano.--La kabale de Pic de la Mirandole.

I

Au mois de février 1740, Théodore arriva à Cologne. Son équipage consistait en deux chaises de poste et des chevaux de relais. Il se trouvait dans la première avec trois individus vêtus à la prussienne. Il se fit conduire à l'hôtel de la commanderie de l'Ordre Teutonique, chez son cousin, le baron de Drost. Sans descendre, il fit appeler le secrétaire de son parent. Celui-ci s'étant approché de la portière, Neuhoff dit ce seul mot: _Deuterum_ (?). Le secrétaire introduisit aussitôt le roi de Corse dans les appartements du Grand-Commandeur. Il était suivi par l'un des trois personnages qui l'accompagnaient. Cet homme s'arrêta dans l'antichambre, tandis que Théodore entretenait son cousin en secret. La conversation terminée, Neuhoff regagna sa chaise avec mystère. Puis, les deux voitures disparurent sans qu'on ait pu découvrir où elles se rendaient. La seconde chaise était hermétiquement close; on ne sut si elle contenait des voyageurs ou simplement des bagages.

Le Grand-Commandeur, une religieuse de la famille Drost, un ami d'enfance, le baron Slein, furent les seules personnes que vit Théodore pendant son séjour à Cologne. Il écrivit et reçut beaucoup de lettres. Il était bien muni d'argent et entra en pourpar-

lers avec un entrepreneur pour la confection de mille uniformes de soldats. Il affirmait que sa royauté avait un caractère aussi ineffaçable que la prêtrise.

Il ne resta que trois semaines à Cologne. Il en partit, le 29 février, dans un fiacre de louage, accompagné par un seul domestique. Il déclara qu'il se rendait à Dantzig pour y négocier un embarquement. On apprit qu'il avait passé par Hanovre, se rendant à Copenhague[640].

[640] Extrait d'une lettre de Cologne du mois d'avril 1740. Communiqué le 21 mai par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Rome: Correspondance de Cologne, vol. 73. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Après sa visite à Cologne, Théodore resta caché. On perd sa trace pendant quelques mois. Il se recueillait sans doute.

L'exploitation commerciale de sa couronne ne lui avait donné que de maigres bénéfices. Si les traitants hollandais s'étaient laissés duper, il ne leur avait pas, à vrai dire, extorqué autant d'argent qu'il l'eût désiré. Il lui fallait maintenant essayer autre chose. Il allait tenter de l'escroquerie politique. Il espérait peut-être réussir à tromper plus facilement des hommes d'État que des juifs.

D'abord, il désirait traiter avec la France. Il s'était adressé dans ce but à son beau-frère, Gomé-Delagrange, conseiller au Parlement de Metz[641]. Il lui avait envoyé plusieurs lettres qui ne parvinrent pas à destination. Il insista et écrivit le 1er octobre 1740, afin de savoir au juste quelles étaient les intentions de la France au sujet des Corses. Il faisait appel à son bon cœur pour avoir une prompte réponse. Il ne pouvait croire encore que Louis

XV voulût favoriser les Génois et opprimer des innocents. Ses ennemis étaient sans cesse à ses trousses. Tout leur jeu, disait-il, «est de me faire enlever mes lettres et d'envoyer des espions de papier contre moi». Puis, venaient les éternelles protestations et les mêmes promesses pour les siens[642]. Delagrange reçut la lettre, cette fois, mais il répondit à son beau-frère qu'il ne lui convenait pas de se mêler de ses affaires.

[641] Théodore à Gomé-Delagrange, le 1er octobre 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[642] Gomé-Delagrange avait épousé la demi-sœur de Théodore, née du second mariage de la mère de celui-ci avec M. Marneau.

Cette réponse ne plut pas au roi. Il témoigna à son beau-frère la surprise qu'elle lui causait: «comme, écrivait-il, s'il était très délicat de se mêler de mes affaires, terme que je ne m'attendais de personne, encore moins de vous, mes actions étant applaudies et respectées même de l'ennemi.» Il demandait à son parent d'être son intermédiaire auprès de la cour de France. Son rôle n'était pas achevé et il se trouvait en mesure, plus que jamais, de refaire ce qu'il avait fait. «Sa chère famille» acquerrait donc gloire et mérite en entrant dans ses combinaisons. D'ailleurs, aucune puissance ne pouvait intervenir en Corse en dehors de lui. Outre son élection qui était «réelle et juste», il possédait légitimement presque toutes les terres au sud de l'île: c'étaient les fiefs donnés à ses ancêtres en «ligne droite aînée». Ces fiefs étaient déjà, en 931, entre les mains d'un Neuhoff, dernier vice-roi de Corse. La sépulture de ce personnage se voyait encore à Aléria. «J'ai fait caver et sous-terrer l'endroit, disait Théodore, et trouvé

et le dépôt du corps et l'inscription de son nom, Neuhoff, avec nos propres armes[643].» Mais il ajoutait bien vite: «Enfin le détail en serait trop long.» Puis, il revenait sur sa royauté; elle était et resterait intangible. On n'avait qu'à respecter ses faits et gestes. Il ne se départirait jamais de ces sentiments. Mais, comme ses fidèles sujets ne voulaient, en aucune manière, rentrer sous la domination génoise, si le roi très chrétien, en intervenant dans l'île, avait une autre intention, il devait s'expliquer avec lui. Il donnerait son concours à Louis XV, car il n'avait qu'un but: maintenir ses prérogatives et assurer le bonheur des Corses. Son beau-frère devait donc obtenir, à Versailles, des éclaircissements précis et définitifs. L'heure était venue où chacun voulait «pêcher dans l'eau trouble». Et, après tout ce qu'il avait fait, pouvait-on le croire réduit à l'impuissance? Il faudrait qu'on ignorât le sincère et inaltérable attachement des Corses à son égard. Certes, il avait été trahi, même par les siens. Son cousin germain, Jean-Frédéric de Neuhoff, s'était attiré le mépris universel en quittant la Corse. Il ne lui pardonnait pas cette conduite lâche[644]. Son neveu, Jean-Frédéric de Neuhoff, seigneur de Rauschenbourg, «une belle baronnie sur la Lippe en Westphalie», avait bien tenté une action sérieuse dans l'île, mais il était parti aussi[645]. Théodore, pour l'instant, mettait toutes ses espérances sur le frère de ce dernier, un jeune homme très résolu. Quant à celui qu'on appelait Drost dans les gazettes, il n'appartenait pas à sa famille et avait usurpé ce nom. C'était un traître et un espion soudoyé par les Génois. Le baron comptait partir au plus tôt afin de saisir la première occasion favorable de débarquer en Corse et aussi pour mettre sa personne en sûreté. Gênes avait lancé à ses trousses plusieurs assassins gagés. A sept reprises, il avait reçu du poison ou essuyé des coups de feu. Les gens de l'ambassadeur de France,

à Venise, s'étaient laissés suborner jusqu'à tirer sur lui[646]. Au mois de juillet, en Holstein, ceux qui le poursuivaient avaient payé leurs attentats «avec la corde au gibet. Voilà la guerre que Gênes sait mener.» Mais la Providence le protégeait et il s'en remettait à la justice divine pour châtier les coupables comme ils le méritaient. Têtu jusqu'à la folie, il insistait encore pour que son beau-frère lui fît connaître les intentions formelles de la France. «Soyez assuré que je donnerai les mains à tout, si ma réputation et le bien de mes peuples fidèles ne sont lésés, surtout qu'il ne s'agit de Gênes.» Puis, après ses salutations affectueuses, il s'excusait en post-scriptum--précaution nécessaire--sur son «mal écrire». Il avait chaque jour un nombre extraordinaire de lettres à expédier; toutes les affaires lui passaient par les mains et il n'était pas très familiarisé avec le style français[647].

[643] Il n'est pas besoin de faire ressortir l'invraisemblance de cette ascendance. C'était un grossier mensonge destiné à éblouir ceux qu'il voulait duper. Au dixième siècle, la Corse était, d'après les vieux chroniqueurs, sous la domination des comtes de la famille Colonna. Ils descendaient d'Ugo qui avait chassé les Sarrazins. Pendant quatre-vingts ans environ ils se succédèrent de père en fils. Ce furent Bianco, Orlando, Ridolfo et Guido dont le fils Arrigo, surnommé Bel Messere à cause de sa beauté, mourut assassiné en l'an 1000 avec tous ses fils. L'épopée du Bel Messere est restée légendaire en Corse: _Chronique de Giovanni della Grossa_: _Op. cit._, p. 117 à 122.

[644] Ce Jean-Frédéric de Neuhoff était celui qui faisait partie de l'expédition de 1738 et qui se trouvait parmi les malheureux abandonnés par Théodore et rapatriés par les Français.

[645] Cet autre Neuhoff était celui qui avait abordé en Corse en 1739 et avait essayé d'organiser une résistance énergique dans l'intérieur de l'île contre les Français. J'ai raconté précédemment son équipée qui ne manquait pas de grandeur (voir chapitre V).

[646] Dans son numéro du mois de mars 1740 _le Mercure historique et politique de Hollande_ portait que Théodore avait été vu à Venise.

[647] Théodore de Neuhoff à Gomé-Delagrange, le 11 décembre 1740: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Comme d'habitude, Théodore ne mit pas l'endroit d'où il écrivait.

Au lieu d'entamer des négociations à Versailles, Gomé-Delagrange envoya les lettres de son beau-frère à Amelot. Il manda au ministre qu'il avait déclaré au baron de Neuhoff qu'il ne voulait pas intervenir dans ses affaires. Mais Théodore insistait pour qu'il entrât en pourparlers avec la cour et il jugeait cette proposition si ridicule qu'il se faisait un devoir de transmettre au gouvernement ces épîtres. Il comptait ne pas y répondre à moins que le ministre ne lui donnât l'ordre contraire[648].

[648] Gomé-Delagrange à Amelot, Thionville, le 14 janvier 1741: _Ibidem_.

Amelot remercia Gomé-Delagrange et lui dit qu'il avait lu les lettres au cardinal Fleury. Son Éminence savait gré de l'attention; elle jugeait qu'il ne fallait faire aucun cas de ces écrits et qu'il convenait de les laisser sans réponse[649].

[649] Amelot à Gomé-Delagrange, 24 janvier 1741: _Ibidem_.

Amelot avait retourné les lettres au conseiller. Quelques jours plus tard il les lui redemanda ayant, disait-il, «quelques raisons de les voir encore[650]».

[650] Amelot à Gomé-Delagrange, 10 février 1741: Correspondance de Corse, vol. 2. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le beau-frère de Théodore renvoya les papiers[651]. Cette fois, ils restèrent définitivement entre les mains du ministre. Gomé-Delagrange n'entendit plus parler de son royal parent.

[651] Gomé-Delagrange à Amelot, Lunéville, le 23 février 1741: _Ibidem_.

Louis de Grœben, ce capitaine prussien qui avait fidèlement suivi Frédéric dans son équipée à travers les montagnes de l'île, était à Livourne au mois de septembre 1741. Les Génois le surveillaient et leur consul, Gavi, un corse, homme capable de tout pour son intérêt[652], intercepta deux de ses lettres. La première était écrite à Bigani, qui, à force de conspirer avec Théodore et de le trahir, avait obtenu un poste important du roi des Deux-Siciles[653]. Le capitaine, désirant faire tenir une missive au baron, s'était adressé à Grœben par l'intermédiaire d'un certain Giordani. Grœben mandait qu'il l'avait transmise au roi qui se trouvait alors à Sienne, mais Sa Majesté ne se hâtait pas de répondre. «Vous le connaissez, écrivait le prussien, qu'il est paresseux pour écrire.» Puis, il félicitait son correspondant sur son avancement. Il regrettait de ne pouvoir aller visiter Mlle Bigani au couvent, les règles monastiques s'y opposant. Il s'occupait de lever des compagnies corses qui étaient à peu près complètes. Les

insulaires, voyant partir les troupes françaises, se soulevaient; avant six mois la rébellion serait générale[654].

[652] Lorenzi à Amelot, Florence, le 5 avril 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[653] Cette lettre de Grœben est adressée à «Monsieur le capitaine Bigani, consul général de la Levante et Barbarie pour le service de Sa Majesté le Roy de Naples et Sicile».

[654] Grœben à Bigani, Livourne, le 18 septembre 1741. Communiquée par Gavi avec sa lettre du 18 octobre: _Ribellione de' Corsi_, filza 14-3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

La seconde lettre de Grœben était pour Mme Françoise-Constance Fonseca, qui continuait, après sa sœur, la correspondance avec les partisans de Théodore. Il suppliait la religieuse de dire à «son ami» que le moment était favorable pour agir énergiquement. S'il laissait fuir l'occasion, il ne la retrouverait plus. Il fallait mener cette action de fait et non par écrit ou en paroles. S'il tardait à paraître dans l'île avec des secours, un autre prendrait sa place; il devrait renoncer à la couronne à tout jamais.

Les insulaires avaient fait une grande perte dans la personne de Wachtendonck, qui, hélas! était mort[655].

[655] Louis de Grœben à la sœur Françoise-Constance Fonseca, Livourne, le 18 septembre 1741, communiquée par Gavi avec sa lettre du 18 octobre: _loc. cit._

Théodore ne se pressait pas. Il mûrissait ses projets avec une sage lenteur. L'Europe était alors engagée dans la guerre de la succession d'Autriche. La Corse disparaissait au milieu de la

conflagration générale, mais il pouvait espérer faire quelque fructueuse entreprise à la faveur de ces conflits. Vers la fin de 1742, il se trouvait à Londres, se préparant à frapper un coup qu'il jugeait décisif. Il y avait plus d'un an qu'on n'entendait plus parler de lui, lorsque soudain, au mois de janvier 1743, il apparut dans la Méditerranée sur un navire de Sa Majesté britannique, _Le Revenger_, capitaine Barckley.

II

Parti d'Angleterre au mois de novembre 1742, _Le Revenger_ arriva à Livourne le 7 janvier 1743 après avoir touché à Lisbonne et à Villefranche[656]. Le général Breitwitz, commandant des troupes autrichiennes en Toscane, alla voir Théodore à bord du _Revenger_ avec Richecourt, vice-président du Conseil de Régence, et Goldworthy, consul d'Angleterre à Livourne. Un manifeste, que l'ancien roi devait lancer aux Corses, fut préparé dans cette conférence.

[656] Antonio Battistella, _op. cit._, p. 187.

J'ai publié dans la _Revue d'histoire diplomatique_ toute cette partie qui a trait à l'arrivée de Théodore sur _Le Revenger_, ainsi que le récit des épisodes qui suivirent. Je retranche ici quelques lignes qui servaient de préambule nécessaire et j'ai ajouté des détails nouveaux.

Horace Mann, ministre de George II à Florence, déclara qu'il était totalement étranger à cette affaire. Cette déclaration n'avait

pas seulement un caractère diplomatique; chose qui peut sembler étrange, elle était l'expression de la vérité.

Goldworthy s'était excusé auprès de son chef hiérarchique de lui avoir caché l'arrivée de Théodore dans les eaux toscanes. Pour justifier sa conduite, le consul alléguait que son intention était de mettre Mann au courant, mais que le capitaine Barckley s'y était refusé en disant que cela ne concordait pas avec ses instructions. D'ailleurs, le commandant en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, l'amiral Matthews, ne connut l'affaire que par Théodore.

Il y avait là une compromission que le ministère anglais n'osait pas avouer[657].

[657] Lorenzi à Amelot, Florence, le 9 février 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Horace Mann représentait l'Angleterre depuis 1740 à la cour du grand-duc de Toscane. Il avait succédé à Fane, un vieux fonctionnaire très correct, qui poussait le respect du protocole jusqu'à la dévotion. Ne s'était-il pas alité pendant six semaines, en proie à une véritable maladie, parce que le duc de Newcastle, lui écrivant, avait terminé sa lettre par les mots _Yours humble servant_, au lieu de _Yours very humble servant_, dont il se servait d'habitude!

Mann était un esprit délicat, fin, lettré, diplomate à l'excès. Un pointe d'humour relevait chez lui les qualités d'analyse et d'observation. Son style caustique, mais avec bonhomie, trahit le pessimisme aimable du XVIIIe siècle.

Pendant quarante-six ans, il demeura à Florence, menant dans la _casa Manetti_, près du pont _della Trinità_[658], l'existence d'un patricien florentin tout en restant un gentleman anglais. Il était intimement lié avec Horace Walpole, ce grand seigneur sceptique, dont la froide ironie aimait à disséquer tous les ridicules.

[658] De ses fenêtres, écrit le poète Gray, qui fut son hôte, nous pouvons pêcher dans l'Arno.

Horace Walpole était venu à Florence où il avait connu Mann en 1741. Après son départ, une correspondance régulière s'établit entre eux. Elle dura quarante-six ans, jusqu'à la mort du diplomate. Les deux amis ne se revirent pourtant jamais. «Il n'y a pas d'exemple pareil dans l'histoire de la poste», disait Walpole.

Lorsque _Le Revenger_ arriva à Livourne, au mois de janvier 1743, avec le mystère que l'on sait, le ministre anglais se posa cette question: Quel est le personnage qui se trouve incognito à bord? Les noms les plus fantaisistes circulaient. Était-ce le roi de Sardaigne, l'amiral Matthews, Théodore de Neuhoff, ou bien..... Robert Walpole, le père d'Horace[659]? On ne tarda pas à savoir que ceux qui mettaient en avant le nom de Théodore avaient seuls raison. Du reste, le secret était largement divulgué. Goldworthy en avait fait la confidence à tout le monde, sauf à Mann, son chef.

[659] _Mann and Manners at the court of Florence 1740-1786_, par le Dr Doran F. S. A., Londres, 1876.

Cette incorrection du consul fit la joie de Walpole et, à son tour, il confia à son ami, sous le sceau du secret, que le mysté-

rieux passager du _Revenger_ n'était pas sir Robert Walpole[660].

[660] Horace Walpole à Mann, 13 février 1743: _The letters of Horace Walpole_, 9 vol. in-8°, London, 1891.

Mann avait surtout pour mission de surveiller, en Italie et principalement en Toscane, les menées du prétendant Stuart. Néanmoins, pour sa gouverne, il eût désiré connaître les idées du ministère anglais au sujet de Théodore.

Dans toutes ses lettres à Horace Walpole, il lui parle du _mystère_. Le _mystère_ ou bien le _fantôme_ (the ghost), tels sont les noms de convention dont il affuble le prétendant au trône de Corse, tandis que l'amiral Matthews ne cessera d'être _Il furibondo_. C'est d'ailleurs le sobriquet que lui avait fait donner, en Italie, son caractère borné et irascible.

Mann envoya à son ami le manifeste de Neuhoff, dont quelques exemplaires circulaient dans Florence. «Je vous remercie de la déclaration du roi Théodore», répondit Walpole, «je lui souhaite succès de tout mon cœur. Je déteste les Génois; ils ont fait d'une république la plus diabolique de toutes les tyrannies[661].»

[661] Horace Walpole à Mann, 13 février 1743: _op. cit._

Mais, pendant cet échange de lettres, les événements avaient marché. Après s'être concerté avec Goldworthy et les représentants du grand-duc, Théodore se disposa à regagner son royaume. Dans la nuit du 18 janvier, un vaisseau anglais, _Le Vinces_, portant cinquante canons, était parti pour la Corse emmenant le secrétaire du roi. Cet individu devait préparer le retour

de Sa Majesté dans ses États; il portait des lettres à plusieurs chefs[662].

[662] Les lettres de Théodore étaient adressées à Thomas Giulani, à Paul-Marie Paoli, à Ambroise Quilici de Speluncato, au prêtre Croce de Lavatoggio, à Gafforio de Corte, à Ciabaldini d'Orezza et à Zerbino du Niolo.

Le Vinces apparut au large de l'Île Rousse le 19, vers le soir. Après avoir salué la tour, le capitaine envoya les papiers et convoqua les chefs de la Balagne.

Théodore accordait une amnistie générale pour les offenses qui lui avait été faites pendant son règne, et il annonçait son retour en Balagne pour le 26 janvier. Quelques habitants de Monticello montèrent à bord pour avoir des fusils et des balles. Après cette distribution, un officier débarqua. Bel homme, une barbe naissante au menton, vêtu à l'anglaise, il parlait latin pour se faire comprendre. Il déclara aux Corses que les événements les plus heureux pour eux allaient arriver. Il leur demanda s'ils étaient toujours en révolte ou bien s'ils reconnaissaient la domination génoise. Dans le premier cas, étaient-ils disposés à recevoir leur roi? Selon leur réponse, celui-ci viendrait bientôt pour les secourir avec des armes et des munitions. Les insulaires, gens peu spéculatifs, n'avaient pas grande confiance; néanmoins, ils dirent qu'ils accueilleraient volontiers Théodore et ils prièrent l'officier de lui faire connaître leurs bonnes dispositions. Les lettres royales furent expédiées dans la montagne avec quelques fusils et il fut décidé qu'une assemblée se tiendrait le dimanche suivant afin de délibérer sur ces choses. Ayant reçu les déclarations des chefs, le bâtiment mit à la voile pour Livourne. L'officier anglais resta à terre[663].

[663] Ozero, vice-consul de France à Calvi, à Jonville, Calvi, le 21 janvier 1743.--Extrait de quelques lettres du consul de Gênes à Livourne, communiqué par Lorenzi: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Théodore n'avait pas débarqué à Livourne; de la ville, on pouvait le voir se promener sur le pont du _Revenger_. Des Corses, excités par cet événement, accouraient pour se mettre à la disposition de leur roi. Parmi les plus enragés, se trouvaient le prévôt de Zicavo et le frère du prêtre Croce. On recommandait à tous les insulaires de se tenir prêts à embarquer sur le bâtiment anglais. Gavi, le consul de Gênes, très alarmé, avait fait armer un bateau pour aller, au premier signe, à Bastia, informer le gouverneur. Les négociants anglais affirmaient que Théodore n'attendait que le retour du _Vinces_ pour mettre à la voile. Le 30 janvier, à onze heures du soir, Gavi fit partir sa felouque, car il venait d'apprendre que les Corses s'étaient embarqués avec leurs bagages[664]. _Le Revenger_, portant soixante-dix canons, et _Le Salisbury_, armé de cinquante pièces, avaient, en effet, mis à la voile dans la nuit du 29 au 30 janvier. Plusieurs autres vaisseaux de guerre anglais se trouvaient déjà dans les eaux corses. La flotte comprenait ainsi dix ou douze unités[665]. Le roi Théodore rentrait en grande pompe dans son royaume sous le couvert du pavillon britannique; on prétendait qu'il avait les poches bien garnies, ayant reçu vingt mille livres sterling à Londres[666], chose qui n'aurait pas nui à son prestige. On disait aussi que Michel Jabach, chez qui avaient été consignés dix-huit canons de fer fin faisant partie de la cargaison du _Yong-Rombout_ après la tentative avortée de 1738, avait reçu de Hollande l'ordre de tenir ces pièces à la disposition de Neuhoff. Le prince d'Orange avait approuvé tout cela. Mais les négociants hollandais, n'oubliant ja-

mais leurs intérêts, avaient stipulé que les canons devaient être remis au roi en échange d'huiles, pour une valeur équivalente[667].

[664] Gavi au Sérénissime Collège, Livourne, le 30 janvier 1743: _Ribellione de' Corsi_, filza 14/3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[665] Jonville à Amelot, Gênes, le 13 février 1743: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[666] Gavi au Sérénissime Collège, Livourne, le 6 février 1743: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

[667] Lorenzi à Amelot, Florence, le 16 février 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.--Gavi au Sérénissime Collège, Livourne, le 13 février 1743: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

La flotte portant Théodore parut devant l'Île Rousse le 1er février. Le peuple se rassembla sur la plage pour avoir, comme toujours, des fusils et des balles. Une chaloupe aborda et débarqua un baril de poudre et quelques boulets. Puis, deux officiers descendirent à terre et rejoignirent leur camarade, qui était resté après le départ du _Vinces_. Les trois officiers dirent alors que si les Corses étaient toujours animés de bonnes intentions, les principaux devaient se rendre sur _Le Revenger_ pour rendre hommage au roi. Les chefs vinrent aussitôt complimenter Théodore; et cette cérémonie terminée, ils regagnèrent la terre. Après leur départ, la flotte mit à la voile, car le souverain voulait faire le tour de l'île pour s'assurer des dispositions des peuples. Les Anglais déclarèrent aux chefs, un peu ahuris par ce départ si prompt, que

Théodore, après cette tournée, débarquerait avec des hommes, des armes et des munitions. Aidé par l'Angleterre et les puissances alliées, il ferait le bonheur de ses sujets[668].

[668] Extrait de quelques lettres du consul de Gênes à Livourne. Communiqué par Lorenzi: Correspondance de Gênes, vol. 112.

Pour appuyer ces déclarations, Neuhoff, avant son départ, lança son édit préparé d'avance à Livourne après entente avec le consul anglais et les autorités grand-ducales. Cette proclamation était datée de Santa Reparata de Balagne, le 30 janvier 1743, la septième année de son règne. Il comptait--nous l'avons vu--arriver dans les eaux corses avant cette date. Cet écrit fort long, mais d'un style noble, débutait par une action de grâces envers la Providence. Malgré les monstrueuses infamies et les noirs complots de ses ennemis les Génois, malgré aussi les procédés iniques et diaboliques des chefs corses, il avait réussi à rentrer dans son royaume avec les secours nécessaires. Il était persuadé que les insulaires avaient ouvert les yeux, et, plein de confiance dans ses sujets, qui jadis lui avaient juré fidélité, il venait à eux. Voulant donner une preuve de sa souveraine et paternelle clémence, il accordait le pardon pour tous les attentats commis contre sa personne royale, contre ses droits et contre le bien public du royaume. Cependant, il excluait de cette amnistie les infâmes sicaires qui avaient assassiné le très affectionné général, comte Simon Fabiani, dont la mémoire était bénie, et les parjures, félons et traîtres: Hyacinthe Paoli, le chanoine Érasme Orticoni et le prêtre Grégoire Salvini. Ces hommes étaient non seulement à jamais bannis de l'île, mais leurs biens étaient confisqués au profit des veuves et des orphelins laissés par les sujets fidèles, morts en

défendant les droits du roi et de la patrie. Théodore vouait le nom de ces bandits à l'exécration de la postérité et, s'ils osaient remettre les pieds en Corse, la mort la plus ignominieuse qu'on pourrait inventer leur était réservée. Tous ceux qui protégeraient les susdits bandits seraient également punis de mort. Les Corses qui, en Italie, servaient Naples et l'Espagne devaient rentrer sous son obéissance dans le délai de six semaines, ceux qui se trouvaient en France et en Espagne dans celui de trois mois, sous peine de voir leurs biens confisqués, toujours au profit des veuves et des orphelins. Par contre, il ordonnait aux insulaires attachés au duc de Lorraine, grand-duc de Toscane, de continuer à témoigner à S. A. R. leur zèle et leur dévouement, car il entendait donner aide et assistance, dans la plus grande mesure, à la reine de Hongrie et de Bohême[669] pour la défense des États qu'elle tenait de son auguste père, l'Empereur. Les Corses attachés au Souverain Pontife et à la république de Venise, avaient, les premiers, un mois, et les seconds trois mois pour faire leur soumission. Quant à ses sujets qui n'avaient pas craint d'embrasser l'indigne parti de Gênes, un jour de rémission était accordé à ceux qui se trouvaient dans les places injustement détenues par l'ennemi, et huit jours à ceux qui séjournaient sur le territoire de la république. Il promettait pleine et entière amnistie à tous les égarés qui rentreraient dans le royaume pour concourir à la défense de la patrie. Il les emploierait selon leurs capacités. Il espérait que cet appel à l'union ne serait pas vain et que tous viendraient se ranger sous son étendard. Il ordonnait enfin que cet édit, écrit de sa propre main, muni du sceau royal, fût lu et affiché dans tout le royaume[670].

[669] Marie-Thérèse.

[670] Cet édit se trouve aux archives d'État de Turin: _Materie politiche, Negoziazione colla Corsica_, mazzo no 2.--Gavi le transmit au Sérénissime Collège le 13 février 1743: _loc. cit._--Lorenzi et Jonville en adressèrent également des copies au gouvernement français, les 2, 13 et 16 février: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Cette proclamation, qui avait été, disait-on, imprimée à Pise, par les soins du docteur Sauveur Olmetta, fut répandue non seulement en Corse mais aussi en Italie. On le vendait dans les rues de Livourne[671].

[671] Gavi au Sérénissime Collège, Livourne, le 13 février 1743: _loc. cit._

Après avoir reçu l'hommage des chefs sur _Le Revenger_, Théodore quitta ce navire et prit passage sur _Le Folkestone_, capitaine Balchen. Les bâtiments se séparèrent. L'un d'eux se rendit à Ajaccio, un autre, celui sur lequel se trouvait le roi, sans doute, déposa quelques munitions à Campo-Moro. Sa Majesté, du reste, ne mit jamais le pied à terre[672]. Elle demeura prudemment à bord. C'était ce qu'Elle appelait rentrer dans ses États. D'ailleurs, Théodore faisait toujours les plus belles promesses. Il attendait sept vaisseaux anglais et hollandais portant un chargement complet d'armes et de provisions. Deux de ces navires étaient déjà arrivés à Port-Mahon et il débarquerait aussitôt qu'il aurait rassemblé sa flotte[673].

[672] Extrait de quelques lettres du consul de Gênes à Livourne à M. Viale, communiqué par Lorenzi le 23 février: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[673] _Ibidem._

Le 10 février, _Le Folkestone_ revint à l'Île Rousse avec Théodore et les chefs balanais. Ceux-ci allèrent à terre avec tout un arsenal: fusils, sabres, pistolets, cartouches, balles et poudre. Quelques déserteurs allemands, qui se trouvaient en Balagne, furent enrôlés et embarqués. Vingt-deux français se présentèrent aussi, mais le roi les refusa parce qu'ils étaient catholiques, lui, qui entendait plusieurs messes par jour! Pour le moment, il s'agissait de plaire aux anglais protestants. Quelques bateaux chargés d'huile furent capturés et renvoyés à vide avec leurs équipages. Puis, Théodore profita de ce qu'il était en sûreté pour accomplir un acte énergique. Il écrivit au capitaine Bertelli, commandant la tour et le fortin de l'Île Rousse, pour le prier de décamper[674].

[674] Ozero, vice-consul de France à Calvi, à Jonville, le 13 février 1743: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

«Monsieur,

«Au reçu de la présente, Votre Seigneurie évacuera la tour et le fortin de l'Île Rousse, et enverra à cet effet deux otages à Monticello. Je promets sur ma parole que Votre Seigneurie, ses officiers et ses soldats auront la liberté de se retirer avec leurs armes et baïonnettes, qu'ils ne seront pas molestés et qu'ils pourront s'embarquer pour le continent avec leurs bagages. Si vous voulez attendre l'attaque, sachez qu'il ne sera fait aucun quartier.

«Quant aux officiers et soldats qui voudraient rester à notre service, nous les accueillerons et nous leur donnerons même de l'avancement.....[675]»

[675] Traduction de la lettre écrite par Théodore au capitaine Bertelli, commandant de l'Île Rousse, le 10 février, filza 41/2050, _Corsica_, 1743. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Le commissaire génois, affolé devant cette sommation, ordonna aussitôt au capitaine de se retirer. Le brave commandant ne se le fit pas dire deux fois; il se hâta de déguerpir avec armes, bagages et provisions. Cette retraite stupéfiante donna à penser que Théodore pouvait bien être de connivence avec la république. Il est certain que le roi et les Génois étaient parfaitement d'accord pour fuir les uns devant les autres. Mais Neuhoff se vanta, après cela, de prendre Calvi sans coup férir, pour en faire la base de sa domination. Néanmoins, son ardeur belliqueuse en resta là. Voyant, dès le 11, que le gros de la flotte ne l'avait pas suivi, il fit mettre à la voile pendant la nuit[676].

[676] Ozero à Jonville, le 13 février 1743: _loc. cit._

Le 14 février, _Le Folkestone_ parut devant Livourne. Le capitaine Balchen envoya aussitôt une lettre de Théodore à Breitwitz pour demander des secours. En attendant les ordres du grand-duc, le navire retourna dans les eaux corses portant toujours le roi[677], qui aimait fort à admirer son royaume en se promenant sur le pont d'un vaisseau. _Le Folkestone_ s'en vint à Ajaccio où les navires anglais se préparaient à commettre un attentat, que seule leur supériorité numérique justifiait. Il s'agissait de détruire un bâtiment de guerre espagnol, _Le Saint-Isidore_. Cet attentat fut prémédité. Dès le 6 février, Gavi, le consul génois à Livourne, signalait à son gouvernement l'intention des Anglais[678]. Le 10, lorsque _Le Folkestone_ se trouvait devant l'Île Rousse, parmi toutes les vantardises destinées à séduire les insulaires, Théodore avait lancé celle de brûler le navire

espagnol[679]. Par extraordinaire, les dires de Sa Majesté reçurent confirmation. Il est vrai qu'il s'agissait d'une vilaine action à commettre.

[677] Lorenzi à Amelot, Florence, le 16 février 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[678] Gavi au Sérénissime Collège, Calvi, le 6 février 1743: _loc. cit._

[679] Ozero à Jonville, Calvi, le 13 février 1743: _loc. cit._

Le 28 février, l'escadre anglaise se trouvait à dix milles d'Ajaccio. Une chaloupe se détacha et amena à terre le secrétaire de Neuhoff qui, sur-le-champ, alla conférer avec le gouverneur. Ce dernier autorisa l'individu à reconnaître le camp et les magasins de marine que les Espagnols possédaient à terre. Il fournit même deux officiers de la garnison, les frères Giannetti, pour faciliter cette reconnaissance. Quand elle fut achevée, la chaloupe rejoignit la flotte.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, les bâtiments anglais s'approchèrent de terre. Il y avait deux navires de haut bord et une frégate de quarante canons. Le lendemain matin, un vaisseau de ligne se joignit aux autres, tandis que _Le Folkestone_, avec le roi, se tenait au large. L'escadre, avançant toujours, arriva à une portée de fusil du _Saint-Isidore_. Une chaloupe avec un officier accosta le navire espagnol et somma le commandant, le chevalier de Lage, de se rendre sans tarder, sinon il ne serait fait aucun quartier ni à lui, ni à son équipage. Le chevalier répondit qu'on ne faisait pas une pareille proposition à un homme comme lui; il connaissait son devoir. Capitaine d'un vaisseau de Sa Majesté ca-

tholique, il saurait se défendre. Les Anglais pouvaient faire ce qu'ils voulaient: il ne se rendrait pas. Aussitôt que l'embarcation du parlementaire se fut éloignée, de Lage fit donner toute son artillerie contre les navires ennemis. Celui qui portait le commandant de l'escadre fut très maltraité. Il perdit un mât et reçut une large blessure dans le flanc avec huit pieds d'eau dans la cale; il lui fut désormais impossible de manœuvrer. Le chevalier, voyant le bon effet de son tir, s'apprêtait à le renouveler lorsqu'il s'aperçut que la flotte anglaise l'entourait, s'apprêtant à cribler son navire. Il courait le danger de sacrifier son équipage et de voir les ennemis capturer son bâtiment. Il fit faire une nouvelle décharge et ordonna à ses hommes de quitter le bord. Les matelots et lui-même se sauvèrent à la nage, après avoir mis le feu au _Saint-Isidore_, qui fut bientôt tout en flammes. Trente marins se noyèrent; cinq autres furent tués par le canon. Le gouverneur refusa au chevalier et à ses hommes, un asile dans la place. De Lage se retira, pendant la nuit, dans la montagne. Les Anglais ne purent prendre qu'une épave fumante. A l'abri des coups, Théodore, sur _Le Folkestone_, assistait à cette glorieuse équipée[680].

[680] _Relation de ce qui s'est passé à Ajaccio, le 2 mars 1743 entre le vaisseau de guerre espagnol_ Le Saint-Isidore _et les vaisseaux de guerre anglais_. Cette relation a été faite par le consul d'Espagne, à Livourne, sur la déposition des matelots du vaisseau espagnol et traduit de l'espagnol, Livourne, ce 21 mars 1743: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Pendant ce temps, les chefs de la Balagne consultaient leurs docteurs en théologie pour savoir si l'on devait recevoir le roi.

Comme les théologiens corses étaient les plus exaltés parmi les rebelles, on pensait que leur avis serait favorable à Théodore[681]. Mais celui-ci préférait exercer son autorité royale à distance; il ne débarqua pas. Il est vrai que l'enthousiasme de certains n'était pas partagé par les populations. Il y avait en Corse un parti très important pour l'infant Don Philippe d'Espagne, et le fait d'arriver sous le couvert du pavillon anglais ne pouvait pas rendre la popularité au roi, surtout pour la question de religion[682]. Vers le milieu de mars, _Le Folkestone_ ramena Neuhoff dans les eaux toscanes, cette fois-ci définitivement. Le capitaine Balchen le fit déposer, dans la nuit du 16 au 17, à l'embouchure de l'Arno, où Richecourt, le vice-président du Conseil de régence, vint conférer avec lui[683].

[681] Ozero à Jonville, Calvi, le 3 mars 1743: _loc. cit._

[682] Lorenzi à Amelot, Florence, le 16 février 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[683] Extrait d'une lettre du 18 mars 1743 de Bertellet, consul de France à Livourne.--Lorenzi à Amelot, Florence, le 5 avril 1743: _Ibidem_.

On disait que les Anglais avaient été promptement désabusés sur le compte de Théodore, qui leur avait promis des choses qu'il ne pouvait pas tenir. On prétendait aussi qu'ils s'étaient servis du baron comme d'un «épouvantail», à l'usage des Génois, «pour les empêcher de protéger le _Saint-Isidore_ et que toute cette levée de boucliers, la plus indécente qu'ait jamais faite une couronne, n'avait pour point de vue que de brûler ou de prendre le vaisseau espagnol dans le port d'Ajaccio et sous le canon de la forteresse

sans qu'elle s'y opposât, et que cette affaire étant consommée par le parti que M. de Lage a pris de donner feu à son vaisseau, Théodore leur est devenu inutile et ils ont pris le parti de s'en débarrasser cavalièrement.» On présumait que Neuhoff, après avoir été si piteusement abandonné sur la plage italienne par ses bons amis les Anglais, irait continuer ailleurs «le roman de sa vie»[684].

[684] Extrait d'une lettre, déjà citée, du 18 mars 1743, écrite par le consul Bertellet.

Gavi, le consul de Gênes à Livourne était corse; homme très habile, d'ailleurs, et capable de tout faire pour son intérêt. Il était très lié avec Richecourt et il fréquentait dans l'intimité les plus chauds partisans de Théodore en Toscane. Il pouvait ainsi renseigner utilement son gouvernement sur toutes les intrigues. C'était un agent précieux[685].

[685] Lorenzi à Amelot, Florence, le 5 avril 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

La république de Gênes fut très alarmée de cette nouvelle équipée. Elle paraissait plus sérieuse que les précédentes. N'était-elle pas, en effet, ouvertement protégée par l'Angleterre? L'envoyé génois, à Turin, dans un entretien avec le marquis d'Ormea, ministre de Charles-Emmanuel III, se plaignit des manœuvres anglaises en Corse, car, malgré sa réserve, on considérait le roi de Sardaigne comme l'allié des Autrichiens et des Anglais. D'Ormea répondit en récriminant plus fort contre les Anglais.

Étant donné les relations amicales qui existaient entre George II et Charles-Emmanuel, d'Ormea n'admettait pas que la cour de

Londres formât un projet quelconque sur la Corse sans y faire participer son maître. Cette réponse était une défaite, mais elle ne manquait ni d'habileté ni d'arrogance. La république n'en fut pas dupe, et si des doutes subsistaient encore dans son esprit, au sujet de l'appui, tout au moins tacite, donné par le roi de Sardaigne aux entreprises anglaises, cette conversation était de nature à les faire évanouir.

Jonville, qui donnait à Amelot le résumé de cette conférence, terminait par cette appréciation: «Peut-être les Génois sont-ils d'intelligence sur le projet en question avec les Anglais et ce qui me le fait penser, c'est que cette république sentant que la Corse est la cause de sa ruine, et que les peuples de cette île ne se soumettront jamais à la république, elle voudrait peut-être trouver le moyen de vendre ou d'échanger cette île et pour ne pas nous donner occasion de nous plaindre, elle est capable d'avoir conseillé aux Anglais de s'en rendre maîtres[686].»

[686] Jonville à Amelot, Gênes, 20 février 1743: _loc. cit._

Quoi qu'il en soit, la république protesta officiellement auprès de George II contre le concours prêté à Théodore par les bâtiments anglais; pour faire disparaître en France tout soupçon de mauvaise foi, Doria, envoyé génois auprès de Louis XV, remit à Amelot une copie de la protestation. Cet écrit faisait l'historique de l'intervention française avec la garantie de l'Empereur, puis il relatait les incidents de l'arrivée de Neuhoff en Corse accompagné par une escadre anglaise. Il jugeait l'édit de l'aventurier, daté de la septième année de son règne, séditieux et injurieux pour les couronnes de l'Europe[687].

[687] Note de la république au roi d'Angleterre, février 1743: Correspondance de Gênes, vol. 112. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Amelot, après avoir lu cette note, trouva les arguments des Génois bien fondés. «Et je ne sais pas, écrivait-il à Jonville, comment les Anglais s'y prendront pour pallier aux yeux de l'Europe, je ne dis pas même justifier, une entreprise aussi odieuse[688].»

[688] Amelot à Jonville, Versailles, 5 mars 1743: _Ibidem_.

La Cour de Londres n'était pas embarrassée pour si peu. Newcastle répondit le 17 mars à Gastaldi, envoyé de Gênes en Angleterre, que tout ce qui s'était passé avait été fait non seulement sans l'ordre du roi, mais contre ses intentions. Le ministre promettait de faire ouvrir une enquête, «afin que Sa Majesté étant pleinement informée du cas, puisse prendre, à cet égard, les mesures qu'elle jugera à propos»[689]. Les enquêtes valaient à cette époque ce qu'elles valent aujourd'hui. Cette réponse était une fin de non recevoir rédigée en termes diplomatiques.

[689] Newcastle à Gastaldi, Whitehall, 17 mars 1743: _Corsica_, 1743; filza 41/2050. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

III

On riait en Italie--ailleurs qu'à Gênes--des aventures de Théodore. L'amitié inconsidérée que Breitwitz lui avait témoignée faisait dire aux plaisants que le baron était le chevalier protecteur

de Marie-Thérèse. Les gens plus sérieux regrettaient que la reine de Hongrie eût choisi comme allié «ce roi de comédie»[690]. La lourdeur tudesque de Breitwitz finit par s'émouvoir de ces épigrammes. Comme les autres, il renia Neuhoff. Il avait remarqué, disait-il, que c'était «un babillard qui se flattait de bien des choses qui étaient chimériques»[691].

[690] Lorenzi à Amelot, Florence, le 30 mars 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[691] Lorenzi à Amelot, Florence, le 2 mars 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

De l'embouchure de l'Arno, Théodore se rendit à Florence et sa première visite fut pour Breitwitz. Le général autrichien avait d'autant plus peur de se compromettre que le baron avait échoué piteusement dans sa dernière tentative. A quoi bon voir cet incorrigible hâbleur? Il fit dire par son valet à l'aventurier que, se trouvant incommodé, il ne pouvait pas le recevoir, mais qu'il l'engageait à aller trouver le résident anglais pour l'entretenir de ses affaires.

L'amiral Matthews--_il furibondo_--de son côté, criait bien fort qu'il n'entrait pas dans les intrigues de Théodore[692]. Personne ne voulait plus connaître ce misérable qui n'était pas capable de réussir.

[692] Lorenzi à Amelot, Florence, le 5 avril 1743: _Ibidem_.

Mann était toujours dans la plus complète ignorance. Il pressa son ami Walpole de le renseigner. Celui-ci ne put lui fournir au-

cune donnée précise. Il n'avait entendu dire que des banalités au sujet du _mystère_. L'aventurier avait expédié plusieurs de ses prospectus en Angleterre et envoyé une couronne à lady Lucy Stanhope[693], dont il était tombé amoureux pendant son dernier séjour en Angleterre[694].

[693] Sœur de Philippe, deuxième comte de Stanhope.

[694] Horace Walpole à Horace Mann, 14 mars 1743.

Lorsque cette lettre arriva, Horace Mann s'était rendu chez Théodore. Cette entrevue eut lieu le 18 mars, c'est-à-dire aussitôt après l'arrivée du baron. Nous avons vu, en effet, que le capitaine Balchen l'avait débarqué dans la nuit du 16 au 17 mars. Neuhoff, suivant le conseil que Breitwitz lui avait donné par l'intermédiaire de son laquais pour s'en débarrasser, était donc entré en rapports avec Mann, à peine arrivé à Florence. Le diplomate a laissé dans sa correspondance le récit de sa conférence secrète et nocturne avec l'aventurier.

Il sortit seul, à pied, recouvert d'un manteau, une lanterne sourde à la main, comme un traître de mélodrame. Tout d'abord, il jeta dans la rue un regard inquiet pour voir si aucun œil indiscret ne l'épiait. Rassuré de ce côté, il longea l'Arno, puis il s'engagea dans les ruelles sombres, rasant les murs, évitant les passants attardés. La dignité anglaise recevait un rude assaut. «Je ne suis pas habitué à cette façon d'agir et ne l'approuve pas[695]».

[695] _Mann and Manners at the court of Florence, 1740._

L'entrevue avec le _fantôme_ dura quatre heures. Théodore, qui avait de l'imagination, raconta beaucoup de choses. Il prétendait être l'oncle de lady Yarmouth; il se disait l'ami intime de lord

Carteret; mais celui des grands seigneurs anglais, qui lui témoignait le plus d'attachement et s'intéressait plus particulièrement à ses actions, était lord Orford, le propre père d'Horace Walpole.

Théodore rapporta à Mann un fait qui pouvait en quelque sorte justifier sa liaison avec lord Carteret. Ce dernier lui aurait dit que lady Walpole avait prié un personnage de Hanovre de demander au roi d'Angleterre de la prendre en pitié. Le diplomate fut surpris et l'arrêta, en répliquant que Sa Majesté était trop juste pour se mêler d'affaires privées. Neuhoff faisait allusion au bruit qui courait en Toscane que lady Walpole était la maîtresse de Richecourt. Les circonstances dont l'aventurier appuya son récit persuadèrent à Mann qu'il disait presque la vérité[696].

[696] _Ibidem._

Il fallait que Théodore possédât une forte dose d'inconscience ou d'audace pour affirmer de pareilles choses. D'ailleurs, pour appuyer ses dires, il remit à Mann une lettre adressée à lord Carteret. Le résident anglais promit d'envoyer la missive à Londres par le premier courrier. Il pensait que si le ministre répondait, cela lui donnerait enfin la clef du mystère.

Mais, en attendant des instructions de Londres, ou tout au moins des nouvelles, Mann essaya de s'éclairer sur place. Il revit Théodore. Le spirituel ambassadeur mettait dans ses rapports avec le baron un certain dilettantisme, agissant en homme sceptique et froid. Il croyait être assez sûr de lui-même pour ne pas se livrer. Par contre, Neuhoff était intarissable. Il prétendait que l'entreprise avait échoué par la faute des officiers subalternes de la flotte et Mann pensa qu'il pouvait avoir raison si le roi d'Angleterre et ses ministres eussent donné l'ordre positif au comman-

dant de la petite escadre de soutenir le roi de Corse. Il écrivit à l'amiral Matthews[697].

[697] _Mann and Manners._

Il furibondo ne savait rien non plus, car cette affaire avait cela de particulier que les chefs étaient moins bien renseignés que les inférieurs. Mann jugea que le mieux était d'attendre. Mais Théodore tenait son confident; il n'allait pas le lâcher ainsi.

Ce dernier n'avait plus un instant de repos. Le baron lui écrivait des lettres d'une longueur effrayante. Rien n'égalait sa prolixité, si ce n'est son écriture détestable, mal formée, comme les idées qu'élaborait son cerveau. Il fallait se livrer à un véritable travail pour déchiffrer ses épîtres vraiment par trop fréquentes. Dans une seule journée, Mann en reçut quatre. Il y avait là de quoi énerver le plus flegmatique des diplomates anglais. Le résident trouvait qu'il payait cher sa curiosité.

Il ne tarda pas à être fatigué des incessantes importunités dont Neuhoff l'accablait. «Il me rend complètement fou», écrit-il, «car je ne peux rien faire pour lui, ne connaissant de ses affaires que ce qu'il m'en dit. C'est un visionnaire au dernier degré». Du reste, Carteret et Newcastle ne lui répondirent jamais au sujet de Théodore.

Mû par un sentiment de pitié et aussi peut-être pour se débarrasser de l'intrigant, il voulait qu'il quittât Florence où il se trouvait en danger.

La Sérénissime République le poursuivait toujours de sa haine et Mann était persuadé qu'elle ne reculerait devant aucun moyen pour en finir avec lui. Il ne se trompait pas.

Mais, tout en cessant de voir Neuhoff dans la crainte de trahir par ses visites le lieu de sa retraite, il faisait des vœux pour lui. «Je désire son succès», écrivait-il à la date du 26 mars, «mais ma délicatesse me fait un devoir de souhaiter que l'Angleterre ne s'y mêle pas[698]».

[698] _Mann and Manners._

Il était cependant très ennuyé, car, malgré les précautions prises, ses entrevues mystérieuses avec Théodore n'étaient plus un secret pour personne. Il se tira de cette situation difficile en affirmant qu'il lui avait simplement rendu des «services d'humanité[699]».

[699] Lorenzi à Amelot, Florence, le 5 avril 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

La situation vraiment précaire du roi de Corse rendait l'excuse fort plausible.

La cour de Turin ne se désintéressait pas de l'aventure. Quel rôle jouait-elle? Charles-Emmanuel se réservait encore. Sa politique consistait à louvoyer, pour voir de quel côté serait son intérêt dans la guerre engagée. Son ambition constante était d'obtenir un agrandissement de territoire en Italie. La république de Gênes, affaiblie, déchue de son antique splendeur, lui semblait une proie facile. La Corse serait un beau fleuron pour la couronne de Sardaigne et de Piémont. En attendant, toutes les sympathies de Charles-Emmanuel allaient vers la coalition anglo-autrichienne. A ce sujet, Lorenzi se livra dans sa dépêche à Amelot, du 13 avril 1743, à des réflexions qui ont tout le mérite d'une prophétie aujourd'hui réalisée.

«Il ne faut pas douter», écrit-il, «qu'à moins que les affaires d'Italie ne changent considérablement de face, le roi de Sardaigne, à la fin de cette guerre, soit d'un côté ou de l'autre, n'augmente notablement ses États, et il ne manquera pas alors de donner tous ses soins à l'acquisition d'une partie de l'État de Gênes à laquelle il vise depuis longtemps et à laquelle il médite actuellement. S'il y parvient, comme il est fort probable, il sera d'autant plus difficile d'empêcher qu'il ne devienne bientôt le maître de toute l'Italie, que les Italiens se soumettront volontiers à sa domination dès qu'ils le verront en état de pouvoir rendre à leur nation son ancienne gloire et de la délivrer des puissances étrangères qui la dominent depuis plus de deux siècles. Il est même à présumer que plusieurs contribueront à la réussite de ce dessein, car ils conçoivent bien, et leurs plus pénétrants politiques l'ont depuis longtemps remarqué, que l'Italie ne sera jamais solidement heureuse que lorsqu'elle sera sous la domination d'un seul souverain[700].»

[700] Lorenzi à Amelot, Florence, le 13 avril 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'Angleterre n'était donc pas seule à avoir des visées secrètes sur la Corse. On savait que François de Lorraine avait, à plusieurs reprises, jeté les yeux sur elle. Les graves événements qui se déroulaient en Europe et où il était directement mêlé, ne l'empêchaient pas de convoiter la possession de l'île. Le grand-duc n'avait pas désavoué Breitwitz et Richecourt au sujet des rapports qu'ils avaient entretenus avec Théodore. Il voulut être tenu au courant de tout ce qui avait trait à l'entreprise. D'ailleurs, Lo-

renzi croyait pouvoir affirmer que les Autrichiens et les Anglais marchaient d'accord dans cette affaire[701].

[701] Lorenzi à Amelot, Florence, le 27 avril 1743: _Ibidem_.

Mais il n'est pas invraisemblable de penser que l'Angleterre entendait bénéficier seule du résultat. Et c'est là, sans doute, qu'il faut chercher la cause du silence que le duc de Newcastle gardait vis-à-vis de ses agents à l'étranger. Villettes, résident à Turin, ne pouvait, pas plus que Mann, obtenir de Londres un éclaircissement quelconque au sujet de Théodore. Les deux diplomates en étaient réduits à se communiquer réciproquement leurs conjectures. La réserve exagérée du cabinet anglais produisit l'effet le plus déplorable. Aucun démenti n'arrivant, l'opinion publique jugeait fort sévèrement la conduite de l'Angleterre. Et Neuhoff, qui ne se croyait pas tenu à la même discrétion, assurait que son entreprise avait été concertée avec les cours de Londres et de Vienne et que celles-ci «étaient convenues de le soutenir»[702].

[702] Même dépêche de Lorenzi à Amelot.

Le 4 mai, Lorenzi donna à Amelot cette information en chiffre: «J'ai appris avec toute la certitude possible que la cour de Londres avait effectivement fait une convention avec cet aventurier qu'elle regardait comme fort avantageuse, mais que présentement elle l'a abandonné et qu'elle se borne seulement à protéger par humanité la personne de Théodore, parce qu'elle voit qu'il l'a trompée, particulièrement en lui faisant accroire qu'il avait à sa disposition douze vaisseaux chargés d'armes et munitions et une centaine d'officiers expérimentés. J'ose vous supplier très humblement, Monseigneur, du secret sur tout ceci, par rap-

port au grand danger auquel se trouverait exposée la personne qui me l'a confié si on pouvait la soupçonner de l'avoir fait[703].»

[703] Lorenzi à Amelot, Florence, le 4 mai 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Quelle était la personne qui avait fait cette confidence à Lorenzi? Celui-ci ne le dit pas. Il n'y avait évidemment qu'un homme occupant une position qui pût craindre les conséquences d'une indiscrétion de cette nature. Nous verrons dans un instant que le propre secrétaire de Mann donnait à l'envoyé génois, des avis précis sur les faits et gestes de Théodore. Il est probable qu'il fournissait également au ministre de France des renseignements puisés dans les papiers de son maître.

Neuhoff avait quitté Florence le 18 avril pour aller à Pise, et, de là, gagner Livourne pour prendre passage sur _Le Folkestone_. Il écrivit à ce sujet au capitaine Balchen. Ce dernier répondit qu'il le recevrait volontiers à son bord, mais qu'il lui serait impossible de le traiter comme par le passé. Cette réponse déplut fort au baron, qui voulait avoir les égards dûs à un souverain[704]. Il renonça à s'embarquer. Peut-être, à la réflexion, eut-il peur d'être à tout jamais gardé par les Anglais. Il est dangereux de se mettre à la merci des gens avec qui on a comploté de vilaines choses.

[704] Lorenzi à Amelot, Florence, le 4 mai 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Ne pouvant plus compter sur ses bons amis et craignant d'être assassiné par les Génois, Théodore quitta Pise et alla se cacher chez un prêtre, à Cigoli, aux environs de Florence.

La précaution n'était pas inutile.

Pendant que Théodore entretenait en Toscane des rapports secrets avec les Anglais et avec les Autrichiens, Augustin Viale, représentant de la république, fit preuve de zèle. Grâce à lui, le Sérénissime Collège, l'Illustrissime Tribunal des inquisiteurs d'État furent exactement renseignés sur les moindres faits du baron.

Malgré l'édit de Gênes mettant sa tête à prix, l'aventurier vivait encore. Le gouvernement génois, cependant, désirait plus que jamais le voir disparaître. On le savait en Italie, aussi à plusieurs reprises des offres furent-elles adressées à la république par des individus désireux de remplir cette mission de confiance.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître en quels termes ces propositions d'assassinat étaient faites et de quelle façon elles étaient reçues et étudiées à Gênes. Il se dégage en effet de la lecture de ces documents, tirés des archives secrètes de Gênes, une notion très exacte des idées et des sentiments qui dirigeaient la politique à la fois timorée et impitoyable de la Sérénissime République[705].

[705] J'ai eu la bonne fortune de trouver dans la partie des archives d'État à Gênes, classée sous le titre d'_Archivio secreto_, non seulement tous les documents concernant cette curieuse histoire, mais aussi les décisions du Sérénissime Collège et celles de l'Illustrissime Tribunal des inquisiteurs d'État touchant les faits signalés. Lus d'abord devant le collège, ces documents étaient ensuite transmis aux inquisiteurs à qui incombait tout spécialement l'examen des affaires concernant Théodore. Cette transmission se faisait avec toutes sortes de protocoles. Invariablement chaque

envoi se terminait par cette formule: _Per Serenissisima Collegia ad Calculos_.

Un Corse, absent de sa patrie depuis vingt-quatre ans, Dominique Mariani, habitant Milan dans le quartier Sainte-Euphémie, vis-à-vis le palais du comte de Bron, écrivit, le 1er avril 1743, au gouvernement génois. Fidèle sujet de la république, il n'avait jamais eu l'occasion de prouver son zèle et son dévouement. Ils étaient tellement grands qu'il brûlait de les témoigner. Il proposait donc d'enlever la vie à Théodore. En délivrant la république de ce misérable, il rendrait la paix à sa patrie en la faisant rentrer dans l'obéissance. Il tuera volontiers, non seulement le baron, mais encore quiconque les Excellents inquisiteurs d'État voudront bien lui désigner. En homme habitué à ces sortes d'opérations, Mariani se permettait de proposer aux Génois les procédés que son expérience lui conseillait pour conserver à cette affaire l'obscurité nécessaire. On consent à courir des risques pour servir ses maîtres, mais il faut s'entourer de quelques précautions. Si les inquisiteurs agréaient cette proposition, ils n'auraient qu'à lui envoyer une paire de gants. Mariani chargeait l'Illustrissime abbé Jacques Durazzo de remettre sa supplique à la Junte de Corse, sans lui en dévoiler le contenu. Si le gouvernement désirait lui répondre par écrit, il pourrait remettre sa lettre au susdit ecclésiastique ou la lui faire tenir par le marquis de Caravaggio ou bien par M. Joseph Foglia. En tous cas, les ordres qu'on voudra bien lui donner seront reçus avec gratitude. Afin de ne compromettre personne, si leurs Excellences consentaient à entrer dans l'affaire, Mariani se ferait remettre des lettres de recommandation pour le général Breitwitz à Livourne et pour d'autres notabilités[706].

[706] Dominique Mariani à l'Excellentissime et Illustrissime Junte de Corse à Gênes, Milan, le 1er avril 1743: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Le 3 avril, les inquisiteurs d'État délibérèrent sur cette lettre. Ils acceptèrent en principe les offres de Mariani, mais il était indispensable que ce dernier se rendît à Gênes pour développer en personne ses idées et indiquer les mesures qu'il comptait prendre pour mettre son plan à exécution--et Théodore aussi. Il fut décidé qu'on écrirait au susdit Mariani dans le plus bref délai possible. Ses frais de voyage lui seront immédiatement remboursés. A son arrivée, il devra se présenter à M. Étienne Monza et ne faire connaître son nom qu'à ce seul personnage. Le député du mois écrira cela par l'intermédiaire de Joseph Foglia selon la formule ordinaire, en mettant dans la confidence l'Excellentissime Laurent de Mari, parce qu'il a l'habitude de correspondre avec Foglia, mais seul Monza aura à préparer l'arrivée à Gênes de Mariani et à l'entendre[707].

[707] Délibération des inquisiteurs d'État sur la lettre de Mariani, le 3 avril 1743: _loc. cit._

Quel était ce Foglia avec qui Mari correspondait? Un individu qui, sans doute, se chargeait des commissions malpropres de l'Excellentissime Tribunal.

L'affaire en resta là, car le fidèle sujet corse de la Sérénissime république ne vint pas à Gênes. Son expérience de la politique génoise lui avait fait voir probablement tout le danger qu'il y aurait pour lui à se trouver sous la main des inquisiteurs, dans le cas où il ne tomberait pas d'accord avec eux sur les conditions de l'entreprise.

Bientôt les Génois engagèrent l'affaire d'un autre côté. C'est ici que Viale doit jouer un rôle.

L'agent de Gênes s'efforçait de savoir où se cachait Théodore. Mann avait affirmé à un chevalier, ami de Viale, qu'il se trouvait chez un ecclésiastique des environs. Par scrupule et par délicatesse, le chevalier n'avait pas voulu révéler au résident l'endroit exact où était l'aventurier. Malgré ses prières et ses instances répétées, Viale ne put fléchir son ami; mais, avec cet esprit policier particulier aux Génois, il suggérait au Sérénissime Collège un moyen de découvrir la retraite du fugitif; c'était de faire surveiller, par des hommes de confiance, les allées et venues du docteur Olmeta, un corse, qui se rendait parfois auprès du baron[708].

[708] Viale au Sérénissime Collège, Florence, le 10 mai 1743: _loc. cit._

Le 21 mai, Viale, malgré ses diligentes recherches, n'avait rien de neuf à mander à Gênes, lorsqu'au moment où il rédigeait sa dépêche, il reçut un billet, émanant «d'un ministre qui a l'habitude d'être bien renseigné et qui est chargé de surveiller les actions de Théodore». On peut aisément deviner que ce ministre n'était autre que Mann. Viale, avec un instinct qui prouvait chez lui des aptitudes diplomatiques, disait, en envoyant la note, qu'il ne savait pas jusqu'à quel point on devait ajouter foi à son contenu. Elle portait, en effet, que Neuhoff, d'après certains indices, devait se trouver à Rome. Les Anglais avaient tout intérêt à laisser cette opinion s'accréditer et n'entendaient pas que l'aventurier tombât, avec ses papiers, entre les mains des Génois.

Après la lecture au Collège, la lettre de Viale fut transmise dans les règles ordinaires, «avec faculté aux inquisiteurs d'État de donner au Magnifique Augustin Viale les ordres et les instructions qu'il jugera convenables».

La décision prise par le tribunal est à citer en entier.

«Il a été décrété que l'Illustrissime Augustin Viale[709] aura la charge d'écrire au susdit Magnifique Augustin Viale de Florence, qu'on estime superflu de donner aucune récompense pour la seule connaissance de la demeure dudit Théodore; toutefois, on remettrait la prime fixée à celui qui, en donnant cette indication, la ferait suivre de l'_extinction_ du susdit Théodore. L'Illustrissime Augustin Viale rédigera cette lettre de façon à ce que, venant à tomber entre les mains de qui que ce soit et ouverte, on n'en puisse saisir le véritable sens, faisant en cela valoir son expérience, ses capacités et sa prudence. _Per Excellentissimum et Illustrissimum Magistratum Inquisitorum status ad Calculos[710]._

[709] C'était un homonyme du résident génois à Florence. L'inquisiteur portait le titre d'_Illustrissime_, l'autre celui de _Magnifique_.

[710] Lettre d'Augustin Viale au Sérénissime Collège, Florence, le 21 mai 1743, suivie de la délibération du tribunal des inquisiteurs d'État du 24 mai: _loc. cit._

Tandis que les inquisiteurs d'État décidaient le meurtre de leur ennemi, l'activité de Viale ne se ralentissait pas. Il continuait ses recherches, ayant maintenant un auxiliaire précieux dans le secrétaire de Mann. Ce fidèle employé servait tout le monde et trahissait son maître avec le même zèle.

Avant que l'étrange délibération du tribunal, prise le 27 mai, lui fût parvenue, Viale écrivait le 28 au Magnifique Sartorio, qu'il était parvenu à savoir par une personne habile, amie du secrétaire du ministre anglais, que Théodore n'était plus retourné à Florence. Le lundi, 20 mai, l'aventurier se trouvait à Cigoli, dans la maison du prêtre Baldanzi. Viale ajoutait un autre détail. Le Révérend Père, qui avait prêché le Carême dernier en l'église du Carmel, allait fréquemment voir Neuhoff. Il lui avait prêté ou donné son habit de moine. Le baron s'en était revêtu pour sortir de la ville, et très probablement, il s'en servirait encore à l'occasion. Après avoir donné cette indication qui, au besoin, pouvait servir de signalement, Viale ajoutait: «Ce Père prédicateur n'est pas carme, mais il appartient au couvent de Sainte-Marie-Majeure, correspondant à celui des Anges de la Congrégation de Mantoue. Je m'imagine que votre Seigneurie Illustrissime comprendra facilement combien j'ai à cœur de ne jamais voir divulguer ce qui a été révélé par le secrétaire du ministre d'Angleterre, non seulement pour le préjudice que cela lui causerait, mais encore parce que je ne pourrais plus avoir de nouvelles de Théodore par son intermédiaire, moyen que je considère comme des plus sûrs, car je suis informé avec toute certitude que Théodore entretient un continuel commerce de lettres avec lÉdit ministre. Celui-ci ne cesse de protester qu'il ne le fait que par charité et humanité».

Nous avons vu que c'était la raison que Mann donnait de ses rapports avec le baron de Neuhoff.

Viale terminait sa lettre en disant que tous les bâtiments de guerre anglais ancrés à Livourne étaient partis[711].

[711] Viale à Sartorio, Florence, le 28 mai 1743: _loc. cit._

La crainte d'une tentative de débarquement en Corse se trouvait donc momentanément écartée; mais à Gênes l'inquiétude subsistait. Tant que Théodore vivait, un retour offensif était toujours possible. Ce que l'Angleterre avait tenté avec lui, une autre puissance pouvait le faire. Les Génois avaient la peur des faibles, la peur qui ne raisonne pas et qui engendre toutes les témérités.

Viale ne répondit pas à la lettre que, sur l'ordre des inquisiteurs d'État, son homonyme de Gênes lui avait écrite au sujet de l'_extinction_ de Théodore. Peut-être ne lui était-elle pas parvenue, car il arrivait fréquemment que des courriers étaient interceptés. Il pouvait aussi n'en avoir pas saisi le véritable sens, puisqu'elle était, à dessein, rédigée en termes obscurs. Le résident continuait ses recherches pour découvrir l'endroit où se cachait Neuhoff. Celui-ci recevait la _Gazette de Berne_ et le _Mercure de Hollande_. Les journaux portaient son adresse exacte à Cigoli. Par ce moyen, il n'était pas difficile de se la procurer[712].

[712] Viale au Sérénissime Collège, Florence, le 23 juin 1743: _loc. cit._

En réponse à cette lettre, les inquisiteurs d'État précisèrent. Le 8 juillet, le tribunal s'assembla et prit cette décision:

«Il a été décrété que l'illustrissime Benoît de Franchi, député du mois, prendra la peine d'assurer la correspondance avec le Magnifique Augustin Viale de Florence. Il l'informera que si on trouve une personne qui veuille prendre l'engagement d'_occire_ (uccidere) lÉdit Théodore, on lui payera aussitôt ce meurtre accompli la somme de deux mille écus argent, prime fixée par l'édit public, dont on pourra transmettre un exemplaire. A cet effet, la lettre sera écrite suivant la teneur des discours. _Per Excellentis-

simum et Illustrissimum Magistratum Inquisitorum status ad Calculos[713]._»

[713] Délibération des inquisiteurs d'État prise le 28 juin à la suite de la lettre de Viale du 23 juin: _loc. cit._

Cette fois, la dépêche portant à Viale la décision des inquisiteurs d'État ne fut pas rédigée en termes ambigus. Le diplomate comprit--il ne pouvait pas faire autrement;--mais il fit ses réserves. Il écrivit sur le champ à de Franchi. Il commençait en disant que l'Excellentissime Tribunal, au sein duquel de Franchi siégeait si dignement, devait être pleinement assuré de son zèle pour le bien public. Quoique sans mandat, il n'avait reculé devant aucune démarche, aucune fatigue, afin de se procurer les indications nécessaires pour amener la découverte de la retraite de Théodore, car il pensait que ces renseignements étaient d'un grand prix pour le tribunal. Il ajoutait: «Et cependant je ne vois pas qu'il me soit possible d'accepter la commission dont veut bien me charger votre Seigneurie Illustrissime dans sa très vénérée lettre du 13, non par manque de ce zèle qui ne cessera qu'avec ma vie, mais parce que je ne suis revêtu d'aucun caractère qui puisse sauver ma personne dans le cas où l'exécuteur viendrait à être arrêté ou qu'il fût indiscret avant le meurtre. Je courrais ainsi un trop grand péril. Ce motif est tellement appréciable que je pense que l'Excellentissime Tribunal et votre Illustrissime Seigneurie ne le trouveront pas déraisonnable. A cette difficulté je dois en ajouter une autre. D'après mes dernières nouvelles, Théodore est bien gardé: une seule personne ne sera pas capable de le tuer, et il sera très dangereux de confier le secret à plusieurs. Il conviendrait, en outre, de fournir à ces personnes les moyens de subsister jusqu'au moment où elles auraient réussi à _faire le

coup_. Pour de bons motifs, je ne pourrais me charger de cette dernière commission si j'avais de l'argent, ce dont je manque entièrement, et quand bien même on me ferait l'avance des fonds. Ce qui me pousse à cette délicatesse, ce sont les embarras bien connus dans lesquels je me trouve.» Pour terminer, il affirmait de nouveau son zèle et son dévouement[714]. La délicatesse de Viale était d'autant plus en émoi qu'il n'avait pas d'argent et que son gouvernement ne paraissait pas avoir l'intention de lui en donner. Il ne pouvait pourtant pas se charger des frais qu'occasionnerait l'affaire. Et puis, il était rétribué pour faire de la diplomatie et non pour assurer la disparition des gens désagréables à ses chefs. Des commissions de ce genre se payent en plus.

[714] Viale à Benoît de Franchi, Florence, le 16 juillet 1743: _loc. cit._

Cette dépêche est datée du 16 juillet. Elle fut lue le 22 devant le tribunal des inquisiteurs d'État. La décision prise à la suite de cette lecture est assez inattendue. On décréta, en effet, après discussion, qu'il serait accusé réception de cette lettre avec éloges et remerciements. En outre, on informerait Viale que les magistrats trouvaient ses raisons justes et ses réflexions bien fondées, touchant les difficultés que présentait l'entreprise[715].

[715] Délibération des inquisiteurs d'État prise le 22 juillet à la suite de la lettre de Viale du 16: _loc. cit._

Puisque Viale refusait, d'une manière qui paraissait positive, d'assumer la responsabilité de l'assassinat, les inquisiteurs ne pouvaient rien faire. L'agent ne se jugeait pas assez garanti. Il y avait encore cette fâcheuse question d'argent qui faisait toujours reculer les Génois au moment psychologique. Ils avaient fait un

effort en promettant deux mille écus pour la tête de Théodore; d'après eux, elle ne valait pas davantage. Les insinuations de leur représentant leur laissaient entrevoir des frais supplémentaires. Il fallait donc couper court.

Le plus curieux de l'affaire c'est que Viale allait de lui-même faire des propositions au moins étranges à l'Excellentissime Tribunal.

Le 23 juillet, avant même que la décision des inquisiteurs lui fût parvenue, il écrivit à de Franchi pour lui dire qu'aux motifs invoqués par lui dans sa dernière lettre pour ne pas accepter la commission dont on l'avait chargé, il se joignait une autre considération--un scrupule--: «le coup pourrait tomber sur une personne innocente, car nous ne possédons pas un signalement suffisamment exact de la personne à qui le coup est destiné.»

Le négociant diplomate, «afin d'éviter une erreur aussi grave», suggérait une idée pratique. On mettrait à sa disposition deux sbires courageux qu'il aboucherait avec un certain San Cristofano, «car trois hommes ne seront pas de trop pour faire le coup».

Le Magnifique résident de la Sérénissime République donnait sur San Cristofano les meilleures références.

Ce Saltabadil était un honnête employé des douanes du grand-duché, qui avait été banni de Gênes pour une peccadille: il avait tué, deux mois auparavant, un caporal corse. Afin de se faire pardonner cette erreur, San Cristofano déclarait qu'il était prêt à tout, disposé à courir les plus grands dangers, même à aller en Corse. Il connaissait à fond la Toscane, c'était un homme résolu,

un vrai brave, et pour peu qu'on lui adjoignît deux aides solides, il se faisait fort d'expédier son homme.

Mais il fallait manœuvrer avec beaucoup d'habileté; «l'imposteur est sur ses gardes, ainsi que l'Excellentissime Tribunal pourra s'en convaincre, par les renseignements ci-inclus qui me parviennent d'une source très sûre, d'où il résulte qu'un homme seul n'est pas suffisant pour mener à bonne fin une affaire de cette importance.»

Viale concluait en disant qu'il était nécessaire d'attendre le moment opportun, dût-on y employer plusieurs jours. «Mais pendant ce temps-là, il faudrait fournir aux exécuteurs les moyens de subsister et, le coup fait, faciliter leur fuite. Je ne peux, concluait le ministre, et qu'il me soit permis d'ajouter: je ne veux toucher à cette question[716].»

[716] Viale à Benoît de Franchi, Florence, le 23 juillet 1743: _loc. cit._

Les inquisiteurs d'État enregistrèrent cette lettre sans commentaires.

Viale écrivit de nouveau à de Franchi le 6 août. Il dit qu'il n'a pas reçu la lettre que le tribunal a dû le charger d'écrire en réponse à sa dépêche du 23. Il y avait sans aucun doute de bonnes raisons pour cela. Les inquisiteurs, par une prudence de plus en plus caractérisée, ne donnèrent pas mission à de Franchi de répondre à Viale. La copie de la lettre ne se trouve pas dans les archives de Gênes et l'on peut penser que la poste ne l'a point égarée.

Cela n'empêchait pas Viale de continuer à transmettre au Sérénissime Collège toutes les informations que le secrétaire de Mann lui apportait avec une constance louable.

Théodore était toujours à Cigoli. Il avait écrit au général Breitwitz afin d'obtenir de l'argent pour se rendre en Angleterre où il voulait porter sa plainte au roi contre l'amiral Matthews. «Peut-être aussi va-t-il s'en retourner dans son pays, car l'imposteur voit s'évanouir toutes ses idées téméraires.»

L'envoyé revenait à son plan d'assassinat. Pour éviter la quarantaine qu'il serait obligé de faire à l'entrée des États Pontificaux, il ne restait à Théodore que la route de Sarzana, par Pontremoli, et celle de Massa, par le mont Pellegrino, conduisant dans le Modanais.

Viale présumait qu'il prendrait cette dernière route. «Le passage du mont Pellegrino serait très commode pour faire le coup»; l'endroit rêvé pour assassiner proprement un homme.

Malheureusement, le Magnifique commerçant, envoyé de la république, avait peur de ne pas avoir «l'avis nécessaire à temps», d'autant plus, dit-il, «que j'ai présentement une très forte fluxion dans la tête qui m'empêche de marcher[717].»

[717] Viale à de Franchi, Florence, le 6 août 1743: _loc. cit._

Est-ce aux hésitations des inquisiteurs, aux exigences de San Cristofano, ou à la fluxion de Viale que Théodore dut d'avoir la vie sauve? Les archives secrètes de Gênes ne nous ont pas livré le mot de cette énigme.

Mais, en compensation, nous y trouvons, immédiatement après le document ci-dessus, une pièce qui ne manque pas de sa-

veur. C'est une lettre de M. de Mari, ambassadeur de la république de Gênes à Venise, à Ansaldo Grimaldi, datée du 10 août 1743.

«Excellence,

«J'ai reçu votre très estimée lettre sans date, mais que je crois être du 3 courant et je vous en remercie infiniment. Je vous envoie la kabale de Pic de la Mirandole pour voir si nous pouvons frapper juste. Si Théodore est à Pise, l'affaire est faite. La quarantaine m'ennuie; j'ai un ami à Pise dans lequel je peux avoir confiance. _Si tu vales bene est; ego quidem valeo._ Dans quelque temps je pourrai vous dire la réponse que l'on m'aura donnée de Londres au sujet de la montre à répétition dont vous m'avez parlé[718].»

[718] De Mari à Ansaldo Grimaldi, Venise, le 10 août 1743: _loc. cit._

Le 17 août, le procès-verbal porte après lecture et discussion que l'Illustrissime Ansaldo Grimaldi répondrait au susdit ambassadeur de Mari avec sa prudence bien connue[719]. On voit que si Théodore était prudent, les inquisiteurs ne l'étaient pas moins.

[719] Délibération prise le 17 août à la suite de la lettre de de Mari: _loc. cit._

Le baron de Neuhoff échappa à la kabale de Pic de la Mirandole, comme il avait échappé au poignard de San Cristofano. L'essai d'envoûtement en resta là, comme la tentative d'assassinat.

L'aventurier continuait à demeurer chez le curé de campagne. Il avait auprès de lui quatre personnes pour le garder. Il écrivait

sans cesse à lord Carteret et à l'amiral Matthews; mais les Anglais ne lui répondaient plus[720]. Pour l'instant, ils avaient des occupations plus sérieuses que de rendre la couronne à un individu dont ils ne pouvaient rien tirer, pour lequel les Corses se montraient peu enthousiastes et qui n'avait aucune ressource personnelle[721]. L'amiral reçut ordre «d'éviter de donner la moindre plainte par rapport à Théodore et il parut fermement résolu de ne point se mêler en aucune façon de ce qui regarde cet aventurier»[722].

[720] Lorenzi à Amelot, Florence, le 22 juin 1743: Correspondance de Florence, vol. 97. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[721] Amelot à Lorenzi, Versailles, les 21 mai et 9 juillet: _Ibidem_.

[722] Lorenzi à Amelot, Florence, le 29 juin 1743: _Ibidem_.

Celui-ci se trouvait à bout de moyens; il en était réduit à vendre son linge. Il songeait, disait-on, à s'en aller et Viale regrettait amèrement que l'on perdît une si belle occasion, parce qu'une fois parti de Toscane, il lui serait bien difficile de revenir. Cependant, il s'entêtait dans ses pensées louches, il avait encore l'espérance de réussir un jour. «Ce ne sont que des songes, écrivait le ministre, mais cela est suffisant pour inquiéter le gouvernement[723].»

[723] Viale à Benoît de Franchi, Florence, le 13 août 1743: _loc. cit._

Quelques jours plus tard, il insistait encore. Il affirmait que Théodore était absolument dénué de tout. En vendant ses hardes,

il aurait juste de quoi aller en Allemagne. Une fois parti, il n'y aurait plus rien à faire[724].

[724] _Ibidem._

Les inquisiteurs lisaient en conseil les dépêches de Viale. Consciencieusement, on lui répondait en lui envoyant des éloges et des remerciements. On le priait de continuer. Mais il n'était plus question de l'affaire. En se confondant en marques de gratitude pour les paroles gracieuses dont le tribunal l'accablait, le féroce diplomate n'abandonnait pas son plan d'assassinat. Le départ prochain de l'aventurier était certain. Deux routes s'offraient à lui: l'une par Pistoia, l'autre par Massa-Carrare. Le temps pressait; si on voulait agir et réussir, il fallait se hâter. Viale n'avait qu'une crainte, c'est qu'on arrivât trop tard. Il demandait donc de promptes instructions[725].

[725] Viale à Benoît de Franchi, Florence, le 17 septembre 1743: _loc. cit._

Les inquisiteurs enregistrèrent cette lettre sans commentaires.

On prétendait, en effet, que Théodore allait partir pour se rendre en Allemagne auprès du roi d'Angleterre[726]. C'était un faux bruit; Neuhoff devait continuer à vivre quelques années encore en Toscane, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Plus tard, Viale transmettait à son gouvernement un billet émanant d'une «personne sûre», qui tenait ce détail du ministre anglais. Ce billet disait: «L'ami est certainement allé du côté de Livourne, où il se tient dans les environs sans qu'on sache exactement où. Il attend de pouvoir s'embarquer[727].» _L'ami_ avait quitté Cigoli. Le prêtre chez qui il logeait, las d'héberger ce roi encombrant qui mentait toujours, l'avait mis à la porte. Il s'était alors dirigé vers

Livourne. Il écrivit encore à l'amiral Matthews pour lui demander de le conduire à Port-Mahon, où, disait-il, il serait en état de tenir «les grandes promesses qu'il avait faites à milord Carteret». _Il furibondo_ refusa en termes énergiques. Richecourt ne voulut pas lui donner un passeport. Théodore n'avait plus un sou, tout le monde l'abandonnait[728]. C'était la misère avec son inévitable compagnon: l'isolement!

[726] Lorenzi à Amelot, Florence, le 17 septembre 1743: Correspondance de Florence, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[727] Viale à Sorba, Florence, le 17 décembre 1743: _loc. cit._

[728] Lorenzi à Amelot, Florence, les 21 et 28 décembre 1743: Correspondance de Florence, vol. 98. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Dans sa détresse, il éprouva le besoin de s'épancher. Il écrivit une belle lettre au Père Colonna. Obligé de changer de demeure pour sa sûreté, il s'excusait du retard qu'il mettait à répondre au religieux, qui s'occupait de quelques affaires le concernant. Il demandait au Père si le sieur Vaccaro, à qui il avait confié des marchandises et une pendule, avait exactement remis la note de tout ce qu'il avait en mains. La vente de la pendule suffirait à indemniser Vaccaro--principal et intérêts--de ses avances, et il comptait sur l'honnêteté de ce dernier pour lui rendre ses marchandises. Puis, passant à un sujet plus élevé, il se plaignait de toutes les intrigues dont on l'avait entouré, aussi bien en Corse que sur le continent. Ces cabales ne servaient qu'à plonger ses sujets et lui-même dans l'abîme. Elles refroidissaient ses amis et l'empêchaient de faire tout ce qu'il désirait. Malgré ces machinations, il

restait ferme. Si les Corses lui conservaient leur fidélité, il vaincrait sûrement. Le Père devait donc faire cesser les trahisons et montrer aux insulaires leur devoir; ils avaient pris un engagement solennel devant Dieu et devant le monde. Obligé de se cacher pour ne pas être assassiné, traqué en tous endroits pendant sept mois, la Providence l'avait protégé au milieu de tous ces périls. Pour qui donc avait-il ainsi exposé sa vie si ce n'était pour ses sujets? En vendant ce qu'il possède, il pourrait s'en retourner dans son pays et jouir tranquillement de la vie sans avoir besoin de personne. «J'ai souffert, s'écriait-il, et je souffre encore pour vous autres. J'ai remédié et je peux encore remédier à tout, mais l'inconstance des peuples me paralyse.» Il espérait que Dieu aurait enfin pitié de ce malheureux pays et qu'Il l'illuminerait pour son plus grand bien. Il terminait en se recommandant aux bonnes prières du moine[729].

[729] Théodore au Père Colonna, le 27 décembre 1743: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Neuhoff ne voulait pas s'avouer vaincu. Il n'était pas homme à se laisser oublier ni à abandonner ses rêves et ses chimères.

[Illustration] THEODORUS OP STELTE. Gravure reproduite d'après le pamphlet hollandais: «_De Dwaalende Moff of vervolg van Theodorus op Stelten._» (Londres, British Museum.)

CHAPITRE VIII

/# Théodore en Toscane.--Il veut entamer des négociations avec la cour de Turin.--Ses lettres à d'Ormea.--Dominique Rivarola.--

Mann joue double jeu.--Rivarola traite avec le gouvernement sarde.--L'expédition de Corse décidée.

Théodore touche une forte somme.--D'où vient l'argent?--Le comte de la Vague.--Rivarola prépare l'expédition.--Théodore proteste.

Neuhoff veut s'embarquer pour la Corse.--Mann empêche ce départ.--Proclamation du roi de Sardaigne.--L'escadre anglaise devant Bastia.--Bombardement.--Rivarola sous les murs de Bastia.--Capitulation de la ville.--Les Anglais renoncent à l'entreprise sur la Corse.

Le roi de Sardaigne et Théodore.--Dénûment du roi de Corse.--La cour de Vienne songe à Neuhoff.--Le projet est abandonné.--Théodore est expulsé de Toscane.

I

«Le baron Théodore, suivant ce qu'on m'assure de très bonne part, va reparaître sur la scène sous les auspices du roi de Sardaigne.» Lorenzi qui, à la fin d'avril 1744, donnait cette information, ajoutait que Charles-Emmanuel III devait fournir une petite flotte à Neuhoff pour lui permettre de reconquérir la Corse. Le grand-duc de Toscane, François de Lorraine, entrait dans ce projet. L'aventurier se trouvait dans une maison de campagne aux environs de Sienne et se tenait prêt à partir, avec dix ou douze personnes qui étaient auprès de lui. Il avait reçu mille sequins et écrivait fréquemment de longues lettres au ministre anglais. Puis, pendant plusieurs jours, il s'était caché dans Sienne, où

deux compagnies franches du grand-duc, composées de Corses et commandées par deux de ses parents, tenaient garnison[730]. Ces troupes se mirent en route le 4 mai et se rendirent à Livourne. On présumait que Théodore, sur un avis de Richecourt, devait aussi gagner le port. Il se faisait appeler le baron de Bergheim. Son entourage l'entourait de respect. Son air arrogant montrait qu'il était hautement protégé. Il dépensait largement et on sut que l'argent qu'il avait lui venait du consul anglais à Livourne[731].

[730] Lorenzi à Amelot, Florence, le 30 avril 1744: Correspondance de Florence, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[731] Lorenzi à Amelot, Florence, le 7 mai 1744: _Ibidem_.

Profitant de la guerre qui agitait l'Europe, les Anglais reprenaient, avec la complicité du gouvernement sarde, leurs intrigues pour la possession de la Corse. Mais, cette fois, ils allaient susciter un concurrent à Théodore.

Neuhoff avait comme ami un certain baron de Salis. Par son intermédiaire, au commencement de 1744, il faisait des propositions au marquis d'Ormea, ministre de Charles-Emmanuel III. Il s'agissait de lever un ou plusieurs régiments corses[732]. La correspondance de Théodore à ce sujet passait par les mains de Mann et de Villettes[733].

[732] Giuseppe Roberti, _Carlo Emmanuele III e la Corsica al tempo della guerra di successione austriaca_ (Turin, 1890), p. 6.

[733] Dans les archives d'État de Turin, on trouve quatre lettres autographes de Théodore datées des 16 avril, 11 et 14 mai

et 1er juin 1744. Ces lettres mentionnées par M. Giuseppe Roberti, en note dans l'ouvrage cité plus haut (p. 7), ne portent pas le nom de la personne à qui elles étaient adressées. Il est probable que le destinataire était Mann avec qui le baron était resté en relations épistolaires. En effet, Neuhoff, dans celle du 15 avril, donne des renseignements sur le fils du prétendant Stuart que Mann avait pour mission spéciale de surveiller en Italie. Quoi qu'il en soit, les réponses parvenaient à Théodore par l'intermédiaire de Villettes et de Mann.

Le 15 avril, Théodore mandait qu'il pouvait disposer de six à sept mille hommes au moins, prêts à être dirigés sur la Corse. Il faisait demander à l'amiral Matthews les bâtiments nécessaires pour le transport de ces troupes. Les vingt-quatre navires anglais qui se trouvaient à Villefranche pourraient servir à cet usage. Neuhoff marcherait à leur tête. L'amiral devait être assuré que le roi de Sardaigne approuvait et favorisait ce projet[734].

[734] Lettre de Théodore du 15 avril: _Materie militare, Levata truppe straniere_, mazzo 2. Archives d'État de Turin.

Il était en correspondance suivie avec le baron de Salis, mais ses affaires n'avançaient pas. Il se plaignait de la lenteur qu'on mettait à Turin pour prendre des décisions. Le temps pressait, car ses ennemis ne restaient point inactifs et l'entouraient d'intrigues qui finiraient par paralyser ses efforts. L'Espagne voulait faire proclamer Don Philippe souverain de la Corse. Comme ce prétendant avait un parti assez puissant dans l'île et à Gênes même, Théodore disait qu'il fallait à tout prix écarter cette éventualité. Elle se produirait fatalement si on ne le mettait pas à même d'aller dans le pays dissiper ces manœuvres. Il ne comprenait rien non plus au silence des «seigneurs de Londres». Pour-

tant on lui avait promis aide et assistance, mais maintenant on ne faisait plus cas de lui et on l'abandonnait. Ses sentiments d'honneur, son dévouement et sa fidélité, tout cela était méconnu. Cette indifférence lui causait de la peine et il s'en _rongeait_ l'âme. Il lui fallait trois vaisseaux entièrement à ses ordres. Les Anglais occuperaient les ports de l'île ou se tiendraient dans le golfe de la Spezzia, tandis qu'il marcherait sus aux Génois. Tel était son plan. «Si puis l'on continue en Italie à être sourd, je dois m'efforcer à faire, pour l'avenir, le muet, et me retirer du tout, laissant le champ libre à tous mes ennemis.» Il envoyait un état des Corses servant en Italie. Il savait les noms de chacun et les officiers qui les commandaient lui avaient assuré qu'au premier signal ils viendraient tous se joindre à lui. «Aucun ne restera en arrière quand il s'agira d'être à mes ordres et moi à leur tête[735].» Les officiers ne s'engageaient pas à grand'chose.

[735] État des Corses dispersés en Italie, au service du Pape, officiers, soldats et autres, sans emplois 742 Au service de Venise 885 » de l'Espagne et de Naples, en Italie 911 » de la France 409 » du Piémont 89 » de la Toscane 83 » de Gênes 1.481 ------ 4.600 ======

L'état porte un total de 4.381, ce qui est une erreur.

Lettre de Théodore du 11 mai 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Théodore voulait obtenir du général Breitwitz un congé pour les Corses servant dans les troupes toscanes. Cela ne devait soulever aucune difficulté, car la cour de Vienne serait charmée de voir ces hommes employés au service du roi de Sardaigne. Les hésitations de Turin effrayaient le baron. Si au moins il avait eu

le moyen d'envoyer quelqu'un ou mieux d'y aller lui-même; n'ayant plus un sou, il ne pouvait pas se mouvoir. Personne, ami ou ennemi, ne voulait plus lui prêter, même sur gages. Il avait bien des polices de change endossées à son ordre, mais ne sachant plus à qui se fier, voyant au surplus tous ceux qui l'entouraient insensibles à ses demandes et ravis de le plonger davantage dans les embarras, il devait «avaler ces pillules.».

Si l'amiral Matthews était bien inspiré, il seconderait ses vues et l'aiderait à châtier les Génois, qui avaient poussé les Gallispans[736] contre l'Angleterre. «Mes fidèles et sincères remontrances se vérifient journalièrement (_sic_) de plus en plus. Depuis l'année passée tout se pouvait prévenir, mais que ne cause la présomption et le mépris dans ce monde!» Si l'amiral consentait à s'entendre de bonne foi avec lui, les affaires avanceraient plus en un mois qu'elles ne l'avaient fait pendant deux ans sur les rapports des consuls anglais, tous jacobites et très mal informés.

[736] Nom donné aux troupes franco-espagnoles.

Il en revenait à son plan. Huit jours suffisaient pour procéder à l'embarquement de six à huit mille hommes. Il se faisait fort de prendre la Spezzia sans difficulté. Laissant une garnison anglaise dans ce port, il irait ensuite à la poursuite des Génois. Il avait écrit tout cela au baron de Salis, à milord Carteret et à ses amis de Londres. Mais, dans ces graves circonstances, il lui était cruel de ne pouvoir envoyer personne à la cour sarde, ni s'y rendre lui-même pour traiter, faute d'argent. Il demandait donc qu'on lui facilitât l'emprunt de cent sequins. Il rembourserait ponctuellement cette somme dès son arrivée à Turin, car il y avait de bons amis[737].

[737] Lettre de Théodore du 14 mai 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Dans sa lettre Théodore demande à son correspondant de mettre ses amis de Londres en garde contre les agissements du chevalier de Champigny, envoyé de l'électeur de Cologne. Il l'accuse d'être un espion de la France--ce qui est faux--puisqu'en effet nous avons vu que le ministre avait recommandé au résident de France à Cologne de mettre ce chevalier d'industrie à la porte s'il se présentait chez lui. Champigny, qui avait livré les lettres de sa mère, continuait ses exploits à Londres, et Théodore demandait qu'on le dénonçât en son nom.

Le baron de Salis lui écrivit le 20 mai: «Vous aurez vu par ma lettre de l'ordinaire dernier qu'on n'est pas content de vos manières d'agir, surtout en réfléchissant que vous vous avisez seulement à présent de demander un projet de capitulation, au lieu que vous auriez dû en faire un vous-même dès le commencement. Comme vous êtes à portée de M. Mann, qui est en correspondance avec M. de Villettes, cette voie est la plus commode et la plus courte pour faire vos affaires. Je suis fâché d'être hors d'état de vous rendre service[738].»

[738] Copie d'une lettre de M. de Salis au baron Théodore de Neuhoff, ce 20 mai 1744: _Ibidem_.

Pour hâter les négociations, le roi de Corse écrivit directement au marquis d'Ormea, le 24 mai. La lettre est à citer en entier, car c'est le résumé de toutes ces intrigues et un véritable plan de campagne.

«J'ai différé jusqu'ici à m'adresser en droiture à Votre Excellence avec une de mes lettres, dans l'espérance de pouvoir me

rendre en personne en sa présence, ou du moins y envoyer quelqu'un de ma part, comme il lui a plu de notifier au baron de Salis, être nécessaire pour conclure la capitulation de la levée du régiment, mais je n'ai pu jusqu'ici, à mon grand regret, effectuer ni l'un ni l'autre, comme j'en ai fait part en toute confiance audit baron de Salis. Si Votre Excellence m'avait indiqué un quartier d'assemblée, comme je l'ai demandé dans ma première réponse faite audit de Salis en janvier passé, il s'y trouverait déjà un nombre de mes gens à la disposition de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, et serais déchargé, moi, en ces quartiers de quantité, qui, par zèle, ont anticipé mes ordres pour me joindre.

«Ayez donc la bonté, Monsieur, de m'informer de la résolution de Sa Majesté et de lui représenter que je livrerai non seulement ces trois bataillons, mais sept à huit mille hommes, si Sa Majesté daigne induire l'amiral Matthews à m'envoyer à Livourne trois à quatre de ses frégates, tant pour me conduire et m'appuyer en Corse que pour escorter, puis les bâtiments de transport chargés de ce monde pour aller débarquer en droiture dans le golfe de la Spezzia, duquel je me fais fort, moi à la tête de mes gens, de me rendre maître bien vite, laissant puis garnison anglaise dans le fort dudit lazaret de la Spezzia, étant important et très nécessaire que la flotte anglaise soit maître (_sic_) dudit poste, comme aussi du golfe de San Fiorenzo en Corse, pour anéantir toutes les mesures que les Gallispans ont concertées avec Gênes.

«Me trouvant puis débarqué à la Spezzia, je suis très assuré d'être bientôt joint de tous les Corses dispersés en toute l'Italie et d'être en état de pouvoir agir efficacement de concert avec les troupes de Sa Majesté et de ses royaux alliés, contre les Gallispans et alliés, comme de me faire livrer aussi de Gênes même

tout ce qui me sera nécessaire pour maintenir et faire subsister mes gens sans être à charge à Sa Majesté et à ses alliés; mais dans ma situation suscitée par ce cruel ennemi de Gênes, je me trouve obligé à faire instance d'une petite avance à pouvoir assister et attirer certains de mes gens des plus accablés; laquelle avance, je prie Votre Excellence de vouloir bien me procurer de Sa Majesté, et de me le remettre à Florence à M. le chevalier Mann, ministre résident de Sa Majesté Britannique en Toscane, sous le couvert duquel et à l'adresse de Van Haagen daignez me donner un mot de réponse. Interposez donc tous vos bons offices auprès de Sa Majesté, pour qu'elle me fasse la grâce de faire savoir à l'amiral Matthews de m'assister sans perte de temps avec trois à quatre frégates pour la susdite expédition, laquelle au péril de ma vie propre et de mes fidèles s'effectuera certainement à la satisfaction et avantage de Sa Majesté le Roi de Sardaigne et de ses royaux alliés, pour lesquels je n'ai rien de plus à cœur que de me sacrifier pour mériter l'honneur de leurs bonnes grâces et haut appui.

«Votre Excellence me permette enfin de lui recommander mes intérêts, lesquels avec mon dessein je lui remets à sa bonne direction la priant d'être convaincue qu'elle ne se repentira jamais de s'être bien voulu employer pour moi, et qu'elle me trouvera toujours avec un attachement des plus sincères, tout dévoué à Elle.

«TEODORO.

«Votre Excellence m'obligera aussi de présenter à Sa Majesté mes assurances de mon respectueux et inviolable attachement pour Sa Royale Personne et royaux intérêts.

«Ce 14 mai 1744[739].»

[739] Lettre autographe de Théodore au marquis d'Ormea, le 24 mai 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.--Cette lettre a été citée en partie par M. Giuseppe Roberti dans son étude, p. 7-8.

Théodore n'oubliait rien: les préambules diplomatiques, le plan des opérations militaires, la petite avance, ses respects et ses protestations dévouées pour Charles-Emmanuel.

Quelques jours plus tard, il écrivit encore à d'Ormea. Pensant que l'officier qu'il avait désigné pour aller négocier en son nom à Turin tarderait à revenir de Corse, il avait expédié son secrétaire à Vérone et à Brescia pour remettre ses instructions au comte Marc-Antoine Giappiconi, colonel d'un régiment au service de Venise. Il ordonnait à ce colonel de se rendre sans tarder et en secret à Turin, avec son frère, pour traiter avec d'Ormea et lui faire signer la capitulation. Les frères Giappiconi étaient fidèles et zélés; ils avaient de nombreux amis en Corse. Le choix qu'il en faisait pour plénipotentiaires serait certainement agréé par le ministre. Ils avaient pleins pouvoirs pour conclure.

Marc-Antoine Giappiconi avait accepté le commandement du régiment qu'on devait lever. Le baron priait donc d'Ormea de le faire nommer général-major par Sa Majesté ou, à défaut, son frère. Leurs longs services, leurs mérites personnels, leur attachement, autorisaient cette faveur. Ils avaient refusé les offres les plus brillantes en France et en Espagne pour ne pas abandonner leur roi. «Votre Excellence s'assure de mon attention à composer ce régiment de l'élite de mes gens.» Et il terminait en rappelant au ministre sa lettre du 24 mai[740].

[740] Lettre autographe de Théodore à d'Ormea, le 5 juin 1744: Bibliothèque municipale de Turin. Collection d'autographes Cossilla.--Cette lettre, mentionnée en note par M. Giuseppe Roberti (p. 8), se trouve également en copie aux archives d'État, _Materie militare, Levata truppe straniere_, mazzo 2.

Je ne sais si le fait d'être dévoué aux intérêts de Théodore était une recommandation pour d'Ormea. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Turin on avait sérieusement songé à se servir de lui pour mener les intrigues destinées à s'emparer de la Corse. Pour quel motif fut-il écarté? On peut supposer que ce fut à cause de ses exigences financières. Il demandait toujours de l'argent!

Sur les conseils de Mann, le ministre allait mettre Neuhoff de côté et traiter avec un concurrent: Dominique Rivarola, l'intrigant agent des révoltés en Italie; celui-là même qui avait essayé de s'aboucher avec les Génois moyennant une honnête récompense. Et s'il n'avait pas trahi ses amis alors, c'est qu'il ne s'était pas entendu avec la république sur la somme.

Mann s'intéressait beaucoup aux affaires de Corse; il désirait la voir enlever aux Génois en faveur des Anglais et de leurs alliés les Sardes. Il s'employait avec zèle à ce dessein. Aussi, après avoir plus ou moins conspiré avec Théodore et après avoir vu que celui-ci n'était pas l'homme de la besogne, avait-il jeté les yeux sur un autre, tout en conservant des relations avec le baron. Les courriers du roi de Sardaigne, qui allaient à Rome, passaient par Florence, justement dans la rue où demeurait Mann. Celui-ci en profitait pour correspondre sans danger avec Villettes et pour recevoir les instructions de Son Excellence le marquis d'Ormea. «Je me ferai, disait-il, un devoir en toute occasion d'obéir aux ordres dont Elle m'honorera, bien persuadé que rien n'est plus

capable de m'attirer l'approbation du roi, mon maître, que de m'employer utilement, si je puis, pour le service de Sa Majesté sarde dont les intérêts sont si unis aux siens.» Mann avait communiqué à un de ses amis ce qu'on disait à Turin sur «l'auteur des propositions» (Rivarola). On devait l'engager à venir à Florence. Jusqu'à présent le résident et son ami n'avaient pas jugé à propos de «lui donner la moindre connaissance de l'affaire», mais puisque les offres étaient acceptées en principe, on ne se trouvait plus tenu à la même réserve. Mann voulait lui persuader d'aller à Turin. «C'est assurément le plus sage parti. On réglera plus de choses avec lui en personne en deux jours, qu'on ne ferait dans un mois par lettres, outre qu'en traitant avec lui, les ministres du roi de Sardaigne pourront mieux juger de sa capacité et de ce qu'il est en état de faire.» Rivarola avait été présenté à Mann par le général Breitwitz. Ce dernier désirait n'être nommé qu'à d'Ormea; car la cour de Vienne et le grand-duc pourraient prendre ombrage de le voir s'occuper de cette entreprise sans leur participation. Le général affirmait qu'il serait approuvé par ses maîtres, s'il les mettait au courant; seulement, il les laissait dans l'ignorance. Breitwitz, quelques années auparavant, s'était fait l'intermédiaire de propositions semblables auprès de Marie-Thérèse; mais celle-ci n'y avait pas prêté attention. Mann avait en mains l'écrit original signé par «l'auteur» et scellé de ses armes, contenant ses projets et les conditions où ils pourraient être réalisés. Il n'avait pas envoyé cet écrit à Turin, de crainte qu'il ne vînt à s'égarer ou à être intercepté, mais il le tenait à la disposition des ministres sardes. «Je souhaite ardemment que le succès de cette affaire réponde à l'attente de vos amis», disait-il à Villettes.

«Je vous ai envoyé, continuait-il, par le dernier ordinaire, une lettre de mon correspondant secret--il s'agit de Théodore--à M. le marquis d'Ormea. Dans une autre qu'il m'a écrite en m'en envoyant une pour l'amiral, il me dit: _A la fin, M. l'amiral a eu ordre de m'assister et de m'appuyer_. Je ne puis rien dire de ce fait jusqu'à ce que l'amiral l'explique. Je suis toujours obligé de répondre au grand nombre de lettres qu'il continue de m'écrire, mais je le fais toujours en termes généraux, en lui disant que je n'ai point reçu d'instructions sur ses affaires, ni aucune réponse de votre part ni de l'amiral; cependant cette méthode ne mettra jamais fin à notre correspondance.» Mann tenait à ce que le baron de Salis ne fût pas informé de ce qu'il disait sur Neuhoff, ce personnage étant absolument prévenu en faveur de l'aventurier. Cet engouement l'étonnait et le fils Salis en était aussi surpris que lui. «Il a peut-être des raisons que nous ignorons[741].»

[741] Traduction d'une lettre de M. Mann à M. de Villettes, écrite de Florence, le 30 mai 1744: _loc. cit._, mazzo 2. Archives d'État de Turin.

Cette dernière phrase pouvait s'appliquer à Mann lui-même. Quelles étaient les raisons qui l'obligeaient à continuer de correspondre avec Théodore? Pourquoi n'avait-il pas déjà rompu avec un homme qui pouvait le compromettre, sur lequel on ne devait pas compter et qu'il qualifiera lui-même de dangereux? Quand on a commencé à se commettre avec de certaines gens, on est pris dans un engrenage dont il est difficile de sortir. On les a vus mystérieusement; on a prêté l'oreille à leurs discours; on a écouté, sans se fâcher, des propositions louches; on a pensé en tirer parti; les relations se sont nouées; on pensait être toujours à temps de les cesser lorsqu'elles deviendraient trop compromet-

tantes; on leur a écrit; on leur a donné de l'argent: ils vous tiennent. Neuhoff avait causé, à Londres, avec lord Carteret, qui était entré dans ses combinaisons. A Florence, Mann crut faire de la diplomatie en voyant l'aventurier; il ne fut que le complice de ses manœuvres malhonnêtes, car en somme, tout se résumait pour Théodore à se procurer de l'argent. Une fois pris, le résident ne pouvait plus se libérer. Il craignait peut-être que le roi de Corse n'en vînt à dévoiler des choses qu'on ne tient généralement pas à voir étalées au grand jour. Il le ménageait. Ou bien, en diplomate rusé, le gardait-il sous la main pour en faire peur aux alliés de son maître, si ceux-ci ne voulaient pas faire bonne part dans les profits qu'on se promettait.

Quoi qu'il en soit, les affaires de Rivarola prenaient bonne tournure. La Corse était une proie tentante!

Breitwitz avait fait venir Rivarola à Florence et Mann avait eu une conférence avec lui. Il était disposé à aller à Turin pour traiter. Il se faisait fort de lever le corps de troupes nécessaire pour l'expédition. Le ministre anglais disait: «J'avoue qu'au premier coup d'œil, à voir son âge et sa figure, il ne m'a point paru fort propre à faire réussir une pareille entreprise; mais après plusieurs conversations que j'ai eues avec lui, et par les informations que j'ai prises sur son compte, j'ai trouvé que c'était un homme fort accrédité en Corse, et celui de tous les chefs auquel les mécontents de cette île s'adressent le plus volontiers.» Les Génois l'avaient toujours opprimé, ses biens dans l'île--où sa femme se trouvait encore--étaient confisqués et il avait mené pendant plusieurs années sur le continent une existence misérable. Mann l'interrogea sur ses aptitudes à commander un régiment. Il répondit «naïvement» qu'il n'avait pas beaucoup d'expérience pour

conduire des troupes régulières. Mais il avait passé une grande partie de sa vie les armes à la main et, pour suppléer à son manque de capacités, il demanda que le roi de Sardaigne nommât un major qui serait à la tête du régiment et des officiers pour maintenir la discipline. On ne devait pas oublier que les insulaires n'obéiraient qu'à un chef de la nation.

Breitwitz avait eu aussi d'excellentes références sur Rivarola. Il en parla à Mann en ces termes: «C'est un homme qui a grand crédit en Corse. Il ne tiendra qu'à lui de faire venir la plus grande partie des Corses qui sont au service de la république de Gênes à celui de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, ce qui ferait un double effet.» Et le général pensait que la cour de Vienne et le grand-duc ne soulèveraient aucune difficulté pour permettre aux insulaires qui se trouvaient dans les deux compagnies toscanes de passer dans ce nouveau régiment. Selon Mann, il y avait un officier, Joseph Costa, et soixante soldats corses.

Rivarola était pauvre; ses malheurs et son long exil avaient délabré ses affaires. Il demanda donc que ses frais de voyage à Turin lui fussent payés. Mann, trouvant cette requête justifiée, suppliait Villettes d'arranger la chose--toujours la petite avance! Il est vrai qu'on aurait difficilement trouvé un homme qui eût une situation honorable et assurée pour se lancer dans une entreprise à la Théodore! Rivarola, d'ailleurs, n'attendait pour partir que l'arrivée de son fils et les habits, «qui autant que j'en puis juger, disait Mann, ne feront pas une brillante figure. Il m'a dit qu'il voulait se faire faire un habit avant de se présenter à M. le marquis d'Ormea. J'ai tâché de l'en dissuader, l'assurant que ce ministre ne jugera pas de lui par la façon dont il sera mis.» Le résident s'en remettait entièrement à son collègue de Turin pour

régler les conférences que d'Ormea devait avoir avec Rivarola. Ce dernier voyagerait sous le nom de Dominique Santini.

Mann avait connu par Villettes l'épître de Théodore à d'Ormea. Il n'était surpris, ni de son contenu, ni de la manière dont elle avait été reçue. Neuhoff n'était pas satisfait; la lettre du baron de Salis[742], que Mann lui avait transmise, l'avait fortement piqué. «Je ne répondrai nullement, disait-il, ne me mettant en nulle peine pour son contenu si peu digéré, étant d'ailleurs sûr que votre ministère traite cette affaire. Enfin les réponses de Turin en décideront en huit jours et si l'on a changé de sentiment, patience! j'en serai pour les faux frais. Mon secrétaire est parti dimanche passé.--Voilà la substance de sa lettre, écrivait Mann. Je vous disais dans ma dernière, qu'il avait fait partir son secrétaire, circonstance qui ne peut que déplaire. J'avoue néanmoins qu'il ne me semble pas juste de le laisser dans l'incertitude; car, quoique ses propositions soient mal digérées et qu'il ne paraisse pas probable qu'elles puissent mener à rien, et quoiqu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de fond à faire sur ce qu'il dit des grandes dépenses qu'il prétend avoir faites, je ne saurais approuver qu'on continue à le bercer de vaines espérances. Quant aux affaires de Corse, je sais qu'il y a encore un parti considérable dans cette île, qui le recevrait avec beaucoup d'empressement s'il y paraissait avec quelque secours réel. Mais il les a trompés si souvent, qu'ils ne se fient plus à ses promesses. J'apprends cependant que ce parti est résolu de lui rester fidèle encore quelques mois, et si après ce temps-là, ils s'aperçoivent qu'il n'est pas réellement soutenu, ils l'abandonneront à coup sûr, sans pourtant se soumettre aux Génois.»

[742] J'en ai donné le texte plus haut. Mann avait envoyé une copie de cette lettre à Villettes.

Mann avait appris que Barckley, commandant du _Revenger_, qui avait amené Théodore d'Angleterre en Italie, s'était informé avec soin où se trouvait son ex-passager. Le capitaine déclarait que s'il pouvait découvrir sa retraite, soit en Toscane, soit à Rome, il irait le trouver en personne. Un individu, qui avait entendu ce propos, l'avait écrit à Théodore. Celui-ci s'était empressé de transmettre cette lettre à Mann. Le ministre ne savait pas pourquoi Barckley tenait tant à voir le personnage; mais il était étonnant qu'il ne se fût pas adressé à lui, car il aurait pu donner des nouvelles de l'aventurier.

Tandis que Mann écrivait, Rivarola était revenu chez lui pour le prévenir qu'il avait dépêché un homme à Sienne afin de ramener son fils. En faisant la plus grande diligence, ils ne pourraient être à Turin que le 15 juin. Rivarola avait fait des frais; Villettes devait donc obtenir qu'il fût indemnisé aussitôt arrivé. Mais à la réflexion, Mann pensa qu'il valait mieux que Rivarola n'attendît pas son fils, car ce serait perdre un temps précieux. On lui avait trouvé comme compagnon de route un «jeune homme discret» et capable, nommé Charles Testori. Ils partiraient le lendemain matin, 8 juin, à la première heure[743].

[743] Traduction d'une lettre de M. Mann à M. de Villettes, du 7 juin 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

M. Giuseppe Roberti a cité en partie cette lettre dans son étude, p. 9.

Ces détails que Mann donnait à son collègue Villettes étaient destinés à passer sous les yeux de d'Ormea. Il agitait en consé-

quence le spectre de Théodore et le parti considérable que celui-ci avait en Corse afin de maintenir le ministre sarde dans le droit chemin, c'est-à-dire dans de bonnes dispositions pour l'Angleterre. Mann jouait double jeu, et, s'il n'approuvait pas qu'on amusât Théodore, il n'avait qu'à se dégager vis-à-vis de lui. Au contraire, il continuera, pendant longtemps encore, une correspondance qu'aucune utilité apparente ne justifiait.

Arrivé à Turin, Rivarola trouva toutes choses préparées. Le 11 juillet, la capitulation pour la levée d'un régiment d'infanterie corse fut signée. Charles-Emmanuel conféra, le 1er août, le titre de colonel de ce nouveau régiment à Rivarola avec un traitement annuel de trois mille sept cent vingt livres de Piémont et une pension de douze cent quatre-vingts livres à partir du jour où il aurait formé les deux premiers bataillons[744].

[744] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 10.

Rivarola avait donc supplanté son roi.

«La Savoie et son duc sont pleins de précipices»[745].

[745] Victor Hugo, _Ruy-Blas_.

D'Ormea était un de ces précipices; Théodore était tombé dedans.

II

Théodore continuait à vivre aux environs de Sienne, en s'entourant d'ombre et de mystère. Cette retraite sûre lui avait été procurée par Richecourt. Il dépensait largement. Le gouverneur de

Sienne lui faisait de fréquentes visites, et ce fonctionnaire trouvait très mauvais qu'on cherchât à avoir des nouvelles de l'aventurier. Lorenzi croyait pouvoir affirmer que Richecourt et le frère de celui-ci, qui était au service du roi de Sardaigne, intriguaient fortement en faveur de Neuhoff[746].

[746] Lorenzi à Amelot, Florence, le 11 juin 1744: Correspondance de Florence, vol. 99. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Au commencement de juillet, Théodore alla demeurer à Terrazano chez un certain Adrien Franchi. Il payait cinq sequins par mois pour le mobilier et le linge. Son secrétaire était, disait-on, revenu de Venise, en annonçant l'arrivée prochaine de deux officiers avec une forte somme, mais on ne savait pas quel était le souverain qui devait la lui donner. Sur cet avis, le baron avait commandé douze habits de chevalier. Voulait-il éclipser Rivarola? Mais cette commande avait été faite si mystérieusement qu'on ne savait au juste si ces habits étaient tous pareils ou de couleurs différentes[747].

[747] Viale au Sérénissime Collège avec la copie d'une lettre de Sienne du 6 juillet 1744. Florence, le 7 juillet 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes. Archives secrètes.--Lorenzi à Amelot, Florence, le 7 juillet 1744: Correspondance de Florence, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Ce renseignement important fut communiqué dans les formes aux inquisiteurs qui le prirent en considération parce qu'il concernait cet individu «qui troublait tellement la quiétude du gouvernement»[748].

[748] Délibération des inquisiteurs d'État du 12 juillet 1744, prise à la suite de la lettre de Viale du 7 juillet: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Les uniformes commandés par Théodore ne causaient certainement pas à eux seuls l'inquiétude du Sérénissime Collège. Une autre question préoccupait, sans doute, davantage les Génois. On apprit en effet que le baron avait réellement touché des fonds[749].

[749] Lorenzi à Amelot, 19 juillet 1744: Correspondance de Florence, vol. 100. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Dans la vie mouvementée de Théodore la question de savoir qui lui donnait de l'argent se pose avec une irritante persistance. Il y avait là des compromissions qu'il serait curieux de mettre au jour, mais dont on ne peut avoir la preuve absolue. Certains services--le silence surtout--se payent de la main à la main. On ne fait pas signer de reçus aux maîtres chanteurs. Pendant plusieurs mois le baron ne fit pas parler de lui. Mann n'écrivait plus rien à son sujet. Quand il avait quelque argent devant lui, Neuhoff restait coi, ne cherchant qu'à se cacher. Lorsque la disette venait, il sortait de sa tanière et harcelait tout le monde de ses plaintes et de ses récriminations. Il faisait si bien le mort qu'on le disait gravement malade sans espoir de guérison[750]. Si les Génois préparèrent des illuminations, ils en furent pour leurs frais. Théodore ne devait pas encore mourir. Il avait tout simplement une légère attaque de goutte, dont il fut vite remis.

[750] Lettre du consul de Gênes à Livourne, du 28 octobre 1744, au Sérénissime Collège: _Ribellione di Corsica_, filza 14/3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Il circulait à Florence un manifeste des Corses, proclamant leur fidélité absolue au baron de Neuhoff, le roi qu'ils avaient élu. On n'attribuait pas grande importance à cette pièce, car on la disait fabriquée par les insulaires réfugiés en Toscane[751].

[751] Cette pièce est datée de Corte, le 11 juin 1744. Elle fut communiquée par Lorenzi, le 12 août: Correspondance de Gênes, vol. 116. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Au mois de septembre, un vaisseau hollandais venant de Tunis arriva à Livourne. Un personnage mystérieux se trouvait à bord. Cet individu se faisait appeler le comte de la Vague. Il avait cinquante ans environ; il était petit et laid. Se doutant qu'on le guettait à terre, il déclara qu'il ferait la quarantaine sur le navire. Le gouverneur exigea son débarquement, mais il refusa de se conformer à cet ordre. Le capitaine le fit mettre de force dans une chaloupe et conduire au lazaret. A peine avait-il mis pied à terre que huit grenadiers l'arrêtèrent et le conduisirent sur le champ dans la citadelle. Le personnage qui se cachait sous le pseudonyme de la Vague n'était autre que Beaujeu. Il avait fait un traité à Tunis au sujet de la Corse. La comédie de 1736 allait-elle recommencer? Les Corses ont bien manqué de devenir musulmans. Beaujeu avait été incarcéré à la demande de la cour de Turin. Charles-Emmanuel n'admettait pas de compétiteur. L'aventurier fut mis au secret le plus absolu et resta en prison jusqu'à sa mort.

Beaujeu avait été dénoncé par son secrétaire. Celui-ci était un moine défroqué, qui se faisait appeler Drakselts et qui, pour se ménager des protections dans le but de se réconcilier avec l'Église, avait livré à d'Ormea tous les papiers de Beaujeu. Parmi eux se trouvaient les traités passés à Constantinople et à Tunis pour faire prendre le turban aux Corses[752].

[752] Voir chapitre VI.

Revenu en Toscane, Rivarola s'occupait de former son régiment. Il attisait la révolte en Corse, en se maintenant en relations suivies avec les chefs auxquels il promettait--comme Théodore--l'aide d'une puissance[753]. Cette fois-ci, la promesse n'était pas un mensonge.

[753] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 10.

Pendant ce temps-là, Théodore mangeait son argent. Il le dépensait même si bien qu'au mois de décembre il ne lui en restait plus. Son propriétaire, furieux de n'être pas payé, montrait les dents. Le roi, à défaut de monnaie, lui donnait de belles assurances. Un personnage devait lui apporter des fonds et il avait recommandé au maître de la poste d'introduire cet intéressant visiteur aussitôt son arrivée. On y est toujours pour les gens qui ont de l'argent à vous remettre. Il avait une petite cour: le comte Poggi, un secrétaire, un camérier, deux domestiques et une cuisinière. Un fournisseur s'était fait remettre ses bagages en garantie de son dû, mais, sur l'ordre du Conseil de Régence, le créancier avait rendu les hardes[754].

[754] Viale au Sérénissime Collège, le 8 décembre 1744: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Les jeunes nobles de Sienne se moquaient de Théodore. Celui-ci, très sensible aux quolibets, parlait de pourfendre cette jeunesse peu respectueuse. Il préféra s'en aller. Il prit logement à Radicondoli, à cinq milles de Volterra, chez un pauvre habitant. Un peu d'argent lui était arrivé: il avait reçu plusieurs personnes à sa table. Il envoyait mystérieusement des émissaires en différents endroits, et, à son ordinaire, il écrivait toujours[755].

[755] Viale au Sérénissime Collège, les 15 décembre 1744 et 12 janvier 1745: _Ibidem_.

Pendant six mois le baron vécut sans tapage. Au mois de juin 1745, il s'avisa que les démarches de Rivarola pourraient lui faire du tort. Il se plaignit amèrement; il ne devait plus avoir un sou. Il écrivit au marquis d'Ormea. Il se permettait de s'adresser en toute confiance à Son Excellence, pour savoir si réellement le roi de Sardaigne avait autorisé Dominique Rivarola à insinuer aux insulaires qu'il allait leur envoyer des troupes pour les délivrer de la tyrannie génoise, à condition qu'ils reconnussent Sa Majesté comme souverain légitime. Ce Rivarola était bien connu en Italie et en Corse pour avoir fait, à différentes reprises, des propositions malhonnêtes aux mécontents au nom de la France, de l'Espagne, de Massa, de Modène, du feu prince Octavien de Médicis et même de Ragoczy. Toutes ces intrigues étaient nouées dans un but d'ambition personnelle. Au lieu d'apporter le bonheur, elles ne favorisaient que la désunion et des «homicides énormes» pour le plus grand avantage des Génois. «Votre Excellence daigne donc imposer silence à cet homme inquiet et variable et me confier à moi les royales intentions de Sa Majesté, auxquelles je me conformerai pour la convaincre de mon attachement inviolable pour ses royaux intérêts et ceux de ses hauts alliés.»

Théodore rappelait ensuite à d'Ormea la lettre qu'il lui avait écrite l'année précédente, «touchant la levée du régiment que M. de Salis lui proposa de sa part». En attendant les instructions de Son Excellence, il n'avait épargné ni peines ni dépenses. La capitulation signée avec Rivarola lui causait un grand préjudice. Il résumait son plan et ses idées sur l'expédition qu'il avait en vue. Il demandait une réponse sous le couvert de M. Mann. Si le mi-

nistre le désirait, il irait lui-même incognito à Turin sous le nom de baron de Haagen. Il aurait fait ce voyage l'année précédente s'il en avait eu les moyens. Il terminait en disant qu'on n'aurait jamais à se repentir de s'être intéressé à lui ni d'avoir appuyé ses desseins[756].

[756] Théodore au marquis d'Ormea, le 4 juin 1745: _Materie militare, Levata truppe straniere_, mazzo 2. Archives d'État de Turin.--Cette lettre a été citée par M. Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 11.

Malheureusement lorsque Théodore écrivait, d'Ormea était mort[757]. Son successeur pour les affaires extérieures, le marquis de Gorzegno, continuera les intrigues relatives à la Corse.

[757] D'Ormea mourut le 24 mai. Théodore pouvait donc ignorer cet événement lorsqu'il écrivait le 4 juin. Le marquis d'Argenson écrivait le 4 mai à Lorenzi: «On nous assure que le marquis d'Ormea se meurt. Je rabaterois beaucoup de son habileté s'il n'avait pas su connaître ce qu'est le baron de Neuhoff. On ne l'a jamais regardé ici que comme un misérable et un poltron incapable de soutenir le rôle d'aventurier qu'il a voulu jouer»: Correspondance de Florence, vol. 101. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Mann avait été chargé de représenter temporairement le roi de Sardaigne à Florence; il favorisait ces intrigues de tout cœur. Théodore l'accablait toujours de demandes d'argent. Le diplomate trouvait décidément que c'était un «homme dangereux et sans fondement»[758].

[758] Lettre de Mann au marquis de Gorzegno, du 27 juillet 1745, citée par M. Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 11.

Le 5 juillet, un nommé Paul-François Sarri, de Bastia, capitaine du régiment corse au service du Piémont, et un certain docteur, Ange de Bonis, d'origine corse, arrivèrent à Turin. Dans la nuit du 5 au 6, ils furent reçus par Charles-Emmanuel auquel ils présentèrent un projet d'expédition en Corse. Le roi soumit ce projet au comte de Saint-Laurent, qui eut pour mission spéciale de s'entendre à ce sujet avec Villettes. Saint-Laurent conseilla d'avoir tout au moins l'appui apparent des alliés, «pour ne pas faire retomber toute la haine sur le roi en cas que le projet ne réussît pas». On se méfiait, à Turin, du grand-duc de Toscane, que l'on supposait être favorable à Théodore. Saint-Laurent eut, le 21 septembre, une conférence avec le ministre anglais. Villettes trouvait l'expédition «très aisée et utile à la cause commune». Comme le fait très bien remarquer M. Giuseppe Roberti, auquel j'emprunte ces détails, l'anglais voyait surtout dans cette entreprise l'intérêt du commerce de sa nation[759]. «Son sentiment est que l'on commence cette affaire par protéger ouvertement les Corses pour les mettre en leur pleine liberté, moyennant qu'ils laissent tous leurs ports francs pour le commerce général avec des franchises particulières pour celui des puissances alliées. Après cela, le coup réussissant, comme il n'en doute point, l'on portera les Corses à se soumettre de plein gré au roi, lorsqu'on démêlera la fusée: disant qu'il ne convient pas de faire, pour à présent, envisager cette expédition comme une conquête pour le roi à la cour de Vienne, qui pourrait en faire un grand cas pour un équivalent ou autres prétentions ailleurs[760].» Rivarola, dans la coulisse, tenait tous les fils de cette intrigue. Son plan était à peu près le même que celui de Neuhoff. L'affaire se préparait.

[759] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 11 à 14.

[760] Relation d'une conférence que le comte de Saint-Laurent a eue avec M. de Villettes, à Turin, le 21 septembre 1745: _Negoziazioni colla Corsica. Materie politiche_, mazzo 1. Archives d'État de Turin.--Citée par M. Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 14.

Pendant ce temps-là, Théodore intriguait à Londres. Il y avait deux amis, «Messieurs Salwey», qui habitaient Leadenhall-street. Le baron leur écrivit le 9 septembre 1745. Cette lettre, banale en apparence, mérite cependant l'attention. Elle montre que l'aventurier se croyait, par des relations antérieures et sans doute par des promesses, autorisé à écrire à tous les personnages anglais, pour les entretenir de ses affaires.

«A quoi dois-je attribuer, mes chers Messieurs Salwey, votre silence, lequel je vous proteste de m'être d'une très sensible mortification. Nonobstant, je me flatte de votre amitié que vous continuez à prendre mes affaires à cœur. Dans cette pleine confiance, je viens par cette [lettre] vous prier de vouloir bien passer chez Milord Carteret, le saluer distinctement de ma part et le prier de me faire savoir, sans déguisement, si je puis espérer de Sa Majesté Britannique et de votre nation, l'assistance si nécessaire pour pouvoir repasser auprès de mes fidèles et m'opposer aux vues des Gallispans; même y étant, je puis assurer de les anéantir et de mettre ensemble un corps de dix à douze mille hommes à faire une bonne diversion aux ennemis en terre ferme, en me procurant à cet effet les bâtiments de transport escortés par des vaisseaux de guerre. J'en ai écrit plusieurs fois à Milord Harrington, mais n'ai la satisfaction de recevoir un mot de réponse, ni le ministre de Sa Majesté Britannique à Florence, M. le chevalier Mann, qui a eu la bonté d'en écrire au duc de Newcastle

et à Milord Harrington, mais ne reçoit sur ce chapitre aucune réponse. Jugez de mes embarras mortels, environné par ici de tant d'émissaires, lesquels me détournent tout. Recommandez donc mes intérêts à Milord Carteret et à Milord Vinchelsea et procurez des ordres à l'amiral Rowley pour m'assister. Certainement, si l'on m'avait appuyé, les affaires en ces quartiers ne seraient pas dans cette présente extrémité. Et donnez-moi de vos chères nouvelles sous le couvert de M. le chevalier Mann, ministre de Sa Majesté Britannique à Florence et pressez vivement une résolution favorable, car il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut remédier aux affaires de ces quartiers très dérangés comme vous serez bien informés.

«J'ai aussi écrit deux fois à Milord duc de Newcastle, mais n'ai la satisfaction de recevoir un mot de réponse; faites-m'en savoir la raison sans déguisement.

«Vous aurez su que dans ces dix-huit mois j'ai été emprisonné trois fois et quatre mois passés, j'ai essuyé le cartel de quatre infâmes qui étaient envoyés pour m'assassiner dans ma maison. Je les désarmai et, par la fenêtre, ils se sauvèrent. D'où depuis, il me reste un tremblement dans la main qu'à peine puis-je écrire[761].»

[761] Cette lettre, datée du 9 septembre 1745, est signée Haagen. Une note mise après la signature porte: «C'est un nom que Théodore a pris.» Nous avons vu en effet que c'était un de ses pseudonymes. Correspondance de Gênes, vol. 119. Archives du Ministère des affaires étrangères.

On ne trouve trace nulle part, ni de ce triple emprisonnement, ni de cet attentat. Théodore voulait sans doute attendrir ses cor-

respondants. Je ne sais non plus ce qu'étaient ces Messieurs Salwey, qui avaient accès auprès de lord Carteret. Si les hommes politiques anglais rejetaient maintenant l'aventurier comme un individu dont on ne peut rien attendre et lui faisaient faire quelques aumônes pour qu'il restât tranquille, il n'en est pas moins vrai qu'ils avaient écouté ses propositions et avaient favorisé ses desseins. Le silence obstiné qu'ils gardaient, même vis-à-vis de Mann, prouverait leur complicité dans les combinaisons du baron, si cette preuve avait besoin d'être faite. Quand on n'a rien à se reprocher, on peut toujours se débarrasser d'un agent taré. Il valait mieux pour la dignité des nobles lords que Neuhoff ne parlât pas; c'est pour cela qu'ils ne pouvaient pas rompre bruyamment avec lui.

III

Au milieu de septembre, Lorenzi mandait que Théodore était sur le point de quitter sa retraite; on disait qu'il allait s'embarquer pour la Corse. Il avait avec lui un lorrain, inspecteur de la douane de Sienne. Le baron et son compagnon devaient voyager la nuit et on croyait que le retard apporté dans ce départ ne venait «que de la peur qu'il (Théodore) a à recommencer sa scène»[762]. Assurément, il n'était pas brave. Il n'avait aucune vocation pour donner ou recevoir des coups. Néanmoins, on pouvait encore le faire marcher pour un peu d'argent. Sa royauté retombait parfois lourdement sur ses épaules. Pour avoir le pain quotidien, il lui fallait jouer le rôle de roi, c'est-à-dire accomplir un semblant d'action. Et s'il songeait encore en 1745 à partir pour la Corse, c'est qu'il était poussé par quelqu'un; je veux dire payé. Les alliés

anglo-sardes n'avaient pas tout à fait tort de se méfier du grand-duc François. Ce prince était bien capable de ressusciter une nouvelle fois Théodore pour le faire servir à son ambition. L'aventurier jouissait en Toscane de la protection évidente des autorités--on l'a vu. Son compagnon de route était lorrain--un fonctionnaire. Tout cela permet de supposer que si le pantin se remuait encore, c'est que François en tenait les fils.

[762] Lorenzi au marquis d'Argenson, Florence, les 16 et 23 septembre 1745: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Théodore quitta Sienne le 23 avec quatre chaises. Il s'arrêta à Florence pour conférer avec Mann[763], puis il arriva à Livourne, où il commença par se cacher. Le 6 octobre, il alla demeurer dans une maison de campagne appartenant à un négociant anglais, agent de la flotte. Il devait s'embarquer sur un vaisseau de guerre, dont le départ pour la Corse aurait lieu au premier bon vent. Des officiers de la marine britannique étaient allés trouver Mann à Florence pour lui demander s'il avait des instructions relativement à Théodore, car celui-ci affirmait que tout était arrangé entre lui et le résident. Ce dernier répondit qu'il ne savait rien[764]. Néanmoins, on persistait à croire que Neuhoff se rendait en Corse avec Rivarola et les autres chefs de l'expédition et on disait que le départ avait eu lieu[765]. Cette nouvelle faisait dire à d'Argenson que «le passage du baron de Neuhoff en Corse, s'il a réellement lieu, sera une pauvre ressource pour le roi de Sardaigne»[766].

[763] Lorenzi au marquis d'Argenson, Florence, le 30 septembre 1745: _Ibidem_.

[764] Lorenzi à d'Argenson, Florence, les 14 et 21 octobre 1745: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

[765] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 28 octobre 1745: _Ibidem_.

[766] D'Argenson à Lorenzi, Versailles, le 2 novembre 1745: _Ibidem_.

Rivarola et ses compagnons--ses complices pourrait-on dire--étaient effectivement partis sur un bâtiment anglais pour aller conquérir la Corse au profit de Charles-Emmanuel, mais Théodore ne se trouvait pas parmi les conquérants. Mann s'était arrangé de façon à ce qu'il demeurât à terre. Il ne dit pas malheureusement les moyens qu'il avait employés pour cela. «Je suis charmé, écrivait-il au marquis de Gorzegno, d'avoir prévenu l'inconvénient si Théodore se fût embarqué, dont j'ai prié M. Villettes de vous rendre compte[767].» Les arguments que Mann fit valoir furent sans doute irréfutables--comme, par exemple, un versement--car le baron ne fit plus mine d'aller revoir ses sujets. Il revint vivre dans la retraite en Toscane, chez le curé de campagne qui l'avait déjà hébergé[768].

[767] Mann à Gorzegno, Florence, le 26 octobre 1745: _Lettere ministri Toscana_, mazzo 1. Archives d'État de Turin.

[768] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 2 décembre 1745: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement sarde avait publié des lettres patentes par lesquelles Charles-Emmanuel accordait sa protection aux Corses,

de concert avec l'Autriche et l'Angleterre ses alliés. Cette proclamation promettait aux insulaires de les aider dans la guerre qu'ils soutenaient contre les Génois. Le roi de Sardaigne avait uniquement pour but de soustraire des peuples malheureux à un joug odieux et il avait pleine confiance dans la sagesse des Corses qui l'aideraient de tout leur pouvoir dans l'œuvre entreprise[769].

[769] Cette proclamation datée du quartier général de Casale, le 2 octobre 1745, fut transmise le 20 décembre 1745 au gouvernement français par Du Pont intérimaire à Gênes: Correspondance de Gênes, vol. 119. Archives du Ministère des affaires étrangères. Elle a été publiée in extenso d'après les Archives d'État de Turin par M. Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 15-17.

L'escadre anglaise, après un court séjour en Sardaigne, arriva le 2 novembre sur les côtes de la Balagne, où Rivarola prit terre pour préparer le siège de Bastia[770]. A l'Île Rousse, une centaine d'insulaires et quelques Génois mécontents allèrent à bord des bâtiments pour s'enrôler[771]. Cette escadre composée de huit bâtiments de guerre, de quatre palandres et de quatre transports, commandée par M. Cooper, parut devant Bastia, le 17 novembre, et jeta l'ancre vis-à-vis du château. Le commandant fit une proclamation pour inviter les Corses à secouer la domination génoise. Il leur déclara que le roi d'Angleterre, son maître, lui avait ordonné de se présenter en force à eux pour les aider à reconquérir leur liberté! Il envoya aussitôt une chaloupe avec le pavillon blanc au commissaire génois Mari, pour le sommer de se rendre, sinon la ville serait détruite. Mari répondit ce qu'on répond généralement en pareille circonstance: son devoir l'obligeait à refuser énergiquement de semblables propositions. Il se défendrait.

[770] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 18.

[771] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 18 novembre 1745: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le 18, les Génois canonnèrent l'escadre. Celle-ci fit feu aussitôt. Les bâtiments eurent l'ordre de diriger le tir contre le château et d'épargner la ville, car les habitants, si l'on détruisait leurs maisons, pourraient considérer leurs libérateurs comme des ennemis. Néanmoins, des bombes et des boulets rouges tombèrent dans Bastia. Le duel d'artillerie dura jusqu'au 19 au matin. De part et d'autre, les dommages furent grands. La conduite de Mari fut, dit-on, héroïque. La flotte, ayant beaucoup souffert, mit à la voile après avoir laissé trois bâtiments dans les eaux corses. Elle arriva le 21 à Livourne pour faire des provisions et réparer ses avaries. Les officiers anglais prétendaient que Bastia avait été «réduite en cendres» et qu'ils auraient, du même coup, pris toute l'île si «Rivarola avait rempli son devoir». Il avait en effet promis d'investir la place avec quatre mille hommes, tandis que les vaisseaux bombarderaient, mais il n'avait pas paru. Et Lorenzi, en envoyant ces détails, concluait: «On est cependant généralement persuadé que si cette violente entreprise avait eu le succès que vante ce chef d'escadre, il ne l'aurait pas quittée, comme il a fait, avant d'en voir la fin[772].»

Mann, qui avait reçu par une estafette la nouvelle de cette action plus bruyante que brillante, écrivit à Gorzegno en faisant de judicieuses réflexions. «Si les habitants de la Corse, disait-il, n'assistent point à chasser les Génois, une flotte ne pourra jamais en venir à bout. Il est vrai que les vaisseaux et les bombes peuvent détruire les villes, mais cela aigrira en même temps ceux

qui sont mécontents des Génois, puisqu'ils souffriront également par la destruction de leurs maisons.» Les Espagnols avaient un grand parti dans l'île. Si jamais ils venaient à s'en emparer, cela causerait un préjudice considérable aux Anglais et aux Sardes. Il insistait donc sur la nécessité, pour les insulaires, de coopérer aux opérations de l'escadre. «La flotte a fait tout ce qu'elle a pu en détruisant la ville quasi, mais à moins que M. Rivarola, avec les mécontents, en peuvent prendre possession, l'entreprise n'aboutira pas à grand chose[773].»

[772] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 25 novembre 1745.--_Relation de ce qui s'est passé à la prise de la Bastie_, transmise par Lorenzi le 2 décembre: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[773] Mann à Gorzegno, Florence, le 23 novembre 1745: _Lettere ministri, Toscana_, mazzo 1. Archives d'État de Turin.

Les Anglais commençaient déjà à récriminer contre Rivarola. Ils allaient bientôt le juger aussi lâche et aussi inutile que Théodore.

A peine les navires étaient-ils partis que Rivarola, descendu de la montagne avec quatorze cents mécontents, arriva devant Bastia. Il fit aussitôt ouvrir le feu, et lança un manifeste. Il disait qu'il venait au nom du roi de Sardaigne et de ses alliés pour donner la liberté à la Corse. Elle pourrait former une république sous la protection des nations coalisées. Toujours égoïstes, les Anglais n'avaient parlé qu'au nom de leur souverain. Mais, si la Corse ne devenait pas libre, ce n'était pas faute de sauveurs et ce serait à désespérer de la vertu des proclamations. Mari, le gouverneur héroïque, ne persista pas dans son héroïsme devant les forces de

Rivarola. Il craignait un soulèvement parmi les Bastiais. Il assembla les plus influents en conseil pour savoir si on «pouvait se fier aux bourgeois et espérer qu'ils se défendissent avec chaleur contre les rebelles». Les chefs répondirent qu'assurément les habitants résisteraient le plus possible, mais que si l'escadre anglaise revenait, il faudrait capituler honorablement pour éviter à la ville une destruction complète. Mari trouva la réponse «si ambiguë» qu'il ne fut pas rassuré. Un de ses amis lui conseilla de se méfier. Le gouverneur pensa donc qu'il était plus sage de s'en aller. Dans la nuit du 20 au 21, il s'embarqua clandestinement sur une felouque avec quelques domestiques, vingt barils de poudre et son trésor: deux cent mille livres. Il laissa un major pour défendre la place. Le lendemain matin, les Bastiais se réveillèrent sans gouverneur. Ils jugèrent la situation si grave qu'ils demandèrent à capituler, à condition qu'ils auraient la vie sauve et qu'ils conserveraient leurs biens et leurs privilèges. Rivarola accepta. La garnison génoise, cinq cents hommes, fut faite prisonnière et le vainqueur s'installa dans Bastia[774].

[774] _Relation de ce qui s'est passé à la prise de la Bastie_: Correspondance de Florence, vol. 102. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Mann fut ravi. Il pensait qu'il fallait poursuivre énergiquement l'entreprise. Il pressait l'amiral Townshend de renvoyer ses navires en Corse. «Je félicite de tout mon cœur Votre Excellence, écrivait-il à Gorzegno, de cet événement, ne doutant point que les autres places suivront l'exemple de la capitale.» Puis, il donnait son avis pour tirer de l'affaire le plus grand avantage. «Il faudrait pour cela du concert, et des gens capables de ranger les affaires avec système pour assister M. Rivarola, soit pour se tenir en pos-

session de ce qui est acquis et de ce qui naturellement suivra, soit de transporter du monde sur les terres des Génois, car je crois qu'on ne doit pas douter que les Corses ne demandent rien avec tant d'empressement que de ravager le pays de leurs maîtres odieux, et si on ne profite pas de leur emportement dans la conjoncture présente, jamais une si belle occasion se présentera. La sagesse de Votre Excellence lui dictera tout ce qui est nécessaire dans le cas présent, ainsi je demande pardon de lui avoir offert mes petites idées, mais mon zèle pour l'entier succès de cette affaire, comme aussi pour en tirer tous les avantages possibles, me transporte.»

Malheureusement l'escadre anglaise était retenue à Livourne par les temps contraires et cela désespérait Mann qui ne rêvait que plaies et bosses[775].

Malgré son entrée dans Bastia, Rivarola était très sévèrement jugé par les Anglais. «Son peu d'expérience eu égard à la manière de procéder dans l'entreprise dont il s'est chargé, écrivait Townshend à Mann, avait jeté les chefs dans une confusion générale. Les choses en étaient au point entre eux par l'amour excessif de ces peuples pour la liberté qu'ils étaient déterminés, plutôt que de s'assujétir à un nouveau maître, de rester sous le joug des Génois. Lorsque je débarquais, ils étaient sur le point de se séparer avec cette belle résolution[776].»

[775] Mann à Gorzegno, Florence, le 27 novembre 1745: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

[776] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 19-20.

Les chefs corses, tels Gaffori et Matra, plus désunis que jamais, adressaient à la cour de Turin et aux Anglais les plaintes les

plus vives contre Rivarola. Celui-ci répondait en disant que ses anciens amis avaient été corrompus par l'or des Génois[777].

[777] Giuseppe Roberti, _op. cit._, p. 20-21.

A Gênes on était inquiet. Le 20 février 1746, la république lança en Corse un manifeste pour protester contre les manœuvres des Anglo-Sardes et menacer des peines les plus sévères ceux qui leur prêteraient assistance[778]. Mais les membres du gouvernement affectaient l'indifférence. Les Génois avaient l'habitude de ne pas parler des choses qui leur étaient désagréables et ils espéraient que leur alliance avec la France les protégerait contre tout danger[779].

[778] _Ibidem_, p. 22.

[779] «Je n'ai rien de certain à vous marquer, Monseigneur, par rapport à Théodore. Quoiqu'on ne paraisse point douter ici qu'il ne se soit embarqué pour passer en Corse, je n'entends point dire qu'il y ait ici d'avis positif de son débarquement dans cette île. Il est vrai que ceux du gouvernement évitent de parler de cet aventurier, soit qu'ils veuillent tenir la chose secrète, soit qu'ils comptent sur notre alliance pour avoir, par la suite, raison de cette affaire, et c'est sans doute cette considération qui les tranquillise sur le danger où ils sont de perdre cette île par les manœuvres du roi de Sardaigne et des Anglais.»--Du Pont à d'Argenson, Gênes, le 1er novembre 1745: Correspondance de Gênes, vol. 119. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement français se préoccupait de ces intrigues et d'Argenson, le ministre, recommandait à son agent, à Gênes, de suivre attentivement les affaires de Corse[780].

[780] «Continuez à vous instruire avec le plus de précision qu'il vous sera possible de ce qui regarde les affaires de Corse. Je vous ai déjà mandé combien il serait dangereux que les Anglais pussent se former quelque établissement dans cette île.»--D'Argenson à du Pont, Paris, le 8 février 1746: Correspondance de Gênes, vol. 120. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'envoyé de France ne ménageait pas sa peine; mais sa tâche était ardue. Il devait lutter contre la méfiance des Génois. Il s'efforçait de se ménager les bonnes grâces du secrétaire d'État par des attentions délicates. «L'usage que j'ai introduit de lui donner deux ou trois tasses de café quand il vient chez moi ne paraît pas lui déplaire. C'est ainsi que je lui adoucis les choses qui peuvent n'être pas de son goût. Cette façon d'agir convient bien à l'esprit de la nation. Cependant, il peut se rencontrer des circonstances, où il faut leur montrer de la fermeté et de la hauteur, autrement on n'en tirerait rien[781].» Et tandis que le secrétaire d'État faisait de la diplomatie avec l'envoyé de France en buvant des tasses de café, les beaux esprits lançaient des pasquinades contre le roi de Sardaigne.

[781] Guymont à d'Argenson, Gênes, le 19 juin 1746: Correspondance de Gênes, vol. 120. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Au moment où les affaires de Corse paraissaient devenir sérieuses, Théodore reprit la plume: instrument qu'il maniait plus volontiers que l'arme. Le 17 octobre, il écrivit à un nommé Ange-Brando Suzini pour lui confirmer des lettres envoyées le mois précédent. Il recommandait aux Corses d'être fidèles au serment qu'ils lui avaient juré et de demeurer inébranlables dans leur attachement. Cela était indispensable pour remédier aux tristes

choses du passé. Si les insulaires restaient sourds, il prévoyait les pires malheurs. Ils s'abîmeraient avec lui-même dans un précipice. Et il ajoutait cette phrase qui, écrite par lui, était jolie: «Ne vous laissez donc pas endormir par des flatteries étudiées et de vagues promesses[782].»

[782] Théodore à Ange-Brando Suzini, le 17 octobre 1745: _loc. cit._ Bibliothèque municipale de Turin.

Deux mois plus tard, il se plaignait au comte Bradimente Mari de ne jamais recevoir de réponse à ses missives. Il comptait cependant sur la fidélité de ses sujets. Il ordonnait aux chefs de déclarer, au nom de tous, que les populations avaient toujours le plus solide dévouement pour la personne de leur souverain légitime, le roi Théodore, et d'attester, à la face du ciel, que Dominique Rivarola n'avait reçu aucun mandat régulier pour traiter avec la cour de Turin. Les insulaires devaient témoigner à Charles-Emmanuel une véritable reconnaissance pour l'intention qu'il avait de les délivrer de la tyrannie génoise, tout en affirmant leur ferme résolution de ne vouloir pour maître que le monarque qu'ils s'étaient librement donné. Les Corses pouvaient promettre au roi de Sardaigne et à ses alliés leur concours le plus actif et lui fournir les hommes nécessaires afin de lui permettre de soutenir la guerre contre les Génois, à condition que ces troupes fussent placées sous le commandement de leur roi, Théodore. Cette armée nationale irait jusqu'en Italie pour envahir et saccager les territoires de la république. Les conquêtes seraient remises à Charles-Emmanuel. Le manifeste des insulaires devait donc avoir un double but: mériter la protection de Sa Majesté sarde et de ses alliés par un dévouement sincère et affirmer leur inviolable fidélité à leur souverain. Il fallait déclarer qu'ils donneraient jusqu'à

la dernière goutte de leur sang pour respecter le serment solennel qu'ils avaient prêté. La Corse ne pourrait jamais se trouver à l'abri de toutes les dissensions intestines qui la ruinaient et la mettaient à la merci des Génois,--race détestable devant Dieu et devant le monde,--que sous la sage administration de son roi.

Il terminait en ordonnant que ce manifeste fût rédigé et publié sans retard. On devait lui en envoyer des copies authentiques par deux députés. Il promettait enfin de remédier à toutes choses et disait qu'un de ses lieutenants, François Agostini, allait partir pour Tunis avec ses instructions[783].

[783] Théodore au comte Bradimente Mari, le 23 décembre 1745: _Materie politiche, negoziazioni colla Corsica_, mazzo 3. Archives d'État de Turin.

Un mois plus tard, il renouvela ces ordres d'une façon pressante[784]. Mais ses lettres restaient toujours sans réponse. Il est vrai que, la plupart du temps, elles étaient interceptées.

[784] Théodore au comte Bradimente Mari, le 25 janvier 1746: _Ibidem_.

Il n'avait pas attendu que ses sujets fissent le manifeste qu'il demandait. Il en avait rédigé un lui-même que, pour plus de vraisemblance, il avait daté de Vescovato, en Corse[785].

[785] Le 15 décembre 1745, Lorenzi en communiquant ce document au gouvernement français, disait qu'en Toscane on était persuadé qu'il avait été fait par Théodore lui-même. Florence, le 20 janvier 1746: Correspondance de Florence, vol. 103.--Du Pont à d'Argenson, Gênes, le 30 janvier 1746: Correspondance de Gênes, vol. 120. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les insulaires eussent-ils reçu les épîtres de Théodore, que très probablement ils n'y auraient pas répondu davantage. Ils n'en voulaient plus. Dans les nouvelles qui parvenaient à Gênes, on ne parlait jamais de lui. Les chefs qui, dix ans auparavant, étaient de ses plus zélés partisans, avaient changé d'opinion. Luc Ornano, entr'autres, s'était enrôlé dans le parti des Génois et avait donné à la république des marques sérieuses d'attachement[786].

[786] Du Pont à d'Argenson, Gênes, les 16 et 30 janvier 1746: Correspondance de Gênes, vol. 120. Archives du Ministère des affaires étrangères.

L'Angleterre ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait fait fausse route en s'engageant, à la suite de Charles-Emmanuel, dans une entreprise remplie de difficultés. En vérité, pour la mener à bien, il aurait fallu des hommes autrement énergiques que Théodore ou Rivarola. «J'ai été pleinement informé, écrivait Mann à Gorzegno, par la lettre de Votre Excellence et par celle de M. Villettes, de la résolution de notre cour de renoncer à l'entreprise de la Corse par le peu de probabilité d'y réussir et par la nécessité qu'elle a d'employer ses vaisseaux de guerre ailleurs, et de la déférence que Sa Majesté le roi de Sardaigne a bien voulu montrer en cette occasion à ces sentiments nonobstant les motifs qu'il aurait au contraire.» Il fallait informer les insulaires de cette résolution, qui certainement leur causerait une grande désillusion. On devait également pourvoir à la sécurité de tous ceux qui avaient été compromis dans l'affaire et les soustraire aux représailles que la république ne manquerait pas d'exercer. Mann exécuterait fidèlement les ordres du roi de Sardaigne et il s'estimerait très heureux «de pouvoir réussir à rendre efficaces les mou-

vements d'humanité dont Sa Majesté est touchée». Il conseillait de prendre quelques Génois d'importance. C'était le meilleur moyen de «rendre la république plus traitable, par rapport à ceux qui auraient à l'avenir le malheur de tomber entre ses mains». Et le diplomate ajoutait qu'il ferait tout ce qu'il dépendait de lui pour terminer cette affaire «de la manière la moins désavantageuse pour les mécontents et la plus convenable à la dignité des cours intéressées»[787].

[787] Mann à Gorzegno, le 7 juin 1746: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Tous les projets sur la Corse furent donc abandonnés, et l'escadre anglaise quitta les côtes de l'île pour aller dans les eaux espagnoles.

En termes polis et diplomatiques, Mann avait déclaré à Gorzegno que le roi de Sardaigne devait accepter sans récriminer la décision de l'Angleterre touchant la Corse. Charles-Emmanuel fut néanmoins très mécontent de la défection de ses alliés. Il ne renonça pas à son dessein. Il se retourna du côté de Théodore--et, chose étrange--par l'intermédiaire de Mann.

IV

Neuhoff, dans les premiers mois de 1746, logeait à Livourne chez un hanovrien[788]. On disait qu'il se préparait à passer en Corse; mais à Gênes on ne se montrait pas effrayé de cette menace[789]. Périodiquement, le baron faisait répandre le bruit qu'il allait ren-

trer dans son royaume; seulement, il ne partait jamais. On commençait à être habitué à ses mensonges.

[788] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 31 mars 1746: Correspondance de Florence, vol. 103. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[789] Guymont à d'Argenson, Gênes, le 25 avril 1746: Correspondance de Gênes, vol. 120. _Ibidem._

Cependant, le gouvernement génois avait tout lieu de se méfier. La régence de Toscane signifia à Viale un ordre du grand-duc, lui enjoignant de quitter le territoire dans le délai de trois jours. Le malheureux diplomate, âgé et malade, dut demander un sursis[790].

[790] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 31 mars 1746: Correspondance de Florence, vol. 103. _Ibidem._

On apprit quelque temps après que le chevalier Farinacci se trouvait à Vienne et qu'il complotait avec un français, pour amener les Corses à se donner à la reine de Hongrie. On leur avait donné de l'argent qu'ils devaient distribuer aux insulaires. Par mesure de prudence, la cour de Vienne avait nommé deux commissaires pour surveiller l'emploi des fonds[791].

[791] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 9 juin 1746: Correspondance de Florence. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Dans ces intrigues rien de précis ne s'élaborait. Il n'y avait que de vagues combinaisons avec des individus tarés, qui n'avaient même pas les raffinements de scélératesse nécessaires pour conduire une aventure: des sous-Théodore. Les hommes poli-

tiques les écoutaient, puis les rejetaient, parce qu'ils paraissaient trop veules. Et le baron de Neuhoff restait le seul sur qui les ambitions pussent encore s'arrêter, malgré les preuves d'incapacité qu'il avait données. Celui-là au moins avait une idée fixe. Il écrivait tellement et avec un si imperturbable aplomb, qu'on pouvait, à la rigueur, fonder quelque espérance sur lui. Et faute de mieux.....

Son échec à Turin ne l'avait pas découragé. Il continuait à vivre en Toscane, toujours en relations avec Mann. Celui-ci le déclarait insupportable, mais il ne faisait rien pour s'en débarrasser. On savait qu'il était en faveur à la cour de Vienne. François de Lorraine causait volontiers avec tous les aventuriers; à tour de rôle, il les éconduisait sans motif apparent, puis il les reprenait sans plus de raisons. Pour l'instant, Théodore avait des accointances avec le prince de Craon, président du Conseil de Régence de Toscane. Mann n'ignorait rien de tout cela. S'il méprisait le baron, il n'entendait pas qu'il pût servir les desseins d'autres personnages.

Un jour, Neuhoff vint le trouver et lui demanda son appui pour obtenir l'autorisation de passer à la cour de Turin. Malgré tout ce qu'il avait écrit à son sujet, Mann ne fit aucune difficulté pour transmettre cette requête: «Théodore est ici depuis quelques jours. Il a donné des lettres au prince de Craon pour Vienne et m'a demandé avec instance une lettre à quelque capitaine de vaisseau de guerre pour le faire transporter aux côtes de Gênes, sous prétexte qu'il a nécessité de se présenter à Sa Majesté Sarde et à M. de Botta. Je lui ai dit que sans permission je ne pouvais pas la lui donner, et il m'a prié de la demander à Votre Excellence[792].»

[792] Mann à Gorzegno, Florence, le 10 octobre 1746: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Mann écrivit cela le 10 octobre 1746, quatre mois après avoir signifié à la cour de Turin que l'Angleterre renonçait à toute entreprise sur la Corse! Quinze jours plus tard il insista: «Théodore est encore ici dans l'espérance, à ce qu'il me dit, que Sa Majesté Sarde lui donnera la permission de passer auprès d'Elle. J'évite de le voir, mais il m'écrit des billets continuellement et se trouve dans le plus grand besoin d'argent[793].»

[793] Mann à Gorzegno, Florence, le 25 octobre 1746: _Ibidem_.

Neuhoff étant à bout de ressources, on pouvait, moyennant quelques fonds, se servir de lui. L'aventurier, quand il était aux abois, aurait fait n'importe quoi. Il se serait même embarqué pour la Corse, quitte à ne pas descendre à terre une fois arrivé. Nous avons vu maintes fois, que ses résolutions énergiques, son désir ardent de donner la liberté aux Corses, s'affichaient toujours dans les crises de détresse financière. Mann le connaissait bien, et en terminant sa lettre par la phrase où il disait qu'il se trouvait _dans le plus grand besoin d'argent_, il insinuait que si on voulait, de nouveau, l'utiliser, le moment était favorable. Peut-être même pourrait-on avoir cela à bon compte. Charles-Emmanuel comprit et se décida à recevoir Neuhoff. Le 31 octobre, Mann écrivait à Turin: «Je me suis bien douté que Votre Excellence serait du sentiment de faciliter le passage de Théodore auprès de Sa Majesté. Si M. le marquis Botta le voudra, il trouvera des moyens pour cela; mais pour moi, je ne crois pas nécessaire de lui en écrire[794].»

[794] Mann à Gorzegno, Florence, le 31 octobre 1746: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Mann avait bien voulu transmettre la demande de Théodore, mais, quand elle fut accueillie, il n'entendait pas aller plus loin dans son rôle d'intermédiaire. Puisque l'entrevue était décidée, le roi de Sardaigne pouvait donner directement au roi de Corse les moyens d'aller à Turin. Les deux majestés n'avaient qu'à concerter toutes choses entre elles. Sait-on à l'avance comment tourneront ces sortes de combinaisons? Le diplomate ne voulait avoir dans l'affaire qu'une responsabilité limitée; juste ce qu'il faut pour tirer avantage d'un succès, et pas assez pour être engagé dans quelque aventure désagréable. Il y avait là une nuance; il la saisit pour mettre ses scrupules et sa dignité d'accord avec l'intérêt. L'Angleterre avait renoncé à ses projets sur la Corse; mais elle n'aurait pas admis que ses alliés fissent quelque nouvelle entreprise sur l'île sans elle. Il était donc difficile à son représentant de favoriser trop ouvertement les intrigues isolées du gouvernement sarde. Charles-Emmanuel pouvait être promptement désabusé sur le compte de l'aventurier, et il reprocherait peut-être quelque jour à Mann d'avoir trop bien suivi ses instructions. On en veut généralement aux gens à qui l'on fait faire des démarches compromettantes et qui exécutent trop fidèlement certains ordres. Il est plus habile de s'abstenir. Enfin, si Théodore ne trouvait pas à la cour de Turin ce qu'il espérait, il harcèlerait le résident de ses plaintes et de ses récriminations. Celui-ci savait par expérience que pour faire taire le baron il fallait lui donner de l'argent.

Mann se retira donc avec élégance d'une affaire qu'il avait engagée, tout en restant le maître de la situation pour le cas où les

choses viendraient à tourner heureusement.

Le diplomate avait été bien inspiré en se tenant sur la réserve. Le projet n'aboutit pas. Théodore alla-t-il à Turin et eut-il une conférence avec Charles-Emmanuel? Il est très probable que cette entrevue eut lieu, puisque le gouvernement sarde, d'après la lettre de Mann, était décidé à s'entendre avec l'aventurier. Le roi de Sardaigne s'aperçut-il, dès la première conversation, que Neuhoff n'avait rien de ce qu'il fallait pour entreprendre une action énergique? Les exigences pécuniaires de Théodore furent-elles jugées exagérées? On peut le croire. D'ailleurs, le baron n'était plus jeune. Sa vie avait été une suite d'aventures et d'intrigues. Il s'était beaucoup remué et son audace devait être émoussée. Il revint en Toscane avec une désillusion de plus. Il ne lui restait plus que des espérances du côté de Vienne.

Au début de l'année 1747, Théodore était à Florence, attendant des réponses de la cour d'Autriche, à laquelle il avait exposé ses plans. Il allait souvent chez Mann, s'obstinant à vouloir lui faire goûter ses combinaisons; mais le résident anglais faisait de plus en plus la sourde oreille, «sachant que sa cour n'en veut plus rien savoir». Le discrédit du baron auprès des Corses était complet, et puis il se trouvait dans un état si misérable que cela pourrait coûter cher d'entendre ses histoires[795].

[795] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 7 janvier 1747: Correspondance de Florence, vol. 105. Archives du Ministère des affaires étrangères.

De jour en jour, sa détresse augmentait. Il était logé pauvrement. Parfois, il n'avait même pas de pain et il en était réduit à tendre la main. Au mois de février, Mann écrivait à Turin: «Le

baron de Neuhoff, connu par le nom de Théodore, est encore ici et réduit à la dernière misère, jusqu'à demander qu'on fasse des contributions pour le soutenir. Il ne sort jamais d'une petite auberge où il est logé et dont le maître a souvent refusé de lui donner à manger. Il me tourmente tous les jours par des lettres et messages, mais je ne suis pas en état de le soulager[796].»

[796] Mann à Gorzegno, Florence, le 20 février 1747: _loc. cit._ Archives d'État de Turin.

Le malheureux roi, pour avoir le nécessaire, avait engagé ses sceaux d'argent. De Vienne, on continuait à le bercer de folles espérances. Pour mettre ses projets à exécution, il réclamait deux barques armées en guerre, un régiment et de l'argent[797].

[797] Lorenzi à d'Argenson, Florence, le 18 février 1747: Correspondance de Florence, vol. 105. Archives du Ministère des affaires étrangères.

A Florence, on avait formé le nouveau _régiment de marine_. Le grand-duc François avait pris le titre de colonel de ce régiment et on équipait deux bateaux pour le transporter à Porto-Ferraio. On assurait que ce n'était pas là sa véritable destination; on gardait le secret sur celle-ci. Comme ces armements concordaient avec la demande de Théodore, on concluait qu'ils avaient été faits pour servir ses desseins. Le 24 février, le chevalier Farinacci était arrivé à Florence, venant de Venise. C'était cet aventurier, qui avait conspiré, à Vienne et à Turin, pour donner la Corse à qui voudrait la prendre. A son entrée en ville, il avait été arrêté, d'après un mandat délivré quelques jours auparavant, car on l'attendait. Il était venu à Florence, disait-on, pour tuer Théodore et toucher ainsi la prime promise par le Sénat de Gênes, suivant

l'édit toujours en vigueur[798]. Si des coquins ne parvenaient pas à faire leurs affaires en entrant dans les combinaisons du baron, ils avaient au moins la ressource de gagner quelque argent en l'assassinant.

[798] Lorenzi à Maurepas, Florence, le 4 mars 1747: _Ibidem_.

Un jour Théodore disparut. De suite, le bruit se répandit qu'il était allé à Livourne pour s'embarquer. Les deux barques, qui avaient conduit le régiment de marine à Porto-Ferraio, venaient justement de rentrer dans ce port[799]. Le pauvre baron n'était pas cependant en état de se mettre à la tête de quelque entreprise, car, si on ne le voyait plus, c'est qu'il était malade. Lorenzi avait su, par une personne très au courant de ces intrigues, que la cour de Vienne s'obstinait dans ses projets sur la Corse et qu'elle comptait toujours mettre à contribution la bonne volonté de Théodore pour les mener à bien. Seulement, on hésitait encore un peu, car on n'avait plus grande confiance dans la popularité du roi dans l'île. Il avait tellement trompé les insulaires[800]!

[799] Lorenzi à Puisieux, qui avait remplacé d'Argenson aux affaires étrangères, Florence, le 11 mars 1747: _Ibidem_.

[800] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 18 mars 1747: Correspondance de Florence, vol. 105. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Cependant, les desseins de l'Autriche prenaient de la consistance. Neuhoff fut bientôt guéri. Il disait qu'il comptait s'embarquer dans un mois et demi. On affirmait de plus en plus que le régiment de marine n'avait été envoyé à Porto-Ferraio que pour masquer sa véritable destination: la Corse[801].

[801] Lorenzi à Puisieux, Florence, les 25 mars et 15 avril 1747: _Ibidem_.

Le gouvernement français finit par s'émouvoir de ces manœuvres louches. Lorenzi reçut l'ordre de s'éclairer et d'envoyer sans retard des renseignements précis[802].

[802] «Vous sentez combien il est intéressant pour nous d'être exactement et promptement instruits des suites que pourrait avoir le projet qui paraît avoir été formé contre la Corse; et je ne crois pas avoir besoin d'exciter à cet égard votre vigilance et votre zèle». Puisieux à Lorenzi, Paris, le 25 avril 1747: _Ibidem_.

Voici ce que l'envoyé apprit d'une façon sûre.

Quelques mois auparavant, les insulaires avaient présenté un mémoire à la reine de Hongrie. Ils proposaient de se soulever en sa faveur si on leur fournissait des armes et des munitions. La cour de Vienne avait agréé cette offre et expédié un matériel de guerre en Toscane. C'était pour cette entreprise qu'on avait levé le régiment de marine; quatre autres, de mille hommes chacun, étaient en formation. L'Angleterre, qui avait retiré son concours au roi de Sardaigne, quand l'affaire était en train, se trouvait mêlée à cette nouvelle combinaison. Une escadre anglaise devait appuyer l'expédition autrichienne et forcer Bastia et Calvi à se rendre à Marie-Thérèse. Tout était prêt, et on allait passer à l'exécution de ce projet, lorsque surgirent des difficultés. Elles provenaient des chefs corses qui ne pouvaient pas s'entendre. Les uns voulaient se donner à la reine de Hongrie, les autres s'opposaient énergiquement à la chose. On attendait qu'ils se fussent mis d'accord. Au surplus, le siège de Gênes par les Autrichiens durait toujours; on espérait que la ville capitulerait bientôt et, dès qu'elle

serait tombée, l'expédition de Corse aurait lieu. Le consul de France à Livourne avait écrit qu'on attendait Théodore. Il devait passer à Porto-Ferraio, et, de là, dans son royaume. «On lui avait préparé vingt-quatre habits de livrée verte, parements jaunes et vestes galonnées d'argent, pour lui faire sans doute jouer son rôle plus décemment.» On espérait que ses sujets tomberaient en admiration devant cette mascarade. Un colonel lorrain, au service du grand-duc, était désigné pour prendre le commandement des troupes dans l'île. On se méfiait, non sans raison, des aptitudes militaires du baron. En attendant que tout fût réglé, il se tenait caché dans Florence. Peu de personnes parvenaient jusqu'à lui; mais il n'était pas difficile de se rendre compte que le gouvernement toscan le protégeait. «L'on voit par là que la cour de Vienne met en œuvre, pour augmenter sa puissance, toutes sortes de moyens sans trop en examiner la justice ni la décence[803].»

[803] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 6 mai 1747: Correspondance de Florence, vol. 105. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Une expédition n'aurait pas été complète sans une proclamation du roi à ses sujets. Du reste, tant qu'il ne s'agissait que de faire des phrases, on était sûr de le trouver disposé. Il rédigea donc un édit par lequel il promettait son pardon à tous les Corses qui auraient embrassé le parti de la république, pourvu qu'ils prissent les armes en faveur de Marie-Thérèse. Le gouverneur de l'île d'Elbe, tandis que le régiment de marine se préparait, avait fait armer une felouque qu'on pensait destinée à transporter Théodore, car les huit rameurs qui la montaient étaient habillés de bleu et coiffés de bonnets noirs, à la mode anglaise[804]. On envoya trois cents bombes de Livourne à Porto-Ferraio, et Neu-

hoff disait qu'il se mettrait en route dès que Richecourt lui aurait remis la somme convenue. Il prétendait aussi que les insulaires avaient menacé Rivarola de le pendre s'il ne quittait pas l'île de suite[805].

[804] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 13 mai 1747: Correspondance de Florence, vol. 105. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[805] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 20 mai 1747: _Ibidem_.

Les semaines s'écoulaient et l'expédition ne partait pas. Les chefs corses étaient plus désunis que jamais[806]. Théodore continuait à vivre mystérieusement à Florence[807]. Pourtant, il avait touché ses fonds, car il avait retiré ses sceaux d'argent, qui étaient en gage chez quelque usurier. Cette opération s'était effectuée par l'entremise des officiers généraux au service du grand-duc. Ceux-ci le pressaient vivement de partir[808].

[806] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 17 mai 1747: _Ibidem_.

[807] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 17 juin 1747: _Ibidem_.

[808] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 26 août 1747: _Ibidem_, vol. 106.

A la fin d'août, Neuhoff avait quitté Florence et était allé dans une maison de campagne aux environs de Pistoia. Il avait fait ce voyage, disait-on, pour s'entendre avec un anglais nommé Mills. Cet individu venait de Vienne. Il avait été recommandé par Richecourt à un certain Yharce, anglais également, capitaine du port de Livourne. Mills avait résidé à Pise jusqu'à l'arrivée de Richecourt. Il s'était alors rendu à Florence, où il avait eu de nombreuses conférences avec le conseiller de la Régence. Il se disait

colonel au service de l'Autriche. Mann n'avait pu avoir aucun renseignement précis sur lui. On supposait qu'il était destiné à commander l'expédition de Corse[809].

[809] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 17 juin 1747: _Ibidem_, vol. 105.

Cependant, l'exécution de ce projet devenait chaque jour plus incertaine. On parlait du roi Théodore avec un profond mépris[810].

[810] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 2 septembre 1747: Correspondance de Florence, vol. 106. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Soudain, une nouvelle à sensation se répandit dans Florence. Le baron de Neuhoff, par l'ordre du grand-duc, avait été chassé de Toscane et renvoyé chez lui, en Westphalie. Le gouvernement, écrivait Lorenzi, a été «bien aise de s'en défaire sur ce qu'il en a reconnu l'inutilité». L'appui que la France donnait aux Génois rendait au surplus très difficile toute entreprise sur l'île[811].

[811] Lorenzi à Puisieux, Florence, le 26 septembre 1747: _Ibidem_.

L'expulsion de Théodore surprit tout le monde. Puisieux demanda à son agent de vérifier le fait et de découvrir le motif exact de cette mesure[812].

[812] «Je voudrais que vous puissiez vérifier si en effet le baron de Neuhoff a été renvoyé en Westphalie et quel a été le motif qui a déterminé le grand-duc à le chasser de ses états» (en chiffres). Puisieux à Lorenzi, Fontainebleau, le 17 octobre 1747: _Ibidem_.

Lorenzi envoya son rapport. «J'ai toute la certitude qu'on peut avoir dans ces matières que le baron de Neuhoff a été renvoyé en Westphalie, car, outre l'avis de son départ, j'ai appris par ceux qui y ont eu la main, qu'il était arrivé dans ce pays-là, ainsi que vous aurez pu le voir, Monseigneur, dans l'extrait de ma lettre à M. le comte de Maurepas du 24 du mois dernier[813]. Ce renvoi a été fait, selon mes notions, d'assez bonne grâce et avec l'argent de M. le grand-duc. A l'égard du motif qui a déterminé ce prince à se défaire de cet aventurier, j'ai tout lieu de croire qu'il est dérivé de ce qu'il est tombé dans le plus grand mépris, tant auprès des Anglais que des Corses, et qu'on ne lui trouvait point de talent pour recouvrer son crédit, tellement qu'on le jugeait absolument inutile, tandis qu'il causait à son gouvernement de la dépense et de l'embarras. Au reste, vous aurez vu, Monseigneur, par ma dernière, que la révolte dans la Corse est devenue des plus sérieuses, si les cours de Vienne, de Turin et de Londres fournissent aux rebelles les secours dont ils ont besoin[814].»

[813] «Ces Lorrains qui ont renvoyé le baron Théodore chez lui, ont eu avis qu'il y est arrivé. Il paraît que les ennemis ont abandonné, au moins pour le présent, leurs projets sur la Corse». Lorenzi à Maurepas, Florence, le 24 octobre 1747: _Ibidem_.

[814] Lorenzi à Puisieux (en chiffres), Florence, le 7 novembre 1747: Correspondance de Florence, vol. 106. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le ministre fut satisfait de ces renseignements et déclara que toute nouvelle recherche devenait inutile[815].

[815] Puisieux à Lorenzi, Paris, le 28 novembre 1747: _Ibidem_.

François de Lorraine faisait emprisonner ou expulser ceux avec qui il conspirait. Il n'avait pas trouvé dans les habitués de sa _Retirade_ le fripon d'une assez haute envergure pour servir utilement ses ambitions. Il devait ceindre bientôt la couronne impériale. Il se consola peut-être alors de n'avoir pas pu avoir celle de Corse.

Mann dut pousser un soupir de soulagement.

Quant à Théodore, son rôle politique était fini. Les temps sombres allaient commencer; le calvaire de la misère se dressait devant lui. Pendant neuf ans, il le gravira degré par degré, jusqu'au bout.

CHAPITRE IX

Théodore en Hollande et en Allemagne.--Il ne veut pas abdiquer.--Ses griefs contre les Corses.--Le récit de Mouvet.--Le moine et le diplomate.

Le roi de Corse arrive à Londres.--Démarches du ministre de Gênes.--Théodore est reçu dans la haute société.--Une soirée.--Neuhoff est arrêté pour dettes.--Il reçoit des visiteurs.--Un spectacle attrayant.--_Les ténèbres de Corse._

Des membres de la Chambre des Communes vont voir Théodore en prison.--Un article de journal.--L'acteur Garrick et le _Roi Lear_.--Théodore recouvre la liberté.--Il abandonne le royaume de Corse à ses créanciers.--On le remet en prison.--Il en sort définitivement.--Le roi et l'ouvrier.--Mort de Théodore.--Le marchand d'huile.--Épitaphe.--Un opéra-bouffe.

I

Après avoir été chassé de Toscane, Théodore mena en Allemagne et en Hollande une existence misérable. Pendant deux ans, on n'entendit guère parler de lui. Ses grands projets, ses intrigues avec les puissances qui désiraient s'emparer de la Corse, tout cela avait piteusement avorté. Le rêve et la chimère avaient dû, dans son esprit, céder la place aux brutales préoccupations de la vie matérielle. Il ne s'agissait plus, maintenant, de reconquérir un trône; il fallait pourvoir au pain de chaque jour. Tous les matins la même besogne devait recommencer: la chasse aux écus, l'escroquerie quotidienne.

Le soir, son esprit s'ingéniait sans doute à songer avec quel mensonge il pourrait, le lendemain, faire une nouvelle dupe. Mais, parfois, son incorrigible ambition reprenait le dessus. Malgré toutes les désillusions, il se croyait encore appelé à jouer le rôle de sauveur dans les destinées du peuple corse. Qui pensait à lui dans l'île? Douze ans s'étaient écoulés depuis que les insulaires avaient posé sur sa tête une couronne de laurier. Et douze ans c'est bien long pour conserver la fidélité d'un peuple, surtout quand on n'a pas d'argent.

La dernière survivante des dames Fonseca, la sœur Françoise Constance recevait parfois des nouvelles du baron. Elle restait sa confidente. Il s'épanchait en phrases sonores lorsque des crises d'ambition le torturaient encore; il laissait couler sous sa plume les récriminations amères d'un homme, qui, arrivé au déclin de sa vie, ne voit dans son passé que des agitations stériles. Dans la paix du cloître, la religieuse avait médité sur la vanité des gran-

deurs de ce monde, car, le 22 juin 1748, elle écrivit à son roi pour lui conseiller de renoncer à ses desseins.

Le 25 juillet, il répondit à sa «très chère cousine et amie». La plupart de ses lettres étaient interceptées. Celui qui se rendait coupable de ces manœuvres déloyales était son correspondant de Cologne, qui avait été suborné par le nonce du pape. Cet ambassadeur remplissait plus volontiers la charge d'agent de Gênes que celle de ministre du Saint-Siège. Il ne recevait aucune nouvelle de Corse. Cependant, il avait envoyé quelques munitions dans l'île par un bâtiment anglais. Elles avaient été débarquées près d'Aléria; il le savait sûrement. Les insulaires semblaient être abandonnés de Dieu. Leur inconstance leur portait un grand préjudice. Ils avaient dans les cours une détestable réputation. Ses amis lui reprochaient les dépenses qu'il avait faites pour ces ingrats. Actuellement, il se trouvait à la campagne, chez un de ses parents; après quelques jours de repos, il comptait se rendre à Amsterdam. Il continuerait à travailler pour son peuple. «Du reste, votre conseil, ma bien chère amie, est bel et bon; mais l'honneur de mon nom est engagé de soutenir l'affaire au péril de ma vie.» Tous les Corses n'étaient pas perfides. Et quand même le seraient-ils sans exception, il voulait n'avoir rien à se reprocher. Il entendait leur laisser entièrement l'odieux d'un parjure. Lui, il ne faillirait pas! «Enfin, c'est une vilaine tragédie.» Une grande et fatale destinée pesait sur son existence. Être né pour un «pareil exploit», quelle misère! Ces malheureux opprimés ne l'avaient payé qu'en trahisons et maintenant ils étaient «bien justement châtiés de cette manière par décret certain de Dieu». L'histoire des païens et des sauvages n'offrait rien de semblable à la conduite de ses sujets envers lui[816].

[816] Théodore à la sœur Françoise-Constance Fonseca, le 15 juillet 1748: _Ribellione di Corsica_, filza no 14/3012. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

En allant de Hambourg à Amsterdam, dans le courant du mois d'août, la chaise de poste, où était Théodore, versa. Par miracle, il en fut quitte avec quelques contusions à une épaule, à un bras et à la main droite. Il allait sans cesse par «voie et par chemin» pour mettre ses affaires en ordre; ce n'était pas chose facile: elles étaient toujours bien embrouillées. La sœur Fonseca, qui, à certains moments de recueillement, souhaitait que le roi renonçât aux vaines grandeurs, émue par ses paroles ardentes, reprenait parfois confiance dans les contingences humaines. Le 19 juillet, elle lui manda qu'on ne savait rien à son sujet, en Corse. Et, cependant, il ne manquait jamais d'écrire à chaque occasion. Il avait, au surplus, essayé de faire valoir ses droits au congrès tenu à Aix-la-Chapelle, pour mettre fin à la guerre de la succession d'Autriche; mais les plénipotentiaires n'avaient pas voulu les reconnaître. Tout cela n'était pas gai. Des souvenirs mélancoliques lui revenaient à l'esprit. «Cette nuit j'ai fait jour de ma naissance, disait-il, et j'espère que l'année que j'entre me sera plus heureuse que la passée[817].»

[817] Théodore à la sœur Françoise-Constance Fonseca, le 25 août 1748: _loc. cit._

Que fit-il exactement pendant son séjour en Allemagne et en Hollande, de 1747 à 1749? Il est difficile de déterminer ce point d'une façon précise.

Un moine du Brabant, qui, pour vivre, donnait des répétitions de droit public aux étudiants de l'Université de Leyde, a écrit la

vie de Théodore à cette époque. Il a intitulé son factum: _Anecdotes de la vie du fameux aventurier Théodore, baron de Neuhoff, pendant les années 1747, 1748, 1749_[818]. Mais il faut accepter ce récit avec méfiance. Il a été composé pour être vendu à la république de Gênes qui, d'ailleurs, selon son habitude, a trouvé le moyen de se le procurer sans bourse délier. Le moine, pour faire sa cour aux Génois, a noirci Théodore de toutes les friponneries. C'est un réquisitoire. Néanmoins, Mouvet, ayant fréquenté le baron, pouvait parfaitement avoir connu certaines particularités. Seulement, pour en faire de l'argent, il les a amplifiées. Il n'aurait eu aucune chance de vendre un panégyrique.

[818] Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Il raconte que le premier soin du baron, en arrivant à Cologne, après son départ forcé de Toscane, aurait été de se faire héberger, pendant deux mois, par une dame pieuse, la baronne de E. V..... Pour émouvoir sa compassion, il lui raconta une histoire de voleurs. Ses gens, durant son voyage, l'avaient totalement dépouillé, ne lui laissant que l'habit rouge qu'il avait sur le dos. La bonne dame lui remit neuf cents ducats. Elle eut, pour récompense, la satisfaction de payer un nombre infini de ports de lettres, car son hôte écrivait sans cesse, à tous les grands de la terre, disait-il.

A La Haye, il se serait fait avancer mille ducats par M. Rademacker, trésorier du prince d'Orange. Il demandait qu'on lui fournît des munitions pour lui permettre de rentrer dans son royaume. Il s'agitait; il s'insinuait auprès de tous les personnages et mentait toujours. Il avait fait, disait-il, des recrues en soldats et en officiers qu'il comptait revêtir d'uniformes bleus, verts et rouges. Il commanda même le drap nécessaire à l'équipement de

six mille hommes. Cela est assez vraisemblable. Il avait l'habitude de faire faire des uniformes pour des troupes qui n'existaient que dans son imagination.

En Allemagne, il se retrouva avec d'anciennes connaissances, M. et Mme Borscherd, de Cologne. Quelques années auparavant, ceux-ci avaient déjà donné l'hospitalité au baron, qui s'était fait remettre par ces bons bourgeois des sommes assez rondes, sous prétexte de rechercher des trésors cachés dans leurs terres. Il affirmait qu'un esprit habitait dans leur propriété. Il fréquentait toutes les sorcières et tous les magiciens du voisinage pour donner quelque poids à ses dires. La désillusion ne put vaincre l'admiration que ces braves gens eurent toujours pour leur hôte. Ils payaient sans marchander.

Dans la suite, Théodore aurait essayé de se glisser jusque dans l'entourage du prince d'Orange par l'entremise de Lansberg, représentant des États-Généraux à Cologne, dont il avait su se faire un ami en l'éblouissant de ses hautes protections. C'était au moment où se tenait le congrès d'Aix-la-Chapelle. Le baron, parlant en souverain, avait déclaré que les députés des Corses, ses sujets, allaient arriver pour prendre part aux conférences, et faire reconnaître solennellement ses droits. Les députés ne vinrent pas, mais l'effet était produit. Il parla de cette intervention si souvent et avec une telle assurance, qu'on finissait par le croire. Après le congrès, Théodore aurait tenté l'escroquerie religieuse. En Hollande, il serait allé trouver des pasteurs protestants et leur aurait promis, moyennant une honnête somme, de faire embrasser aux Corses le culte réformé. Il avait en même temps de graves entretiens avec des prêtres catholiques. La situation religieuse dans l'île était sérieuse, par suite de l'ambition qu'avaient les Anglais

de s'emparer du pays. Une fois maîtres de la Corse, ils arriveraient peu à peu à implanter le protestantisme. Mais, avec dix mille florins, il saurait empêcher cette éventualité de se produire. Il remettrait en gage le sceau de son royaume. Les prêtres effrayés s'occupèrent de réunir cette somme. Mais ils n'arrivèrent qu'à donner au baron de faibles acomptes, qu'il encaissait, en attendant le reste, afin de montrer son zèle pour la religion romaine.

A Leyde, il vint trouver un moine, le Père Paul. Celui-ci avait été avisé qu'il recevrait la visite d'un seigneur. Théodore, selon son habitude, ne s'était pas fait connaître. On causa; le Révérend Père était bavard. Il raconta bien des histoires qui circulaient dans le pays: on débitait, entr'autres choses, que Sa Majesté corse «faisait l'amour à une demoiselle». «Jarnebleu, s'écria Théodore, c'est moi qui suis le roi de Corse, et si cela était je le saurais sans doute.» Et il se retira en faisant claquer la porte. Le moine se précipita derrière lui, en se confondant en excuses sur son intempérance de langage. Le religieux fut tellement saisi de cette aventure, qu'il en tomba malade. Au milieu de son trouble, un sentiment cependant dominait: la joie d'avoir reçu la visite d'une personne «tant caractérisée, honorable et respectable». Le Révérend Père racheta sa faute en avançant, ou en faisant prêter, par des personnes pieuses, des sommes d'argent au monarque.

Afin, sans doute, de compléter la série des filouteries, Théodore aurait essayé de l'escroquerie au mariage. Il se serait adressé à différents ecclésiastiques, en leur demandant si, parmi leurs dévotes pénitentes, il ne se trouverait pas quelque dame possédant du bien, qui voulût être reine. Il paraît que les candidates au trône n'auraient pas manqué. Des prêtres essayèrent de lui mé-

nager une union sortable. Il n'était pas difficile; peu lui importaient l'âge, la naissance, la beauté. Il ne regardait qu'à la dot pour soutenir l'éclat de sa couronne. Néanmoins, l'affaire du mariage n'aboutit pas. Il ne devait jamais y avoir une reine de Corse.

Il faut, dans tous ces racontars de Mouvet, faire la part de l'exagération. Il ne faut pas oublier, non plus, que le moine, ayant entrepris la difficile et ingrate besogne de soutirer de l'argent à la république de Gênes, avait dû agrémenter son récit pour en faire un écrit vendable. Il est cependant certain que le nombre de gens dupés par Théodore, en Hollande, fut très grand.

Villavecchia, ministre de Gênes à La Haye, avait, suivant les instructions de son gouvernement, ouvert une enquête sur les faits et gestes du baron dans les Pays-Bas. Le 18 juillet 1749, il transmit au Sérénissime Collège un volumineux rapport, dans lequel il donnait des détails précis sur Neuhoff et où il racontait ses entrevues avec Mouvet.

Théodore quitta la Hollande au commencement de 1749. Après son départ, il continua à entretenir une active correspondance avec des officiers des troupes néerlandaises. Ces officiers, ayant peut-être peu de profits à servir les États-Généraux, avides de nouveauté, ou bien impressionnés par sa faconde, paraissaient avoir une inébranlable confiance en ses mirifiques promesses. D'ailleurs, les gens, qui avaient une foi aveugle dans sa haute destinée, étaient si nombreux qu'un aventurier de bas étage essaya de s'aboucher avec lui pour faire une association. Théodore n'accepta pas la combinaison: il ne voulait pas se commettre avec de vulgaires escrocs. Il désirait travailler seul. Après le départ du baron, cet individu chercha à se faire passer pour le roi de Corse, tant à La Haye qu'à Amsterdam. Rien ne manquait à la renom-

mée de Neuhoff, pas même la contrefaçon. Et Villavecchia se gaussait de cette «imposture faite contre un autre imposteur». Il garantissait le fait.

Théodore recevait, pendant son séjour en Hollande, une grande quantité de lettres sous un nom d'emprunt: le baron de Berghen. Par surcroît de précaution, la correspondance était envoyée au baron Sporchen, envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre, en qualité d'Électeur de Hanovre, auprès des États-Généraux. Il transmettait ensuite les lettres à Théodore. Ce commerce dura jusqu'après le départ de Neuhoff. Le résident de Gênes vit un certain nombre de missives adressées à l'aventurier sous le couvert du ministre. Théodore laissait à ce dernier le soin de payer les frais de poste. L'envoyé extraordinaire en fut bientôt pour cent florins, sans pouvoir obtenir aucun remboursement. Le baron Sporchen, au dire de Villavecchia, était un homme «avare comme un juif et capable de tout sacrifier à l'intérêt». Fatigué de payer sans cesse pour Théodore, il écrivit aux correspondants de celui-ci de ne plus faire passer leurs lettres par son intermédiaire. Il avait encore quelques dépêches destinées à Neuhoff. Il les conserva, espérant ainsi se faire rembourser.

Mouvet entre ici en scène.

Le moine avait été l'un des confidents de Théodore en Hollande. Or, le baron Sporchen lui devait un peu d'argent. A quelle besogne le diplomate l'avait-il donc employé pour être son débiteur? La chose est restée dans l'ombre, pour le plus grand bien de la morale politique, sans aucun doute. Le moine voulut, un jour, se faire payer. L'envoyé lui remit, en fait d'argent, la correspondance adressée à Théodore, qu'il avait gardée en garantie de ses débours. Cette histoire est peut-être une invention du religieux,

qui aurait simplement dérobé les lettres. Toujours est-il qu'il essaya de battre monnaie avec ces papiers. Il vint trouver le ministre de Gênes, et les lui montra. Les représentants de la Sérénissime République n'avaient pas l'habitude de payer à guichets ouverts. La conversation s'engagea. Mouvet avoua que Théodore l'avait nommé son chapelain, et pendant trois ans, lui avait accordé toute sa confiance. Il était redevable de cette distinction à sa réputation d'homme intrigant, rusé, hardi, apte aux plus habiles négociations. C'était une confession. Mais le moine voulait sans doute en imposer au ministre par des apparences de franchise. Chargé par Théodore de diverses missions délicates, il l'avait servi fidèlement. C'est ainsi qu'il s'était rendu à Aix-la-Chapelle, auprès du comte de Bentinck, plénipotentiaire des États-Généraux. Il se trouvait donc être le dépositaire de tous les secrets du roi de Corse. Celui-ci était parti en le trompant comme tant d'autres, sans payer ce qu'il lui devait. Cette conduite était tellement infâme qu'il voulait, non seulement n'avoir plus rien de commun avec l'aventurier, mais il désirait s'employer à démasquer cet homme indigne et pernicieux, afin de l'empêcher de faire encore du mal en trompant quiconque l'approchait. C'est dans cette bonne intention qu'il était venu trouver le représentant de la Sérénissime République, pour lui faire toutes ces confidences. Et l'honnête moine tendit à Villavecchia un cahier de papier, où, dit-il, il avait consigné un aperçu de la vie et des fourberies de ce scélérat. Le ministre pensa qu'il ne saurait s'entourer de trop de précautions vis-à-vis d'un individu inconnu, qui--sans en être prié--se reconnaissait plein de malice, qui confessait avoir prêté la main à des friponneries: le confident et le complice de Théodore, en somme. C'était bien le rôle qu'il avait joué, car Villavecchia voyait que ses dires concordaient avec les informations

qu'il avait eues d'autre part. Mais il fit semblant de ne pas croire à «tant de belles choses». Il ne parut convaincu ni des bonnes intentions de Mouvet de punir l'aventurier, ni de l'efficacité des moyens pour amener ce châtiment. Il n'était pas disposé, au surplus, à se casser la tête avec toutes ces nouvelles. Le Sérénissime Collège méprisait les machinations d'un malheureux et impuissant aventurier. La république était au-dessus de ces misérables intrigues. Elle les connaissait parfaitement et, par dignité et par clémence, elle ne ferait rien pour en interrompre le cours. La vendetta guettait Neuhoff. Il le savait; et, s'il parlait encore de la fidélité que lui conservaient les insulaires, c'était uniquement pour faire des dupes. Les rebelles, dans un moment d'égarement, trompés par ses promesses, l'avaient pris pour chef, mais, cruellement désillusionnés, ils auraient exercé contre lui la plus implacable vengeance s'il ne s'était pas enfui à temps. La république considérait avec sérénité les tristes effets de la crédulité des révoltés. Elle attendait avec calme le moment où ses sujets reviendraient d'eux-mêmes à une plus saine appréciation des hommes et des choses. Leurs yeux s'ouvriraient et, si jamais Théodore s'avisait de rentrer en Corse, il trouverait, sûrement, la punition de ses crimes.

Villavecchia débita son discours sur un ton sincère et dégagé. Il essaya de mettre dans ses paroles la répugnance qu'il éprouvait à s'occuper de ces affaires.--C'est lui qui le dit.--Le moine insista, reprenant en détail tout ce qu'il prétendait savoir afin de persuader son interlocuteur et d'exciter sa curiosité. Il racontait ses histoires en graduant ses effets et en pratiquant l'art des réticences après avoir glissé quelque détail alléchant. L'agent de Gênes essaya de le mettre en contradiction avec lui-même, pour voir s'il disait la vérité. Il fut assez rusé pour ne pas tomber dans le piège.

Néanmoins, le ministre se tint sur ses gardes, car il s'aperçut que la démarche du religieux avait pour but d'obtenir une récompense en bons écus. Le désir d'empêcher de nouvelles fourberies, en dévoilant les turpitudes de ce misérable, passait au second plan. Les diplomates génois étaient fort perspicaces en général. Mouvet insista pour que le résident prît connaissance de son écrit; il lui dit qu'il reviendrait dans deux jours afin de savoir la réponse de Son Excellence. Villavecchia fit le dégoûté et reçut le cahier du bout des doigts. Mais, à peine le moine était-il sorti, que l'agent de Gênes appela ses scribes et fit faire deux copies du long mémoire. Il en transmit une au Sérénissime Collège et conserva l'autre. Lorsque le religieux revint, Villavecchia lui rendit son élucubration, disant qu'il l'avait parcourue à la hâte et non sans fatigue, en raison de son état de maladie. Il montra encore le peu de cas qu'il faisait de cette littérature, de façon à ce que Mouvet ne pût pas soupçonner que son écrit eût été copié. La plupart des noms propres étaient restés en blanc sur l'original. Au cours de la conversation, le ministre essaya d'amener le moine à des révélations qui lui permissent de rétablir les noms. Il y réussit, et le récit put être complété. Après en avoir tiré ce qu'il désirait savoir, Villavecchia répéta à son interlocuteur tout ce qu'il lui avait dit dans leur première conférence. Celui-ci ne put cacher sa déception. Il proposa de développer son écrit; la matière était inépuisable. Il pourrait aussi préciser davantage, et, au besoin, le traduire en latin. Le diplomate refusa. Mouvet répliqua que la république aurait tort de mépriser les intrigues de Théodore. Celui-ci ne désarmait pas. Actuellement, à la vérité, il ne pouvait faire aucun tort aux Génois; mais un jour viendrait peut-être, où l'on serait obligé de compter avec lui. Il était bien vu à la cour de Londres. Le duc de Newcastle était son ami. Il avait des

intelligences en Corse et en Italie. Des négociants, des officiers, de simples particuliers, des personnages politiques paraissaient, un peu partout, disposés à lui donner leur appui et à lui fournir de l'argent. Six cent mille livres de poudre étaient prêtes à embarquer à Amsterdam.

Villavecchia demanda au moine pourquoi il lui disait toutes ces choses; où il voulait en venir. Le professeur de droit s'embarrassa dans les faux-fuyants, dans un maquis de paroles vagues, protestant de ses bonnes intentions. Il avait seulement en vue le profit que la république pourrait tirer de ses confidences. Puis, se rapprochant du ministre, il lui dit qu'il était à même de ruser avec Théodore. Sous le prétexte d'une aide puissante s'offrant à lui, on pourrait facilement l'attirer en Hollande, ou ailleurs, et là, on le traiterait comme on traite un perturbateur de la tranquillité publique pour l'empêcher de nuire. Villavecchia répondit qu'il n'en voyait pas la nécessité. Son gouvernement n'entrerait sûrement pas dans cette voie et lui, personnellement, n'était pas disposé à se mêler d'une pareille affaire. L'entretien prit fin. Mais l'agent de Gênes désirait ne pas décourager complètement le moine; il tenait à l'avoir sous la main; il l'engagea donc à revenir le trouver si jamais il apprenait quelque nouvelle sérieuse, digne d'attention, et dont on pourrait facilement vérifier l'exactitude. Si réellement ses intentions de servir la république étaient sincères, si ses actes s'inspiraient toujours de la plus entière loyauté, on verrait alors ce qu'on pourrait faire en sa faveur. L'ironie était d'autant plus cruelle que, dans la main qui le congédiait, il n'y avait point d'argent. Mouvet en fut pour sa trahison; et le représentant de Gênes eut la conscience tranquille d'un homme qui a filouté un fripon. Sans donner un sou, il avait eu l'écrit que le

traître se proposait de lui vendre. Et il terminait son rapport en témoignant le peu de confiance qu'il avait en cet homme[819].

[819] Félix-Vincent Villavecchia au Sérénissime Collège, La Haye, le 18 juillet 1749: _loc. cit._ Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

Quant au roi de Corse, à bout de ressources, ne sachant plus à qui demander, il partit pour aller s'asseoir au foyer britannique. Il voulait encore solliciter les grands seigneurs anglais pour avoir au moins le gîte et le pain quotidien. Il devait trouver l'un et l'autre en prison.

II

Théodore était arrivé à Londres au commencement de janvier 1749, accompagné de deux piémontais «Bersin et Monmartin»[820]. Gastaldi, ministre de Gênes en Angleterre, dans une dépêche à son gouvernement, nomme ainsi les acolytes du baron. Bersin nous est inconnu. Il restera dans l'ombre. Nous n'y perdrons pas grand'chose, car on connaît la valeur morale de ceux qui entouraient le monarque déchu. Dans _Monmartin_, on retrouve aisément le chevalier Saint-Martin, qui avait des rendez-vous nocturnes dans les jardins publics de Rome avec l'agent de la république, et qui communiquait à ce dernier les lettres de la bonne sœur Fonseca, l'amie dévouée de Neuhoff. Saint-Martin avait donc abandonné le métier peu lucratif d'espion de Gênes, pour s'attacher de nouveau à la fortune du roi de Corse, quitte à le trahir, au besoin.

[820] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 20 janvier 1749: _Busta Inghilterra no 15 (1748-1756)_. _Ibidem._

L'arrivée de Théodore et de ses deux amis fut entourée de mystère. Ce baron allemand avait décidément quelque chose de vénitien dans ses allures. Il se plaisait dans les conspirations; il aimait l'ombre, le déguisement, le masque. Il prit un logement dans Mount Street, Grosvenor Square[821], et se fit appeler le baron Stein[822].

[821] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 139.

[822] Durand, ambassadeur extraordinaire provisoire de France en Angleterre, à Puisieux, Londres, le 6 février 1749: Correspondance d'Angleterre, vol. 425. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Les deux compagnons allèrent, sans tarder, trouver Hop, envoyé des Pays-Bas à Londres. Celui-ci leur remit plusieurs lettres pour Neuhoff. Le ministre hollandais vint en personne lui rendre visite. Non content de lui donner cette marque de déférence, il l'introduisit dans le monde sous son faux nom[823]. Théodore parut aux réceptions de Hop et de Munichausen, ministre de Hanovre. Gastaldi fut très scandalisé de voir l'aventurier admis dans les cercles diplomatiques. Selon lui, Hop agissait par curiosité plutôt que par malice, sans songer à tramer, avec le baron, quelque noir complot[824]. Aussi n'avait-il voulu lui faire directement aucune représentation, mais il comptait porter ses doléances au duc de Bedford. En attendant, il écrivit à Villavecchia, à la Haye, pour savoir si les États-Généraux approuvaient ces intrigues.

[823] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 20 janvier 1749: _loc. cit._

[824] Même dépêche de Gastaldi, 20 janvier 1749.--Durand à Puisieux, Londres, le 6 février 1749: _loc. cit._

L'envoyé génois alla, en effet, se plaindre aux ministres du roi d'Angleterre. Sans préambule, il demanda que Théodore fût expulsé de la Grande-Bretagne.

--«Avez-vous reçu de votre gouvernement des instructions particulières à ce sujet?», répliqua Bedford. Gastaldi répondit qu'il ne pouvait pas en avoir encore; «mais, ajouta-t-il, si j'avais exécuté les ordres qui m'ont été précédemment donnés, je vous aurais prié de faire arrêter l'aventurier et de l'envoyer enchaîné à Gênes.» Le duc haussa les épaules et déclara qu'il prévoyait à cela beaucoup de difficultés, car, en Angleterre, on n'expulsait personne du royaume sur la demande d'un ministre étranger, sauf pour raison de guerre, de conspiration ou d'outrage au roi. Gastaldi invoqua le traité passé entre la France et la république de Gênes. Il retourna la question dans tous les sens; il ne put obtenir que de vagues paroles. Bedford l'engagea à écrire de nouveau à ses chefs afin de connaître leurs intentions formelles. Si, entre temps, Neuhoff osait afficher publiquement ses prétentions, on pourrait lui dire à l'oreille des choses qui ne lui feraient pas plaisir. Gastaldi, au surplus, devait être bien convaincu que l'Angleterre n'avait rien à faire avec cet aventurier devenu la risée de tout le monde et que le roi méprisait profondément. «Je ne doute pas de tout ce que vous me dites», répliqua le ministre génois. Il ajouta que le gouvernement anglais, quelques années auparavant, lui avait fourni aide et protection, au grand préjudice de la république. Ce fait retardait la soumission complète de l'île. Bed-

ford ne releva pas cette attaque directe. Gastaldi se plaignit alors de ce que l'envoyé de Hollande ne craignait pas d'introduire Théodore dans sa société. Newcastle déclara que Neuhoff lui avait fait demander une audience, mais il n'entendait le recevoir à aucun titre[825]. L'entretien prit fin sur ces mots. En sortant, Gastaldi dut être bien persuadé qu'il n'obtiendrait jamais rien des ministres anglais.

[825] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 21 janvier 1749: _loc. cit._

Un homme tel que Théodore ne pouvait pas passer longtemps inaperçu. Le roi de Corse, dont les aventures avaient défrayé l'univers, perça bientôt sous le baron de Stein. La société de Londres, curieuse et railleuse, le rechercha. Il fut principalement admis chez le chevalier Schaub, un suisse, qui avait rempli plusieurs missions en Europe pour le compte du gouvernement anglais. Ce Schaub et sa femme étaient très lancés dans l'aristocratie anglaise. Le prince de Galles les honorait de son amitié. Lady Schaub avait affirmé à une personne de qualité, très liée avec le ministre de Gênes et digne de foi, que Neuhoff attendait un navire qui devait le transporter en Corse[826].

[826] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 3 février 1749: _loc. cit._

Les gens, qui rapportaient de pareilles histoires à Gastaldi, se moquaient de lui, mais il prenait tout ce qui concernait Théodore au tragique; il fut au désespoir. Il ne voyait pas que les gens du monde voulaient rire et s'amuser. Il était trop choqué pour envisager la chose par le côté plaisant. Ce scélérat, ce fourbe, cet ennemi de la république l'hypnotisait. Il ne devait assurément plus

sortir de chez lui, pour ne pas s'exposer à rencontrer l'aventurier dans quelque soirée. Un de ces grands seigneurs anglais, sceptiques et ironiques, n'aurait pas manqué de lui présenter le roi de Corse. Le diplomate, qui n'était pas homme d'esprit, eût difficilement soutenu le choc et il avait peut-être le pressentiment que les rieurs n'auraient pas été de son côté.

Il alla verser ses chagrins dans le sein du secrétaire de Newcastle. Il lui raconta, avec naïveté, les intrigues de Schaub qui avait, selon lui, la déplorable habitude de se mêler des affaires qui ne le regardaient pas. Il le supplia d'agir auprès du duc pour que Théodore fût ignominieusement chassé de façon à ce que l'Angleterre montrât aux Corses combien elle désapprouvait leur obstination dans la révolte. Le commis se récria. On devait être bien persuadé que la cour ne songeait nullement au baron. Il faudrait que les Anglais eussent perdu complètement le sens commun pour essayer d'entretenir l'agitation en Corse sous le couvert de cet aventurier. Il promit au diplomate d'en parler à son maître. Gastaldi se retira bien convaincu de la sincérité de ces paroles[827].

[827] _Ibidem._

Les Schaub continuaient à recevoir Théodore. Ils organisèrent des réceptions en son honneur. «Je vais demain chez lady Schaub prendre une tasse de café avec le roi Théodore», écrivait Horace Walpole à son ami Mann. «Je suis curieux de le voir, quoique je n'aime pas en général les spectacles; je me contente de la toile peinte à l'huile qui pend dehors et qui les représente, image à laquelle ils ressemblent rarement, d'ailleurs[828].»

[828] Horace Walpole à Horace Mann, Londres, Arlington street, le 23 mars 1749: _op. cit._

En même temps que Neuhoff, il y avait à Londres deux rois nègres que la société choyait beaucoup. C'était la mode de les recevoir[829]. Les princes exotiques, de couleur noire ou jaune, n'ont jamais été rares; mais le roi de Corse, le premier, l'unique, constituait une attraction puissante. L'idée de le rencontrer, de lui parler, de lui faire raconter ses aventures, était bien faite pour exciter la curiosité du mondain le plus désœuvré. Comme la maîtresse de maison qui pouvait l'offrir à ses invités devait être fière! Et cette pauvre Majesté, loqueteuse et besogneuse, quel beau sujet de raillerie pour ces gens charitables, qui forment ce qu'on appelle la haute société!

[829] _Ibidem._

Walpole espérait s'amuser à faire bavarder Théodore à la réunion de lady Schaub; il en fut pour ses frais. Neuhoff n'ouvrit pas la bouche. Walpole cependant se montra aimable, enjoué; il déploya les grâces et les séductions de son esprit. Il parla au monarque de son royaume, et l'appela «Sa Majesté» avec des airs de respect. Les convives, entr'autres lord March et sir Hanbury Williams, se divertirent beaucoup de cette comédie. Et finalement déçus par le silence obstiné de Neuhoff, ces gens le jugèrent bête et orgueilleux[830]. Mais le malheureux ne sentait-il pas tout ce qu'il y avait d'ironie méchante sous la déférence de ces grands seigneurs? On le ridiculisait en s'entretenant avec lui comme on aurait parlé à un souverain. On le bafouait avec des airs aimables et le sourire aux lèvres. Ces gens heureux, riches et repus, s'amusaient de sa misère. Ils trouvaient sans doute très drôle de voir un roi qui avait faim et qui était traqué par ses

créanciers. Théodore préféra se taire: ce fut peut-être la seule circonstance de sa vie où il montra un peu de dignité.

[830] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 140.

De tout temps, il avait eu à Londres des succès de curiosité. Il se trouva même un industriel qui sut en tirer profit. Lévis-Mirepoix, ambassadeur de France, raconte ce trait de «la badauderie anglaise» au sujet du roi de Corse. «Dans le temps de ses premières et plus florissantes prospérités, un quidam, qui avait loué la chambre que cet aventurier occupait à Londres avant de partir pour son expédition, imagina de la montrer au public pour un schelling par tête. La foule y fut grande et le susdit quidam y fit très bien ses affaires[831].» Mais, à Théodore la badauderie anglaise ne rapportait pas d'argent. Il vivait misérablement, secouru par la charité de quelques particuliers qu'il avait connus, jadis, dans des temps meilleurs[832].

[831] Lévis-Mirepoix à Puisieux, Londres, le 4 octobre 1749: Correspondance d'Angleterre, vol. 425. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[832] Lévis-Mirepoix à Puisieux, Londres, le 25 septembre 1749: _loc. cit._

Le 21 décembre, il fut arrêté pour une somme de quatre cents livres sterling. Quatre autres créanciers importants surgirent aussitôt. En mandant cette nouvelle à son gouvernement, Gastaldi ajoutait que selon toute probabilité, en raison de l'énormité de ses dettes, l'aventurier finirait ses jours dans un étroit cachot. Pour faire arrêter le malheureux Théodore, on avait usé d'une ruse. Sachant qu'il était traqué, il s'était réfugié dans un endroit privilégié. Cet asile inviolable ne pouvait être qu'une ambassade.

Il n'est pas invraisemblable que Neuhoff ait été recueilli par son ami Hop, le ministre de Hollande. Un espion dévoila la retraite du roi. Qui fut le traître en cette circonstance? Un individu taillé comme le Saint-Martin; lui-même peut-être. Mais, pour prendre le débiteur, il fallait l'attirer au dehors. On lui envoya donc une fausse lettre de milord Carteret, avec qui il était lié, le priant de passer sans retard chez lui pour une affaire très importante. Plein de bonheur et d'espérance, Théodore sortit aussitôt et lorsqu'il fut dans la rue on l'arrêta. Tout à la joie, Gastaldi trouva le stratagème «_bellissimo_», très beau, sans penser qu'il fût l'œuvre d'un misérable espion doublé d'un faussaire. Ce que le ministre génois jugea moins admirable, ce fut de voir le traître venir lui demander une récompense. «Il s'est mal adressé, écrit Gastaldi, et cela ne m'a pas coûté un sou.» Peu de personnes connaissaient à Londres cet événement, que le représentant de Gênes appelle un «succès». Il l'apprit au duc de Bedford qui, à cette nouvelle, fut pris du fou rire[833]. Théodore chercha les moyens de sortir de prison. Il lui fallait ou payer ou avoir des cautions. Le second moyen paraissait plus praticable. Il trouva, en effet, un homme de bonne volonté, qui voulut bien se porter garant pour lui; mais cela ne suffit pas. D'autres créanciers ayant paru, l'arrestation fut maintenue[834].

[833] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 25 décembre 1749: _loc. cit._--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 140.

[834] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 1er janvier 1750: _loc. cit._

Théodore devait cinq cents livres sterling à un individu chez qui il avait logé. Après l'incarcération du baron, cet individu vint chez Gastaldi. Il lui dit qu'il avait dans sa maison un ballot appar-

tenant à Neuhoff, dans lequel étaient beaucoup de lettres des mécontents de Corse. De son cachot, l'aventurier avait fait plusieurs fois demander ces documents, d'une façon très pressante. Le logeur n'entendait pas les lui rendre avant d'avoir été payé; il avait en conséquence scellé le paquet. Gastaldi pensait qu'il ne serait pas très difficile d'avoir ces papiers, moyennant une petite somme, mais avant de rien offrir, il désirait recevoir les instructions du Sérénissime Collège[835]. Celui-ci délibéra sur cette dépêche. Il décida qu'on accuserait réception au ministre en le remerciant et en le priant de continuer à déployer son zèle[836]. Quant à la question d'argent, pas un mot, comme toujours!

[835] Gastaldi au Sérénissime Collège, Londres, le 29 janvier 1750: _loc. cit._

[836] Délibération du Sérénissime Collège, du 11 février 1750: _loc. cit._

Malgré le séjour forcé au «Banc du Roi», la prison pour dettes, peut-être même à cause de cela, la célébrité de Théodore s'accrut à Londres. La haute société trouvait que l'aventure prenait un caractère tout à fait original. Ces gens, si respectueux du principe monarchique chez eux, jugeaient fort plaisant de voir un souverain incarcéré par des créanciers hargneux, comme un vil manant. Walpole estima la chose si drôle qu'il émit l'idée d'envoyer Hogarth, le graveur en renom, le créateur de la caricature anglaise, pour faire le portrait du roi sous les verrous[837].

[837] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 140.

Les visiteurs affluèrent, affamés de la curiosité de voir ce monarque dans son cachot, et d'entendre le récit de ses aventures. Théodore qui, dans le monde, sous les politesses railleuses des

nobles lords, avait eu le sentiment de sa déchéance, s'était ressaisi en prison. Il semblait que le malheur lui donnât une auréole nouvelle. Sa sotte vanité reprit le dessus. Il se montra pompeux, assoiffé de gloriole, entraîné par ce vertige des grandeurs qui, dans le cours de sa vie, avait inspiré tous ses actes. Il pensait sans doute cacher sa misère sous le masque de la dignité, comme on recouvre d'un manteau des vêtements en loques. Il avait un grabat dans sa cellule; il en fit un trône. Un méchant ciel de lit lui servit de baldaquin. Assis là dans une attitude de roi, il recevait les visiteurs. Chaque jour ils étaient nombreux: des grands seigneurs, des bourgeois, des littérateurs, des comédiens[838], qui voulaient peut-être se perfectionner dans leur art en prenant des leçons. Ah! ce ne devait pas être un spectacle banal! Et puis, quel charme à entendre Théodore raconter sa vie, reposant sur ce trône du «Banc du Roi», trône moins éphémère pour lui que celui de Corse! D'abord sa jeunesse. Joli page de Madame, il avait vécu à la cour de France; ses souvenirs pouvaient remonter au Grand Roi, à Mme de Maintenon, au Régent. Mais son plus beau titre de gloire avait été de se sacrifier pour donner la liberté au peuple corse. Après la rencontre, à Savone et à Gênes, des insulaires, c'était le débarquement à Aléria, au milieu des salves, dont l'écho fit trembler la république. Les patriotes venaient vers lui en chantant. Il était le messie. Vêtu comme le Grand Seigneur, il avait distribué des bottes orientales et des sequins d'or. L'enthousiasme des peuples était immense: sur tout son parcours on l'acclamait. Et le jour glorieux du couronnement dans Alesani; son entrée triomphale dans l'église, la couronne de laurier au front, sa canne à bec de corbin à la main comme sceptre, le _Te Deum_ chanté en grande pompe et le cri de: _Vive notre roi!_ sortant de mille poitrines! Hélas! après c'était la trahison, le départ, la re-

cherche des secours. Une confiance invincible dans son étoile l'avait soutenu aux heures de défaillance, quand sa vie lui apparaissait comme une sombre tragédie. Et puis, n'était-il pas marqué par le destin pour faire le bonheur des Corses? Il avait connu de hauts et de puissants personnages; il avait traité avec eux. Mais les infâmes Génois ne cessaient de le poursuivre de leurs haines, de l'accabler des plus noires calomnies. Le tribunal des inquisiteurs d'État avait essayé de l'envoûter et de le faire assassiner! Il ne désespérait pourtant pas de retourner plein de gloire dans l'île et de voir le peuple, à ses pieds, entonnant le bel hymne de la reconnaissance. Voilà ce qu'il devait raconter à ses visiteurs, laissant dans l'ombre bien des particularités de sa vie. Et les gens sortaient éblouis, amusés surtout. Ceux qui avaient trouvé le spectacle à leur goût, laissaient une aumône. La misère du roi était grande. Des personnes, émues de son sort, lui envoyaient parfois de petits secours. Parmi celles-ci, étaient lord Grenville (Carteret) et lady Yarmouth[839]! Du reste, Théodore n'était pas ingrat. Il décora quelques-uns de ses visiteurs, les plus notables et les plus charitables. Dans la prison, d'où il ne devait sortir que pour mourir, il créait des chevaliers de son ordre: l'_Ordre de la Délivrance!_ En 1800, on voyait encore à Londres un vieux gentilhomme qui avait été ainsi décoré par le roi Théodore[840].

[Illustration]

Fac-similé de l'écriture de THÉODORE DE NEUHOFF.

D'après une lettre qui se trouve aux Archives du Ministère des affaires étrangères, _Correspondance de Corse, vol. 3_.

[838] _Ibidem_, p. 141.

[839] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 141.

[840] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 141.

Mais le cachot lui semblait dur. Il s'ingéniait à en sortir. Il écrivit pour qu'on intervînt auprès d'un conseiller bien au courant de ses affaires, il lui fallait de l'argent sans tarder. Il ne voulait pas rester un jour de plus «dans cette maison»; si on ne pouvait faire la somme suffisante pour le libérer entièrement, il demandait qu'on lui procurât au moins de quoi donner des acomptes. Une femme, encouragée par ses ennemis, venait à tout moment «l'affronter». C'était intolérable[841].

[841] Lettre de Théodore de Neuhoff, du 11 juillet 1750: Correspondance de Corse, vol. 3. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Quelle était cette mégère? Une créancière sans doute, qui réclamait plus bruyamment que les autres. Mais ces insultes lui étaient très sensibles; il aimait mieux l'ironie polie des gens du monde. L'argent ne vint pas, car le malheureux resta en prison.

Tandis que les Anglais se livraient au sport d'aller gouailler le pauvre monarque au «Banc du Roi», un individu cherchait à soutirer de l'argent au gouvernement français au moyen de l'aventure fâcheuse arrivée à Neuhoff. Il se nommait Gautier et habitait Tennis Court, no 3. Il était provençal. Le maréchal de Belle-Isle l'avait connu pendant sa détention en Angleterre. Il lui avait même accordé sa protection pour une affaire d'héritage. Ce fut donc au maréchal que Gautier fit ses offres de service, dans deux longues lettres. Belle-Isle les transmit à Puisieux par acquit de conscience, en faisant sur leur contenu de prudentes réserves et en demandant ce qu'il devait répondre[842].

[842] Le maréchal de Belle-Isle à Puisieux, Metz, le 7 août 1750: _Ibidem_.

Gautier écrivait que Théodore, ayant entendu parler de lui, l'avait fait prier de venir le voir. Le roi de Corse s'imaginait qu'il pourrait lui fournir les moyens de sortir de prison. Le 11 juillet 1750, il s'était rendu au «Banc du Roi», où il avait eu avec Neuhoff un entretien qui avait duré trois heures. Au cours de la conversation, Théodore avait montré plusieurs lettres de date récente, qui lui étaient parvenues de Corse, de Livourne et même de Gênes. Gautier lut ces lettres attentivement. Le contenu lui en parut si grave qu'il avait été sur le point de partir pour la France afin d'informer le gouvernement des noirs complots qui se tramaient. Mais il avait été retenu par la pensée de pouvoir démasquer plus complètement ces intrigues en continuant à faire bavarder le souverain. Il fallait à ce dernier quinze cents livres sterling pour se libérer. Il se montrait disposé à donner en garantie de cette somme les sceaux de son royaume, ainsi que tous les documents de sa chancellerie. Gautier proposait donc l'affaire suivante. On lui avancerait la somme nécessaire pour désintéresser ses créanciers. Moyennant cette avance, on entrerait en possession des sceaux et des papiers. Après quoi, le roi de Corse restant à la discrétion du prêteur, celui-ci pourrait à tout moment le faire remettre en prison[843]. C'était simple et expéditif. Le procédé manquait peut-être de délicatesse; mais les gens qui trafiquaient de l'aventure de Théodore ne s'arrêtaient pas à cela. Gautier voulut impressionner Belle-Isle par des révélations à sensation. Quatre jours plus tard, il prit de nouveau la plume. En Corse et sur les côtes d'Italie un complot s'organisait, un complot sanguinaire! Le roi de France entretenait encore dans l'île un petit corps d'armée. Il ne s'agissait rien de moins qu'à «faire chanter à ces

troupes les Ténèbres de Corse, sur le même ton que les Français chantèrent autrefois les Vêpres de Sicile». Huit cents hommes armés étaient débarqués en Corse pour opérer ce massacre. D'autres conjurés se trouvaient prêts: ils étaient nombreux; il y en avait partout. Moyennant quinze cents guinées, on pourrait empêcher ce carnage. Ce n'était pas cher. Gautier ajoutait que le ministre de Gênes, Gastaldi, avait fait des propositions à Théodore pour avoir les sceaux et la chancellerie, mais celui-ci ne voulait en aucune façon traiter avec les Génois[844]. Cela est peu vraisemblable. La république, d'un coté, n'entendait pas débourser d'argent. Neuhoff, de l'autre, aurait difficilement résisté aux propositions génoises si elles avaient été accompagnées d'une forte somme.

[843] Gautier à Belle-Isle, Londres, le 12 juillet 1750: Correspondance de Corse, vol. 3. Archives du Ministère des affaires étrangères.

[844] Gautier à Belle-Isle, Londres, le 16 juillet 1750: Correspondance de Corse, vol. 3. Archives du Ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement français ne jugea pas utile de négocier l'affaire proposée par Gautier[845]. Néanmoins, Puisieux informa Cursay, commandant des troupes françaises en Corse, du complot qu'on disait tramé pour renouveler les Vêpres Siciliennes. Il ajoutait que, d'ailleurs, il croyait peu à ces bruits[846]. Cursay répondit que les Français étaient fort tranquilles dans l'île et qu'il n'y avait rien à craindre[847]. C'était l'exacte vérité.

[845] Puisieux à Belle-Isle, Versailles, le 18 août 1750: _Ibidem_.

[846] Puisieux à Cursay, Versailles, le 11 août 1750: _Ibidem_.

[847] Cursay à Puisieux, Bastia, le 26 août 1750: _Ibidem_.

Les _Ténèbres de Corse_ ne furent jamais chantés; le gouvernement français ne chanta pas non plus, et le baron resta en prison.

III

Deux années s'écoulèrent. La mode d'aller voir le roi Théodore persista parmi la société de Londres. Neuhoff continuait à chercher les moyens de quitter «cette maison». Il combinait, il furetait, il négociait. Mais comment trouver la somme? Où était l'homme compatissant qui lui viendrait en aide? Il devait sur le visage de chacun de ses visiteurs épier un signe de pitié, surprendre dans les paroles qu'on lui adressait un témoignage de commisération. Mais l'âme généreuse, capable de charité, ne se trouvait pas parmi ces mondains. On lui faisait l'aumône; ceux qui s'en allaient satisfaits du spectacle jugeaient avoir suffisamment payé leur amusement d'un peu de monnaie. Quant à tenter quelque chose pour lui rendre la liberté, nul n'y songeait. Et c'est dans ces années sombres, passées entre les murs d'un cachot, que la destinée du pauvre monarque prit réellement les allures d'une tragédie. Sa vie ressemblait à une comédie de Regnard, dont Shakespeare aurait écrit le dénoûment!

Après avoir subi les sarcasmes des gens nobles, Théodore dut affronter les railleries du monde officiel. La mode ne franchit généralement pas le seuil des enceintes parlementaires. Mais la re-

nommée du roi de Corse était si grande; on parlait tellement de lui en termes comiques que la curiosité de le voir s'infiltra jusqu'au sein du Parlement. La Chambre des Communes s'occupait, à ce moment-là, de la situation des débiteurs incarcérés. Une commission fut nommée pour examiner le régime auquel les prisonniers étaient soumis. Ce fut un bon prétexte pour quelques députés de se rendre auprès de Théodore. Ils l'interrogèrent longuement avec des airs respectueux, l'appelant Sa Majesté[848] tout comme les autres, qui le tournaient en dérision.

[848] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 142.

Un journal venait de se fonder à Londres, _The World_. Quelques grands seigneurs y publiaient des articles. Parmi ces publicistes amateurs se trouvaient notamment lord March et Horace Walpole[849]. Ce dernier sous le nom de Fitz-Adam, fit paraître dans le no 8, à la date du 22 février 1753, un appel à la charité publique en faveur du roi Théodore. Cet article, assez long, était un nouveau sarcasme lancé contre le malheureux prisonnier; sarcasme plus cruel que toutes les railleries dont la société anglaise abreuvait le monarque déchu.

[849] _Ibidem._

En tête, Walpole écrivit ces mots: _Date obolum Belisario_.

Il débutait par des considérations ironiques sur la vanité des grandeurs. Les révolutions bouleversant les empires, les disgrâces retentissantes de ministres, l'élévation de personnages obscurs, étaient les incidents habituels de la comédie humaine. On s'attendrit sur la chute des tyrans; ne faut-il pas plutôt gémir lorsqu'on voit un roi vertueux devenir le jouet du mauvais destin? L'Angleterre devait accueillir la Majesté en détresse, comme

elle avait su châtier les oppresseurs. «Oh! combien je rougis pour mon pays, s'écriait Walpole, lorsque je vois un monarque, un infortuné monarque, condamné pour dettes à languir dans une des prisons de Londres!» Cet homme s'est élevé jusqu'au trône par son seul courage et non par une vaine ambition ou par des actes sanguinaires. Il a été proclamé roi par l'élection spontanée d'un peuple opprimé qui, comme tous les peuples, pouvait prétendre à la liberté et qui avait la volonté bien rare de devenir libre. Ce prince est Théodore, roi de Corse. Selon Walpole, le droit de celui-ci à la couronne est aussi indiscutable que les plus anciens titres dynastiques, car ce droit lui vient du choix de ses sujets. On ne peut élever aucune objection contre une pareille élection. C'était d'ailleurs la seule règle admise par l'excellente constitution gothique. Après avoir héroïquement exposé sa vie et sa couronne pour défendre ses sujets, Théodore a échoué comme Caton. Pendant plusieurs années, il a lutté contre le sort; il a employé tous les moyens pour reconquérir son royaume. Puis, quand il eut rempli tous ses devoirs envers son peuple et envers lui-même, il est venu s'asseoir au foyer britannique. Ce prince supporte la perte de son trône avec plus de dignité et de philosophie que Charles-Quint, Casimir de Pologne, ou autres visionnaires, qui abdiquèrent gaîment pour chercher l'oisiveté dans un cloître où, à la fin, ils n'ont trouvé que des déboires. Sa Majesté Corse n'a pas à rougir de sa détresse. Elle n'a pas, non plus, à l'excuser. Les dettes de sa liste civile ne proviennent pas d'une mauvaise direction de sa part, ni de la corruption de ses ministres, ni de complaisances coupables pour des favorites ou des maîtresses. Le souverain vivait comme un philosophe: son palais était humble, sa garde-robe modeste. Et maintenant son boucher, son logeur, son tailleur ne continueront plus à le fournir, car il ne possède

aucun revenu pour soutenir son train de vie; il n'a aucun impôt pour lui procurer des fonds!

Il suffira de signaler à la généreuse nation anglaise ce roi en détresse, pour qu'elle lui accorde sa protection et lui témoigne sa compassion. Si des raisons politiques empêchent d'embrasser ouvertement sa cause, du moins la fortune privée peut lui venir en aide au nom de la charité. Cela ne veut pas dire que les jeunes élégants de Londres doivent aller s'offrir à lui en qualité de volontaires, ni que des particuliers aient à équiper à leurs frais une flotte pour le conduire en Corse, lui et ses espérances. Le seul but de l'article est de stimuler la pitié en faveur du royal captif. Walpole ne croit pas que la dignité de Sa Majesté pourrait se refuser à accepter un secours provenant d'une représentation à bénéfice. Les potentats de l'Asie n'auraient pas rougi de recevoir un tribut formé par les efforts réunis du génie et de l'art. Qu'il soit dit qu'à la même époque l'Angleterre a élevé un monument à Shakespeare, a donné une fortune à la petite-fille de Milton, a secouru un roi prisonnier au moyen de représentations dramatiques! Les généreux directeurs de théâtre voudront certainement s'associer à cette bonne œuvre. L'incomparable acteur Garrick, qui a rendu d'une façon si poignante les passions et les malheurs du roi Lear, consentira à exercer son merveilleux talent en faveur d'un monarque déchu. Il égalera ainsi la renommée que Louis le Grand s'est acquise en protégeant des rois exilés. Et combien ne serait-il pas glorieux de voir le «Banc du Roi» rendu célèbre par la générosité de Garrick, comme l'hôtel de Savoie le devint par la façon généreuse dont Édouard III hébergea le roi Jean de France[850]. Entre parenthèses, Walpole conseillait, en raison de certaines similitudes de situation, de choisir le _Roi Lear_ pour la représen-

tation à bénéfice. Il n'était pas possible de pousser plus loin l'ironie!

[850] Le roi Jean mourut à Londres, à l'hôtel de Savoie, dans la nuit du 8 au 9 avril 1364. Édouard III, roi d'Angleterre, l'y avait reçu avec tous les honneurs.

Pour ne pas enfermer la charité de ses lecteurs dans le cercle étroit d'une représentation théâtrale, Walpole annonçait qu'une souscription publique en faveur de Sa Majesté Corse était ouverte dans Pall Mall, chez le libraire Robert Dodsley, qui était nommé, à vie, grand-trésorier et bibliothécaire en chef de l'île de Corse. Il n'aurait pas accepté ces fonctions sous un autocrate. La souscription ne sera certainement pas générale, quoique ce fût à souhaiter pour l'honneur de l'Angleterre. Il est à prévoir que les partisans du droit héréditaire refuseront d'apporter leur offrande. On peut essayer de convaincre ces gens-là au moyen d'un argument bien simple. En admettant que le titre de Neuhoff fût entaché du vice (selon leur idée) d'avoir été élu par un peuple, qui avait renversé le joug de ses anciens tyrans, comme les Génois ont été les souverains de la Corse, les partisans du principe monarchique seront obligés, en répudiant la cause du roi Théodore, d'accorder le droit divin héréditaire à une république. Cela constitue un problème politique difficile à résoudre. Walpole, en terminant, disait qu'il proclamerait jacobites toutes les personnes qui n'apporteraient pas leur obole pour le souverain. Il espérait n'avoir pas en vain fait appel à la charité de ses concitoyens.

Il fit suivre son article d'une note. Deux pièces de monnaie, frappées pendant le règne de Théodore, étaient entre les mains du grand-trésorier, elles seront montrées aux souscripteurs par les propres officiers de l'Échiquier de Corse. Cette monnaie

constitue une haute curiosité. Les plus célèbres collections du royaume ne la possédaient pas[851].

[851] _The World_, no 8, jeudi 22 février 1753. Article cité en partie par Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 142-143.

Cet article, qui était un raffinement de cruauté envers un malheureux prisonnier, amusa la société de Londres. On le prit pour une jolie œuvre d'ironie, le passe-temps d'un homme sceptique et railleur. On crut à une de ces plaisanteries froidement débitées, qui ont un air de mystification. L'éditeur du journal, ce Robert Dodsley, que Walpole avait nommé bibliothécaire en chef de Corse, dut faire paraître dans le numéro suivant une note pour informer le public que la souscription ouverte était une chose sérieuse. L'auteur de l'article avait même déjà reçu quelque argent, qu'il se proposait d'employer à l'honneur de la couronne de Corse[852].

[852] _The World_, no 9, 1er mars 1753.

On ne nous dit pas si Walpole s'était inscrit pour une somme importante en tête de la liste.

Garrick donna la représentation annoncée[853]. Mais elle ne paraît pas avoir eu grand succès. Quant à la souscription, ce fut une faillite. Elle produisit seulement cinquante livres sterling. Walpole attribua cet échec au mauvais caractère de Sa Majesté; mais cette somme était bien supérieure à ce que valait ladite Majesté. Théodore espérait mieux. Il prit l'argent; seulement, il se jugea offensé et envoya un procureur menacer Dodsley d'une poursuite en raison de la liberté que le journal avait prise de se servir de son nom. Walpole ajoutait: «Dodsley se moqua de l'homme de loi; mais cela ne diminue en rien la sale fourberie.

Assurément, cela eût fait un bien joli procès. Un imprimeur poursuivi pour avoir sollicité et obtenu une charité en faveur d'un homme en prison; cet homme, un étranger, pas même mentionné sous son nom véritable, mais sous un titre burlesque! Je ne protégerai plus des rois[854].»

[853] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 144.

[854] Horace Walpole à Horace Mann, Strawberry Hill, 27 avril 1753: _op. cit._--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 144.

Théodore n'intenta pas le procès. Si le monarque avait mauvais caractère--comme on le lui reprochait--n'était-il pas aigri par les sarcasmes dont on bafouait sa détresse? Les cinquante livres, prix de ces insultes, formaient un maigre appoint pour ses dettes. Il resta en prison. Peu à peu on l'oublia; la mode se détourna de lui et la société anglaise passa à d'autres exercices.

L'agonie du malheureux se prolongeait. Aucune lueur d'espoir ne venait relever son courage. Chaque jour, son cachot semblait se rétrécir et l'étreindre davantage, lui qui avait rêvé de donner la liberté à un peuple!

En 1754, il tenta une démarche auprès du comte Bentinck, le diplomate hollandais, qui, jadis, l'avait protégé. Le 12 mai, il lui écrivit. Son dénuement était complet, son crédit épuisé; alité et malade, il avait dû vendre tout ce qui lui restait. Il suppliait Bentinck de lui faciliter l'emprunt de mille livres sterling, afin qu'il pût se libérer. Et en terminant, il faisait un suprême appel à la pitié de son ex-protecteur et des amis de celui-ci[855].

[855] Théodore au comte Bentinck, 12 mai 1754. Lettre citée par Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 145.

Lorsque Théodore se remuait dans le monde, entassant rêves sur chimères, parlant de ses droits avec cette assurance qui en imposait parfois, des gens haut placés avaient prêté la main à ses intrigues. On espérait se servir de lui, pour réaliser dans l'ombre des projets, qui ne pouvaient pas s'étaler au grand jour. Mais, maintenant son rôle était fini, bien fini. Quel intérêt Bentinck aurait-il eu à secourir un homme accablé de misère, réduit à l'impuissance? Une loque désormais inutile! Le comte ne répondit pas.

Quelque temps après, le 8 juillet, Théodore écrivit à un de ses cousins; le nom de celui-ci est resté inconnu, un parent de Westphalie sans doute. C'est encore le cri d'angoisse d'un homme qui se sent abandonné, qui se voit condamné à mourir misérablement. C'est le dernier geste du naufragé qui se cramponne à l'unique planche de salut. Sa vanité s'est effondrée; il ne parle plus de la grandeur de son rôle: il étale sa misère. Il implore du pain et de l'air. Il s'est hasardé à écrire au duc de Portland pour lui demander de le secourir. Le duc lui a fait répondre qu'il ne le connaissait pas. Quelle humiliation! Il manque de tout. Va-t-il mourir faute d'un peu de pitié[856]?

[856] Lettre de Théodore du 8 juillet 1754, citée par Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 144-145.

Le cousin fit ce que l'on fait généralement aux demandes des parents pauvres: il ne répondit pas.

Pendant un an, le silence se fit autour du roi captif. Plus une visite, plus une aumône; rien! Seul à seul avec ses pensées, que de choses ne dut-il pas remuer dans ces longs jours et dans ces nuits sans fin! Il était à bout de forces. Au cours de sa vie, trans-

porté par ses folles ambitions, il avait goûté l'ivresse des régions élevées, au-dessus du terre à terre où se meut le vulgaire. Souvent, la réalité l'avait abattu, mais jamais il ne s'était laissé terrasser complètement. Son imagination en délire l'avait toujours soutenu, en l'entourant de visions et de songes, en mettant dans son âme des espérances tenaces et insensées. Il avait éprouvé tout ce qu'un homme peut ressentir en passant des grandeurs à la misère. Mais le pauvre roi sentait bien que tout était fini maintenant. Ah! si seulement il avait pu aller mourir dans le coin de terre du pays natal!

Il existait alors une coutume. Parfois, par un acte du Parlement, une fournée de débiteurs insolvables était relâchée. Trois publications légales avaient lieu dans un journal; puis, les prisonniers signaient leur cédule, c'est-à-dire une promesse de payer ou un abandon de leurs biens en faveur de leurs créanciers. Cette formalité constituait pour ceux-ci une garantie bien précaire; mais les apparences étaient sauvegardées. En 1755, Théodore fut admis dans la série des débiteurs bénéficiant de l'amnistie du Parlement. Les trois publications pour «Théodore-Étienne, baron de Neuhoff, allemand de Westphalie», furent faites dans _The World_ les 3, 10 et 20 mai[857]. Il n'était plus question de Majesté!

[857] _The World_, nos des 3, 10 et 20 mai 1755.--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 146.

Il fut amené devant les magistrats. Selon la loi, on lui demanda ce qu'il possédait. La réponse qu'il fit résumait toute sa vie, toutes ses ambitions. Ce fut un dernier cri d'orgueil empreint, dans les circonstances, d'une grandeur tragique.--«Je n'ai rien, dit-il, que mon royaume de Corse!»--Le 24 juin 1755, dans la

vingt-huitième année de George II, il signa la cédule par laquelle il abandonnait ses États[858]! Et le royaume de Corse fut légalement et officiellement enregistré pour la garantie des créanciers du baron de Neuhoff. Les Anglais étaient donc arrivés à leurs fins: ils avaient l'île, objet de leurs convoitises. Seulement cette cession n'existait que sur un papier sans valeur.

[858] Horace Walpole à Horace Mann, Arlington street, 17 janvier 1757: _op. cit._--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 146.

Cette fois, c'était bien la déchéance irrémédiable. Pour obtenir une liberté qu'on ne lui donna même pas, il avait déposé cette couronne que, dans son ambition têtue, il considérait comme un droit imprescriptible. Poussant le sacrifice jusqu'au bout, il remit à Walpole sa dernière relique, le grand sceau du royaume de Corse[859]. Le calvaire était gravi. Bafoué dans sa dignité royale, Théodore se vengeait en roi.

[859] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 147.

Walpole accepta le cadeau. Peut-être donna-t-il au malheureux détrôné une aumône, en échange. Le noble lord eut-il des remords pour ses lâches sarcasmes envers un prisonnier? On cite de lui un appel à la noblesse et à la haute société de Londres en faveur de Neuhoff. Cet appel fut publié dans le _Public advertiser_. Walpole ne traite plus ironiquement Théodore de Majesté. Les termes de cette adresse sont simples. Il demande la charité pour permettre au baron de retourner dans son pays. Cet infortuné se trouve dans la plus complète misère. Lors de la dernière guerre en Italie, il a donné des preuves de son dévouement à l'Angleterre. Walpole espère que tous les vrais amis de la liberté tiendront à secourir un brave homme malheureux, qui ne désire

qu'une seule chose: pouvoir prouver sa reconnaissance à la nation anglaise. Deux maisons de banque étaient chargées de recueillir les souscriptions[860].

[860] MM. Charles Asgill, Aldermann et Co., Lombard street, et MM. Campbell et Coutts dans le Strand.--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 147.

Décidément, Théodore n'était plus à la mode. La souscription avorta, car l'ex-roi ne retourna pas dans son pays. Pendant quelque temps, il mena l'existence la plus misérable, celle d'un mendiant loqueteux. Puis, on le remit en prison[861]. Pour quelle cause fut-il incarcéré de nouveau? Quel créancier hargneux l'avait-il encore poursuivi? Ceux à qui il devait n'étaient-ils pas satisfaits d'avoir en garantie le royaume de Corse? Le pauvre Théodore ne pouvait pourtant rien donner de plus. Mais le «Banc du Roi» valait mieux que la rue. Là, au moins il pouvait manger.

[861] _Idem_, _ibidem_.

Cette dernière année de sa vie est restée dans l'ombre. Personne ne s'occupait plus de lui. C'est si peu intéressant un homme qui meurt de faim!

Il sortit définitivement de prison le 5 ou le 6 décembre 1756. Aussitôt l'écrou levé, il prit une chaise et se fit conduire chez le ministre de Portugal. On répondit qu'il n'était pas chez lui. Peut-être le diplomate se souciait-il fort peu de recevoir ce mendiant. Théodore se trouva alors dans un cruel embarras. Il n'avait pas les douze sous nécessaires pour payer le porteur. Ce monarque, qui avait distribué des souliers neufs et des sequins d'or à un peuple émerveillé, était là, dans la rue, sans un sou. Il était tellement las et malade qu'il ne pouvait pas marcher. Il songea. Ah! ce

n'était plus l'heure des grandes pensées de gloire. Il fallait aviser à ne pas mourir au coin d'une borne, dans la brume glacée de décembre. Le roi, couronné de laurier, un jour d'avril, par un beau soleil, sur les côtes bleues de la Méditerranée, allait-il donc tomber pour jamais dans la boue des rues de Londres? Il se rappela qu'il avait connu jadis un tailleur, un ravaudeur de vieux habits plutôt. Mais cet individu était pauvre. Qu'importe! Puisque les riches lui fermaient leurs demeures, peut-être la porte de l'échoppe s'ouvrirait-elle pour lui. L'ouvrier habitait 5, Little Chapel street, dans le quartier de Soho. La maison était misérable, la rue étroite et sombre.

Le monarque frappa à la porte et demanda l'hospitalité. L'ouvrier l'introduisit. Le brave homme ne possédait pas grand'chose, mais, de tout cœur, il proposa au roi déchu de partager sa pauvreté. Théodore put au moins reposer son misérable corps malade. A ce modeste foyer, il réchauffa ses membres engourdis de froid. Le tailleur le fit asseoir à sa table et lui donna un lit.

Les privations, les misères physiques et morales, la longue captivité avaient épuisé le malheureux. Le lendemain de son arrivée, il ne put pas se lever. Peu à peu, la vie s'en allait de ce corps usé. L'agonie dura trois jours. Le 11 décembre, il mourut[862].

[862] Horace Walpole à Horace Mann, Arlington street, 17 janvier 1757, _loc. cit._--Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 148.

Le tailleur rendit les derniers devoirs à son hôte. Il arrangea la couche mortuaire du mieux qu'il put. Elle était propre et décente; il lui avait même donné l'apparence d'un lit de parade. Les gens du quartier, de pauvres diables aussi, vinrent sans doute en cu-

rieux. Et ces artisans durent être touchés de cette charité prodiguée par un des leurs envers un souverain[863].

[863] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 149.

Quelles furent les pensées de l'ouvrier devant le cadavre de ce roi qui était venu lui demander l'aumône d'un lit pour mourir? Simple et bon, il ne se livra sans doute à aucune réflexion de vaine philosophie. Il avait accompli son acte de pitié sous la seule impulsion de son cœur, sans s'inquiéter si l'individu qui implorait son aide était un monarque ou un vagabond! L'histoire n'a pas conservé le nom de cet homme généreux; en revanche elle n'a pas oublié les noms et titres de ceux qui bafouèrent un malheureux. Assurément, le souvenir des méchancetés mérite mieux d'être gardé que celui d'un geste charitable: c'est plus amusant.

Le tailleur n'avait pas de quoi payer les obsèques de Théodore. Un marchand d'huile de Compton street, M. Wright, offrit sa bourse. Un collègue, puisque Théodore avait monté son affaire en Hollande en vue d'importer les huiles de Corse! Ce bourgeois cossu déclara qu'il lui serait agréable, une fois dans sa vie, d'avoir l'honneur d'enterrer un roi[864]. Il fit préparer pour la dépouille du baron de Neuhoff, roi de Corse, un cercueil d'orme recouvert de drap noir avec une double rangée de clous en cuivre. Au-dessus, il y avait une grande plaque avec l'inscription gravée. Deux couronnes dorées l'encadraient. De chaque côté de la bière, deux paires de poignées chinoises en métal doré avec couronnes étaient fixées. L'intérieur était doublé de crêpe fin. Le corps fut enseveli dans un double linceul, la tête reposant sur un coussin. Quatre hommes vêtus de noir portaient le cercueil[865].

[864] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 148.

[865] Voici, d'après M. Percy Fitzgerald (p. 149), la note des funérailles du baron de Neuhoff, fournie par Joseph Hubbard, fabricant de cercueils, entrepreneur de pompes funèbres:

For the funeral of baron Neuhoff, king of Corsica, interred in St. Anne's Ground, december 15, 1756.

To a large elm coffin, covered with superfine black cloth, finished with double rows of brass nails, a large plate of inscription, two cup coronets gilt, four pair of chinese contrast handles gilt, with coronets over ditto, the inside lined and ruffled with fine crape and inseare £ 6 6 0 A fine double shroud, pillow, and nuts 0 16 6 Four men in black to move the body down 0 4 0 Paid the parish dues of St. Anne's 1 2 8 Paid the gravedigger's fee 0 1 0 Best velvet pall 0 10 0 Use of three gentlemen's cloaks and crapes 0 4 6 A coach and hearse with pairs 0 16 0 Cloaks, hatbands, and gloves for the coachmen 0 7 0 Beer for the men 0 1 0 Attendance at the funeral 0 2 6 ---------- £ 10 11 2 Received in part 8 8 0 ---------- BALANCE DUE £ 2 3 2 ==========

Les obsèques furent célébrées le 15 décembre à l'église Sainte-Anne.

Ces couronnes, posées sur la dépouille de Théodore par un marchand d'huile, constituaient l'ironie suprême, l'ironie méchante que la mort même n'arrête pas. Une mascarade macabre! Et poussant sa cruauté jusqu'au bout, le négociant fit enfouir dans le coin le plus obscur du cimetière, dans la fosse des pauvres, le cercueil renfermant, d'après l'inscription gravée, le corps d'un roi[866]!

[866] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 150.

Rien n'est resté de l'endroit où Théodore fut enseveli côte à côte avec les miséreux du quartier. Dans le petit cimetière, la terre s'est nivelée et l'herbe a grandi. Rien! Pas même le souvenir que donne au passant le plus modeste tombeau de pierre.

Walpole avait eu un geste généreux pour Neuhoff. Il tint à se faire pardonner ce mouvement, dont sa réputation d'homme d'esprit aurait pu souffrir. Il écrivit à son ami Mann, le ministre anglais à Florence: «Votre vieil hôte royal, le roi Théodore, s'en est allé dans l'endroit où, dit-on, les rois et les mendiants sont égaux. Il n'avait pas besoin de faire ce voyage, car de roi il était devenu mendiant[867].» Et pour perpétuer le souvenir des sarcasmes dont il avait abreuvé le roi de Corse, il fit graver sur la pierre le témoignage de compassion railleuse qu'il jeta à sa mémoire.

[867] Horace Walpole à Horace Mann, Arlington street, 6 janvier 1757: _loc. cit._

Cette pierre existe encore. Elle est scellée sur le mur extérieur de la petite église de Sainte-Anne, près de Soho Square. Sous une couronne ironique, reproduite d'après une des pièces de monnaie de Théodore[868], Walpole fit inscrire cette épitaphe:

PRÈS D'ICI EST ENTERRÉ THÉODORE, ROI DE CORSE, QUI MOURUT DANS CETTE PAROISSE LE 11 DÉCEMBRE 1756 PAR LE BÉNEFICE DU FAIT D'INSOLVABILITÉ EN CONSÉQUENCE DE QUOIT IL ENREGISTRA SON ROYAUME DE CORSE POUR L'USAGE DE SES CRÉANCIERS

Le tombeau, ce grand maître, met au même niveau Héros et mendiants, galériens et rois, Mais Théodore apprit sa moralité

avant que d'être mort; Le destin répandit ses leçons sur sa tête _vivante_, Il lui accorda un royaume et lui refusa du pain.

[868] Percy Fitzgerald, _op. cit._, p. 150.

C'est tout ce qui reste de l'homme qui disputa à Gênes la souveraineté de la Corse!

Ce fut le sort de Théodore d'être bafoué pendant sa vie par l'ironie des hommes et des événements. Après sa mort, sa mémoire fut ridiculisée. L'épitaphe composée par Walpole ne fut pas le seul témoignage de dérision posthume à son égard. On connaît les sarcasmes de Voltaire. Ensuite, sur un poème de Casti, Paisiello, composa, en 1784, un opéra héroïco-comique: _Il Re Teodoro_. Cette bouffonnerie, quoiqu'elle manquât d'esprit, eut du succès. Elle fut écrite sur la demande de l'empereur Joseph II, le fils de François qui avait essayé tour à tour de se servir de Neuhoff et de le supplanter[869]! Et suprême ironie! Chez le Corse, couronné empereur et roi, dans son palais des Tuileries, on exécutait dans les concerts de la cour le final d'_Il Re Teodoro_[870]. Napoléon écoutait cela, lui qui aurait pu naître sujet du baron de Neuhoff, si celui-ci avait réussi et fondé une dynastie!

[869] _Il Re Teodoro_ fut représenté pour la première fois à Vienne. Le livret fut ensuite traduit en français par Moline et Dubuisson. Fétis dit que cet opéra-bouffe «renferme un septuor devenu célèbre dans toute l'Europe, délicieuse composition d'un genre absolument neuf alors et modèle de suavité, d'élégance et de verve comique». _Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique_, t. VI, p. 421-422.

[870] Programme d'un des concerts donnés en 1806 aux Tuileries. Frédéric Masson, _Joséphine, impératrice et reine_, p. 282.

APPENDICES.

I

NOTE SUR LE COLONEL FRÉDÉRIC, QUI PÉTENDAIT ÊTRE LE FILS DE THÉODORE DE NEUHOFF.

On voyait à Londres, au milieu du XVIIIe siècle, un individu connu sous le nom de colonel Frédéric, qui s'affublait du titre de prince de Caprera et qui prétendait être le fils de Théodore de Neuhoff. La société anglaise le choyait beaucoup; il était reçu dans le meilleur monde. En 1764, il paraissait avoir de trente-cinq à trente-six ans, d'après un voyageur français qui le rencontra, le dimanche 7 octobre, chez lord Fitz-Herbert à Richmond. Sa physionomie était avenante et ses manières distinguées. Il s'exprimait assez bien en français[871].

[871] Élie de Beaumont, _Un voyageur français en Angleterre en 1764_, dans la _Revue Britannique_, octobre 1895.

M. Percy Fitzgerald, dans son livre _King Theodore of Corsica_, a consacré le dernier chapitre à ce personnage. Il retrace sa vie aventureuse et le considère réellement comme le fils de Théodore.

Le colonel Frédéric entourait sa naissance de mystère. Il disait seulement qu'il était né en 1725. Il n'était donc pas le fils de

l'épouse légitime de Théodore, lady Sarsfield, morte à Paris en 1720.

D'après M. Fitzgerald, Frédéric aurait épousé une des demoiselles d'honneur de Marie-Thérèse. De cette union seraient nés un fils et une fille. Le fils aurait été tué, jeune encore, pendant la guerre d'Amérique. La fille, qui s'était mariée, aurait eu à son tour trois filles, fort jolies personnes, disait-on.

Le colonel Frédéric vécut à Londres pendant plus de quarante ans. Il était très intrigant. Il proposa au duc de Newcastle toute une série de plans relatifs à une descente en Corse. Journellement on le voyait au Foreign-Office, où il essayait de faire agréer ses combinaisons. Pour ce débarrasser de ses importunités, le gouvernement anglais lui faisait donner de temps en temps un peu d'argent. Selon M. Fitzgerald, on trouve au British Museum un grand nombre de lettres et de mémoires ayant trait aux propositions et aux réclamations de cet aventurier.

Très besogneux, harcelé par ses créanciers, il se tua d'un coup de pistolet, le mercredi 1er février 1796, auprès de la grille de Westminster.

Voilà, en quelques mots, les faits principaux de la vie du colonel Frédéric. Mon intention n'est pas de retracer toutes les intrigues de cet individu. On les trouve en détail dans le livre de M. Fitzgerald. Je me contenterai d'indiquer quelques-unes des raisons qui permettent de déclarer que Frédéric n'était pas le fils de Théodore de Neuhoff. Je terminerai en donnant, d'après des documents tirés des archives d'État de Gênes, la véritable identité du personnage; documents que l'historien anglais n'a pas connus.

Dans son livre: _Mémoires pour servir à l'histoire de la Corse_, imprimé à Londres, en 1768, pour S. Hooper, libraire dans le Strand,--ouvrage qui a servi pour établir la plupart des biographies de Théodore publiées de nos jours--le colonel Frédéric commet plusieurs erreurs, qu'il n'aurait pas faites s'il eût été le fils du baron de Neuhoff.

D'après lui, Théodore aurait été élu roi de Corse et de Capraia, ce qui est faux. L'acte d'élection, dont une copie existe dans les archives du Ministère des affaires étrangères, n'indique que la qualité de roi de Corse. Théodore lui-même, que sa sotte vanité poussait à se donner les titres les plus ronflants, ne prit, en aucune circonstance, celui de roi de Capraia.

A propos du couronnement, dans le couvent d'Alesani, précédé de la publication d'une constitution approuvée par le souverain et par les principaux chefs corses, j'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que si le baron de Neuhoff avait eu réellement un fils, il n'aurait pas manqué d'en faire mention et de le faire proclamer prince héréditaire. Les insulaires n'auraient pu élever aucune objection, le principe d'hérédité étant formellement admis dans la constitution comme la base de la nouvelle royauté. Frédéric eût-il été un enfant naturel que Théodore se fût empressé de le reconnaître à défaut de fils légitime. Cela eût été d'autant plus facile au baron que la Constitution parle uniquement d'_enfants mâles_ dans l'ordre de primogéniture, sans que cette indication soit précédée du mot légitime. Bien plus, elle laissait au souverain le droit de choisir son successeur dans le cas où il n'aurait pas d'héritiers directs.

Théodore, de son côté, avait un intérêt capital à consolider sa couronne en assurant sa dynastie. Son premier soin, en débar-

quant en Corse, avant même d'être solennellement couronné, est d'écrire à sa famille non seulement pour lui faire part de son _avancement_, mais encore pour demander que l'un ou l'autre de ses parents, cousin ou neveu, vienne le retrouver en Corse et l'assister. La place d'un fils, quel qu'il fût, était là tout indiquée.

Nulle part dans sa correspondance, même avec ses plus intimes confidents, Théodore ne fait allusion à un fils qu'il aurait eu. Aucun acte, aucune proclamation émanant de lui n'en fait mention. A maintes reprises, il parle de ses droits imprescriptibles; il donne à sa royauté un caractère ineffaçable; il emploie des grands mots pour affirmer que son devoir est de conserver intacte l'élection des Corses. Habitué à faire des phrases pour impressionner ou attendrir ceux qu'il voulait engager dans ses affaires, il n'aurait pas manqué de mettre en avant l'intérêt sacré de son héritier direct. Il y avait là matière à éloquence émue, et il ne se serait certes pas privé de faire vibrer cette corde.

Les lettres autographes de Costa, qui fut le plus fidèle serviteur de Théodore, existent encore. Le Grand-Chancelier parle à son maître en confident plutôt qu'en ministre. Là non plus, on ne trouve la moindre allusion à ce fils.

Frédéric prétend avoir dîné avec le roi Théodore et différents personnages dans la prison pour dettes. Il portait les insignes de l'Ordre de la Délivrance. Mais cela ne prouve en rien qu'il fût le fils de Neuhoff. Ce dernier recevait beaucoup de visiteurs au «Banc du Roi» et il en décora un grand nombre.

Comment se fait-il que Théodore ayant un fils à Londres, le sachant, l'ayant vu dans sa prison, n'ait pas cherché à le retrouver? Libéré, malade, mourant, abandonné par tous, ne sachant

que devenir, seul dans les rues par le froid de décembre, il va demander l'hospitalité à un ouvrier! L'enfant, si pauvre fût-il, aurait-il refusé à son père de le secourir dans sa détresse? A ce moment suprême où tous les torts disparaissent, où rien ne subsiste que la pensée du devoir naturel, il n'a pas un geste de piété filiale!

Il est certain que Frédéric a connu Théodore dans ses dernières années et qu'il a eu en mains des papiers concernant la Corse. Neuhoff, pour se libérer, songeait à faire argent de tout. Il ne lui restait plus que de vagues documents. A plusieurs reprises, il essaya de les vendre. Dans ce but, il s'adressait à différentes gens, par l'intermédiaire d'individus qui paraissaient vouloir entrer dans ses combinaisons.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que la légende de la naissance de Frédéric s'établit après la mort de Théodore.

Deux ans après, en 1758, Celesia, ministre de Gênes à Londres, fut à même de fournir à son gouvernement quelques renseignements sur les intrigues de Frédéric et de donner l'identité de celui-ci[872].

[872] Celesia au Sérénissime Collège, Londres, les 10 et 17 octobre 1758: _Ribellione di Corsica_, no 15-3013. Archives d'État de Gênes, archives secrètes.

C'était un polonais nommé Frédéric Vigliawischi. Il avait une belle prestance, portait perruque et parlait plusieurs langues. Il habitait Londres depuis plusieurs années; mais il y avait _très peu de temps_ qu'il se faisait appeler Neuhoff. Il se disait le fils et le successeur du défunt baron, et déclarait avoir en sa possession les papiers de celui-ci.

Donc ce n'est qu'après la mort de Théodore que l'aventurier, nommé Vigliawischi, songe à se faire passer pour le fils du roi de Corse. Il n'avait plus à craindre de démentis. C'est à cette époque-là, encore, qu'il noue ses intrigues au sujet de l'île. Il reprenait tout simplement la suite d'une affaire après décès. C'est plus tard aussi qu'il songe à écrire des Mémoires.

En 1757 et en 1758, il entre en relations avec Pascal Paoli, il cherche de l'argent, s'abouche avec des commerçants pour avoir des munitions. Il s'adresse aux hommes d'État anglais, les harcèle de propositions.

Tout cela échoue piteusement, comme avaient sombré les combinaisons de Théodore.

Celesia avait pu facilement percer à jour ces manœuvres. Il était entré en rapports avec un certain Anselme Rossi, qui était au service de Frédéric. Cet individu avait tout dévoilé au ministre de Gênes.

Les intrigues de Frédéric sur la Corse, indiquées dans le livre de M. Fitzgerald, sont confirmées par les documents de Gênes. Il y a donc lieu de penser que Rossi a dit la vérité à Celesia.

Mais cela importe peu. Le seul point qu'il convienne de retenir dans les rapports de Celesia est l'identification du personnage.

En la rapprochant des quelques réflexions que j'ai faites plus haut, il est permis de déclarer d'une façon définitive que le colonel Frédéric n'était pas le fils du baron de Neuhoff.

II

NOTE SUR DES PAMPHLETS CONCERNANT LE BARON DE NEUHOFF.

L'aventure du baron de Neuhoff fit éclore différents pamphlets. J'ai déjà eu l'occasion de signaler, au cours de l'ouvrage, ceux qui furent lancés à Gênes et qui étaient colportés de main en main. D'autres, imprimés pour la plupart en Hollande, prirent la forme de brochures ou de volumes.

En 1737, un pamphlet fut publié, à Leyde, chez Jean-Arn. Langerak. Il avait treize pages seulement et était intitulé:

PREMIÈRE LETTRE DE THÉODORE IER ROI DE CORSE A TOUS LES HÉROS DE SON SIÈCLE

Une vignette, placée en tête, représente, d'un côté, une femme assise, de l'autre, un homme debout coiffé d'un casque et portant une lance. Ces deux personnages sont séparés par une arabesque.

Ce pamphlet débute par ces vers:

«Décidons! puisqu'enfin en l'état où je suis, La mort est au-dessous du sort de mes ennemis: Un lâche désespoir nous défend d'y survivre; Mais un cœur immortel nous défend de le suivre.»

Puis, viennent ces mots:

«Entre ces deux extrémités et la nécessité de prendre l'un ou l'autre parti, héros magnanimes, un courage toujours renaissant doit-il se signaler par la bassesse héroïque des Romains ou par la férocité commune aux _Esprits insulaires_ qui n'ont point assez

de force pour faire face constamment aux révolutions chagrines de l'astre qui préside à nos jours?»

Ensuite, l'auteur fait dire à Théodore qu'il s'en rapportait aux âmes bien faites pour juger impartialement ses actions. Sa conduite était-elle bravoure ou témérité? Une entreprise, si hasardeuse fût-elle, est héroïque quand elle réussit; elle est téméraire quand elle échoue.

«Si tant de travaux entrepris, Baron, n'ont pas rempli ta haute destinée, C'est que de ta vertu la fortune étonnée N'ose pas en fixer le prix.»

«Il est vrai que la mauvaise fortune ne nous semblerait pas si dure, si elle n'autorisait la désertion de nos amis.»

L'auteur se lance alors dans des considérations philosophiques en tirant des exemples de la légende et de l'histoire. Ces réflexions ne sont d'ailleurs ni profondes ni originales.

A la fin de la brochure se trouve cette note:

«Sa Majesté Corsienne a écrit plusieurs autres lettres plus dignes de la curiosité du public que celle-ci. On nous a promis de nous les communiquer et nous promettons à ce même public de lui en faire part. Au reste, ce n'est qu'une traduction, qui ayant été faite à la hâte, ne rend pas sans doute l'original dans toute sa beauté. Nous remédierons à ce défaut dans la suite.»

De deux pamphlets hollandais, je me contenterai de signaler les gravures qui se trouvent en tête des volumes.

L'un d'eux, imprimé en 1739, est intitulé:

DE GEKROONDE MOF OF THEODORUS OF STELTEN

Le dessin représente Théodore monté sur deux échasses. L'une est tenue par un gentilhomme; l'autre semble se dérober, car le second gentilhomme, qui se tient auprès, ouvre les bras comme pour recevoir Neuhoff. Celui-ci essaye d'attraper une couronne très haut placée et attachée au sommet par un collier d'ordre fleurdelysé. Au second plan, à droite, un autre gentilhomme montre la couronne à Théodore. A gauche, sous un bouquet d'arbres, se trouvent quatre femmes, dont l'une lève les bras au ciel.

Ce libelle assez volumineux est rédigé en forme de dialogue.

Un autre pamphlet, intitulé:

/* DE DWAALENDE MOF OF VERVOLG VAN THEODORUS OF STELTEN */

publié en 1740, reproduit une gravure à peu près identique à la précédente. Mais la couronne est entourée des armes de la Corse et de la médaille de l'Ordre de la Délivrance. Dans le fond, les quatre femmes sont remplacées par un vaisseau portant un pavillon avec une croix et échangeant des coups de canon avec un fort situé à terre.

Au nombre des pamphlets, on peut citer le fragment trouvé dans les manuscrits de Napoléon et publié par MM. Frédéric Masson et Guido Biagi[873]. Écrit entre 1786 et 1793, il est peu important. Il se borne à une lettre imaginaire de Théodore, datée des prisons de Londres, à milord Walpole et la réponse de celui-ci au baron. Bonaparte montre là-dedans qu'il concevait déjà une haute idée de la générosité de l'Angleterre vis-à-vis des malheureux proscrits.

[873] _Napoléon inconnu, papiers inédits (1786-1793)_, 2 vol., t. I, p. 193-194.

Il y a là un rapprochement curieux à faire avec les sentiments qui animèrent plus tard l'Empereur en l'amenant à se livrer aux Anglais.

M. Emmanuel Orsini, capitaine d'infanterie, a publié le _Testament politique de Théodore Ier, roi des Corses_.

Dans la première partie, l'auteur fait faire à Théodore le récit de ses aventures. Historiquement il n'y a pas lieu de tenir compte de cette narration. C'est une compilation des ouvrages connus sur le baron de Neuhoff, compilation à laquelle sont ajoutés quelques détails qui s'éloignent tout à fait de la vérité. Il me suffira d'en citer un seul. Théodore raconte qu'au milieu du mois d'avril 1737, il rejoignit son armée à Corbara en Balagne. Or, à cette date, Neuhoff était arrêté pour dettes à Amsterdam et mis en prison. On peut juger par là du cas qu'il faut faire de ce récit.

La seconde partie du _Testament_ comporte des considérations sur les principes et les maximes de l'art de régner.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

LETTRE DU BARON DE NEUHOFF A M. MARNEAU[874].

26 mars 1736.

Étant plus que persuadé que vous me continuez toujours une part dans votre cher souvenir, je n'ai pu manquer à vous notifier de ma main propre ce que vous aurez peut-être déjà appris par les avis publics, qu'après mille révolutions, persécutions et maladies mortelles dans mes voyages, non seulement il m'a réussi, avec l'assistance divine, de me tirer des pièges tendus par mes envieux, mais de me voir en état de reconnaître mes bienfaiteurs et amis et d'être et de me voir proclamé Roi et Père de ces fidèles habitants de cette île et royaume de Corsica, lesquels j'ai cherché d'assister au péril de ma vie contre le tyrannique gouvernement des Génois. Comme mes intérêts et avancements vous doivent être chers par la bonne mémoire que vous conservez, je suis sûr, de feu ma chère mère, votre épouse, j'ose me flatter que cet établissement vous sera agréable, vous assurant, Monsieur, que de mon côté, je n'ambitionne autre que de me trouver en situation à pouvoir vous témoigner par des marques essentielles la reconnaissance parfaite, que je vous conserve pour toutes les bontés paternelles que vous avez eues pour moi; et je m'estimerais heureux si vous vouliez prendre la résolution de me venir trouver dans ce bon climat avec ma chère sœur, son mari et toute la famille, vous assurant que je partagerai avec vous mon sort, lequel ayant un peu de repos à pouvoir mettre à exécution certains projets, ne peut être que très avantageux pour moi et pour tous ceux qui m'appartiennent. Mais, comme encore pour le présent, je ne puis jouir de ce repos nécessaire, ayant les ennemis à déloger des deux endroits, priez Dieu pour moi et me continuez votre chère bienveillance.

Soyez assuré je serai pour toujours tout à vous sans aucune réserve.

Le Baron DE NEUHOFF, élu Roi de Corsica avec mon nom: _Teodoro il primo_.

P. S.--Faites-moi savoir en réponse à celle-ci si vous ou M. de la Grange pourriez vous rendre à Paris pour remettre au Roi mon instance à m'honorer de son royal appui dans mon nouvel établissement, et, en ce cas, j'enverrais une personne accréditée pour connaître ses intentions. J'aurais besoin de deux vaisseaux de guerre que je payerais par mois pour serrer le port de Bastia, capitale du royaume, pendant que par terre je saurai bien vite obliger les Génois de me la remettre. Servez-moi de bon père en cette affaire et ne perdez de temps pour employer vos amis à y parvenir. Il serait en mon pouvoir de satisfaire à bien des frais et dépenses, mais les pertes souffertes et les frais exorbitants que j'ai eus, m'ont mis, pour le présent, en arrière, et n'ai-je le repos nécessaire pour refaire ce qui pourrait me mettre à l'abri d'avoir besoin de secours. Je dois envoyer des sommes considérables à Tunis, en Afrique, pour mes munitions de guerre et le rachat des esclaves corses, que je suis convenu en personne, mais comme inconnu, de racheter, et ai le bonheur d'induire cette Régence à une paix de vingt années avec le royaume de Corse. Ne m'abandonnez pas, et assistez-moi de vos bons conseils; donnez-moi de vos nouvelles au plus tôt, et l'un ou l'autre rendez-vous à Paris pour solliciter mes vues.

Archives d'État de Gênes, archives secrètes: _Francia_, mazzo 45. Anni 1734-37.

[874] Le lieu d'où elle a été écrite n'a pas été marqué.

II.

LETTRE ÉCRITE DE METZ PAR M. MARNEAU A M. LE C...

26 avril 1736.

Monsieur,

Vous avez connu M. de Trévoux, mais je ne pense pas que vous ayez entendu parler du baron de Neuhoff, son frère, tous deux enfants du premier lit de feu ma femme. Ce jeune homme, après être sorti de page de Madame, entra dans le régiment de Navarre, qu'il quitta pour entrer dans celui de Courcillon, où il a servi jusqu'à la paix de Baden, et passa ensuite au service de M. l'Électeur de Bavière; ayant eu quelques affaires dans ce pays-là, il alla en Espagne, où il épousa une fille d'honneur de la Reine régnante, et fut fait colonel d'infanterie. Soit dégoût, soit envie de courir le monde, il quitta l'Espagne, laissa sa femme à Paris, où elle est morte; et depuis cinq ou six ans, je n'ai plus entendu parler de lui jusqu'à ce moment que je viens de recevoir cette lettre dont j'ai l'honneur de vous adresser copie, par laquelle il me fait part qu'il a été proclamé roi de Corse.

Quoique je lui connaisse de l'esprit, du savoir, et très intrigant, parlant même une infinité de langues, je ne donne point dans une pareille vision, et je ne saurais croire qu'un étranger, sans secours de lui-même, ni d'ailleurs, ait été en état de se former un pareil établissement.

Je ne regarde donc ce prétendu roi que comme un aventurier, qui n'a rien à perdre et qui n'écoute que sa témérité. Que cette nouvelle cependant soit vraie ou fausse, je crois être obligé de vous en faire part pour en faire usage à la cour, si vous croyez que

cet événement puisse être de quelque utilité à l'État; en tout cas, l'avis n'interrompra que pour un moment vos occupations sérieuses pour vous faire rire d'une scène aussi comique que celle de penser qu'il peut y avoir un jour un roi, frère de ma fille; et vous pensez bien que ma famille et moi ne sommes pas tentés d'aller chercher des espérances de fortune sous un trône aussi chancelant. Je m'en tiendrai à l'ambition que j'ai toujours eue de vous prouver mon zèle et l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

MARNEAU.

Archives d'État de Gênes, archives secrètes: _Francia_, mazzo 45. Anni 1734-37.

III.

DÉPÊCHE DU COMTE BORRÉ DE LA CHAVANNE[875] AU ROI DE SARDAIGNE.

La Haye, le 12 juin 1736.

..... Répondant à l'article qui regarde la république de Gênes, j'aurai l'honneur de Lui dire que m'étant informé, pour satisfaire à Ses ordres, de deux des principaux députés des États, si elle avait fait ici quelque démarche pour obtenir des défenses aux bâtiments hollandais d'aborder en Corse et à tous les sujets de cette république de donner aux révoltés aucune sorte de secours, ils m'ont assuré n'avoir point encore ouï parler de pareille chose; ils

se sont de plus engagés, aussitôt qu'on ferait là-dessus la moindre demande, de m'en informer et de me prévenir de la résolution qui se pourrait prendre en conséquence. La conversation étant par là naturellement tombée sur l'état où se trouve la Corse, ils m'ont marqué être fort étonnés de la dépense considérable que faisait le nouveau chef des révoltés[876], que cela leur faisait juger qu'il devait être soutenu sans doute par quelque puissance considérable et que leurs soupçons à cet égard ne pouvaient tomber que sur l'Espagne; mais que de quelque façon que l'affaire tournât, le peu de relations que leur commerce avait avec cette île la lui rendait si indifférente qu'assurément ils ne chercheraient pas à s'en mêler. Je me serais prévalu de cette occasion pour voir M. le Pensionnaire, s'il ne s'était trouvé à la campagne.

Archives d'État de Turin: _Mazzo Olanda_. Lettere ministri. Mazzo 33.

[875] Ministre de Sardaigne en Hollande.

[876] Il s'agit de Théodore de Neuhoff.

IV.

DÉPÊCHE DU COMTE BORRÉ DE LA CHAVANNE AU ROI DE SARDAIGNE.

La Haye, 7 mai 1737.

..... Les affaires du baron de Neuhoff ne sont pas encore en fort bon état; elles ont été au point de se terminer par les soins et les efforts généreux de plusieurs personnes qui s'étaient intéres-

sées pour lui; mais outre les créanciers avec lesquels l'on avait convenu, il s'en est présenté deux autres pour sept à huit mille florins, qui ont tout rompu et ont été cause qu'il a été traduit aux prisons publiques de la ville, attendu que la dépense trop considérable qu'il faisait à l'auberge le mettait toujours plus hors d'état de satisfaire ses dettes. Cette affaire a d'abord un peu ralenti le zèle de ceux qui voulaient lui faire faveur; mais la chose s'est pourtant un peu raccommodée et l'on travaille encore fortement à le tirer d'embarras, ce que le magistrat de la ville favorise aussi par les raisons que j'en ai dit. Il est bien certain que quelques efforts que puisse faire la république de Gênes, l'on ne lui livrera jamais. Les magistrats n'oseraient l'entreprendre; le peuple d'Amsterdam, qui veut que leur ville soit, à tout égard, un pays de liberté, ne le souffrirait absolument pas. Il est actuellement malade et avec une grosse fièvre qui fait craindre pour sa vie.

Archives d'État de Turin: _Mazzo Olanda_. Lettere ministri. Mazzo 33.

V.

DÉPÊCHE DU COMTE BORRÉ DE LA CHAVANNE AU ROI DE SARDAIGNE.

La Haye, 14 mai 1737.

..... Le baron de Neuhoff a finalement été mis en liberté, il y a aujourd'hui huit jours, ainsi que je l'avais annoncé. Il lui a fallu faire pour cela une cession de biens en présence des bourgmestres et de tous ses créanciers, à qui il a authentiquement dé-

claré n'en posséder aucun et d'être totalement hors d'état de les satisfaire, s'obligeant pourtant de les payer aussitôt qu'il en aurait les moyens. L'on a adouci, autant qu'il a été possible, la rigueur de cet acte et de cette déclaration qu'il a faite l'épée au côté, debout, dans une contenance décente et Mrs les bourgmestres, par égard pour lui, ne se sont point assis contre l'usage ordinaire. L'on lui a fait dire de sortir incessamment des États de la république. Quelqu'un m'a cependant assuré qu'il était dans cette ville et s'y tenait caché. Depuis qu'il a été élargi, un nouveau créancier de Paris s'est encore présenté pour la somme de quatre-vingt mille livres de France. Il est certain que la crainte que l'on a eue que la république de Gênes ne le demandât, est ce qui a le plus contribué à le tirer d'embarras.

Archives d'État de Turin: _Mazzo Olanda_. Lettere ministri. Mazzo 33.

VI.

EXTRAIT D'UNE LETTRE D'AMSTERDAM COMMUNIQUÉE PAR DE LA VILLE A AMELOT, LE 14 MAI.

/# 12 mai 1737.

Je vous ai déjà marqué l'élargissement du baron de Neuhoff. Voici à peu près les circonstances de ce qui s'est passé à cet égard.

Mardi dernier, 7 courant, il fut enfin élargi de la prison civile dans le temps que le public s'y attendait le moins et que ses ennemis publiaient qu'il n'en sortirait jamais. On peut même dire qu'il

est sorti par la belle porte. Les créanciers, après avoir fait beaucoup les mauvais, ont été obligés de se contenter de ce que l'on appelle une caution juratoire de la part du baron de Neuhoff, c'est-à-dire qu'il a promis sous serment de les payer aussitôt qu'il serait en état et que pour cet effet, il a élu domicile à Amsterdam, où l'on portera les citations de tous les créanciers des pays étrangers qui auront quelque chose à prétendre sur lui. Pour ceux qu'il a en ce pays-ci, on s'est accommodé avec eux d'autant plus facilement que l'arrêt ou prise de corps qu'ils avaient obtenu du grand-officier contre lui, n'était pas dans les formes requises, soit parce qu'ils n'avaient point de sentence des échevins qui les y autorisât, soit parce que les dettes du sieur de Neuhoff n'étaient point d'une nature à comporter la prise de corps, et qu'il ne les a jamais niées ni refusé de les payer, mais qu'il a seulement demandé du temps et la liberté pour pouvoir agir.

Plusieurs personnes, en ce pays-ci, se sont donné de grands mouvements pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé mal à propos. M. le comte de Golowkin[877] a passé huit jours dans cette ville, et a eu plusieurs conférences particulières avec M. Dedieu, échevin président et qui a été ci-devant ministre de Leurs Hautes Puissances auprès de la Czarine. Ces Messieurs ont beaucoup contribué à son élargissement, lorsqu'il a été conduit de la chambre particulière où il était prisonnier dans celle des échevins. Il a comparu dans celle-ci avec le chapeau, l'épée, la canne et les gants. Il s'est tenu debout et Mrs les Échevins en ont fait de même, ce qui est peut-être sans exemple dans ce pays-ci. Il est vrai aussi qu'on n'y avait apparemment jamais vu un cas de cette espèce.

[877] Ministre de Russie en Hollande.

De là, le baron a trouvé, à la porte la moins fréquentée de la maison de ville, un carrosse dans lequel il est monté et est allé descendre dans une maison de confiance, où ceux qui ont agi pour lui ont été le voir.

Depuis trois jours, il a changé de demeure et personne ne sait où il est actuellement. Plusieurs le croient parti et je suis de leur avis.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Hollande, vol. 423.

VII.

COPIE D'UNE LETTRE D'AMSTERDAM COMMUNIQUÉE AVEC LA DÉPÊCHE DE FÉNELON A AMELOT, DU 29 OCTOBRE.

23 octobre 1737.

La présente est pour avoir l'honneur de vous dire qu'il est arrivé ici avant-hier un envoyé du seigneur Théodore, lequel a fait le voyage avec lui jusqu'à l'île de Corse, où ils sont arrivés le 29 du mois passé. Ce député n'y a demeuré qu'un jour et est venu en poste, puisqu'il n'a été que vingt-et-un jours en chemin. L'ayant questionné sur plusieurs circonstances, j'ai remarqué, au travers de la réserve qui lui est sans doute recommandée, qu'il est chargé de plusieurs commissions pour M. Dedieu, ainsi que pour quelques-unes de nos principales bourses, où je l'ai trouvé en conférence. Il doit, s'il le peut, faire recrue de garçons boulangers et autres gens de métier. Les retours en denrées ne doivent pas

s'attendre sitôt, n'y ayant aucun navire dans ce port, mais que ce serait dès qu'on en pourrait trouver. Le seigneur Théodore n'a écrit aucune lettre par la difficulté de passer avec, à cause du rigoureux examen qu'il faut subir. Il paraît que les secours de la France n'inquiètent nullement ce chef de parti et qu'il attend son événement de pied ferme, suivant le rapport qui m'en a été fait.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Hollande, vol. 424.

VIII.

DÉPÊCHE DE FÉNELON A AMELOT.

La Haye, 29 octobre 1737.

Je joins ici la copie d'une lettre qui a été écrite d'Amsterdam et qui m'a été confiée. Ce qui est dit de M. Dedieu, qui a été fourni par la ville d'Amsterdam pour premier commissaire aux conférences d'Anvers, et pour qui l'agent arrivé de Corse avait une commission, et bien d'autres particularités qui se peuvent joindre ont assurément de quoi donner de forts indices que l'Angleterre s'est intéressée pour procurer les facilités que le baron de Neuhoff a trouvées, non seulement pour se tirer des mains de ses créanciers qui l'avaient fait arrêter à Amsterdam, mais encore pour s'y pourvoir de tout ce qu'il en a tiré en munitions, armes, etc., et qui ont suivi ou devancé son retour en Corse. L'Angleterre n'aura pas pris cet intérêt sans vue. (_En chiffres_): Celle de prendre le contre-pied de nous dans une affaire qu'elle croirait

propre à nous mettre moins bien avec l'Espagne serait remarquable.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Hollande, vol. 424.

IX.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE HOLLANDE A LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES.

La Haye, 23 novembre 1737.

Au Sérénissime Duc et aux Très Excellents Seigneurs les Sénateurs de la Sérénissime République de Gênes.

Sérénissime Duc et Très Excellents Seigneurs,

Pendant que Nous prenons connaissance des plaintes et représentations, que les ministres de Votre République ont faites depuis quelque temps de ce que les sujets de la nôtre fourniraient des armes et autres marchandises de contrebande aux mécontents de l'île de Corse, et pendant que Nous sommes occupés à délibérer là dessus, Nous apprenons avec beaucoup de déplaisir par les relations qui nous viennent de Livourne et d'autres lieux, le tort que souffrent Nos sujets dans leur navigation et dans leur commerce, par les insinuations accompagnées des menaces des ministres et consuls Génois, par lesquelles les marchands sont détournés de charger dans les navires de Nos sujets, et qui mettent un grand obstacle à leur libre navigation et commerce, comme il est arrivé bien particulièrement à l'égard de deux vais-

seaux nommés la _Maria-Jacoba_ et l'_Agatha_, après qu'ils sont entrés dans le port de Livourne. Votre Sérénité et Vos Excellences comprendront aisément que Nous ne saurions regarder avec indifférence le grand préjudice et le tort que Nos sujets trafiquant dans la Méditerranée, à Livourne et en d'autres endroits, souffrent par ces insinuations et menaces, et moins encore par les dénonciations des patrons de quelques barques génoises disant avoir ordre de Votre Sérénité et Vos Excellences de visiter les vaisseaux de Nos sujets et de les arrêter, sous prétexte qu'ils seraient destinés pour l'île de Corse, pour y faire la contrebande avec les mécontents. Ce préjudice a été particulièrement causé, ainsi que Nous l'apprenons avec chagrin, aux vaisseaux susdits, la _Maria-Jacoba_ et l'_Agatha_, dont le premier a été obligé de sortir à vide du port de Livourne, pour aller charger au Levant, puisque personne à Livourne n'a voulu lui confier ses effets; et l'autre a été nécessité de reprendre sa route vers Hambourg, personne aussi, autant que Nous en sommes instruits, ayant voulu mettre de marchandises à son bord de peur qu'il serait arrêté et détenu. Nous ne pouvons considérer ces sortes de vexations que comme tout à fait ruineuses à la navigation et au commerce de Nos sujets, et comme contraire à la justice et au droit des gens, suivant lequel il n'est pas permis d'arrêter, visiter et de persécuter les vaisseaux d'autrui en pleine mer. Le prétexte dont on s'est servi, comme si ces deux vaisseaux auraient été destinés pour aller en Corse et auraient été chargés de contrebande, ne peut être regardé que comme destitué de tout fondement, car outre que le transport de contrebande, où il n'y a point des traités ni engagements, est sujet à bien des explications et de modifications, il se trouve casuellement, à l'égard de ces deux vaisseaux, que les maîtres n'en sont nullement coupables et, en tout cas, n'en sont

nullement convaincus. Que pour ce qui regarde le vaisseau la _Maria-Jacoba_, maître Corneille Roos, il sort entièrement à sa décharge, ce que Votre Sérénité et Vos Excellences ne peuvent pas ignorer, que le général de l'Empereur, comte de Wachtendonck, qui commande à Livourne, après avoir le tout bien examiné, l'a mis en liberté avec permission de poursuivre son voyage, et que, de plus, le maître de ce vaisseau n'est point allé en Corse, mais a déchargé ses marchandises à Livourne et après a poursuivi son voyage vers le Levant. Qu'à l'égard du deuxième vaisseau, l'_Agatha_, maître Gustave Berents, quelque grand que soit le bruit qu'on en fasse, il est certain qu'on ne saurait alléguer, bien moins prouver qu'il aurait été destiné d'aller en Corse, ou qu'il ait eu à son bord des effets pour le compte des mécontents de cette île; il paraît au contraire que ce maître n'a point pris sa course vers l'île de Corse, mais est entré dans le port de Livourne et que là il a débarqué les passagers et a déchargé les marchandises qu'il avait sur son vaisseau, cherchant après cela nouvelle charge pour la porter à Hambourg.

Cependant, nous avons reçu par M. Hop, Notre envoyé extraordinaire à la cour de la Grande-Bretagne, une lettre à lui écrite par le secrétaire Gastaldi, avec la copie d'une prétendue relation de ce qui se serait passé à cet égard, sans que ni l'une ni l'autre Nous ait paru satisfactoire. Nous trouvons bien que, par rapport au vaisseau la _Maria-Jacoba_, on pose en fait que Notre consul à Livourne, Bouver, aurait été persuadé lui-même que la destination de ce vaisseau n'aurait pas été bonne et qu'il aurait mis à terre cinquante morceaux ou pains de plomb et quatre caisses de pierres à fusil, mais outre que, pour toute preuve, il n'y a que le simple dire du secrétaire Gastaldi, qui n'en peut rien savoir que par la simple relation qui lui en a été envoyée, tout cela est dé-

truit en partie par l'expérience du contraire que le général Wachtendonck en a fait et par le relâchement du vaisseau qu'il a ordonné, et en partie parce que ce vaisseau a effectivement mis et laissé à terre ses marchandises, pour ne rien dire de ce qu'une si petite quantité de plomb et pierres à fusil ne serait pas assez considérable pour donner du confort aux Corses, ni pour faire entreprendre à un maître de vaisseau un voyage aussi périlleux. Quant au vaisseau l'_Agatha_, maître Gustave Berents, il semble bien qu'il aurait eu à son bord quelques passagers, une plus grande quantité de poudre, de mousquets, de canons et pistolets et autres choses, mais qu'il n'y a pas la moindre preuve qu'avec cette charge il aurait été destiné en Corse, excepté qu'un seul des passagers en aurait dit quelque chose. Avec quoi, il est fort à noter, pour la décharge du maître dudit vaisseau, qu'il paraît par la relation et papiers sus mentionnés, en premier lieu, que de tous ces passagers et de toute cette charge rien n'est entré dans ledit vaisseau quand il est sorti des ports de ces pays, mais que le tout y a été embarqué à Lisbonne, et, en second lieu, que ce même vaisseau, parti de Lisbonne, ayant été par une rencontre inopinée conduit à Oran, le gouverneur espagnol n'a rien trouvé qui fût à la charge du maître et ainsi l'a laissé en liberté, et, en troisième lieu, que le maître de ce vaisseau n'a point pris sa route pour aller à l'île de Corse, mais est allé à Livourne et que là il a mis à terre toute sa charge, tant passagers que marchandises, laissant le tout à la disposition des intéressés. Il résulte de ce que nous venons d'alléguer clairement et évidemment qu'en cas que le maître de ce vaisseau en ceci se serait laissé séduire, ce qui pourtant ne paraît point, le mal n'aurait pas eu sa source dans ces pays, mais à Lisbonne, ce qui encore ne pourrait pas être mis à la charge dudit maître de vaisseau, tant qu'on ne peut prouver, comme on ne le

prouve point, qu'il aurait été informé d'un mauvais dessein, étant vrai au contraire qu'on ne peut point imputer à crime à un maître de vaisseau qu'étant entré dans un port libre, il y prend à son bord, pour rendre son voyage plus profitable, une augmentation de sa charge, soit de passagers, soit de marchandises non défendues. Nous devons ajouter à ceci, qu'ayant fait une due perquisition du cas du susdit vaisseau l'_Agatha_, Nous avons trouvé qu'il est sorti de Nos ports, sans qu'il ait eu à son bord plus de monde que le nécessaire et l'ordinaire et que, quant aux passagers et aux marchandises à qui on donne le nom des contrebandes, qu'ils ont été pris à son bord à Lisbonne et que le maître du vaisseau n'a rien su de leur prétendue destination. Votre Sérénité et Vos Excellences verront par là que c'est à tort qu'on forme des soupçons contre Nous et Nos sujets, comme s'ils se laisseraient induire à donner de l'assistance aux Corses mécontents. Cette idée erroneuse étant autant moins fondée que déjà, par Notre résolution du 5 juillet 1736, Nous avons déclaré que des pareilles entreprises seraient tout à fait contraires à Notre intention et que Nous étions portés à empêcher, autant qu'il Nous serait possible, qu'on n'envoyât aucune assistance aux Corses mécontents d'aucun endroit dépendant de Notre domination, de quoi aussi Nous avons averti Nos amirautés par Nos résolutions du 15 septembre et 22 octobre de l'an passé 1736. Nous avons bien pris en considération et délibéré s'il conviendrait de défendre par placard le transport des marchandises de contrebande en Corse, mais Nous en avons été détournés par le mauvais usage que les sujets de Votre République font de Nos résolutions du 5 juillet, 15 septembre et 22 octobre de l'an 1736, et que Nous prévoyons qu'un tel placard ne produirait aucun autre effet que de colorer les détentions des vaisseaux de Nos sujets et de les rendre

plus fréquentes; au moins de l'exemple cité du vaisseau l'_Agatha_ résulte cette vérité qu'un placard de la nature que celui dont Nous venons de parler, ne saurait être d'aucun effet, tant que les mêmes défenses ne seront pas faites dans les autres royaumes et États, et tant que les passagers ou marchandises en d'autres pays auront la faculté de tromper sous divers prétextes les maîtres des vaisseaux qui sont ignorants. Nous ne pouvons dissimuler que le procédé à l'égard des vaisseaux de Nos sujets, Nous est d'autant plus sensible qu'il paraît qu'on les prend seuls en butte et qu'on laisse passer d'autres sans y prendre garde.

Quand il plaira à Votre Sérénité et à Vos Excellences de faire les réflexions nécessaires sur ce que Nous venons de leur exposer, nous espérons qu'Elles voudront bien donner des ordres précis à Leurs Ministres et à Leurs sujets partout où il appartient, pour que soigneusement ils prennent garde de ne faire rien qui puisse troubler les sujets de Notre république ni leurs vaisseaux, dans le libre exercice de leur navigation et commerce, afin que Nous ne soyons pas obligés de délibérer ultérieurement sur la manière de prévenir ces troubles si préjudiciables au commerce de Nos sujets. Nous attendons ce remède de l'amitié et de l'équité de Votre Sérénité et Vos Excellences, et en l'attendant, Nous prions Dieu, Sérénissime Duc et Très Excellents Seigneurs, de Vous avoir en Sa sainte et digne garde.

A La Haye, le 23 novembre 1737.

De Votre Sérénité et Vos Excellences Très affectionnés amis à vous faire service.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PROVINCES UNIES DES PAYS-BAS.

Archives d'État de Gênes, archives secrètes: _Filza 1/2121 (1737-1738)_.

X.

DÉPÊCHE DE PUISIEUX A AMELOT.

Naples, le 7 janvier 1738.

Il y a dans ce port, depuis environ un mois, un bâtiment hollandais, nommé _Jan Rambouldе_. Il est chargé de munitions de guerre qu'il a prises en Zélande et qui sont destinées pour la Corse..... Je fus informé hier que le capitaine de ce bâtiment, appelé Antoine Bevers, de Flessingue, devait partir incessamment pour la Corse. Après m'être assuré plus particulièrement de ce fait, je me déterminai à envoyer prier le consul de Hollande de passer chez moi. Je lui représentai qu'il devait empêcher lÉdit bâtiment d'aller porter des secours aux ennemis d'une puissance avec laquelle les États Généraux n'étaient point en guerre, qu'il devait, d'ailleurs, savoir l'intérêt que le Roi prenait dans cette affaire et que j'osais l'assurer que ses maîtres ne désapprouveraient pas les égards qu'il aurait pour mes représentations en cette occasion. L'ambiguïté de la réponse de ce consul m'ayant laissé dans l'incertitude sur le parti qu'il prendrait, j'ai écrit à M. de Campredon, à Gênes, pour le prévenir sur le départ de ce bâtiment hollandais. J'en ai aussi dit deux mots à M. de Montalègre, qui m'a répondu que les munitions de guerre embarquées sur ce bâtiment n'ayant point été achetées dans les États de Sa Majesté Sicilienne et que le Roi n'ayant point déclaré la guerre aux Corses, le roi des Deux-Siciles ne pouvait prendre sur lui de l'ar-

rêter. Il m'a promis cependant de parler au consul de Hollande et d'intimider quelques Corses qui sont à la suite de ce bâtiment. Je ne puis douter que cette cour n'ait favorisé les Corses dans plusieurs occasions, non dans l'intention de les entretenir dans la révolte, mais parce qu'à la faveur des troubles de cette île, les officiers au service de Sa Majesté Sicilienne ont trouvé de grandes facilités à y faire des recrues.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Naples, vol. 35.

XI.

NOUVEAU CONTRAT ENTRE LE PATRON DU BÂTIMENT ZÉLANDAIS, _YONG-ROMBOUT_, ET LES MINISTRES DE THÉODORE Ier[878]. TRADUCTION DE L'ITALIEN.

Naples, 20 janvier 1738.

Nous soussignés, capitaine et pilote du bâtiment, nommé _Yong-Rombout_, d'une part, et les ministres de Théodore Ier, roi de Corse, de l'autre, promettons moyennant l'assistance divine, d'exécuter ponctuellement le contenu des articles suivants, sans exception aucune, à moins que la nécessité nous force au contraire.

1º Le susdit capitaine Antoine Bevers sera obligé de faire voile avec son vaisseau et les passagers qui seront dessus, à l'île de Corse, et, moyennant l'assistance divine, jeter l'ancre à Porto-Vecchio; mais il devra d'abord prendre langue à Aleria avec sa chaloupe et y faire les signaux convenus; lÉdit capitaine s'obli-

geant, en outre, de faire toutes sortes de diligences et ce qui dépendra de lui pour y exécuter le débarquement ainsi qu'il est d'usage en semblables conjectures. Cependant, si ce bâtiment était attaqué et que malgré tous ses efforts, il ne pût résister et fût battu ou qu'il lui arrivât quelque autre accident,--ce qu'à Dieu ne plaise--le patron sera tenu de faire voile vers Malte, ou autre port plus commode, pour y porter ses passagers, et il laissera les marchandises où il jugera le plus à propos. Bien entendu que le capitaine, en semblable cas, ne prendra de résolutions qu'autant qu'il y sera contraint par la nécessité.

2° Les seigneurs ministres susdits seront tenus de s'embarquer sur lÉdit vaisseau et d'être fidèles au capitaine pendant le voyage, dans quelques conjonctures que ce soit, et aider lÉdit capitaine en lui donnant des marques de leur bienveillance.

3° Les susdits seigneurs ministres seront obligés de fournir vingt hommes, y compris le pilote qui aura connaissance des ports de la Corse, lesquels hommes défendront le bâtiment au cas qu'il soit attaqué, et serviront à la manœuvre, et ces hommes seront commandés par le seigneur Dominique Rivarola.

4° Lesdits seigneurs ministres fourniront les vivres à ces hommes; cependant le capitaine aura soin, outre cela, d'en faire encore pour son voyage.

5° Le seigneur Rivarola et les autres ministres feront leurs diligences pour que ces vingt hommes soient embarqués au plus tôt, le bâtiment étant prêt et n'attendant que cela pour lever l'ancre; et aussitôt qu'ils seront à bord, lÉdit capitaine sera tenu de faire voile.

6º Le bâtiment étant arrivé en Corse, le seigneur Rivarola et les autres ministres seront tenus de lui fournir son chargement conformément au contrat fait en Zélande.

7º A l'arrivée du bâtiment, l'on fera en sorte de débarquer des canons et d'en dresser une batterie à terre pour défendre lÉdit vaisseau contre les bâtiments génois qui pourront l'attaquer et pour faciliter le déchargement de ses marchandises.

8º Les autres munitions seront aussi débarquées sans aucun retard. L'on devra embarquer, en même temps, à proportion, les marchandises qui seront prises en échange de ces munitions et l'on continuera de cette manière jusqu'à l'entier déchargement des unes et au total embarquement des autres.

9º Nous promettons d'adhérer exactement aux points ci-dessus et de les observer constamment et fidèlement autant que nous le pourrons pour l'avantage, comme il est dit, du roi Théodore.

En foi de quoi signé, fait à bord dudit bâtiment, le 20 janvier 1738.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Gênes, vol. 101.

[878] En marge: «Ceci n'est qu'un projet qui a été communiqué à M. de Grimaldi, lequel n'a pu encore parvenir à être exactement informé si ce contrat a été effectivement signé.

XII.

/# CONTRAT DE NOLISSEMENT DE BATIMENT FAIT A FLESSINGUE PAR LES REPRÉSENTANTS DU ROI THÉODORE. TRADUCTION DE L'ITALIEN.

[1738.]

Nous soussignés, en vertu des pouvoirs de Sa Majesté Théodore Ier, roi de Corse, reconnaissons avoir nolisé des sieurs Splenter, Van Doorn et Abraham Louxissen, le vaisseau nommé _Yong-Rombout_ de dix-huit canons de 3l et quatre _bossen_ avec vingt-quatre _koppen_, commandé par le capitaine Antoine Bevers, moyennant la somme de seize cents florins de Hollande par mois en lui assurant quatre mois fixes et plus, voulant le payer à proportion du temps à commencer du jour que lÉdit vaisseau sera entièrement chargé, et ce pour faire un voyage en Corse et sur la route où devra se faire le déchargement. Et au cas que le noliseur voulût aller à Lisbonne, ou dans quelque autre port libre, il lui sera permis à condition qu'il n'y restera que quatorze jours et pourra ensuite charger en retour de l'huile, de la cire, des cuirs et autres marchandises, sans que lÉdit vaisseau soit obligé à d'autres voyages, et encore moins de faire aucun transport, contre quelque nation du monde que ce soit. Il lui sera libre au contraire de retourner sans aucun retard à Flessingue, pour y décharger les marchandises qu'il aura embarquées, indépendamment desquelles le fret convenu sera payé aux propriétaires dudit bâtiment. Il est convenu particulièrement que ni le pilote ni le capitaine ne pourront charger aucune marchandise pour leur compte, sous peine de confiscation au profit du roi; et au cas que quelques passagers s'embarquent sur ce bâtiment et mangent et

logent dans la chambre du capitaine, ils payeront un florin de Hollande par jour, et les autres passagers sept sols de Hollande seulement, sans qu'on puisse exiger rien de plus pour leur passage. En foi de quoi, nous soussignés obligeons nos corps et nos biens, nous soumettant aux lois de la justice et aux ordonnances du pays.

Signé: VALENTINO TADEI, FRANCESCO DE AGATA, SPLENTER, VAN DOORN et ABRAHAM LOUXISSEN.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Gênes, vol. 101.

XIII.

LETTRE DU BARON DE NEUHOFF A M. SAINT-MARTIN. COPIE COMMUNIQUÉE AVEC LA DÉPÊCHE DU DUC DE SAINT-AIGNAN, AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME, DU 18 OCTOBRE 1738.

16 mai 1738.

La part que je vois, Monsieur, que vous prenez à ce qui me regarde et les offres obligeantes de service que vous me faîtes par une lettre du 29 du passé, me sont des plus sensibles et agréables. En revanche, je vous offre de vous rendre tous les bons offices qui dépendent de moi et si vous continuez dans la résolution de vous attacher à moi et de m'accompagner dans mon retour, vous pouvez, sans perdre de temps, vous rendre à Middelbourg, en Zélande, chez le sieur Joh. Dicler Schuler, marchand dans ladite ville, lequel vous dirigera à me venir trouver; même si

vous me pourriez procurer quelque bon officier d'artillerie, ou autre, il peut hardiment venir, que je le recevrai et pourvoirai à toute satisfaction, et comptez que ni vous ni d'autres n'auront jamais lieu de se reprocher de s'être attachés à moi et que je suis sincèrement

Votre bon ami.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Hollande, vol. 427.

XIV.

RÉSOLUTIONS DE L. H. P. LES SEIGNEURS ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS.

20 septembre 1738.

Ayant été délibéré par résomption sur deux lettres du consul Lesbergen[879], du 21 janvier et 11 février de cette année, écrites de Naples à L. H. P. comme aussi sur une troisième lettre du même consul du 31 mai dernier et aussi arrivée depuis, et ayant été pris en considération que L. H. P. ne se sont jamais mêlées des affaires et des entreprises des Corses contre la république de Gênes, et au contraire que par leurs résolutions du 5 juillet et 15 septembre 1736, elles ont mandé aux collèges des amirautés respectives d'avoir attention qu'aucune munition ou autres outils de guerre ne partissent d'ici pour la Corse, il a été trouvé bon et arrêté qu'il sera mandé audit Consul que L. H. P. ne sauraient approuver qu'il se soit donné tant de mouvement au sujet du navire le _Jeune Rombout_, capitaine Antoine Bevers et autres de

même nature et que lui, consul, fera bien de ne plus se mêler de cette affaire ou autres semblables, que précisément autant qu'il sera nécessaire pour la protection des navires des Provinces-Unies qui n'auront point contrevenu aux précédentes résolutions de L. H. P. du 5 juillet et 15 septembre 1736.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Hollande, vol. 429.

[879] Valembergh.

XV.

DÉPÊCHE DE PUISIEUX A AMELOT.

Naples, 11 novembre 1738.

..... Cet aventurier [Théodore] fréta au mois d'avril dernier trois vaisseaux à Amsterdam. Divers négociants de cette ville abusés par ses promesses firent une société entre eux pour lui fournir des munitions de guerre. Il s'engagea, de son côté, à payer à Malaga et à Alicante (où l'on convint qu'il relâcherait avant d'aller en Corse) la valeur desdites munitions. Les négociants, pour sûreté du traité, firent choix d'un capitaine sûr et expérimenté, auquel ils confièrent le commandement des trois navires. Le capitaine, en conséquence de ses instructions, relâcha dans sa route à Malaga, puis à Alicante. Le baron de Neuhoff n'ayant pu remplir dans aucun de ces deux ports les engagements portés dans sa convention, tâcha de persuader au capitaine de continuer son voyage, l'assurant qu'il ne serait pas plus tôt abordé en Corse que ces insulaires lui enverraient de terre des den-

rées, en retour des marchandises qu'il y débarquerait. Le capitaine, sur cette espérance, continua sa route. Arrivé en Corse, il débarqua quelques munitions, mais ne voyant rien venir en retour, et s'apercevant, d'ailleurs, que les rebelles montraient peu d'empressement pour leur nouveau souverain, il fit cesser le débarquement et ayant tenu conseil avec son équipage sur le parti qu'il avait à prendre, il se détermina enfin, trompé une seconde fois par les promesses de cet aventurier, à faire voile vers ce port avec ses trois navires, où il a été arrêté cinq jours après son arrivée et mis en prison à la réquisition du consul de Hollande, qui ne veut pas l'en laisser sortir qu'il n'ait consenti de retourner en Corse. (_En chiffres_). Instruit de tout ceci par quelques matelots hollandais, j'avais fait dire adroitement à ce capitaine que je lui conseillais de signer tout ce que l'on exigerait de lui dans la prison, et que lorsqu'il serait à la mer, il pourrait prendre, s'il le voulait, la route de quelqu'un de nos ports, conseil qu'il aurait peut-être été à portée d'exécuter si M. l'envoyé de Gênes, qui n'a pas encore toute la prudence d'un ministre consommé, n'avait tenu indiscrètement quelques discours, qui ont mis le consul de Hollande et Théodore en méfiance contre le capitaine.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Naples, vol. 36.

XVI.

NOTE SUR LES CORRESPONDANTS DE THÉODORE.

Janvier 1740.

Direction des lettres que Théodore écrit à Rome, savoir:

Il se sert quelquefois de l'adresse de Mme Marie-Constance Cavalieri, religieuse au couvent des Saints-Dominique et Sixte.

Souvent, il les adresse au comte Fedi, à la Porte du Peuple; quelquefois au comte Orsini; rarement au docteur Gaffori, qui demeure à San Gio. Fiorentini. Il s'est servi, en dernier lieu du banquier Quarantolo, associé du marquis Noués.

Quelquefois aussi les envoie-t-il en droiture aux dames Fonseca, religieuses au même couvent des Saints-Dominique et Sixte.

Ses correspondants à Rome portent leurs lettres chez le comte Fedi ou chez le comte Orsini, qui font divers plis selon la qualité des lettres et les mettent sous quatre enveloppes; la première est pour le sieur Valentini; la seconde est pour le baron de Stos; la troisième pour le consul anglais de Venise et la quatrième est pour le baron Étienne Romberg qui est lui-même.

Ses correspondants de Rome sont: les comtes Fedi et Orsini; les dames Fonseca; Mailliani, marchand drapier près Saint-Eustache; un allemand nommé Joseph à Campidolio, qui a été au service de S. A. de Bavière; le docteur Gaffori; un capucin, faiseur d'or no 64 (?); un abbé nommé Punciani, ministre de la maison Fonseca à la Minerve et distributeur du sel; le maître de chambre de M. l'ambassadeur de Malte, nommé Ludovico Sancty (?), vers la Trinité du Mont. Celui-ci, à ce que l'on peut conjecturer, n'agit pas par lui-même, car, non seulement il a aidé le cousin de Théodore d'armes et d'argent quand il était à Rome, mais encore le neveu du même ambassadeur lui fit deux visites secrètes et, à son départ pour la Corse, le maître de chambre l'accompagna jusqu'à Ostia et lui donna deux signaux pour pouvoir reconnaître ceux

qui seraient envoyés de sa part. Ces signaux consistaient en un petit carré de papier où son nom est écrit en lettres qui imitent le moule, et un cachet de cire rouge appliqué au-dessous représentant un cupidon monté sur un lion. Un nommé Raimondi, chevalier de Saint-Sylvestre et peintre, est aussi correspondant.

Ceux de Naples sont le consul de Hollande, Valembergh; Mme la princesse de la Rochette et un officier irlandais nommé Georges, qui est dans le château Sainte-Magdeleine, du côté des Carmes.

A Livourne, il n'y a plus que l'ancien capitaine du bagne, nommé Bigani; D. Felice Cervioni et Thomas Santucci d'Alesani.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Corse, vol. 2.

XVII.

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A AJACCIO, LE 2 MARS 1743, ENTRE LE VAISSEAU DE GUERRE ESPAGNOL, LE _SAINT-ISIDORE_ ET LES VAISSEAUX DE GUERRE ANGLAIS[880].

Livourne, le 21 mars 1743.

Par la déclaration unanime des matelots du vaisseau du Roi, le _Saint-Isidore_, on a appris que le 28 février, le secrétaire de Théodore étant sur une des chaloupes de l'escadre anglaise qui était à dix milles à la vue d'Ajaccio où elle allait, prit terre à Ajaccio et alla parler au gouverneur de ladite place pour reconnaître

le camp et les magasins de marine dudit vaisseau le _Saint-Isidore_, qui étaient à terre, ce qui lui fut accordé d'abord par lÉdit gouverneur avec l'assistance du capitaine Giannetti et son frère, officiers allemands au service de la république et de la garnison d'Ajaccio. Après que cela fut fait, la chaloupe retourna à l'escadre anglaise, qui vint donner fonds la nuit du 1er de ce mois sous le canon d'Ajaccio, consistant en deux vaisseaux de haut bord et une frégate de quarante pièces de canon, auxquels se joignit le lendemain matin un autre vaisseau de ligne, laissant vers le midi le vaisseau le _Fulston_ (le _Folkestone_), avec dessein de prendre ou brûler le vaisseau espagnol. Ce que le commandant anglais fit connaître, le 2, faisant approcher les deux vaisseaux à une portée de fusil de celui le _Saint-Isidore_, et faisant dire à M. le chevalier de Lage que s'il tardait à rendre son vaisseau, il ne donnerait quartier ni à lui ni à son équipage. M. de Lage répondit qu'une telle proposition ne se faisait pas à un homme comme lui, qu'il savait son devoir, qu'étant capitaine d'un vaisseau de Sa Majesté Catholique, il devait le défendre, que M. le commandant anglais pourrait faire ce qu'il voudrait, et que lui ferait son devoir. En effet, d'abord que la chaloupe de l'officier anglais fut éloignée du vaisseau le _Saint-Isidore_, M. de Lage fit décharger toute son artillerie contre les vaisseaux ennemis, entre lesquels celui du commandant étant le plus exposé, il perdit un de ses mâts et fut si maltraité dans le côté, qu'il se trouva d'abord hors d'état de manœuvrer ayant huit pieds d'eau. Le chevalier de Lage, voyant le bon effet qu'avait produit sa première décharge, voulait en faire une seconde, mais s'apercevant que les quatre autres vaisseaux allaient le cribler de coups, et qu'il courrait un risque évident de sacrifier tout l'équipage et laisser à l'ennemi la gloire de prendre ou de brûler son vaisseau, il se détermina à le préve-

nir, faisant donner feu et ordonnant à l'équipage de se retirer. Il fut obéi et se sauva lui et son équipage à la nage laissant le vaisseau en flammes. Il y eut trente hommes de noyés, entre lesquels neuf espagnols, sans comprendre cinq autres qui furent tués par le canon, les autres étant des déserteurs allemands recrutés en Corse. M. de Lage fut obligé de se retirer la nuit avec son équipage à la montagne, le gouverneur d'Ajaccio lui ayant refusé de lui donner asile dans la place, ainsi qu'il avait fait de le défendre par son artillerie, ni de lui permettre de décharger la sienne à terre. Le commandant anglais fut obligé de rester à Ajaccio, jusqu'au 6, ayant renvoyé le secrétaire de Théodore qui fut témoin avec le vaisseau le _Fulston_ de l'action et on fut détrompé des idées chimériques que Théodore avait données de ses alliés. Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Gênes, vol. 112.

[880] Cette relation a été faite par le consul d'Espagne à Livourne, sur la déposition des matelots du vaisseau espagnol et traduite de l'espagnol.

XVIII.

DÉPÊCHE DU DUC DE NEWCASTLE A GASTALDI, MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES A LONDRES.

Whitehall, ce 17me mars 1743. A Monsieur Gastaldi,

Le Roi m'a ordonné de vous faire savoir, en réponse au mémoire que vous avez présenté à Sa Majesté, du 25 du mois passé, et à la lettre que vous m'avez écrite, en date du 19 du courant,

que Sa Majesté n'a aucune connaissance de ce qui y est allégué d'avoir été fait par les commandants de ses vaisseaux en transportant et débarquant Théodore Neuhoff dans l'île de Corse; et que si quelqu'un desdits commandants a tenu une telle conduite, il a agi, non seulement sans l'ordre du Roi, mais contre les intentions de Sa Majesté. Le Roi m'a commandé d'envoyer aux seigneurs commissaires de l'Amirauté copies de votre mémoire et lettres susdites, et de leur ordonner de s'informer, sans perte de temps, si les commandants des vaisseaux du Roi dans la Méditerranée, et notamment les capitaines des vaisseaux dont vous faites mention dans votre mémoire, ont actuellement fait ce qui leur est imputé; et, en ce cas-là, par quel ordre ils l'ont fait, afin que Sa Majesté étant pleinement informée du cas, puisse prendre, à cet égard, les mesures qu'Elle jugera à propos.

J'ai aussi eu ordre du Roi d'écrire dans le même sens au vice-amiral Matthews, commandant la flotte de Sa Majesté dans la mer Méditerranée, et de lui faire savoir au nom de Sa Majesté qu'il doit veiller que pour l'avenir il n'arrive rien de semblable.

Je dois cependant, Monsieur, à cette occasion vous faire observer que bien que les officiers du Roi fussent très coupables, en cas qu'ils eussent agi sans autorité ou contre les ordres de Sa Majesté, le Roi ne peut pourtant que voir avec regret que la conduite de la République de Gênes ait été telle envers les Espagnols, ses ennemis déclarés, qu'elle aurait pu donner un juste sujet de mécontentement à Sa Majesté et à ses alliés.

Je suis, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur. NEWCASTLE.

Archives d'État de Gênes, archives secrètes: _Filza 41-2050_. _Corsica 1743._

XIX.

DÉPÊCHE DE LORENZI A AMELOT.

Florence, le 27 avril 1743.

Le baron Théodore est parti de cette ville depuis le 18 pour Pise et comptait, après s'y être arrêté quelques jours, de se rendre à Livourne pour s'embarquer sur le même vaisseau de guerre anglais de quarante pièces de canon, qui l'y avait conduit nommé _Folkestone_, et commandé par le capitaine Balchen; mais j'ai appris qu'il n'y est pas encore allé et qu'il est encore en quelque endroit qui n'est pas éloigné de Florence et que je n'ai pu encore découvrir. Plusieurs Corses qui s'étaient rassemblés à Livourne de différents endroits se sont embarqués sur le même vaisseau. M. Matthews dit n'avoir consenti que Théodore y retournât parce qu'il était venu dans la Méditerranée sur un vaisseau de guerre de sa nation, et qu'au reste les lettres de sa cour ne lui en avaient jamais parlé, mais qu'il y avait dépêché un courrier avec une lettre qu'il avait reçue de Théodore pour avoir des instructions là-dessus. Le ministre d'Angleterre à Turin assure aussi que sa cour ne lui a jamais rien mandé à ce sujet, et elle a gardé le même silence envers M. Mann, ce qui est assez surprenant, car s'il est vrai que le roi d'Angleterre n'a jamais eu la moindre part aux affaires de Théodore, et qu'il aurait fait examiner la conduite des capitaines dont la même république se plaignait, comme le ministre de M. le grand-duc à Londres mande à ce gouvernement avoir

cette cour-là répondu au mémoire présenté par le ministre de Gênes à S. M. Brittanique, il était naturel que ce prince eût donné des ordres au susdit vice-amiral et eût mandé quelque chose en conséquence à ses ministres à Florence et à Turin, d'autant plus que M. le marquis d'Ormea a plusieurs fois questionné ce dernier sur l'intérêt que paraissait prendre l'Angleterre à l'entreprise de Théodore. D'ailleurs, puisque la cour de Londres sait l'opinion que le public a eu lieu de former qu'elle s'intéresse à cette entreprise, et le tort que cette opinion peut lui faire, il paraissait qu'elle devait donner une déclaration authentique du contraire, si elle n'y prenait pas effectivement intérêt. L'on peut à peu près remarquer la même conduite de la cour de Londres dans celle de Vienne, car MM. de Breitwitz et de Richecourt assurent, et à l'égard du premier, j'ai lieu de le croire très certainement, que S. A. R. leur a demandé uniquement de l'informer de ce qui se passerait à ce sujet. Il était cependant naturel que si ce prince ne prenait aucune part à cette entreprise, il eût à la désavouer, au moins à sesdits ministres, surtout après la conférence que M. de Breitwitz a eue avec Théodore et l'édit que celui-ci a publié. Cette conduite de ces deux cours peut faire soupçonner qu'elles attendent quelque événement pour se déclarer, d'autant plus que le même aventurier assure toujours que son entreprise a été concertée avec elles et qu'elles sont convenues de le soutenir. MM. de Richecourt et de Breitwitz ont assuré à une personne de leur confiance qu'ils ne l'ont point vu pendant tout le séjour qu'il a fait en cette ville. Il a dit qu'il y est venu principalement pour pouvoir écrire plus librement; en effet, il a reçu et écrit pendant son séjour ici une prodigieuse quantité de lettres.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Florence, vol. 97.

XX.

LETTRE DU BARON DE NEUHOFF.

Le 11 mai 1744.

J'ai reçu mercredi passé sous votre couvert la lettre du baron de Salis en date du 22 passé, à laquelle je vous remets, à cachet volant, la réponse, vous priant, mon très cher Monsieur, de vouloir la lui inclure dans votre paquet après l'avoir lue. Cette tardance de lettres de Turin, jointe aux manquances que l'on me fait dans ces conjonctures, me lève tout repos, d'autant plus que je me trouve contre le mur et miné par ces perfides émissaires, lesquels me détournent et me refroidissent un chacun pour le surplus, par ici, et ayant déjà gagné en Allemagne tous mes amis et correspondants à me retenir même ce qui est à moi, afin de m'ôter les moyens à me pouvoir mouvoir; enfin j'abrège.

Si par ce courrier j'ai la satisfaction de recevoir de vos chères nouvelles, jeudi j'aurai celle de vous faire réponse et suis sans réserve tout à vous.

Ma dernière est du 6 avec la lettre d'Olmeta touchant le prince Rakoczy, lequel à ce que j'ai appris hier d'un Corse venu de Rome, a, depuis deux années, la promesse de France et d'Espagne d'avoir en Corse son refuge avec le caractère de général, et que ceci est notoire à tous les partisans d'Espagne en Corse. A moments, j'attends des nouvelles de là; mais tous mes frais et soins seront tous inutiles, si l'on ne m'assiste sans perte de temps, car, pour être sûr, ils veulent proclamer Don Philippe, si je tarde à marcher; ils sont soutenus en cela à Gênes même. Si cette affaire se fait et qu'ils y débarquent quelque monde, comme

ils le font assurer dans le pays, qui les en chassera? Aucune puissance est en état de le faire, les peuples étant variés, ce qu'ils seront certainement si l'on ne me met en état d'y pouvoir aller pour anéantir ces vues-là.

Je ne comprends plus ce silence de vos seigneurs de Londres, desquels je ne vois aucune réponse; d'autres amis d'Hanovre et de La Haye m'assurent de l'appui promis; entre temps, par ici, l'on fait le sourd et l'on m'abandonne; enfin l'on ne fait aucun cas de moi par reconnaissance de mes sincères sentiments d'honneur ou opérations réelles de fidélité et d'un attachement parfait, ce qui m'est bien sensible et m'en ronge l'âme. J'espère que vous aurez eu la bonté de parler à M. le général baron de Breitwitz touchant ce peu de Corses, qui sont dans ces deux compagnies corses suivant le contenu de ma dernière. S'il y a de la résolution, il y a moyen encore d'anéantir les vues des ennemis en faisant un débarquement de sept à huit mille hommes de mes gens, pour faire une diversion, en laissant ces Anglais dans les ports de Corse et même dans le golfe de la Spezzia, et employer mes gens contre l'ennemi même; mais il me faut trois vaisseaux, avec ordre précis de m'obéir. Si puis, l'on continue en Italie être sourd, je dois m'efforcer à faire pour l'avenir le muet, et me retirer du tout, laissant le champ libre à tous mes ennemis. Ci-jointe une liste des Corses dispersés en Italie[881], dont j'ai eu tous les soins, et puis avancer, selon la promesse des officiers, qui les commandent, de me les voir joindre au premier ordre que j'enverrai signé de ma main, et suis très assuré qu'aucun ne restera en arrière quand il s'agira d'être à mes ordres et moi à leur tête.

Archives d'État de Turin: _Materie militari_. _Levata truppe straniere_, mazzo 2.

[881] J'ai donné cette liste en note p. 303.

XXI.

LETTRE DU BARON DE NEUHOFF.

Le 14 mai 1744.

Je reçois votre chère lettre du 9 avec celles que vous me renvoyez. Touchant puis au congé des Corses, comme je vous ai parlé dans mes précédentes de le procurer de M. le général baron de Breitwitz, il n'a pas besoin d'ordre pour cela, parce que quand ils demandent leur congé, il leur est accordé toujours, selon la teneur de mon offerte faite à Vienne du temps du baron de Wachtendonck; mais à présent, que je ne veux avoir aucune liaison avec leur capitaine et que je les demande pour être employés pour le service commun, je cherche la licence du général pour pouvoir puis en faire rapport à la cour, laquelle sera charmée certainement que je les emploie au service du roi de Sardaigne. Mais ces résolutions finales tardent bien de Turin; ils croyent et attendent là mon arrivée, ou du moins, un de ma part; mais à ma sensible confusion et mortel chagrin, je me vois hors d'état de pouvoir me mouvoir, ne trouvant pas ni d'amis, ni d'ennemis, avec le gage en main, l'avance nécessaire et dois me voir enfin périr avec mes polices de change endossées toutes à mon ordre argent comptant partout; mais par ici ne sachant de qui me fier, et d'autres étant sourds et charmés de me plonger davantage, m'entretiennent en espérance et puis, en fait, ils me manquent; enfin la maxime est, en certaines affaires, très mauvaise de donner du

temps au temps; mais à moi il me convient de m'y soumettre et d'avaler ces pilules.

Si M. l'amiral Matthews est bien informé, il secondera en tout mes vues et me donnera la main à faire la diversion mentionnée et de châtier ces Génois promoteurs de toutes les démarches des Gallispans contre votre nation et de la personne sacrée de Sa Majesté Britannique même; mes fidèles et sincères remontrances se vérifient journalièrement de plus en plus. Dès l'année passée, tout se pouvait prévenir; mais que ne cause la présomption et le mépris dans ce monde!

Le dénommé Maurice-Léopold Kartz, dépêché de Rakoczy, est à Livourne présentement, protégé de M. de Selva, et doit passer en Corse. Enfin j'espère qu'avec ce courrier vous recevrez quelque réponse de Turin pour moi, laquelle j'attends avec la dernière des impatiences. Avertissez, je vous prie, à Londres qu'un tel chevalier Champigny, l'envoyé de l'Électeur de Cologne, est un espion payé depuis sept années de la France; il l'était même, contre moi, payé des Génois; mais à mon arrivée à Cologne, le dit Champigny jugea à propos de se sauver de Bonn de la cour de l'Électeur de Cologne, pour n'être traité par moi et les miens comme il le méritait. Avec sûreté, vous le pouvez dénoncer de ma part et j'en écrirai, l'ordinaire prochain, à mes amis à Bonn et Hanovre, afin qu'ils le fassent savoir à l'Électeur de ma part, comme de ma surprise d'employer un semblable sujet. Si M. l'amiral voulait s'entendre avec moi de bonne foi, nous ferions plus dans un mois pour l'avantage commun, qu'il n'a fait depuis deux années avec les avis de ses consuls tous jacobites sous-main et qui l'informent très mal. Je vous salue de tout mon cœur, et suis sans réserve tout à vous.

En ce moment je reçois votre chère lettre du 12, avec l'incluse du baron de Salis. Jugez, mon cher Monsieur, de mon embarras mortel à ne pouvoir me rendre à Turin ni y envoyer quelqu'un, n'ayant aucun à la main capable pour finir de traiter cette affaire; celui que j'ai désigné n'est pas encore retourné de Corse, où je l'ai envoyé par la voie de Civita-Vecchia avec un petit secours, et pour assister à la consulte générale tenue, et quand il retournera, il sera toujours obligé à une petite quarantaine. J'ai, de plus, la mortification aujourd'hui de recevoir, par trois différentes lettres, une belle excuse sur ma demande d'une avance de cent sequins. Je ne sais enfin où donner de la tête dans ces quartiers et me trouve manquant, subsistant avec l'argent qui me reste à engager. Si M. l'Anglais m'avait fait le plaisir trois mois passés, j'aurais été alors à Turin, et le tout serait frayé et la troupe serait assemblée; enfin je me ronge ici l'âme et me crève de chagrin.

Si vous écrivez à Turin et à M. l'amiral, faites-leur part du contenu de la lettre de M. de Salis et assurez pour sûr que s'il me conduit en Corse, nous chargerons dans les huit jours six à huit mille hommes pour les transporter au golfe de la Spezzia, me faisant fort de m'en rendre maître sans perte d'un homme. M. l'amiral puis y pourra mettre garnison anglaise, et moi j'agirai puis, et le reste de mes gens, au grand bénéfice commun et aux dépens de l'ennemi même. Vous voyez là ce que j'ai déjà écrit au baron de Salis et à Milord Carteret, et mes amis à Londres en sont bien subornés.

Si vous croyez que M. l'Anglais à votre instance se laisse persuader à me faire l'avance de cent sequins, faites-le, je vous prie, et soyez sûr que de Turin j'en remettrai ponctuellement le rem-

boursement, y ayant de bons amis, mais ma présence y est nécessaire.

L'on m'écrit de Rome que cinquante-trois autres Corses déserteurs de Naples y sont arrivés pour me joindre. Excusez ce brouillon, je vous prie. Je suis si accablé de chagrin et de confusion de me voir ainsi, qu'à peine sais-je écrire.

Archives d'État de Turin: _Materie militari_. _Levata truppe straniere_, mazzo 2.

XXII.

TRADUCTION D'UNE LETTRE DE M. MANN A M. DE VILLETTES.

Florence, 30 mai 1744.

Monsieur,

Le courrier de Turin m'a remis ce matin en passant la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire le 27 de ce mois. Les ordres que M. le marquis d'Ormea a bien voulu donner ne coûteront que très peu de peine aux courriers, puisqu'en allant à Rome et en revenant de cette ville, ils sont obligés de passer dans la rue où je demeure. J'espère que vous approuverez cette manière de continuer notre correspondance. Elle vous épargnera souvent la désagréable fatigue de mettre vos lettres en chiffres, ce qui ne pourrait que vous être fort incommode dans des circonstances où vous avez tant d'affaires sur les bras. Je suis charmé que vous ayez été content du contenu des papiers que je vous ai envoyés, et

que M. le marquis d'Ormea les ait jugés dignes de son attention. Je vous prie de présenter mes très humbles respects à Son Excellence et de l'assurer que je me ferai un devoir, en toute occasion, d'obéir aux ordres dont Elle m'honorera, bien persuadé que rien n'est plus capable de m'attirer l'approbation du Roi, mon maître, que de m'employer utilement, si je puis, pour le service de Sa Majesté Sarde, dont les intérêts sont si unis aux siens.

J'ai eu soin de communiquer sur le champ à mon ami cette partie de votre lettre qui regarde l'auteur des propositions[882]. Il m'a promis de lui écrire sans délai, pour l'engager à venir à Florence au cas qu'il se trouve toujours peu éloigné de cette ville, comme il l'était en dernier lieu. Nous n'avions pas jugé à propos, mon ami ni moi, de lui donner la moindre connaissance de l'affaire, jusqu'à ce que nous eussions reçu votre réponse; nous ne différerons plus à présent de l'en informer et nous tâcherons de lui persuader d'aller à Turin. C'est assurément le plus sage parti. On règlera plus de choses, avec lui en personne, en deux jours, qu'on ne ferait dans un mois par lettres, outre qu'en traitant avec lui les ministres du roi de Sardaigne pourront mieux juger de sa capacité et de ce qu'il est en état de faire. Le général Breitwitz, de qui je tiens les propositions, m'a permis de vous dire son nom, mais il souhaite de n'être nommé qu'à M. le marquis d'Ormea, ne se souciant pas que la cour de Vienne ou le grand-duc sachent qu'il se soit mêlé d'aucune affaire sans leur participation, quoiqu'il ne doute pas d'ailleurs que sa conduite ne fût approuvée, s'il jugeait nécessaire de les en informer. La proposition, comme vous l'aurez observé, a été faite autrefois à la reine de Hongrie, par le canal du général Breitwitz; mais elle fut négligée. Par rapport à la paye des officiers et des soldats, le général suppose que la personne comptait qu'elle serait établie sur le pied des autres

troupes de la reine; mais il n'est pas possible de rien dire de positif sur cet article, non plus que sur les autres conditions, jusqu'à ce que l'auteur en traite lui-même. Je ne vous ai pas d'abord envoyé l'écrit en original, signé de sa main et scellé du cachet de ses armes, crainte de quelque accident; mais si vous souhaitez de l'avoir, vous n'avez qu'à m'en dire un mot et je vous l'enverrai. Je souhaite ardemment que le succès de cette affaire réponde à l'attente de vos amis.

Je vous ai envoyé par le dernier ordinaire une lettre de mon correspondant secret[883] à M. le marquis d'Ormea. Dans une autre qu'il m'a écrite en m'en envoyant une pour l'amiral, il me dit: «A la fin M. l'amiral a eu ordre de m'assister et de m'appuyer.» Je ne puis rien dire de ce fait jusqu'à ce que l'amiral l'explique. Je suis toujours obligé de répondre au grand nombre de lettres qu'il continue de m'écrire; mais je le fais toujours en termes généraux, en lui disant que je n'ai point reçu d'instructions sur ses affaires, ni aucune réponse de votre part ni de l'amiral; cependant cette méthode ne mettra jamais fin à notre correspondance. Je ne voudrais pas que M. de Salis fût informé que je vous ai dit si librement mon sentiment du personnage, car je vois que nonobstant ce que j'ai écrit avec la même liberté à son fils à sa prière, il pense encore aussi favorablement sur son compte: prévention dont je vous dirai en confidence que son fils est aussi surpris que moi. Il a peut-être des raisons que nous ignorons.

Je vous prie de croire...

Archives d'État de Turin: _Materie militari_. _Levata truppe straniere_, mazzo 2.

[882] Il s'agit de Rivarola.

[883] Théodore de Neuhoff.

XXIII.

TRADUCTION D'UNE LETTRE DE M. MANN A M. DE VILLETTES

7 juin 1744.

Monsieur,

J'espère que vous aurez reçu les deux lettres que je vous ai écrites le 2 et le 8 de ce mois. J'ai été obligé d'envoyer la dernière par la poste ordinaire, ne l'ayant reçue qu'après le départ du courrier de Turin. Je dois à présent vous informer que j'ai vu le comte Rivarola, que le général Breitwitz a fait venir à Florence. Il est fort disposé à aller à Turin, pour traiter de la levée des troupes corses. Il se flatte de lever aisément toutes les difficultés qui pourraient se rencontrer dans cette affaire. J'avoue qu'au premier coup d'œil, à voir son âge et sa figure, il ne m'a point paru fort propre à faire réussir une pareille entreprise; mais, après plusieurs conversations que j'ai eues avec lui et par les informations que j'ai prises sur son compte, j'ai trouvé que c'était un homme fort accrédité en Corse et celui de tous les chefs auquel les mécontents de cette île s'adressent le plus volontiers. Il a toujours été opprimé par les Génois, une grande partie de son bien a été confisquée en Corse, où sa femme est encore. Il a mené pendant plusieurs années une vie obscure hors de son île.

Je l'ai questionné touchant les talents qu'il se sentait pour commander le régiment que son nom et son crédit le mettaient

en état de lever. A cela, il a naïvement répondu qu'il ne pouvait pas prétendre avoir beaucoup d'expérience pour la conduite des troupes régulières; mais qu'il avait passé toute sa vie les armes à la main et que pour suppléer à ce qui lui manquait il voulait supplier Sa Majesté Sarde de lui donner un major (sur qui roulerait la conduite du régiment) et autant d'officiers qu'on croira nécessaires, pour bien former et discipliner ses compatriotes. Cependant, on ne doit pas oublier, dit-il, que les Corses obéissent plus volontiers à des officiers de leur nation qu'à d'autres; que néanmoins, il sera toujours prêt à se soumettre à tous les ordres que le roi de Sardaigne lui donnera, et qu'il ne doute nullement que le corps de troupes qu'il lèvera ne soit fort utile à Sa Majesté.

Le général Breitwitz, m'écrivant à son sujet de sa maison de campagne, m'en parle dans les termes suivants: «C'est un homme qui a grand crédit en Corse. Il ne tiendra qu'à lui de faire venir la plus grande quantité des Corses qui sont au service de la république de Gênes à celui de Sa Majesté le roi de Sardaigne, ce qui ferait un double effet. Quand on écrira à Vienne pour avoir la permission de rassembler le régiment dans cet état, la cour de Turin pourrait demander au grand-duc les officiers corses et les hommes de cette nation, qui sont à son service; cela serait un petit commencement à former un pied. Je suis persuadé, si la neutralité ne fait quelque obstacle, que S. A. R. fera tout pour Sa Majesté le roi de Sardaigne.»

Je ne sais pas bien ce que le général veut dire quand il parle d'_officiers_ au pluriel, car, après m'en être informé, je n'ai trouvé qu'un seul officier corse dans les deux compagnies de ce nom.

Voici la liste des Corses qui se trouvent dans ces compagnies, qui pour le dire en passant, sont fort inutiles au grand-duc:

Giuseppe Costa, lieutenant. 49 simples soldats dans la première compagnie. 11 » » dans la seconde » -- 61

Il est inutile que j'entre dans un détail circonstancié de toutes les conversations que j'ai eues avec le comte Rivarola. Je dois vous avertir, cependant, que comme il ne fait aucune difficulté d'avouer le mauvais état de fortune où l'ont réduit ses malheurs et son long exil, je me suis engagé à lui faire payer les frais de son voyage. La demande m'a paru si raisonnable que j'ai cru devoir y acquiescer, et je vous prie de vous souvenir de cet article. Vous trouverez dans l'écrit ci-inclus quelques informations à son sujet, avant qu'il arrive à Turin; il vous communiquera lui-même d'autres papiers, qui vous convaincront que c'est un homme fort accrédité dans sa patrie. Il n'attend pour partir que l'arrivée de son fils, qui est à Sienne, au séminaire, et les habits qu'il se fait faire, qui, autant que j'en puis juger, ne feront pas une brillante figure. Il m'a dit qu'il voulait se faire faire un habit, avant de se présenter à M. le marquis d'Ormea; j'ai tâché de l'en dissuader, l'assurant que ce ministre ne jugera pas de lui par la façon dont il sera mis. Il espère d'être à Turin sur la fin de la semaine prochaine, environ le 14. Je lui donnerai une courte lettre pour vous pour lui servir d'introduction. Il veut être absolument dirigé par vous. Dans cette lettre et dans le passeport dont je le munirai, je l'appellerai Domenico Santini, nom qu'il souhaite de porter pendant son voyage. Je vous laisse le soin de tout le reste. Je serai bien charmé d'apprendre que l'affaire tourne à la satisfaction de Sa Majesté Sarde et au bien de son service. Je vous prie d'assurer M. le marquis d'Ormea de mes très humbles respects...

J'écrivis hier au soir ce qui précède; j'ai reçu ce matin de bonne heure la lettre dont vous m'avez favorisé avec l'Horace de

Pine, pour lequel j'aurai des remerciements à vous faire l'ordinaire prochain, de la part du prince Craon. Je ne suis point du tout surpris de la lettre que Théodore a écrite à M. le marquis d'Ormea, ni de la manière dont ce ministre l'a reçue. J'en reçus une hier au soir du personnage, en réponse à celle que je lui avais écrite, pour accompagner la lettre de M. de Salis (dont je vous ai envoyé une copie). Il est extrêmement piqué de cette lettre, «à laquelle, dit-il, je ne répondrai nullement, ne me mettant en nulle peine pour son contenu si peu digéré, étant d'ailleurs sûr que votre ministère traite cette affaire. Enfin les réponses de Turin en décideront en huit jours, et si l'on y a changé de sentiment, patience! J'en serai pour les frais faits. Mon secrétaire est parti dimanche passé». Voilà la substance de sa lettre. Je vous disais dans ma dernière qu'il avait fait partir son secrétaire, circonstance qui ne peut que déplaire. J'avoue néanmoins qu'il ne me semble pas juste de le laisser dans l'incertitude; car quoique ses propositions soient mal digérées et qu'il ne paraisse pas probable qu'elles puissent mener à rien et quoiqu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de fond à faire sur ce qu'il dit des grandes dépenses qu'il prétend avoir faites, je ne saurais approuver qu'on continue à le bercer de vaines espérances. Quant aux affaires de Corse, je sais qu'il a encore un parti considérable dans cette île qui le recevrait avec beaucoup d'empressement, s'il y paraissait avec quelque secours réel. Mais il les a trompés si souvent, qu'ils ne se fient plus à ses promesses. J'apprends cependant que ce parti est résolu de lui rester fidèle encore quelques mois et si après ce temps-là, ils s'aperçoivent qu'il n'est pas réellement soutenu, ils l'abandonneront à coup sûr, sans pourtant se soumettre aux Génois.

On m'a dit que le capitaine Barckley, commandant du vaisseau _la Revanche_, qui a conduit Théodore en Italie, s'informa fort soigneusement de lui en dernier lieu à Livourne, déclarant que s'il pouvait découvrir où il était, soit en Toscane, soit à Rome, il irait le trouver en personne. Une personne, qui a dit avoir entendu ceci de la bouche de M. Barckley lui-même, l'a écrit à Théodore, qui m'a envoyé la lettre. Je ne puis pas pénétrer le motif qui faisait souhaiter au capitaine Barckley de le voir; mais si son empressement était aussi grand qu'on le dit, j'ai lieu de m'étonner qu'il ne se soit pas adressé à moi, de qui il pouvait attendre d'en avoir des nouvelles.

Le comte Rivarola est à présent chez moi; il m'apprend qu'il a dépêché un homme à son fils, à Sienne, qui n'arrivera ici que mardi au soir; cela me fait craindre qu'ils ne puissent partir d'ici que jeudi matin; ils pourraient bien être à Turin le 15, m'ayant promis de faire toute la diligence possible. Il lui en a déjà coûté quelque chose pour faire venir son fils, ne pouvant pas absolument voyager seul. Il vous prie, Monsieur, de vous en souvenir, ainsi que de la dépense de son voyage à Turin; je me flatte que M. le marquis d'Ormea ne trouvera pas mauvais que je me sois engagé à la lui faire payer.

Je n'ai rien à ajouter que les vœux sincères que je fais pour le succès de l'affaire; j'espère qu'elle répondra à notre attente, d'autant plus qu'on m'a donné les plus fortes assurances de son crédit parmi ses compatriotes qui considèrent beaucoup son nom. A l'égard de sa capacité personnelle et des conditions de son engagement, je m'en repose entièrement sur le discernement des personnes qui traiteront avec lui.

Je vous prie de me croire.....

P.S.--Toute réflexion faite, nous n'avons pas jugé à propos de perdre du temps à attendre l'arrivée du fils du comte Rivarola, et nous lui avons trouvé un autre compagnon de voyage. C'est un nommé Carlo Testori, milanais, secrétaire du commissaire des guerres du grand-duc, jeune homme discret et qui est au fait de tout, ayant été employé pour faire venir secrètement le comte. Son supérieur a bien voulu consentir qu'il fît le voyage. Le comte envoya hier les papiers par un exprès. Il partira demain matin à bonne heure.

Archives d'État de Turin: _Materie militari_. _Levata truppe straniere_, mazzo 32.

XXIV.

DÉPÊCHE DE LORENZI A D'ARGENSON.

Florence, le 2 décembre 1745.

L'intrigue ménagée par le roi de Sardaigne contre la Corse a enfin éclaté et j'ai l'honneur de vous en envoyer ci-joint un petit détail. L'on en fut informé ici le 27 par un exprès dépêché au prince pour l'informer de cette affaire. Ce résident d'Angleterre reçut par cette même voie des lettres du commandant de l'escadre de sa nation, et il envoya peu après son secrétaire à M. Viale pour lui dire que lÉdit commandant l'avait chargé de lui déclarer que les prisonniers génois seraient traités comme la république traiterait les deux fils du colonel Rivarola, qui sont depuis longtemps en prison à Gênes. M. Viale lui répondit que n'étant pas ministre il ne pouvait pas recevoir cette déclaration, qu'il au-

rait été nécessaire d'ailleurs de lui donner par écrit; que cependant par manière de discours, il était bien aise de lui dire qu'il ne voyait pas avec quel fondement l'on voulait mettre sur un pied d'égalité lesdits prisonniers génois avec les deux fils de Rivarola, puisque ceux-ci étaient sujets de la république, détenus en prison pour crimes, et particulièrement celui d'avoir fait des enrôlements dans l'État pour le service étranger contre les lois.

Le baron Théodore a été si fort méprisé des Anglais, qui l'ont trouvé d'un caractère, de cœur et d'esprit bien différent de celui qu'ils lui croyaient, qu'il est revenu à Livourne, d'où il s'est rendu ensuite chez un curé de campagne où il a demeuré d'autres fois... Il paraît que les rebelles ont trouvé tant de facilité à s'emparer de Bastia, à cause que cette place manquait de presque tout ce qui est nécessaire à faire une bonne défense, et que M. Mari n'a pas agi avec la valeur qu'il a montrée lorsqu'il a été attaqué par mer par les Anglais, lorsqu'il a vu qu'il avait à faire par terre aux rebelles, dans la crainte apparemment de tomber entre leurs mains, ce qu'il regardait sans doute comme son dernier malheur. Il est à présumer qu'il va naître en Corse une guerre civile fort cruelle, car le colonel Rivarola y a un grand nombre d'ennemis et l'on assure que les deux puissants chefs de partis, nommés Gaffori et Matra, allaient descendre avec un grand nombre de gens pour le chasser du pays.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Florence, vol. 102.

XXV.

EXTRAIT DE LA LETTRE DE L'AMIRAL MEDLEY A S. E. LE MARQUIS DE GORZEGNO, ÉCRITE DEVANT CARTHAGÈNE, A BORD DU _RUSSEL_.

19 mars 1749.

.....Les divisions qui se sont élevées entre les chefs corses engagés dans les intérêts de Sa Majesté Sarde m'alarment extrêmement. Je crains fort que les Génois n'en tirent avantage et que par leur argent ou leurs intrigues ils n'en attirent beaucoup dans leur parti, de ceux même qui se sont montrés d'abord les plus animés contre cette république et son gouvernement. Il n'est pas moins à craindre d'un autre côté, que ces dissensions n'apportent beaucoup d'obstacles à nos progrès dans l'île, en empêchant les mécontents de s'unir et d'agir de concert avec nous pour l'exécution des mesures vigoureuses que l'on pourra prendre pour pousser et expulser entièrement les Génois des établissements et des forteresses qu'ils y occupent. On s'est plaint de la conduite du comte Rivarola, et la lettre par laquelle le roi de Sardaigne le rappelle a été envoyée au commodore Townshend, qui a jugé à propos de la retenir jusqu'à son retour en Corse. Mais si le comte ne paraît pas, d'un côté, avoir assez de crédit ni être assez considéré parmi les mécontents, ou qu'il ne soit pas propre à manier les affaires dans l'intérieur de l'île, d'un autre côté j'appréhende que son rappel ne soit un faible remède au mal, à moins qu'il ne soit remplacé par une personne habile et d'autorité et à qui on mette en mains les moyens convenables pour travailler avec fruit. Je prends la liberté d'offrir ces considérations à Votre Excellence, comme dignes de son attention et, comme le commodore Town-

shend informera de temps en temps M. de Villettes de ses opérations, vous pourrez juger, Monsieur, quelles mesures seront nécessaires pour l'avancement de l'entreprise.....

Archives d'État de Turin: _Toscana_, mazzo 1.

XXVI.

HORACE MANN AU MARQUIS DE GORZEGNO.

Florence, le 7 juin 1746.

..... J'ai été pleinement informé par la lettre de Votre Excellence et par celle de M. Villettes de la résolution de notre cour de renoncer à l'entreprise de la Corse par le peu de probabilité d'y réussir et par la nécessité qu'elle a d'employer ses vaisseaux de guerre ailleurs, et de la déférence que Sa Majesté le Roi de Sardaigne a bien voulu montrer en cette occasion à ces sentiments, nonobstant les motifs qu'il aurait au contraire; ainsi comme il s'agit à présent d'en informer les Corses, et de se servir de tous les moyens possibles pour les soustraire de la vengeance des Génois et que Sa Majesté (par la favorable opinion dont il lui plaît de m'honorer) souhaite que je m'y emploie, je ne manquerai en rien de ce qui dépend de moi pour contribuer à l'exécution de ses ordres et je m'estimerai trop heureux de pouvoir réussir à rendre efficaces les mouvements d'humanité dont Sa Majesté est touchée. Votre Excellence aura vu par mes dernières lettres que la sûreté des mécontents de la Corse m'a tenu fort à cœur et que j'en avais écrit plusieurs fois à M. Townshend. Je lui en ai écrit de nouveau pour lui insinuer tout ce qui me paraît le plus propre,

n'ayant pas jugé de devoir prendre aucune démarche sans être informé de ce qu'il pourrait avoir déjà communiqué à ces gens et sans être instruit des moyens qu'il pourra employer à l'avenir après les insinuations que je viens de lui faire. J'ai cru cette précaution très nécessaire pour ne rien précipiter, d'autant plus que j'ai été informé qu'il n'y a rien à craindre à présent, les chefs des mécontents étant en sûreté à San Fiorenzo et par une lettre que j'ai reçue ce matin du comte Rivarola du 22 mai, il me marque qu'il a entre les mains plusieurs prisonniers qu'il souhaiterait de faire passer en Sardaigne. Je ne sais pas s'ils sont tous Corses, mais s'il y en a des principaux ou quelques Génois. C'est précisément la circonstance que j'avais recommandée avec instance à M. Townshend, comme aussi de faire ses efforts pour se saisir de quelques Génois accrédités, comme le moyen le plus efficace pour rendre la république plus traitable par rapport à ceux qui auraient à l'avenir le malheur de tomber entre leurs mains. J'ai donc prévenu les ordres de Votre Excellence par rapport à ce point, et je n'omettrai rien de ce qui dépend de moi, soit par mon conseil à M. Townshend, soit par quelqu'autre moyen qui se présentera pour contribuer à finir cette affaire de la manière la moins désavantageuse pour les mécontents et la plus convenable à la dignité des cours intéressées.

Archives d'État de Turin: _Toscana_, mazzo 1.

XXVII

DÉPÊCHE DE LORENZI AU COMTE DE MAUREPAS

Florence, le 4 mars 1747.

..... Le nouveau régiment de marine, ayant été achevé de former, prêta le 23 du mois dernier serment de fidélité à M. le grand-duc, qui s'est réservé d'en être colonel, ce qui donne de plus en plus lieu de croire importante sa destination. On prépara audit port les deux barques armées en guerre de S. A. R. pour transporter ce régiment à Porto-Ferraio. Mais on m'assure de fort bonne part qu'il n'y doit être envoyé que pour masquer sa véritable destination. A l'égard de celle-ci, je n'ai jusqu'ici que des avis incertains. Selon quelques-uns, on doit les transporter à Trieste, ce qui serait fort probable, si l'on construit dans ce port les bâtiments dont j'ai eu l'honneur de vous faire mention. D'autres m'ont dit que lesdites deux barques, avec ce régiment, doivent porter le baron Théodore en Corse, ce qui serait conforme au projet de cet aventurier, et dont j'ai eu aussi l'honneur de vous rendre compte. D'autres enfin m'assurent que ce régiment doit aller armer trois vaisseaux de guerre anglais, qu'on dit avoir été achetés par M. le grand-duc, et j'ai d'autant plus lieu de le croire, que, par une autre voie, j'apprends qu'on a fait à Livourne des pavillons aux armes de S. A. R. pour servir à des vaisseaux de guerre. J'ignore l'objet de ces trois vaisseaux, qui pourront être joints par les deux barques sus mentionnées et peut-être encore par deux galères de ce prince; mais on pourrait employer lesdits trois vaisseaux à faire la course contre nous, les Espagnols et les Génois sous le nom d'une compagnie marchande de Vienne, selon le projet, dont j'ai eu l'honneur de vous informer, ou contre la Corse. Il arriva à Florence le soir du 24 du mois dernier le fameux aventurier nommé le chevalier Farinaccio, natif de cette île. Il fut arrêté en entrant dans la ville, en vertu d'un ordre donné plusieurs jours auparavant. L'on n'en sait pas bien le motif, mais quelques-uns prétendent savoir que ç'a été à cause

qu'il venait pour tuer le baron Théodore afin de gagner le prix qui est à sa tête. Il est le même qui avait fait des projets aux cours de Vienne et de Turin pour soumettre la Corse à leur pouvoir. Il venait en dernier lieu de Venise.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Florence, vol. 105.

XXVIII

LETTRE DU BARON DE NEUHOFF[884].

11 juillet 1750. Monsieur,

Ci-joint l'adresse du conseiller bien informé de mes affaires et connu de M. le conseiller Green qui voulait me procurer une avance. Tâchez, je vous prie, Monsieur, de les voir le plus tôt possible, comme de procurer l'argent pour payer dans cette maison, du moins une partie, ne voulant avoir patience d'aucun autre moment passé aujourd'hui, cette femme encouragée à m'affronter, et comptez, Monsieur, que vous n'aurez jamais lieu de vous repentir à vous être bien voulu employer pour moi, étant très sincèrement tout à vous. Th. Bon DE NEUHOFF.

Archives du Ministère des affaires étrangères: Correspondance de Corse, vol. 3.

[884] Cette lettre est la copie du fac-similé de l'écriture de Théodore qui est donné dans le cours de l'ouvrage.

XXIX.

TRADUCTION DE LA LÉGENDE D'UNE CARICATURE ALLEMANDE AU SUJET DE THÉODORE DE NEUHOFF[885].

Le Satyre Corse visionnaire ou le rêve à l'état de veille dont l'image représente dérisoirement Théodore, premier et dernier en sa personne pseudo-roi des Corses rebelles.

Hôte bienvenu, absolument inespéré![1] Avec quelle joie te recevra-t-on? En suite de la lettre que tu as écrite, Tu vas maintenant atteindre le but. La présence a beaucoup plus de force Que les écrits ne produisent d'impression Pour gagner complètement les cœurs; Tu es un étranger, ainsi que chacun sait, Mais le voyage dans les eaux calmes Rend tes sentiments très patriotiques. Nous, Corses, tombons à genoux[2] Mais non pour nous courber devant Gênes; Une nouvelle Majesté est ici,[3] Que l'on doit fêter royalement, Et lorsque l'antique Rome Fit Tarquin Roi, Une couronne de feuillage fut aussi tressée, Mais, il est vrai, bientôt l'inconstance, De la ville a banni le roi. Les grandeurs sont très contestées!

C'est le sort que je crains toujours pour toi, Parce que ton royaume s'est si vite formé; A peine pouvais-tu passer pour baron, Que ton heure comme roi était venue. A aucune cour, puissance ou couronne Tu n'as annoncé ton avènement. Que penseront-elles toutes? Le droit légitime génois Te combattra fort encore; Et qui sait quelle prime il donnera?

Tu es, il est vrai, parfaitement qualifié Et tu parles beaucoup de jolies langues; Tu sais aussi comment on ergote Et peux également bien pérorer; Un empire exige un trône, Un sceptre de roi

et la couronne; Il est donné à chacun ce dont il est digne; Que cela te soit donc octroyé, Car tu l'as bien mérité!

Mais, mais Monsieur Théodore, Il me faut te le dire franchement, Je ne vois pas bien la suite, Ne dois-je pas la dire puérile? Dis donc où est écrit Que la Majesté t'appartienne? Comment l'as-tu donc acquise? La ruse, l'intrigue et même le vol T'ont apporté sur cette île; Autrement tu aurais perdu ta mise.

Tu peux, il est vrai, ainsi que je l'ai dit, Parler latin, allemand, français. L'anglais, l'espagnol ne te font pas défaut. Mais cela n'empêche point que je te dise mes raisons. L'île n'est pas un royaume libre, Elle appartient à la République Qui y a fait tant de dépenses, Car de cette terre précédemment inculte, Elle a fait un état policé Et y a établi le bon ordre.

Tu peux à toi-même, Monsieur le Baron, Te dire en langue italienne: Tu es un nouveau Robinson. Mais cela n'a pas le sens commun, Car lui seul était seigneur et chevalier, Habitait une île sans êtres humains Et peuplée d'animaux sauvages; Tandis que tu fais en Corse Une curie royale, Neuhoff, Et veux comme souverain régir une multitude.

Ce que disent la Russie de Demetrio Et Naples de Masagnello Montre ce que là est la rébellion, Et comment on en chasse cette peste; On y guérit rapidement les malades, Par le sommeil de mort, soudain, Produit au moyen du glaive. Ainsi un pays est bientôt libéré De cette épidémie, de ce fléau; Tu peux porter cela en ton cœur!

Tu dis il est vrai: Bast! advienne que pourra! Résider à Bastia. Est mon but déjà manifesté; Je ne dois plus me soumettre. Maintenant la multitude mécontente Arbore, en pays devenu État, La

tête de maure comme insigne du Royaume[4]. La croix rouge sur écu d'argent, Qui de Gênes est l'insigne[5], Doit, de l'île, totalement disparaître.

Pronostique seulement qui peut. Nous, Corses, avons argent et armes; Tout cela le Satyre l'entend[6], Qui maintenant rêvant dort éveillé. Le roi Théodore premier Se présente à lui comme dernier. Tout sera bientôt bouleversé[7] Lorsque la République trouvera aide: Ainsi sera châtié le valet licencieux, Et la nouvelle cour sera renversée.

Car ce qui naît en avril, Rarement a une longue existence, Et passe comme la parure de feuillage. Ainsi changent les heures inconstantes. Qui sait ce qui arrivera d'ici à l'automne? Je n'ai pas moi d'incertitude quant à mon foyer Et j'assisterai en riant à l'aventure. Je m'enquiers curieusement à la poste, Et alors même qu'il m'en coûterait quatre gros, Il faut que je m'achète la gazette!

Et précisément il me revient en mémoire Que l'or et l'argent ne sauraient manquer. Un travailleur sait parfaitement[8] Qu'il n'a pas à se faire de peine: On prend des ducats ici et là, Et on donne en échange les plus belles paroles. On a voulu les multiplier, Et, à l'instar du voleur, Mercure s'envole. On sait donc, non sans raison, Avec du vent contenter les gens!

Ainsi s'évanouit le règne baronique Et à Sa Majesté on doit conseiller De se retirer vivement en Alger Pour y cuisiner du singe.[9] Si un Corse vient à avoir connaissance De ce que sur lui il est écrit ici, Je serais désireux qu'il veuille bien Faire ainsi qu'il le pensait. Que celui qui a fait ceci Près de lui soit mandé.

[885] Voir la gravure, p. 232-233

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

Le baron Théodore de Neuhoff débarquant. Les Corses rebelles lui souhaitent la bienvenue et le proclament roi. Le roi nouvellement couronné avec une couronne formée de feuillage. Les armes de Corse. Un d'eux est repoussé qui porte sur l'épaule, au bout d'un bâton, les armes génoises. Satyre sous un chêne (représentant l'inconstance qu'il faut craindre) dormant sur une couche de roses épineuses; il tient à la main une longue-vue largement développée lui permettant de voir l'avenir. Le génie de la Vanité lui soufflant dans la main une bulle de savon. Un singe travailleur cause des explosions et voit écrit dans la fumée le mot: fourberie. Deux singes jouant, à côté d'eux, les cartes mélangées; devant eux, les unes sur les autres, les cartes jouées, dont celle de dessus est le roi vert; un des singes fait le point avec l'as de cœur et attire à lui la mise. _Passeport provisoire du Roi chimérique remercié se sauvant._

1. Je suis un des grands d'Espagne, Le Chevalier errant sans armes.

2. Pour beaucoup j'étais un lord anglais. Maintenant que je suis un roi, la renommée le dira.

3. Moi, pauvre étranger, j'ai voulu égaler les grands. En France on se rit de moi comme partout ailleurs.

4. Le nouveau roi doit partir de la Corse Et bientôt répandra d'amers pleurs.

5. Je viens du Nord, si je suis né prince; Comme lieutenant allemand j'ai perdu le service.

6. L'Ordre allemand doit me faire aussi chevalier. J'ai su partout me conduire parfaitement. Il est vrai que je suis issu de nobles en Westphalie; Cependant comme baron étranger je dois lever le pied.

Fait parce qu'un nouveau roi, le baron de Neuhoff, a été proclamé par quelques Corses.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

A

ACCINELLI, chroniqueur génois, 10, 12.

Africain (_L'_), navire, 178, 180, 182, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 195, 196, 198, 200.

AFRIQUE, 149.

AGATA (François DE), 159, 160, 166.

AGOSTINI (François), 331.

AITELLI (Simon), 11, 12, 34.

AIX-LA-CHAPELLE, 347, 349, 352.

AJACCIO, 102, 117, 208, 273, 275, 277.

ALBERONI (Cardinal), 22, 23, 24, 25.

ALBERTINI (Chanoine), 47.

ALBREET (Baron D'), ministre impérial à Lisbonne, 145.

ALÉRIA, arr. de Corte, canton de Moita, 1, 2, 3, 37, 41, 43, 44, 45, 47, 50, 68, 70, 121, 136, 174, 175, 232, 261, 346, 364.

ALESANI (Auj. VALLE-D'ALESANI), arr. de Corte, cant. de Valle, 69, 71, 364.

-- (Couvent d'), 54, 57, 385.

ALICANTE, 182, 185, 203.

ALFIERI, 4.

ALGAJOLA, arr. de Calvi, cant. de Muro, 95, 96.

ALGER, 123, 183.

ALLEMAGNE, 15, 16, 144, 179, 256, 297, 298, 345, 347, 349.

AMBROGGI (Jean-Jacques), 179.

AMÉLIE, mère de Théodore de Neuhoff, 16.

AMELOT, ministre des affaires étrangères, 169, 174, 175, 198, 202, 203, 204, 207, 223, 224, 225, 227, 228, 250, 263, 264, 278, 279, 283, 285.

AMPUGNANI (Auj. SAN-GAVINO D'AMPUGNANI), arr. de Bastia, cant. de Porta, 68, 93, 98.

AMSTERDAM, 101, 131, 133, 132, 134, 138, 139, 158, 163, 165, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 187, 188, 195, 199, 238, 243, 244, 253, 346, 347, 351, 355, 391.

ANGELO (D'), vice-consul de France à Bastia, 60, 63.

ANGERVILLIERS (D'), ministre de la guerre, 104, 105, 106, 169.

ANGES DE LA CONGRÉGATION DE MANTOUE (Couvent des), 290.

ANGLETERRE, 21, 27, 35, 64, 109, 152, 153, 239, 256, 265, 271, 280, 283, 284, 285, 291, 295, 304, 313, 314, 324, 332, 333, 335, 336, 339, 357, 358, 359, 365, 369, 370, 371, 376, 390.

ANTIBES, arr. de Grasse, chef-l. de canton, 171.

ANTOINE Ier, prince de Monaco, 248.

APPREMONT (Comtesse D'), 26.

ARGENSON (D'), ministre des affaires étrangères, 324, 329.

ARNO (Fleuve), 277, 280, 281.

ARRIGHI, 49, 50, 53, 54, 55, 74, 83, 96, 97, 210.

ARRIGO (Le comte), surnommé _Il Bel Mersere_, 3.

ASCANIO (Le Père), ministre d'Espagne à Florence, 127, 128.

ASINAO (Aiguilles de l'), Corse, 119.

AUTRICHE, 248, 324, 339, 341.

AVIGNON, 233.

B

BAGLIONI, valet de chambre du grand-duc de Toscane, 126.

BAÏA, prov. et circond. de Caserte, 196.

BALAGNE (Province de Corse), 8, 49, 54, 74, 82, 95, 97, 98, 99, 102, 109, 211, 213, 214, 268, 273, 276, 325.

BALCHEN, capitaine de navire, 273, 274, 277, 280.

BALDANZI, prêtre, 290.

BALIZONE TEODORINI (Gio-Maria), prêtre, 209.

BANC DU ROI, prison pour dettes, à Londres, 363, 365, 366, 371, 376, 380, 386.

BARCKLEY, capitaine de navire, 265, 266, 313.

BARENTZ (Gustave), capitaine de navire, 140, 142, 143, 147, 148, 152, 153, 154, 155.

BASTIA, chef-l. d'arr., 2, 5, 8, 10, 11, 52, 64, 70, 74, 75, 76, 78, 96, 98, 100, 103, 109, 110, 136, 137, 167, 171, 174, 194, 205, 211, 213, 229, 232, 269, 325, 326, 327, 328, 339.

BASTILLE (La), à Paris, 26, 28.

BAVELLA (Forêt de), Corse, 119.

BAVIÈRE, 19, 20.

BEAUJEU (Humbert DE), 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 316, 317.

BEDFORD (Duc DE), 357, 358, 362.

BELLE-ISLE (Maréchal DE), 365, 366.

BEMBO, capitaine génois, 95, 96.

BENTINCK (Comte DE), plénipotentiaire des États-Généraux au Congrès d'Aix-la-Chapelle, 352, 373.

BELEM, Portugal, Estram., 143.

BERGHEIM (Baron DE), nom pris par Théodore de Neuhoff, 302, 351.

BERLENGA (Îles), Portugal, 143.

BERNABO, agent de Gênes à Rome, 243, 244, 246.

BERSIN, 356.

BERTELLI, commandant, 273.

BERTOLETTI, 106.

BESSEL (Jonias von), 178, 190.

BEVERS (Antoine), capitaine de navire, 159, 160, 161, 162, 163.

BIAGI (Guido), 390.

BIGANI (Ranieri), ancien commandant du bagne à Livourne, 234, 235, 236, 237, 240, 241, 243, 264.

-- (Mme), 240.

-- (Mlle), 264.

-- (Fils), 39.

BIGORNO, arr. de Bastia, cant. de Campitello, 214.

BOIERI, colonel au service de l'Espagne, 252.

BOISSIEUX (Comte DE), commandant de l'expédition française en Corse, 171, 172, 173, 174, 175, 184, 194, 195, 205, 206.

BOLLER, 193.

BOLLET (Tobias-Fredericus), 179.

BOLOGNE, 128, 173.

BONFIGLIO GUELFUCCI, chroniqueur corse, 4.

BONIFACIO, arr. de Sartène, chef-l. de cant., 74, 189, 216.

BONIS (Ange DE), docteur, 320.

BONN-SUR-LE-RHIN, 227.

BONNEVAL (Comte DE), 36, 42.

BOOKMANN, 143, 144, 155, 156, 158, 165.

BOON (Lucas), député aux États pour la province de Gueldre, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 154, 155, 156, 158, 160, 165, 166, 177, 197, 238, 243, 244.

BORGO, arr. de Bastia, chef-l. de cant., 205.

BOTTA (Marquis DE), 335, 336.

BOUVER (François), consul de Hollande à Livourne, 199.

BOYER (Alexandre), patron de tartane, 186.

BRADIMENTE MARI (Comte), 330.

BRACKWELL (Thomas), 101.

BRAVONA (Rivière), Corse, 51.

BREITWITZ (Général), commandant des troupes autrichiennes en Toscane, 265, 274, 279, 280, 284, 288, 295, 304, 309, 311, 312.

BRESCIA, 307.

BORSCHERD (M. et Mme), de Cologne, 349.

BRIGNOLE, envoyé extraordinaire de Gênes à Paris, 169, 223.

BRUYN, VERNAIS ET CLOOTS, marchands droguistes à Lisbonne, 144, 165.

BUONGIORNO (Cristoforo), 39, 72, 87, 88, 89, 174.

-- (Léonard), 36, 37, 38, 39.

C

CAGLIARI (Sardaigne), 152, 182, 184.

CALABRE (Province d'Italie), 128.

CALENZANA, arr. de Calvi, chef-l. de canton, 95.

CALIFORNIE, 42.

CALVI, chef-l. d'arrondissement, 74, 206, 274, 340.

CAMPOMORO, arr. de Sartène, cant. d'Olmeto, cne de Fozzano, 209, 273.

CAMPREDON, envoyé de France à Gênes, 62, 63, 65, 159, 162, 168, 169, 172, 207, 250, 251, 252.

CAP CORSE, 171.

CAPONE, 73.

CAPUCINS (Fort des), près Bastia, 74, 75.

CARAVAGGIO (Marquis DE), 287.

CARGÈSE, arr. d'Ajaccio, cant. de Piana, 46, 56.

CARLOS (Don), infant d'Espagne, 12, 35, 39, 251, 253.

CARMEL (Église du), à Florence, 290.

CARTHAGÈNE (Espagne), 24.

CARTERET (Lord), 281, 282, 297, 298, 304, 311, 321, 322, 362, 364.

CARTIER (E.), 91.

CASACCONI, arr. de Bastia, canton de Campile, 68.

CASALMAGGIORE, prov. de Crémone, chef-l. de circond., 176.

CASIMIR, roi de Pologne, 370.

CASINCA, arr. de Bastia, canton de Vescovato, 68, 175.

CASTELLARA (Régiment de), 105.

CASTI, poète, 380.

CASTINETA, 72.

CATON, 369.

CAVALIERI (Marie-Constance), religieuse, 234.

CECCALDI (André), 9, 14, 32, 34.

-- (Jérôme), 11, 12.

CELESIA, ministre de Gênes à Londres, 386, 387.

CERF ROUGE (Le), cabaret à Amsterdam, 133.

CERVIONE, arr. de Bastia, chef-l. de canton, 50, 51, 52, 55, 69, 70, 71.

CHAMPIGNY, gentilhomme de l'Électeur de Cologne, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 242.

-- (Mme), 225, 226, 227.

CHARLES VI, empereur, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 30, 32, 157, 169, 171, 249, 251, 253, 254, 256, 257, 272, 279.

CHARLES XII, roi de Suède, 20, 22.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, 128, 267, 278, 283, 284, 301, 302, 304, 306, 307, 309, 311, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 324, 327, 330, 331, 332, 333, 335, 336, 337, 339.

CHARLES-QUINT, 370.

CHARNY (Comte DE), commandant des troupes espagnoles en Italie, 35.

CHARTES, agent des Corses, 196.

CHAUVELIN, ministre des affaires étrangères, 41, 63, 65, 105.

CHIAÏA, 201.

CHRISTE ELEISON (Rocher du), Corse, arr. de Corte, cant. de Vezzani, cne de Ghisoni, 112.

CIABALDINI, 253.

CIGOLI, aux environs de Florence, 286, 290, 291, 295, 298.

CINQ-MARS, 20.

COLOGNE, 16, 17, 18, 31, 179, 259, 260, 346, 348.

COLONNA (Comte Antoine), 136.

COLONNA (Joseph), abbé, 236.

-- Religieux, 298, 299.

CONSTANTINOPLE, 36, 154, 199, 317.

COOPER, commandant d'escadre anglaise, 325.

COPENHAGUE, 260.

CORBARA, arr. de Calvi, cant. de l'Île-Rousse, 391.

CORNEJO, envoyé d'Espagne à Gênes, 65, 168.

CORTE, 49, 84, 97, 98, 129.

COSCIONE, arr. d'Ajaccio, cant. de Zicavo, 119, 215, 216.

COSTA (Jean-Paul), 94.

-- (Joseph), officier au service de la Toscane, 312.

-- (Sébastien), 44, 45, 46, 49, 50, 53, 54, 58, 66, 67, 69, 70, 72, 73, 77, 78, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 103, 112, 113, 118, 119, 120, 121, 127, 130, 166, 386.

-- (Virginie, Mme), 236.

-- (Neveu), 127.

COTTONE (Jean-Charles), 112.

CRAON (Prince DE), président du Conseil de régence de Toscane, 334, 335.

CROCE, prêtre, 269.

CURSAY, commandant des troupes françaises en Corse, 367.

D

DANTZIG, 260.

DÉCUGIS, 120.

DEDIEU (Daniel), ancien président des Échevins d'Amsterdam, 138, 139, 140, 142, 165, 177.

DÉLIVRANCE (Ordre de la), 114, 115, 116, 226, 365, 386, 390.

Demoiselle Agathe (_La_), navire, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 159, 160, 164, 178, 181, 182, 183, 184, 196, 197.

DEUX-SICILES, 253.

-- (Roi des), 127, 134, 162, 202, 264.

DICK (Capitaine), 39, 68, 69, 71.

DODSLEY (Robert), libraire à Londres, 371, 372.

DORIA, ministre de Gênes en France, 11, 278.

DOYEN, 225.

DRAKSELTS, 317.

DRESDE, 226.

DROST (Baron DE), seigneur de Morsbrock, grand-commandeur de l'Ordre Teutonique, à Cologne, 17, 31, 60, 225, 259.

-- (Mathieu), 175, 176, 200, 201, 204, 206, 237, 238, 240, 241, 243, 262.

DUCHATEL, maréchal de camp, 215.

DUFFOUR, 239.

DUNKERQUE, 219.

DURAZZO (Emmanuel), 169.

-- (Jacques), abbé, 287.

E

ÉDOUARD III, roi d'Angleterre, 371.

ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, 19.

ÉLECTEUR DE COLOGNE, 227.

EMBRUN, 105

ESCURIAL, 23, 24.

ESPAGNE, 13, 21, 23, 24, 27, 28, 42, 55, 63, 65, 105, 108, 147, 183, 212, 248, 272, 303, 308, 318.

ÉTATS GÉNÉRAUX de Hollande, 136.

ÉTATS PONTIFICAUX, 295.

EUROPE, 42, 60, 66, 114, 123, 124, 212, 265, 279, 302.

EVERS, 143, 155, 156, 158, 165.

F

FABIANI (Simon), 49, 50, 53, 54, 58, 67, 69, 70, 74, 78, 83, 88, 95, 98, 99, 100, 271.

FANDERMIL, 177.

FANE, ministre d'Angleterre à Florence, 68, 69, 266.

FARINACCI (Le chevalier), 334, 338.

FARINOLE, arr. de Bastia, cant. de Saint-Florent, 33.

FEDI (Comte), 234.

FÉNELON, ambassadeur de France à La Haye, 202, 203, 204.

FITZ-ADAM, pseudonyme d'Horace Walpole, 368.

FITZGERALD (Percy), 383, 384, 387.

FITZ-HÉBERT (Lord), 383.

FLESSINGUE (Zélande), 140.

FLEURY (Cardinal), 41, 104, 105, 131, 170, 207, 223, 227, 229, 230, 253, 263.

Flore (_La_), frégate, 171, 194.

FLORENCE, 30, 35, 68, 124, 127, 128, 130, 248, 256, 266, 267, 268, 280, 286, 289, 290, 306, 309, 311, 316, 319, 323, 324, 337, 338, 340, 341, 342.

FOGLIA (Joseph), 287, 288.

Folkestone (_Le_), navire, 273, 274, 275, 276, 277, 286.

FONSECA (Angélique-Cassandre), sous-prieure du couvent des Saints-Dominique et Sixte à Rome, 29, 130, 166, 176, 200,

207, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 247, 356.

-- (Françoise-Constance), religieuse, 29, 234, 247, 265, 346, 347.

FONTAINEBLEAU, 223.

FRANCE, 21, 24, 25, 28, 31, 63, 65, 124, 144, 161, 165, 168, 169, 170, 175, 199, 207, 222, 225, 246, 263, 272, 308, 318, 329, 342, 366.

FRANCESCHINI (Marc-Antoine), peintre bolonais, 231.

FRANCHI (Capitaine), 75.

-- (Adrien), 315.

-- (Benoît) DE, inquisiteur d'État à Gênes, 291, 292, 294, 295.

FRANÇOIS Ier, roi de France, 229.

FRÉDÉRIC (Colonel), soi-disant fils de Théodore de Neuhoff, 21, 383, 384, 385, 386, 387.

FRENTZEL (Alexandre), capitaine de navire, 178, 182, 185.

FURIANI, arr. et cant. de Bastia, 74.

FURNES (Belgique), 221.

G

GAËTE, prov. de Caserte, chef-l. de circond., 162, 201, 202, 237, 245.

GAFFORI, 84, 85, 87, 89, 97, 329.

GALEN (Bernard DE), évêque de Munster, 15, 16, 20.

GALLISPANS (Les), troupes franco-espagnoles, 304, 306, 321.

GARCHI, 58.

GARDES ROYALES (Compagnie des), 105.

GARRICK, acteur, 370, 371, 372.

GASTALDI, envoyé de Gênes en Angleterre, 130, 222, 279, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 367.

GAUTIER, 365, 366, 367.

GAVI, consul de Gênes à Livourne, 157, 159, 264, 269, 275, 277.

GENTILE (Major), 10.

GEORGE Ier, roi d'Angleterre, 22.

GEORGE II, roi d'Angleterre, 68, 69, 71, 204, 278, 281, 282, 295, 298, 321, 325, 375.

GHISONI, arr. de Corte, cant. de Vezzani, 83.

GIAFFERI (Louis), 9, 10, 11, 12, 13, 14, 34, 44, 45, 48, 51, 53, 54, 58, 66, 67, 72, 73, 77, 97, 117, 129, 170.

GIANNETTI (Les frères), 275.

GIAPPICONI, 44, 53, 54, 66, 72, 73, 77, 97.

-- (Marc-Antoine), 307, 308.

GIBRALTAR, 153.

GINESTRA (Père), 230, 252.

-- (Sauveur), 229, 230, 252.

GIORDANI, 264.

GIOVANNALI (Les), secte corse, 119.

GIOVANNI DELLA GROSSA, chroniqueur corse, 3.

GIUDICELLI, 113.

GIULANI (Jean-Thomas), 170.

GIULIO (Francesco), 88.

GŒRTZ (Baron DE), ministre de Charles XII de Suède, 20, 21, 22, 25.

GOLDWORTHY, consul d'Angleterre à Livourne, 266, 267, 268.

GOLO (Rivière), Corse, 214.

GOLOWKIN, ministre de Russie à La Haye, 139.

GOMÉ-DELAGRANGE, conseiller au parlement de Metz, beau-frère de Théodore de Neuhoff, 16, 260, 261, 263, 264.

GORGONA (Île), dans la Méditerranée, 155.

GORZEGNO (Marquis DE), ministre de Charles-Emmanuel III, 319, 324, 326, 328, 332, 333.

Grand-Christophe (_Le_), navire, 152, 153.

GRAND-TURC, 254.

GREGORIO, de Livourne, 106.

GRIMALDI (Ansaldo), 296.

-- (Augustin), 168.

-- (François-Marie), 246.

-- (Marquis), envoyé de Gênes à Naples, 162.

GRŒBEN (Louis DE), capitaine prussien, 264, 265.

GUAGNO, arr. d'Ajaccio, cant. de Soccia, 193.

GUASTALLA, prov. de Reggio-Emilia, chef-l. de circond., 252.

GUERNESEY, île anglaise de la Manche, 141.

GUICCIARDI, envoyé impérial à Gênes, 66, 169, 252, 253.

GUILLAUME, lieutenant réformé, 219, 220, 221, 222, 223.

GYLLENBORG (Comte DE), ministre de Suède à Londres, 20, 22.

H

HAM, 132.

HAMBOURG, 156, 347.

HANBURY WILLIAMS (Sir), 360.

HANOVRE, 260, 281.

HARRINGTON (Milord), 321.

HEE KERHOET (Jonas), capitaine de navire, 152.

HELDER (Le), ville de la Hollande septentrionale, 141.

HÉRAULT, lieutenant général de police, 131, 228, 229.

HOGARTH, graveur anglais, 363.

HOLLANDE, 22, 26, 27, 28, 107, 124, 131, 136, 139, 144, 152, 153, 160, 173, 174, 177, 178, 181, 220, 241, 270, 345, 347, 349, 350, 351, 352, 355, 378, 388.

HOLSTEIN, province de l'Allemagne du Nord, 263.

HOOPER (S.), libraire à Londres, 384.

HOP, ministre des Pays-Bas à Londres, 357, 358, 361.

HUIGENS, de Cologne, banquier à Livourne, 106.

I

ILARIO, chanoine de Guagno, 192, 193, 194.

ÎLE ROUSSE, arr. de Calvi, chef-l. de cant, 101, 102, 160, 268, 270, 273, 274, 275, 325.

INDES (Les), 179.

ITALIE, 8, 28, 29, 30, 31, 35, 42, 65, 144, 155, 207, 222, 251, 267, 268, 272, 273, 279, 284, 286, 303, 313, 318, 355.

J

JABACH (Everhard), banquier à Paris, 31, 231.

-- (François-Antoine), banquier à Livourne, 31, 32, 231.

-- (Jean-Engelbert), chanoine capitulaire à Cologne, 31.

-- (Michel), 270.

Jacob-et-Christine, navire, 178, 182, 183, 184, 196.

JAPON, 42.

JAUSSIN, apothicaire de l'expédition française en Corse, 180.

JEAN II, dit LE BON, roi de France, 371.

Jesus-Maria-Joseph, l'anime del purgatorio, pinque, 190.

JONVILLE, envoyé de France à Gênes, 278, 279.

JOSEPH II, empereur d'Autriche, 381.

JOSEPH (Mme), 243.

K

KEELMANN (Pierre), capitaine de navire, 178, 180, 185, 188, 189, 196, 197, 198, 199, 200, 201.

KEL MORENE, 195.

KERMOYSAN (Chevalier DE), 229.

KEVERBERG (GIRAUD dit), 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 152, 153, 166.

KILMALLOCK (Lord), 23.

KRAAM, 178, 179.

KYRIE ELEISON (Rocher du), Corse, arr. de Corte, cant. de Vezzani, cne de Ghisoni, 112.

L

LAGE (Chevalier DE), capitaine de navire, 275, 276, 277.

LA HAYE, 27, 41, 44, 131, 134, 348, 351.

LA MARCK (Comte DE), 62.

LA MARCK (Régiment de), 26, 104.

LANFRANCHI, banquier génois, 11.

LANGERAK (Jean-Arn), libraire à Leyde, 388.

LANGUEDOC, 131.

LANSBERG, représentant des États-Généraux à Cologne, 349.

LARNAGE (DE), brigadier et lieut.-colonel du régiment de Montmorency, 215.

LASNE (Michel), graveur, 231.

LA VILARSELLE (DE), commandant de barque, 213.

LAW, 24, 25.

LEAR (Le roi), 370.

Légère (_La_), barque, 213.

LENTO, arr. de Bastia, cant. de Campitello, 214.

LEONESSA (Anne-Marie DELLA), religieuse, 200.

LEVIE, arr. de Sartène, chef-l. de cant., 94.

LÉVIS-MIREPOIX, ambassadeur de France à Londres, 361.

LEYDE (Hollande méridionale), 179, 350.

LIPARI (Îles), sur la côte septentrionale de la Sicile, 161.

LIPPE (La), en Westphalie, 262.

LISBONNE, 143, 144, 145, 147, 151, 154, 164, 166, 236, 265.

LIVOURNE, 12, 30, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 54, 68, 69, 101, 118, 121, 123, 124, 127, 128, 143, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 163, 164, 166, 170, 171, 173, 174, 190, 206, 213, 217, 235, 240, 243, 248, 255, 256, 264, 265, 267, 269, 273, 274, 286, 288, 291, 298, 301, 302, 306, 316, 323, 326, 328, 333, 338, 340, 341, 366.

LOMBARDIE, 8.

LONDRES, 21, 27, 30, 69, 124, 130, 265, 270, 282, 311, 320, 356, 360, 361, 362, 363, 365, 367, 369, 370, 372, 377, 383, 384, 386, 387, 390.

LORENZI (Comte), envoyé de France à Florence, 68, 124, 126, 127, 128, 256, 283, 285, 301, 315, 323, 326, 339, 342.

LORRAINE (François DE), 32, 126, 156, 222, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 272, 284, 301, 309, 312, 320, 323, 334, 338, 342, 343, 380.

LORRAINE (Maison de), 251.

LOUIS XIV, roi de France, 364, 370.

LOUIS XV, roi de France, 11, 62, 162, 169, 170, 174, 194, 223, 260, 262, 366.

LOUKISSEN (Abraham), 160.

LUCA, 94.

LUCCIONI, 74, 76, 77, 78, 98, 99.

LUCQUES, 124.

LUDIK (Capitaine), 178, 179.

LUDOVICI (Jean), 239.

LUSINCHI, 94.

LUXEMBOURG (Le), 173.

M

MADRID, 13, 23, 24, 127, 134, 150, 151, 248.

MAILLEBOIS (Marquis DE), commandant en chef des troupes françaises en Corse, 206, 207, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 255.

MAINTENON (Mme DE), 364.

MALAGA, 182.

MALATO (Roch), patron de barque, 190.

MALTE (Île de), 19.

MANETTI (Casa), à Florence, 267.

MANN (Horace), ministre d'Angleterre à Florence, 266, 267, 268, 280, 281, 282, 283, 285, 288, 290, 291, 295, 301, 302, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 319, 321, 322, 323, 324, 326, 328, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 341, 343, 360, 379.

MARCH (Lord), 360, 368.

MARCHELLI, colonel génois, 102.

MARCK (Comté de), Westphalie, 15.

MARI, évêque d'Aléria, 9, 52.

-- gouverneur génois en Corse, 159, 171, 172, 173, 184, 325, 326, 327.

-- (DE), ambassadeur de Gênes à Venise, 296.

-- (J.-B. DE), envoyé de Gênes à Turin, 106.

-- (Laurent DE), 288.

MARIANI (Dominique), 287, 288.

MARIANNE, 18.

MARIE-THÉRÈSE, impératrice, reine de Hongrie, 32, 247, 254, 272, 279, 309, 334, 339, 340, 384.

MARNEAU, commis des douanes à Metz, beau-père de Théodore de Neuhoff, 16, 61, 62.

MAROC, 38.

MARSA, environs d'Oran, 150.

MARSEILLE, 124, 125, 131.

MARTIGUES (Les), Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix, 185.

MARTINETTI (Vincent), consul de Fiumorbo, 208.

MASSA (Province de), 256, 318. -- chef-l. de la prov. de Massa e Carrara, 295, 298.

MASSON (Frédéric), 390.

MATRA, arr. de Corte, cant. de Moita, 44, 47, 54, 93.

MATRA (Xavier, marquis DE), 44, 82, 83, 84, 85, 175, 186, 253, 329.

-- (Mme), 46.

MATTEO D'ORTIPORIO (Don), curé de Rostino, 84, 85, 89.

MATTHEWS (Amiral), commandant en chef des forces anglaises dans la Méditerranée, 266, 267, 268, 280, 282, 295, 297, 298, 302, 304, 306, 310.

MAUREPAS (Comte DE), ministre de la marine, 41, 124, 125, 342.

MÉDICIS (Jean-Gaston), grand-duc de Toscane, 12, 30, 36, 125, 126, 127.

-- (Octavien DE), 318.

MELA, 123.

METZ, 16, 224.

MILAN, 287.

MILLS, 341.

MILTON, 370.

MODANAIS (Le), province d'Italie, 295.

MODENE (Duché de), 318.

MONACO, 248.

MONGIARDINO, consul de Gênes à Cagliari, 184.

MONTALÈGRE (Marquis DE), ministre du roi des Deux-Siciles, 162, 196, 197, 198, 204.

MONTE-CRISTO, île de la Méditerranée, 161.

MONTE-CRISTO, turc de la suite de Théodore, 44.

MONTE-MAGGIORE, arr. de Calvi, cant. de Calenzana, 95.

MONTICELLO, arr. de Calvi, cant. de l'Île Rousse, 268, 274.

MONZA (Étienne), 288.

MOUVET, moine du Brabant, professeur de droit à l'Université de Leyde, 347, 348, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356.

MUNICHAUSEN, ministre de Hanovre à Londres, 357.

MUNSTER, en Westphalie, 17, 18.

MURCIA (Murzo), arr. d'Ajaccio, cant. de Vico, 192.

N

NAPOLÉON (Bonaparte), 3, 6, 381, 390.

NAPOLEONI, curé, 186.

NAPLES, 65, 128, 160, 161, 162, 163, 176, 185, 189, 195, 196, 200, 202, 204, 206, 207, 209, 237, 245, 247, 272.

NAYSSEN, capitaine au régiment de La Marck, 104, 105, 106.

NEBBIO, province de Corse, 9, 74, 82, 84.

NEGRO (Del), 176.

NEUFVILLE, négociant, 138.

NEUHOFF (Antoine DE), 15, 16.

NEUHOFF (Élisabeth DE). V. TRÉVOUX (Comtesse DE).

-- (Frédéric DE), neveu de Théodore, colonel, 190, 191, 192, 193, 262.

-- (Frédéric, baron DE), neveu de Théodore de Neuhoff, seigneur de Rauschenburg, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 262, 264.

NEWCASTLE (Duc DE), 266, 279, 284, 331, 332 342 352, 355, 358, 359, 384.

NICE, 136.

O

OLMETTA (Sauveur), docteur, 272, 289.

ORAN (Algérie), 148, 149, 151, 155.

ORANGE (Prince d'), 270, 349.

OREZZA, arr. de Corte, cant. de Piedicroce, 76, 88, 93, 99, 101.

ORLÉANS (Duc D'), régent de France, 22, 364.

ORLÉANS (Duchesse D'), princesse palatine, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 364.

ORMEA (Marquis D'), ministre de Charles-Emmanuel III, 278, 302, 305, 307, 308, 309, 310, 312, 314, 317, 318, 319.

ORMOND (Duc D'), 23.

ORNANI (Paul-François D'), 208.

ORNANO (Luc), général corse, 102, 118, 129, 189, 190, 192, 332.

ORSINI (Comte), 234.

-- (Emmanuel), 391.

ORTICONI (Chanoine), 13, 35, 78, 100, 101, 127, 136, 173, 174, 210, 237, 252, 271.

ORTOLI, capitaine corse, 74.

OSTENDE (Belgique), 221.

P

PADUELLA (Tour de), Corse, 96.

PAGET, consul de France à Cagliari, 184.

PAISIELLO, compositeur, 380.

PANZANI, 45.

PAOLI (Hyacinthe), 13, 14, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 57, 58, 66, 67, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 95, 98, 117, 129, 136, 170, 210, 271.

-- (Pascal), 387.

-- (Paul-Marie), 170.

PARDAILLAN (Comte DE), chef d'escadre de l'expédition française, 171.

PARIS, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 106, 131, 221, 223, 229, 239.

PARIS (Joseph), cuisinier, 145, 150.

PASQUINO (Giovanni), 55.

PATRONE (Francesco), 39.

PAUL (Père), moine, 350.

PAUPIE (Pierre), libraire à La Haye, 41.

PAYS-BAS, 22, 28, 202, 204, 351.

PELOUX, commissaire ordonnateur des guerres en Corse, 169.

PELLEGRINO (Mont), Italie, 295.

PERESEN (Adolphe), capitaine de navire, 178, 196, 198.

PERELLI, conseiller du roi des Deux-Siciles, 201.

PERETTI (Comte Zenobio), 208.

PERIALE, 74.

PESCIA, prov. et circond. de Lucques, 124.

PETRIGNANI (Hyacinthe), 99.

PHILIPPE V, roi d'Espagne, 13, 121, 128, 134.

PHILIPPE (Don), infant d'Espagne, 277, 303.

PIAZZOLE (Les), arr. de Corte, cant. de Piedicroce, 99.

PIC DE LA MIRANDOLE, 296.

PIERRE Ier, tzar de Russie, 22.

PIGNEROL, prov. de Turin, chef-l. de circond., 104.

PIGNON, envoyé français à Livourne et en Corse, 161, 170, 171, 174, 175.

PISARELLO, 145.

PISE, 3, 5, 162, 251, 255, 272, 286, 296, 341.

PISTOIA, prov. de Florence, chef-l. de circond., 298, 341.

PLUTARQUE, 17.

POGGI (Comte), 85, 99, 318.

PONTREMOLI, prov. de Massa e Carrara, chef-l. de circond., 295.

PORTLAND (Duc DE), homme d'État anglais, 374.

PORT-MAHON, capitale de l'île de Minorque, 185, 273, 298.

PORTO-FERRAIO, capitale de l'île d'Elbe, 338, 339, 340, 341.

PORTO-VECCHIO, arr. de Sartène, chef-l. de cant., 76, 77, 78, 161, 162, 186, 189, 208, 209, 216.

PORTUGAL, 143, 144.

Preterod (_Le_), navire, 178, 182, 183, 184, 185.

PRESBOURG, en Hongrie, 250, 251.

PROCIDA (Île), Italie, 195.

PROVENCE, 131, 229.

PRUSSE, 178.

PUISIEUX (Marquis DE), ambassadeur de France à Naples, puis ministre des affaires étrangères, 161, 162, 163, 197, 198, 199, 202, 204, 245, 342, 365, 367.

PUNCIANI (Abbé), aumônier du couvent des Saints-Dominique et Sixte, à Rome, 231.

Q

QUENZA, arr. de Sartène, cant. de Serradi-Scopamene, 216.

QUILICO (Fascianello), 39.

QUIRINAL (Mont), à Rome, 130, 233. */

/* R

RADEMACKER, trésorier du prince d'Orange, 348.

RADICONDOLI, prov. et circond. de Sienne, 318.

RAFFAELLI (Marquis), 11, 12.

-- (Simon), auditeur, 11, 12, 32.

RAKOCZY (François), prince de Transylvanie, 36, 42, 318.

RATHSAMHAUSEN (Mme DE), 19, 20.

REGNARD, 268.

Re Teodoro (_Il_), opéra héroïco-comique, 380, 381.

REUSSE (Jean-Gottlieb), 179.

Revenger (_Le_), navire, 265, 266, 267, 269, 270, 273, 313.

RHIN (Le), fleuve, 173.

RICHARD (Denis), 141, 142, 143, 145, 146, 147, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 166.

RICHECOURT, vice-président du conseil de régence de Toscane, 249, 266, 277, 281, 284, 298, 302, 315, 341.

RICHELIEU (Cardinal DE), 20.

RICHMOND (Angleterre), 383.

RIESENBERG, 185, 189, 190, 191, 193, 195.

RIPPERDA (Duc de), ministre en Espagne, 23, 24, 25, 38, 42, 105.

RIVAROLA, gouverneur génois en Corse, 52, 58, 71, 102, 121, 136.

RIVAROLA (Marquis DE), vice-roi de Sardaigne, 123, 184.

-- (Dominique), 35, 161, 162, 166, 196, 205, 206, 210, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 341.

RIVERA (Comte), envoyé sarde à Gênes, 63.

RIVIÈRE DU PONENT, 110.

ROBERTI (Giuseppe), 320.

ROCCA (La), province de Corse, 94.

Roi Lear, tragédie, 371.

ROOS (Cornelius), capitaine de navire, 178, 196, 198, 200.

ROMBERG (Baron Étienne), nom pris par Théodore de Neuhoff, 29, 234.

ROME, 29, 103, 124, 130, 210, 229, 233, 234, 236, 239, 241, 243, 248, 252, 289, 295, 309, 313, 346, 356.

ROSSI (Anselme), 387.

ROSSICIO (Pont de), Corse, 97.

ROSTINI, chroniqueur corse, 46, 78.

ROSTINO, arr. de Corte, cant. de Morosaglia, 13, 73, 93.

ROUEN, 131.

ROWLEY (Amiral), 321.

RUFFINO, frère franciscain, 33, 34, 35.

RUNSWEIG, 190.

RUSSIE, 22, 139.

S

SABRAN (DE), chevalier de Malte, commandant de frégate, 144.

SADE (Comte DE), envoyé de France à Cologne, 228.

SAGONE, arr. d'Ajaccio, cant. de Vico, 191.

SAINT-AIGNAN (Duc DE), ambassadeur de France à Rome, 244, 245, 246.

Saint-Antoine (_Le_), tartane, 185.

SAINT-CHARLES (Château), à Oran, 150, 151.

SAINTS-DOMINIQUE ET SIXTE (Couvent des), à Rome, 29, 130, 233, 239, 241, 247.

SAINT-FLORENT, arr. de Bastia, chef-l. de cant., 74, 86, 96, 306.

SAINT-FRANÇOIS (Couvent de), aujourd'hui petit séminaire de Corte, 97.

SAINT-GEORGES (Jacques-François-Édouard Stuart, chevalier DE), 42.

SAINT-GEORGES (Maison de), banque à Gênes, 3, 8.

SAINT-GILL (Marquis DE), ministre d'Espagne à La Haye, 134, 137.

Saint-Isidore (_Le_), navire, 275, 276, 277.

SAINT-JACQUES (Château), à Oran, 149.

SAINT-JEAN DE LATRAN, à Rome, 233.

SAINT-JOSEPH, poste près de Bastia, 75.

SAINT-LAURENT (Comte DE), 320.

SAINT-MARTIN (Chevalier) (Bigou), 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 356, 361.

-- (Mme), 240, 241.

SAINT-TROPEZ, arr. de Draguignan, chef-l. de cant., 120.

SAINTE-ANNE, église à Londres, 379, 380.

SAINTE-CATHERINE (Baie), Lisbonne, 144, 145, 146, 147.

SAINTE-MARIE D'ORNANO (Sainte-Marie-Siché), arr. d'Ajaccio, chef-l. de cant., 94, 208.

SAINTE-MARIE MAJEURE (Couvent de), à Florence, 290.

SALIS (Baron DE), 302, 304, 305, 310, 312, 319.

Salisbury (_Le_), navire, 269.

SALUZZI (Évêque), 84.

SALVETTI, 103.

SALVINI (Grégoire), agent des Corses, 101, 102, 170, 173, 200, 210, 237, 271.

SALWEY, 321, 322.

SAMPIERO, 8.

SAN CRISTOFANO, 294, 296.

SAN PELLEGRINO, fort génois en Corse, 2, 50, 51, 52, 57, 72, 74, 76, 82, 86, 96.

SANTA-REPARATA, arr. de Calvi, cant. de l'Île Rousse, 271.

SANTINI (Dominique), 312.

SARDAIGNE, 152, 189, 325.

SARRI (Paul-François), capitaine corse au service du Piémont, 319.

SARSFIELD (Lady), baronne de Neuhoff, 23, 24, 383.

SARTÈNE, chef-l. d'arr., 112, 113, 119.

SARTORIO, 290.

SARZANA, prov. de Gênes, circond. de la Spezia, 295.

SAVOIE (Hôtel de), à Londres, 371.

SAVOIE (Prince Eugène DE), 12, 248, 251, 253.

SAVONE, prov. de Gênes, chef-l. de circond., 11, 12, 176, 364.

SCADEN (Allemagne), 225.

SCHAUB (Le Chevalier), 358, 359.

-- (Lady), 358, 360.

SCHIETTO, 97.

SCHMERLING, ministre impérial en France, 169.

SCHMETAW (Comte DE), lieutenant du prince de Wurtemberg, 9.

SESTRI, prov. et circond. de Gênes, 107.

SHAKESPEARE, 368, 370.

SICILE, 235.

SIENNE, 301, 313, 315, 318, 323.

SINIBALDI (Jean-Baptiste), 136.

SLEIN (Baron), 260.

SMYRNE (Turquie d'Asie), 71, 199.

SOLARO, arr. de Corte, cant. de Prunelli-di-Fiumorbo, 120.

SOLENZARA, arr. de Sartène, cant. de Porto-Vecchio, 118, 120.

SORBA, ministre de Gênes en France, 41, 104, 105, 106, 124, 125, 130, 131, 169, 219, 221, 222, 223.

SORRACO, arr. de Sartène, 186, 195.

SPEZIA (La), prov. de Gênes, chef-l. de circond., 303, 304, 306.

SPINOLA (Marquis), envoyé de Gênes à Naples, 205.

SPITZLAER, 228, 229.

SPLENTER, 159.

SPORCHEN (Baron), envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre en qualité d'Électeur de Hanovre, auprès des États Généraux, 351, 352.

STANHOPE (Lady Lucy), 280.

STAZZONA, arr. de Corte, cant. de Piedicroce, 99, 100.

STEIN (Baron), nom pris par Théodore de Neuhoff, 357, 358.

STOCKHOLM, 152.

STOS (Baron DE), 234.

STUART (Le prétendant), 267. Voir SAINT GEORGES (Chevalier DE).

SUÈDE, 20, 22.

SUZINI (Ange-Brando), 330. */

T

TADEI (Valentin), 162, 242.

TAINE, 15.

TAMBIN (Le Père), jésuite, 168.

TANGER (Maroc), 105.

TASSO (Martin), 94.

TAVAGNA (Couvent de), arr. de Bastia, 88, 92.

TARAVO (Rivière), Corse, 214.

TELLANO, 131.

TERRAZZANO, prov. et circond. de Milan, 315.

TESSÉ (Maréchal DE), 248.

TESTORI (Charles), 314.

TEXEL (Le), île de la mer du Nord, 140, 141, 142, 182.

TOSCANE, 21, 36, 121, 174, 254, 256, 267, 277, 294, 297, 298, 313, 316, 317, 323, 324, 334, 337, 339, 342, 345, 348.

TOULON, chef-l. d'arr., 195, 206.

TOUSSAINT, 249.

TOWNSHEND (Amiral), 328.

TRÉVOUX (Comte DE), beau-frère de Théodore de Neuhoff, 16, 20.

-- (Comtesse DE), sœur de Théodore de Neuhoff, 16, 20, 26, 27.

-- (Fils), officier dans la compagnie des Gardes royales, 105, 106, 224.

TRINITA (Pont della), à Florence, 267.

TROIS-ÉVÊCHÉS, 104.

TRONCHIN (César), 138.

TUNIS, 36, 37, 38, 43, 44, 53, 60, 225, 316, 317, 331.

TUNIS (Bey de), 128, 254.

TUNISIE, 66.

TURCATI DE CARCHETO (Les), 99.

TURIN, 26, 27, 130, 169, 229, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 319, 320, 334, 335, 336, 337, 338.

TURQUIE, 124.

U

ULLOA, auditeur général de l'armée du roi des Deux-Siciles, 201.

V

VACCARO, 299.

VAGUE (Comte DE LA). Voir BEAUJEU.

VALEMBERGH (Joseph), consul de Hollande à Naples, 161, 162, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 230, 238, 239.

VALLEJO (Marquis DE), gouverneur général d'Oran, 149, 150, 151.

VAN DOORN, 160.

VAN DYCK, 231.

VAN HAAGEN, nom pris par Théodore de Neuhoff, 306, 319.

VAN HOCHUM, 133, 135.

VAN HOËY, envoyé de Hollande en France, 203, 204.

VAN SIL, résident de Hollande à Lisbonne, 144, 146, 164.

VARNESI (Luc-Antoine), abbé, 235, 239.

VARNHAGEN, 188.

VASTEL (François), matelot, 182, 183, 185, 203.

VATER (Jean-Godofredus), 179, 193.

-- (Jean-Policarpe), 179.

-- (Marie), 179.

VENISE, 2, 296, 307, 315, 338.

-- (République de), 272.

VENZOLASCA, arr. de Bastia, cant. de Vescovato, 72, 99, 103, 212.

VERDE (Canton de), Corse, 112.

VÉRONE, 307.

VERSAILLES, 21, 169, 208, 223, 230, 263.

VESCOVATO, arr. de Bastia, chef-l. de cant., 10, 331.

VIALE (Augustin), inquisiteur d'État, 289, 291.

-- (Augustin), représentant de Gênes à Florence, 125, 126, 127, 256, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 333.

VICO, arr. d'Ajaccio, chef-l. de cant., 191, 192, 193, 194.

VIENNE, capitale de l'Autriche, 8, 27, 32, 249, 252, 253, 256, 334, 335, 337, 338, 341.

VIGANEGO, consul de Gênes à Lisbonne, 145.

VIGLIAWISCHI (Frédéric). Voir FRÉDÉRIC (Colonel).

VILLALONGA (Don André), gouverneur du château Saint-Charles à Oran, 150.

VILLAVECCHIA, ministre de Gênes à La Haye, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357.

VILLEFRANCHE, arr. de Nice, chef-l. de cant., 265, 302.

VILLETTES, ministre anglais à Turin, 284, 302, 305, 309, 310, 312, 314, 320, 324, 332.

Vinces (_Le_), navire, 268, 269, 270.

VINCHELSEA (Milord), 321.

VOLNEY, 6.

VOLTAIRE, 2, 5, 28, 380.

VOLTERRA, prov. de Pise, chef-l. de circond., 318.

VOORNE (Île de), Pays-Bas, 28.

W

WACHTENDONCK (Général baron DE), 8, 12, 13, 156, 171, 217, 235, 253, 255, 265.

WALPOLE (Horace), 267, 268, 280, 281, 360, 363, 368, 369, 370, 371, 372, 375, 376, 379, 380, 390.

-- (Robert), 267, 281.

-- (Lady), 281.

WENDT (DE), écuyer de la duchesse d'Orléans, 19, 20.

WESTMINSTER, 384.

WESTPHALIE, prov. d'Allemagne, 2, 15, 17, 23, 188, 342, 374, 375.

WICKMANNSHAUSEN (Capitaine), 188.

WORT (Gaspard), 179, 180.

WRIGHT, marchand d'huile à Londres, 378.

WURTEMBERG (Royaume de), 179.

WURTEMBERG (Prince Louis de), 9, 12, 32, 253.

WYK-AAN-ZÉE (Hollande), 141, 142.

Y

YARMOUTH (Lady), 281, 364.

YHARCE, 341.

Yong-Rombout (_Le_), navire, 159, 160, 161, 162, 164, 181, 270.

Z

ZÉLANDE, prov. des Pays-Bas, 131, 163.

ZICAVO, prov. d'Ajaccio, chef-l. de cant., 85, 214, 215, 216.

ZINZENDORF (Comte DE), chancelier de Charles VI, 27, 248.
*/

TABLE DES MATIÈRES

/* AVANT-PROPOS v

CHAPITRE PREMIER.

La Corse à l'arrivée de Théodore.--Révolutions.--Événements de 1729.--Intervention allemande.--Le peuple corse attend un sauveur.

La famille de Neuhoff.--Les parents de Théodore.--Sa jeunesse.--A la Cour de France.--Goertz, Alberoni et Ripperda.--Théodore en Hollande et en Italie.--Sa rencontre avec les prisonniers corses.--Il accepte d'être le sauveur.--Voyage et séjour à Tunis.--Il s'embarque pour la Corse. 1

CHAPITRE II.

Débarquement du baron de Neuhoff à Aléria.--Il est proclamé roi de Corse.--Son couronnement.--Théodore Ier notifie son élévation à sa famille.--Opinions et inquiétudes des diplomates.--Le roi nomme les grands dignitaires de la Cour.--Jalousies et querelles des chefs corses.--Premières opérations contre les Génois.--Trahison de Luccioni.--Sa condamnation et son exécution. 41

CHAPITRE III.

Édit du Sénat de Gênes.--Réponse de Théodore.--Le roi dans le Nebbio et en Balagne.--Tribulations de Costa.--Frappe de la monnaie.

Affaire de Monte-Maggiore.--Théodore devant Corte.--Il prend la ville sur ses généraux.--Assassinat de Fabiani.--Discours du roi à Venzolasca.

Le ministre de Gênes en France.--Affaire Nayssen.--Les libelles satiriques à Gênes.--Le roi et la paysanne.

Théodore a peur.--Départ pour Sartène.--Institution de l'_Ordre de la Délivrance_.--Lois nouvelles.--Le dernier mensonge.--La fuite.--Débarquement à Livourne. 79

CHAPITRE IV.

La fuite de Théodore et les gazettes.--Séjour à Florence.--Jean-Gaston de Médicis et le roi de Corse.--Inquiétude des Génois.--Leurs démarches à Paris.--Passage de Théodore en France.

Son arrivée en Hollande.--Son arrestation pour dettes.--Il est mis en liberté.

Il monte une opération commerciale.--Ses commanditaires.--Il frète des navires.--Son voyage sur _La Demoiselle Agathe_.--Ses aventures à Lisbonne et à Oran.--Sa fuite en pleine mer.

La Demoiselle Agathe à Livourne.--Denis Richard.--Aventure tragique du _Yong-Rombout_.--Intrigues à Naples.--Protestation des Génois.--Réponse des États Généraux de Hollande.--Mort de Costa. 123

CHAPITRE V.

La république de Gênes est impuissante à réprimer la révolte en Corse.--Négociations avec la France.--Traité de Fontainebleau.--La mission de Pignon.--Expédition française.--Duplicité des Génois.--Théodore revient en Hollande.--Mathieu Drost.

La réclame dans les gazettes de Hollande.--Nouvelle entreprise commerciale.--Enrôlement des colons.--La cargaison des navires.--Relâche à Malaga et Alicante.--La flotte de Théodore à Cagliari.--Arrivée en Corse.--Le roi malgré lui.--Exécution d'un traître.--Théodore s'en va.--Aventures de ses officiers.

Arrivée de _L'Africain_ à Naples.--Le consul de Hollande.--Arrestation du capitaine Keelmann.--Théodore est arrêté et conduit à Gaëte.--Le gouvernement français et les États Généraux de Hollande.

Mort de Boissieux.--Il est remplacé par le marquis de Maillebois.--Nouvelles instructions.--La guerre dans les montagnes.--Frédéric de Neuhoff.--Son odyssée. 167

CHAPITRE VI.

Espions et traîtres.--L'envoyé de Gênes, Sorba et le lieutenant Guillaume.--Le chevalier de Champigny livre au gouvernement français la correspondance de sa mère.--Le docteur Spitzlaer et la police.--Sauveur Ginestra.--L'écriture de Théodore.--Son faux portrait.--Sa caricature.

Le couvent de Rome.--La sœur Fonseca.--Son enthousiasme et son dévouement.--Sa correspondance avec Bigani.--Avec Lucas Boon.--Son homme de confiance: le chevalier Saint-Martin.--Les entrevues du chevalier avec le ministre de Gênes.--Il lui communique la correspondance de la religieuse.--Il lui propose «un bon coup».--Mort de la sœur Angélique-Cassandre Fonseca.

François de Lorraine.--Il veut avoir la Corse.--Un concurrent à Théodore: le comte de Beaujeu.--Ses rapports avec François.--Les instructions du duc.--La _retirade_.--Beaujeu meurt en prison.--Intrigues des lieutenants de François.--Mort de l'empereur Charles VI. 219

CHAPITRE VII.

Théodore à Cologne.--Entretien secret avec le Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique.--Correspondance de Neuhoff avec son beau-frère Gomé-Delagrange.--Le roi de Corse veut traiter avec le roi de France.--Louis de Grœben.

Théodore arrive en Méditerranée avec une escadre anglaise.--Horace Mann.--Le _Mystère_.--Le _Vinces_ en Corse.--Neuhoff en vue de son royaume.--Sa proclamation.--Il ne débarque pas.--L'affaire du _Saint-Isidore_.--Protestation des Génois.--Réponse du gouvernement anglais.

Les entrevues secrètes de Mann avec Théodore.--Un diplomate ennuyé.--La Cour de Turin.-- Augustin Viale, résident génois en Toscane.--Mariani.--Les inquisiteurs de Gênes.--Ils décident de faire tuer Théodore.--Scrupules de Viale.--Ses propositions.--San Christofano.--La kabale de Pic de la Mirandole. 259

CHAPITRE VIII.

Théodore en Toscane.--Il veut entamer des négociations avec la cour de Turin.--Ses lettres à d'Ormea.--Dominique Rivarola.--Mann joue double jeu.--Rivarola traite avec le gouvernement sarde.--L'expédition de Corse décidée.

Théodore touche une forte somme.--D'où vient l'argent?--Le comte de la Vague.--Rivarola prépare l'expédition.--Théodore proteste.

Neuhoff veut s'embarquer pour la Corse.--Mann empêche ce départ.--Proclamation du roi de Sardaigne.--L'escadre anglaise devant Bastia.--Bombardement.--Rivarola sous les murs de Bastia.--Capitulation de la ville.--Les Anglais renoncent à l'entreprise sur la Corse.

Le roi de Sardaigne et Théodore.--Dénûment du roi de Corse.--La Cour de Vienne songe à Neuhoff.--Le projet est abandonné.--Théodore est expulsé de Toscane 301

CHAPITRE IX.

Théodore en Hollande et en Allemagne.--Il ne veut pas abdiquer.--Ses griefs contre les Corses.--Le récit de Mouvet.--Le moine et le diplomate.

Le roi de Corse arrive à Londres.--Démarches du ministre de Gênes.--Théodore est reçu dans la haute société.--Une soirée.--Neuhoff est arrêté pour dettes.--Il reçoit des visiteurs.--Un spectacle attrayant.--Les _Ténèbres de Corse_.

Des membres de la Chambre des Communes vont voir Théodore en prison.--Un article de journal.--L'acteur Garrick et le _Roi Lear_.--Théodore recouvre la liberté.--Il abandonne le royaume de Corse à ses créanciers.--On le remet en prison.--Il en sort définitivement.--Le roi et l'ouvrier.--Mort de Théodore.--Le marchand d'huile.--Épitaphe.--Un opéra-bouffe. 345

APPENDICES:

I.--Note sur le colonel Frédéric qui prétendait être le fils de Théodore de Neuhoff. 383

II.--Note sur des pamphlets concernant le baron de Neuhoff. 388

PIÈCES JUSTIFICATIVES 393

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS 431

ERRATA

Page 130, ligne 19, _au lieu de_: les dames Cassandre et Angélique Fonseca, _lire_: les dames Angélique-Cassandre et Françoise Constance Fonseca. » 252, » 7, _au lieu de_: Giucciardi, _lire_: Guicciardi. » 253, » 5, _au lieu de_: Giucciardi, _lire_: Guicciardi. » 375, » 13, _au lieu de_: vingt-huitième année de George II, _lire_: vingt-huitième année du règne de George II. » 383, titre, ligne 2, _au lieu de_: qui pétendait, _lire_: qui prétendait. » 384, ligne 9, _au lieu de_: ce débarrasser, _lire_: se débarrasser.

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/56173. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.